

AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur : ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite de ce travail expose à des poursuites pénales.

Contact : portail-publi@ut-capitole.fr

LIENS

Code la Propriété Intellectuelle – Articles L. 122-4 et L. 335-1 à L. 335-10

Loi n°92-597 du 1^{er} juillet 1992, publiée au *Journal Officiel* du 2 juillet 1992

<http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg-droi.php>

<http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm>



THÈSE

En vue de l'obtention du

DOCTORAT DE L'UNIVERSITÉ DE TOULOUSE

Délivré par :

Université Toulouse 1 Capitole (UT1 Capitole)

Présentée et soutenue par :
Jean-Stéphane VIALLEFONT

le jeudi 10 décembre 2015

Titre :

TERRORISME, ISLAMISME ET SACRIFICE,
LA MORT EN TRANSMUTATION

École doctorale et discipline ou spécialité :

ED SJP : Sciences Politiques

Unité de recherche :

Laboratoire des Sciences Sociales du Politique

Directeur/trice(s) de Thèse :

Madame Wanda CAPELLER

Professeur de sociologie, Université Toulouse 1

Jury :

Monsieur Xavier LATOUR (Rapporteur)

Professeur de droit public, Université de Nice

Monsieur Patrick TACUSSEL (Rapporteur)

Professeur de sociologie, Université Paul Valéry de Montpellier

Monsieur François DIEU

Professeur de sociologie, Université Toulouse 1

L'université n'entend ni approuver ni désapprouver les opinions particulières du candidat.

REMERCIEMENTS

Ma gratitude s'adresse à toutes les personnes qui ont permis que je mène à bien ce travail.

J'adresse ma sincère reconnaissance à madame la Professeur Wanda CAPELLER pour la confiance qu'elle m'a accordée, son soutien, ses précieux conseils et pour m'avoir fait partager son enthousiasme.

Je tiens à remercier messieurs les Professeurs Xavier LATOUR et Patrick TACUSSEL de m'avoir fait l'honneur d'être les rapporteurs de cette thèse. Je remercie monsieur le Professeur François DIEU pour avoir accepté de faire partie de mon jury.

Une pensée toute particulière pour Stéphane D, Cécile B-V et ma maman, Jacqueline, pour leurs observations qui m'ont été d'une aide précieuse. Je ne peux terminer sans une pensée pour Ludivine et Baptiste dont le soutien, l'écoute et la compréhension ont été quotidiens.

SOMMAIRE

SOMMAIRE	p. 4
INTRODUCTION GENERALE	p. 7
<u>TITRE 1 : LE TERRORISME : UN CHOC DE CIVILISATIONS ?</u>	p. 33
Chapitre I : Approche historique du terrorisme	p. 33
1.1 - Un fait politique teinté de religiosité	p. 35
1.2 - L'encadrement politique du terrorisme	p. 42
1.3 - Le terrorisme comme guerre irrégulière	p. 53
Chapitre II : Un phénomène transnational et politique complexe	p. 63
2.1 - Le terrorisme comme miroir inversé de mondialisation	p. 65
2.2 - Le terrorisme comme accélérateur de violence politique	p. 75
2.3 - Lorsque l'on évoque « l'arme du faible »	p. 91
Chapitre III : La communication de la terreur	p. 101
3.1 - La dérégulation du contrat politico-médiatique	p. 103
3.2 - La stratégie publicitaire du terrorisme	p. 111
3.3 - La guerre d'influence	p. 122

TITRE 2 : LE TERRORISME ISLAMIQUE : UN DÉFI A L'OCCIDENT. p. 132

Chapitre IV : Comment devient-on jihadiste ? p. 132

4.1 - Les références de la radicalisation p. 134

4.2 - La guerre froide de l'islam p. 145

4.3 - Société contre communauté p. 155

Chapitre V : L'omnipotence du jihad p. 163

5.1 - Génération Al-Qaïda p. 165

5.2 - L'impérialisme jihadiste p. 175

5.3 - Une menace en constante mutation p. 184

Chapitre VI : Les excès de la « guerre contre le terrorisme » p. 194

6.1 - La théorie de la guerre juste à l'épreuve du terrorisme p. 196

6.2 - La guerre et rien d'autre ? p. 205

6.3 - La démocratie en question p. 215

TITRE 3 : LE TERRORISME ISLAMIQUE, UNE FORME DE COMMUNICATION

POLITIQUE. p. 224

Chapitre VII : Questions de Mort p. 224

7.1 - Le déni de la mort p. 226

7.2 - La mort volontaire p. 233

7.3 - Le martyr : du religieux au politique p. 242

Chapitre VIII : L'Être bombe p. 253

8.1 - La stratégie de la mort volontaire p. 255

8.2 - La « philosophie » meurtrière p. 264

8.3 - Organisations islamistes et terrorisme suicidaire p. 271

Chapitre IX : Le capital social endommagé	p. 282
9.1 - Les fruits amers du sacrifice meurtrier	p. 284
9.2.- Conversion et radicalisation, l'incompréhension fatale	p. 291
9.3 – Martyr au féminin	p. 300
CONCLUSION	p. 308
POST FACE. LES DEFIS DU « JIHAD POUR TOUS »	p. 321
I – La matrice française de l'antiterroriste	p. 324
II. Le repositionnement du renseignement territorial	p. 329
III. D'autres perspectives dans l'antiterrorisme	p. 331
BIBLIOGRAPHIE	p. 338
TABLE DES MATIERES	p. 357

INTRODUCTION GENERALE

Une rencontre entre religion et modernité avancée.

Le XXI^e siècle serait-il celui de la contagion islamiste ? Le retour des mollahs et des guerriers de l'islam, les femmes voilées et les mosquées trop exigües sont régulièrement perçus en Occident comme un archaïsme, métaphore du « *Choc des civilisations* » stigmatisé dès 1996 par le professeur américain Samuel Huntington¹.

Selon l'auteur, à l'ordre bipolaire de la guerre froide s'est substitué un ordre multipolaire centré sur les civilisations². En effet, le monde serait confronté à une crise générale d'identité si bien que la politique mondiale entrerait dans une ère nouvelle où les sources fondamentales de conflit ne seraient plus idéologiques, politiques ou économiques mais culturelles. Les préoccupations communautaristes deviendraient déterminantes. Elles constitueraient un ensemble de valeurs fondamentales pour des individus liés entre eux par la religion. Ces blocs, qui reposent sur une unité spirituelle, seraient amenés à dominer les relations interétatiques et constituer les civilisations majeures de la planète. Conséquence directe de cette importance grandissante, les lignes de fracture entre civilisations seraient, à terme, les zones de front des futures guerres.

Depuis, certains penseurs assurent que le XXI^e siècle sera religieux. Nous devrions assister à la généralisation des affrontements entre les grandes civilisations, chacune ayant des aspirations régionales, voire mondiales. Ces conflits ne devraient pas éliminer les guerres locales ou intestines mais les oppositions entre États ou groupes n'appartenant pas

1 Huntington, Samuel, *Le choc des civilisations*, Paris, Édile Jacob, 2007.

2 Une civilisation se définit comme « *un ensemble cohérent de sociétés ou de cultures ; ensemble de de caractères sociaux, culturels, etc. qu'elles partagent* », Le petit Larousse 2006, p. 251.

à la même civilisation, et donc à la même religion, seraient bien plus violentes. Pour Samuel Huntington, l'étiologie des idéologies majeures du XX^e siècle et le retour des préoccupations théologiques conduiront au déclin de l'Occident³.

Fortement critiquée pour son caractère global et excessif, cette théorie est discutable en plusieurs points.

D'une part, les civilisations ne peuvent être perçues comme des entités homogènes et certainement pas d'essence immuable. Globaliser les civilisations, c'est oublier qu'elles sont le produit de composantes en constante évolution et fréquemment rivales. Ainsi, le monde islamique n'est pas un ensemble uniforme, que ce soit dans les antagonismes séculaires entre chiites et sunnites mais aussi entre les sous-groupes culturels (arabes, turcs, perses). De même, l'Asie ne peut se réduire au seul confucianisme et l'Occident ne peut ignorer la rivalité entre les États-Unis et l'Europe. De plus, le rôle des religions ne doit pas être surestimé et reléguer au second plan les autres enjeux. Le religieux ne constitue pas le principal ressort des conflits modernes. Ils sont principalement fondés sur des préoccupations économiques et politiques.

D'autre part, le jeu international n'est pas un système figé mais interactif. Les périodes d'échanges sont plus fréquentes que les phases conflictuelles.

Surtout, cette théorie est dangereuse car elle alimente une vision réductrice symbolisée par le discours de l'administration Bush de « *croisade contre l'axe du mal* »⁴. Elle flatte l'ego de superpuissance et encourage les préjugés. Elle appelle l'Occident à résister contre les autres civilisations pour maintenir une prédominance militaire et économique, mais qui reste d'abord américain. Surtout, en diabolisant à l'extrême l'adversaire, on s'interdit de le comprendre⁵.

La thèse du choc des civilisations ne peut être retenue comme grille de lecture satisfaisante d'un monde pluriel, complexe et en perpétuelle mutation. Cette théorie peut être supplantée par un autre concept dit « *choc de temporalités* », lié à un vaste processus d'extension et de généralisation idéologique, monétaire, politique et linguistique. On parle

3 Huntington, *op. cit.*, p. 21-25.

4 L'expression fut employée par le président Bush, le 29 janvier 2002, lors de son discours sur l'état de l'union, devant l'ensemble des parlementaires.

5 Delacampagne, Christian, *Islam et Occident, les raisons d'un conflit*, Paris, PUF, 2003, p. 17-19.

de « mondialisation »⁶.

Le phénomène de mondialisation.

Régulièrement vilipendée, la mondialisation est un mouvement déjà ancien qui aurait été favorisé par les intérêts occidentaux. A la fin du XIX^e siècle, avec l'ouverture des grands axes de communication (notamment le canal de Suez puis de Panama), un vaste espace mondial d'échanges s'est progressivement développé. Après l'essor du commerce international post-1945, les nouvelles technologies des années 1980-90 ont accéléré ce mouvement d'intégration des phénomènes économiques, financiers, écologiques et culturels. Aujourd'hui, la mondialisation est le résultat d'une dynamique sans précédent de la modernité. La face du monde a résolument changé et la fin de la guerre froide a créé l'illusion d'une communauté internationale unie. Le monde serait devenu un « village planétaire »⁷. Pourtant, l'explosion de l'exode humain, l'accroissement des inégalités et la prolifération des trafics en tous genres en sont les effets pervers, moins bien perçus du grand public. Une apparente unification cache de profondes disparités. Surtout, elle encourage le retour des singularités locales.

Le monde est un ensemble de territoires hiérarchisés. La mondialisation favorise l'émergence des centres d'impulsions politiques, économiques regroupés autour de grandes mégalopoles interconnectées. En opposition, il existe de plus en plus de territoires totalement délaissés. Le monde n'est donc pas un ensemble uniforme, mais s'articule dans une logique de réseaux. La distance ne se mesure plus en système métrique mais en capacité de connexion. Ainsi les effets de centralité se renforcent, au détriment des espaces et des populations moins avantageux pour la mondialisation, ou qui ne disposent d'aucun pouvoir d'influence.

De plus, l'éclatement du monde bipolaire, combiné aux révolutions technologiques et à l'internationalisation des marchés, a bouleversé l'ordre mondial où les structures

6 *Globalization* dans le vocabulaire anglais.

7 L'expression « village planétaire ou « village global » a été employée dès 1967 par l'intellectuel canadien Marshall Mac Luhan, dans son ouvrage *The medium is the message*. La capacité pour une personne d'avoir accès à des informations très rapidement et en n'importe quel point de la planète donne l'impression d'un territoire virtuel unique, comme un village.

classiques de l'État-nation, et des frontières clairement définies, ne sont plus le cadre de référence et semblent obsolètes. Les acteurs traditionnels de la vie politique (États et institutions internationales) sont bousculés, parfois de manière très agressive, par de nouveaux acteurs : firmes transnationales, Organisations Non-Gouvernementales (O.N.G.) ou encore acteurs de la société civile mondiale. « Filles » de la mondialisation, elles en utilisent tous les ressorts, et plus particulièrement le pouvoir des médias et de la communication. Par le biais d'Internet, ces structures se fédèrent en système planétaire. Elles imposent une vision nouvelle d'un monde interdépendant où les grandes questions (santé, environnement, pauvreté, mais aussi violence) doivent être appréhendées de manière globale et s'émanciper des réflexions trop cloisonnées.

Cet ensemble complexe d'intervenants aux intérêts divergents conduit à l'émergence d'un « *méta-jeu de la politique mondiale* »⁸ où ces nouveaux acteurs agissent comme autant de contre-pouvoirs qui s'affranchissent de toutes barrières. De sorte, leur influence ne s'exerce plus directement et le monde découvre les menaces à distance. Longtemps, elles provenaient d'un semblable, parfaitement identifiable. A présent, des entités supra-étatiques s'ingénient à développer des menaces transnationales qu'aucun signe précurseur ne permet de distinguer. Pour ces mouvements, désétatisés, invisibles et ubiquistes, il est facile d'élargir le spectre des cibles à l'infini. Dépourvu de signes distinctifs, (uniforme, religion, langue), tout un chacun peut devenir un adversaire. Dès lors qu'un ennemi risque de se dissimuler sous les traits de son plus proche voisin, la confiance active cède le pas à la défiance active⁹. La problématique de la perception à l'autre est l'épicentre du déficit de compréhension moderne.

Au cœur des difficultés que rencontre le système post moderne occidental, c'est la question de perception sociale qui est en jeu¹⁰. Les sociétés dites de la tradition ont acquis la capacité à maîtriser leur environnement par la promotion de la symbolique. Au cours d'innombrables rites, elles distillent le désordre pour mieux préparer les esprits¹¹. En lui donnant une figure maîtrisable et familière, on apprend à le comprendre. Le cours de la vie est un parcours initiatique par lequel l'homme devient social. Il s'intègre naturellement dans son environnement. Ainsi, le savoir dogmatique donne aux nouvelles générations les

8 Beck, Ulrich, *Pouvoir et contre-pouvoir*, Munich, Champs essais, 2002, p. 18.

9 *Ibid.*, p. 184.

10 Balandier, Georges, *Le désordre, l'éloge du mouvement*, Paris, Fayard, 1988.

11 *Ibid.*, p. 34-35.

instruments nécessaires à la compréhension du monde. Le désordre engendre l'ordre et les humains appréhendent l'avenir éclairés par la tradition. Quelle que soit l'épreuve, l'homme n'avance pas seul et reste au cœur du système social.

Les problèmes que connaît le monde moderne sont différents. L'accélération brutale de la mondialisation s'est accompagnée de mutations radicales et a fait naître la conscience d'une nouvelle modernité, où l'on est passé d'un système fondé sur la fabrication du bien matériel à celui de l'information. Cette « *modernité avancée* »¹² ou « *post modernité* »¹³ a encouragé l'abandon de la croyance et de la foi pour un fondement assuré dans le progrès technologique. En promulguant la suprématie du savoir scientifique, les hommes ont cru pouvoir maîtriser et façonner la figure du monde.

Ainsi, l'homme est de moins en moins au cœur du rapport sociétal. Le concept de système abstrait supplante celui de l'humain pour tendre vers l'échange universel et immatériel. Pour fonctionner, tout mécanisme a besoin de confiance. Le monde moderne se caractérise par un nouveau modèle, vidé de toute liaison sociale où les connexions locales se sont effacées au profit du complexe mondial. Elle n'est donc plus placée dans l'individu mais dans des « *systèmes-experts* ». Sans repère visible et concret, la confiance est devenue aveugle. Pourtant, elle est d'autant plus cruciale alors que les échanges se font à distance. La technologie voulait garantir une sécurité absolue. Mais même les techniques les plus avancées ne garantissent pas une modernité sans ratés. Les acteurs du monde moderne se sentent désemparés car ils leur ont accordé un trop large crédit. Dans le passé, le danger venait d'éléments exogènes à la société. A présent, ils sont intrinsèques à l'activité humaine. Les sources des menaces ne sont plus l'ignorance, mais la science et le savoir¹⁴. Conséquence inavouée des évolutions techniques, la transformation de la perception du risque alimente une nouvelle conscience du désordre, renforçant un sentiment de primauté du superficiel et de l'indécision.

Ce désordre s'exprime sous des formes de plus en plus visibles et affolantes, terreur sociale, pandémies ; mais aussi par une plus grande sensibilité à la violence qui apparaît en extension, contagieuse et protéiforme. Tandis que les peurs ancestrales comme

12 Giddens, Anthony, *Les conséquences de la modernité*, Paris, L'Harmattan, 1994, p. 11.

13 Lyotard, Jean-François, in Giddens, *op. cit.*, p.11.

14 *Ibid.*, p.399.

l'apocalypse, l'étranger, etc. n'ont pas disparu, les terreurs modernes, et notamment les violences calculées, s'expulsent grâce à la modernité. Désormais, criminalité organisée et terrorisme sont perçus comme des menaces transnationales majeures susceptibles de déstabiliser gravement et durablement le système. Quels que soient les dommages causés, elles distillent insidieusement un sentiment d'impuissance dans un monde qui évolue en dehors de tout cadre structurant.

La mondialisation nourrit également les inégalités. Pire, elle les multiplie. En l'absence d'un vrai dispositif de régulation et de contrôle, elle marginalise les plus faibles. La rapidité des changements engendre plus d'incertitudes et encourage une réaffirmation des identités régionales pour des individus à la recherche d'un socle communautaire solide. Loin d'abolir les frontières, la mondialisation redonne tout son sens aux singularités locales, tout en continuant d'accélérer le développement des échanges internationaux. Cette fragmentation culturelle et sociale génère des déchirements entre les deux pôles de la modernité : d'une part, le monde technique, celui des marchés financiers et des sciences ; et d'autre part, l'espace des identités communautaires et sectaires. Ces antagonismes entre tradition et modernité ne sont pas sans conséquences sur la façon de penser la violence. Le désordre mondial encourage les acteurs jusque dans des sphères inédites. Des violences « *infrapolitiques* », symboles de la privatisation de l'économie et d'une violence qui cherche à tenir les États loin des activités criminelles (celle des trafics, des mafias, etc.), ou des violences « *métapolitiques* » qui font appel à des ressorts dépassant le cadre des États pour puiser leur force dans des valeurs globalisantes, le plus souvent en faisant référence à la dimension religieuse qui subordonne le politique au principe supérieur du sacré¹⁵.

L'industrialisation a répandu le modèle occidental comme référence universelle. Les conflits modernes ne sont donc pas le fait d'un choc entre civilisations. Pour Claude Lévi-Strauss, « *Toutes les civilisations reconnaissent l'une après l'autre la supériorité de l'occidentale ! Elles lui empruntent ses techniques, son genre de vie, ses distractions et jusqu'à ses vêtements...* »¹⁶. Mais cette obsession de domination n'implique pas une supériorité de valeurs. Obsédés par la chimère d'un ordre absolu, les occidentaux ont rejeté les concepts qui leurs étaient étrangers. Pire, ils ont promu la culture de l'éphémère et

15 Wieviorka, Michel, *La violence*, Paris, Hachette, 2005, p. 56-64.

16 Lévi-Strauss, Claude, *Race et Histoire*, dans Imbert, Claude, *Nous autres civilisations*, Le Point n° 2057 du 16 février 2012, p. 9.

institué le désordre absolu et perpétuel. Dans sa perception égocentrique des problématiques planétaires, l'Occident oublie que la mondialisation n'interdit pas des temporalités propres. Contre cette volonté hégémonique de pensée unique, c'est la mondialisation elle-même qui secrète ses propres formes de contestations¹⁷.

Au cœur de tous les antagonismes, la question fondamentale demeure l'influence politique que revendiquent les institutions civiles mais que le monde religieux ou les organisations criminelles briguent également à leur manière. Les enjeux des conflits contemporains ne sont pas religieux, ils sont politiques.

La transnationalisation du crime et du contrôle.

Grâce aux liaisons satellitaires, la mondialisation ouvre des possibilités nouvelles pour la marchandisation de la société civile. Car la période actuelle est aussi financière. La création d'un espace planétaire de capitaux et de transferts instantanés ouvre des perspectives de profit à très court terme. Ces nouvelles dynamiques influent sur les comportements illicites et encouragent un terreau propice à l'essor d'une criminalité organisée protéiforme. Ainsi, la transformation de l'économie mondiale alimente inexorablement sur le crime. La réflexion sur cette question ne peut plus se satisfaire d'un regard cloisonné, comme s'il s'agissait d'une problématique se limitant à des conditions sociales, politiques ou économiques locales. La révolution des affaires illégales, celles des grands trafics et du terrorisme, signifie l'émergence d'une nouvelle problématique, c'est-à-dire d'un système criminel transnational. Il n'est plus le fait d'un pays isolé ou d'un espace régional. Il outrepassé les frontières classiques pour s'immiscer dans le quotidien. Ces changements de dimension requièrent *de facto* une adaptation des stratégies de contrôle et de justice¹⁸.

Dans un monde globalisé, les manifestations criminelles mettent en exergue les nouveaux paradigmes de crime et du contrôle conceptualisés par Boaventura de Sousa

17 Carroué, Laurent, Collet, Didier et Ruiz, Claude, *La Mondialisation. Genèse, acteurs et enjeux*, Bréal, 2005.

18 De Lemos Capeller, Wanda, *La transnationalisation du champ pénal : réflexions sur les mutations du crime et du contrôle*, Revue Droit et Sociétés, n°35-1997, p. 62-64.

Santos¹⁹ qui parle de « *localisme globalisé* » et de « *globalisme localisé* ». Ainsi, une activité délictuelle locale peut s'inscrire dans un mouvement plus global, c'est le localisme globalisé. *A contrario*, les nouvelles exigences internationales influent directement sur les législations nationales, on parle alors de globalisme localisé²⁰.

La prise en compte des trafics (celui de la drogue est le plus parlant) montre qu'il s'agit désormais d'un enjeu à multiples facettes bousculant la catégorisation traditionnelle de la criminologie. Ils affectent toutes les strates de la société mondiale, des plus humbles aux plus riches. Le plus petit des producteurs des zones les plus reculées des pays du Sud participe indirectement à un commerce mondial dirigé vers les grandes puissances du Nord et les populations les plus aisées. La réponse légale à cette nouvelle menace s'insère nécessairement dans une réflexion internationale.

De même, la lutte contre les trafics fut longtemps une préoccupation endogène. De fait, les premières tentatives de contrôle aboutirent à des échecs dans la mesure où les intérêts nationaux prévalaient sur toute tentative d'une régulation continentale ou internationale. Confrontés à leurs échecs, les pays ont peu à peu pris conscience de la portée transnationale de la problématique. Il est devenu évident que le crime organisé ne pouvait plus se traiter de manière trop cloisonnée et que l'on avait à faire à de véritables « multinationales du crime ». Face à une menace qui dépassait le cadre étatique, les politiques nationales se devaient d'intégrer les impératifs de « *transnationalisation du contrôle* »²¹. Ainsi, la création d'organismes supranationaux ont permis l'adoption de structures de concertation et de coopération. En Europe, les instances nées de l'intégration au sein de l'Union Européenne influent directement sur les droits nationaux qui se doivent d'incorporer, dans leurs procédures nationales, des normes dictées par le droit européen²².

Cette dynamique de transnationalisation du champ pénal, c'est-à-dire d'un partage croissant des normes et pratiques pénales, prend une acuité toute particulière avec l'émergence de groupes terroristes. Les attentats du 11 septembre 2001 ont conduit au développement d'une politique judiciaire d'exception aux États-Unis, dont le centre de

19 Docteur en sociologie du droit portugais, professeur à l'université de Yale (Etats-Unis) et de Coimbra (Portugal), Capeller, *op.cit.*, p. 62.

20 *Ibid.*, p. 63.

21 *Ibid.*, p. 69.

22 En 2012, la France a été contrainte de réformer la procédure de la garde à vue, notamment la présence de l'avocat dès le début de la mesure, afin de se conformer aux prescriptions du conseil européen des droits de l'homme.

rétenion de Guantánamo constitue le symbole le plus réprouvé²³. Arguant de la nature extraterritoriale du terrorisme et de son extrême violence, les États-Unis ont cherché à influencer sur les dispositions législatives des autres nations. La Grande-Bretagne puis le Canada ont ainsi adopté de nouvelles lois antiterroristes dès l'automne 2001. L'Union Européenne a accepté des élargissements de compétences pour de tels actes. L'objectif final est clairement d'établir un cadre juridique européen qui rapproche les législations et impose des règles minimales en ce qui concerne les infractions liées au terrorisme. La nouvelle problématique terroriste a vu une meilleure coopération interétatique et a permis de légitimer l'adoption de nouvelles dispositions pénales locales.

« L'hyperpuissance » face à la contestation.

Une multitude d'États se sent directement menacée par ce nouvel environnement. Ils s'estiment incapables de le maîtriser alors que les dernières décennies ont vu la multiplication de contre-pouvoirs non-étatiques et transnationaux qui entretiennent une relation ambiguë avec la mondialisation. Cible de contestations violentes, la mondialisation fournit les armes de sa propre remise en question aux mouvements d'opposition de toute nature.

Sans rival depuis la chute de l'empire soviétique, les États-Unis ont quitté leur costume de superpuissance pour s'imposer comme « l'hyperpuissance »²⁴. Longtemps, celle-ci a outrageusement monopolisé le pouvoir et réussi à absorber toutes les crises. Elle pensait être capable de contrôler et de réguler les échanges économiques, militaires, politiques. Certaine de sa suprématie, elle n'a pas perçu l'émergence de forces d'opposition violentes et les prémices du chaos.

Ces acteurs, devenus des professionnels de la revendication, ont saisi mieux que quiconque la véritable nature du monde. Contre un système qui voudrait tout maîtriser, ils usent des outils et des mécanismes de la globalisation comme d'un élément rassembleur

23 Malgré les demandes des Nations-Unies, des associations de défense des libertés individuelles ainsi que de certains juges de la Cour suprême des États-Unis, l'administration Bush puis Obama s'est refusée à fermer ce centre au nom d'un principe unilatéral de « *nécessité* ».

24 Le terme a été employé par l'ancien ministre des affaires étrangères, Hubert Védrine, en 1999. L'hyperpuissance est une superpuissance qui a perdu son rival et dont l'influence mondiale est incontestable.

pour mieux la combattre. Car la mondialisation a renforcé l'interdépendance. En effet, l'hyperpuissance ne peut s'empêcher de déployer ses capacités démesurées de contrôle vers l'extérieur, notamment envers les nations les plus faibles. Domination exclusive et arrogante, elle est devenue un symbole de lutte pour tous ceux qui s'estiment opprimés. Mais en monopolisant tous les pouvoirs en un centre unique, elle en est d'autant plus vulnérable. L'hyperpuissance devient « hyper exposée »²⁵, c'est-à-dire une cible prioritaire. Ce nouvel environnement fragilise les structures étatiques classiques, incapables désormais de maîtriser le risque jusque dans leur propre territoire.

Face à ce défi de monopole de pouvoir et de pensée unique, la contestation ne pouvait s'exprimer que par une action brutale. Le terrorisme représente un de ces contre-pouvoirs dans ce qu'ils ont de plus terribles tandis que le système mondial a accéléré les conditions de mutation en une menace transnationale. Le terrorisme restaure des règles de singularité dans un système unilatéral. Il est barbare, parce que l'enjeu est vital. Car toutes les entités qui jouent leur survie face à l'omniprésence de l'hyperpuissance chercheront à se venger par un « *transfert terroriste de situation* »²⁶. Le terrorisme instrumentalise les moyens de l'adversaire et porte le combat sur le registre de la symbolique. En organisant sciemment l'amalgame entre mondialisation, Occident et États-Unis, les groupes terroristes tirent profit d'un socle théorique anti-occidental. Ce n'est ni un choc de civilisation, ni de religion, mais l'expression violente de tous les antagonismes qui émergent pour contrer la mondialisation toute puissante. C'est le système lui-même qui a créé les conditions de cette rétorsion brutale. Le terrorisme est la violence de tous les excès. Menace sournoise, silencieuse et protéiforme, il se développe au cœur des nations pour mieux les détruire.

Le terrorisme est une problématique historiquement vaste. Avec la fin de la guerre froide, il n'est plus « le bras armé » d'une politique de bras de fer à distance. L'éclatement du monde bipolaire a facilité les conditions d'émergence d'un phénomène disparate par ses motivations philosophiques mais globalisant par sa sphère d'intervention. La globalisation de l'information a ouvert la voie à l'internationalisation du combat et la délocalisation des conflits²⁷. Les agents de la terreur sont à la recherche d'actions toujours plus spectaculaires,

25 http://www.lemonde.fr/idees/article/2014/06/19/la-fin-de-l-hyperpuissance_4441291_3232.html, (page consultée le 20 août 2014).

26 Baudrillard, Jean, *L'esprit du terrorisme*, Paris, Gallilée, 2002, p. 8.

27 Cettina, Nathalie, *Terrorisme, histoire de sa mondialisation*, Paris, L'Harmattan, 2001.

en n'importe quel lieu, pour frapper l'opinion internationale. La cartographie socio-économique du monde permet de mieux comprendre que le terrorisme transnational soit régulièrement le fait des mouvements d'obédience islamiste. L'infériorité du Sud, notamment sur le plan économique, conduit les organisations violentes à agir en priorité, mais pas exclusivement, contre l'Occident. En capitalisant sur les frustrations sociales et identitaires, l'action terroriste s'affirme comme un instrument d'aspirations politiques renouvelées, alimenté par des aspirations philosophiques, économiques ou religieuses²⁸. Surtout, les activistes profitent d'une communication souvent défailante et de l'incompréhension entre les peuples.

Les organisations violentes ont intérêt à entretenir l'idée d'un empire mondial surpuissant et oppresseur pour alimenter les rangs des volontaires prêts à se sacrifier. Arguant d'une « recolonisation » du monde, les agents de la terreur évoquent une nouvelle lutte pour l'indépendance contre l'ogre occidental. Ils ne manquent pas de ressasser les infamies commises par l'Occident. Cette capacité de séduction s'appuie principalement sur le soutien américain à toutes sortes de régimes autoritaires ou dictatoriaux du monde arabe et à une défense sans faille d'Israël. Cette faculté de persuasion est sans doute un des plus grands succès des terroristes. Plus ils insistent sur l'idée que l'empire est fort et injuste, plus les opportunités de séduction s'élargissent. Les jeunes générations, bercées de haine, représentent un vivier quasi inépuisable²⁹.

La mondialisation constitue un autre danger en ce sens qu'elle élargit le spectre de la ressource terroriste et rend le contrôle aux frontières inopérant. D'une part, elle favorise la transmission des idées, et d'autre part, elle facilite le recrutement à distance de nouveaux adeptes. A présent, les agents de la terreur cherchent à séduire de nouveaux activistes à l'intérieur même des sociétés ciblées, renforçant le sentiment que le terrorisme est partout, comme un virus, un mal endogène. Au cœur des pays occidentaux, les organisations s'adressent tant à des individus peu instruits qu'à de véritables théoriciens. Intégrée et anonyme, cette nouvelle génération frappe à l'intérieur même des États sans qu'il soit réellement possible de les déceler efficacement avant le passage à l'acte³⁰. La réponse

28 Chaliand, Gérard, *L'arme du terrorisme*, Paris, Audibert, 2002.

29 Le premier ministre britannique parle d'une « lutte générationnelle », http://www.lepoint.fr/monde/les-rues-anglaises-bientot-a-la-merci-des-djihadistes-previent-17-08-2014-1854391_24.php, (page consultée le 18 août 2014).

30 Courmont, Barthélémy, *L'après Ben Laden*, Paris, François Bourin Éditeur, 2011.

populiste de verrouiller les frontières est une ineptie : l'adversaire est déjà présent.

Dans ce déchaînement de violence aveugle, le 11 septembre 2001 est présenté comme un « événement mère »³¹. Dans l'opinion internationale, ces attentats ont été du jamais vu. On a parlé d'un nouveau phénomène, un « *hyperterrorisme* »³². Ce concept est discutable. En réalité, il ne s'agit que d'un effet d'optique, un travail de sémantique pour justifier, au nom d'une éventuelle menace future, un opportunisme politique bien réel. Par l'organisation, la simultanéité, les cibles, les conséquences humaines et matérielles, on peut parler d'un remarquable acte de guerre. Si les moyens avaient déjà été employés individuellement, c'est l'ampleur de l'acte qui le rend exceptionnel. La réflexion stratégique se penchait depuis des années sur un terrorisme catastrophique. Mais les scénarios envisageaient l'emploi d'armes chimiques, biologiques ou nucléaires par de petits groupes et non une opération mettant en action des avions civils bourrés de kérosène. Ces attaques peuvent être choquantes, elles ne sont pas fondamentalement nouvelles. La seule originalité est d'avoir frappé les États-Unis sur leur propre sol.

Ces opérations ne signifient donc pas un changement de paradigme de la menace, mais un saut quantitatif du fait de la conjonction de la destruction de masse, rendue possible par l'accès aux technologies contemporaines, et la nature apocalyptique des organisations. Car le danger réside dans l'essence même des groupes concernés. Au cours des années 1990, les formes traditionnelles de terreur (révolutionnaire, d'État ou indépendantiste) ont été reléguées au second plan par un terrorisme d'inspiration religieuse conduit par des militants déracinés et animés par des visions transcendantales exclusives. Ces mouvements se sont éloignés des objectifs nationaux ou régionaux traditionnels. Remotivés par un message messianique, ils manifestent un rejet viscéral du modèle occidental qui s'exprime par un processus destructeur froid et rationnel. Le monde est sorti d'une logique de groupes structurés à revendications politiques explicites pour voir apparaître de nouvelles générations d'activistes aux mots d'ordre universels. Ce terrorisme illustre également de manière paroxysmique la place prise par les acteurs non-étatiques dans le fonctionnement du système monde. Les attentats à New York et Washington de

31 Baudrillard, *op. cit.*, p. 2.

32 Heisbourg, François et la Fondation pour la Recherche Stratégique, *Hyperterrorisme : la nouvelle guerre*, Paris, Odile Jacob – Histoire et Document, 2001.

2001 ont brutalement montré que les États-Nations ne tenaient plus de façon systématique le premier rôle sur la scène politique. Avec le 11 septembre, pour la première fois dans l'histoire, une organisation non-étatique a été capable de se mettre au même niveau de destruction qu'une nation souveraine.

Le paradoxe médiatique.

Le terrorisme tire sa force de la violence et des peurs. Les médias ont une influence considérable par les leviers de transmission qu'ils proposent. La volonté de terreur est au cœur de la réflexion terroriste mais elle ne peut être efficace que s'il existe un relais puissant dans l'opinion publique. La stratégie de terrorisation est donc axée sur la maîtrise des mécanismes de communication. De fait, le terrorisme est un phénomène médiatique³³. En jouant sur la guerre des images, les agents de la terreur réussissent à développer une arme psychologique d'une redoutable efficacité. Dans les relations délicates et dangereuses entre terroristes et médias, il se pourrait que chacun trouve son existence au travers du regard de l'Autre. Dans les démocraties, les activistes ont appris à jouer de l'influence journalistique pour renforcer le sentiment de peur et n'ont recours à l'action contre les corps dans l'unique but de manipuler les esprits. En provoquant un travail de l'imaginaire et un remaniement psychologique, la pression devient plus bouleversante que la violence physique.

Ces dernières années, l'impact des médias a pris une dimension nouvelle du fait de l'élargissement du champ médiatique traditionnel et l'émergence des nouvelles techniques. D'une part, le monopole des grands organes de presse occidentaux a pu être brisé par l'émergence d'une presse musulmane audiovisuelle. Al-Jazeera³⁴, chaîne qatarie, est devenue le symbole de la contestation de l'ordre établi. Elle offre une analyse de l'actualité politique qui déroute les canons conventionnels. Vilipendée comme chaîne des islamistes, elle se veut un nouvel espace médiatique dans un environnement hostile à toute libération de la parole. Indéniablement, ce média compte dans le paysage politique régional. Mais ce

33 Wieviorka, Michel et Wolton, Dominique, *Terrorisme à la une. Média, terrorisme et démocratie*, Gallimard, 1987.

34 Al-Jazeera a été lancée le 01^{er} novembre 1996 à Doha, par le cheikh Hamad Ben Khalifah al-Thani, in Miles, Hugh, *Al-Jazira, la chaîne qui défie l'occident*, Londres, Buchet-Castel, 2005.

verniss d'indépendance peine à dissimuler une forme de soumission à l'émir de Doha. Surtout, les antagonismes éditoriaux entre al-Jazeera et sa concurrente saoudienne al-Arabiya³⁵ sont le nouveau terrain d'influence diplomatique entre les deux États.

D'autre part, cette nouvelle liberté de parole se disperse grâce aux nouvelles technologies informatives, totalement adaptées à la communication de la terreur. Simples et performantes, elles offrent un espace anonyme universel d'une redoutable efficacité, à la portée de la majorité de la population mondiale. Internet est ainsi perçu comme le nouveau sanctuaire des groupes terroristes transnationaux, qui trouvent sur la toile une source inespérée et illimitée de recrutement et de mobilisation. Le web facilite la diffusion de l'horreur et la déstabilisation³⁶.

La guerre sans frontières.

La fin de la guerre froide a fait dire à certains observateurs que « *la guerre était morte* », prédisant une « *paix perpétuelle* »³⁷. Pourtant, loin de disparaître, la guerre connaît un nouveau souffle. Elle aurait même un bel avenir car, quel que soit le système de relations internationales, elle trouve le moyen de s'y exprimer. Plus que jamais, elle est au cœur de toutes les préoccupations. La guerre totale, du type des deux conflits mondiaux, semble appartenir au passé. Les grandes puissances ont compris les effets désastreux d'un conflit généralisé et cherchent à limiter les *casus belli*. Même si des tensions peuvent apparaître, elles ne sont plus de nature à créer une situation d'usage de la force armée. En outre, pour les démocraties occidentales, seules les opérations à vocation humanitaire ou les violations du droit international semblent désormais susceptibles de justifier une intervention militaire.

Mais là où l'opposition bipolaire permettait d'identifier l'ennemi, chacun est un adversaire potentiel dans un monde multipolaire. La puissance de feu ne semble plus être au centre de la réflexion stratégique. A présent, la problématique consiste à apporter une réponse à l'invisibilité, c'est-à-dire de pouvoir identifier clairement la menace. C'est un constat récurrent de ces dernières décennies, les conflits de basse intensité se sont

35 La chaîne al-Arabiya est lancée par les saoudiens en mars 2003 pour contrer l'influence grandissante du média qatarie.

36 Hoffman, Bruce, *Inside terrorism*, New York, Columbia University Press, 2006.

37 Battistella, Dario, *Paix et guerres au XXI^e siècle*, Paris, Sciences Humaines, 2011, p. 7.

multipliés. L'effondrement de l'ancien ordre mondial a permis la résurgence des tensions locales, jadis étouffées, tandis que les grandes puissances peinent à s'entendre pour y répondre. La domination américaine n'est pas étrangère à cette confusion générale. Pour ce qui est de leurs causes profondes, les guerres régionales sont indépendantes de la volonté de Washington. Mais leur intensité est susceptible de fluctuer en fonction des décisions américaines. Ce monopole décisionnel est aussi un des ressorts de la contestation violente.

On a souvent parlé de la guerre froide comme d'un troisième conflit mondial, si bien que la guerre contre le terrorisme serait la quatrième, tant ses effets sont planétaires. Ce conflit d'un nouveau type représente une menace à longue échéance contre un ennemi qui s'épanouit sur la scène transnationale et en mesure de se régénérer sans cesse. Si les États gardent une place essentielle, ils cherchent à exprimer leurs divergences en privilégiant le « *soft power* »³⁸ sur l'influence des armes. De fait, les acteurs non-étatiques violents s'imposent aujourd'hui comme les principaux artisans des conflits armés. La guerre ouverte est devenue l'arme du faible et son meilleur moyen d'expression. Mais dans la continuité des guérillas et autres mouvements insurrectionnels, les lignes de front disparaissent. Ainsi, la guerre devient « *sans limite, sans territoire, et sans nationalité* »³⁹. Face aux grandes puissances qui se sont associées dans un ensemble d'engagements moraux et internationaux, les États dits « faibles », et plus encore les groupes supranationaux, bénéficient d'une plus grande liberté d'action et se permettent d'agir sans retenue.

Face à ce défi, toute la difficulté de la lutte réside dans la nature d'un combat asymétrique⁴⁰. Notion apparue dans les années 1990, sa signification demeure floue. On y rattache tout ce qui n'est pas lié à la guerre classique et conventionnelle : terrorisme, guérilla, émeutes, guerre de l'information. Elle permet souvent de classer les stratégies dont on n'a pas compris tous les mécanismes.

Aujourd'hui, l'hyperpuissance américaine contraint ses adversaires à développer d'autres méthodes de combat. Non seulement, cette supériorité n'impressionne plus. Mais,

38 Concept dit de la « puissance douce », qui consiste pour un État, une institution internationale, voire un réseau de citoyens, à influencer directement le comportement d'un autre acteur par des moyens non-coercitifs.

39 Courmont, Barthélémy, *La guerre*, Paris, Armand Colin, 2007, p. 90.

40 Baud, Jacques, *La guerre asymétrique*, Paris, Du Rocher, 2003.

elle est devenue un symbole d'arrogance et alimente les ressentiments. Ce syndrome n'est pas spécifiquement militaire. Il se lit au quotidien à travers les efforts entrepris pour cultiver un schéma sociétal autochtone, éloigné du modèle dominant. Surtout, dans de nombreux pays musulmans, pour les classes moyennes ou populaires, la difficulté réside dans l'impossibilité d'obtenir une représentation autonome ou ne serait-ce que de pouvoir exprimer publiquement un mécontentement. Le choix stratégique tend alors à se recentrer sur le terrorisme et à lui donner une légitimité. Il se fonde sur ce rapport du « faible au fort ». Le succès n'est pas tant lié au nombre de morts qu'avec les réactions provoquées par la destruction. Confrontation entre des systèmes politiques, sociaux, culturels qui obéissent à des logiques différentes, c'est un nouvel art de la guerre dont le succès ne se construit plus sur sa propre tactique mais sur celle de l'adversaire.

Le terrorisme serait donc l'arme du faible. Son histoire rappelle un caractère délibérément absolu. Il évoque spontanément l'outrance et la disproportion, non pas en raison du nombre de victimes, mais en vertu d'une part, de l'instrumentalisation de la mort sous-jacente à la déshumanisation des individus ; d'autre part, du projet d'anéantissement des volontés que la stratégie de terrorisation renferme⁴¹. Le terrorisme vise à dépasser le seuil d'acceptabilité sociale de la violence. Il s'exprime par l'intensité du stress recherché, exercice d'indiscrimination des frappes et de recherche du franchissement de la barrière psychologique du sang versé. Les agents de la terreur développent leurs actions dans un travail d'indifférenciation contre des ennemis extensibles à l'infini, tous les clivages sont abolis. Tous victimes ? De cette interrogation récurrente dans la conscience occidentale émerge un autre ressort psychologique : la peur. L'action terroriste peut être quantifiable, mais la peur de la violence est encore plus forte que la violence elle-même. La société devient celle de la peur, parce que nous ne comprenons plus le monde par rapport à notre propre expérience ou notre héritage, mais par ce qui nous est transmis comme symboles de défiance.

La peur provoque des bouleversements psychologiques et un travail de l'imaginaire plus affectant que la pression physique. Les terroristes ont recourt au corps et à sa mise en scène pour manipuler les esprits, stratégie qu'ils stigmatisent avec les techniques de combat

41 Sommier, Isabelle, *Le terrorisme*, Paris, Flammarion, 2000.

les plus archaïques. Peu importe les bombes de haute technologie. Rien ne frappe mieux l'humain que les images des lambeaux de peau, que l'idée d'une lame tranchant la chair humaine. Les terroristes cherchent à se distinguer par des effets psychologiques hors de proportion avec les conséquences physiques de leurs actions. Le processus de terreur consiste à attirer l'attention par l'horreur. Le seuil d'acceptabilité est volontairement transgressé pour créer un choc surdimensionné et déstructurant dans l'opinion publique⁴². La demande sécuritaire augmente au point d'atteindre un caractère quasi chimérique, l'œuvre de déstabilisation politique est à son paroxysme.

L'horreur est au cœur de cette stratégie car les occidentaux souffrent d'un mal profond. Refoulant toute notion de souffrance, ils n'auraient plus le courage d'accepter la violence et la mort. Ils exigent même que les militaires conduisent des guerres propres et exigent l'engagement avec zéro mort. Cette théorie est apparue au cours des années 1990. Avec la fin de la guerre froide et de la menace d'un affrontement généralisé, la justification de la guerre est devenue plus délicate au sein des opinions publiques occidentales. Il a fallu développer de nouveaux arguments pour obtenir le soutien de populations dont la propre survie n'était plus directement en jeu. Ainsi est né le théorème du zéro mort, où la supériorité technologique permet d'épargner la vie des soldats, même s'il s'agit d'un concept restrictif de zéro mort ami. La guerre doit être menée par des frappes aériennes et sans troupes au sol. L'expérience du Kosovo de 1999, sans perte pour l'OTAN, a renforcé cette conscience collective. Mais à vouloir rendre la guerre acceptable, on a lourdement abaissé le seuil de tolérance des conséquences des conflits armés. D'un slogan, on a voulu faire oublier que la mort était consubstantielle à la guerre, alors que les opinions publiques occidentales ont d'autant plus de mal à en accepter la réapparition brutale.

Le zéro mort est d'autant plus dangereux que ce début du XXI^e siècle est marqué par le retour de la guerre. D'intervention, préventive ou régionale, quel qu'en soit le paradigme, la guerre n'a pas disparu. Au lendemain des attaques du 11 septembre, en se plaçant volontairement sur un registre offensif, le gouvernement Bush a voulu montrer la force de sa détermination dans la lutte antiterroriste. « *La guerre contre le terrorisme* » proclamée par les États-Unis a été rapidement surclassée par « *la guerre contre la terreur* »⁴³. Le changement de dimension du terrorisme s'appuie sur un constat sans

42 Mannoni, Pierre, *De la peur au terrorisme*, Paris, Matrice, 2004.

43 Les concepts de guerre contre le terrorisme puis de guerre contre la terreur ont été développés par

équivoque : l'ampleur de la menace est sans aucune mesure avec une violence de type criminel. Les organisations terroristes ont atteint un tel niveau de destruction que la lutte contre le terrorisme semble devoir désormais s'articuler autour de moyens militaires⁴⁴. La guerre a fait son retour, même au sein des démocraties occidentales qui motivent l'utilisation de la violence armée par un droit inaliénable de légitime défense. En dépit de son caractère atroce, la guerre est présentée comme juste et utilement menée.

La métaphore guerrière n'est pas nouvelle pour évoquer la lutte contre la criminalité organisée. Mais dans la question terroriste, elle prend une dimension nouvelle. Formule incantatoire, plus qu'une stratégie claire, les occidentaux se sont lancés dans un conflit qui sera long et dont le succès final est très aléatoire. Cette stratégie d'union contre un ennemi aux contours mal définis permet aussi de nouer des alliances avec des régimes peu respectueux des droits de l'homme ou de cautionner des politiques répressives.

Les conséquences de cette politique coercitive ne sont pas sans susciter un certain trouble. En Occident, la guerre contre le terrorisme est le point de départ d'une offensive sans précédent contre les libertés individuelles. Le cadre de la défense des identités démocratiques s'est imposé, visant à consolider la croyance que c'était l'Occident et ses valeurs fondamentales qui étaient attaqués. Le terrorisme transnational a accéléré la mutation des codes et des procédures pénales. Les européens ont d'abord souhaité témoigner de leur solidarité à la nation américaine. La nature du terrorisme a servi à justifier une transnationalisation des politiques de lutte et a renforcé l'axe transatlantique. Malgré des voix discordantes en Europe, les Américains ont imposé leur perception des questions sécuritaires. Les mesures prises avec une célérité inégalée mettent en cause l'existence même de l'État de droit⁴⁵.

Passé l'illusion d'une victoire finale, le bilan est inquiétant. La menace jihadiste n'est pas contenue, au contraire elle s'est éparpillée. La perspective d'un retour en force des talibans en Afghanistan est de plus en plus d'actualité, l'État islamique bénéficie d'un arsenal suffisant pour s'opposer durablement à l'Occident. Surtout, la guerre contre le terrorisme est l'occasion d'une diabolisation à outrance de l'islam. Le danger de radicalisation n'est pas le seul fait des musulmans. La voie militaire et le socle idéologique

l'administration Bush pour désigner les opérations menées au lendemain des attentats du 11 septembre.

44 Chocquet, Christian, *Terrorisme : la démocratie en danger?*, Paris, Vuibert, 2011.

45 Paye, Jean-Claude, *La fin de l'État de Droit*, Paris, La Dispute, 2004.

occidental alimentent aussi les rangs de la contestation violente. Dans de nombreux pays musulmans, la guerre contre le terrorisme apparaît comme un combat contre l'islam.

La terreur au nom de l'islam.

L'islamisme, dans sa version moderne, est né au tournant du XX^e siècle. Il cherche à islamiser ou à ré-islamiser l'environnement social, familial ou professionnel. D'abord exprimé en terme antioccidental mais progressiste, le discours s'est peu à peu radicalisé face à l'impossibilité pour des strates entières de population d'accéder à une représentation politique ou tout simplement de bénéficier des bienfaits matériels de la modernité. Dans le concert contestataire, certains passent du prosélytisme à l'action violente : ce sont les terroristes, d'autant plus dangereux qu'ils érigent méthodiquement une société en marge des communautés nationales, rejetant *de facto* l'intégration.

Le combat des radicaux s'inscrit dans la durée d'autant plus facilement que le danger s'est éparpillé avec la possibilité de multiplication des frappes de faible intensité. Il s'insère dans un contexte religieux mythique de « *Guerre cosmique* »⁴⁶, des conflits qui dépassent les simples intérêts des hommes et qui évoquent les grandes batailles d'un passé légendaire. Ce qui le rend particulièrement sauvage et implacable, c'est justement cette transposition du principe de guerre divine dans le cadre de batailles politiques contemporaines. Si chacun voit le monde comme la confrontation du Bien contre le Mal, alors tout peut s'expliquer. L'Autre est accusé de tous les maux. Néanmoins, le terrorisme islamiste est profondément politique. Bien que formulé dans des termes religieux, ce discours prend racine dans les difficultés économiques et sociales de l'époque actuelle.

Changement d'ordre stratégique, changement d'ordre sociologique également. Ce mouvement est issu du monde moderne. La foule qui suit les islamistes vit au cœur de la modernité et aspire à l'opulence occidentale. C'est un phénomène urbain qui séduit des personnes orientées vers la modernité. Le terrorisme islamiste recrute d'abord dans les universités. Ils sont jeunes, mobiles et développent un degré certain de modernité d'esprit. Mais cette population survit généralement dans une précarité faite de petits métiers et de chômage, dans des ghettos, dans la frustration sociale et identitaire d'une société qui ne

46 Burke, Jason, *Al-Qaïda : la véritable histoire de l'islam radical*, Paris, La découverte, 2005, p. 43.

peut accéder aux biens de consommation. Conjonction entre un niveau intellectuel avancé et une détermination morbide, le choix du sacrifice rend ces hommes extrêmement dangereux⁴⁷.

Dans une présentation de l'islam à forte connotation moralisatrice, les activistes replacent l'homme et la communauté des croyants au cœur du combat. L'islamisme radical entend revenir à la pureté originelle de l'islam et insiste pour une application stricte de la loi coranique. Il poursuit par la condamnation du modèle occidental et se concentre sur les mœurs, tout particulièrement par un contrôle absolu des femmes. Le discours radical se contente de développer une morale religieuse conservatrice. Il est minoritaire mais suscite l'intérêt d'autant plus facilement qu'il s'appuie sur une violente critique de la corruption et de l'inefficacité des régimes musulmans.

Dans la multitude des mouvements terroristes islamistes, al-Qaïda s'est imposée comme un label, le véritable fer de lance de l'action anti-occidentale. Longtemps, ce nom ne fut connu que des seuls spécialistes. Aujourd'hui, il a envahi notre quotidien, si bien qu'il est parfois difficile de cerner exactement ce qu'est cette nébuleuse. Al-Qaïda est bien plus qu'une force terroriste opérationnelle. C'est une vision du monde, un emblème de guerre. Son émergence est certes contemporaine, mais elle n'en est que plus radicale au sein des minorités qui s'y reconnaissent. Avec l'irruption des nouveaux guerriers de l'islam, al-Qaïda a été comme ringardisée. Mais, l'organisation demeure la matrice de nombreuses organisations subversives. Elle conserve des capacités de résilience et continue de promouvoir des objectifs ambitieux de déstabilisation.

L'Occident, en grande partie sécularisée, a perdu de sa combativité religieuse. Pourtant, le religieux favorise aussi la construction identitaire. Les références glorieuses des martyrs favorisent la cohésion sociale pour des individus qui se reconnaissent dans des valeurs censées représenter ce qu'ils ont de plus puissant et de plus honorifique. Le martyr traditionnel avait déjà permis de mobiliser les ressorts de la religion pour ériger la nation islamique. La nouvelle structure jihadiste a permis l'édification d'un nouveau type de martyr. La diaspora islamique a transposé le rêve de reconstruction islamique nationale vers une échelle mondiale. Ce nouveau « *martyr d'Allah* »⁴⁸ se nourrit des crises des

47 Roy, Olivier, *L'échec de l'islam politique*, Paris, Seuil, 1992.

48 Khosrkhavar, Farad, *Les nouveaux martyrs d'Allah*, Paris, Flammarion, 2002.

sociétés musulmanes. Les communautés sont doublement influencées : par leur société d'origine pour la première génération, par les sociétés d'accueil pour leurs enfants. De fait, une nouvelle dynamique d'islamisation a pu se développer. La grande majorité adopte les orientations culturelles autochtones. Mais, une minorité épouse une nouvelle forme de radicalisation parce qu'elle se sent marginalisée et stigmatisée. Les réactions identitaires permettent de s'inscrire symboliquement dans une culture originelle et de conférer à l'existence un sens fort, d'autant plus prégnant que ces individus évoluent dans des sociétés de plus en plus vouées à l'anomie. Cette frange radicale ne vise pas l'édification d'une nation islamique, mais la construction d'une communauté transnationale des croyants qui transcende les conflits locaux perçus comme un double jeu occidental pour renforcer sa mainmise sur le monde musulman. Les organisations islamistes se fondent sur la fidélité entre des individus intégrés dans une congrégation transnationale et virtuelle de croyants, un concept impossible à cerner dans la logique nationale occidentale. Le martyr se distingue par le sacrifice qu'il accomplit pour rejoindre la terre du jihad et mourir pour la défense de l'islam. Un nouvel imaginaire se développe autour du sacrifice meurtrier, élément clé de la lutte contre l'Occident, dans un choc de perception de la valeur humaine.

La mort suicidaire comme révélateur du lien social.

La violence et l'horreur sont intrinsèques au terrorisme. Avec l'effondrement des grandes idéologies politiques du XX^e siècle, la religion est redevenue un ressort essentiel de l'activisme terroriste. Les changements économiques ou sociaux brutaux ont affecté avec force les zones déshéritées. La religion s'est imposée comme ultime espace de contestation. La révolution iranienne de 1979 a favorisé cette renaissance dans le monde musulman. Mais il ne s'agit nullement d'un phénomène exclusif à l'Iran, au Moyen-Orient ou à l'islam. Toutes les religions sont affectées, même si au cours des deux dernières décennies la question islamique est devenue la principale menace.

Dans le terrorisme islamiste, la mort se veut absolue, quand la peur de la mort est l'angoisse suprême des sociétés occidentales⁴⁹. La sécularisation sociétale ne permet plus de surpasser cette angoisse par le réconfort spirituel. Fuir la mort semble être la tentation

49 Ariès, Philippe, *Essai sur l'histoire de la mort en Occident, du Moyen-Age à nos jours*, Paris, Seuil, 1975.

suprême de l'Occident quand l'islam promet de la domestiquer et à transformer le délétaire en un moteur au service des croyants. Vouloir la mort apparaît souvent comme un acte de folie et le sacrifice meurtrier est donc un acte totalement irrationnel. Mais le terrorisme suicidaire développe une logique sociétale opposée à l'individualisme occidental et affirme une intégration excessive de l'individu dans la société. C'est cet attachement sociétal profond qui conduit à la situation de mort volontaire. En portant le suicide sur le registre altruiste, les candidats à la mort volontaire brisent aussi le capital social tel que nous voulons le percevoir.

Le suicide fut longtemps assimilé à une pathologie mentale. C'est bien plus que cela. Il possède en lui une valeur affective et éthique, une signification existentielle. Émile Durkheim définit le suicide comme « *tout cas de mort qui résulte directement ou indirectement d'un acte positif ou négatif accompli par la victime elle-même et qu'elle savait devoir produire ce résultat* »⁵⁰. Le point commun entre toutes ces morts est que le sujet renonce à l'existence. Pourtant, le suicide porte une force en lui. Les causes du suicide ne sont pas endogène à l'individu, mais le situent dans sa condition sociale. Le suicide résulte de l'environnement et de la situation des individus suivant qu'ils sont plus ou moins intégrés. Si le suicide peut symboliser un détachement profond, plus ou moins brutal, il marque, dans un certains cas, une intégration excessive. Le candidat à la mort volontaire s'accomplit dans un geste entièrement tourné vers les siens.

Longtemps, la problématique du terrorisme suicidaire est restée ignorée des sociétés occidentales. Elle semblait cantonnée au Moyen-Orient et beaucoup ne voulait y voir que l'expression du fondamentalisme islamique⁵¹. C'est à peine si on notait une inflation du phénomène au Sri Lanka à partir de 1987, son extension en Palestine, en Turquie, plus tard en Tchétchénie.

Le terrorisme suicidaire est aujourd'hui une arme prisée des activistes islamiques. L'usage de la mort suicidaire résulte d'une stratégie qui n'est pas le fait de déséquilibrés mais un choix délibéré et conscient. Elle fut d'abord développée dans une lutte contre les

50 Durkheim, Emile, *Le suicide*, Paris, PUF, 1930, p. 3.

51 En France, rares étaient les personnes qui pouvaient se remémorer l'attentat dont avait été la cible la force française d'interposition au Liban en 1983 et qui avait fait 58 victimes parmi les troupes parachutistes.

nations démocratiques⁵². Aujourd'hui encore, les candidats au suicide sont lancés dans un objectif de déstabilisation physique et morale de l'ennemi. Finalement, l'examen suggère un alignement, au moins partiel, sur le mode de fonctionnement de n'importe quelle organisation militaire. C'est un phénomène politique avant d'être religieux. Les attentats-suicides ne sont pas liés à un fanatisme ou une manipulation mentale, mais l'expression d'une haine démesurée. Ce combat dépasse le cadre des conflits locaux pour exprimer un rejet violent et systématique de tous les impies, étrangers ou nationaux, dès lors que ces individus ne s'inscrivent pas dans le même cadre de valeurs.

Deux éléments, l'un macro-sociologique, l'autre individuel et psychologique, permettent d'expliquer ces trajectoires. D'une part, l'incapacité de résistance à produire les effets escomptés (la libération des terres de l'islam) pousse la résistance islamique vers une fuite en avant mortifère. D'autre part, l'individu qui ne perçoit plus d'alternative possible à ce qui est vécu comme une humiliation absolue trouve à ce drame une issue dont il a au moins le contrôle et qui est, de toute façon, victorieuse : la mort en « martyr ». Il renonce à être un espoir terrestre de changer l'ordre politique et social pour rejoindre la communauté céleste de ceux qui se sont purifiés, voire rachetés de leurs échecs, par ce sacrifice volontaire et meurtrier.

La psychologie des candidats confirme qu'il ne s'agit nullement d'un endoctrinement mais davantage le symbole d'un traumatisme originel et d'un enracinement culturel où le sacrifice de soi occupe une place fondamentale. L'auteur de l'acte n'est pas un aliéné ou un dément. Généralement, il est d'un niveau intellectuel moyen voire élevé, symbole d'un mal tenace lié à un traumatisme sociétal profondément ancré. Néanmoins, dans ce tableau, la femme tient un rôle ambiguë, souvent victime d'une manipulation psychologique. L'islam ne place pas les femmes à l'égal de l'homme. Dans une terrible surenchère stratégique et psychologique, certains instrumentalisent cette population pour l'entraîner volontairement dans la mort. Car, si les hommes martyrs gagnent le paradis, les femmes agissent uniquement dans le but d'expier une faute. Même dans la mort, elles continuent d'être volontairement rabaisées⁵³.

52 Pape, Robert. A, *Dying to win, the strategic logic of suicide terrorism*, Random House, New York, 2005.

53 Victor, Barbara, *Shahidas, Les femmes kamikazes palestiniennes*, Paris, Édition Flammarion, 2002.

Dans la modernité avancée où nous vivons, le terrorisme a changé de paradigmes. Phénomène complexe, il se définit désormais dans le cadre de la transnationalisation criminelle, comme une forme de violence métapolitique. La mondialisation des échanges, matériels et virtuels, ouvre des perspectives de terrorisation jusque-là inconnues. Par l'intermédiaire des nouvelles technologies, les agents de la terreur jouent des frustrations sociales et identitaires pour contester la hiérarchie mondiale. Une guerre sournoise, aux contours flous mais affichant des ambitions démesurées s'est développée entre les organisations terroristes et l'Occident.

Paradoxalement, à l'heure de la technologie « toute puissante », cette guerre redonne à l'humain toute sa centralité. Dans le « *village planétaire* »⁵⁴, le temps uniforme de la modernité s'oppose à une perception du monde ancrée dans des croyances ancestrales.

Dans cette guerre des valeurs, l'islam s'est affirmé comme l'opposant le plus virulent à l'hégémonie occidentale. D'abord, parce que le monde musulman subit politiquement la suprématie de l'Occident. D'autre part, ses valeurs et codes contredisent le monopole mondial de la pensée unique et offrent des nouvelles perspectives d'émancipation et de reconnaissance. En réussissant une improbable connexion entre religion et modernité avancée, les terroristes portent un combat politique sur le domaine du symbolique, mis en scène avec les moyens de la modernité, ceux-là même censés promouvoir la prétendue domination morale et matérielle de l'Occident. Apôtre de la violence absolue, ils offrent un spectacle tout aussi extrême, où la mort s'offre le premier rôle. Les terroristes islamistes jouent de cet écart de temporalité, en transportant ce combat sur les affects psychologiques occidentaux.

Nous proposons les hypothèses suivantes :

Le terrorisme est un phénomène politique. Il n'est pas l'expression d'un choc de civilisations mais une lutte pour le pouvoir temporel. Dès l'émergence du phénomène au I^{er} siècle de notre ère, l'étrange symbiose entre religion et politique, l'espoir d'une récompense spirituelle, ont servi à faciliter et à justifier le passage à l'acte violent. Mais

54 Le village planétaire, ou village global (*Global Village en anglais*) est une expression lancée par le philosophe et sociologue canadien, Marshall Mac Luhan (1911-1980), tiré de son ouvrage *The Medium is the Message* paru en 1967. Elle fut employé pour qualifier les effets de la mondialisation et des médias.

quel que soit la rhétorique philosophique, l'idéal politique est sous-jacent à chaque explosion de terreur.

Dans la « phase aiguë de modernité » où nous vivons, le terrorisme est un phénomène complexe, expression des frustrations identitaires, politiques et sociales. Si les motivations et les objectifs sont pluriels, ne facilitant pas une définition unanime, on retrouve néanmoins dans chaque explosion de violence, l'outrance et la disproportion, caractéristiques d'une violence absolue.

La menace islamiste, symbolisée par la mouvance al-Qaïda, se manifeste comme un contre-pouvoir à une perception occidentale unilatérale du monde. Né au début du XXe siècle, en réponse à l'hégémonie coloniale, l'islam politique est radical puis combattant en réponse au déni de représentation des régimes laïcs autochtones. Aujourd'hui, plus qu'un groupe terroriste, al-Qaïda est un label, une vision du monde, et une source d'inspiration pour de nombreux musulmans révoltés.

« Partenaire traditionnel » du terrorisme, les médias, via les nouvelles techniques d'information et de communication, offrent de nouvelles perspectives politiques. L'enjeu porte désormais sur la maîtrise complète du système communicationnel. Les hommes comme le savoir sont au cœur d'une lutte d'influence entre terroriste et gouvernant.

La mort s'impose comme un enjeu politique. Alors que l'Occident rejette et nie la mort comme jamais, adopte le « zéro mort », le retour du martyr sur la scène publique conforte une fabrique de l'exemplarité au service d'une cause elle-même politique. L'islam par son passé de martyr est à même d'utiliser ces enjeux contemporains du martyre.

Le suicide altruiste est une arme de communication politique en réponse au déni de mort occidental. Loin des clichés d'individus rustres, l'arme du suicide meurtrier montre une détermination militaire extrême, dans une situation politique dégradée. Pourtant, l'engagement des bombes humaines rompt le capital social, créant les conditions d'une haine infinie, autrefois entre deux nations, aujourd'hui entre les communautés d'un même pays.

Le terrorisme est un danger pour les démocraties occidentales. La guerre contre le terrorisme est une réalité qui dépasse le poids des mots. Elle est devenue le symbole d'une volonté jusqu'au-boutiste et d'une arrogance des politiques occidentales, au détriment de leurs propres fondements. Le terrorisme ne gagne pas tant par sa capacité destructrice que par cette aptitude à détruire des pans des sociétés adverses.

La thèse que nous soutenons ici est que :

Le terrorisme islamiste n'est pas l'expression d'une problématique de civilisations ou de religions. C'est l'expression d'un conflit de temporalité, c'est-à-dire d'un combat pour le pouvoir temporel. Violence politique, le terrorisme répond à la mondialisation elle-même excessive. Contre le monopole mondial de puissance, les terroristes islamistes se sont adaptés au réseau universel et manient les ressources qui sont celles du système, tout en disposant d'une arme fatale, leur propre mort. L'islamisme radical combattant se veut une réponse à une modernité inaccessible par un retour aux valeurs traditionnelles. Face à une conception post-moderne des relations sociales occidentales et au déni de la mort, les terroristes islamistes repositionnent l'homme au cœur du combat sociétal et jouent de leur mort comme une arme de communication politique. Ils entraînent un redéploiement et une nouvelle représentation du rapport à la mort en général, et à la mort sacrée en particulier. Ce rapport se sécularise et se politise. Ces mouvements provoquent une recherche de nouvelles réponses politiques écrites dans une syntaxe religieuse.

TITRE 1. LE TERRORISME : UN CHOC DE CIVILISATIONS ?

CHAPITRE I.

APPROCHE HISTORIQUE DU TERRORISME.

La violence terroriste n'est pas récente. Dans l'Histoire, quelles que soient leurs aspirations, des activistes ont su distiller les mêmes ingrédients d'horreur et de mort, signifiant que le terrorisme est une technique aussi vieille que la guerre. Il n'est pas une philosophie, mais bien un acte de combat dans le cadre d'une action subversive de déstabilisation politique. Dès les premières sociétés organisées, la terreur fut donc développée comme un instrument de dissuasion et de châtement. Le procédé a toujours provoqué des réactions violentes, suscitant indignation, incompréhension et horreur. Cependant, il continue d'exercer une étrange fascination. Ce magnétisme est consubstantiel à la difficulté de l'interpréter, même si dans chaque explosion terroriste, on retrouve les mêmes ingrédients : inhumain et irrationnel. La guerre, même civile, est prévisible, elle survient au grand jour. Il reste possible d'en distinguer les belligérants. Les traits du terrorisme sont l'anonymat et la violation de la norme.

Le mot lui-même a un passé. Au cours des siècles, « *terrere* » du latin « *faire trembler* », est une composante récurrente de l'exercice du pouvoir. Il ne fait sa réapparition qu'en 1796 dans « *Le néologiste français ou vocabulaire portatif des mots les*

plus nouveaux »¹. Il désigne alors la doctrine française du gouvernement de la Terreur qui mène une lutte intense et violente contre les contre-révolutionnaires. Le lien avec la Révolution française est établi. Il s'agit alors d'un mode d'exercice du pouvoir et non un moyen d'action. C'est au XIX^e siècle que le terme évolue pour ne plus signifier exclusivement une action d'État, mais inversement un moyen de lutte contre le pouvoir. Surtout, il se charge d'une connotation négative et devient péjoratif.

Aucune société n'a le monopole du terrorisme. En Europe, en Russie, en Amérique latine, aux États-Unis ou en Afrique, tous les territoires ont connu ou connaissent encore l'usage de la terreur. Aujourd'hui, ce que l'on entend par terrorisme constitue essentiellement un phénomène « d'en bas ». Pourtant, la composante « d'en haut », le terrorisme d'État, l'emporte au cours des siècles et a fait infiniment plus de dégâts.

Contrairement à une idée répandue, le terrorisme ne répond pas à des principes religieux, mais bien politiques. Néanmoins, l'histoire rappelle cette étrange symbiose entre les deux faits². Au cours des siècles, la relation politico-religieuse est omniprésente. Même au XIX^e et XX^e siècles, le terrorisme d'État (marxisme, fascisme ou maoïsme) usa de la religion séculaire, avant le retour d'une piété plus traditionnelle à la fin du XX^e siècle. L'espoir de récompenses spirituelles a servi (et sert encore) à justifier et à faciliter un passage à l'acte violent. Les mouvements confondent délibérément les aspirations politiques avec une base religieuse qui facilite notamment le recrutement.

Quelle que soit la rhétorique philosophique ou confessionnelle, de tout temps, l'idéal politique est sous-jacent à chaque explosion de violence. Le terrorisme n'est l'expression ni d'un choc de civilisations, ni de religions. Il est l'instrument d'une politique, un outil dans le cadre d'une lutte sans concession pour la domination temporelle.

1 David, Charles-Philippe et Gagnon, Benoît, sous la direction de, *Repenser le terrorisme : Concept, acteurs et réponses*, Laval, Les Presses Universitaires de Laval, 2007, p. 140.

2 Chaliand, Gérard et Blin, Arnaud (sous la direction de), *Histoire du terrorisme, de l'Antiquité à Al Qaida*, Paris, Bayard, 2004, p. 61.

1.1 – Un fait politique teinté de religiosité.

Dès sa genèse, l'utilisation de la terreur fut étroitement liée aux mouvements divins. Le fait que les premières organisations connues aient été d'essence religieuse rappelle que les aspirations divines jouent un rôle substantiel dans le développement terroriste. Car le messianisme, quel qu'il soit, vit dans l'espérance d'un événement, généralement violent, l'eschatologie révélant l'avènement d'une nouvelle ère sur terre. La technique terroriste détermine cet acte de transformation radicale. Ainsi dès son apparition, le terrorisme s'épanouit dans cette étrange relation entre politique et religieux.

1.1.1 - Une première syntaxe.

La première organisation usant de la violence terroriste comme d'un instrument de combat politique apparaît en Palestine, au I^{er} siècle de notre ère. Flavius Josèphe³ témoigne des prodromes de la pratique systématique de la terreur et de l'apparition du meurtre suicidaire. Devenus le symbole de partisans et de fanatiques, les zélotes, « *ceux qui brûlent de zèle pour le dieu d'Israël* », se retrouvent dans une des 4 sectes « philosophiques » de Judée ; une faction dissidente extrémiste vivant dans la plus stricte observation de la Thora. Déterminés à libérer le territoire de Judée de l'occupation romaine, ils utilisèrent le terrorisme pour déclencher un soulèvement populaire entre 4 av. J.-C. Et 70⁴ apr. J.-C.

Le fondateur du mouvement des zélotes serait un certain « Juda » de Galilée. L'organisation prit corps au cours de la rébellion juive de l'an 6 contre la présence romaine. Leurs premières actions furent donc dirigées contre l'autorité impériale. Mais dès les premières émeutes, les légions de Rome envoyées en renfort écrasèrent les insurgés. Pour les dissuader de toute nouvelle révolte : près de 2000 furent crucifiés⁵. Malgré ces débuts désastreux, la secte survécut.

Les zélotes réapparurent vers l'an 60 alors que débutait la guerre entre juifs et romains. Les descendants de Juda prirent la tête du mouvement. Bien organisés, leur force fut de savoir canaliser la violence latente née de l'humiliation ressentie par les juifs, puis de

3 Historiographe judéen du I^e siècle, in Vidal-Nacquet, Pierre, *FLAVIUS JOSEPHÉ et la guerre des juifs*, Lisieux, Collection Bayard-BNF – Guerre et religion, 2005, p. 53.

4 Victor, Jean-Christophe, *Les dessous des cartes, Atlas géopolitique*, Paris, Tallandier, 2006, p. 167.

5 Vidal-Nacquet, *op. cit.*, p. 56.

pouvoir l'organiser et la diriger contre les romains et ceux qu'il assimilent à des traîtres à la communauté judaïque. En se comportant en fidèles serviteurs de Dieu, la secte acquit une importante popularité dans les classes populaires et chez les jeunes qui constituèrent sa base de recrutement. Leur usage de la terreur fut relativement élaboré. Les zélotes commirent plusieurs assassinats de personnalités politiques et religieuses, tout en cherchant à s'assurer un soutien des masses par des actions plus symboliques.

Les zélotes organisèrent une lutte armée sous forme de guérilla urbaine et usèrent de l'arme psychologique. Pour désigner les zélotes Flavius-Josèphe parle des « *Sicarii ou homme dague* »⁶, du mot « *Sicarius* » celui qui tue avec une dague, la « *sica* ». Ils agissaient n'importe où et n'importe quand. Mais ils privilégièrent les actions en pleine foule, lors des jours de fêtes. Leurs victimes étaient ainsi égorgées dans le cœur même de Jérusalem ou des autres grandes cités. Ces missions furent assimilées à des actes de suicide car les auteurs étaient immédiatement capturés, crucifiés ou brûlés vifs, généralement après avoir été torturés. Mais ce mode opératoire contribua à développer un fort sentiment de vulnérabilité dans l'ensemble de la population.

L'autre force des zélotes fut de vouloir combattre leur ennemi en dépit de tous les dangers, leur assurant en ce sens un degré élevé de popularité. A plusieurs reprises, l'armée romaine captura des rebelles qu'elle tortura avant de les laisser agoniser. Loin de terrifier les ardeurs zélotes, ce genre d'action sembla au contraire les galvaniser⁷. Un des faits marquants fut la tentative d'assassinat du gouverneur romain de Judée, Hérode. Dès lors, les zélotes seront perçus par les autorités comme une menace pour leur statut et leur sécurité. En 70 apr. J.-C. la destruction du temple de Jérusalem, sous la conduite de leur chef Eléazar, plus de 1000 membres, hommes et femmes, résistèrent dans la forteresse de Massada⁸. Acculés par les troupes romaines, ils choisirent de se donner la mort plutôt que de tomber aux mains ennemis.

Le zélate se définit comme un nationaliste radical et violent. Appelant au retour du Royaume divin, les adeptes de ce mouvement estiment devoir hâter sa venue par des actions violentes. La mort de leurs ennemis, la leur ou celle de leurs proches les laissent

6 Laqueur, Walter, *Terrorisme*, Paris, Presse Universitaire de France, 1979, p. 16.

7 Chaliand et Blin, *op. cit.*, p. 62.

8 Massada est une forteresse située en Israël, au sommet d'une montagne isolée dans le désert de Judée.

indifférents et témoignent d'une volonté inébranlable et d'une foi profonde. La rébellion zélote figure comme la première organisation à développer un projet politique sous-jacent à des actions religieuses. Comme force religieuse, ils cherchèrent à imposer, souvent par la contrainte, un strict respect théologique. Leurs premières actions violentes se firent contre leurs coreligionnaires qui ne pratiquaient pas la religion de façon suffisamment rigoureuse. Comme force politique, ils souhaitaient arracher l'indépendance de leur pays.

Ainsi, dès son apparition, le terrorisme est un phénomène qui lie politique et religieux. On perçoit déjà cette confluence entre deux luttes. Il y a d'abord l'éternelle recherche des hommes pour le pouvoir politique. Ensuite, c'est un ensemble de normes et de principes aptes à guider les humains dans leur quotidien, comme un modèle de conduite à suivre et qui ne peut être remis en question⁹.

1.1.2 - L'extension à l'islam.

En 632, à la mort du prophète, l'islam connaît sa première crise. Mahomet ne s'est jamais considéré comme divin et ne laissa aucune directive quant à sa succession. Les musulmans s'accordèrent pour désigner un « *khalifa* », un lieutenant du prophète. Après moult discussions, ce fut Abû Bakr, un des premiers convertis et un des plus respectés qui fut choisi, créant ainsi de façon presque insidieuse l'institution du califat¹⁰. Certains musulmans estimèrent que la succession du prophète aurait dû revenir à Ali, cousin et gendre de Mahomet, convaincus que ses qualités personnelles et sa légitimité familiale en faisaient l'héritier légal. Ce groupe fut appelé « *Chî'atu Alî* », le parti d'Alî, puis plus simplement « *Chî'a* » littéralement « *ceux qui accompagnent les vrais héritiers du prophète* »¹¹.

Lors de son apparition, la « *Chî'a* » est essentiellement une faction politique regroupant l'ensemble des partisans d'un candidat au pouvoir, sans doctrine religieuse spécifique ou distincte. Mais rapidement, certains estimèrent que la communauté prenait

9 Rodinson, Maxime, in Lewis, Bernard, *Les Assassins, Terrorisme et politique dans l'Islam médiéval*, Paris, Complexe, 1984, p. 8.

10 Le califat est le territoire reconnaissant l'autorité du calife, successeur du Prophète dans l'exercice du pouvoir politique.

11 Chauvin, Gérard, *Chiisme*, Grez sur Loing, Pardès, 2005, p. 16.

une mauvaise direction, loin de la société idéale, de justice et d'égalité, conçue par Mahomet. Seul un retour de la famille du Prophète permettrait de retrouver le message originel et authentique de l'islam. En 656, Alî devint finalement calife, mais son règne fut troublé par des guerres civiles. Assassiné en 661, le califat passa aux mains d'une famille rivale, les Omeyyades. Le parti d'Alî ne disparut pas pour autant. Des musulmans continuèrent de prêter allégeance aux membres de la famille du Prophète comme chefs légitimes. Leurs revendications prirent un caractère de plus en plus religieux, voire messianique. Ils donnèrent naissance au plus grand schisme religieux de l'islam¹².

La question est récurrente dans l'histoire, et source d'un antagonisme profond et violent au cœur de l'islam. La communauté des croyants qui se devait d'être unie, se déchire pour une question qui dépasse le stricte cadre théologique, c'est-à-dire un combat pour la domination politique sur « *l'oumma* ».

La première moitié du VIII^e siècle fut une période d'intense activité chez les chiïtes, notamment parmi les extrémistes. Leur programme était clair : renverser l'ordre existant et installer l'imam de leur choix à la tête de la communauté. Si la majorité des mouvements disparue dès la fin du même siècle, certains réussirent à perdurer. La scission décisive entre extrémistes et modérés se produisit en 765 à la mort du sixième imam. Pour des raisons obscures, son fils aîné Ismâ'il fut déshérité au profit de son frère Mûsâ. La lignée de Mûsâ continua de dominer jusqu'au douzième imam qui disparut vers 873 et demeure « l'imam attendu » pour la grande majorité des chiïtes. Un autre groupe se rangea derrière Ismâ'il : les ismaéliens.

La secte ismaélienne prônait un strict respect du Coran, de la tradition et de la loi. Les ismaéliens se présentèrent comme un mouvement d'opposition bien organisé, capable de renverser le pouvoir établi pour laisser place à une société nouvelle et juste, dirigé par l'imam héritier du Prophète. Ils s'implantèrent dans diverses régions, Égypte, Syrie, jusqu'en Irak et au Yémen. Au Caire, la doctrine gagna en influence et devint un danger pour le pouvoir. L'invasion turque des seldjoukides au XI^e siècle fut à l'origine d'un nouvel

12 L'histoire du chiïsme est notamment marquée par une tentative d'opposition au pouvoir omeyyade, dirigée par Husayn, fils d'Alî et son épouse Fâtima, fille du Prophète et qui a entériné le schisme avec les sunnites. En 680, dans la cité de Karbala, Husayn et son armée affrontèrent les troupes du calife Yazid qui les massacrèrent. Près de 70 personnes périrent. Seul un de ses fils, Alî, le futur quatrième imam en réchappa. Aujourd'hui encore, les chiïtes entretiennent le souvenir de cette tragédie par de grandes démonstrations publiques de deuil, lamentations rituelles ou auto-flagellations. Car selon eux, le tort causé par la mort d'Husayn ne peut s'exprimer que par la douleur physique, in Chauvin, *op. cit.*, p.11 - 74.

empire et de transformations économiques, sociales et culturelles extrêmes. Si leur puissance militaire réussit à garantir l'orthodoxie sunnite de toute remise en question sérieuse, elle n'empêcha pas l'émergence des mouvements contestataires. L'ismaélisme se démarqua par une violente critique du pouvoir, proposant une nouvelle stratégie de révolte. Elle s'exprimera sous l'influence d'Hassan ibn al-Sabbah¹³.

Hassan ibn al-Sabbah naquit dans une famille chiite vers 1034 à Qum (Iran). Son père était un riche commerçant lié aux ismaéliens, et Hassan en apprit la doctrine. Il s'insurgea contre la foi sunnite, alors que le chiisme était à peine toléré. Ses diatribes contre le pouvoir l'obligèrent à fuir vers l'Égypte où il resta environ trois ans. Il semble qu'il eut des démêlés avec les autorités et fut emprisonné. Il réussit à s'évader et gagna la région de l'Iran actuelle. Elle était habitée par une population guerrière et indépendante que le pouvoir central considérait comme étrangère et dangereuse, et qu'il ne put jamais soumettre. Il y fonda plusieurs madrasas afin de former les jeunes fonctionnaires de l'empire aux sciences religieuses. Remarquable administrateur, il renforça son influence envers le vizir local. Mais en se ralliant aux Seldjoukides, celui-ci devint l'ennemi de Hassan.

Hassan redevint un fugitif à la recherche d'un refuge sûr. Il jeta son dévolu sur le château isolé d'Alamut, alors aux mains d'un Chiite, Hussein Mahdi. Hassan envoya ses hommes dans la vallée d'Alamut pour en convertir les habitants. Profitant de cette situation, de nombreux ismaéliens commencèrent à investir pacifiquement la forteresse. Mahdi voulut les expulser mais dut céder sous leur pression. Informé des événements, Hassan s'y installa discrètement alors que la majeure partie de la garnison s'était convertie à l'ismaélisme. Isolé, Mahdi dut abandonner le pouvoir. Sans avoir à combattre, Alamut devint de fait le centre politique ismaélien.

Depuis son fief, Hassan s'assura le soutien des populations locales plus facilement que celles-ci, pauvres et rurales, subissaient le joug des petits seigneurs. Puis, il s'implanta auprès des autorités usant selon le cas de persuasion ou de force. Progressivement, tous les points stratégiques de la région tombèrent. Son ambition et ses succès l'incitèrent à poursuivre son prosélytisme au-delà des frontières, notamment vers les sunnites, au cœur

13 Chaliand et Blin, *op. cit.*, p. 68.

même de ceux qui rejetaient le chiisme. Cette rencontre débouche sur le premier acte violent contre le pouvoir.

A Sâva, les ismaéliens tentèrent de convertir le muezzin. Devant son refus, ils l'assassinèrent¹⁴. La réponse du vizir, Nizâm al-Mulk fut impitoyable. Le meneur fut arrêté, exécuté et son corps traîné dans les rues de la ville. Pendant que le pouvoir préparait une offensive sur Alamut, Hassan organisait une action contre le vizir lui-même. Bien que parfaitement renseigné, celui-ci ne sut pas suffisamment se protéger. Son assassinat durant le ramadan (16 octobre 1092) constitua un des plus grands attentats terroristes de l'époque¹⁵. L'assassin de Nizâm al-Mulk, déguisé en soufi, parvint, avec une arme blanche, à déclencher un choc psychologique d'ampleur dans un empire qui avait pourtant eu écho de la menace. Ce meurtre marqua le début de la notoriété de Hassan et de son organisation qui donna son nom à l'acte commis contre le vizir, l'assassinat.

L'organisation ismaélienne devint la fameuse « *secte des assassins* », les pieux exécuteurs des mauvais musulmans. Pour frapper, les Assassins organisaient leurs exactions dans les lieux de prière ou sur les marchés. L'arme blanche était privilégiée. Non que le poignard était l'arme la plus sûre, mais parce le meurtre avait une dimension sacramentelle¹⁶. Les Assassins trouvaient dans leur sacrifice une raison d'être. Leur salut éternel et l'espoir de paradis dépendaient de leur dévouement.

La secte connut également une dérive crapuleuse en utilisant son « savoir-faire » pour rançonner les autres musulmans ou les croisés. Ils furent ponctuellement manipulés pour procéder à des assassinats¹⁷. Ces actions permettaient de financer leurs opérations et leur quotidien. Les Assassins prirent tous les risques mais ce furent leurs chefs qui en tirèrent les bénéfices. Leur force fut précisément de savoir semer la terreur, par une détermination sans faille et le courage face à la mort. Néanmoins, à terme, la situation politique complexe ne leur fut pas favorable. La stratégie basée sur l'utilisation des conflits se retourna contre eux. A partir du XII^e siècle, ils furent soumis à la pression du grand chef rassembleur de l'islam : Saladin. Ils tentèrent à plusieurs reprises de le tuer, sans succès. Au

14 Dans la région montagneuse du Kûhistan (entre l'actuelle Iran et Afghanistan), l'envoyé d'Hassan rencontra une population hostile au gouvernement central et réceptive au discours ismaélien. Le premier affrontement eut lieu dans la ville de Sâva, in Lewis, Bernard, *Les Assassins, Terrorisme et politique dans l'Islam médiéval*, Paris, Complexe, 1984, p. 80-81.

15 *Ibid.*, p. 85.

16 Laqueur, *op. cit.*, p. 17.

17 Conrad de Montferrat, roi de Jérusalem, fut assassiné en 1192, par deux ismaéliens, certainement à la demande de Saladin.

XIII^e siècle, victime d'une nouvelle guerre contre les Mongols et contre le pouvoir mamelouks, la secte est éliminée.

Pour Antoine Boustany, « *ces hommes ont été les premiers terroristes de l'histoire, et [...] en ont fait un moyen et un mode d'action* »¹⁸. La secte ismaélienne s'apparente ainsi à la première grande organisation terroriste. Ses membres furent novateurs dans l'utilisation planifiée, systématique et à long terme de la terreur.

Les Assassins avaient un projet politique bien défini. Ne pouvant lutter à armes égales contre le pouvoir sunnite, ils développèrent une méthode asymétrique, à partir d'une petite force disciplinée et dévouée, capable de frapper efficacement un ennemi considérablement supérieur. Leur stratégie visait à étouffer le pouvoir central par tous les moyens : propagande, conquête militaire, campagne de terrorisation contre des personnalités politiques ou religieuses, voire des populations. L'usage de la terreur occupa une place grandissante dans les choix tactiques. D'abord, parce qu'elle se conjugait avec certains aspects de la secte, comme le goût du secret. Ensuite parce que cette violence meurtrière fut couronnée de succès. Mais, pour inspirer et soutenir jusqu'à la mort ses disciples, celle-ci ne pouvait être qu'une religion. Le chiisme avec son passé de martyr et ses promesses d'un accomplissement divin permettait de développer un courage et un dévouement inconnus jusque-là¹⁹.

De ce mode d'action et la capacité à agir sans limite, les Assassins surent entretenir un sentiment de frayeur chez leurs adversaires. La publicité de leurs faits d'armes leur assura un degré élevé de notoriété. Cette réputation de tueurs suicidaires accentua la peur et leur conféra une aura sans commune mesure avec leur véritable capacité de nuisance. Mais elle fut suffisante pour convaincre des adversaires militairement plus forts à renoncer à toute action contre eux et s'assurer une paix durable. Comme pour toute organisation terroriste, cette peur irrationnelle leur permit de survivre pendant près de deux siècles alors que la secte n'avait pas le potentiel pour détruire le pouvoir.

La secte des Assassins ne fut pas la première organisation à recourir au terrorisme. Mais elle fut de loin, et pendant de nombreux siècles, la mieux organisée autour d'une stratégie de la mort axée sur trois effets majeurs. D'abord, un assassinat le plus

18 Boustany, Antoine, *Drogues de paix, drogues de guerre*, Paris, Hachette, 1993, p. 121.

19 Lewis, *op. cit.*, p. 176.

spectaculaire possible. Ils choisissaient de préférence les jours d'affluence, pour ébranler les esprits. Ensuite, l'infiltration en vue de créer une illusion d'omniprésence. Les Assassins se montraient partout où on ne les attendait pas. Enfin, la superstition facilite moult histoires et légendes, de telle sorte que l'on ne pouvait distinguer le fictif de la réalité²⁰.

Selon l'historien Bernard Lewis, les Assassins ont laissé une marque essentielle dans l'histoire de l'usage de la terreur²¹. D'abord, il ne s'agit nullement d'un phénomène isolé mais il s'inscrit dans une longue série de mouvements messianiques, suscités par de profondes angoisses et qui débouchent ponctuellement sur des explosions de violences de type révolutionnaire. En revanche, les Assassins représentèrent une des menaces les plus graves contre l'ordre politique, religieux et social. Hassan et ses disciples réussirent à capter le mécontentement et à le canaliser vers une idéologie et une organisation, où la cohésion, la discipline et la violence intentionnelle n'avaient jusque-là pas eu d'équivalent. Ils surent maîtriser les ressorts de l'affrontement asymétrique, et dans la technique de l'assassinat qui leur accorda une réputation et un prestige qui rejaillirent indéniablement sur leurs ambitions politiques.

Néanmoins, force est de reconnaître leur échec final. Les Assassins ne renversèrent pas le pouvoir établi et ne furent jamais en mesure de tenir des villes importantes. Leur exemple démontre les limites de l'action terroriste comme stratégie subversive globale. Contrairement à un conflit « ouvert », il est difficile d'en mesurer l'impact objectif. Le terrorisme est d'abord une arme de déstabilisation, plus qu'une source de rééquilibrage des forces ou de gain de terrain.

1.2 - L'encadrement politique du terrorisme.

Le fait terroriste existe bien avant que le mot ne fasse son apparition. Le terme apparaît pour la première fois en 1794, pour désigner la « *doctrine des partisans de la Terreur* »²². C'est donc sous la Révolution française qu'est popularisée la notion de terrorisme dans son acception moderne. Mais à la différence de son emploi dans le vocable

20 <http://anglesdevue.canalblog.com/archives/2007/08/19/5936647.html>, (page consultée le 19 février 2013).

21 Lewis, *op. cit.*, p. 185.

22 Chaliand, Gérard, *Les stratégies du terrorisme*, Paris, Desclée de Brouwer, 2002, p. 250.

contemporain, il bénéficie à cette époque d'une connotation positive et ne désigne originellement que la terreur d'État. La Révolution française enfante les droits de l'homme et élève la terreur au rang de vertu. Elle devient un instrument au service d'une politique. Au XIX^e, cette dimension inspire fortement les anarchistes russes. Le terrorisme d'en bas, celui des groupes violents de contestations du pouvoir, puise paradoxalement ses ressources idéologiques dans les idées de 1789 et de la terreur mise en œuvre par les classes dirigeantes.

1.2.1 - La terreur « d'en haut ».

Le « régime de la Terreur » dura moins d'une année, de 1793 à 1794, mais il domine tragiquement l'histoire de la Révolution française²³. En 1793, la France est dans une situation désastreuse. En guerre contre l'étranger, la situation politique intérieure est tout aussi précaire : conflit en Vendée contre les armées contre-révolutionnaires, pression populaire, équilibre politique instable. La Révolution est menacée de toute part. L'exécution du roi et la persécution des prêtres ont retourné l'opinion de la majorité des Français et des européens. La Terreur est donc votée comme un système visant à arrêter le maximum d'ennemis de la Révolution. Les procédures judiciaires deviennent plus expéditives, le champ des crimes contre-révolutionnaires élargi. Une loi provisoire instaure un gouvernement d'exception jusqu'à la paix. En janvier 1794, les armées révolutionnaires marchent sur la Vendée et met en œuvre une politique de terre brûlée. Puis le culte de la personnalité, inspiré par Robespierre, célèbre l'Être suprême. Le 10 juin 1794, la Terreur est durcie avec la création du tribunal d'exception et des comités de surveillance. La loi supprime la défense et l'interrogatoire préalable des accusés ne laissant que le choix entre l'acquittement ou la mort. C'est en juillet que, les députés craignant à leur tour d'être victimes de la Terreur, font arrêter Robespierre. Guillotiné le 28 juillet, sa mort clôt la période²⁴.

23 Simonin, Anne, *Le déshonneur de la République, une histoire de l'indignité 1791-1958*, Paris, Grasset et Fasquelle, 2008, p. 263-264.

24 Bouloiseau, Marc, *La République jacobine*, Nouvelle histoire de la France contemporaine, n°2, Histoire, Seuil, 1972, p. 106-113.

Le modèle révolutionnaire français marque la première utilisation stratégique et systématique de la violence par le pouvoir. La Terreur fut conçue comme une politique missionnaire, visant l'élimination physique des ennemis de la Révolution, et à réformer l'humain en chassant le vice de la société. Le culte de l'Être suprême devait être l'acte ultime de légitimation morale de cette entreprise, son succès devant conduire au succès final de l'idéal révolutionnaire. Mais s'agissant d'une entreprise personnelle, la chute de Robespierre entraîna la fin du régime, non du fait de ses adversaires, mais par ceux qui, bien que favorables, étaient menacés par cette monopolisation excessive de pouvoir.

En effet, elle affecta toutes les strates de l'appareil d'État, du pouvoir central jusqu'aux autorités locales. L'appareil terroriste s'exerça contre tous les individus, poursuivis jusque dans leurs opinions et leurs actes. Elle exigeait des exécutants intelligence et fermeté. Leur civisme devait les guider, bien plus que leur degré d'instruction. Au final, sa portée fut profondément injuste et subjective. Elle dépendait très largement des initiatives individuelles, sujettes à l'application des directives par les pouvoirs locaux, ironie d'un système politique qui prônait l'égalité. La Terreur d'État montre les limites d'un régime autoritaire qui ne peut contrôler tous les agents chargés d'appliquer localement des décisions générales, encourageant l'abus de pouvoir, le zèle et multiplient les effets dévastateurs du régime.

En dépit d'une acception différente, le terrorisme révolutionnaire français partage deux similitudes avec le phénomène contemporain. En premier, la Terreur ne s'exerçait pas de manière hasardeuse. Elle était organisée, délibérée et systématique, tout comme le terrorisme moderne. Ensuite, elle fut justifiée par le remplacement d'un système corrompu et non-démocratique par une « *société nouvelle et meilleure* », argumentaire qui rappelle étrangement celui des organisations révolutionnaires contemporaines d'orientation marxiste-léniniste²⁵. Au sortir de la Révolution, le terrorisme a acquis deux de ses principaux attributs : il s'est définitivement lié à la politique et il fonctionne désormais comme une technologie de l'imaginaire.

La Terreur d'État, comme phénomène totalitaire porteur d'une idéologie prônant une transformation radicale de la société et des individus, réapparaît au XX^e siècle. Elle

25 Hoffman, Bruce, *La mécanique terroriste*, Paris, Calmann-Lévy, 1999, p. 19.

devient une politique d'intimidation massive, de contrainte, de destruction, dirigée par le pouvoir contre le peuple. Les critères de qualification de l'ennemi s'élargissent sans cesse jusqu'à embrasser toute la population à l'exception de la minorité gouvernante. Développant un sentiment d'insécurité générale, la psychose atteint n'importe qui, n'importe où. L'arbitraire généralisé marque la volonté d'indifférenciation des victimes. On atteint là une différence notable. Si le terrorisme contre l'État cherche à le déstabiliser, le terrorisme d'État vise au contraire à le renforcer. Il agit de manière préventive pour renforcer une autorité en détruisant tout héritage politique et en éliminant les postulants au pouvoir.

Le totalitarisme moderne n'est pas l'inventeur du terrorisme d'État. En revanche, il en a multiplié les effets. Au début des années 30, le système instauré par Staline fut d'une perversité sans équivalent²⁶. Alors que les populations attendaient de lui d'être protégées, il développa l'appareil répressif pour ne plus avoir recours qu'à la Terreur. La perversion du système fut de recourir, sous une apparente légalité, à un système fondé sur le règne de l'arbitraire et de l'illégalité. L'exemple fera des émules. Le Cambodge des années 1970 poussa le concept à son paroxysme, mêlant le terrorisme d'État d'inspiration soviétique à la soif d'extermination des nazis²⁷.

1.2.2 - *Le terrorisme « d'en bas ».*

Il faut près d'un siècle pour que le terrorisme prenne sa signification actuelle. Elle est inverse à sa conceptualisation moderne française. En effet, la violence des organisations clandestines russes vise à déstabiliser l'État par l'usage de la Terreur²⁸. Ces mouvements sont directement influencés par la Révolution française et la diffusion d'idées libertaires dans toute l'Europe. Mais marquée par l'échec de la conspiration des officiers de 1825²⁹, l'opposition a du mal à se coordonner. Un intense débat traversa les opposants, entre un courant occidentaliste, convaincu que l'avenir du pays passait par un alignement sur

26 Dans le cas soviétique, Staline lui seul fut protégé, les purges éliminant de manière massive ses anciens « associés ».

27 Hoffman, *op. cit.*, p. 30-31.

28 Carr, Matthew, *La mécanique infernale : l'histoire du XX^e siècle à travers le terrorisme*, Paris, Héloïse d'Ormesson, 2008, p. 33.

29 Le mouvement dit des décabristes fut le fait d'officiers russes rentrant des guerres napoléoniennes influencés par les idées de la Révolution et qui se révoltèrent contre le pouvoir tsariste. L'insurrection du 14 au 26 décembre 1825 fut durement réprimée par le pouvoir.

l'Europe occidentale et une modernisation de l'empire, et les slavophiles qui, ne rejetant pas les réformes, estimaient que la Russie devait rester fidèle à ses traditions tsaristes, orthodoxes et paysannes. De ce bouillonnement, la Russie évoluera du populisme au nihilisme et à l'anarchisme³⁰.

Le populisme est directement héritier des premiers mouvements de contestations. Leurs revendications portaient sur un changement vers une base républicaine et socialiste. Le mouvement ne parvint jamais à gagner le monde paysan, fondamentalement nationaliste, religieux et réactionnaire, *a contrario* des intellectuels plus réceptifs. Les étudiants fournirent l'essentiel des militants populistes. C'est sur ce terreau que naquit une conscience corporatiste et politique, et qu'apparurent les premières sectes. Dans une ambiance de clandestinité et de répression féroce, ces organisations s'éloignèrent du populisme pour l'action plus radicale, le nihilisme et l'anarchisme³¹.

Le nihilisme est animé par la négation de toutes les obligations imposées à l'individu par la société, la famille, la religion, cela au nom de la liberté individuelle. Le nihiliste ne croit en rien, ne reconnaît aucune autorité et nie toutes les valeurs reconnues. Alors que le révolutionnaire porte ses espoirs dans le peuple, le nihiliste conduit au radicalisme politique. Il est une des sources de l'anarchisme russe.

L'anarchisme se pose comme une réplique à la centralisation du pouvoir imposée par le développement du capitalisme. Conséquence du despotisme tsariste, l'anarchiste prône une révolution pour abolir toute autorité et créer une société fondée sur la coopération volontaire entre les individus. C'est pour cela que les idéologues du mouvement appellent à la révolution totale, au soulèvement massif.

En 1855, l'arrivée au pouvoir d'Alexandre II, « tsar libérateur », fut saluée par des espoirs d'ouverture. Mais les avancées restèrent modérées, et rapidement il apparut que le tsar cherchait d'abord à préserver son autocratie. Elles firent naître des divisions au sein des courants d'opposition et accélérèrent la montée en puissance de l'idéologie révolutionnaire pour laquelle la politique de libéralisation du tsar n'était qu'un leurre. Les incidents se multiplièrent et la répression obligea les révolutionnaires à s'organiser secrètement³².

30 Verner, Dominique, *Histoire du terrorisme*, Paris, Éditions Pygmalion, 2002, p. 16-17.

31 *Ibid.*, p. 23-24.

32 Gaucher, Roland, *Les terroristes*, Paris, Éditions Albin Michel, 1965, p. 18.

La majorité des mouvements révolutionnaires concentra ses efforts sur l'agitation politique plutôt que sur la destruction aveugle, persuadée qu'une préparation idéologique était nécessaire pour la révolution. Les théories et les idées étaient autant de voies dans lesquelles les activistes évoluaient au gré de leur conviction. Mais tous étaient unis par une même aspiration politique : la lutte contre le despotisme. Le terrorisme n'était qu'un mode d'action parmi tant d'autres. En effet, le terroriste russe n'aura qu'un but, celui d'abattre le symbole du pouvoir pour apporter au pays la condition essentielle des peuples civilisés : la liberté politique. L'État russe possédait alors plus de la moitié du territoire. Il fallait donc lutter sans délai contre cette omniprésence pour éviter que le pouvoir ne soit transmis à la bourgeoisie.

Violence extrême, l'action terroriste s'imposera comme une réponse à un autre radicalisme, celui du pouvoir. Contre la contestation populaire, la répression étatique se fit sans aucun discernement, renforçant de fait les courants pro-radicaux et l'option révolutionnaire. Surtout, l'autoritarisme tsariste ne parvint pas à juguler la montée en puissance des sociétés secrètes, et encore moins la volonté d'utiliser la violence comme arme politique. Conséquence de l'échec de la propagande pacifique, la terreur, froide et élaborée, fut adoptée comme mode de combat. Si les propagandistes espéraient éveiller les masses par une lente conquête des esprits, les terroristes jouèrent de l'action violente comme accélérateur de l'histoire. La révolution devait être le moyen de rendre la terre aux paysans et les usines aux ouvriers. Cette stratégie fut directement inspirée de l'exemple français, c'est-à-dire un instrument légitime dans un objectif de justice et de défense contre les forces contre-révolutionnaires. Mais alors que la Terreur française fut l'outil de défense de l'État révolutionnaire, le terrorisme russe devait, au contraire, provoquer la chute du pouvoir.

Dans ce bouillonnement de violence, « *la Narodnaïa Volia* » (la Volonté du Peuple) fut créée, avec pour objectif d'éliminer le symbole même du despotisme, le tsar³³. Le dimanche 1^{er} mars 1881, le tsar Alexandre II est assassiné. La nouveauté de cet attentat ne réside pas dans l'acte lui-même. Le tsar n'a pas été tué pour son despotisme personnel, mais pour le système qu'il représentait. En s'attaquant à un personnage aussi symbolique, la Narodnaïa Volia espère ébranler l'empire et encourager l'action violente. Mais sans soutien

33 Gaucher, *op. cit.*, p. 22.

de la masse, cette stratégie fut un échec. Le nouveau tsar répondit à cet assassinat par une répression aveugle. La stratégie de la Volonté du Peuple était un échec, et le mouvement fut brisé³⁴.

Pendant près de 20 ans, le terrorisme disparut de Russie en tant que phénomène politique significatif. L'avènement de Nicolas II en 1894 redonna une impulsion aux mouvements contestataires dont la parole retrouvait une certaine liberté. Dans ce bouillonnement intellectuel et pour « forcer la main » au nouveau tsar, la terreur redevient un moyen de lutte. En dépit de quelques avancées politiques³⁵, les attentats reprirent. Le 04 février 1905, le grand-duc Serge était assassiné³⁶. L'auteur de l'attentat, Ivan Kaliayev, expliqua la violence des révolutionnaires comme une réponse au terrorisme d'État :

« Vous avez déclaré la guerre au peuple. Nous avons relevé le défi. Vous êtes prêts à reconnaître qu'il existe deux morales : l'une pour les simples mortels qui dit : ne tue pas, ne vole pas, et l'autre, politique celle-là, pour les gouvernants à qui elle permet tout »³⁷.

En ce début de XX^e siècle, la violence terroriste se poursuivit. Les organisations et partis politiques d'opposition se mirent également à exploiter cette tactique. Mais la répression, les échecs et la division des mouvements sur l'utilisation ou non de la terreur, les trahisons internes jetèrent le discrédit sur les principales organisations. En 1909, l'action terroriste s'efface comme idéologie, mais aussi en raison des dissensions internes récurrentes. Le recours à la terreur fut peu à peu abandonné. Les bolcheviques prirent avantage de la situation pour dénoncer le terrorisme individuel, imités peu à peu par les autres révolutionnaires³⁸.

L'exemple russe marque des étapes essentielles dans la compréhension du terrorisme contemporain. Le terrorisme ne saurait être une stratégie de combat unique. Dans la Russie tsariste, il fut une composante tardive du mouvement révolutionnaire. Ceux qui en prônèrent l'usage étaient intimement convaincus de sa nécessité et l'inclurent dans

34 Carr, *op. cit.*, p. 32.

35 En proie à une hausse de l'hostilité contre le tsar, la politique répressive et les défaites de l'armée russe en guerre contre le Japon provoquèrent un début de révolution. Contraint d'accorder des concessions, Nicolas II promulgue un manifeste qui garantit les libertés individuelles et la réunion d'une assemblée législative (la douma).

36 Oncle de Nicolas II, il est assassiné lors d'un attentat à la bombe. Cet épisode a inspiré Camus dans la pièce *Les Justes*.

37 Savinkov, Boris, *Souvenirs d'un terroriste*, traduction de Régis Gayraud, Champs Libres, 1982, p. 155 et 157.

38 Crenshaw, Matha, *Terrorism in context*, The Pennsylvania Press, 1995, p. 98.

un panel de moyens allant de la propagande au soulèvement armé. L'effet recherché, la prise de conscience du peuple russe, ne fut pas atteint et le meurtre politique ne fit jamais jaillir l'étincelle pour embraser le pays. Au contraire, il provoqua des représailles de plus en plus féroces. Mais pendant une trentaine d'années, l'autocratie fut durement ébranlée par les coups des terroristes russes.

Le terrorisme eut une signification particulière. Il n'est pas le fait d'un individu isolé, mais d'une organisation qui l'inclut dans une opération clandestine, précise et conçue en équipe. Animés par un idéal, ils se croient autorisés à tuer car ceux qu'ils exécutaient, avaient eux-même tué ou commandité la mort. Mais ils sont conscients des risques et que la mort est une issue probable. Tous acceptent leur sort comme condition de la libération de l'humanité. Cette vision du combattant-martyr est depuis intrinsèquement liée aux groupes terroristes³⁹.

Les terroristes russes furent également les premiers à comprendre et utiliser l'expansion des communications. Le développement des moyens terrestres permettait de se déplacer facilement d'une région à l'autre, voire depuis l'étranger. L'essor de la presse à grand tirage, des correspondants et de la photographie accrurent l'impact de leurs actions. Ils utilisèrent toutes les tribunes, encore plus quand il s'agit de celle du pouvoir. Elle se traduisit également par le développement d'une presse clandestine. Le terroriste commença à exercer une étrange fascination dans les articles de journaux ou les romans. De nouveaux « héros » surgirent, champion du sacrifice personnel en dévouement à la cause du peuple. Mais en omettant leur brutalité, on occultait aussi les détails de la souffrance et de la mort.

Sur le plan national et international, le retentissement des attentats fut considérable. Mais dépourvu de toute base massive et organisée, ils ne purent jamais espérer changer l'ordre établi. La leçon ne sera pas oubliée par Lénine. Sans en être la cause directe, le terrorisme aura joué un rôle dans l'effondrement de la Russie de 1917. Mais il ne saurait à lui seul un renversement de l'ordre établi. Surtout, il influença fortement les organisations violentes occidentales. En effet, en plein essor économique, le terrorisme anarchiste, héritier du mouvement russe, déferla dans les pays occidentaux. Pendant plus de deux décennies, les gouvernants furent la cible privilégiée des anarchistes, tandis que l'impact de ces attentats était grandement amplifié par la presse.

39 Chaliand et Blin, *op. cit.*, p. 146.

En Europe et aux États-Unis, la seconde moitié du XIX^e siècle est marquée par des progrès techniques et économiques sans précédent. On exploite pleinement le potentiel de la première révolution industrielle, tandis que les mécanismes de la seconde se mettent en place (fabrication de l'acier, machine à vapeur, électricité, téléphone, moteur à explosion, etc.). En une cinquantaine d'années, la vie économique change le monde. C'est aussi le début du capitalisme.

Cette révolution provoque un bouleversement de la condition humaine, tandis que les progrès médicaux contribuent à faire baisser la mortalité. En Europe, des millions d'individus prennent le chemin de l'exil. L'exploitation du charbon, l'industrie métallurgique mobilisent une importante main d'œuvre, généralement des paysans attirés vers les villes dans l'espoir d'une condition meilleure. L'exode rural bat son plein.

En une soixantaine d'années, la population des grandes agglomérations double. La société se scinde alors en deux corps : la classe bourgeoise qui réunit ceux ne vivant pas du travail manuel, et le prolétariat c'est-à-dire les ouvriers de l'industrie moderne. Le prolétariat bénéficie du progrès, mais sa situation demeure précaire et misérable. Les deux strates sociales vivent séparément, la première toujours dans la crainte des bouleversements sociaux, et la seconde dans la rancœur contre le système capitaliste. Dans ce contexte, les doctrines révolutionnaires vont se développer. Influencé par l'exemple russe, le mouvement anarchiste connaît une forte résonance. Mais il n'est pas organisé et demeure étroitement lié aux paramètres locaux.

En France, l'anarchisme est indissociable de la commune de Paris de 1871. Les activistes ne pardonnèrent jamais au pouvoir la répression qui suivit le soulèvement du peuple parisien. Ils développèrent leur action principalement sur Paris, en privilégiant les symboles du pouvoir. L'action, dite de la « *propagande par le fait* », marqua le mouvement, tandis que les activistes s'organisaient en petites cellules, privilégiant l'autonomie tout en conservant une forme de communication entre elles, notamment par une presse clandestine, véritable documentation méthodologique sur la technique terroriste⁴⁰.

En Espagne, le retard économique et industriel alimenta l'anarchisme. Les réformes sociales n'ayant pas abouti, il s'en trouva une extrême pauvreté dans les milieux agricoles

40 Crenshaw, *op. cit.*, p. 46-47.

et ouvriers. Les idées anarchistes connurent un vif succès et le mouvement se développa rapidement. Ce qui caractérisa la péninsule ibérique, c'est le lien très fort que conservèrent milieux agricoles et ouvriers qui, au plus fort de la répression, permit aux anarchistes de conserver leur influence. L'action violente était fréquemment utilisée, non dans une volonté de déstabiliser le pouvoir, mais d'en affirmer l'injustice.

En Italie, l'anarchisme opta pour l'action violente en réponse à la répression. Mais l'assassinat de hauts dignitaires n'obtint pas le succès escompté et fut rapidement mis en cause au sein même de la contestation, où la grève devint le mode privilégié d'action.

Enfin, aux États-Unis, l'anarchisme se démarqua par son caractère plus modéré. La destruction du capitalisme ne fut jamais vraiment à l'ordre du jour, la contestation exprimait plutôt un malaise et la volonté d'en limiter les effets négatifs. La classe ouvrière qui dans sa grande majorité était issue de l'immigration récente, ne constitua jamais un corps homogène. Beaucoup cherchaient à échapper à leur condition par la promotion sociale. La doctrine, diffusée par voie de presse, retint l'attention mais ses effets furent limités. Quelques actions très ciblées furent développées mais rapidement le congrès américain promulgua des lois anti-anarchistes qui permirent de stopper le phénomène. En outre, les protagonistes eux-mêmes ne furent pas pleinement convaincus de l'utilité de l'action violente⁴¹.

Déjà, le registre du terrorisme anarchiste est d'ordre politique et psychologique. L'objectif des groupes était clairement de jouer sur l'affect de la peur. La terreur aveugle joue de la psychologie de la peur, notamment par l'instrumentalisation de la sphère médiatique. C'est en ce sens que la technologie ne demeura que secondaire. L'anarchisme se présenta comme une philosophie qui voulait tout anéantir, ouvrant la perspective d'un effondrement du pouvoir et de toute civilisation. Pourtant, les activistes agissaient d'abord en fonction de leurs convictions personnelles. De fait, il n'exista pas de structure nationale ou internationale pour édicter une ligne d'action commune. La similitude des écrits et le fait que de nombreux attentats étaient commis en représailles à des exécutions ont longtemps alimenté la conviction d'une organisation internationale anarchiste. Seule la propagande par le fait fut un mode opératoire commun. Mais le spectre d'une conspiration internationale servit de prétexte à de nombreux gouvernements, et déboucha sur des lois

41 Crenshaw, *op. cit.*, p. 48.

antisociales et répressives.

La stratégie visait aussi à atteindre une audience la plus étendue possible. Dans un monde de plus en plus interconnecté, les anarchistes s'approprièrent les moyens de la propagande issus du produit de la révolution bourgeoise qu'ils aspiraient à renverser. Ils furent les premiers à bénéficier d'une couverture médiatique de masse : « *La dynamite d'un côté, les journaux d'un autre côté, vont porter la terreur dans le camp adverse, l'enthousiasme et la confiance révolutionnaire dans le sien* »⁴². Les nouvelles capacités de l'information répercutaient de manière croissante les événements les plus lointains à un public toujours plus international. Il faut « *tuer quelqu'un. Mais il faut que ce soit quelqu'un d'important pour que ce soit dans les journaux* »⁴³. La presse permettait de démultiplier l'audience d'une contestation qui ne progressait quasiment pas. La violence anarchiste fit peur à cause de ses méthodes, mais aussi en raison de ses buts supposés. Enfin, la mort occupa une place importante dans la réflexion, celle de leurs adversaires, et également la leur. Ne disposant que de faibles moyens, la volonté de se sacrifier fut un effet majeur dans leur combat. Encore plus que leurs homologues russes, les anarchistes firent de la dynamite une puissance destructrice qui permettait de combler l'absence de mouvement de masse et pouvait fournir, même aux plus humbles, le moyen de rivaliser avec les armes du pouvoir.

La mouvance se définit également par son caractère minimaliste, en termes humains et financiers. Les mouvements restèrent de petites structures, avec une faible base. Un mouvement d'envergure plus important aurait été dangereux considérant le risque d'infiltration, mais aussi parce que l'action violente ne réussit jamais à attirer les masses, ni même à convaincre tous les partisans de la révolution prolétarienne. L'efficacité de l'action violente fut de plus en plus critiquée. Les deux décennies d'attentats et d'assassinats avaient réussi à créer les conditions d'une terrible répression bien plus qu'une dynamique révolutionnaire. Peu à peu, l'action individuelle fut remplacée par des formes collectives de combat politique. Ces groupuscules furent donc contraints à des calculs coûts-bénéfices qui renforçaient la nécessité d'actions simples sans rechercher nécessairement l'escalade technologique. Leur capacité de nuisance résidait d'abord dans leur ingéniosité. Enfin, ce

42 Wieviorka, Michel et Wolton, Dominique, *Terrorisme à la une. Média, terrorisme et démocratie*, Paris, Gallimard, 1987, p. 41.

43 Carr, *op. cit.*, p. 86.

terrorisme ne bénéficiait pas encore d'un soutien étatique extérieur. La déstabilisation d'une nation rivale par ce type d'action n'est pas encore d'actualité. En revanche, c'est à cette époque qu'apparaissent les premières connexions entre terrorisme et grand banditisme⁴⁴.

Au final, ne parvenant pas à maîtriser tous les moyens modernes de destruction (la dynamite par exemple), ils ne purent jamais rivaliser avec le pouvoir, et se contentèrent d'actions sporadiques à l'arme de poing, voire au couteau. Le nombre d'attentats et de victimes attribuables à cette mouvance resta relativement faible. Entre 1880 et 1912, on recensa 6 chefs d'États tués et une centaine de morts. Néanmoins, cette violence apparut comme odieuse et insensée. C'est à cette époque que se développa l'image de l'anarchiste fou. L'anarchisme se distingua par la peur irrationnelle, et bien supérieure à sa réelle capacité de nuisance, qu'il suscita et qui hanta les esprits de nombreuses années.

Cette première grande vague terroriste d'essence anarchiste prend fin le 28 juin 1914 avec le meurtre à Sarajevo de l'archiduc d'Autriche, François-Joseph. Comme un symbole, cet assassinat aux conséquences colossales ne fut pas le fait des anarchistes mais de nationalistes serbes. La violence terroriste trouve alors dans les questions nationalistes un nouveau terreau politique.

1.3 - Le terrorisme comme guerre irrégulière.

Les années 1910 - 1930 voient se développer deux traits essentiels dans l'appréhension du terrorisme contemporain. D'une part, on assiste à un retour du terrorisme comme mode de gouvernance. En Allemagne⁴⁵ ou en URSS, la terreur d'État redevient réalité. D'autre part, le terrorisme révolutionnaire, comme méthode de combat politique est de plus en plus utilisé par des mouvements vastes et représentatifs. Si cette technique n'est pas capable d'aboutir à la grande révolution sociale comme l'espéraient les anarchistes du XIX^e siècle, elle permet des avancées politiques significatives. En effet, on voit se renforcer des mouvements nationalistes en Inde, Irlande, Arménie, etc. Certains vont

44 C'est le cas en France et de la « bande à Bonnot », un groupe anarchiste mené par Jules Bonnot (1876-1912) qui multiplia les braquages et les meurtres entre 1911 et 1912, Chaliand et Blin, *op. cit.*, p. 195-196.

45 L'incendie du Reichstag par les nazis en février 1933 fut ainsi utilisé pour le régime nazi pour mettre en place des pouvoirs extraordinaires et limiter les libertés individuelles.

survivre tout au long du siècle. Cette montée des nationalistes préfigure les mouvements de libération nationale qui se développeront après 1945 dans les empires coloniaux. Avec la guerre froide, les questions nationales s'émancipent d'un cadre strictement local pour devenir un enjeu d'influence internationale.

1.3.1 - La religion nationaliste.

L'histoire des mouvements indépendantistes du XX^e siècle est profondément marquée par le cas irlandais qui fera école, notamment dans une Europe soumise à la botte allemande, prémices de la guerre psychologique et de l'internationalisation des conflits.

Le terrorisme irlandais est d'abord lié à l'intransigeance anglaise. En pleine première guerre mondiale, l'empire britannique réprima dans le sang les tentatives de soulèvement populaire irlandais. La fermeté anglaise se retourna contre elle car le mouvement nationaliste, malgré ses maladresses, avait trouvé ses martyrs. Évitant la confrontation militaire directe, la résistance irlandaise opta pour une tactique de guérilla urbaine, devant déboucher sur l'usage systématique du terrorisme. En 1918, le parlement illégalement constitué à Dublin proclama l'indépendance. Michael Collins⁴⁶ en profita pour constituer une nouvelle force clandestine : « *Irish Republic Army* », (I.R.A.)⁴⁷. Le but était de rendre tout gouvernement régulier impossible et forcer les britanniques à se retirer. Le mouvement s'organisa selon une structure militaire, laissant une large autonomie à chaque groupe.

Entre 1918 et 1922, date de l'indépendance de l'Eire, une guerre civile impitoyable oppose loyalistes et indépendantistes. Les irlandais comprirent qu'ils ne pourraient vaincre militairement les britanniques et jouèrent de l'asymétrie. Ils n'attaquèrent plus de front, mais portèrent le combat sur l'affect psychologique, en veillant à gagner le soutien de la population tandis que la diaspora irlandaise aux États-Unis contribuait au financement du mouvement. Surnommée « crimes de caniveau » par les britanniques, la tactique irlandaise choqua. En représailles, le gouvernement anglais créa un corps paramilitaire spécial avec

46 Leader révolutionnaire, Michael Collins (1890-1922) fut chef du gouvernement provisoire irlandais entre 1919 et 1922 et commandant en chef de l'IRA.

47 Pour une histoire de l'IRA, se référer à Maillot, Agnès, *IRA*, Caen, Presses Universitaires de Caën, 2001.

pour mission de terroriser les terroristes. Les unités britanniques organisèrent pillages, tabassages et exécutions sommaires. Mais pour l'opinion publique et la presse britannique, ces méthodes étaient aussi criminelles que celles de l'IRA. Finalement, la politique britannique joua en faveur des irlandais qui virent leurs rangs gonflés de recrues, tandis que l'image de la Grande-Bretagne se ternissait à l'étranger. En 1921, le premier ministre britannique Lloyd Georges accepta de négocier.

Plus qu'un succès militaire, la victoire des irlandais fut avant tout psychologique et politique. En dépit de l'énorme disparité des forces, une organisation de novices menant une guérilla, réussit à tenir tête à un des plus grands empires, le conduisant à une impasse politique. La réussite du mouvement irlandais fut également liée à l'appui venu des États-Unis, premier cas d'internationalisation des conflits. Durant les opérations, les nationalistes irlandais multiplièrent les fautes, les anglais se montrant d'une redoutable efficacité répressive. Mais ces derniers commirent une erreur irréparable en oubliant que le conflit se jouait également sur le théâtre politique. Usant de la terreur pour combattre la terreur, ils tombèrent dans le piège des irlandais. Ceux-ci avaient réussi à faire basculer le conflit. Ils touchaient non seulement l'opinion anglaise, mais également internationale. Cet usage non-conventionnel de la guerre va connaître nombre d'imitateurs, à commencer par le gouvernement britannique⁴⁸.

En théorie, la guérilla est d'essence rurale. Le second conflit mondial développe le concept de « guérilla urbaine » dans une double perspective militaire et politique. Les pratiques de terreur se généralisèrent entre les belligérants, tandis que les populations civiles perdent toute protection. Cette guerre entraîne une rupture stratégique et bouleverse l'idée de terrorisme en portant cette notion sur le terrain de la Résistance. De ce fait, elle en complique singulièrement la définition.

Malgré les critiques contre l'insurrection irlandaise, les méthodes de combat de l'IRA eurent une influence décisive dans l'engagement anglais et les organisations de Résistance entre 1939 et 1945. A partir de 1940, le haut commandement britannique s'intéressa à l'art de la guérilla dans l'optique d'opérations d'arrière-garde sur le continent. Appuyée par Churchill, cette stratégie indirecte avait pour objectif de soutenir les réseaux de résistance en Europe. Une unité, le « *Special Operation Executive* », commandée par

48 Maillot, *op. cit.*, p. 33 - 37.

des officiers ayant combattu en Irlande, s'engagea dans un vaste programme d'entraînement des Résistances en Europe. Pour contrer cette tactique, l'Allemagne nazie s'engagea dans une répression sans retenue contre les populations civiles. Pour les forces d'occupation, les résistants n'étaient pas des combattants. Tous ceux qui résistèrent furent ainsi assimilés à des illégaux et des terroristes. Il n'en reste pas moins que les Alliés pratiquèrent à grande échelle la guerre de partisan et de terreur, qu'ils soutinrent par l'envoi d'armes et de commandos⁴⁹.

Partout en Europe occupée, « les attaques de l'arrière » devaient retenir les troupes allemandes loin des zones de combats et de provoquer des représailles massives contre les populations civiles, afin d'attiser la haine. Les exactions allemandes furent impitoyables⁵⁰. La population civile devint un enjeu stratégique. Alors que des milliers de soldats mouraient chaque jour au front, les attentats commis contre les soldats allemands conduisirent à des représailles disproportionnées avec l'acte originel, alourdissant en retour les relations entre l'occupant et la population. Dans une guerre absolue où la violence atteignit son paroxysme, l'exemple de la Résistance témoigne de la force de l'impact psychologique d'un attentat terroriste. A lui seul le mot choque, mais quelle qu'en soit sa justification et son éventuelle légitimité, un fait destiné à semer la terreur reste techniquement un acte terroriste.

A la fin de la guerre, « le concept de Résistance est considéré, aussi bien en Europe que dans le reste du monde, comme un droit moral inaliénable et une manifestation admirable d'héroïsme patriotique »⁵¹. Quelques mois plus tard seulement, les anciens résistants se retrouveront confrontés aux rébellions indépendantistes de leurs colonies. Dans un renversement stratégique, les leaders indépendantistes vont puiser dans la stratégie de Résistance l'inspiration morale et tactique, tandis que les nations européennes n'auront de cesse de les présenter comme des terroristes. Dans le contexte très particulier de la guerre froide, les agitateurs nationalistes reprennent à leur compte le concept de victoire politique et portent la question nationaliste sur la scène internationale.

49 Laurens et Delmas-Marty, *op. cit.*, p. 38-42.

50 En France, en septembre 1941, le commandement militaire allemand franchit une nouvelle étape dans la répression en introduisant le « Code des Otages ». Celui-ci stipulait que des exécutions massives d'otages civils répondraient à tout acte de violence des « terroristes ». Par la suite, ce principe fut élargi à tous les pays occupés par les nazis.

51 Carr, *op. cit.*, p. 110.

Dès 1945, la bombe atomique donne naissance au concept « *d'équilibre de la terreur* ». Ce rapport de force repose sur l'espoir que la peur inspirée par l'arme nucléaire sera suffisante pour dissuader l'adversaire, et conduit au gel des guerres ouvertes de grande envergure. La confrontation entre les deux grandes puissances se déroule désormais par l'intermédiaire des conflits locaux de basse intensité, par l'intermédiaire des guérillas ou du terrorisme, alors que se renforce la guerre psychologique. Les rebellions nationalistes profitèrent de cette dynamique, notamment à travers la mouvance marxiste-léniniste, bien souvent pour des motifs politiques ou techniques plus qu'idéologiques en vue d'obtenir l'aide soviétique ou chinoise. Nombre d'entre eux surent tirer des enseignements de la II^e guerre mondiale et développèrent une stratégie indirecte. La conceptualisation terroriste montre un haut degré de réflexion dans l'analyse symbolique. Si l'on parle déjà de l'arme du faible, il ne s'agit que d'un effet sémantique déployé par les puissances dominantes qui cherchent à imposer et à contrôler un système doctrinal largement discrédité. Juifs de Palestine et Chypriotes sont les premiers à percevoir la puissance de l'arme, clé de leur succès⁵².

En Palestine, alors sous mandat britannique, les organisations sionistes frappèrent dès 1944 la puissance occupante. La première initiative fut celle du groupe « *Stern* »⁵³. Le 06 novembre 1944, Lord Moyne, ministre du gouvernement Churchill pour le Proche Orient était abattu au Caire. La puissance du symbole fut à la hauteur de l'émotion et de l'indignation au sein du gouvernement et de la population britannique. Deux ans plus tard, l'« *Irgun Zvai Leumi* »⁵⁴ (organisation militaire nationale) fit exploser l'hôtel « King David », QG britannique en Palestine et du gouvernement civil⁵⁵. Unanimement condamné, le coup fut néanmoins terrible pour la Grande Bretagne qui ne pouvait riposter avec les mêmes armes.

En dépit de leur caractère meurtrier, ces attaques atteignirent leur double objectif : elles ternirent le prestige britannique, et permirent d'attirer l'attention de la communauté

52 Mannoni, Pierre, *Les logiques du terrorisme*, Paris, Collection Psycho-Polis, 2004, p. 64-65.

53 Le groupe « Stern » fut un des premiers mouvements sionistes de lutte armée. Il tire son nom de son fondateur, Avraham Stern (1907-1942)

54 Organisation armée sioniste, fondée en 1931, proche de la droite nationaliste et dirigée à partir de 1943 par Menahem Begin.

55 L'attentat fit 91 victimes. Begin justifia cette attaque comme réponse à l'occupation anglaise. Les terroristes assurèrent qu'ils avaient pris la peine d'avertir par téléphone, une demie-heure avant l'explosion afin que les occupants aient le temps d'évacuer l'immeuble, ce que les autorités britanniques démentirent.

internationale sur la question de la Palestine. Tous les journaux britanniques soulignèrent l'absence de résultat des opérations antiterroristes. Le journal « *Manchester Guardian* » résumait parfaitement la situation : « *L'attentat constituera un choc pour ceux qui s'imaginaient que la fermeté du gouvernement avait mis un terme au terrorisme juif, et avait permis l'amélioration de la situation en Palestine. En fait, c'est le contraire qui est vrai* »⁵⁶.

Le plan des juifs palestiniens fut une pleine réussite. Ils créèrent un climat de peur et de crainte alors que le gouvernement britannique se montra incapable de maintenir l'ordre, ne répondant que par des mesures de sécurité pesantes : couvre-feu, barrages routiers, opérations de ratissage, loi martiale, etc.

Au lieu d'une confrontation conventionnelle directe, les hommes de Begin reprirent à leur compte le concept de guerre asymétrique et des frappes sélectives. Contre un adversaire militairement supérieur, ils opérèrent dans le but de ternir le prestige de l'occupant et de le démoraliser. L'exécution d'actes audacieux et spectaculaires constitua un élément essentiel dans la stratégie publicitaire vers l'international. En outre, ils jouèrent de la faiblesse politique des gouvernements coloniaux. Déjà éprouvée par la guerre, l'opinion anglaise n'était pas disposée à supporter de nouvelles pertes. Le meurtre de ses soldats révélait l'impuissance du pouvoir colonial, l'absurdité de la situation en Palestine et l'inutilité d'y rester implanté⁵⁷.

La révolte palestinienne fonctionna comme un modèle. A Chypre, également sous occupation britannique, de petits groupes parvinrent en 1955 à porter le combat aussi bien en ville qu'en campagne et à obtenir un retentissement que la diplomatie n'avait jamais connu, parvenant même à ce que l'ONU se saisisse du conflit. Le leader de l'E.O.K.A. (Ethniki Organosis Kyprion Agoniston – Organisation nationale des combattants chypriotes), le colonel Grivas défendit la notion de guérilla, faite d'embuscades, d'attentats et d'assassinats que les britanniques ne parvinrent jamais à mater. Cherchant à attirer l'attention du monde, les actions chypriotes paraissaient parfois cruelles mais furent systématiquement conçues comme des frappes politiques. L'asymétrie entre l'apparente facilité avec laquelle les terroristes pouvaient attaquer et l'incapacité des forces de sécurité à se protéger suscita, une nouvelle fois, l'attention des médias et de la communauté

56 Hoffman, *op. cit.*, p. 63.

57 *Ibid.*, p. 65.

internationale⁵⁸.

Pour les premiers mouvements de libération, cette technique de guerre n'était pas moins respectable que l'image des champs de bataille couverts de cadavres. L'idée que le terrorisme était une arme moins coûteuse que la guerre conventionnelle avait fait son chemin et constitua un argument pour ses partisans. Le nombre de morts dans les attentats était sans commune mesure face aux victimes des conflits classiques. La méthode fut justifiée par la faiblesse militaire et la nature transcendante de leur cause. Muselés par les opinions nationales et internationales, les empires coloniaux ne pouvaient développer leur puissance militaire, au risque d'ébranler un peu plus leurs positions. Dans ce contexte, même les actions les plus anodines permettaient de montrer l'inefficacité de l'autorité coloniale et sa perte de pouvoir, renforçant la puissance de la machine indépendantiste.

1.3.2 – *Les prémices du jihad moderne.*

Les mouvements indépendantistes d'Afrique du Nord, notamment en Algérie, incarnent le retour du fait religieux traditionnel comme arme de combat politique. Le « *F.L.N.* » (Front de Libération Nationale) utilisa l'islam comme moyen de lutte, faisant du fondamentalisme un fonds de commerce non avoué. Car pour fédérer les algériens, le FLN se réappropria le jihad. L'objectif implicite était de faire cautionner un combat par le peuple algérien qui, s'il n'était resté que laïc et politique, n'aurait pas pu réunir l'ensemble des forces, laïques et religieuses. Quelques mois avant le début de l'insurrection, le cheikh Tébessi déclara : « *Le jour viendra où la France sera obligée de partir et tous les musulmans doivent s'unir dans ce but* »⁵⁹. Fort des succès obtenus au Maroc et en Tunisie, de nombreux religieux reprirent cet appel et proclamèrent la guerre sainte pour lutter contre les français.

Dès les premiers affrontements, l'union sacrée fut soutenue depuis les mosquées, et accéléra, dès 1955, la montée en puissance du nombre des combattants. L'intervention des oulémas joua un rôle décisif à l'intérieur des frontières, tandis que le FLN bénéficiait d'une

58 Carr, *op. cit.*, p. 118-119.

59 Le cheikh Tébessi fut un des principaux artisans de l'adhésion des religieux aux principes du FLN, Mannoni, *op. cit.*, p. 66.

aide non négligeable des autres pays musulmans. La religion sera largement invoquée pour justifier le combat mais aussi les moyens employés. La guerre d'Algérie marqua la fin des guerres anticoloniales d'après 1945, et le début de la relation entre politique et religieux au sein de l'islam, prémices du jihad contre l'Occident.

L'autre force des algériens fut de mettre à mal la stratégie de riposte française, incapable de mettre en place une action policière efficace et abusant de sa force militaire dans un cadre d'emploi inadapté à la problématique sécuritaire.

En effet, après deux ans de rébellion, force était de constater l'échec opérationnel du FLN, les succès français avaient mis à mal la stratégie rurale du mouvement. Le FLN changea radicalement de tactique et concentra ses efforts sur Alger. Les nationalistes usèrent de toutes les armes dont ils pouvaient disposer. La guérilla rurale inefficace fut supplantée par une stratégie de terrorisme urbain. Le pouvoir civil confia le maintien de l'ordre à des unités militaires. L'armée française allait pratiquer de même que les algériens et user de tous les moyens possibles⁶⁰. Mais pour le FLN, il s'agissait de mettre une pression nouvelle sur le gouvernement français, tout en appelant indirectement à l'opinion internationale. En décembre 1956, la généralisation de la terreur provoqua des émeutes antimusulmanes et une intervention militaire française. Cette réplique, basée sur l'acquisition du renseignement, se singularisa par sa brutalité, justifiant les mesures exceptionnelles par des circonstances extraordinaires. La méthode visait à obtenir les détails de l'infrastructure FLN et de pouvoir remonter jusqu'aux cerveaux des attentats. Le système fut d'une redoutable efficacité. Mais en usant de méthodes moralement condamnables, les français s'aliénèrent la population musulmane qui se tourna vers le FLN et ternit son image à l'étranger. En France même, la population rejeta ces principes de combat, créant un long et profond antagonisme entre civils et militaires⁶¹. Pour la France, la « *bataille d'Alger* » était gagnée, mais cette victoire de terrain ne put occulter la défaite politique. Le FLN avait réussi à transporter la question algérienne sur la scène internationale. En forçant l'État français à réagir de manière disproportionnée, notamment par la torture ou les exécutions sommaires, l'impuissance française était criante et accéléra

60 Planchais, Jean, *L'ordre militaire règne à Alger*, Le Monde, Dossiers et documents n° 307, Mars 2002, p. 5.

61 L'usage de la torture présentée comme une arme dans la guerre psychologique menée par l'armée française a longtemps dégradé son image, même s'il est admis que celle-ci fut pratiquée dans chaque camp.

la fin de la domination coloniale⁶².

Le conflit algérien marque également un nouveau palier dans l'usage de la terreur contre des civils. Cibler des civils en temps de guerre est considéré comme un crime. En droit, l'intention de tuer, c'est un meurtre. Avec préméditation, cela devient un assassinat. Dans le cas du terrorisme, poser une bombe au milieu de civils qui explose et les tue, c'est aussi un assassinat. La Résistance n'a jamais employé ces méthodes. Elle luttait contre une occupation armée où la population civile était directement victime. Les mouvements indépendantistes vont effacer la distinction entre civils et militaires. Dans leur combat, le quidam européen est aussi un agent de la colonisation. Cette déshumanisation des victimes est un point clé de la psychologie du terroriste contemporain qui perçoit le monde à travers le prisme d'une idéologie. Dès lors, tout devint un symbole : un bâtiment public ou un civil. C'est cette déshumanisation qui l'autorise à passer à l'acte en tout lieu et tout temps.

Sociologiquement, les principaux dirigeants du FLN sont issus des classes moyennes, des individus privilégiés, éduqués et pour la majorité occidentalisés. On est très loin des damnés de la terre décrits par Frantz Fanon⁶³. C'est somme toute assez logique dans la mesure où les agents de la terreur se décrivent comme une élite, une « avant-garde » qui doit entraîner derrière elle les populations. Il ne peut donc s'agir que d'individus d'un certain niveau social et culturel.

Enfin, parce que ce fut le dernier conflit d'indépendance majeur, le cas algérien inspira les campagnes ethno-nationalistes ultérieures : Yasser Arafat⁶⁴ ou Nelson Mandela⁶⁵ reconnaîtront s'être inspirés de la politique algérienne. L'ANC étudiera avec insistance la guerre d'Algérie. Ils retiennent la leçon sur l'impossibilité d'une victoire face à une puissance supérieure, et l'organisation appliquera scrupuleusement le principe de médiatisation à outrance du conflit.

62 Horne, Alistair, *Histoire de la guerre d'Algérie*, Paris, Albin Michel, 1980, p. 212-214.

63 Fanon, Frantz, *Les damnés de la terre*, 1961, rééd., La Découverte, 2002

64 « *Mes premiers contacts avec les révolutionnaires algériens remontent au début des années 50. Je suis resté en contact avec eux, et ils promirent qu'ils nous aideraient lorsqu'ils seraient parvenus à l'indépendance. Je n'ai jamais douté un seul instant qu'ils gagneraient, et que cette victoire serait très importante pour nous* », in Hart, Alan, *Arafat : A political Biography*, in Cooperation with Yasser Arafat, Londres, Sidwick et Jackson, 1994, in Hoffman, *op. cit.*, p. 74.

65 « *La situation en Algérie constituait le modèle le plus proche de ce que nous connaissions, dans la mesure où les rebelles s'opposaient à une importante communauté de colons blancs qui dominaient une majorité indigène* », in Mandela, Nelson, *Long Walk to Freedom*, Londres, Albus, 1994, in Bruce Hoffman, *op. cit.*, p. 74.

Les campagnes anticoloniales des années 1950-60 sont essentielles dans l'évolution du terrorisme contemporain. Les succès politiques obtenus avec la violence terroriste mirent en exergue la preuve que cette forme d'action, intégrée dans une stratégie plus globale, pouvait fonctionner. Les activistes perçurent également la force publicitaire d'une violence envers un public dépassant la simple sphère locale. En réussissant à attirer l'attention sur leur cause, les rebellions rendirent publiques des revendications qui, sans le terrorisme, seraient passées inaperçues et forcèrent des gouvernements à prendre position. Cette capacité à mobiliser et à faire appel à la solidarité au-delà de leur frontière, sera un exemple.

A la fin des années 1960, le terrorisme se détermine par des caractéristiques qui restent les mêmes. D'abord, il est un acte efficace pour transformer une question locale en un enjeu international. Ensuite, il n'est pas une philosophie mais bien une méthode de combat. Il joue à outrance de l'affect de la peur, totalement disproportionné en comparaison des effets matériels réels. Enfin, une lutte plus asymétrique que jamais interdit les grandes puissances à lutter à armes égales au risque de sombrer dans un jeu dangereux, impopulaire et improductif.

CHAPITRE II.

UN PHÉNOMÈNE POLITIQUE ET TRANSNATIONAL COMPLEXE.

Le monde moderne s'inscrit en rupture complète avec l'équilibre sociétal et international classique. L'accélération de la mondialisation a voulu rapprocher les hommes et créer les conditions d'un vaste ensemble planétaire d'échanges politiques, économiques, culturels, technologiques et idéologiques, qui nous affecte jusque dans notre quotidien. Ce nouveau « *jeu politique mondial* »¹ englobe les interlocuteurs classiques (institutions internationales, États, organismes régionaux) et favorise l'émergence de nouveaux acteurs, notamment dans l'économie et la société civile. Mais en élargissant les capacités d'interactions, la mondialisation encourage ses propres effets pervers, dont les plus visibles et les plus violents se perçoivent par la transnationalisation du crime².

Car l'activité criminelle a également changé de dimension. Désormais, le crime n'évolue plus en marge de la société. Renforcé par les nouvelles opportunités de diffusions technologiques et financières, il s'épanouit au cœur même du système mondial qui en facilite la profusion doctrinale. Le remplacement de l'idéologie par l'économie comme principal enjeu de rivalité internationale n'a pas mis fin à l'existence des courants contestataires. Bien au contraire, l'évolution des sociétés modernes et un monde sous influence américaine sont l'objet d'attaques de toutes natures et toujours plus violentes.

Ces mouvements sont un héritage direct d'une mondialisation centralisée. Ils se manifestent comme une prise de conscience des nouveaux enjeux politiques, humains, sociaux. Ils sont l'expression d'une contestation transverse vers laquelle s'orientent tous ceux qui ne disposent pas d'autres moyens et qui trouvent dans l'action l'unique opportunité

1 Beck, Ulrich, *Pouvoir et contre-pouvoir*, Munich, Champs essais, 2002, p. 18.

2 De Lemos Capeller, Wanda, *La transnationalisation du champ pénal : réflexions sur les mutations du crime et du contrôle*, Revue Droit et Sociétés, n°35-1997, p. 63-64.

d'exister. Si la revendication violente n'est pas un phénomène nouveau, l'intensité et l'ampleur qu'elle prend dans le cadre de la mondialisation sont inédites. La majorité de ces combats a donné naissance à des groupuscules extrémistes qui n'hésitent pas à recourir à des options paramilitaires d'affrontement. Le terrorisme est une de ces entités, dans ce qu'elles ont de plus dangereux. Capitalisant sur les frustrations sociales et identitaires nées des bouleversements mondiaux, il se joue de la mondialisation comme d'un élément rassembleur, pour diffuser ses idées, évoluer et se renforcer.

Cette diversité d'acteurs terrorisant renforce l'opacité du phénomène, dont les enjeux de représentation nationale et internationale sont une des clés de la légitimité de l'action violente. La connotation subjective inhérente au terme lui-même constitue l'obstacle majeur à une conceptualisation uniforme. Ce que l'on appelle terrorisme relève aussi de la perspective politique dans laquelle on se place.

Aujourd'hui, on parle d'acte de guerre, de guérilla, on l'associe à la criminalité organisée ou à la religion. De fait, aucune définition ne semble pouvoir en englober toutes les composantes. Pourtant, toutes les organisations ont en commun de n'avoir la tactique ou les armes ordinaires de la guerre. Elles se projettent d'abord sur les effets psychologiques susceptibles de déterminer chez leurs victimes. En faisant de l'action violente un drame démonstratif, le terrorisme renoue avec l'archaïsme de l'acte sacrificiel, et vise à déstabiliser le monde.

La technologie de l'imaginaire agit sur une population victime à l'infinie. Tout est fait pour marquer les esprits de sorte que le terrorisme crée les conditions d'un emballement dramatique des esprits. Si la réalité de la menace est inférieure à sa perception, la sensation de contagion universelle du désordre crée cet état de sidération et d'abandon face à la terreur.

Afin de mieux appréhender les composantes du terrorisme, il importe de le replacer dans la phase aiguë de modernité³ dans laquelle nous vivons. Si les motivations, les enjeux et objectifs politiques ne facilitent pas une définition consensuelle, chaque explosion de violence rappelle cette volonté délibérée d'outrance et de disproportion.

3 Giddens, Anthony, *Les conséquences de la modernité*, Paris, L'Harmattan, 1994, p. 11.

2.1 - Le terrorisme comme miroir inversé de mondialisation.

La mondialisation se conçoit comme une interdépendance forte entre des acteurs locaux, régionaux et internationaux. Cette interconnexion a été accélérée par les nouveaux rapports post-guerre froide, les innovations des technologies de l'information et de la communication. Mais elle est sujette à controverses. De nombreuses structures ou des individus dénoncent les inégalités socio-économiques renforcées et une forme de déstabilisation politique généralisée. De fait, elle s'accompagne d'une modification profonde des relations sociales qui ne sont pas sans effets pervers. Elle s'applique ainsi aux différentes formes de contestation violente. Car la mondialisation renforce les menaces de toute nature : maladie comme danger écologique. Le terrorisme transnational y trouve ce qu'il cherche. Il est comme un parasite qui s'épanouit et tire avantage du système mondial, sans avoir à en supporter la répression.

2.1.1 - Les ferments de la transnationalisation.

La mondialisation n'est pas un fait récent. Elle apparaît comme un processus économique qui devait permettre une répartition plus équitable des richesses, un espoir pour éradiquer la pauvreté et renforcer la solidarité internationale. Mais les conséquences de ce mouvement sont plus complexes. Si elles se manifestent de manière puissante dans le monde de la finance, elles affectent en fait la totalité des composantes de la vie moderne.

Le processus d'internationalisation des échanges devait instaurer la société idéale construite par et pour l'homme moderne, libéré de toutes les entraves ancestrales, perçues comme surannées, autant d'obstacles à la perception du monde et à l'épanouissement individuel. L'essor conjoint des états-nations⁴ et de la science allait le protéger des dangers extérieurs et de ses propres souffrances. D'une part, l'état-nation devait être garant de stabilité dans les relations internationales et de solidité sociale à l'intérieur des frontières⁵.

4 L'état-nation se définit comme un ensemble « dont les citoyens forment un peuple ou un ensemble de populations se reconnaissant comme ressortissant essentiellement d'un pouvoir souverain émanant d'eux et les représentant », Petit Larousse, 2012, p. 434.

5 Badie, Bertrand, *Le jeu triangulaire*, in Birnbaum, Pierre (sous la direction de), *Sociologie des nationalismes*, Paris, PUF, 1997, p. 447.

La mondialisation allait renforcer la transition démocratique et favoriser les droits de l'homme. L'ouverture au monde serait un symbole de rapprochement entre les peuples et les cultures. D'autre part, le savoir scientifique fut présenté comme un gage de sécurité absolue. Un cycle permanent de réflexion et de renouveau de la science est apparu comme la source inépuisable du vrai savoir et de bonheur absolu. Aucune barrière ne devait stopper cette « marche en avant ».

Mais sous l'impulsion d'une modernité renforcée⁶, ce cadre idyllique s'est trouvé dépassé. Les bouleversements sur l'échiquier mondial des années 1990 ont fortement encouragé ce processus. La mondialisation ne se raisonne plus exclusivement en termes économiques et financiers. Elle enrichit la planète du point de vue scientifique et culturel et influe sur le politique. De fait, on parle de plus en plus de globalisation pour évoquer un ensemble régi par des règles telles qu'elles s'imposent à tous. La notion englobe les dimensions d'espace, de temps et structurelles.

L'extension de ce mouvement et sa quasi-généralisation planétaire sont des conséquences de l'effondrement du mur de Berlin et de l'intégration de presque toutes les nations dans le système économique mondial, de référence libérale. Une des premières caractéristiques de cette évolution est son accélération. Il en résulte un raccourcissement des distances et des délais. Les évolutions technologiques, la baisse du coût des communications, les mécanismes d'intégration économique ont donné naissance à la notion de « village global »⁷ aux interdépendances économiques croissantes. On assiste non seulement à un accroissement des échanges de biens, de services ou de l'information, mais aussi une accélération du processus de diffusion de ces innovations. Elles ne cessent de connaître une transmission plus rapide tout en subissant une contestation toute aussi instantanée.

Mais la globalisation ne se résume pas à la facilitation des échanges sur la planète. Elle se caractérise aussi par son envergure, des mutations profondes qui affectent des pans entiers de société. Elle est une philosophie qui divise la société moderne en une multitude de réseaux tout autant partenaires qu'adversaires. Ce nouveau système mondial s'est émancipé des frontières classiques et a promu l'universalité comme valeur absolue. Il a

6 Giddens, Anthony, *Les conséquences de la modernité*, Paris, L'Harmattan, 1994, p. 11.

7 L'expression de village global, ou village planétaire, est du canadien Marshall mac Luhan, tiré de son ouvrage, *The Medium is the Massage: An Inventory of Effects*, Bantam Books, pour qualifier les effets de la mondialisation et des technologies de l'information et de la communication.

surtout conduit à une déréglementation du jeu politique. On assiste ainsi à l'émergence de modes de vie éloignés des modèles ancestraux, aux bouleversements les plus importants jamais connus. « L'effet papillon »⁸ est sorti du domaine philosophique pour toucher l'ensemble de la planète. La mondialisation s'est affirmée comme un système complexe d'interactions qui englobe désormais la structure monde : l'organisation de la vie publique et politique, les entreprises, le quotidien de chacun qu'il soit social, culturel, etc.

Les états-nations sont soumis à de nouveaux enjeux de gouvernance. S'il est prématuré d'annoncer leur disparition, ils n'en demeurent pas moins en concurrence avec de nouveaux acteurs : entreprises multinationales et institutions financières privées, organisations internationales et non-gouvernementales, ou de la société civile. Les gouvernements ne semblent plus maîtriser les décisions clés de leur économie et donc l'épanouissement des populations. Un conglomérat d'organismes de tailles et d'ambitions variées s'impose comme une concurrence grandissante.

Les questions politiques, économiques ou sociales ne sont donc plus l'affaire d'un pays seul et isolé. La politique est devenue mondiale. Elle ne se limite pas non plus à une plus grande interdépendance entre les nations, mais tend à privilégier quelques sous-ensembles, États-Unis, Europe occidentale en premier lieu. Cette diffusion planétaire aboutit à un processus d'acculturation, car la rencontre entre des cultures différentes n'est pas égale et favorise la diffusion du modèle américain. Mais en s'écartant d'un cadre traditionnel structurant, ces transformations ont vidé le lien social de tout son sens. La cohabitation de plus en plus étroite entre les peuples crée un étrange paradoxe. Tout en accélérant le rapprochement des individus, les contingences locales se réaffirment. On constate un repli identitaire, en réaction à la mondialisation tout puissante, renforcée par la crise économique et financière, à une résurgence et réappropriation des identités culturelles fortes⁹. Les facteurs de différenciation entre cultures ne se diluent pas, ils persistent.

Ce besoin d'un retour à une identité « vraie » se caractérise par un repli communautaire. Il est étroitement lié à une des conséquences perverses de la

8 L'effet papillon est une théorie apparue dans les années 1970, pour évoquer des phénomènes météorologiques, et qui postule que « le battement d'aile d'un papillon peut déclencher une tornade à l'autre bout du monde », pour rappeler la force des connexions mondiales.

9 Depuis 2008, l'effondrement économique a accéléré ce rétrécissement identitaire. Les mouvements régionalistes connaissent un regain politique en Espagne, en Belgique, entre Flamands et Wallons, ou entre l'Écosse et le Royaume-Uni.

mondialisation, c'est-à-dire d'élargissement de la peur. En effet, en voulant apporter une réponse rationnelle à chaque chose, la connaissance scientifique affronte un déséquilibre. De plus en plus armée, ses résultats sont pourtant plus précaires et contestés. Le savoir est continuellement remis en question. Il n'existe plus de théorie générale et inébranlable. La science devait être comme un « phare de civilisation ». Pourtant, elle encourage de plus en plus les obscurantistes. Alors qu'ils s'affichent comme des progressistes, ils prétendent contredire toutes les avancées scientifiques, toutes les avancées, relayés sans retenue par les médias, qu'ils soient traditionnels ou Internet, plus sensibles à la « *démagogie cognitive* »¹⁰, contribuant à créer des sceptiques permanents. Surtout, ils influent sur le politique qui encadre sévèrement toutes les activités, bien souvent au nom du sacro-saint « principe de précaution ». Il faut protéger l'humain de tous les dangers, à commencer par celui de la science.

Car la recherche de la connaissance toujours insatisfaite a occulté les risques qui en résultaient. Désormais, la menace n'est plus liée à un événement d'ordre naturel mais aux interactions humaines. La dynamique industrielle crée un nouveau mode de risque caractéristique du fonctionnement des sociétés contemporaines. Il n'est plus imputable à l'univers mais un produit de la conduite des hommes. Les différents théâtres sociaux sont imprégnés et modelés par des influences lointaines. Cette dynamique génère un sentiment d'insécurité propre à la modernité¹¹. Il faut vivre dans l'inquiétude de menaces mondiales qui sont de moins en moins comprises : la modernité avancée libère des forces de destruction à un degré qui dépasse les barrières locales¹². La société mondiale est passée d'une logique de répartition des richesses à celle de répartition des risques. L'homme ne progresse plus tandis que la mondialisation se fait plus inhumaine. Surtout, il est confronté à des forces qu'il a créé et encouragé et qu'il ne parvient plus à maîtriser. Les décisions ne dépendent plus d'interconnaissances fortes et anciennes. Elles sont directement influencées par des données rationnelles et universelles qui modifient les comportements sociaux et de pouvoirs. L'homme qui ne dispose plus des éclairages indispensables, ni de temps, pour comprendre le monde, se trouve soumis à plus d'incertitudes.

10 Bronner, Gérard, *Les nouveaux obscurantistes*, Le Point n° 2238 du 30 juillet 2015, p.51.

11 Balandier, Georges, *Le désordre, l'éloge du mouvement*, Paris, Fayard, 1988, p. 63.

12 C'est l'exemple du nucléaire dont les accidents dépassent les frontières de toute nature, et que l'homme se montre, en de telles circonstances, incapable de maîtriser.

Ce dérèglement créé les conditions d'une vaste scission et rejaillit sur la psychologie des foules. Le recul des anciennes valeurs, des traditions, s'est traduit pas une croissance de l'individualisation des sociétés devenues « réflexives ». Confronté à l'accélération du quotidien et à une perte de repères, l'homme a perdu de son enthousiasme. On voit même réapparaître des angoisses ancestrales. Surtout, le temps social ne se montre plus sous une forme unique, et évolue selon des perceptions opposées. Ce conflit de temporalité symbolise la résistance à une mondialisation autoritaire et uniforme¹³. Un temps « *rapide* » s'impose comme symbole d'un excès de modernité, d'une prise de pouvoir de la science, des technologies et de la communication sans cesse renouvelée. C'est celui d'une économie qui dépasse l'humain, davantage soumise aux fluctuations instantanées qu'à des contraintes de cycles longs. En extrême opposition, on redécouvre un univers dit « *lent* », celui du sacré et du religieux qui se réfère au passé fondateur. C'est le temps des agencements culturels et des dispositifs émotionnels qui régissent l'appartenance à un ordre englobant, une entité attractive puissante qui tend à la subordination des individus au collectif par une intégration forte. Ces divergences d'appréhension du quotidien favorisent un déficit de perception, source de conflit entre communauté et société.

Les relations sociales s'entendent donc selon deux modèles radicalement différents. Celui de la communauté exprime la volonté intime et profonde, une unité absolue. Les individus sont liés dans la masse compacte. Personne ne peut agir indépendamment des autres. Cette fonction n'est pas le fruit d'un contrat préalable mais le produit de la nature et de la tradition. En opposition, la société implique un cercle d'individus unis en vertu de la réflexion mais évoluant séparés les uns des autres par l'individualisme dans la recherche d'un but largement appuyé par la modernité et la science. L'homme réalise des échanges, d'abord dans son intérêt personnel. La communauté se veut affective et solidaire, un ensemble soudé par une cohésion profonde, durable et affective, quand la société est plus rationnelle, abstraite et impersonnelle : « *tandis que dans la communauté ils restent liés malgré toute séparation, ils sont dans la société séparés malgré toute liaison* »¹⁴.

La rupture fondamentale se situe donc dans l'effacement de ces liens transcendants et symboliques, et pour l'homme une perte de sens par rapport à des

13 Balandier, *op. cit.*, p. 66-68.

14 Tönnies, Ferdinand, in Lavelle, Jean-Louis, *Communauté et société : l'actualité d'une typologie classique*, Esprit critique, Revue internationale de sociologie et de sciences sociales, Automne 2007, vol. 10, n°1.

références dans lesquelles il était traditionnellement immergé. Cette émancipation crée une vacance de relation au monde, l'homme ne réfléchit plus par rapport à son environnement affectif mais en vertu d'un calcul d'autosatisfaction. En réaction, la communauté s'oppose à cet individualisme forcé et cherche à reconstruire le lien communautaire ancestral. Ce modèle réfute les théories modernes et le pluralisme pour un univers restreint et homogène¹⁵.

Cette appréhension de la modernité dépasse le cadre intime ou infra-sociétal. Sur la scène internationale, de nouveaux antagonismes ont supplanté les vieilles oppositions de la guerre froide. Les structures classiques de gouvernance, censés garantir la sécurité des individus, ne semblent plus aptes à absorber les crises¹⁶. C'est la modernité elle-même qui est devenue source de destruction. Elle ne parvient plus à rassurer et à protéger. Un système plus retors se développe où la notion de « concurrent » aux contours volontairement indéfinis, prend le pas sur celle « d'adversaire » et contribue à jeter un peu plus la confusion dans les esprits. Les critiques dépassent le cadre d'intellectuels qui évoquent un déclin de l'humanité. Elles émergent dans toutes les strates de la société mondiale. Le rejet d'une vision uniforme du monde déborde sur les relations entre les hommes et entre les sociétés. En réponse à une globalisation dénoncée comme sauvage, d'importants secteurs de la société civile ont commencé à s'organiser. Ce mouvement réunit un panel d'institutions et d'individus désireux de construire un monde plus équitable, dénonçant la déréglementation sauvage du néolibéralisme. Cette opposition n'est plus une problématique locale. La mondialisation autorise l'épanouissement de toutes formes d'opposition avérées. De plus en plus, la mondialisation est source de conflit.

De fait, en voulant imposer un ordre mondial uniformisé, la modernité a créé les conditions de sa propre contestation. On évoque le plus souvent la question économique¹⁷. Mais la mondialisation conforte des individus dans l'idée de s'organiser, parfois de manière excessive ; elle est alors politique. L'instauration d'un « désordre mondial » élargit les termes de la violence politique, qui intervient aussi dans une volonté délibérée de nuire. Ainsi, il existe toujours des menaces liées à l'activité humaine, conséquences involontaires

15 Ceyhan, Ayse, *Le communautarisme et la question de la reconnaissance*, Cultures et conflits n° 12, 1993, p. 169-184.

16 Beck, *op. cit.*, p. 29-32.

17 On parle du « *consommateur mondial* », c'est-à-dire de la capacité des individus du monde entier de boycotter un produit défini.

d'actes intentionnels¹⁸. Mais, la mondialisation contribue à encourager ses propres formes de contestation. Désormais, la violence politique s'explique par la « *substitution du hasard par l'intention* »¹⁹, alors que l'emprise de la peur contribue à mener à une sorte « d'hystérie sécuritaire et autoritaire ».

Le terrorisme est une de ces formes de contestation les plus radicales contre un modèle qui veut imposer son universalité. Il réinvente la singularité dans un univers hypercentralisé²⁰. Il est d'abord le fruit des antagonismes que l'on n'a pas su régler, gérer ou contenir.

2.1.2 - *Le terrorisme, un acteur de la politique mondiale.*

La modernité conduirait à l'individualisme, conséquence régulièrement stigmatisée par ses détracteurs. En réaction, on assiste à l'émergence de nouveaux acteurs collectifs transnationaux qui s'émancipent du cadre politique traditionnel et se positionnent délibérément en rupture radicale avec le système. Ils ont acquis une capacité d'influence politique ou économique considérable. Ils contribuent à développer le « *méta-jeu de la politique mondiale* »²¹. Dans l'ancien système, le rapport entre pouvoir et contre-pouvoir se définissait autour des institutions qui organisaient la vie de l'État et des sociétés. Sous l'influence de la mondialisation, ce rapport s'est transféré au profit des organisations libérées du poids structurant des institutions²². Il renforce le rôle exercé par la société civile mondiale, contre-pouvoir qui se fonde notamment sur la possibilité pour chacun d'interférer dans le contexte international. Il n'est ni légal, ni illégal, mais il est en mesure de s'imposer aux nations démocratiques et de remettre en cause la souveraineté nationale. Cette forme de contestation dépend de la capacité des individus à s'organiser, et use des technologies de l'information pour se diffuser. La notion de souveraineté ne s'entend plus comme une question strictement nationale. La puissance des communications modernes permet à des individus de tous les continents de s'unir autour d'une idée, une action, ou

18 C'est l'exemple des accidents nucléaires.

19 Beck, *La société du risque globalisé sous l'angle de la menace terroriste*, Cahiers internationaux de sociologie, 2003/1, n°114, p. 32.

20 Baudrillard, Jean, *L'esprit du terrorisme*, Paris, Gallilée, 2002, p. 16.

21 Beck, *op.cit.*, p. 18.

22 L'institution se définit comme un ensemble des règles accepté socialement, qui régissent une collectivité, alors que l'organisation correspond à un groupement ou une association qui se propose et s'emploie à atteindre un but déterminé.

d'essayer de faire pression sur les pouvoirs publics et les multinationales²³.

La mondialisation devait également conduire à une meilleure répartition des richesses. Pourtant, l'écart entre les pays s'accroît au détriment des nations au niveau de vie plus faible et aggrave la souffrance des moins aisés. La supériorité économique des pays du Nord a suppléé la domination politique vers les pays du Sud qui évoquent une « recolonisation du monde ». En outre, le renforcement des multinationales s'est fait au détriment des gouvernances étatiques qui sont incapables de maîtriser ces nouveaux concurrents. Les acteurs de l'économie mondiale s'affranchissent des frontières, créant de nouvelles relations de pouvoir. Ils tirent leur force de « *l'exit option* », c'est-à-dire de leur capacité à investir ou non dans un pays, sans avoir à se justifier²⁴. Les populations locales y perçoivent un recul de souveraineté et de démocratie au profit d'entités étrangères, fictives et amORALES²⁵, qui instituent les règles qui les favorisent.

La contestation de ce nouvel ordre mondial a largement débordé dans la sphère politique. L'analyse classique définissait la violence autour de l'État. Selon le niveau, elle s'exprimait par l'opposition entre deux nations, ou plus localement par l'antagonisme entre des groupes clairement structurés (gouvernants/gouvernés, patronat/ouvriers). Mais elle était conditionnée par des problématiques nationales, voire locales. La fin de l'ordre bipolaire et l'affaiblissement du pouvoir des états-nations ont ouvert de nouveaux espaces de contestation et facilitent la transnationalisation de la violence.

Le développement des Organisations Non Gouvernementales (O.N.G.) préfigure cette nouvelle répartition de pouvoir. Elles ont été les premières à s'organiser de manière déterritorialisée et décentralisée, à la fois au niveau local et international. Elles sont le plus souvent humanitaires et dénoncent la violation des droits de l'Homme ou prennent la défense de la nature. Elles peuvent se substituer à un déficit étatique dans son rôle de sauvegarde des populations²⁶. Quel que soit leur domaine d'intervention, elles agissent dans un esprit pacifique et font, pour les plus importantes, l'objet d'une reconnaissance par les instances nationales et internationales.

23 C'est notamment le cas du site « *www.change.org* », qui s'articule comme une plate-forme mondiale de pétitions en ligne.

24 Beck, *op. cit.* p. 117-123.

25 En 2002, en pleine campagne électorale pour les présidentielles, le candidat-premier ministre, Lionel Jospin, avait fait part de son désarroi face aux délocalisations organisées par les multinationales, avouant à des ouvriers que « *l'État ne pouvait pas tout* ».

26 « *Médecins sans frontière* » est une des ONG les plus représentatives de ce genre d'actions caritatives.

Au sein de la société civile mondiale, un courant « *alter mondialiste* » dénonce les inégalités sociales renforcées et la fragilisation des identités²⁷. On voit ainsi se développer des mouvements spontanés de citoyens. On a parlé des « indignés », galaxie hétéroclite de jeunes, de retraités, de chômeurs et de salariés stigmatisant le pouvoir de la finance et l'absence de démocratie réelle. En dépit d'une réelle organisation et de clarté revendicative, leur slogan inspire certains petits partis politiques²⁸. Toutes ces organisations se rassemblent sous une même bannière de contestation de la mondialisation. Dans la majorité des cas, elles demeurent pacifiques. Mais la déliquescence mondiale facilite également l'éclosion de groupes extrémistes aux mots d'ordre hétérogènes. Ils privilégient les méthodes violentes de combat, notamment le terrorisme. Dans une époque de fragmentation identitaire, de démultiplication des inégalités et de nouvelles dominations, les conflits ne disparaissent pas, ils se disséminent.

Le terrorisme n'est pas une problématique récente. Mais il fut longtemps le produit d'un petit noyau d'individus enfermé dans une violence aveugle contre des structures étatiques, éventuellement contre ses représentations à l'étranger. Dans ce cas, on le qualifie de terrorisme international.

La mondialisation a favorisé la mutation de la menace. Avec le 11 septembre 2001, les groupes terroristes ont soudainement acquis une stature mondiale, des « *ONG de la violence* »²⁹. Les terroristes se distinguent par la portée supranationale de leur affrontement. Ils peuvent agir à l'étranger contre des intérêts nationaux. Mais de plus en plus, ils développent un combat subliminal à travers des réseaux extraterritoriaux. Le terrorisme n'est plus seulement régional ou international. Il se poste au-dessus des questions territoriales en un phénomène transnational qui défie la planète. Aucune structure n'est à l'abri. Il exprime une violence politique profondément réactionnaire, un mécontentement contre un phénomène considéré comme une négation des valeurs humaines. Le terrorisme contemporain est la résultante de la mondialisation, celle qui fédère contre elle tous les exclus. Dans un effet miroir, une nouvelle criminalité, faite de mafias ou d'idéologies radicales, se constitue. Mais tout comme cet ordre, elle s'articule de manière transfrontalière. Surtout, elle s'appuie sur un rejet systématique de l'autre pour expliquer

27 Wieviorka, Michel, *La violence*, Paris, Hachette, 2005, p. 45-50.

28 C'est le cas en Espagne où les propositions de réformes électorales des indignés ont été politiquement reprises.

29 Beck, *op. cit.*, p. 40.

son bien-fondé, sa légitimité et sa supériorité de valeurs.

Les attaques du 11 septembre ont porté à son paroxysme les erreurs de représentation sur le terrorisme. On a parlé d'un nouveau type de violence, un « *hyperterrorisme* »³⁰, d'une guerre contre l'Occident. Aujourd'hui, certains évoquent le « *méso-terrorisme* »³¹, un terrorisme sans chef et sans réseau. La réalité est surtout déformée par un ensemble de jugement de valeurs propres à l'Occident. Elle est pourtant moins compliquée. « *Le 11 septembre, c'est le monde qui regarde la mondialisation* »³². Soudainement, on découvre qu'un monde centralisé à outrance crée frustrations, radicalisations et contestations. Le terrorisme n'est pas exclusivement religieux, et encore moins islamique, même si le déclin des repères nationaux et temporels tend à favoriser le retour d'une contestation théologique. Le terrorisme est polyédrique, un amalgame de références religieuses, de contestations sociales et de remises en cause politiques. Les questions mercantiles se mélangent aux aspirations idéalistes, d'où des connexions de plus en plus étroites entre le terrorisme et la grande criminalité. Le changement essentiel réside dans la prise en otage de l'Occident et de ses symboles.

Après la phase d'ambition interventionniste des années Bush, les États-Unis ont comme voulu se faire oublier de sorte à ne plus alimenter les haines par son omnipotence. Sous l'ère Obama, la nation est apparue comme absente. Pourtant, le pays reste la cible de toutes les critiques. D'une part, il est confronté à une capacité d'intervention limitée face à la multiplication des engagements et n'a pas vu venir les nouveaux fronts. D'autre part, à « *l'universalisme idéologique* » succède une sorte de « *nihilisme postmoderne* »³³, où la ligne géopolitique ressemble à celle du laissez-faire. On hésite à intervenir pour éviter un nouveau Vietnam, ou plus récemment, une nouvelle expérience de l'Irak. Les États-Unis sont de moins en moins l'hyperpuissance capable de régenter un monde unipolaire. Cette paralysie n'empêche pas les fiascos en tout genre. Surtout, elle encourage toutes les formes de barbarie, les mafias jihadistes déterritorialisées et mondialisées qui échappent à tout moyen coercitif. Le terrorisme est « praticable », car ils ont la chance d'avoir le États-Unis,

30 Heisbourg, François et la Fondation pour la Recherche Stratégique, *Hyperterrorisme : la nouvelle guerre*, Paris, Odile Jacob – Histoire et Document, 2001.

31 Bauer, Alain, *On est passé de l'hyperterrorisme au lumpenterrorisme*, http://www.lepoint.fr/societe/alain-bauer-on-est-passe-de-l-hyperterrorisme-au-lumpenterrorisme-15-01-2015-1896814_23.php, (page consultée le 24 juin 2015).

32 Baudrillard, Jean, *L'esprit du terrorisme*, Paris, Gallilée, 2002.

33 Giesbert, Franz-Olivier, *Le syndrome de Palmyre*, Le Point n° 2229 du 28/05/2015, p. 7.

et l'Occident, comme ennemis³⁴. Dans ce camp, on semble oublier les vrais enjeux. On tergiverse, on s'oppose sur des questions économiques et toujours plus secondaires, alors qu'on ignore les fondements de la société, comme incapable de proposer une alternative crédible et audible face à la menace de déstabilisation violente.

Dans un monde standardisé et uniformisé, les terroristes jouent des déficits de représentation et de perception. L'influence écrasante d'une seule nation qui regroupe tous les pouvoirs, encourage les discours de haine. Contre cette domination écrasante, ressentie comme arrogante et dégradante, le terrorisme se joue du pouvoir adverse pour s'immiscer, se diffuser et exploser. Le terrorisme transnational développe des méthodes nouvelles et dicte une nécessaire réflexion sur la notion de conflit, égale à celle de la guerre totale apparue entre 1914 et 1918. Il s'affirme comme un contre-pouvoir radical à un ordre mondial qui ne fait plus l'unanimité et utilise les instruments et les symboles de la modernité pour frapper durement les esprits. Ils en conjuguent tous les moyens disponibles, dans leurs propres repères psychologiques, en abusant d'armes hautement symboliques. Mais ils expriment aussi une reconnaissance publique refusée.

2.2 - Le terrorisme comme accélérateur de violence politique.

A la question : « qu'est-ce que le terrorisme ? », il est impossible de trouver une réponse qui fasse l'unanimité. Le droit international n'est pas plus efficient. Il ne saurait se limiter à une question d'usage légitime de la violence. Un des droits fondamentaux reconnu par la déclaration des droits de l'Homme de 1789 est la résistance à l'oppression³⁵. De plus, est-il moralement acceptable de qualifier de terroristes les Résistants à l'occupation allemande de la seconde guerre mondiale ? Enfin, il ne faut pas oublier que le terme est né pour qualifier une politique d'État, fondement qui demeure largement ignoré de nos jours. Afin d'éviter le piège des clichés, il ne faut pas considérer le phénomène selon un angle politique mais dans sa véritable nature. Le terrorisme n'est pas une philosophie, il est un mode opérationnel pluriel. A l'époque contemporaine, il évolue à la fin des années 1960 en

34 Suleiman, Ezra, *Quel modèle américain*, Le monde du 13 septembre 2001, p. 17.

35 Art. 2. « Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'Homme. Ces droits sont la liberté, la propriété, la sûreté, et la résistance à l'oppression. »

Amérique latine, au Moyen-Orient et en Irlande du Nord. Si les références idéologiques sont variées, toutes rappellent l'ancrage politique de leur combat. Même le terrorisme religieux qui explose après 1980 ne peut occulter, sous une apparence mystique, des aspirations de gouvernance bien terrestres. La guérilla est présentée comme l'arme du faible. Le terrorisme serait donc celle des plus faibles encore. La modernité ouvre des opportunités d'action et de communication inégalées. Elle permet de conjuguer un message politique fort à des actions internationales. Manié par des groupes ethniques et/ou religieux, le terrorisme n'est ni de droite ni de gauche. Il est employé comme substitut à une contestation politique institutionnelle que les organisations pourraient ne pas pouvoir mener.

2.2.1 - La question de l'infraction terroriste.

Le concept de terrorisme recouvre des réalités différentes. Il peut désigner des individus isolés comme des groupuscules, une méthode ou une tactique de guerre. On parle même de terrorisme intellectuel³⁶. Cette polymorphie n'est pas de nature à faciliter une appréhension objective du phénomène. De fait, la plupart des observateurs du terrorisme déclarent qu'il est difficile, voire impossible d'en saisir toutes les composantes et donc de le définir de manière satisfaisante. Surtout, une connotation subjective immanente au terme constitue un obstacle auquel sont confrontés gouvernements, juristes ou chercheurs. Le mot possède en lui-même un enjeu politique fort soumis à des appréciations. Il y a autant de définitions que d'intérêts. La guerre contre le terrorisme n'a fait qu'obscurcir la problématique, dans un domaine où la lutte ne se définit pas en terme militaire mais de police. La période post-11 septembre a été l'objet d'une véritable vague d'engouement du monde scientifique et d'une hausse exponentielle des études³⁷. Mais de cette prolifération, il en ressort qu'aucun auteur ne partage la même vision et apporte encore moins la même définition³⁸.

36 Le terrorisme intellectuel est la pratique qui vise, aux moyens d'arguments et de procédés intellectuels, à intimider pour empêcher la publication d'idées gênantes ou contraires.

37 En 2002, le chercheur américain Yohan Alexander a recensé au moins deux publications par semaine au cours de l'année suivant les attentats du world trade center, in David, Charles-Philippe et Gagnon, Benoît, sous la direction de, *Repenser le terrorisme : Concept, acte et réponses*, Laval, Les Presses Universitaires de Laval, 2007, p. 26.

38 Juste dans le monde anglo-saxon, il en existerait plus de 200, David et Gagnon, *op. cit.*, p. 26

Cette absence de consensus résulte d'abord des questions de conceptualisation, travail d'opportunisme qui revient généralement aux gouvernements. La référence subjective inhérente au terrorisme constitue donc un premier obstacle. Il est une violence utilisée à des fins politiques, un phénomène imprégné de jugements de valeurs péjoratifs. Il est un outil au service du pouvoir qui dénonce et accuse³⁹. Il existe donc une dimension politique propre à chaque situation. Les pouvoirs publics font volontairement une distinction entre violence étatique et celle des groupuscules, guérillas ou armées de libération nationale, de sorte que l'État apparaisse comme la seule autorité légitime. Jugé illégitime, l'acte terroriste ne peut être que barbare, hors de toute normalité et de toute moralité. L'instrumentalisation du terme a des répercussions sur les délibérations judiciaires ultérieures. Le durcissement des mesures antiterroristes et leur légitimation sont étroitement liés au mot lui-même. Les discours ne constituent pas une réflexion neutre sur les réalités politiques ou sociales, mais exprime la relation au pouvoir entre deux opposants.

Ainsi, l'usage de la violence terroriste et son interprétation dépendent étroitement de la légitimité accordée à la problématique affichée. Chaque camp tente d'orienter le terme dans le sens de son mandat, même si tous affirment parler en toute neutralité. Il est une arme discursive dans la guerre psychologique. Il suscite un consensus sur un point : il s'applique toujours aux autres, très rarement à soi-même. Il permet une confusion qui autorise toutes les confusions. C'est l'élément moral qui fait le terrorisme : ce que l'on appelle terroriste relève donc directement de la perspective dans laquelle on se place. Le terme possède en lui « *une charge émotionnelle et politique trop grande* »⁴⁰. Chacun est le terroriste de l'autre. Dans un travail d'auto-catégorisation, toutes les organisations violentes s'efforcent de se démarquer de cette encombrante référence. Elles n'emploient jamais le terme et se déterminent comme des guerriers, des libérateurs ou des résistants, anoblies par la participation à un combat relevant de notions politiques et sociales universellement

39 L'accusation tombe selon ce qui arrange et sert les intérêts de l'accusateur. Ainsi, les combattants de l'UCK (Ushtria Çlirimtare e Kosovës ou Parti Nationaliste du Kosovo) furent un temps assimilés à des terroristes par les nations occidentales avant d'être considérés comme des représentants légitimes de la résistance kosovarde, in Duez, Denis, *De la définition à la labellisation : le terrorisme comme construction sociale*, in Christakis, Théodore, Bannalier, Karine, Corten, Olovier. et Delcourt, Barbara (sous la direction de), *Le droit international face au terrorisme*, Pedone, Cahiers internationaux n°7, CEDIN-Paris I, Paris, 2002, p. 118.

40 Lambert, Joseph J, *Terrorism and hostages in international law*, Cambridge, Grotius publications Ltd, 1990, p. 13.

approuvées de justice, liberté, dignité. Leurs membres cherchent clairement à apparaître comme les martyrs d'une cause refoulée⁴¹.

Une autre difficulté tient au caractère évolutif du phénomène. Il n'existe quasiment aucune similitude entre la Terreur française, son élargissement des anarchistes russes, les résistants de la seconde guerre mondiale et les insurgés des guerres de décolonisations, le narco-terrorisme ou le terrorisme islamiste du XXI^e siècle. La méthodologie du sujet alourdit la compréhension, notamment par la multiplication d'analystes ou experts qui ne garantit pas un élargissement des sources. Bien au contraire, on retrouve les mêmes citations, arguments repris en boucle. En outre, il s'avère peu aisé de rassembler des documents scientifiquement fiables et contradictoires. Les intervenants officiels se réfugient derrière la raison politique et se contentent d'informations générales, disponibles en source ouvert. Les chercheurs voient leurs travaux engoncés entre des objections de sécurité nationale et la clandestinité inhérente à la subversion.

En l'absence de cadre commun, un grand nombre de concepts ne cessent d'être introduits. Cela ne veut pas dire que les institutions internationales et nationales ne se soient pas dotées d'éléments constitutifs de l'infraction, allant dans le sens de leur propre conjoncture.

Le terrorisme est une problématique qui dépasse le cadre des nations. Néanmoins, il faut attendre 1997 et la « *Convention pour la répression des attentats terroristes à l'explosif* »⁴² pour que le terme fasse son apparition dans un texte international. La « *Convention pour la répression du financement du terrorisme* »⁴³ de l'ONU de 1999 tente d'établir un début de consensus juridique⁴⁴. Deux éléments constitutifs sont mis en évidence. D'abord, le fait terroriste se définit par rapport à la cible, c'est-à-dire des civils.

41 Mannoni, *op. cit.*, p. 42. Dans une interview accordée à la chaîne d'information américaine ABD, ben Laden se pose sur le même registre de victimisation : *Ils ont compromis notre honneur et notre dignité, et si nous osons dire un seul mot de protestation contre cette injustice, on nous traite de terroriste*, in Burke, Jason, *Al-Qaïda, la véritable histoire de l'islam radical*, Paris, La découverte, 2005, p. 198.

42 United Nations Doc.A/RES/52/164.

43 United Nations Doc.A/RES/54/109.

44 Le terrorisme se définit comme « *Tout acte, outre ceux déjà visés par les conventions en vigueur, destiné à tuer ou à blesser grièvement un civil, ou toute autre personne qui ne participe pas directement aux hostilités dans une situation de conflit armé, lorsque, par sa nature ou son contexte, cet acte vise à intimider une population ou à contraindre un gouvernement ou une organisation internationale à accomplir ou à s'abstenir d'accomplir un acte quelconque* », Assemblée générale de l'ONU, 1999, dans Guzy, Evelyne (sous la direction de), *Attentats-suicides, la cas Israélo-Palestinien*, Luc Piré, 2004, p. 23.

Ensuite, l'acte doit être commis dans le but d'intimider une population ou un gouvernement. Cependant, il ne s'agit que d'un consensus de façade puisque la convention n'a été signée que par 132 pays, avec des exceptions notables comme la Syrie, le Liban, l'Iran ou le Pakistan.

L'Union européenne s'est inspirée des éléments onusiens en y ajoutant un critère, où l'acte doit chercher à « *gravement déstabiliser ou détruire les structures fondamentales politiques, constitutionnelles, économiques ou sociales d'un pays* »⁴⁵. Cette décision-cadre harmonise les textes des États membres par l'introduction d'une définition spécifique et commune. Le concept de terrorisme combine deux éléments. Un élément objectif, car il se rapporte à une liste d'actes criminels graves (meurtres, blessures corporelles, prises d'otages, extorsions, fabrications d'armes, attaques, menaces de commettre l'un des actes précités, etc.). Un élément subjectif, car ces actes peuvent être considérés comme des infractions terroristes, dès lors qu'ils sont commis à des fins d'intimidation ou de déstabilisation. Cette appréciation européenne du terrorisme fait l'objet d'une critique, justement au regard de son caractère subjectif. Le but poursuivi est déterminant pour caractériser le délit terroriste. Elle ne porte pas sur un résultat mais sur une intention, considération qui renforce le caractère politique de l'incrimination. On a considéré comme terrorisme, toute action qui visait à déstabiliser ou détruire les structures d'un pays. L'approche reste volontairement vague et permet une interprétation très large, la seule notion de déstabilisation pouvant concerner n'importe quel mouvement social.

Cependant, la difficulté à définir le concept de manière unanime s'explique aussi par la relation locale au terrorisme. Les gouvernements sont mis en situation délicate, confrontée à un ennemi invisible et imprévisible. La réponse doit s'insérer dans le cadre de l'État de droit, notamment dans les nations occidentales où les droits fondamentaux ont une importance vitale. Pourtant, pour pouvoir préserver l'ordre public, les mesures de lutte ont nécessairement des répercussions dans le quotidien des citoyens. En outre, confrontés à une situation de mise en échec, les pays tendent à réagir de manière aussi vive que l'est l'acte terroriste, de manière épidermique, dans l'urgence et l'émotion. Surtout, il s'agit d'éviter le renouvellement de l'acte et de réprimer immédiatement toute tentative.

45 Décision-cadre Conseil de l'Union Européenne, 13 juin 2002, http://europa.eu/legislation_summaries/justice_freedom_sec, (page consultée le 25 mars 2011).

En 2001, devant l'ampleur de l'attaque, tous les États ont été amenés à revoir leur position. Parmi les États membres de l'Union européenne, seuls sept d'entre eux avaient jusqu'alors légiféré sur la question⁴⁶. Après le 11 septembre, les autres pays ont adopté des mesures, tandis que les sept pays élargissaient leur arsenal législatif. La lutte antiterroriste est devenue une priorité, mais l'absence d'une définition objective et unanime conditionne inexorablement les carences des législations nationales et les atteintes aux libertés publiques. Les exemples français et britanniques illustrent deux approches différentes d'une même question.

En droit français, c'est le but poursuivi ou le comportement qui font basculer une infraction dans le champ terroriste. Cette législation⁴⁷ a été adoptée après la vague d'attaques de l'automne 1986⁴⁸. La France a opté pour une conceptualisation binaire, c'est-à-dire un moyen et un but. Une liste d'infractions de droit commun est dressée. Elles tombent dans le terrorisme si elles sont commises dans des circonstances particulières. L'avantage de ce dispositif est de permettre au législateur de modifier cette liste en toute circonstance. Mais, cet angle d'approche pose plusieurs difficultés. En effet, un fait perpétré dans une intention terroriste mais non prévu par le code ne peut entrer dans ce champ. En outre, les circonstances demeurent vagues. On parle de « *troubles graves, intimidation et terreur* », notions qui laissent une large place à l'interprétation⁴⁹. Le fait moral est déterminant. Il reste soumis à l'appréciation du parquet. Néanmoins, il semble exister comme un consensus dans cette approche où l'on n'écarte par les notions de violence et la nature politique, tout en rappelant l'illégitimité du conflit et la notion d'asymétrie. Depuis, les infractions liées à l'écologie⁵⁰ puis le financement du terrorisme⁵¹ ont été ajoutées à cette liste.

Les lois antiterroristes les plus coercitives sont le fait du Royaume-Uni. En février 2001, le « *Terrorism Act* » définit l'infraction à travers le but poursuivi. La détermination

46 Allemagne, Espagne, France, Grèce, Italie, Portugal et Royaume-Uni.

47 Loi n° 86-1020 du 9 septembre 1986. Les actes terroristes sont définis aux articles 421-1 et suivants du code pénal.

48 Le 17 septembre 1986, deux attentats perpétrés à Paris firent 7 morts et 55 blessés. Ils furent revendiqués par un groupe du Hezbollah, réclamant la libération de trois chefs terroristes emprisonnés en France.

49 Margenau, Jean-Pierre, *La qualification pénale des actes terroristes*, R.S.S., 1990, p. 1-28.

50 Art. 421-2 du CP.

51 Art. 421-2-2 du CP.

d'actes « graves » et « sérieux » laisse également une marge d'interprétation infinie⁵². Les attentats du 11 septembre ont provoqué l'adoption en urgence de « *l'Anti-terrorism, Crime and Security Act* »⁵³, promulguée le 14 décembre 2001. Cette loi autorise la détention illimitée et sans inculpation de tout étranger suspecté d'un acte terroriste, l'argumentaire se basant sur une « conviction raisonnable », un terme entièrement subjectif, d'un acte de terrorisme pour une personne séjournant sur le territoire britannique. Cette loi se fonde sur l'urgence pour expliquer la dérogation à la convention européenne sur la liberté des personnes.

En 2006, faisant suite aux attentats de Londres de juillet 2005, le « *Terrorisme Bill* » dépasse le cadre d'un soutien matérialisé. Il suffit de supporter une organisation par n'importe quel moyen, notamment par la parole, pour que l'on puisse poursuivre la personne. Le texte prévoit également une extension territoriale. Toute personne qui commet des actes prévus par cette loi, même hors Royaume-uni, peut être poursuivie par un tribunal britannique. Cette disposition dépasse le cadre des nationaux, mais toute personne quelle que soit sa nationalité⁵⁴.

Ces quelques cas illustrent les obstacles à une délimitation universelle du terrorisme. Pourtant, cette question est un véritable enjeu. Dans le cadre de la lutte antiterroriste, elle influe sur une stratégie commune et cohérente. Ce qui constitue le terrorisme est essentiel dans la coopération internationale. Elle doit favoriser les accords judiciaires et les règles de procédure (notamment dans les procédures d'extradition).

Le terrorisme est une arme pour détruire. Il faut donc de l'observer comme un mode de lutte, de l'aborder de manière technique plutôt que sous l'angle d'une aberration morale ou politique. Dans une étude des années 1980, deux chercheurs de l'université de Harvard ont recensé pas moins de 109 définitions différentes du terrorisme. A défaut d'analogie⁵⁵, ils ont déterminé des constantes et l'élément fondamental qui fait le terrorisme. La violence

52 Paye, Jean-Claude, *La fin de l'État de droit*, Paris, La dispute, 2004, p. 59.

53 Anti-terrorim, Crime and Security Act 2001, <http://www.legislation.hmso.gov.uk/acts2001/2001004.htm>, (page consultée le 28 juillet 2013).

54 Paye, Jean-Claude, *Le modèle anglais*, <https://www.unicaen.fr/puc/images/crdf0606paye.pdf>, (page consultée le 23 avril 2015).

55 Alex P. Schmid et Albert. Jongman ont isolé les termes en fonction de leur récurrence et conclurent à une large diversité d'approche du phénomène. Sur ces 109 définitions, 85 % mentionnaient la violence et la force, 65 % le politique, 51 % la peur et la terreur, 47 % la menace, 41 % les effets psychologiques, 37 % les cibles et les victimes, 32 % un fait intentionnel, organisé ou systématique, et 30 % les méthodes de combat, in David, Charles-Philippe et Gagnon, Benoît, sous la direction de, *Repenser le terrorisme : Concept, acteurs et réponses*, Laval, Les Presses Universitaires de Laval, 2007, p. 45.

terroriste n'est pas une philosophie ou une idéologie, mais une arme destinée à déchaîner les souffrances dans le camp adverse. Le terrorisme, c'est le « *laboratoire de la peur* »⁵⁶.

2.2.2 - *Un phénomène polymorphe.*

A la fin des années 1960, la politique internationale est dominée par l'affrontement indirecte entre les deux grandes puissances mondiales. Régionalement, la décolonisation a renforcé les déséquilibres. Les frontières artificielles et les questions des minorités alimentent les antagonismes, notamment entre les jeunes nations indépendantes. Dans l'impossibilité de mener un combat ouvert et frontal, les conflits locaux dégénèrent en affrontements de plus basse intensité. Alors que la guérilla fut la tactique des guerres de libération nationale, le terrorisme tend à se substituer comme méthode de contestation. Néanmoins, la diversité des acteurs susceptibles rappelle qu'une présentation au cas par cas est impossible, et qu'il faut se satisfaire d'une typologie⁵⁷. Les organisations peuvent se déterminer selon six catégories : groupes parrainés par les États, mouvements de contestation d'extrême-gauche ou extrême droite, nationalistes, groupes à cause spécifique, narcoterrorisme et phénomène religieux.

« *Le terrorisme d'État* » est la composante « originelle » de cette violence moderne. Elle est aussi la plus difficile à identifier, notamment par l'effet miroir qu'elle suscite. Toutes les organisations subversives s'activent pour qualifier les États adverses de terroriste dès lors qu'il s'agit de légitimer leur action. On parle de terrorisme d'État lorsque que ce dernier commandite, « *mène ou laisse perpétrer des actions terroristes dans le but de manipuler l'opinion en instaurant un climat d'insécurité, affaiblir des catégories sociales ou des opposants* »⁵⁸.

Le terrorisme étatique est souvent l'œuvre d'un régime dictatorial. Il se traduit par des tribunaux expéditifs, la torture, des exécutions hors procès ou des meurtres politiques. Certains États ne se cantonnent pas à l'usage de la terreur dans leur propre espace mais s'acharnent contre les dissidents partout où ils se trouvent, substituant le terrorisme aux

56 Mannoni, *op. cit.*, p. 58.

57 Chaliand, Gérard, *Les stratégies du terrorisme*, Paris, Desclée de Brouwer, 1999, p. 9-10.

58 Chocquet, Christian, *Terrorisme et criminalité organisée*, L'Harmattan, Paris, 2003, p. 110.

relations internationales et à la diplomatie. La seconde orientation d'une telle violence évoque l'instrumentalisation de mouvements terroristes comme une arme à valeur géopolitique lorsque les moyens traditionnels s'avèrent incapables de procurer le résultat espéré⁵⁹. On parle alors d'État parrain ou sponsor. Le terrorisme devient un élément de politique étrangère. Des actions contre des pays stables et pluralistes, retenus par des capacités de riposte encadrées, constituent une garantie légaliste pour les tenants de la terreur et leurs commanditaires⁶⁰. Certains pays préfèrent agir par l'intermédiaire d'organisations, sans les compromettre explicitement. Il est plus aisé de donner des ordres à des mercenaires professionnels et de leur apporter un soutien financier et logistique.

L'utilisation illégitime de la violence s'exprime également dans les démocraties, sous couvert de la « raison d'État »⁶¹. Cette pratique, parfois justifiée par l'impossibilité matérielle de protéger efficacement et par voie légale les populations, élimine toute notion d'usage légitime de la violence et rompt ainsi avec la conception d'État de droit. La logique de la lutte antiterroriste témoigne alors de la primauté de l'efficacité sur la loi.

Aujourd'hui, le terrorisme constitue essentiellement une lutte contre le pouvoir, une méthode pour développer l'épouvante. L'action directe est une démarche inscrite dans une logique de contestation du système et de ses modes de représentation. La légitimité de la violence est promue, non dans sa mise en application, mais par les objectifs politiques affichés. Elle exprime une volonté d'agir par soi-même et de peser directement sur le rapport de force. Elle fait appel à une forme de conscience morale qui déroute car elle ne se soucie d'aucune règle, norme ou procédure couramment admises. Le terrorisme « *d'opposition ou de contestation politique* » est un moyen de faire connaître des revendications par des factions s'estimant lésées par la pratique de gouvernance.

Au cours de la période de prospérité post-1945, sous l'influence américaine et du libéralisme économique, on assiste à l'explosion d'une contestation contre des inégalités sociétales sans cesse plus criantes. Elle embrasse le marxisme comme idéologie. La clandestinité de circonstance débouche bien souvent sur le terrorisme. D'obédience sud-

59 Doves, Allan, *Qu'est-ce qu'un État terroriste?* Les cahiers de l'Orient, n°3, 1986, p. 183.

60 La Lybie est accusée de l'explosion en vol d'un avion de la TWA au-dessus de Lockerbie en Écosse en 1988 et de celui d'UTA au Niger en 1989. La Syrie s'est aussi engagée dans les attaques contre l'Occident, notamment pour les pousser à abandonner le Liban.

61 Commando Delta en France en riposte à l'O.A.S. (Organisation Armée Secrète), les G.A.L. (Groupes Antiterroristes de Libération) contre l'ETA en Espagne.

américaine, elle influence également la réflexion de la nouvelle gauche européenne⁶². Car les voies démocratiques ne suffiraient pas pour faire avancer leur cause. La lutte armée, basée sur la guérilla urbaine, prétend entraîner les masses populaires en usant de la violence contre un pouvoir décrié car non démocratique et réactionnaire. La lutte armée doit susciter un changement de manière de gouverner. A défaut, la répression exercée doit alors provoquer l'adhésion des masses, convaincues de la nature autoritaire des gouvernants.

La prise de pouvoir par la guérilla urbaine est adoptée au Brésil, en Argentine et en Uruguay. Ce modèle est inspiré par la théorie d'Enersto Che Guevara, le « *foco* », stratégie mobile de lutte armée, sans préparation politique ni organisation, mais qui prétend obtenir un soutien total. La révolution doit être déclenchée sans attendre que toutes les conditions objectives soient réunies. Toutefois ce qui fonctionna à Cuba, ne pourra jamais s'exporter en Amérique latine⁶³. La cause marxiste-léniniste du nouveau régime cubain perdit l'appui d'une partie de la population et conduisit les États-Unis à combattre tout mouvement castriste sur le continent américain. La guérilla urbaine apparaît alors comme un supplétif à l'échec de la stratégie rurale. Sans reconnaissance populaire et confinées dans une clandestinité forcée, certaines organisations optent pour le terrorisme comme substitut à une guérilla qu'ils ne peuvent mener. L'exemple des Tupamaros⁶⁴ uruguayens est symbolique des errements de ces mouvements révolutionnaires sud-américains. Leur action, loin de déboucher sur une prise de pouvoir populaire, conduisit à la dictature.

En Uruguay, la contestation violente est liée à une profonde crise économique. La moitié de la population vivant dans la capitale Montevideo, les Tupamaros optèrent pour la guérilla urbaine dans le but de déstabiliser puis de prendre le pouvoir. Ils se livrèrent d'abord à des actes limités et sélectifs contre les classes les plus aisées, s'attirant une certaine sympathie chez les jeunes, les travailleurs et les intellectuels. Mais en l'absence d'une véritable mobilisation politique et populaire de masse, cette stratégie fut un échec. Ils optèrent alors pour la terreur aveugle. La généralisation du terrorisme comme technique de déstabilisation provoqua le développement de l'appareil répressif d'État à un degré qui dépassa les capacités de riposte du mouvement. Au lieu de participer au soulèvement du

62 Chaliand, Gérard, *L'arme du terrorisme*, Paris, Audibert, 2002, p. 29.

63 Chaliand, Gérard, *Terrorisme et guérilla*, Bruxelles, Complexes, 1988, p. 87.

64 Le mouvement des Tupamaros tire son nom de Tupac Amaru, indien péruvien qui organisa une révolte contre les espagnols en 1780.

peuple, leur stratégie créa les conditions d'affirmation d'un pouvoir militaire⁶⁵.

Les activistes sud-américains mirent au point une doctrine plus inspirée par leur instinct que par une réflexion socio-politique. Leur analyse reposait sur une surestimation de leur propre force et une sous-estimation des capacités du pouvoir en place. En revanche, ils comprirent l'importance des médias. Ils furent les premiers à se lancer dans l'enlèvement de diplomates⁶⁶ ou d'hommes d'affaires étrangers, pensant que cette situation embarrasserait le gouvernement et attirerait l'attention du monde, dans l'hypothèse que des actes de violence contre des étrangers seraient, au plan national, plus populaires⁶⁷. Mais, loin de provoquer le soulèvement populaire attendu, cette généralisation de la terreur déboucha exactement sur un phénomène inverse : des juntes militaires et le totalitarisme d'extrême-droite.

Ce modèle a été imité dans les sociétés industrielles par des organisations d'inspiration marxiste-léniniste. La prospérité occidentale d'après-guerre, alors que les écarts avec les pays les plus pauvres se creusaient, alimenta un vaste mouvement de rejet notamment dans la jeunesse. L'extrême-gauche pointa du doigt le capitalisme et la politique américaine contre le communisme⁶⁸. Les activistes se considéraient victime d'un pouvoir réactionnaire et impérialiste, donc illégitime à leurs yeux. Dans un renversement dialectique, ils se posent en victimes de leurs propres cibles qui sont les vrais bourreaux. Leur action serait donc commandée par une nécessité de légitime défense. Ils assurent vouloir déjouer un complot, ourdi par l'extrême-droite et la bourgeoisie, destiné à empêcher le triomphe inéluctable de la classe prolétarienne.

Peu novatrice, cette ultra-gauche ne parvint pas à se maintenir comme force politique. Une poignée choisit alors la voie du terrorisme empruntant tantôt au marxisme-léninisme (théorie de l'impérialisme) tantôt à l'anarchisme (primauté de l'action)⁶⁹ : Rote Armee Fraktion en Allemagne, Brigades Rouges en Italie, Action Directe en France. Selon eux, le terrorisme n'est que de la communication politique par d'autres moyens. L'action violente est « intellectualisée » comme une tentative de « *théoriser le droit de résistance au pouvoir démocratique, version moderne du tyrannicide ; il recommande la violence des*

65 Chaliand, *op. cit.*, p. 31.

66 En 1972, les Tupamaros enlevèrent l'ambassadeur du Royaume-Uni en Uruguay.

67 Laqueur, William, *Le terrorisme*, Paris, Presses Universitaires de France, 1979, p. 202.

68 La guerre du Vietnam renforcera cette radicalisation d'une faction de la jeunesse.

69 Laqueur, *op. cit.*, p. 220.

armes contre chacun des multiples tyrans qui oppriment le peuple »⁷⁰. Ces mouvements rencontrèrent parfois un écho favorable dans la presse mais ne suscitèrent pas de vague de sympathie. Parallèlement, ils subirent une répression policière de plus en plus efficace. Apôtres de la terreur urbaine, ils perdirent rapidement leur capital soutien et ces groupes disparurent progressivement. L'impasse dans laquelle se trouvaient certaines organisations a pu déboucher sur le banditisme (Action Directe).

Cette problématique a été en concurrence avec son opposé d'extrême-droite. En effet, au cours de la même période, les nations occidentales ont été confrontées à une poussée d'un activisme politique violent. Il est principalement anti-gauchiste et anti-immigrés. Une des caractéristiques de ces mouvements réside dans l'absence de revendications à leurs actions.

Héritier des combats de libération nationale, « *le terrorisme identitaire* » place la nation au cœur du discours. Des mouvements autonomistes ou indépendantistes subsistent un peu partout dans le monde. Ils se rassemblent autour d'un sentiment national auxquels viennent se greffer d'autres facteurs comme la culture, la religion ou l'économie.

Le nationalisme pose le délicat problème entre résistance et terrorisme. Les termes renvoient à des questions de légitimité politique qui justifieraient le passage à l'action violente. Il rappelle le cliché selon lequel le terroriste pour l'un, est identifié comme un combattant de la liberté pour l'autre. Le premier dénonce un mode opérationnel, l'action aveugle et violente, quand le second évoque une préoccupation politique et légitime⁷¹. D'un côté, l'appellation de terroriste vise à renier le statut de résistant, soit par déni de l'objectif politique (la nation ne serait pas occupée) soit parce que la violence déployée dépasse toute justification. De l'autre, les activistes ne font pas du terrorisme, mais une guerre des peuples.

70 Furet, François, Liniers, Antoine, Raynaud, Philippe, *Terrorisme et démocratie*, Paris, Fayard, 1985, p. 18.

71 En novembre 1974, devant l'Assemblée de l'ONU, Yasser Arafat avait soulevé la question : « *La différence entre le révolutionnaire et le terroriste tient dans les raisons pour lesquelles ils combattent. Car quiconque se lève pour une cause juste et se bat pour la liberté et la libération de sa terre de ses occupants, colons et colonialistes, ne peut en aucune façon être appelé un terroriste; sinon [...] beaucoup d'entre vous dans cette assemblée seriez donc considérés comme des terroristes* », in Manonni, Pierre, *Les logiques du terrorisme*, Paris, In Press 2004, p. 41.

En Europe, l'I.R.A.⁷² (Irish Republic Army) irlandaise ou l'E.T.A.⁷³ (Euskadi Ta Askatasuna, Terre basque et liberté) ont longtemps symbolisé cette lutte et rappellent la problématique de positionnement des démocraties.

Dans le cas irlandais, la question du statut des activistes s'est conjuguée avec l'influence que peut avoir le regard international. Car, en dépit de son indéniable violence, la question de l'Irlande du Nord a suscité un large courant de sympathie dépassant la diaspora irlandaise. Le fait de défendre une cause perçue comme identitaire a davantage de consistance sociale qu'une idéologie politique des extrêmes. En revanche, la nature de l'opposition (l'indépendance de l'Ulster de la domination britannique) a permis de radicaliser la lutte et d'imposer une rupture complète. Nulle question de neutralité, il faut choisir son camp, créant ainsi les conditions d'un durcissement entre les protagonistes. Contre l'IRA, le gouvernement britannique s'efforcera d'utiliser le terme de terrorisme, nia toute réalité politique, les considérant comme des prisonniers de droit commun. En signe de protestation, sous le gouvernement de Margaret Thatcher, une douzaine de détenus mena des grèves de la faim jusqu'à la mort. Leur mort, synonyme de martyr, sonna comme une défaite politique pour le pouvoir britannique, suscitant la réprobation tant nationale qu'internationale⁷⁴.

Si l'Espagne est confrontée à diverses communautés régionales (basque, catalane, ou galicienne), seul le mouvement basque a emprunté la voie armée. L'ETA est créée en 1959, sous l'influence des guérillas révolutionnaires et des mouvements de libération. ETA vise à construire un « *État socialiste basque indépendant, réunifié et bascophone* ⁷⁵ ». Elle choisit la voie de la violence armée profitant du climat d'effervescence sociale et de la répression franquiste. Avec l'avènement de la démocratie, ETA refusa toute offre d'autonomie proposée par Madrid. L'organisation s'est enfermée dans une escalade de violence ayant conduit l'opinion publique à se démarquer de plus en plus des activistes violents et perdre à la perte de sa base de soutien.

Les problématiques basque et irlandaise présentent des similitudes : une renaissance dans les années 1960, sous une ligne politique de gauche écartant toute idée de conservatisme de leurs origines et des scissions internes qui font naître une surenchère de

72 Maillot, Agnès, *IRA*, édition des Presses Universitaires de Caën, 2001.

73 Elorza, Antonio (sous la direction de), *ETA, une histoire*, Édition Denoël, 2000.

74 Le plus célèbre d'entre eux, Bobby Sands, membre de l'IRA provisoire, venait d'être élu à la chambre des communes du Royaume Uni. Depagne, Rinaldo, *Le martyr de Bobby Sands*, Paris, E-dite, 2006.

75 Sommier, *op. cit.*, p. 48.

violence. Parallèlement, ces organisations ont été confrontées à des mouvements dits « antiterroristes » mais qui recoururent eux-aussi à l'action terroriste : les milices protestantes en Irlande, les Groupes Antiterroristes de Libération (G.A.L.) en Espagne. Enfin, on assiste à une sortie de conflit à partir des années 1990, par les signatures de trêves (souvent interrompues) et le début de vraies solutions politiques.

La conjonction entre ces différentes formes de terrorisme reste la marque du modèle palestinien qui trouve son origine dans les défaites arabes et l'émergence d'une résistance palestinienne à l'occupation israélienne⁷⁶. Créé en 1964, l'O.L.P.⁷⁷ (Organisation de Libération de la Palestine) se définit comme un mouvement nationaliste arabe, d'influence marxiste-léniniste. La guerre est motivée par des inspirations indépendantistes contre Israël et anti-impérialistes en opposition aux classes exploitantes arabes. Les palestiniens luttent donc contre le sionisme (ils nient toute légitimité d'un État juif) et l'impérialisme qui le soutient. Mais incapables de contrer l'écrasante supériorité de l'armée d'Israël, ils optèrent pour l'action terroriste.

En organisant le premier détournement d'avion médiatisé en 1968, le F.P.L.P. (Front Populaire de Libération de la Palestine) ouvre l'ère d'une nouvelle dimension internationale et exporte la question palestinienne vers l'Occident. Suscitant la réprobation, l'action terroriste permet pourtant de ramener l'attention sur une problématique jusque-là ignorée. La question palestinienne s'impose désormais dans le jeu diplomatique. Appuyée par certains pays arabes (Irak, Libye, Syrie), elle est l'enjeu d'une féroce lutte d'influence entre toutes les mouvances qui vont franchir les paliers de violence pour gagner l'adhésion populaire palestinienne et tenter d'acquérir une reconnaissance politique locale, régionale et internationale.

D'un terrorisme publicitaire mais qui ne change rien au rapport de force sur le terrain, largement en faveur des israéliens, la stratégie évolue vers des actions plus coercitives et se transporte à l'intérieur même des frontières d'Israël. Au sein de chaque société, les antagonismes n'ont de cesse de se renforcer, conduisant à la montée des extrêmes religieux : partis israéliens, Hamas et Jihad islamique côté palestinien⁷⁸. Cette

76 Chaliand, *op. cit.*, p. 34-36.

77 L'O.L.P. regroupe les principales organisations de lutte contre Israël : le M.L.P. (Mouvement de Libération de la Palestine ou Fatah de Yasser Arafat) et le F.P.L.P. (Front Populaire de Libération de la Palestine de Georges Habache)

78 Chaliand, *op. cit.*, p. 41.

logique concurrentielle débouchera à terme sur le terrorisme suicidaire, qui se propagera dramatiquement dans toutes les composantes palestiniennes.

Le terrorisme de « *cause unique* », droits des animaux, protection de l'environnement, mouvements anti-avortement, n'a pas de projet politique global. L'objectif est de promouvoir une cause spécifique dont la valeur morale est souvent légitime. C'est la manière de vouloir l'imposer qui ressort de l'action terroriste. Chez ces militants, l'intérêt supérieur de l'humanité permet de dépasser le cadre de la vie humaine. Elle n'est plus alors un obstacle à la violence. Cette forme de terrorisme ne suscite généralement pas de forte réprobation de l'opinion publique. Le plus souvent, les objectifs restent matériels (attentat à la bombe, vandalisme, incendie) et la méthode ressemble à du bricolage. Les actions ne présentent aucun caractère ordonné. Les moyens financiers sont limités.

Le terrorisme se conjugue également à la grande criminalité. Le « narco-terrorisme » est symbolique de ces dérives. L'expression même est utilisée selon deux acceptions. Il représente les activités terroristes menées par les organisations mafieuses soucieuses d'interdire toute action de l'État. L'action des cartels vise à protéger leurs activités illicites et paralyser le processus décisionnel des autorités⁷⁹. Le recours au trafic de drogue est également un moyen de financer un autre combat. On parle de narco-terrorisme même si la finalité politique est différente, voire contraire à leur idéologie. Il permet aux organisations d'acquérir plus de pouvoir dans le spectre opérationnel (armement, moyens de communication).

Depuis trois décennies, on assiste à la montée en puissance d'un terrorisme d'aspiration religieuse. Il connaît un développement conséquent, symbole de la transformation du champ religieux dans son rapport au politique. En 40 ans, le nombre de mouvements fondamentalistes de toutes orientations religieuses a triplé. Les groupes terroristes religieux identifiables sont passés de 0 en 1968 à près de 25% des groupes actifs en 1992 et le tiers en 1995⁸⁰. « *Le terrorisme religieux* » ramène souvent à l'islamisme

79 Le cartel de Medellín fut un des plus violents. Il est à l'origine de l'assassinat de trois candidats à la présidence de la république, d'une ministre de la justice, d'environ 40 journalistes et 1300 policiers, in <http://www.globalterrorwatch.ch/?s=narcoterrorism>, (page consultée le 06 octobre 2014)

80 Hoffman, Bruce, *Holy terror : The implications of terrorism motivated by a religious imperative*, Santa Monica, Rand Corporation, 1993, p. 2.

radical, regroupement de mouvements inspirés par une vision prophétique et un programme politique ambitieux. Cependant, toutes les religions secrètent des minorités extrémistes. En rupture avec le processus de sécularisation, de plus en plus de groupuscules en marge des églises officielles prônent un retour à une lecture stricte des textes sacrés et contestent, de manière violente, toute notion de laïcité et les gouvernements profanes⁸¹. Sous des arguments de spiritualité, les considérations matérialistes et fondamentalement terrestres restent prégnantes. Son caractère est d'autant plus dangereux qu'il est souvent difficile de distinguer les sphères religieuses et politiques.

Le radicalisme religieux se développe le plus souvent sur fond de crise, quand les voix contestataires n'obtiennent aucune écoute. Il se nourrit des crises économiques et sociales, d'une capacité de séduction chez les victimes d'un déficit de représentation politique ou économique, celle des classes défavorisées mais aussi des couches moyennes. Le radicalisme religieux apparaît alors comme un moyen de transcendance que n'arrive pas, ou ne veut pas, satisfaire la société moderne. La violence de masse est alors moralement justifiée et nécessaire pour atteindre leur but. La religion est une source de légitimation, c'est pourquoi une « bénédiction » cléricale est nécessaire avant de passer à l'action. Les terroristes laïcs considèrent la violence comme un moyen d'apporter un correctif à ce qu'ils analysent comme des erreurs sociétales. Les partisans religieux ne se considèrent pas comme participant d'un système, mais comme étranger à l'ordre établi, justification pour concevoir des actions destructrices et élargir sans cesse, leurs catégories d'ennemis.

Le terrorisme est donc un mode de contestation pluriel. De ce foisonnement, on peut néanmoins déterminer quelques grands principes. On retrouve la même tendance chez les politiques d'accuser de terrorisme des actes commis par des groupes s'opposant à leur agenda politique. De fait, il ne peut exister de consensus sur l'étiquette terroriste. Non seulement il conduit à développer un ensemble de concepts alternatifs à connotation plus

81 A la notion juridique de l'État d'Israël, les groupuscules sionistes substituent le concept biblique de la terre d'Israël pour appeler à l'expulsion des palestiniens et l'expansion jusqu'aux rives du Jourdain. Les protestants américains, héritiers du Ku Klux Klan, prônent une vision raciste de la société et développant une violence pouvant être dirigée contre l'État fédéral. Mais la capacité de provoquer des meurtres de masses aveugles est encore plus claire à travers les activités criminelles des sectes. En 1995, la secte Aum Shinrikyo (Vérité suprême d'Aum) déversa un gaz innervant aux effets mortels, dans le métro de Tokyo. L'attentat marque une nouvelle menace terroriste, d'un mouvement religieux prêt à user d'armes de destruction massive, in Juergesmeyer, Mark, *Au nom de Dieu, ils tuent*, Berkeley, University of California Press, 2000.

positive, et ne fait que complexifier toute tentative d'une approche claire et unanime.

2.3 - Lorsque l'on évoque « l'arme du faible ».

Il est d'usage de déterminer le terrorisme comme l'arme du faible, notion qui renvoie à une opposition de moyens entre les protagonistes. Dans un conflit ouvert, les faibles combattent et ciblent ce qu'ils peuvent. Les groupes terroristes leur sont donc assimilés car ils ne disposeraient que de moyens limités. Cette affirmation mérite d'être nuancée. D'une part, personne ne peut affirmer que des terroristes disposant d'armes plus puissantes, ne les utiliseront pas dans une tactique de terreur aveugle. Ils agissent selon une volonté délibérée de s'émanciper du cadre conventionnel des usages de la guerre. D'autre part, faiblesse de moyens ne signifie pas qu'il faille déconsidérer le raisonnement de terreur. Les terroristes ne sont pas des individus totalement irrationnels. Ils poussent à l'extrême leur stratégie de terrorisation en raison de son efficacité psychologique. La destruction seule ne suffit pas. Elle s'inscrit dans une logique d'enracinement mental de la terreur. Dans la guerre psychologique, tout est réfléchi pour que le sentiment de faiblesse s'épanouisse chez les victimes et s'ancre durablement dans la conscience collective. De fait, dans l'action terroriste, la notion de faible est toute relative. Elle est un jeu destiné à avilir l'autre. Surtout, le terrorisme échappe à la pensée occidentale car il transgresse toutes ses valeurs et ne s'insère dans aucune de ses catégories morales. Le taxer de faible, c'est vouloir affirmer la supériorité de sa propre idéologie ou de son mode de gouvernance. Mais ce raisonnement est totalement inopérant dans le cadre d'une violence aveugle, et moins encore dans son analyse empirique. Par la frappe aveugle, le terroriste cherche à sidérer l'opinion publique. Avec la prise d'otage, il humilie le pouvoir, contraint à négocier⁸².

82 Cousseran, Jean-Claude, Hyez, Philippe, *Renseigner les démocraties, renseigner en démocratie*, Paris, Odile Jacob, 2015, p. 171.

2.3.1 - Le déterminisme de la violence.

La notion d'asymétrie⁸³ est systématiquement associée au terrorisme. C'est même devenu un lieu commun. Les terroristes combattent un adversaire plus puissant et mieux armé. Ils mènent donc forcément une guerre asymétrique. Il s'agit de compenser une infériorité flagrante par l'effet de surprise et l'ubiquité. Le terrorisme est surtout un acte aléatoire, ce qui décuple son impact psychologique et donne à la menace un caractère omniprésent et universel. On évoque la diffusion de la terreur. Elle suppose une stratégie à moyen terme. Le terrorisme s'apparente davantage à l'épouvante, un phénomène psychosocial brusque qui ne laisse pas d'opportunité d'une réflexion mûrie. Il use d'une liberté d'action dont ne disposent pas ses adversaires soumis à des contraintes morales et engagements sociétaux.

Les modalités d'usage de la terreur aveugle dépendent étroitement du degré d'implantation sociale. Plus l'ancrage est significatif, plus l'usage terroriste sera rationalisé. En effet, de nombreux mouvements n'ont pas vocation à demeurer dans une posture violente trop restrictive. Tous aspirent à une puissance de feu supérieure. A ce stade, on estime que ces entités utilisent d'abord les moyens dont elles disposent. Si elles n'ont pas la capacité de mener une guerre ouverte, le mode guérilla doit permettre d'atteindre leurs objectifs. A défaut, le terrorisme demeure la solution du dernier recours, devant combler une incapacité à exister politiquement et militairement.

Cette gradation de l'action mérite d'être élargie. D'abord, elle ne signifie pas que les mouvements ne puissent pas passer d'un engagement à l'autre. Certaines organisations à l'instar des F.A.R.C. (Forces Armées Révolutionnaires de Colombie), du L.T.T.E. (Tigres de Libération de l'Îlam Tamoul au Sri Lanka) ou de l'État islamique aujourd'hui ont su adapter leur posture à leur ancrage territorial. Alors qu'elles disposent d'un sanctuaire de plusieurs milliers de kilomètres carrés, les actions de guérilla, voire de guerre, sont complétées par des frappes terroristes loin de leurs bases. Elles s'inscrivent pleinement dans la guerre d'intoxication menée contre les institutions. Le terrorisme est une arme au

83 Le concept d'asymétrie doit être distingué de deux autres notions : dissymétrie et symétrie. La symétrie est perçue comme le combat à armes égales, la dissymétrie comme la recherche par l'un des combattants d'une supériorité qualitative et/ou quantitative. L'asymétrie correspond à la démarche inverse. Elle consiste à exploiter toutes les faiblesses et à réfuter les règles de combat adverses, rendant toutes les opérations totalement imprévisibles.

service d'une stratégie de guerre totale et renforce l'omniprésence violente sur un ensemble territorial. Les groupes amalgament délibérément les modes opératoires, en fonction des objectifs à atteindre. Les règles de conduite varient en fonction des capacités, des opportunités et évoluent selon des considérations essentiellement pragmatiques.

La mouvance islamiste radicale a également su faire évoluer la méthodologie terroriste. L'acte isolé n'est plus forcément la règle et peut s'inscrire dans une programmation tactique. L'attentat fait alors partie intégrante d'une succession d'actes violents, destinés à provoquer une déstabilisation générale. Cette tactique, amplement développée en Irak sous occupation américaine, a permis l'implantation d'al-Qaïda dans la région et mis à mal la politique américaine qui ne parviendra jamais à pacifier la zone.

Le choix de violence détermine également une capacité de conjuguer la problématique d'intégration sociétale avec la marque à infliger à l'ennemi⁸⁴. Ainsi, pour les mouvements à fort ancrage populaire, structurés selon un schéma « classique », une direction politique, des organes de propagande, des groupes armés, le terrorisme ne représente qu'une manœuvre secondaire. L'action est dite « démonstrative », violente, spectaculaire et médiatique. La quête meurtrière est abandonnée au profit d'un message politique dévoilé sans ambiguïté possible. Le terrorisme est utilisé comme arme publicitaire pour pérenniser l'affichage des activistes et éviter qu'elle ne tombe dans l'oubli. C'est la combinaison d'un jeu subtil entre une détermination politique ferme et un espace de négociation ouvert. Il vise un triple public. Ensuite, les partisans de la cause en vue d'élargir le cercle des activistes. Il peut s'agir d'intervenants extérieurs (nations ou institutions internationales) dans cette ambition affichée de débat politique. Mais se voulant une action politique et publicitaire, elle cherche surtout à effrayer l'adversaire et à influencer sur le gouvernement pour l'amener à déclencher ou accélérer un processus de négociation.

L'action dite de « destruction » est beaucoup plus agressive et vise à faire fléchir l'opposant par des méthodes violentes et meurtrières⁸⁵. A ce stade, le message politique est ferme et absolu. Il rejette toute idée d'alternative tempérée. Il s'agit de détruire l'ennemi, avec la forte probabilité de perdre toute écoute. Cette détermination mortelle doit aussi

84 Pape, Robert. A, *Dying to win, the strategic logic of suicide terrorism*, Random House, New York, 2005, p. 9-10.

85 On peut y associer l'Armée Républicaine Irlandaise, les Forces Armées Révolutionnaires Colombiennes ou le nihilisme russe du XIX^e siècle.

permettre d'entraîner derrière ses acteurs une base sociétale forte. Cette violence débouche généralement sur un échec et un durcissement entre les belligérants.

Le terrorisme « *suicidaire* » est le plus extrême, poursuivant son action contre une société toute entière, ne voulant épargner personne. Ce qui le distingue, c'est la mort de l'auteur qui ne se laisse aucune chance de survie. Quelle que soit la méthode employée, elle ne peut réussir que par cette volonté jusqu'au-boutiste. En principe, le terrorisme suicidaire ne devrait être qu'une arme purement démonstrative, destinée à impressionner. Il est devenu une arme, non seulement destinée à infliger des pertes, mais surtout de faire naître un sentiment de terreur surdimensionné. Pour obtenir un tel niveau de dommages, ce type de mission a un coût humain et politique supérieur aux autres formes de terrorisme. En cherchant à frapper l'ennemi en masse, le terroriste affiche clairement son ambition de ne rien négocier et prend le risque de perdre toute audience, même parmi ses possibles sympathisants. L'acte de suicide crée un débat au sein des organisations, où certains peuvent être amenés à se désolidariser de telles pratiques. Mais il peut fédérer la branche la plus radicale. Souvent associé à l'islamisme, il touche aussi bien les mouvements d'inspirations millénaristes que les groupes « laïques »⁸⁶.

L'asymétrie se raisonne également en terme politique. A ce stade, les nations sont tenues par des engagements moraux et de droit international. Le terroriste s'impose comme un interlocuteur obligé alors que son registre dialectique est totalement opposé au raisonnement démocratique.

En effet, la violence terroriste sort du registre du droit commun et des activités criminelles. La contestation sociale, crapuleuse ou politique classique reste assimilable. En situation de blocage, une violence affichée mais maîtrisée et localisée est aussi un moyen de sortie de crise. Paradoxalement, elle encourage le dialogue. La violence terroriste se veut une exception à toute intégration dans un quelconque jeu politique. Un des dirigeants historiques du F.L.N. algérien, Mohammed Khider, en résuma l'esprit comme « *une logique qui est d'aller jusqu'au bout d'elle-même* »⁸⁷. Le terrorisme exprime cette volonté d'aller au-delà de l'acceptable et du convenu. C'est en visant sciemment le déraisonnable

86 Les Tigres Tamouls du LTTE, organisation indépendantiste d'inspiration marxiste-léniniste du Sri Lanka, furent longtemps les plus « prolifiques » dans l'emploi de l'attentat-suicide. On leur doit plusieurs innovations techniques, comme la ceinture d'explosifs, et dans les choix politiques, comme l'assassinat du premier ministre indien, Rajiv Gandhi en 1991.

87 Manonni, Pierre, *Les logiques du terrorisme*, Paris, In Press, Collection Psycho – Polis, 2004, p. 14.

que les activistes sont susceptibles de produire le choc attendu. La violence doit être incomprise et envahissante. Les terroristes connaissent la valeur des victimes civiles. Les discours d'indignation horrifiée qui envahissent l'espace public ne servent à rien. Non seulement, ils renforcent la contagion de l'horreur, mais ils confortent les agents de la terreur dans cette option. On tend à oublier que les terroristes n'ignorent rien des systèmes moraux de leurs victimes.

Néanmoins, incapacité de dialogue ne signifie nullement que le message subversif soit illisible. Dans son passage à l'acte, l'acteur violent veille à délivrer un discours le plus explicite possible. Tout est réfléchi et organisé en direction de la masse. C'est un autre obstacle pour la puissance politique que d'imprimer alors sa marque dans l'esprit public et de s'imposer dans le champ politique. Toute la difficulté pour les classes dirigeantes consiste à offrir une grille de lecture raisonnable à la population quand celle-ci est submergée par la violence aveugle et conditionnée par le pathos médiatique. Même si le jeu d'échange est volontairement faussé, le terroriste veut s'imposer comme un interlocuteur incontournable. Revendications et provocations vont enfermer le pouvoir dans une posture de négation, provoquant en retour un nouveau déchaînement de violence. Cette escalade ne doit épargner personne. En se portant sur le registre des opprimés, dont ils se réclament les porte-paroles, les activistes s'efforcent d'exacerber les tensions sociales ou religieuses, de manière à radicaliser les opinions. Même la posture visuelle participe à ce jeu discursif. Elle doit tout autant rassembler que renforcer la diffusion de la subversion. D'une part, elle imprime une image de froide détermination, une impression de puissance qui souvent dépasse la réalité. D'autre part, il doit s'apparenter à l'individu « lambda », celui qui s'infiltré et s'approprié les codes sociaux de l'ennemi. Il peut être partout. L'inquiétude, la peur et l'angoisse se trouvent renforcés dès lors que chacun peut être un ennemi. La réalité pèse sur le quotidien, sur les choix et les comportements⁸⁸, jeu traditionnel d'intoxication et de guerre psychologique.

88 Beck, *op. cit.*, p. 183-185.

2.3.2 - L'élargissement du champ victimaire.

La civilisation moderne se voulait une ère de progrès, de paix civile, de recul des souffrances et de la mort violente. Le terrorisme retourne ce processus. La recherche de l'épouvante est une de ses obsessions. Mieux, elle est un fondement essentiel dans la perspective de la manipulation psychologique du grand public⁸⁹. Le terroriste se distingue par un sentiment de supériorité, persuadé d'accomplir une mission salvatrice, que le commun des mortels ne peut et ne veut pas comprendre. Il est inapte au dialogue et incapable de coexister avec l'Autre. Il n'admet aucune divergence et va jusqu'à nier le droit d'exister à tous ceux qui ne partagent pas ses opinions.

Longtemps, le terrorisme fut dirigé contre un objectif précis : un bâtiment public, une personnalité. Le principe de délocalisation des conflits⁹⁰ a favorisé un élargissement de la terreur dans l'espace géographique et dans la détermination des victimes. Son expression a évolué au fur et à mesure qu'il a été employé par des organisations cherchant à frapper durablement l'opinion publique internationale par des attentats aveugles et de masse contre les populations civiles⁹¹. La dimension symbolique est essentielle. Le terrorisme est plus que jamais irrationnel, impitoyable et imprévisible, et ne fait plus de distinction entre des cibles civiles et militaires, entre combattants et non-combattants. En ce sens, il est une continuité du principe de guerre totale. Toute notion de limite est impensable. La logique de radicalisation du duel conduit à mobiliser toutes les ressources pour anéantir la volonté adverse.

Dans le décompte macabre, le terrorisme est infime en comparaison des morts des conflits civils ou étatiques, des accidents de la vie domestique ou des activités criminelles. Il est bien loin du bilan des accidents de la route⁹². Mais ces risques sont présentés comme inéluctables alors que le terrorisme exprime une volonté de mettre à mort. Il enlève la vie humaine, la valeur fondamentale des droits de l'Homme de la modernité et de nos sociétés. C'est la puissance visuelle et son imaginaire plus que ses conséquences physiques directes qui contribuent à perturber la psychologie des foules. L'horreur permet de renforcer la

89 Mannoni, *op. cit.*, p. 24.

90 Cettina, *op. cit.*, p. 16.

91 Les attentats du 11 septembre ont cette caractéristique d'avoir frappé simultanément des lieux symboliques (le Pentagone, le World Trade Center), à travers des attentats de masse.

92 En 2014, en France, il y a eu 3384 tués sur les routes, 745 homicides. Entre 2001 et 2015, on dénombre 102 victimes du terrorisme.

sensation de contagion du désordre, plus facilement dans des sociétés où l'individualisme a mis à mal de nombreux repères structurants. Le consensus de façade s'effrite face aux ambitions politiques et plus largement devant les intérêts respectifs. La mondialisation est une fenêtre sur le monde. Paradoxalement, les outils de communication virtuelle renferment les individus sur leurs propres peurs.

La frappe aveugle et arbitraire est donc une clé stratégique⁹³. La mise à mort de masse serait justifiée par une supposée complicité entre les populations et des dirigeants cyniques et manipulateurs. Les cibles ne sont pas choisies pour ce qu'elles font mais pour ce qu'elles sont. Elles sont des non-anonymes, là où elles étaient autrefois des objectifs aveugles. A ce titre, les islamistes instituent une espèce de responsabilité collective de l'Occident qui permet de frapper sans discrimination les populations civiles. Les terroristes cherchent à anéantir le sentiment de sécurité en brisant toute barrière qui semblait mettre à l'abri telles ou telles catégories de population. Cette logique d'insécurité généralisée fait que chacun devient une cible et une victime potentielle. Chacun réagit à sa façon, mais l'indifférence n'existe pas. Tout est fait pour marquer les esprits.

Surtout, le drame doit être monté et montré⁹⁴. La technologie de l'imaginaire agit sur le cerveau des populations dans ses capacités à s'imaginer et à se projeter. L'émoi doit être considérable, non seulement au sein de la population, mais aussi à l'étranger. Subitement, on réalise que quelque chose d'horrible peut se produire sans que l'on soit capable de le prévoir. Dans la propagation de la terreur, chacun finit par se sentir victime. On doit vivre par procuration le drame des autres. Tous visés, mais cet emballement psychologique est une fantasmagorie au regard de la réalité de la menace. Car la force des terroristes est de créer cette distorsion entre leurs capacités et la perception qui en est faite. Face à la menace, les appels à ne pas céder à la peur se multiplient. Mais la multiplication des attaques crée une sorte de sidération et de panique muette. Cet état de capitulation, comme renoncement à combattre est la plus grande victoire de la terreur.

L'élargissement des cibles potentielles s'est accompagné d'une extension de l'espace opérationnel⁹⁵. Le développement de la guerre aérienne dans les guerres classiques, le périmètre aux contours flous des opérations de guérillas ont dénaturé le rapport front

93 Sommier, *op. cit.*, p. 108-111.

94 Mannoni, Pierre, *Un laboratoire de la peur, terrorisme et média* », Hommes et perspectives, Paris, Collection psychologie et société, 1992, p. 127.

95 Cettina, *op. cit.*, p. 17-20.

/arrière. Avec le terrorisme, ce concept disparaît totalement. Il n'existe aucune zone protégée. Le terrorisme joue des frontières et de la transnationalisation tactique alors que les espaces publicitaires offrent une tribune internationale⁹⁶. Lorsqu'il prend des civils comme cible, le terrorisme ne diffère pas des autres modes de guerre. Si la guérilla ou la guerre conventionnelle oublie parfois les lois internationales de la guerre, le terrorisme les viole délibérément et systématiquement. Même le monde de la rumeur prend des allures de vérité naturelle⁹⁷. Les pouvoirs publics sont soumis à une pression de toutes parts, des terroristes mais aussi des opinions publiques et internationales, notamment lorsque d'autres pays sont des victimes « collatérales ». Les analyses de tous niveaux en deviennent parfois irrationnels : la perte de repères est envahissante.

Le terroriste vise donc à rompre la stabilité socio-politique et développer une situation de crise permanente en vue de briser le « *seuil d'acceptabilité sociale* »⁹⁸. Les activistes connaissent parfaitement ce qu'ils peuvent en tirer. Le raisonnement violent est centré sur la négation systématique de toutes les valeurs de leurs adversaires. L'activité criminelle de droit commun cherche à échapper aux règles, mais de manière occasionnelle. Le meurtre d'innocents, les massacres de masse, l'administration de blessures ou la destruction de biens ou de lieux sacrés sont justement déployés parce qu'ils transgressent les interdits politiques et moraux communément admis. Pour porter atteinte durablement à la cohésion nationale, le terrorisme se doit de conjuguer plusieurs transgressions et de les faire perdurer dans le temps. Le terroriste est contre tout : contre l'ordre, contre les lois, contre la sécurité. De cette attitude ultra-agressive et constante résulte un ébranlement politique et sociale avec comme conséquence une désorganisation des fondements vitaux de la société.

96 Avec les premiers détournements aériens, les terroristes ont découvert la capacité de créer un événement médiatique majeur par la conjugaison d'un message politique spectaculaire et d'une cible symbolique d'autant plus forte lorsqu'il s'agit de civils. Mais une des « plus belles réussites » demeure la prise d'otage de 11 athlètes israéliens par les palestiniens de « Septembre noir » puis leur assassinat lors des jeux olympiques de Munich de 1972. Le but était de capter l'attention du monde en frappant une cible d'une valeur inestimable, celle de « *la paix olympique* ». Le monde condamna unanimement l'opération terroriste. Mais elle démontra que des attaques, même sans atteindre l'objectif principal, pouvaient être réussies dès lors qu'elles étaient suffisamment spectaculaires pour retenir l'attention des médias. Sur ce point, Munich fut un coup d'éclat.

97 En septembre 2001, des lettres contaminées au bacille du charbon (anthrax) furent envoyés à des médias américains et deux sénateurs, causant la mort de 5 personnes. L'affaire dépassa le cadre américain et sema la psychose dans de nombreux pays occidentaux.

98 Baud, *op. cit.*, p. 26.

L'acte n'a donc de valeur que par l'effroi, l'instrumentalisation morbide et la déshumanisation. Il existe un fossé entre les dégâts matériels et les blessures physiques. La notion de guerre propre est une ineptie. Le terroriste choisit justement ses moyens dans une logique de recours à ce qui est susceptible de produire le plus d'effroi chez ses victimes directes et indirectes (l'opinion publique). La stratégie de terrorisation ne relève d'aucun compromis. Elle vise à paralyser l'État et la société par le dépassement des limites et la démesure. Le but recherché est de provoquer un intense ébranlement émotionnel, mieux encore de créer une désorganisation des capacités de réaction et d'analyse objective de la situation.

C'est la raison principale de se positionnement dans le registre de l'archaïsme et du sanglant. Pour ébranler efficacement l'imaginaire, il faut que l'acte terroriste allie deux éléments : l'horreur et le spectacle. Le mode d'entrée dans l'horreur passe nécessairement par l'extrémisme. La mort, les blessures, le sang qui coule ne suffisent pas. Il faut qu'ils soient administrés selon un rituel destiné à jeter l'effroi. Les valeurs, les codes ou les conventions, notamment ceux qui régissent les actes de guerre, visent à empêcher les cruautés inutiles. C'est exactement l'esprit opposé à celui des terroristes. Non seulement ils ne s'appliquent pas ces limites, mais c'est dans leur dépassement qu'ils s'inscrivent⁹⁹. Tous les moyens sont bons, particulièrement ceux qui font appel à la barbarie. Le terrorisme peut être présenté comme une forme illégale de guerre, mais le taxer d'immoralité est un non-sens. Cette notion de barbare est une ineptie. C'est justement ce qui est archaïque qui a le plus de capacité à provoquer un bouleversement émotionnel.

Pratiqué dans le cadre d'une opposition à un régime démocratique, la connotation de faible ne servirait qu'à cacher les propres faiblesses du pouvoir. On peut qualifier le terrorisme d'une forme illégale de combat. Les terroristes agissent selon leurs propres normes et non selon celles de leurs ennemis. Les jugements de valeurs des nations et des peuples sur les conflits, et certains actes de guerre, ne reflètent souvent que leur propres valeurs culturelles, empreintes d'intérêts liées à un instant particulier, dans un contexte et une société donnés. Le jugement est une conception psychologique qui n'a pas de valeur universelle.

Même si le terroriste dispose de bombes de technologie, il les utilisera dans une

99 Gaucher, Rolland, *Les terroristes de la Russie tsariste à l'OAS*, Paris, Albin Michel, 1965, p. 361.

embuscade, un piège, ou tout acte de combat du moment qu'il s'oppose à la vision moderne. La dramaturgie constitue sa tactique de base. Cela dépasse une question de civilisations car ces techniques volontairement archaïques sont communes à tous les mouvements terroristes.

CHAPITRE III.

LA COMMUNICATION DE LA TERREUR.

C'est un truisme de dire que le terrorisme est un phénomène médiatique. La connaissance et le compte rendu de l'événement, et plus encore la capacité d'y apporter une réponse pertinente, sont de véritables défis pour la puissance publique. Par son irruption de violence et de mort, le terrorisme rompt le pacte de sécurité entre une nation et ses citoyens. Déstabilisé par une menace relayée sans vergogne, l'État se doit de réagir. De fait, le temps du politique se rapproche du médiatique dans une pression d'immédiateté, synonyme de compétitivité au détriment d'une vraie réflexion socio-politique.

Mais c'est justement parce qu'il transcende la banalité et comporte cette dimension dramatique que le terrorisme constitue un événement médiatique fascinant. On peut accuser les journalistes de surjouer, parfois sans retenue. Mais ils ne fonctionnent pas seuls. Comme toute entreprise commerciale, ils répondent d'abord à une attente quasi insatiable du public. Surtout le journaliste ne peut disposer du recul nécessaire pour analyser tous les ressorts d'une explosion de violence aveugle. Il participe à son extension dans le paysage courant, au risque de méprises et de lieux-communs qui, dans un effet « boomerang », renforcent l'impression générale de terreur.

Les organisations terroristes partagent une même logique : aucune n'agit au hasard. Un acte violent est analysé, planifié et exécuté de manière à obtenir le maximum de publicité, comme un retour sur investissement. Effectivement, l'impact serait perdu si aucun média n'en rendait compte. Car les victimes directes ne sont pas des cibles uniques. Il faut que l'opinion publique et le politique réagissent dans l'émotion. Ce n'est qu'en distillant l'atrocité à une audience la plus large que les terroristes pourront faire entendre

leur message¹.

La maîtrise médiatique est donc un enjeu vital. Le terroriste est longtemps resté soumis au contenu discursif des médias traditionnels et d'un schéma dominé par les structures étatiques. Conséquence de la mondialisation, il s'est approprié les moyens de communiquer de ceux-là même qu'il combat et a gagné en indépendance. Il est désormais producteur et diffuseur de violence. Pourtant, la véritable menace ne se situe pas au stade technologique ou aux risques d'attaques virtuelles. Plus que jamais, l'instrumentalisation de l'horreur est un enjeu dans l'affrontement psychologique.

Dans une ère de domination des réseaux, la guerre d'influence s'est soudainement accélérée. La maîtrise de la presse ne se cantonne pas aux seules mesures juridiques ou législatives. Les médias sont confrontés à un terrible dilemme, entre la valeur stratégique des informations, le danger exacerbé du terrorisme et le devoir déontologique d'informer. Elle comporte donc une dimension humaine fondamentale. Le journaliste, en tant qu'individu, possède une force intrinsèque, comme instrument politique. Symbole d'une certaine idée de liberté et d'indépendance, il est un moyen de pression, notamment en direction du monde occidental habitué à préserver un fondement de sa perception démocratique.

Les nouvelles opportunités informatives masquent des enjeux qui dépassent les questions techniques. En effet, elles permettent de démultiplier les canaux, de diversifier les genres et les débats. Surtout, l'irruption de nouveaux organes, notamment arabes, a créé les conditions d'une rupture du monopole d'influence médiatico-politique américain. Plus que jamais, la maîtrise de l'information est au cœur d'une lutte pour la communication mondiale et rappelle la difficulté de construire un discours autonome.

L'action terroriste est étroitement liée à la représentation médiatique. Le contrôle du récit subversif et de sa représentation influent sur les comportements. La maîtrise de l'environnement informatif dépasse le cadre du seul monde journalistique et s'inscrit globalement dans le jeu international.

1 Jenkins, Brian Michale, *International Terrorism and world security*, Londres, Croom Helm, 1975, p. 16.

3.1 - La dérégulation du contrat politico-médiatique.

Le traitement de l'action terroriste se fait le plus souvent « à chaud », ne permettant pas de s'attarder sur les causes profondes de la question dans une phase où politiques et médias ne veulent, ou ne peuvent, délivrer les clés d'une analyse objective et aboutie. Mais c'est aussi la volonté terroriste que de briser le pacte social. Le monde moderne a promu un temps universel et abstrait, vidé de tout sens humain. Si ce temps paraît adapté au caractère instantané du journalisme, il ébranle le contrat sociétal dès lors qu'il se trouve en situation d'extrême fragilité. Le terrorisme est cet acte déstructurant de temporalité moderne. En outre, l'acte terroriste se laisse comprendre autant par les images que par le récit qu'il en est fait. Le quotidien bouleversé et la notion de menace réduisent la perception de la réalité qui doit être ré-expliquée. Or, l'urgence et la précipitation qui caractérisent le traitement du terrorisme sont autant d'obstacles dans le compte-rendu médiatique.

3.1.1 - La convergence des temporalités.

Le temps est une perception humaine qui permet de se situer dans son environnement. Il se laisse intérioriser selon des perceptions différentes, où chaque communauté en développe une appréhension intime. En comparaison d'un temps universel de plusieurs milliards d'années, le temps humain est plus fugace et son concept n'est pas unique. Chez l'homme, le temps est psychologique et certainement pas homogène. Chaque individu s'appuie sur des repères sociétaux et son expérience personnelle pour aboutir à sa propre appropriation. Pour les milieux traditionnels, le temps est perçu comme circulaire et tourné vers le passé. Les rituels sont destinés à ancrer l'être dans ses origines et visent à garantir le cours des choses, à le préparer à l'avenir. Les divisions rythmées fournissent à ses membres la même expérience². Dans les sociétés modernes, il est linéaire. Le progrès à venir est au centre des attentions, le passé n'a plus de raison d'être. Ainsi, ces sociétés se caractérisent par la prééminence absolue de la vitesse où la seconde est devenue la référence. Les transformations technologiques et sociales ont annihilé toute perspective de cycle régulateur, tant l'impatience du lendemain prime sur le respect de l'actuel. Pour des

2 Balandier, Georges, *Le désordre, l'éloge du mouvement*, Paris, Fayard, 1988.

sociétés de plus en plus centrées sur l'individu et influencées par l'accélération du rythme de la vie, présent et futur n'ont jamais été aussi proches, si bien que l'instant actuel semble avoir été consommé avant même d'être vécu. Le monde moderne est devenu comme esclave de l'instantanéité.

Cette précipitation temporelle, un mélange d'instantanéité et de mobilité, a une incidence négative sur la question politique comme système de contrôle et de régulation sociale, et le met en crise. Le temps politique devrait demeurer une phase de réflexion et s'inscrire dans des séquences rallongées. Surtout, il requiert une juste équation entre l'humain, au rythme plus lent, et le médiatique, monde de l'immédiat. En effet, la mise en œuvre d'une réforme répond à des impératifs structurels (lourdeurs des institutions) et conjoncturels (situation du pays, réactions syndicales et corporatistes). Pourtant, le politique dispose de moins en moins de durée indispensable pour que ses décisions puissent être appliquées et objectivement jugées. L'exercice du pouvoir a donc un ennemi : l'accélération du temps. Les effets secondaires de la culture de l'éphémère et de l'impossibilité de mener un projet à terme sont préjudiciables au développement de l'action politique. Ce qui est une réalité pour les questions sociétales classiques (économiques, sociales, etc.) est bien plus prégnant dans les phases de crise aiguë et d'explosion de violence aveugle.

Pour le pouvoir, la violence est délicate à appréhender et requiert des moyens qui dépassent la simple régulation publique. La gestion de crise se décompose selon plusieurs impératifs : sécurité publique (ordre, sécurité routière, accessibilité des moyens), secours à personnes, prise en charge des victimes décédées et de leurs familles. Elle comporte nécessairement une dimension médiatique. Face à un événement déstructurant, opinion publique et médias exigent des réponses rapides. Le monde politique se trouve confronté à un paradoxe : la nécessité de procéder à une analyse de fond, les impératifs de discrétion et les exigences populaires de réponse immédiates. Il faut aussi marquer le terrain, au risque de se voir débordé et ne laisser à personne d'autre le soin de communiquer. On répond à la provocation violente par une communication toute aussi forte. La riposte est politique et informative. La simplicité, voire la simplification, du discours conjuguées à l'émotion sont des freins. Pour le politique, il est tentant de jouer sur le plan du pathos et de la surenchère. On insiste sur les victimes, on délaisse les causes profondes. On joue sur les

termes. Pourtant, la parole doit être millimétrée dans un contexte où les informations doivent être justes et diffusées uniquement si celles-ci ne viennent pas perturber l'action judiciaire ; mais avec cette préoccupation sous-jacente à l'analyse réflexive de la problématique, pour un pouvoir confronté à la tentation du pathos face à la population et à ses adversaires politiques.

Ce rapport au temps influe également sur le public, pour lequel l'espace-temps est celui de la proximité immédiate, où il est devenu un témoin privilégié par un lien direct d'observation du spectacle de terreur. Pourtant, ce même public aspire à se trouver dans un espace-temps sécurisé : il ne veut pas être victime de la souffrance, de la mort, ne pas sentir l'odeur de l'attentat. Le public accepte d'être le témoin de la souffrance et avoir l'impression d'être sur place, mais il veut conserver une distance physique³. Celle-ci devrait donner le temps de l'analyse. Mais en faisant du téléspectateur le témoin immédiat, son impuissance face au direct en fait une proie pour le compte rendu journalistique, ainsi que pour la sphère politique qui peut instrumentaliser la pitié qu'inspire les victimes et la transformer à d'autres fins. Il peut jouer sur la dénonciation, la persécution ou la souffrance.

Le terrorisme se présente donc comme un défi dimensionnant. Avec son caractère démonstratif et symbolique, la gestion du fait révèle la place capitale du discours. Il marque de manière flagrante l'incapacité du pouvoir à garantir le pacte sécuritaire de la société. Les démocraties cherchent à canaliser et à restreindre la violence politique quand les terroristes l'exacerbent. Il chamboule la représentation du monde et les structures vitales. En bousculant le quotidien, il requiert une réadaptation immédiate. L'action du pouvoir passe par le nécessaire rétablissement de la concorde sociale altérée. La réponse proposée sera d'autant plus décisive qu'elle rétablira ce consensus. De fait, la riposte ne pourra se développer sans une cohésion nationale puissante, du fait de l'existence du risque de se faire taxer d'autoritarisme. La notion d'instantanéité consubstantielle à la demande publique représente un véritable fléau dans l'approche analytique du terrorisme.

On a parlé un temps du triomphe de l'information. En effet, il n'y a jamais eu autant de moyens pour communiquer. Dans les pays occidentaux, il n'y a jamais eu non plus, autant

3 Chouliariki, Lilie, *Le 11 septembre, sa mise en images et la souffrance à distance*, in Dayan, Daniel (sous la direction de), *La terreur spectacle*, Paris, de Boeck, 2006, p. 129.

d'interaction entre pouvoir politique et médias. Pourtant, l'élargissement du champ informatif n'est pas nécessairement au rendez-vous : tout le monde dit la même chose au même moment. Pour ne pas se faire ostraciser, on ne traite souvent que des banalités. Face à un monde de plus en plus complexe, le bloc média n'apporte pas l'éclairage suffisant pour une meilleure appréhension.

Constitué en corps intermédiaire, les journalistes relayent l'exercice politique de gestion de crise et jouent un rôle déterminant dans la perception de l'événement et de ses conséquences, « *la presse assure une fonction de cohésion sociale face au terrorisme* »⁴. Pourtant, de plus en plus furtif, le temps médiatique s'acharne à vouloir coller au plus près du public. L'immédiateté efface les frontières entre ceux qui produisent les informations et ceux qui la reçoivent. Le temps de l'événement se veut un temps réel. Mais il élimine dangereusement la distance indispensable à la construction du récit.

La nature subversive de l'acte terroriste vient renforcer cette déstructuration du temps politico-médiatique⁵. La question n'est pas de déterminer la légitimité ou la sincérité, mais quelle valeur politique lui accorder, à savoir si elles ne cachent pas une incapacité à apprécier et à répondre à une violence irrationnelle. Dans la dénonciation de l'horreur, le cycle politique apparaît aussi comme celui de la légitimation de l'action gouvernementale et d'un système gravement fragilisé. La précarité de l'analyse embraye immédiatement sur la recherche des coupables et les appels à la riposte. Le temps du politique se rapproche inexorablement du médiatique, c'est-à-dire de l'instantanée et de l'émotion, qui colle au plus près de l'événement pour répondre aux exigences d'immédiateté du public. Le politique est de moins en moins le temps de la gouvernance, mais celui de la communication.

3.1.2 - Les dangers des schémas narratifs.

La question de la représentation du terrorisme suscite des interrogations, d'autant que l'instance médiatique intègre la violence avec une complaisance dangereuse. Pourtant,

4 Wieviorka, Michel et Wolton, Dominique, *Terrorisme à la une. Média, terrorisme et démocratie*, Paris, Gallimard, 1987. p. 201.

5 Paletz, David L., Schmid, Alex P., *Terrorism and the média*, Newbury Park, Sage Publications, 1992, p. 88-90.

l'analyse du message terroriste pose problème, car il s'exprime d'abord dans les faits. La médiatisation de la violence requerrait une régulation discursive alors que de telles actions comportent volontairement une dimension symbolique. Devant la mort et la souffrance, les images se substituent au récit. La profusion des séquences, leur répétition, créent stupeur et indignation. Elles renforcent aussi le spectacle de l'horreur.

En situation de crise, les enjeux se cristallisent. Le terrorisme est une actualité qui remet en question le rôle et l'efficacité de la puissance publique, sa responsabilité dans la construction et la préservation du lien social. D'où cette extrême difficulté : comment proposer un discours autonome alors que les fondements mêmes de la démocratie sont bafoués ? Comment parler rationnellement d'un acte irrationnel par nature. La saisie journalistique dépend étroitement de l'implication par rapport à la menace terroriste et se traduit par le rapport descriptif qui va en être réalisé. Le schéma discursif évolue aussi selon que l'événement se développe à l'intérieur ou en dehors des frontières nationales.

Les contraintes pèsent sur l'exercice médiatique car l'acte terroriste se déploie selon deux dimensions. La composante événementielle se décrit selon des caractéristiques pratiques et techniques. Une autre, imaginaire et symbolique, enracine l'attentat dans la psychologie. Car il est dimensionné pour susciter un retour médiatique presque démesuré. Pour l'opinion publique, le champ de la réalité s'efface devant la représentation du jeu dramatique, de mort et de souffrance, qu'on lui donne à voir.

L'initiative violente crée le spectacle mais sa mise en scène est assurée par l'instance informative. Pour le journaliste, le terrorisme reste un domaine de travail valorisant qui renvoie à la temporalité courte et à l'exigence de nouveauté du spectateur. En outre, le message de terreur n'est pas toujours déchiffrable pour son auditoire. Le professionnel accède aussi à la violence du monde et permet de réveiller le fantasme morbide du public. Mais en jouant sur l'affect mortuaire, les terroristes placent les médias au cœur des pires difficultés : le traitement émotionnel accapare l'information quand l'événement terroriste exige un raisonnement relevant du rationnel. Les journalistes vivent dans la difficulté de trouver les mots qui s'en tiennent aux seuls faits mais échappent difficilement aux commentaires⁶, omettant que ce n'est pas parce qu'un acte est

6 Garcin-Marrou, Isabelle, *Terrorisme, médias et démocratie*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 2001. *op. cit.*, p. 99.

exceptionnel qu'il s'agit de terrorisme. Le reportage d'investigation tend à disparaître au profit de l'instantanéité d'une information sommée de fournir des explications. Le temps de la réflexion paraît inadéquat. On raconte l'événement plus qu'on ne l'analyse. Une temporalité plus longue permettrait de dégager les médias de cette aporie, mais celle-ci est rarement compatible avec le discours médiatique.

En outre, la distorsion dans l'appréhension de la réalité violente et son positionnement par rapport au quotidien montre l'importance exponentielle accordée au terrorisme. Cette couverture joue de la peur irrationnelle qui se développe parmi les téléspectateurs et les lecteurs. Pour les terroristes, il importe d'user au maximum de ce que peut rapporter l'affaire en termes d'image, de publicité et de politique. L'expulsion même de la violence est recherchée pour obtenir ce maximum de publicité. Les jihadistes ont d'abord usé de la bombe jusqu'à intériorisée en se faisant exploser avec leur engin. Aujourd'hui, ils usent des attaques à l'arme automatique, comme pour faire « durer le spectacle ». Après avoir accroché les médias, il faut pouvoir se maintenir dans le direct.

Le drame amorcé, une contrainte journalistique consiste à maintenir l'attention du public en faisant évoluer le reportage de manière à ce qu'il reste captivant le plus longtemps possible. A ce titre, le terrorisme est comme une facilité : nul besoin d'analyses quand les événements parlent d'eux-mêmes. Le contenu politique et réfléchi est abandonné au profit du spectaculaire, aux informations répétitives, parfois déconnectées du contexte, de nature à encourager la diffusion de l'effroi. L'information ne cesse de glisser vers des sujets orientés sur l'affect humain. Cette nécessité de conserver son auditoire conduit à se focaliser sur la détresse, la douleur et la souffrance. De là, en résulte une banalisation de l'information orientée vers le voyeurisme. Le spectateur doit se reconnaître dans la victime, s'en sentir proche. Ce peut-être lui sous les traits des souffrances. C'est l'image choc et le drame humain qui permettront de capter l'audience et d'être compris d'un public de plus en plus versatile. Les journalistes demeurent des acteurs influents. Ils disent leur opinion, mais aussi celle qu'ils pensent être celle de leur public ou que celui-ci souhaite entendre. Les informations se succèdent jusqu'à faire naître le malaise, l'anxiété et l'angoisse.

Les médias oscillent donc entre une fonction informative et un rôle de cautionnement, fût-il involontaire. Ils créent un modèle social dont la finalité n'est plus

l'élaboration d'un raisonnement intellectuel mais celui d'une signification pour chaque chose puis d'un positionnement par rapport à celui-ci. On ne peut pas parler d'une connivence entre les médias et les terroristes. Mais les professionnels de l'information jouent un rôle essentiel dans la qualification des faits. Ils n'agissent pas dans la production de terreur mais dans la représentation du terrorisme dans les esprits⁷. Les terroristes ont conscience des possibilités de représentation de cet acte et de sa diffusion par propagation. Le média s'offre comme un organe qu'il faut sans cesse abreuver.

Ces questions rappellent la difficulté qui existe à aborder un sujet fait de souffrance et de mort. Le rapport à la violence montre un degré important de perméabilité des discours face à un schéma dominant. En outre, le terrorisme, sujet porteur et accrocheur, a conduit à l'apparition et à la prolifération de spécialistes en tout genre. D'où une multiplication *a posteriori* d'analyses sur des événements soi-disant prévisibles mais que ces mêmes experts s'étaient montrés incapables de prévoir. Loin du débat empirique, le fait se résume sous son angle journalistique. L'intérêt augmente au fur et à mesure qu'il se dévoile dans sa ligne politique et s'apparente moins à une violence pure, plus délicate à décortiquer.

Cette problématique est aussi à mettre en relation avec les considérations commerciales⁸. Le flux exponentiel d'informations ne garantit pas une attention continue du récepteur. Ce flux doit donc permettre d'entretenir l'information et le débarrasser de toute banalité. La démesure tient aussi aux intérêts mercantiles du commerce de la peur. Les capacités de diffusion démultipliées encouragent le jeu concurrentiel pour l'exclusivité. Le public vit au rythme des images sans cesse renouvelées, chargées d'émotion, subjectives ou partisans. Dès les premières minutes, les médias saturent d'informations. Et tout aussi rapidement, dans le flux des événements, on change de sujet. Seul l'instant présent compte, mais il reste éphémère. Il s'agit de ne pas se faire dépasser par la concurrence, au risque de mettre en péril les témoins directs et d'ignorer les valeurs universelles qui devraient les guider⁹. Au-delà du reportage ou de l'enquête, il faut savoir se démarquer. Le média privilégie l'information immédiate, exclusive et si possible spectaculaire. Cette obsession se fait au détriment de la qualité des sources, quitte à détourner la recherche vers la société

7 Wieviorka, Michel, *Sociétés et terrorisme*, Paris, Fayard, 1988, p. 78-79.

8 Hoffman, Bruce, *La mécanique infernale*, Paris, Calmann-Lévy, 1999, p. 169.

9 En janvier 2015, suite à la couverture des événements dits de « Charlie Hebdo », le CSA a relevé 36 manquements aux obligations de la part des grands organes de presse, notamment sur l'action des forces de l'ordre et la présence d'otages, éléments qui auraient pu mettre en péril la vie de ces personnes.

civile, appelée par les témoignages à alimenter sans cesse la machine à informations.

Si le contexte d'ébranlement émotionnel favorise la fièvre informative, c'est aussi parce que le public oriente le système de représentation. Trop souvent, seul l'événementiel l'intéresse et l'opinion publique ne cherche pas nécessairement à comprendre les racines d'une question où s'entremêlent dimensions politiques, judiciaires, policières et philosophiques, souvent invisibles et délicates à étalonner, et plus encore lorsqu'elles se jouent dans un cadre international¹⁰. Avec l'émotion qui submerge, l'auditoire se satisfait des commentaires qu'il veut entendre : c'est nécessairement « la faute de l'autre », de son incompréhension de notre monde. On évite toute introspection, surtout si elle est négative. Les nouveaux médias accélèrent cette haine par la multiplication des forums sur lesquels les réactions, souvent farfelues, se succèdent et où chacun peut déverser son fiel. Dans cet espace, il est difficile de faire entendre une voix discordante. L'unanimité et la cohésion, de façade, priment. Elles peuvent se traduire par cette terrible question : en 2015, on peut ne pas « être Charlie », mais peut-on l'avouer ? S'opposer à la majorité, ce serait faire le jeu des terroristes, se dénoncer comme un mauvais citoyen.

Enfin, contre un ennemi qui rejette toute notion de démocratie, la réponse passe nécessairement par des mesures fortes et intangibles. Elle demande donc une communication efficace. La quête du consensus social reste la norme dans le processus de légitimation politique des sociétés occidentales. L'adoption de mesures politiques contre toutes les formes de violence, et notamment contre le terrorisme, ne peut se faire en dehors d'une communication visant à justifier le bien-fondé de ces choix, et en conséquence mettre hors de propos toute critique sur le caractère liberticide ou leurs impacts néfastes pour la population. Cette politique de communication s'appuie nécessairement sur la presse et passe donc par une maîtrise de la couverture du discours officiel. Partenaires cognitifs de l'espace public, les médias ont une responsabilité dans l'action de l'État contre le terrorisme. Dès lors, il importe aussi d'intervenir auprès des journalistes pour faciliter, à travers eux, la lecture d'un événement perturbateur¹¹. Cette relation exige une autre forme de fermeté, tout en assurant la coopération et le respect des libertés. La représentation

10 Wieviorka, et Wolton, *op. cit.*, p. 93-95.

11 Marret, Jean-Louis, *Terrorisme : les stratégies de communication*, Étude du Centre d'étude en sciences sociales de la défense, juillet 2003.

médiatique doit faciliter les justifications des politiques publiques et réguler les perturbations sociétales. L'État cherche à s'imposer comme la source unique d'information et propose le discours idoine de sorte que personne ne puisse y échapper. Il doit travailler sur la perception de la réalité en développant des schémas d'interprétations compréhensibles et régulateurs. Dans ce combat contre le terrorisme, l'effet majeur consiste à réduire la propagation psychologique de la terreur.

3-2 - La stratégie publicitaire du terrorisme.

Le champ communicationnel structure le raisonnement terroriste. Il s'efforce autant de produire un message que de faire des ravages. Il abuse des armes de la médiatisation pour se faire connaître et déverser son discours. Le terrorisme s'impose comme un acte de communication politique dévoyé. Longtemps, le contenu des médias a dépendu de l'urgence du contenu, des opinions majoritaires chez les producteurs de l'information, des réseaux socio-professionnels. Si le sujet est depuis longtemps accrocheur, le terroriste restait soumis à la subjectivité des mass-médias. Les nouvelles technologies ont bouleversé tout cela, quand tout le monde peut s'exprimer selon le slogan « *Ne laissez plus les médias, devenez les médias* »¹². Cette nouvelle réalité ne stipule aucune égalité parfaite entre les communicants. Les informations continuent d'être déversées dans un sens préférentiel. Les flux imprévisibles renforcent le pouvoir des individus autour d'un thème ou d'une idée. Leur valeur ne dépend plus de la puissance d'un organe, de celui qui les crée ou les diffuse, mais aussi des personnes qui la reçoivent et la reprennent.

3-2-1 - La manipulation discursive.

La relation terroriste-média fait régulièrement l'objet d'interprétations, certains observateurs en viennent à dénoncer comme une « complicité » du fait d'intérêts réciproques. En effet, les journalistes faciliteraient le jeu d'intoxication des agents de la terreur. Pour les tenants d'un État fort, un contrôle sans faille des médias permettrait de

¹² Le slogan fut lancé en 1999 lors d'une manifestation antimondialisation à Seattle par le chanteur, politicien et militant écologique américain, Eric Reed Boucher, alias Jello Biafra.

réduire cette vitrine¹³. Néanmoins, cette relation ne semble se limiter qu'à une question discursive. Les activités terroristes sont pensées pour être visibles du plus grand nombre.

Le recours à la terreur n'est pas la seule manière d'obtenir une reconnaissance politique et médiatique¹⁴. Mais il la procure à coup sûr. Et plus encore quand elle est aveugle. Dans la logique terroriste, tout est conçu dans la perspective d'un retour sur investissement. La manœuvre publicitaire s'inscrit dans cette capacité à développer et à médiatiser des actions. De fait, il s'agit d'entretenir une relation calculée avec la presse. Elle est un signe de maturité politique, cette capacité à comprendre les rouages du fait démocratique et d'en jouer. Comment mieux susciter l'intérêt si ce n'est en brisant les plus grands tabous de la société ? Leur objectif n'est plus seulement de s'immiscer dans les médias mais bien de les manipuler. Les terroristes veillent à maîtriser les modes de fonctionnement de l'information et s'affirment comme de fins communicants, afin de diffuser le plus largement possible leur idéologie et de renforcer la curiosité du public. Les victimes sont choisies dans une logique de représentation et de symbole : elles doivent signifier quelque chose. Rien ne sera plus larmoyant que la mort d'un enfant, d'un journaliste ou une décapitation. Les morts sont autant déterminés pour leur rôle politique que pour la lisibilité de leur sacrifice. La prise à témoin de l'opinion est donc cruciale dans un combat où il importe de faire mourir, mais surtout de le faire savoir. On intègre une logique du « plus que » : une mort spectacle compte plus qu'une mort, un message sur fond de bombe sera mieux entendu. Il semble qu'il faille une annihilation des valeurs fondamentales pour que la presse s'en fasse l'écho. Elle endosse alors le rôle d'amplificateur de haine.

La manipulation des esprits est cruciale dans la guerre psychologique. Alors que le terroriste cherche délibérément à infliger l'horreur, il veille aussi à rappeler l'extrême souffrance des siens pour mieux enraciner le discours dans une réalité tragique. Que ce soit dans les paroles ou les images, il faut sans cesse marteler la détresse de tout un peuple et la violation de ses droits fondamentaux. C'est la démesure ennemie, idéologique et autoritaire, la négation de l'Autre qui dans un effet miroir, rejaillit sur l'ensemble de la

13 Margaret Thatcher expliquait que « *les terroristes se nourrissent de la publicité médiatique* » et qu'il fallait donc les « *priver de l'oxygène des médias* », in Garcin-Marrou, *op. cit.*, p. 93.

14 Mannoni, Pierre, *Un laboratoire de la peur, terrorisme et média*, Hommes et perspectives, Paris, Collection psychologie et société, 1992, p. 126-127.

société¹⁵. Cet acharnement vise à conforter les siens de la justesse de leur cause et de l'impérieuse nécessité de la force. La mort violente ne serait qu'une riposte proportionnée à une autre haine, elle-même sans limite. Pour pouvoir être intégré et terrifiant, le raisonnement est brutal, excessif mais il n'est pas totalement dénué de raisonnement.

Ce jeu d'influence est instrumentalisé pour déborder, interroger et ébranler les fondements sociétaux adverses. La priorité consiste donc à montrer une capacité de terreur surdimensionnée. Les terroristes insistent sur la nature fébrile de leurs opposants, démonstration qui doit déclencher dans les élites et la population une réflexion critique, voire à susciter l'indignation nationale et/ou internationale. Qu'importe le type de violence, le pouvoir doit être mis en situation d'échec. Cette mise en péril des institutions nationales et la radicalisation de l'opposition violente sont de nature à exacerber les tensions politiques, sociales, morales ou ethniques. Le cercle vicieux action-répression suscite l'incompréhension et les analyses les plus contradictoires, favorisant la prolifération de la terreur dans la presse et l'opinion publique.

De la réflexion technique à l'exécution de l'attentat, tout est fait pour favoriser la spéculation et de marquer les esprits. L'attaque doit avoir la meilleure lisibilité possible, de sorte qu'elle ne nécessite pas de revendication. « *L'important n'est pas la réalité de la vie mais ce que les gens croient* »¹⁶. Les images, les mots, mais aussi les mythes accentuent la manipulation des esprits et s'imposent sur les données objectives.

L'action terroriste vise donc à coloniser le temps journalistique. Le suivi en direct lui confère une valeur psychologique et symbolique inquiétante¹⁷. Le monde entier doit s'appropriier l'événement. C'est pour cela qu'il faut que ce soit le plus odieux possible. L'obligation d'en rendre compte à un public en quête d'instantanéité, se conjugue avec un degré élevé de voyeurisme face à la souffrance et la mort (des autres). L'approche sensationnelle, les phrases chocs et les images dramatiques renforcent la puissance

15 Les mouvements islamistes font régulièrement référence à la souffrance des musulmans dans le monde et plus particulièrement celle des enfants palestiniens ou irakiens lorsque l'embargo était imposé par les Nations Unies. En se focalisant sur ces maltraitances, ils y voient un justificatif de leur propre violence. La mort du petit Mohammed al-Durah lors de la seconde Intifada constitue un exemple flagrant de cette instrumentalisation des victimes musulmanes.

16 Mucchielli, Roger, in Mannoni, Pierre, *Le terrorisme comme arme psychologique ou les triomphes du paradoxe*, Le journal des psychologues, 2008/4, n° 257, p. 34.

17 La deuxième attaque contre les tours du WTC en septembre 2001 fut retransmise en direct, les télévisions du monde entier étaient alors centrées sur l'incendie de la première tour.

terroriste et brouillent un peu plus le champ analytique¹⁸. La perturbation mentale efface toute notion de réflexion pragmatique, voire de réalisme. Le lien social est remis en cause par ce que la société rejette par-dessus tout : la mort, et contribue à renforcer la sensation de contagion du désordre. Le pouvoir et les médias se retrouvent alors face à un vide discursif. Ils sont dans l'obligation de proposer une grille de lecture personnelle avec l'objectif impérieux de codifier dans les esprits un événement dérégulateur.

Le terrorisme veille donc à s'insérer dans le quotidien sociétal. Ce jeu d'intoxication se joue aussi dans l'espace politique. En s'incrutant directement dans le débat, l'action violente bouleverse le jeu démocratique. Les pauses électorales paraissent de plus en plus courtes, si bien que le débat ne semble plus connaître de temps d'arrêt et de recul. Si la confrontation est permanente, il permet de moins en moins des propositions d'envergure. La violence s'offre ainsi de grands espaces publicitaires. D'une part, vers les « candidats » confrontés à une question vitale et souvent mal connue. Le temps de l'échange d'idées fait place à l'horreur et à l'indignation mais il démontre de manière dramatique une faiblesse réflexive face à un événement exceptionnel. En outre, les orientations, parfois liberticides, pour lutter contre le terrorisme ne sont pas toujours comprises. Ils sont dans l'obligation d'apporter une réponse quasi immédiate. D'où un risque de surenchère au détriment d'une vision pragmatique d'une question dont la réponse sécuritaire reste politiquement dangereuse. D'autre part, le poids de la terreur interfère sur l'opinion publique gravement perturbée et qui se focalise désormais sur cette problématique. Elle devient politiquement incontrôlable¹⁹.

Le « pape du pop art », Andy Warhol avait pronostiqué dès 1968 : *«À l'avenir chacun aura son quart d'heure de célébrité»*. Malgré de nombreuses critiques, les succès de la télé-réalité offrent ce moment de reconnaissance recherché par des candidats dont le comportement suscite la curiosité du public. Il existe une véritable mise en scène, loin de la

18 Hoffman, *op. cit.*, p. 37.

19 C'est l'expérience vécue en Espagne en 2004. Les attentats perpétrés à 3 jours d'un scrutin législatif, marquent l'instrumentalisation paroxysmique du jeu démocratique par les terroristes. Le 11 mars 2004, 4 bombes furent placées dans des trains de la banlieue madrilène. En explosant simultanément en gare d'Atocha, elles firent 191 morts et près de 1400 blessés. L'attentat fut attribué au réseau Al-Qaïda. La campagne fut interrompue. Le gouvernement Aznar, jugé trop « pro-américain » pour sa participation à l'intervention en Irak, favori à sa propre succession, fut démis au profit d'une majorité socialiste. L'élection d'une nouvelle majorité a conduit à modifier la position du pays vis à vis de la puissance américaine et à modifier ses engagements internationaux.

spontanéité, alors que les concurrents doivent représenter quelque chose pour le public. Les nouvelles générations de terroristes n'agissent pas différemment. Amedy Coulibaly²⁰ savait qu'il allait mourir. Mais il a gagné comme une reconnaissance auprès du public et des médias. Il a filmé ses actes et mis en scène sa propre mort. Comme les frères Kouachi, il savait que le monde entier aurait les yeux braqués sur lui. « Summum de notoriété », ils ont même pu s'adresser en direct aux journalistes. De nombreuses voix se sont élevées pour critiquer cette recherche de sensationnel, à l'instar du premier Ministre français parlant de la « dictature de l'immédiateté », d'un besoin incessant de nouveauté. Mais, cette attitude répond aussi à cette demande de sensationnel du public, alors que les pouvoirs publics peinent à restreindre la démarche, toujours au nom de la liberté d'information. Enfin, les victimes et tous les protagonistes des faits se plaisent eux-aussi à se montrer dans les médias, sans réelle investigation sur leur véritable rôle. On tend à oublier que pour les terroristes, la couverture des attentats est partie essentielle de l'action.

3.2.2 - Terrorisme, web et jeux vidéo.

Dans les années 1980, les médias traditionnels ont été l'objet de critiques aiguës, accusés de favoriser l'élargissement terroriste par une propension sans limite de diffusion. Les opportunités des terroristes ne cessèrent alors de diminuer à mesure que les pressions et qu'une forme d'autocontrôle se développaient. Au final, ils eurent de plus en plus de mal à s'émanciper de la mainmise médiatique occidentale ou d'État. De nombreux activistes en conclurent que leur message était pollué et perdait de sa force didactique. Le nouvel enjeu fut de sortir d'un rôle passif pour devenir les propres acteurs de leur médiatisation.

La mondialisation de l'information et de la communication a accéléré cette réflexion. Le développement d'Internet coïncide avec un phénomène majeur de la fin du XX^e siècle : la fin de la guerre froide. La libération politique de nombreux peuples s'est accompagnée d'un besoin de parole qui a trouvé dans le web un vecteur d'amplification. Ce mouvement a largement dépassé le cadre de l'ancien bloc soviétique. Partout dans le monde, la parole s'est libérée. Le numérique, les sites, aujourd'hui les blogs, encouragent

²⁰ Amedy Coulibaly et les frères Kouachi sont des terroristes islamistes ayant participé à la série d'attentats de janvier 2015 à Paris.

une liberté d'expression qui ne connaît plus de limites. Mais elles s'offrent aussi aux acteurs subversifs qui y puisent une source de renseignements, de promotion et d'action. La force des réseaux jihadistes est aussi de savoir détourner les principaux révélateurs de la mondialisation.

La diffusion de masse joue un rôle primordial et son importance peut être comparée au développement de la presse écrite et son instrumentalisation par les anarchistes à la fin du XIX^e siècle. Ainsi selon al-Zawahiri, « *le jihad médiatique représente la moitié du jihad* »²¹. Les attentats du 11 septembre, la décapitation d'otages occidentaux frappent en temps réel des millions de téléspectateurs éparpillés dans le monde. Par le passé, contrôler les médias signifiait qu'il fallait posséder quelque chose, matériellement parlant. La montée en puissance du virtuel s'accompagne d'une célébration du pouvoir médiatique partagée. Le spectacle de la terreur s'adapte parfaitement à ces outils modernes qui en accélèrent l'effroi et assurent une publicité sans égal. Ils en facilitent la diffusion et organisent la relation de terreur selon des schémas virtuels. Grâce à ces opportunités, les terroristes se muent en scénaristes. Elles permettent de briser l'influence hégémonique des grands groupes de presse et d'interagir directement sur le message, tant dans son contenant que dans le contenu. Le rapprochement entre temps et espace ouvre un nouveau chapitre dans la guerre de manipulation, pour un coût financier minime et une efficacité tactique maximale. L'opérationnel gagne en simplicité, on diffuse d'où et quand on veut. Surtout, ces nouveaux médias transforment un combat local et restreint en une question planétaire²².

Avec l'avènement d'Internet, le cyberterrorisme²³ a suscité de vives inquiétudes. Un temps, la menace ne fut appréhendée que sous un angle purement technique. Les attaques paraissaient faciles à commettre. Elles offraient une sécurité quasi absolue pour des individus agissant dans l'ombre, d'une remarquable efficacité en frappant directement les points névralgiques des réseaux adverses avec de lourdes conséquences pour le monde réel²⁴. Si la toile est victime de hackers, les organisations terroristes ont surtout développé un outil inégalé de propagande, permettant de décupler leurs forces et de donner à leurs

21 Filiu, Jean-Pierre, *La véritable histoire d'al-Qaïda*, Paris, Pluriel, 2011, p. 247.

22 Hoffman, *op. cit.*, p. 200.

23 On se souvient du « bug de l'an 2000 » qui fut présenté comme un risque qui pouvait frapper l'ensemble du parc informatique, alors que dans la majorité des pays, les systèmes informatiques sensibles sont gérés en totale indépendance des grands réseaux.

24 En France, des services de police sont chargés d'assurer des veilles sur Internet pour déceler les sites à caractère criminel, pédopornographique, terrorisme, etc. C'est le rôle du S.T.R.J.D. (Service technique de recherches judiciaires et de documentation) pour la Gendarmerie Nationale.

actions un écho bien supérieur à la réalité. L'outil « Internet militant »²⁵ est un vivier de sources et d'archives inépuisables. Pour les mouvements n'ayant pas accès aux médias traditionnels, il permet de multiplier les relais et de fidéliser son public. Ces facilités de diffusion agissent en double effet. D'une part, Internet permet de témoigner d'une froide détermination. Agrémentée d'images provocatrices, la toile assure la diffusion idéologique, quels qu'en soient les termes, à un auditoire extensible à l'infini. D'autre part, le grand public vit l'horreur en direct et peut s'identifier d'autant plus aux victimes, stimulant *de facto* le traumatisme psychologique de masse. Confrontés à un nouveau défi de l'information, les médias traditionnels s'appliquent trop souvent à reprendre ces éléments et amplifient le phénomène²⁶. La vague du numérique accélère la perte d'influence des organes traditionnels. Alors qu'il y a toujours besoin de professionnels pour analyser et décortiquer l'information, la presse mute en permanence²⁷.

Cette propension illimitée de compénétration s'explique selon un schéma classique, inspiré de la loi de Metcalfe, où « *la valeur d'un réseau est proportionnelle au carré du nombre de ceux qui l'utilisent* »²⁸. Si deux personnes communiquent avec le même moyen, l'impact en sera restreint et inutile. En revanche, si toute la planète s'interconnecte avec un outil identique, il devient une arme d'influence redoutable. Plus un réseau a de nœuds reliés, plus il est puissant. Pour toute organisation sociale, la loi de Metcalfe signifie que l'interaction de plusieurs individus ou groupes vers des objectifs communs décuple la force d'action. La probabilité qu'un nouveau nœud soit connecté aux autres est corrélative au nombre de liens déjà existants. Ainsi, la croissance des réseaux n'est pas un processus fortuit mais l'expression d'une volonté délibérée. Un réseau qui grandit dans ce système de connexions préférentielles étend sa toile. Il permet de se démultiplier à l'infini, hors de tout contrôle national ou international²⁹. Ces communautés transfrontalières s'expriment le plus

25 Amghar, Samir, *Les filières jihadistes européennes*, in *Les nouveaux espaces du jihadisme*, Menaces et réactions, Questions internationales, La documentation française, n°75, Septembre-octobre 2015, p. 45.

26 L'enlèvement et la décapitation du journaliste américain Daniel Pearl en 2002 marque dramatiquement ce double effet. Assassiné parce que les États-Unis ne satisfaisaient pas aux revendications des terroristes affiliés à Al-Qaïda, les détails de sa mise à mort provoquèrent une première vague de terreur lorsque les images furent placées sur le web fin février 2002, puis une seconde, quand les médias classiques les reprirent.

27 Giesbert, Franz-Olivier, *Le monde selon Serge*, Le Point n° 2218 du 12 mars 2015, p. 7.

28 Gilder, Georges, *Metcalfe's Law and Legacy*, <http://discovery.org/scripts/viewDB/indexe.php?command=view&program=Technology%20andDemocracy%20-%20Innovation&id=41>, (page consultée le 16 mai 2012).

29 Sageman, Mark, *Understanding Terror Networks*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 2004, p. 140-142.

souvent sous une forme démocratique et anodine. Mais, elles peuvent également s'épanouir dans des organisations à revendications politiques, incontrôlables et qui interfèrent directement dans l'action des pouvoirs publics³⁰.

Les possibilités d'influence socio-politiques et la facilité d'accès aux discours haineux représentent une menace difficilement maîtrisable. La surexposition médiatique encourage les actions violentes et fait des émules. Elle permet d'asseoir une notoriété évidente pour les plus fins manipulateurs. La brutalité provocatrice et la multiplication des signes ostentatoires contribuent à brouiller la réalité politique, alors que les victimes indirectes tendent à se focaliser sur un seul groupe ou une seule personne. A cela s'ajoute le phénomène d'incrédulité, les rumeurs, les théories de conspiration et l'apparition de « nouveaux rites » comme sont devenues les décapitations spectacles.

L'apport technologique permet de contrôler la relation de l'individu avec l'extérieur, dont la conséquence principale renvoie à une rupture totale avec la compréhension du monde. Elles facilitent la propagation du message en toute liberté. Impossible à détecter, les individus se fondent dans la masse. Ils abandonnent leur personnalité intime pour s'immerger totalement dans celle du groupe. La toile est devenue comme un « prêt à porter » revendicatif. Elle transforme radicalement l'influence que peut avoir une organisation³¹ et offre un élargissement publicitaire quasi infini, allant des initiés les plus actifs à la planète entière. Les nouvelles organisations jihadistes, s'appuient sur cet impact et une communication parfaitement adaptée aux normes de nos sociétés.

En fait, il y a toujours eu des vidéos de propagande jihadiste sur le net. Mais elles se sont démultipliées et ont acquis une résonance sans égale. Les jihadistes savent qu'ils disposent en Occident d'un vivier de jeunes prêts à combattre. L'enjeu consiste à attirer leur regard. L'endoctrinement se fait d'abord par le monde virtuel. A ce stade, il s'agit de s'immiscer dans le quotidien. Il faut que le jeune soit persuadé qu'il éprouve les mêmes sentiments, au point que l'identité collective se substitue à la sienne. La persuasion fait son office. Il suffit de taper des mots clés pour se retrouver dans le tourbillon du complot

30 Certains s'autoproclament « justiciers du monde ». C'est l'exemple des « Anonymous », mouvement auto-proclamé de défense des libertés. En s'attaquant aux sites jihadistes, l'organisation met aussi en péril l'action des services de renseignement. D'autres visent à diffuser l'effroi à l'infini.

31 Dans les années 2003-2006, le représentant d'Al-Qaïda en Irak, al-Zarqawi, réussit à rivaliser avec ben Laden grâce à son instrumentalisation de la toile, où chacune de ses exécutions était filmée puis diffusée.

mondial et des injustices dont l'islam est la victime. Les vidéos mélangent le vrai et le faux et projettent dans les filets du radicalisme des individus qui n'étaient pas radicaux ou même préoccupés par les questions théologiques. Peu à peu, ils rejettent le monde réel. On leur explique qu'ils doivent intégrer un combat qui ne peut être que total, seule alternative pour le triomphe de la vraie foi.

Par le passé, quand un otage mourrait au cours de sa détention, c'était le plus souvent de maladie, en tout cas de mort naturelle. L'objectif des terroristes était d'en tirer un maximum de ressources financières, donc de le garder en vie comme « monnaie d'échange ». L'otage était instrumentalisé comme moyen de pression. De nouvelles pratiques renvoient délibérément à une mise en scène morbide. Ces images qui horrifient ne font que reprendre les séquences de mort du monde virtuel. Pour les populations les plus fragiles, l'impact psychologique perturbateur reflète un malaise sociétal profond dont les médias traditionnels ne traitent que rarement et se montrent surtout inaptes à proposer une réponse. Les jeux n'ont pas qu'une influence sur les questions orthographiques mais peuvent conduire à des troubles psychiques graves³². Les facteurs d'un stress extrême débouchent sur une difficulté à partager une interprétation du réel avec le monde extérieur, genèse de comportements schizo-phréniques. La pression psychologique des radicaux consiste ainsi à remplacer le réel par leur propre vision. Tout ce qui vient des autres est mensonger. Ceux qui se reconnaissent dans cette identification éprouvent alors un sentiment d'exaltation. Une fois la curiosité attirée, la manipulation consiste à encourager ces émotions de sorte qu'ils deviennent instinctifs et incontrôlables. L'influence mystique prend le pas sur tout autre raisonnement. A ce degré, celui qui est initié adhère totalement et peut devenir, à son tour, manipulateur. La détresse des autres devient sa propre souffrance.

Désormais, opérations militaires et espace Internet ont acquis la même valeur stratégique. Chacun peut puiser dans le net sa source d'inspiration, sans avoir bénéficié d'une formation religieuse. Après avoir passé quelques minutes sur le web, on se fait historien, philosophe, théologien. Toute la différence réside dans cette capacité d'accès à ces documents. Par le passé, il fallait être arabophone. Désormais, ils sont disponibles à tous,

32 <http://sante.lefigaro.fr/actualite/2013/12/11/21677-limpact-dun-jeu-video-violent-immoral>, consultée le 16 novembre 2014).

(page

notamment par leur diffusion en anglais³³ ou pour ceux qui n'ont pas la possibilité de s'islamiser par la pratique religieuse. La toile en serait même devenue désuète. Les réseaux sociaux mettent en relation les combattants avec les jeunes en mal de jihad. Les clés du combat sont délivrées via Facebook et autres sites sociaux. Les candidats n'ont plus besoin de venir à vous, vous allez directement à eux. « *L'enrôlement 2.0 supplante celui des salles de prière salafistes...* »³⁴. A ce jeu, les activistes de l'État islamique ont dépassé al-Qaïda. L'organisation aura été la première à professionnaliser son action à un tel degré. Ces nouveaux jihadistes en ont fait la clé de leur communication. Pour toucher au maximum les esprits, les radicaux plagient les héros modernes qui prennent le visage de la résistance musulmane. Les clips, émaillés d'effets spéciaux, mélangent virtuel et réalité pour la promotion du jihad. Ce procédé amplifie la communication de masse vers l'international et propose des solutions de secours au cas où un compte viendrait à être censuré. Aujourd'hui, il semble impossible de définir exactement le nombre de militants ou de fans. Mais par leur mobilisation, la trace des jihadistes est de plus en plus visible. Ils accomplissent une tâche considérable dans l'effort idéologique.

Les forums encouragent l'émergence d'une nouvelle génération de combattants. Les images des enfants martyrs se juxtaposent à des séquences chocs à la gloire de l'État islamique et de ses succès. L'individu s'arrime à un rêve de puissance infinie. Il se sent investi d'une mission contre l'Occident qui bafoue les musulmans jusque dans leur chair. Cette vitrine idéaliste se démultiplie à l'infini et attire de nouveaux activistes jusqu'en Europe, notamment chez des jeunes, voire des adolescents, fascinés par la rapidité d'action et la visibilité. En mal de repères ou d'identité, ils s'inscrivent dans la communauté rêvée de l'Islam. Le jihad virtuel a compris qu'il fallait jouer sur la proximité identitaire pour susciter de nouvelles vocations. En se mettant personnellement en scène, les jihadistes occidentaux rassurent la manne potentielle des volontaires étrangers qui s'identifient plus facilement dans ce schéma identitaire.

Les moyens modernes de communication sont connus pour cette capacité à transcender les barrières et faire évoluer le message dans un quotidien universel³⁵. Tous les

33 Bunt, Gary R, *Islam in the digital age*, Londres, 2003, Pluto Press, p.147-149.

34 Zemouri, Aziz, *Mourad, de Facebook au djihad*, Le Point n° 2194 du 02 octobre 2014, p.75.

35 « *Tout l'art de la guerre repose sur la tromperie* », Sun Zi, philosophe chinois du V^e siècle avant JC, auteur de l'art de la guerre, in Atwan, Abel Bari, *L'histoire secrète d'Al-Qaïda*, Paris, Acropole, 2007, p. 198. L'auteur rappelle également cette anecdote de novembre 2001, où les membres d'Al-Qaïda fuient l'Afghanistan, emportant avec eux « *son kalachnikov, mais également un ordinateur portable* ».

groupes, même ceux annoncés comme archaïques et critiques à toute idée de modernité, utilisent ces moyens pour déverser leur philosophie meurtrière. Le web supplée les sources traditionnelles de transmission du savoir et martèle un modèle de pensée unique. Il emprunte tout à la fois aux fondements de la contestation endogène et prend les formes de diffusion de la culture adverse³⁶. Ce surprenant mélange des genres n'en n'est pas moins une réussite. Les prédicateurs et idéologues en tout genre y trouvent une liberté de parole incontrôlable, faite d'arguments simplistes mais porteurs face à un public peu ou pas initié aux commentaires critiques de la toile. Les jeunes activistes déracinés, baignés de culture moderne y puisent les sources philosophiques, immédiatement accessibles qui leur délivrent les réponses que les pouvoirs politiques locaux ne parviennent plus à leur offrir.

Le message de terreur s'est donc synchronisé avec la modernité. D'une logique de réseaux à structure pyramidale, le cyberspace et les réseaux sociaux offrent une nouvelle dimension. Une ligne narrative et partisane donne une image héroïque du jihad qui fait rêver. Elle est le premier pas vers la radicalisation, tandis que la lutte antiterroriste s'apparente au labeur de Sisyphe. Pour contrer la coopération internationale, les jihadistes désertent les grands sites au profit de nouvelles entités sans serveur central et dont le traçage est quasi impossible. Pistés par les services de lutte antiterroriste, de plus en plus de candidats au jihad camouflent leur velléité en créant de nouvelles pages uniquement accessibles aux « frères et sœurs » engagés dans le jihad.

Les nouvelles structures médiatiques n'ont pas seulement bouleversé les modes de diffusion de la pensée. Par des liens de plus en plus lâches et de moins en moins militarisés, elles en ont complexifié le fonctionnement. Les réseaux ne comprennent plus aucun échelon. Ils permettent de développer des relations virtuelles simples et polyvalentes, où chaque cellule est conçue pour accomplir une action précise, de la propagande idéologique, au financement jusqu'à l'action violente³⁷. Sans chef nommé déterminé, ils n'offrent pas de nœuds critiques à l'adversaire et sont quasiment impossibles à faire tomber.

36 C'est le cas des groupuscules fondamentalistes islamistes. Prônant un retour aux valeurs de l'islam originel, ils développent de plus en plus des formes qui relèvent de la culture moderne et occidentale (musique, film, etc).

37 Sageman,, *op. cit.*, p. 137-141.

3.3 - La guerre d'influence.

L'entreprise médiatique comporte une dimension structurante essentielle. Le discours agit fondamentalement dans le champ social car la gestion de l'opinion publique permet de rétablir le consensus social ébranlé. Mais cet encadrement suggère une antinomie. En effet, l'État démocratique est censé garantir la liberté d'expression, alors que les logiques d'action sont justifiées par la nécessaire gestion de crise. Confronté à l'explosion de violence terroriste, le pouvoir se doit de limiter, voire d'interdire la propagation des idées subversives. Dans l'obligation d'assurer la sécurité de ceux qui lui ont donné les clés de la gouvernance, il est contraint de déployer la force pour les défendre, tout comme réduire les voix trop conciliantes à l'action terroriste. La guerre contre le terrorisme a largement amplifié ces tentatives de mainmise sur le vecteur informatif. Les appels au patriotisme sont souvent suivis avec une célérité qui limite les capacités d'un débat objectif. La propagande et la désinformation ne sont plus une spécificité de la guerre ouverte. Elles sont des pratiques courantes dans le jeu terroriste. La guerre de l'influence vise à manipuler les opinions et la décision politique. Elle est une des clés de la diffusion et du contrôle de la violence.

3.3.1 - Le journaliste, une cible fondamentale de manipulation.

La guerre, et plus largement les crises aiguës de violence, sont des périodes privilégiées de production informative. Dans les sociétés modernes, il y a une exigence soutenue de comptes rendus. Le journaliste est un médiateur qui se devrait impartial. Cette posture est pourtant quasiment impossible à tenir. Le journaliste ne devrait pas être une cible, mais son rôle de régulateur sociétal contribue à le positionner au cœur des enjeux. Les valeurs universelles de paix, de démocratie, de droit des personnes ou d'égalité qu'il est censé véhiculer en font une cible privilégiée. D'autant que la recherche d'une information aboutie n'est jamais exhaustive. Il lui faut passer d'un protagoniste à l'autre. Les pressions et les menaces sont de sources antagonistes, mais toutes aspirent à manipuler le schéma discursif. La lisibilité politique de l'événement devient plus délicate en fonction des opportunités. Généralement, un camp s'ouvre quand l'autre se ferme. L'instrumentalisation

médiatique permet de transmettre ses propres informations et de polluer un peu plus le paysage discursif³⁸.

La gestion des sources est un premier défi. Les questions sécuritaires et psychologiques sont telles que la moindre information peut avoir des influences considérables et dramatiques sur le public. Face à un sujet délicat et socialement instable, l'objectivité de la source conditionne encore plus la pertinence analytique³⁹. Paradoxalement, le terroriste reste accessible. Nombreux sont les activistes qui acceptent et recherchent le contact journalistique. Pour les premiers, il exprime une forme de reconnaissance publique comme force politique ; pour le second, un marqueur professionnel indispensable dans un domaine ultra-concurrentiel. Pour autant, le risque de manipulation active reste un danger prégnant. L'approche didactique requière un nécessaire recul pour se prémunir du flot terroriste mais également pour éviter le piège d'un enfermement hostile. Mais la sensibilité irraisonnée du grand public engendre un repli conservatoire et un risque de marginalisation du journaliste. L'acte violent comme dérégulateur de quotidien ne semble pas pouvoir s'accompagner d'une version explicative contradictoire à la pensée dominante. D'autre part, confronté à ses propres faiblesses, le pouvoir lui-même est tenté de peser sur la ligne de pensée. La lutte antiterroriste, placée au sommet de l'action sécuritaire, ne peut souffrir de contestation et d'interrogation sur la nature de la réponse et ses fondements libertaires.

En outre, l'émergence des réseaux a accéléré la démocratisation de l'information. Désormais, elle n'est plus l'exclusivité d'un organe ou d'une personne. Elle est accessible à tous, instantanée et presque trop facile à trouver. La rapidité de transmission complexifie et rend indispensable l'exercice de vérification et de recoupement. La ressource numérique fourmille de données. Il devient tentant d'abandonner le travail d'investigation et de terrain pour des recherches passives sur des sources ouvertes, c'est-à-dire disponibles à tous, mais plus confortables et surtout moins risquées. On en vient à oublier qu'une information ne gagne pas en pertinence dès lors qu'elle ne fait pas l'objet d'un travail analytique et contradictoire avec le risque de voir relayer un message tronqué.

38 Selon le journaliste Philippe Rochot, 80 % des images qui parviennent de Syrie sont envoyés par des locaux, <http://www.la-croix.com/Actualite/Monde/Risques-et-derives-du-journalisme-de-guerre-2013-10-11-1039353>, (page consultée le 28 juillet 2014).

39 Garcin-Marrou, *op. cit.*, p. 105.

La subordination journalistique se conditionne également dans la stratégie éditoriale propre à chaque organe de presse. A ce stade, les implicites idéologiques de lutte interne pèsent tout autant que les contraintes formelles et organisationnelles⁴⁰.

Les formes collectives d'influence sont communes aux entités publiques comme privées. Elles paraissent clairement dans le cadre d'une dépendance d'un ministère étatique, où le pouvoir dispose d'outils de pressions et d'intimidations. Cette perspective est encore plus insidieuse dans le cas de structures privées qui peuvent, par le biais des journalistes, tenter d'influencer la perception du public. Surtout, confronté au terrorisme, l'opportunité discursive se dissocie difficilement de la réflexion politique, comme situation d'allégeance obligée au pouvoir. Les médias vivent une coopération conflictuelle entre une accusation de complicité avec les terroristes par la visibilité médiatique qu'ils offrent et une soumission, même implicite, aux schémas directeurs mis en place par les gouvernements pour intégrer la violence.

Le journaliste est lié par la nécessité de produire un message objectif, exercice d'autant plus délicat que la dangerosité et la sensibilité du sujet ne cessent de croître. Elle requiert la construction d'un discours qui assure la représentation de toutes les positions et qui soit le plus équilibré possible. Mais cette objectivité se double d'une autre limite liée à l'esprit du média. La ligne éditorialiste s'impose comme un cadre structurant. Elle est rarement reconnue et le plus souvent vécue lorsqu'il existe des divergences. Dans ce dilemme, le journaliste a peu de chance de se faire entendre. Surtout, il n'est pas certain qu'elle paraisse opportune ou tout simplement intéressante aux récepteurs. Il existe de fait une réalité peu avouable mais une forme policée de censure.

Pour autant, les suggestions d'une subordination individuelle sont le plus souvent rejetées au nom des valeurs d'indépendance. Les professionnels s'interdisent de tels comportements, parlent d'éthique, mais aussi parce que personne n'admettra toute forme active de soumission. De leur côté, pouvoirs publics et investisseurs privés se défendent d'interventionnisme. Cette indépendance demeure toute relative et n'arrive pas à dissimuler une forme d'influence collective. La mise à l'écart constitue une menace réaliste contre les velléités d'un discours iconoclaste. Surtout, en situation de crise, le journaliste peine à se soustraire à l'influence publique. Sous le coup de l'effroi, le consensus national annihile régulièrement toute tentative hors du cadre dirigeant. L'information ne doit pas renforcer le

40 Garcin-Marrou, *op. cit.*, p. 102-1041.

malaise sociétal. L'enjeu pour chaque camp est de gagner la guerre d'influence⁴¹.

Les interrogations sur la liberté d'informer dépassent la simple réflexion d'intellectuel pour un angle plus pragmatique. En effet, face à une violence débridée, la question de l'intégrité physique est une préoccupation légitime pour une profession dont le rôle intermédiaire entre les belligérants l'expose à tous les dangers. Le journalisme massif de crise s'est accéléré suite aux évolutions technologiques qui font que le professionnel peut se prévaloir d'un matériel plus opérant. La guerre « *live* » est apparue lors du deuxième conflit du golfe de 1991⁴². Les journalistes ont gagné en autonomie, mais en s'approchant au plus près des zones des combats, ils en deviennent d'autant plus vulnérables. C'est une autre conséquence de la logique des réseaux. L'économie transnationale à laquelle participe les grands groupes médiatiques accélère les demandes d'exclusivité. Ce besoin de spectacle engendre *de facto* l'accroissement du risque pour des journalistes plus proche de l'action, à la fois dans le temps et l'espace.

Autre conséquence intrinsèque à l'individualisation des sociétés, le journaliste est renvoyé à son propre destin. Dans l'exercice de sa profession, il est devenu une cible privilégiée, d'autant plus facilement qu'il ne dispose que d'une faible protection physique. Confrontée à la menace terroriste, on est passé de victime collatérale à la cible préméditée et au passage à l'acte. L'immunité dont il pouvait bénéficier s'est effacée. Désormais, sa première tâche, et non la moindre, est d'assurer sa propre sécurité. La prise d'otages de journalistes est une vitrine presque surdimensionnée. La mort violente reste elle-même, froide et brutale, quelle qu'en soit la victime. Pourtant, l'attentat contre un journaliste connaît systématiquement une résonance décuplée. Les meurtres de militaires et d'enfants perpétrés par Mohammed Merah n'ont pas sollicité de mobilisation massive. Près de 4 millions de personnes ont défilé en mémoire des victimes des attentats de janvier 2015. A cette occasion, on a surtout entendu les noms des journalistes assassinés, beaucoup moins ceux des autres victimes. L'assassinat des professionnels s'inscrit donc dans une continuité du discours de terreur. Toutes les démonstrations ne sont qu'une mise en scène destinée à renforcer le message politique. Les demandes de « grâce », l'appel à l'humanité sont vouées

41 En septembre 2001, aucun journaliste ne tenta de développer une analyse différente sur les auteurs et les causes profondes des attentats du 11 septembre.

42 Hoffman, Bruce, *Inside terrorism*, New York, Columbia University Press, 2006, p. 68.

à l'échec, ils sont déjà condamnés. Les journalistes sont clairement visés pour ce qu'ils font⁴³. Le meurtre de deux journalistes français⁴⁴ en octobre 2013 agit comme une « cuisante piqûre de rappel » sur la dangerosité de leur mission et leur imbrication, involontaire, dans les enjeux politiques, tant locaux qu'internationaux. L'attentat de « Charlie Hebdo » de janvier 2015 est à ce titre un énorme coup de communication⁴⁵. L'acte porte en lui une valeur symbolique à la hauteur du 11 septembre. On attaque la liberté d'expression, un des joyaux de la République. On ne touche pas des journalistes ou des artistes à Bagdad ou dans le Sahara, mais en plein cœur de Paris. En frappant les occidentaux au cœur d'une métropole occidentale symbolique, les terroristes étalent leur puissance à la face du monde.

Ce processus s'explique aussi par l'évolution des conflits. Par le passé, les journalistes étaient pris en charge par un belligérant. Aujourd'hui, ils cherchent à passer d'un camp à l'autre et s'exposent donc aux représailles. Dans le cas des groupes terroristes, la multitude des chefs locaux et la concurrence renforcent les menaces. Le danger ne vient pas exclusivement du camp subversif. Il est aussi tributaire des décisions stratégiques militaires. Le journaliste qui se plie aux décisions sera sous protection, à défaut d'être indépendant. La tentation patriotique se conjugue également à la difficulté de rendre compte objectivement des traumatismes humanitaires. Dans le premier cas, on prend parti pour la nation, dans le second, contre les bourreaux au nom de la morale. Mais il est souvent impossible de rester neutre.

43 En 2014, 71 reporters ont été tués, 79 en 2013 et 87 en 2012 année la plus terrible depuis 1995. Pour les huit premiers mois de l'année 2015, on enregistre 35 décès, <http://fr.rsf.org/barometre-de-la-liberte-de-la-presse-journalistes-tues.html?>, (page consultée le 31 août 2015).

44 Le 02 novembre 2013, Ghislaine Dupont, journaliste et Claude Verlon, technicien, tous deux de RFI ont été enlevés puis tués près de Kidal, dans le nord du Mali. Les motivations de ce meurtre demeurent floues. Certains observateurs ont évoqué des groupuscules inexpérimentés pour ce genre d'action, d'autres comme « un accident de parcours », les ravisseurs ayant froidement éliminé deux personnes gênantes. Enfin, une troisième piste parle d'une rivalité entre groupuscules dans la répartition de la rançon, on parle de 20 millions d'euros, versée à la libération quelques jours plus tôt des salariés d'Areva et de Vinci.

45 Kawabibi, Salam, *Les dictateurs laïques ont contribué à la montée des extrémistes*, Le Point n° 2209 du 15 janvier 2015, p. 77.

3.3.2 - *La nouvelle concurrence informative.*

La légitimité de la lutte contre le terrorisme ne fait pas de doute. Son efficacité n'est pas qu'une question policière ou militaire. Elle passe aussi par une communication adaptée. Les lois antiterroristes permettent de s'émanciper de certains droits fondamentaux, dont ceux de la presse. Des définitions, terriblement floues, laissent des opportunités d'appréciations et de manipulations. Les discours monocordes prennent alors le pas sur le questionnement contradictoire et nuancé. Le monopole des images et des analyses constitue donc une préoccupation essentielle dans le traitement des questions violentes. Face à la demande soutenue d'informations et à la volonté d'offrir une autre vision, la tentation est forte de contraindre la parole. Depuis 2001, cette question est encore plus délicate. Dans ce domaine, les États-Unis usent d'une méthode de guerre culturelle⁴⁶ renforçant paradoxalement la sensation de contagion du désordre. La menace terroriste vient s'insérer dans ce nouvel enjeu où la multiplication des partenaires met également à mal la suprématie occidentale. En effet, longtemps, la maîtrise médiatique fut le fait de l'Occident tant la suprématie des grands networks américains s'imposait dans l'infosphère. Cette situation était encore plus flagrante face à la crise terroriste où le ton et le choix des images ont une part prépondérante dans l'appréhension des peurs populaires. Les nouvelles technologies n'ont pas seulement ouvert la voie à une diffusion mondiale, elles ont également permis à des intervenants non-occidentaux de bouleverser le rapport de force. L'information n'est plus le domaine réservé d'un pays ou d'un parti. De fait, le monopole américain est remis en cause par de nouveaux acteurs, notamment dans le monde arabe, où l'approche politique ne répond plus au canevas classique. La parole, longtemps confisquée, a trouvé de nouveaux espaces dans lesquels s'affirmer.

L'Arabie saoudite a très vite compris l'importance de maîtriser les médias arabes pour lutter contre les nationalismes et s'assurer l'hégémonie régionale. En dépit de ses investissements dans la presse écrite et audiovisuelle, les téléspectateurs arabes restaient tournés vers les chaînes européennes. L'ouverture économique ne s'est pas accompagnée d'une libéralisation politique.

46 La « guerre culturelle » fut une des actions encouragées par le président Eisenhower, qui consistait alors à saturer la planète, et notamment les régions sous influence communiste, des valeurs de l'Amérique (musique, médias, diffusion de textes, etc.).

De cette demande forte, ce sont les qataris qui se sont montrés les plus prompts à offrir une nouvelle liberté médiatique. En 1995, le coup d'état du cheikh al-Thani contre son père est suivi d'une phase de communication remarquable, notamment autour de réformes politiques et économiques⁴⁷. Développée dans les années 1990, la chaîne al-Jazeera témoigne de l'ambition de doter le monde musulman d'un véritable média d'information continue à l'égal des anglo-saxons, et de participer à une renaissance intellectuelle en réinventant le journalisme arabe. Mais elle est aussi une arme de lutte contre le voisin saoudien. Échaudés par les précédents échecs, les musulmans ont longtemps vécu avec le sentiment de ne pas être reconnu par les occidentaux, avec le ressenti que leur parole était d'une moindre valeur⁴⁸. Les positions de la chaîne qatarie, à contre-courant du consensus médiatique traditionnel, a provoqué la suspicion, voire le rejet. Mais, dans les pays arabes, les populations ont découvert le visage des opposants, entendus les critiques contre les régimes. Jusque-là les chaînes arabes, d'inspiration nationaliste, ne s'aventuraient jamais sur les sujets sensibles et éviter tout débat religieux. La parole de la rue a enfin trouvé une caisse de résonance alors spoliée par les différents pouvoirs⁴⁹. Quand il n'existe pas de structure démocratique et de débat dans de nombreuses nations arabes, al-Jazeera joue un rôle de scène politique de substitution. Mais au moment de sa création, al-Jazeera est aussi lancée afin de ne pas laisser le voisin saoudien s'accaparer la sphère médiatique et donc diplomatique dans la région.

Le média s'est fait connaître pour sa propension à critiquer la politique étrangère américaine et les régimes autoritaires arabes. Al-Jazeera a adopté le schéma d'information occidental, ce qui lui a valu un écho favorable parmi les professionnels. Mais la chaîne a subi les foudres des États-Unis dont la ligne très critique a été perçue comme une arme de propagande anti-américaine. La campagne de dénigrement de l'administration Bush qui suit les attentats du 11 septembre explique aussi la dégradation entre al-Jazeera et l'armée américaine, l'occasion d'un durcissement des antagonismes contre le média, accusé de saper l'image de la coalition⁵⁰ par ses images des victimes civiles⁵⁰. En offrant la parole aux

47 La censure de la presse est officiellement abolie en juin 1997, in Talon, Claire-Gabrielle, *Al-Jazeera, Liberté d'expression et pétromonarchie*, Paris, PUF, 2001, p. 9.

48 Miles, Hugues, *Al-Jazeera la chaîne qui défie l'Occident*, Londres, Buchet Castel, 2005, p. 40-42.

49 Noureddine Bouziane, correspondant de la chaîne à Paris.

50 Le bombardement des bureaux d'Al-Jazeera à Bagdad en avril 2003 témoigne de cette volonté d'intimidation d'un discours indépendant. L'opération fut effectuée par l'aviation américaine malgré un courrier envoyé au Pentagone pour préciser la localisation géographique des bureaux. Il coûta la vie à Tariq Ayoub, correspondant de la chaîne qatarie dans la capitale irakienne, In Miles, *op. cit.*, p. 154-159.

radicaux et à son symbole le plus fort, ben Laden, le média a été présenté comme la chaîne des islamistes. Mais il a symbolisé son succès. Le discours plus consensuel du président Obama n'a pas étouffé les diatribes contre un média qui est souvent perçu comme hostile.

Néanmoins, la chaîne continue de susciter un regard inquiet mêlé de curiosité des occidentaux qui découvrent un discours étranger au consensus admis. Cette prise de pouvoir de la parole musulmane a été analysée comme une provocation pour un empire américain englué dans une globalisation médiatique qu'ils maîtrisaient outrageusement. Surtout, l'engagement des États-Unis ne pouvait souffrir d'aucune contestation narrative. La représentation terroriste devait être conduite de manière à servir les intérêts de l'hyperpuissance au détriment d'une vision objective des raisons profondes de la radicalisation violente, mais aussi dans les moyens de la combattre. Dans la foulée des attentats du 11 septembre, la manipulation des opinions allait permettre de justifier tous les excès. Après les terroristes, c'est toute une population qui devenait la cible du pouvoir. Elle était plus que jamais liée à la maîtrise de l'information. Il s'agissait de s'assurer d'une construction médiatique conforme à la représentation voulue. Aussi, la couverture hors encadrement défini est devenu un obstacle à leur stratégie. Contre un nouvel acteur médiatique indépendant, les maladresses politiques ont été immédiatement présentées comme des tentatives de manipulation.

Ce débat dépasse le cadre informatif. D'abord en Afghanistan puis en Irak et, pour la première fois, les occidentaux ont perdu le monopole des images dans un conflit où ils étaient partie prenante. Al-Jazeera réussit à modifier le flux de l'information qui se fait à présent du Sud vers le Nord. La question de la médiatisation du terrorisme est devenue une autre source de conflit⁵¹. De la sensibilisation de la population à la manipulation politique, les motivations sont floues dans un domaine où la discrétion est de mise. Un des arguments avancés est de mobiliser la population et de lui expliquer la menace. Mais aucun agent des services d'État ne s'exprimera sans l'aval du pouvoir. La communication sur le sujet relève aussi d'une forme d'influence douce, visant aussi à détourner l'attention du public d'autres problèmes nationaux⁵².

51 Lamloum, Olfa, *Al-Jazira, miroir rebelle et ambigu du monde arabe*, Paris, La découverte, 2004, p. 17-19.

52 En 2009, l'accusation avait été portée par des élus socialistes contre le renforcement des mesures vigipirates, accusant le gouvernement de chercher à passer sous silence les troubles sociaux. En 2015,

La couverture des « Printemps arabes » de 2011 a permis à al-Jazeera d'accroître son influence dans le monde. En faisant de certains dirigeants leur cible privilégiée, la rediffusion des images a encouragé la rue dans la révolte et s'est faite le porte-parole des opposants. Elle incite les populations à exprimer toutes les formes de mécontentement. Cette couverture a été fortement critiquée. Contre les nouveaux gouvernements, souvent issus des rangs religieux, les oppositions n'ont eu de cesse de stigmatiser la chaîne, accusée de faire le jeu des islamistes. Ce mélange de références islamistes, de libéralisme et de panarabisme a su séduire les opinions musulmanes, dont l'importance est désormais prise en compte. Les anciennes élites arabes voient leur poids rejeté et vivent cette popularité comme une intrusion dans leurs affaires, d'autant qu'ils ont perdu toute capacité de communiquer.

Chez certains auteurs, al-Jazeera sonne donc comme un message d'espoir d'une nouvelle forme d'ouverture. Pourtant, elle témoigne d'un étrange paradoxe. Elle n'est certainement pas le résultat d'une vraie politique libérale, mais pas non plus une opération de propagande d'un régime qui reste autoritaire, en dépit de l'image consensuelle qu'il ne cesse d'envoyer en Europe. Elle est le fruit d'un système politique spécifique, d'une nation qui demeure à structure tribale et rentière, à l'ambition géopolitique régionale.

La libération de ce média est d'abord liée à la concurrence au cœur de la famille régnante du Qatar. Les structures étatiques demeurent « exocentriques »⁵³, c'est-à-dire une forme moderne d'autoritarisme alimentée par la manne énergétique qui permet d'acheter le consensus politique. Un système toujours dominé par une famille, le tribalisme et le corporatisme monarchique. De fait, de nombreuses interrogations subsistent : comment al-Jazeera peut-elle relayer les aspirations politiques des musulmans sans évoquer les questions qatariennes ? La question met en exergue la réalité politique et sociale de l'émirat. Les ambitions du pouvoir ne sont certainement pas les signes d'une vraie transition démocratique, mais une stratégie délibérée de légitimation du régime. Les réformes de façade n'ont pour but que de s'attirer le regard bienveillant de l'Occident qui passe régulièrement sous silence la nature réelle d'un régime à l'influence économique croissante. Elle aura été un élément essentiel dans l'agenda politique du cheikh al-Thani.

ces mêmes critiques ont été retournées par certains élus de droite, critiquant le pouvoir de sur-médiatiser la question terroriste au détriment des autres préoccupations nationales.

53 Talon, *op. cit.*, p. 10-15.

C'est un fait avéré que ce média œuvre pour la diplomatie qatarie⁵⁴ en donnant une image moins rigoriste de cette nation. Il lui permet d'influencer directement les couches populaires de la région. La prise en compte des aspirations régionales agit comme amplificateur de puissance. La connaissance des dossiers régionaux consacre la centralité du Qatar. Elle joue auprès des groupes revendicatifs, des exclus du jeu politique et de tous ceux traités comme des illégaux dans leur propre nation. L'émirat devient le médiateur incontournable de toutes les questions arabes. Elle a gagné en crédibilité, jusqu'en Occident, mais la politique du petit émirat, notamment vis-à-vis des mouvements islamistes, manque de clarté. La chaîne symbolise la volonté d'accroître l'influence du Qatar dans le Golfe. En développant un média au nom de la liberté d'expression, le pays a bénéficié d'une capacité de nuisance politique régionale. Elle a permis aussi d'occulter le double jeu avec les États-Unis : critique envers la guerre contre le terrorisme, tout en accueillant sur son territoire le commandement central des forces américaines dans le Golfe Persique ou la plus grande base militaire aérienne au monde. Elle a permis de s'émanciper, notamment de son géant voisin saoudien. Enfin, le pays reste un éventuel espace d'entrée, et peut-être de négociation, vers les mouvements islamistes avec lesquels il conserve des liens privilégiés. De fait, la chaîne est victime de l'émergence du pays. Maintenant que la nation compte sur la scène internationale, elle ne peut plus se permettre une ligne éditorialiste trop indépendante.

Qu'on le veuille ou non, al-Jazeera est un média qui compte. Par sa liberté d'expression et l'ampleur des tabous qu'elle a su dépasser, elle a créé des brèches importantes dans le monopole d'État de l'énoncé politique⁵⁵. Les groupes islamistes radicaux, habituellement censurés, ont été parmi les premiers à percevoir cette nouvelle fenêtre médiatique. Les représentants du Hamas ont longtemps profité de cette tribune, sachant que leurs interventions trouveraient une vaste audience sans aucune forme de censure. Le média a également su donner un visage et une voix aux ennemis de l'Amérique⁵⁶.

54 Le média se montre particulièrement réceptif à la contestation sunnite syrienne, mais beaucoup moins à celle qui affecte Barheïm, un proche allié du Qatar.

55 Miles, *op. cit.*, p. 19.

56 Chesnot et Sfeir, *op. cit.*, p. 156.

TITRE 2 : LE TERRORISME ISLAMIQUE : UN DÉFI A L'OCCIDENT

CHAPITRE IV.

COMMENT DEVIENT-ON JIHADISTE ?

La mouvance de l'islam politique contemporain qui prend corps dans la seconde moitié du XX^e siècle, s'est développée en une cinquantaine d'années. Alors que le recul du religieux semblait une conséquence inéluctable de la modernité, l'expansion de groupes politiques prêchant la création d'une nation islamique, ne reconnaissant que le Coran et se réclamant du jihad, a remis en question bien des certitudes. L'islam politique émerge et se durcit en réaction à la domination politique, économique et culturelle que l'Occident impose à l'ensemble de l'espace musulman. Il est l'expression d'un sentiment de frustration et d'humiliation. Mais il n'est pas archaïque. Il n'est nullement question de rejeter la modernité, de trouver les moyens de la concilier avec l'islam¹. Confronté à un déni de représentation et victime de violences politiques, le champ de la contestation musulmane s'est progressivement durci. La mise à l'écart brutale et continue, de la part des pouvoirs autochtones et des occidentaux, ne pouvait qu'engendrer un excès de contre-violence.

L'échec de la rupture avec l'ordre existant a accéléré la radicalisation. Les radicaux se sont enfermés dans une pratique révolutionnaire et sectaire. Ils incarnent une nouvelle version de l'anti-impérialisme et anti-occidentalisme, symbole du retour du vrai « parler

1 Étienne, Bruno, *L'islamisme radical*, Paris, Hachette, 1987, p. 113.

musulman »². Par un message équivoque, l'islamisme radical touche aussi bien le jeune déshérité que les plus aisés. En promettant de rétablir l'État de justice du Prophète, ce mouvement incarne une utopie d'autant plus attirante qu'elle s'oppose à des régimes corrompus, en faillite économique et morale. L'unicité selon la voie de Dieu doit permettre de faire renaître « *l'oumma* », la communauté des croyants, seul système politique et social apte à assurer la plénitude de l'homme.

A contrario de la théorie du choc des civilisations, l'espace musulman n'est pas un ensemble uniforme. L'unicité spirituelle et revendiquée ne parvient pas à masquer les divisions. L'islam politique est le terrain des luttes d'influence que ne peut expliquer exclusivement ce processus de rejet de l'ingérence occidentale. Il s'alimente également de la concurrence féroce que se livre l'Arabie saoudite et l'Iran, sur fond d'antagonismes confessionnels entre sunnites et chiites. La rivalité politique entre les puissances dominantes n'est pas récente. Mais la recherche d'une piété exemplaire et prestigieuse a entraîné ces nations à promouvoir des positions rigoristes et extrémistes : les maîtres de Téhéran se tiennent pour les représentants du véritable islam, par-delà leur spécificité chiite, et taxent les dirigeants de Riyad d'usurpateurs, qui cachent mal derrière leur rigorisme religieux, leur soumission à l'Occident et à sa protection militaire³. Depuis, d'autres pays de la région du Golfe Persique, en pleine émergence, tentent eux-aussi de s'imposer comme puissance régionale.

L'Iran comme l'Arabie saoudite ont su utiliser les menaces extérieures pour souder leur population autour du pouvoir. Pendant des décennies, les deux camps ont agi via des milices. Le soutien aux mouvements radicaux et l'instrumentalisation terroriste restent la marque des deux grandes puissances régionales. En dépit d'une alliance d'intérêt avec les États-Unis, rien n'indique que le royaume saoudien ait cessé son financement des filières du jihad, tandis que le retour de l'Iran dans le jeu international inquiète quant à son influence idéologique et financière vers ses bras armés de la région.

Dans la communauté musulmane, la contestation trouve son exutoire dans le fait islamique. Pour les occidentaux, enfermés dans la certitude d'une supériorité de valeurs séculières, cette fièvre religieuse suscite inquiétudes et incompréhensions. Entre enjeux

2 Burgat, François, *L'islamisme à l'heure d'al-Qaïda*, Paris, La découverte, 2005, p. 13.

3 Kepel, Gilles, *Jihad. Expansion et déclin de l'islamisme*, Paris, Gallimard, 2^e édition, 2003, p. 193-197.

pétroliers et sécurité d'Israël, la région du Proche et du Moyen-Orient continue d'exacerber les tensions. Synonyme d'un nouvel ordre impérialiste, la mainmise des États-Unis agit comme un amplificateur de haine, quand l'hyperpuissance est restée longtemps ignorante des demandes musulmanes de participation à la vie publique locale⁴.

Si certains adeptes du parler musulman sombrent dans l'extrémisme religieux, toutes les rebellions procèdent d'abord d'un fait politique. Mais cette radicalisation par l'islam permet de criminaliser l'autre, non pour ses actes, mais pour ce qu'il est. En réaction, cette vision renforce l'islamophobie, une peur irraisonnée, amplifiée et instrumentalisée. L'islam remet en question les valeurs occidentales et encourage le repli identitaire. Surtout, il persiste des réticences à dissocier islam, extrémisme et terrorisme. Dans la majorité des populations, l'islam souffre des mêmes *a priori* que l'islamisme. Or, l'islam est une religion comme les autres, quand l'islamisme est un projet politico-religieux.

La question de l'islamisme radical ne se limite pas au seul espace musulman. Né d'une impossible représentation légaliste, il se nourrit du rejet politique à laquelle il répond par une même démesure. Porté sur le champ religieux, le radicalisme permet de monopoliser le débat, de mettre les pouvoirs publics et la société occidentale sur la défensive.

4.1 - Les références de la radicalisation.

Le fondamentalisme est souvent interprété comme synonyme de radicalisme. Pourtant, dans toute religion, il désigne d'abord la volonté de revenir aux seuls textes fondateurs. En soi, il n'est ni radical, ni révolutionnaire. Il le devient quand il sert à exprimer en terme politique la volonté de réforme de la société. La politisation du fondamentalisme islamiste est récente. Elle date des années 1920–1930, et est étroitement liée au contexte de la colonisation. Longtemps, les fondamentalistes ne contestèrent pas le pouvoir en lui-même. Ils exigeaient principalement que les gouvernants défendent les intérêts de la religion. Mais dans un contexte d'affaiblissement général du monde arabo-musulman, l'idée que les dirigeants trahissaient l'islam est apparue. De cette collusion entre

4 C'est avec les attentats du 11 septembre 2001 que les États-Unis prirent conscience de cette haine, résumée par cette réflexion « *Pourquoi nous détestent-ils tant ?* »

fondamentalisme et aspirations anticoloniales va émerger le mouvement contestataire islamiste.

Par définition, l'islamisme politique désigne les mouvements qui recourent à la religion pour rénover les institutions politiques et le modèle socioculturel d'un ensemble géopolitique donné. Il est radical lorsque les acteurs cherchent à transformer de manière absolue la société. Enfin, il est combattant quand ils ont recours à la violence, en particulier terroriste, pour atteindre leur but⁵.

4.1.1 – L'islam politique : de l'exclusion à la radicalisation.

L'islam repose sur deux corpus : le Coran et la Sunna (les dits et les faits du Prophète)⁶. Mais il n'est pas un système politique homogène et a donné naissance à de multiples courants de religiosité. L'islam classique n'a jamais pu s'imposer dans l'espace politique. Dans sa genèse, le fondamentalisme ne se veut pas une théorie politique achevée, mais une critique des mauvaises mœurs. Il est aussi bien sunnite, modèle qui défend la communauté originelle des croyants, que chiite des fidèles d'Ali, le gendre du Prophète. Il faut aussi évoquer le Cannibalisme⁷, école théologique la plus rigoriste qui refuse tout consensus. Il va influencer un autre mouvement mystico-religieux saoudien fondé au XVIII^e siècle, le wahhabisme du prédicateur Ian Abd al-Wahhabite. En échange de leur protection, il légitime l'extension du pouvoir des al-Souad sur les autres tribus arabes. Lors de leur accession au pouvoir dans les années 1930, le wahhabisme devient doctrine d'État. Néanmoins, le wahhabisme est un pur produit de la péninsule arabique longtemps marginalisée, n'ayant que peu de contact avec l'extérieur et notamment l'Occident. Il s'oppose également à la vision du jihad comme combat spirituel individuel du soufisme et opte pour le concept de guerre sainte. Le jihad devient légitime dès lors qu'il s'agit de combattre tous ceux qui ne partagent pas sa conception de la foi.

5 Roy, Olivier, *Généalogie de l'islamisme*, Paris, Hachette, 1995, p. 30-31.

6 Schweitzer, Yoram et Shay, Shaul, *The globalization of terror*, Washington, Library of congress, 2003, p.11-13.

7 Le hanbalisme tire son nom de son théoricien, l'imam Ahmed bin Hanbal (780-855). Il a connu son heure de gloire au XIII^e siècle.

Le fondamentalisme comme mouvement de transformation radicale de la société apparaît au XIX^e siècle. Il appelle à un nécessaire réveil en opposition à l'hégémonie occidentale⁸. Le retard du monde arabe, dominé par les grandes puissances européennes, notamment la Grande Bretagne et la France, serait lié à la faiblesse de l'islam, diminué par les divisions et les phénomènes d'intégration des cultures endogènes. Puisque la parole du Prophète est sclérosée, il faut revenir à ses fondements⁹. C'est parce qu'ils se détournent de la voie de dieu que les musulmans subissent infériorité et humiliation. La réforme doit donc s'appliquer à la société dans sa globalité et non au seul fidèle. Cependant, la modernité est inscrite dans la vie de l'islam. Si la religion est compatible avec la modernité, elle ne peut l'accepter dès lors qu'elle asservit au modèle occidental. La renaissance de la grandeur musulmane passe par la nécessaire réappropriation identitaire¹⁰.

Ce retour du religieux sur la scène politique se caractérise par l'apparition des mouvements¹¹ qui militent pour une réorganisation sociétale totale à partir d'un État véritablement islamique, en commençant par les couches les plus populaires¹². L'islam est universel et global. Il est religion et État, politique et social ; le meilleur système qui conduira les hommes à la plénitude et à la perfection. Il s'agit de lutter contre l'influence, notamment chrétienne, et d'encourager les bonnes mœurs au sein de la société musulmane. Cette « révolution islamique » se veut une vision pragmatique des problèmes politiques, loin des pratiques des élites religieuses classiques. La réforme complète de la société prime sur l'objectif de conquête du pouvoir. C'est la nation dans sa globalité qui doit avoir un

8 Cette thématique est portée par trois théoriciens : le persan Djemâl ad-Dîn al-Afghâni (1839-1897), l'égyptien Mohamed Adbuh (1849-1905) et le Syrien Rachid Rida (1865-1935). Al-Afghâni est le premier à vouloir revenir aux sources du Coran et de la Sunna (tradition prophétique). Il entend démontrer que l'islam des origines n'est pas incompatible avec le monde moderne. Loin de vouloir s'occidentaliser, al-Afghâni, comme Adbuh, et Rida après lui, propose de réformer la société pour concilier une modernité incontournable avec un retour aux valeurs les plus authentiques de l'islam. Mais, la réactualisation de la foi passe par une critique radicale de la décadence des mœurs et des pratiques religieuses courantes et par l'opposition au joug colonial.

9 Ce retour aux premières heures de la religion se distingue par les références aux « *salafs* », c'est-à-dire les « pieux ancêtres », racine du terme salafisme. L'islam ne doit pas être altéré, ni sclérosé. Ils rejettent donc les « *taqlid* », les traditions, pour retourner aux textes fondateurs et favoriser « *l'ijtihad* », l'effort de réflexion, en rejetant l'imitation.

10 Chaliand, Gérard, *L'arme du terrorisme*, Paris, Audibert, 2002, p. 49.

11 « *Al Ikhwan al Mouslimoun* », les Frères musulmans en Égypte, sont fondés en 1928 par un instituteur égyptien, Hassan al-Banna (1906-1949). Instituteur égyptien, al-Banna est issu d'une famille pieuse et souhaite encourager les bonnes mœurs pour restaurer la primauté de l'islam et s'émanciper de la domination britannique. Pour une histoire de cette organisation, on pourra se référer à l'ouvrage de Ternisien, Xavier, *Les Frères Musulmans*, Paris, Fayard, 2005.

Le « *Jama'at-i Islami* », Parti islamique au Pakistan, est créé en 1941 par Abu Ala al-Maududi (1903-1979). Il est également né dans une famille très pieuse. Il aura une vie politique plus active que al-Banna, s'opposant à la partition de l'Inde en 1947, puis du Pakistan en 1971.

12 Ternisien, *op. cit.*, p. 29.

comportement véritablement musulman avant d'envisager une réforme des structures gouvernementales¹³.

Cette première formule de l'islamisme contemporain voit les ressources de la culture endogène religieuse être progressivement mobilisées pour alimenter la résistance face à la mainmise coloniale. Cette génération contribua à réaffirmer la place de la religion dans le lexique intellectuel et politique des guerres d'indépendance.

Cette lecture s'est radicalisée dans les années 1970 devant l'incapacité de la mouvance religieuse à récolter les fruits de son engagement dans l'indépendance des nations arabes¹⁴. Les nouveaux dirigeants, laïcs et nationaux, se montrent hostiles au primat de l'islam. De fait, ils font l'objet d'une double accusation. D'une part, ils ne tiendraient pas les promesses de l'indépendance en ne rompant pas totalement avec les anciens colonisateurs. D'autre part, à la demande de participation politique, ils ne répondent que par un autoritarisme répressif. Le registre revendicatif de l'islam s'élargit pour dénoncer de nouvelles formes d'autoritarisme absolutiste. Le processus d'enfermement sectaire autour de l'appartenance religieuse se mue en violence politique comme réponse à ce déni de représentation, dans une atmosphère générale propice à la répression. L'application du droit coranique ne suffit plus. Il faut désormais que l'exercice plein du pouvoir se conforme rigoureusement à l'islam.

Ce mouvement puise son impulsion dans la pensée d'un égyptien, Sayyid Qotb¹⁵ qui durcit ses positions en réponse à la répression nassérienne. Il va s'imposer comme la référence idéologique des radicaux, légitimant la violence comme une obligation religieuse. Car plus la capacité mobilisatrice des islamistes s'affirme, plus ils sont victimes de l'exclusion des régimes locaux et de l'ostracisme des occidentaux. La radicalisation violente des islamistes n'est pas le fait d'une agression coloniale mais de la répression exercée par les pouvoirs autochtones.

13 Roy, *op. cit.*, p. 39.

14 Burgat, François, *L'islamisme à l'heure d'al-Qaïda*, Paris, La découverte, 2005, p. 50.

15 Sayyid Qotb (1906-1966) est un enseignant, comme al-Banna, même si les deux hommes ne se sont pas connus personnellement. Il effectue un retour à la religion sur le tard, car Qotb est d'abord un écrivain à la forte réputation d'intellectuel. Après avoir soutenu le groupe des « *Officiers Libres* » qui renversent le roi Farouk en 1952, il s'oppose aux orientations politiques de Nasser, dont il était pourtant un proche. Arrêté en 1954, il est torturé et emprisonné jusqu'en 1964. Au cours de ces années de captivité, il rédige ses deux ouvrages majeurs : « *Fi Zilal al-Qur'an* » (A l'ombre du Coran), un long commentaire du livre sacré, et « *Ma'alim fi al-Tariq* » (Jalons sur la route). Ce dernier opuscule connaît un succès lors de sa publication en 1965. A peine libéré de prison, Qotb est accusé de complot contre le pouvoir. Il est condamné à mort et pendu.

Il trouve dans le patrimoine islamique les références permettant d'idéologiser la condamnation radicale de leurs ennemis. Tout personne qui n'obéit pas aux lois de l'islam est frappée de « *takfir* » (excommunication)¹⁶. La radicalisation idéologique conduit *de facto* à la radicalisation politique. L'absence d'écoute et de participation favorisent les raisonnements extrémistes, seules solutions pour répondre à la violence dont les islamistes sont victimes. Qotb justifie théologiquement l'usage de la violence en déclarant infidèles les gouvernements et appelle à la guerre civile. Le takfir s'applique non seulement aux gouvernants mais aussi à leurs affiliés. Takfir et violence deviennent les marqueurs qui tranchent entre islamistes modérés et radicaux.

Les radicaux partent d'une révolte violente plutôt que l'islamisation pacifique. Tous les islamistes partent du principe de l'impérieuse nécessité de contrôler le pouvoir politique. Mais les modérés militent pour une action à partir de la base et un usage de la force qu'en extrême nécessité¹⁷. Les radicaux se refusent à tout compromis avec la société actuelle, et prônent la rupture politique violente¹⁸. Ils puisent dans le désespoir et dans l'impossibilité d'exister comme entité légale, les justifications à leurs actions brutales et violentes comme unique solution. La mouvance radicale reprend à son compte les termes de la révolution et de renversement du pouvoir par la force. Attaqués par un pouvoir illégitime et oppresseur, ils se déclarent en légitime défense. On assiste au même de retournement de situation qui alimenta la haine des anarchistes du XIX^e siècle. On y retrouve cette volonté d'une étape violente comme accélératrice de l'histoire. Ils sont comme une avant-garde libératrice du monde musulman.

Qotb a exercé une influence déterminante sur l'ensemble du mouvement salafiste, notamment sur plusieurs chefs de la future résistance afghane et sur les fondateurs d'al-Qaïda, dont Ayman al-Zawahiri, Ali al-Rachid¹⁹ et Sophia Abou Qubit²⁰, qui rejoignent l'Afghanistan pour fuir les persécutions égyptiennes. Al-Qaïda s'est inspiré des écrits de Qotb pour affirmer et établir les lois essentielles régissant les règles de gouvernement.

16 Sageman, Marc, *Le vrai visage des terroristes*, Paris, Denoël, 2005, p. 32.

17 C'est la politique des pères fondateurs, al-Banna et Maududi.

18 Khroshid, Ahmad, préface du livre de Maududi, *The Islamic Law and Constitution*, Université du Michigan, 1960, p.6.

19 Ali al-Rachidi (1950-1996), d'origine égyptienne, s'engagea dans le jihad afghan et participa à la création d'al-Qaïda en 1988. Il prit la tête de la branche africaine de l'organisation. Il meurt noyé dans un accident de ferry sur le lac Victoria.

20 Sobhi Abou Qutb, (1944-2001), d'origine égyptienne rejoint l'Afghanistan et devient à la fin des années 1990 le chef stratégique militaire d'al-Qaïda. Il meurt dans un bombardement à Kaboul.

Parmi les plus importants, il y a celui de l'unicité divine dans l'autorité politique : un véritable État musulman est celui qui reconnaît l'autorité exclusive de Dieu en matière de législation. Un État bâti sur des lois humaines ou qui abolit les lois coraniques pour les remplacer par des textes séculiers, est un État athée, donc mécréant, qu'il faut combattre violemment²¹.

Dans le monde chiite, l'Ayatollah Khomeini a exercé ce même rôle. Sa pensée affirme la primauté du dogme. Le guide est celui qui détient le savoir religieux, mais également le chef politique. La communauté chiite se radicalise au cours de la même période où elle acquiert un pouvoir fort. Contre l'État laïc d'Iran qui empêche une pratique stricte de la religion, l'action politique est encouragée en secret, à laquelle vient s'ajouter une violente critique de l'attitude occidentale. La Révolution iranienne de 1979 propulse Khomeini au pouvoir, avec la conséquence d'envenimer les relations avec leurs voisins sunnites, surtout quand le leader chiite commence à vouloir promouvoir les termes révolutionnaires dans le monde musulman. L'Iran va largement influencer les organisations islamistes de la région, notamment par une aide technique dans l'action subversive²². La milice libanaise du Ayatollah va acquérir la science de la mort volontaire au contact des Gardiens de la Révolution dans l'optique d'établir un régime islamique.

4.1.2 – La vulnérabilité d'un espace déstructuré.

Depuis une trentaine d'années, le terrorisme islamiste se développe, suscitant débats et polémiques sur les fondements de cette explosion de violence. Certains parlent d'un rejet de l'Occident, de son interventionnisme hostile au monde musulman, mais aussi de la perversion des pouvoirs locaux. D'autres évoquent la perte des vraies valeurs de l'islam. Il semble qu'il faille élargir ces postulats. En fait, plusieurs responsabilités s'enchevêtrent et influent à différents degrés.

21 Le projet des islamistes s'organisent autour d'une distinction fondamentale entre musulman et islamique. Un État musulman est gouverné par des individus de confession musulmane, alors que la nation islamique est celle conduit en accord avec les directives révélées de l'islam et dans la suprématie de la loi de Dieu. La société ne doit pas être uniquement musulmane. Il faut qu'elle applique strictement les références religieuses dans son fondement et ses structures. L'organisation politique et sociale ne peut être tiré que du Coran, récusant toute autre forme de gouvernance.

22 Migaux, Philippe, *Le terrorisme au nom du Jihad*, Paris, André Versaille, 2009, p. 59_60.

La montée de l'islamisme dans sa fraction extrême comporte une dimension politique, étroitement liée à l'échec de la plupart des pays arabes²³. Les formations islamistes ont fait des percées significatives dans le monde musulman, mais le verrouillage systématique de toute expression politique les prive de représentation légale. La répression gouvernementale demeure régulièrement l'unique réponse à leur demande de participation au débat. D'où les tensions qui émergent de la dichotomie entre la doctrine institutionnelle et la réalité. Les modes de gouvernance montrent des usages antidémocratiques généralisés, passés sous silence par l'Occident. Les élites locales en sont rendues à accepter de nouvelles formes de dépendance. Elles font aux occidentaux d'autant plus de concessions que leur assise locale s'affaiblit. Les leaders nationalistes et laïcs sont accusés de reconduire les termes de la domination et de la cautionner par l'arme de la répression²⁴. La présence, voire l'instrumentalisation, d'une minorité islamiste radicale sert de prétexte à un verrouillage politique systématique. Le rejet d'une vraie démocratie dans la majorité des pays musulmans s'exprime par ce refus d'une véritable prise en compte des aspirations populaires.

L'incapacité des mouvements d'opposition à mettre en place des gouvernements crédibles renforce les situations de chaos dans lesquelles s'engouffrent les radicaux. Une des principales contradictions du nouvel ordre mondial est de cautionner sans réserve les régimes autoritaires. Cette attitude manichéenne semble avoir atteint son paroxysme en 2011 où les anciens alliés autoritaires des pays de Maghreb, ont été accusés de despotisme par les nations occidentales, celles-là même qui leur avait apporté un soutien presque infaillible depuis plusieurs décennies²⁵. Pour autant, l'indépendance politique n'a toujours pas été acquise. Dans la région, le pratique de l'éviction d'une équipe gouvernementale jugée trop indépendante demeure la règle, au profit de régimes autoritaires plus compréhensifs. Sous prétexte de préserver la démocratie, les occidentaux laissent les pouvoirs militaires confisquer les votes et développer la répression. A la faveur d'élections en Égypte, les Frères musulmans ont enregistré de vrais succès politiques. Mais, un coup

23 Bauchard, Denis, *Géopolitique du jihadisme*, in *Les nouveaux espaces du jihadisme*, Menaces et réactions, Questions internationales, La documentation française, n°75, Septembre-octobre 2015, p. 18.

24 Burgat, *op. cit.*, p. 57-58.

25 On pense aux ex-présidents Moubarak en Égypte ou Ben Ali en Tunisie, alliés de l'Occident puis accusés d'autoritarisme.

d'État militaire à mis une nouvelle fois un frein à un début de processus légaliste et l'ascension d'un mouvement systématiquement présenté comme terroriste.

Le panarabisme et le nationalisme sont en échec, tout comme la représentation d'un islam politique modéré. La mouvance islamiste se tourne donc vers un panislamisme mondialisé. Cette vision radicale peut se diffuser bien au-delà des frontières régionales, et se développent jusque dans les nations non-arabes (c'est le cas au Pakistan), mais également dans les sociétés non-musulmanes²⁶.

Ce mouvement a largement débordé le cadre des terres traditionnelles de l'islam pour s'exporter au cœur des pays occidentaux, où l'opportunité médiatique permet de vivre et d'intérioriser les difficultés du monde arabe. La socialisation des familles traditionnelles se heurte au schéma occidental, encore plus en temps de crise. Le combat islamique dépasse le cadre stricto-musulman, pour devenir un outil de propagande dans la deuxième génération. Ces jeunes embrassent un islam radical qui n'est pas celui de leurs anciens. Bien souvent, ils n'ont aucune culture islamique, ne savent ni lire, ni parler l'arabe. Au travers d'un personnage charismatique, c'est un vide sociétal vécu comme un abandon que les radicaux vont combler par la promotion d'une vision idéaliste. L'absence d'un clergé clairement établi dans l'islam sunnite encourage la multiplication des prédicateurs qui aspirent tous à une renommée avec comme conséquence première la publication de *fatwas* toutes aussi destructrices les unes que les autres. Alors que les mosquées sont plus ou moins sous surveillance, cette renaissance islamiste se fait par le biais d'Internet ou par le lien social. Mais cette conversion se fait souvent de manière précipitée. Ces jeunes deviennent les juges d'une société qu'ils haïssent et qui, par le truchement de l'islam radical, en vient à le craindre.

Cette expansion reste incomprise des occidentaux qui y voient un rejet de leurs propres valeurs présentées comme universelles et infaillibles, seules sources d'une véritable émancipation et de bonheur individuel. Ainsi, les signes de la religion sont stigmatisés comme autant de symboles de sous-développement et d'extrémisme violent. Pourtant, la radicalisation islamique se veut aussi une réponse à la « paix américaine » née postérieurement à la guerre froide. Car l'effondrement de l'empire soviétique a ouvert la

26 Roy, Olivier, *Le croissant et le chaos*, Paris, Hachette littératures, 2007, p. 116.

voie à une domination unilatérale. Le Moyen-Orient s'offre comme une nouvelle « zone exclusive ». En échange de l'approvisionnement en matières premières, pétrole en particulier, les États-Unis se sont engagés à assurer la protection des pouvoirs, notamment du régime saoudien. Cette influence qui se veut indirecte, se concentre sur l'exploitation des réserves d'hydrocarbures où s'établit une véritable « colonie américaine ». La présence américaine renforcée sur le sol saoudien s'étend aussi à d'autres pays de la région²⁷, ce qui est perçu comme une violation des terres les plus saintes de l'islam. En outre, la puissance américaine a fait de son opposition à al-Qaïda un des fondements de sa diplomatie. Au nom de la lutte contre le terrorisme, l'administration Bush a refusé tout dialogue avec les islamistes, même les plus modérés, se coupant d'un espace de négociation contre les régimes autoritaires.

Cet échec comporte également une dimension socio-économique, étroitement lié à une incapacité à faire face à la croissance démographique. La phase d'exubérance économique des années post-coloniales s'est effacée devant la mondialisation de l'économie. Celle-ci s'est faite en dehors de tout cadre structurant, faite d'exode rural, d'émigration, de consommation de masse et de changement des comportements familiaux, alors que la prédation des pouvoirs se fait toujours croissante. Pour les nations les plus riches, la manne financière des hydrocarbures encourage le clientélisme et la déstabilisation politique. Mais elle a contribué à creuser les écarts avec les pays les plus pauvres. Les gouvernements ne parviennent à procurer des emplois à des diplômés de plus en plus nombreux. Les révolutions de 2011 n'améliorent pas la situation, du fait des troubles sociaux, des attaques terroristes entraînant une forte diminution de l'afflux touristique, et de l'attitude attentiste des investisseurs.

Synonyme de modification des codes culturels, le modèle occidental a imprégné les foyers musulmans sans prise en compte des codes communautaires²⁸. La structure endogène patriarcale traditionnelle est remise en question par des enfants, baignés de modernité, mais qui peinent à exister dans cet univers. Au nom de la modernisation, les pouvoirs stigmatisent la plupart des marqueurs religieux, présentés comme des freins à l'inexorable marche vers le progrès. Du jeûne du Ramadan au pèlerinage de La Mecque, ils

27 La plus grande base américaine hors territoire national et la plus grande aérienne du monde se trouve au Qatar, à al-Udeid. En 2003, elle a servi de quartier général pour l'invasion de l'Irak.

28 Roy, Olivier, *L'échec de l'islam politique*, Paris, Seuil, 1992, p. 38.

ont cherché à s'en démarquer puis à les contester, traditions vilipendées comme une « islamisation » forcée. Dès lors que les populations cherchent à affirmer leur patrimoine religieux, ils se heurtent à l'hostilité des laïcs, mais aussi de l'Occident qui y perçoit un rejet de son influence. L'amplification terroriste est aussi le fruit de ces politiques de soutien à tous les régimes musulmans, même les plus autoritaires qui se présentaient comme un rempart face à l'islamisation, quitte à renier toute liberté d'expression au nom de la lutte contre le terrorisme.

Cette frustration renforce la mobilisation des nouvelles générations qui se retrouvent bloquées entre l'interventionnisme américain, de plus en plus musclé, et l'autoritarisme répressif local. Les aspirations démocratiques qui s'expriment dans tout le Moyen-Orient n'ont jamais trouvé de relais à la Maison Blanche, préoccupée prioritairement par la stabilité de la région du Golfe, garante de la continuité de ses approvisionnements en pétrole. Le conflit israélo-palestinien continue d'exacerber les tensions régionales où l'attitude américaine pro-israélienne est perçue comme une attaque contre le camp palestinien. Ces blocages explosent aux yeux des mécontents qu'ils stigmatisent comme symbole de la mauvaise foi occidentale. Ce conflit constitue un formidable essor pour la contestation islamiste qui se présente comme une solution politique endogène. Qu'elle soit d'expression modérée ou radicale, elle se targue d'une authenticité et d'un désintéressement, préoccupée uniquement par le seul bien-être des peuples, comme non soumise aux puissances étrangères ou au lobby pétrolier²⁹.

La guerre contre le terrorisme a fini de stigmatiser la référence islamique. L'ennemi commun « terroriste » permet de rassembler les nations occidentales, la Russie et les appareils répressifs des régimes arabes les plus dictatoriaux. Indistinctement désigné, la rhétorique terroriste recouvre des réalités pourtant bien différentes : palestinienne, tchéchène, afghane, etc. Mais la transnationalisation de la répression de toute forme de protestation employant le lexique islamique conforte la légitimité de la nécessité d'une résistance identique. Dans la mouvance radicale, l'internationalisation de la lutte armée fait écho à la mondialisation répressive voulue par un ordre américain de plus en plus contesté.

²⁹ Kepel, Gilles, *Fitna*, Paris, Folio, 2007, p. 105.

Depuis la décennie 1990, on voit apparaître de nouvelles générations de jeunes islamistes, mais moins bien éduquées que leurs aînés. Souvent dénuées de tout sens critique, elles en sont d'autant plus dangereuses. Victime du chômage de masse, elles deviennent une des principales pourvoyeuses des mouvements islamistes violents. Enfermées dans leur oisiveté, la rhétorique extrémiste, faite d'amalgames entre le rôle réel ou supposé de l'axe américano-européen et les difficultés des sociétés autochtones, trouve un écho favorable. Dans un contexte de crise économique, morale et d'un envahissement des références occidentales, de plus en plus de jeunes se retrouvent dans les valeurs phares de l'islam radical et embrassent les mouvements qui prônent une application stricte de la charia et une destruction de l'Occident³⁰. Ils s'appuient sur un imaginaire politique, en totale rupture avec leurs parents, tout en se mouvant dans les arcanes de la communication moderne, notamment dans la mise en scène de la violence. Ils vivent dans un fantasme d'un islam qu'ils réinventent, loin de toute structure religieuse classique. Ils ne participent pas à la construction de l'oumma tant revendiquée car ils constituent une minorité d'autant plus violente qu'elle radical-socialiste.

Les mouvements islamistes proposent un espace pour une nouvelle forme de contestation où l'identité musulmane reprend toute son acuité, non dans une volonté de retour en arrière, mais d'appropriation de la modernité à travers les codes moraux autochtones. La religion, objet d'ostracisme, sert donc de matrice idéologique à un projet sociétal global. Les révoltes de 2011 ont encouragé un renouveau de ces mouvements, en Égypte, Syrie, ou Tunisie. Ce succès s'explique notamment par la perte de crédibilité des idéologies politiques contestataires du XX^e siècle, notamment marxiste-léniniste, et l'érosion des partis nationalistes discrédités et usés par le monopole de l'exercice du pouvoir. Les vieux dirigeants n'ont plus la force de se battre et ne peuvent empêcher l'effondrement de leur propre système³¹. Alors que l'État abandonne une partie de ses prérogatives notamment sociales, la pression prédatrice des clans au pouvoir ne cesse de croître. La jeunesse, au niveau d'éducation comparable aux autres nations du Golfe reste délibérément écartée. Privés de toute perspective d'avenir, les musulmans ne peuvent

30 Roy, Olivier, *La peur d'une communauté qui n'existe pas*, in http://www.lemonde.fr/idees/article/2015/01/09/la-peur-d-une-communaute-qui-n-existe-pas_4552804_3232.html, (page consultée le 10 janvier 2015).

31 La guerre civile en Syrie est aussi la conséquence de la résistance du régime de Bachar al-Assad qui ne connaît pas l'usure du pouvoir des anciens dirigeants tunisiens ou égyptiens.

placer leurs espoirs que dans la révolution, au nom de l'islam, en opposition inflexible à des structures étatiques totalement décrédibilisées. Dans une région qui ne manque pas de ressources, des pans entiers de société sont privés de tout avenir.

Les forces démocratiques sont souvent minoritaires face aux mouvements religieux. Le réformisme politique en tout genre se trouve ainsi dépassé par des prédicateurs moraux extrémistes qui se fondent sur l'imaginaire d'un islam pur des premiers temps. Annonceurs de la parole divine, ils peuvent apparaître n'importe où. L'imaginaire idéologique d'un véritable tissu politico-social lié à la religion leur permet de manipuler les armes du combat politique, notamment en exacerbant les souffrances du rapport dominant-dominé. La religion délivre de puissants affects rassembleurs pour la masse musulmane désœuvrée et à la recherche d'un idéal utopique. L'Occident, à l'affût de l'or noir, profite de leurs faiblesses politiques pour les enfoncer dans le tourbillon de la violence.

4.2 - La guerre froide de l'islam.

La radicalisation se renforce dans les antagonismes persistants entre les grandes théologies de l'islam. En effet, le chiisme s'articule autour d'un clergé reconnu, où personne ne peut parler au nom de Dieu s'il ne bénéficie pas d'une reconnaissance religieuse. Le sunnisme évolue hors cadre clérical et chacun peut se décréter « commandeur des croyants », système totalement incontrôlable qui encourage la multiplication des sectes et mouvements radicaux. Cette distinction est une des clés de voûte analytique pour comprendre le système moyen-oriental. Les crises qui secouent la région sur fond d'islamisme radical relèvent aussi d'une concurrence idéologique entre l'Arabie saoudite et l'Iran. Sur la scène de l'islamisme, les deux puissances s'affrontent pour conquérir les cœurs et les esprits de l'audience panislamique, rivalités communautaristes qui encouragent la prolifération des groupes sectaires. Les identités religieuses sont réactivées avec comme trame la suprématie régionale. Elle ne se situe plus dans l'opposition entre Israël et ses voisins arabes. L'Arabie-saoudite lance des offensives pour contrer l'influence de Téhéran tandis que la monarchie subit également la concurrence farouche des émirats pétroliers. Entre complaisance, politique ambiguë ou opportuniste, ces pays favorisent l'émergence des groupes radicaux.

4.2.1 - *Le terrorisme à l'ombre du wahhabisme.*

Le wahhabisme aurait dû rester une théorie, parmi d'autres, de l'islam puritain. Longtemps, elle n'a joui d'aucun prestige au-delà des frontières de la péninsule. Mais la conjonction de plusieurs événements va accélérer son rayonnement mondial. D'abord, elle est la référence officielle de la maison des Souad, rois des terres les plus saintes de l'islam, des villes de La Mecque et de Méline. De fait, le royaume accueille chaque année des millions de pèlerins du monde entier, une cible pour l'enseignement de la doctrine. Le pays bénéficie également de réserves en pétrole qui permet d'asseoir ses ressources financières. Elles sont une aubaine pour financer la diffusion du wahhabisme. Cette ressource est un gage de sécurité politique et de la famille royale, bénéficiant d'une large bienveillance américaine.

Dernier événement, la guerre de 1973³² des nations arabes contre Israël marque le revivalisme du processus de radicalisation. Si l'offensive syrienne et égyptienne est rapidement stoppée, c'est l'embargo pétrolier qui permet véritablement de faire cesser les hostilités. Les monarchies pétrolières acquièrent alors un pouvoir considérable et des moyens illimités pour les ambitions hégémoniques de Riyad. La doctrine wahhabite change alors de dimension et peut s'exporter soutenue par une aide financière sans égale, d'autant qu'il est devenu nécessaire pour le royaume saoudien de contrer la révolution iranienne qui se présente comme le vrai modèle islamique. La rente pétrolière permet d'associer les classes moyennes et de développer un système de piété en direction des plus démunis. En affichant cette double dimension, l'Arabie saoudite favorise la diffusion d'un modèle idéalisé de la société³³. Le pays met ainsi en place un vaste appareil de propagande chargé de diffuser vers l'international le rigorisme wahhabite. Elle encourage l'émergence des nouvelles organisations fondamentalistes sunnites censées certifier la pureté de la foi saoudite. La démarche doit également permettre de protéger le régime face aux débordements radicaux internes³⁴. Si le wahhabisme n'est pas l'unique source du terrorisme

32 La guerre de 1973 ou guerre du Kipour dura du 06 au 24 octobre 1973. L'offensive des armées égyptiennes et syriennes permit d'enfoncer les lignes israéliennes avant que celle-ci puissent répondre et reconquérir le terrain perdu. Le cessez-le-feu fut imposé par le conseil de sécurité des Nations-Unies. la principale conséquence de cette guerre fut le choc pétrolier de 1973, quand l'OPEP décida de l'augmentation de 70 % du prix du baril de pétrole ainsi que de la réduction de sa production. Elle déboucha également sur l'ouverture de négociations entre Israël et Égypte qui aboutirent à la signature des accords de non-agression de Camp David de 1978.

33 Kepel, *op. cit.*, p. 129.

34 En novembre 1979, quelques dizaines de fondamentalistes saoudiens prirent en otage un millier de

islamiste contemporain, ses liens avec les différentes obédiences et son pouvoir financier vont permettre de soutenir les mouvements extrémistes de par le monde.

Le zèle religieux permet de justifier l'explosion des revenus et d'occulter le soutien américain envers le régime saoudien. Ainsi, la manne a permis de financer l'édification d'un réseau de mosquées radicales et de centres culturels à travers le monde. Dans la région, elle offre aux classes moyennes les conditions d'une existence à la hauteur de leurs aspirations et permet de les libérer de leur allégeance aux élites nationalistes. Cette reconnaissance sociale s'accompagne d'une intensification de la pratique religieuse où l'islam remplace les vieilles références coloniales. Pour ces classes qui s'épanouissent à l'ombre du wahhabisme, les valeurs spirituelles sont à l'origine de leur aisance matérielle. Mais elle sert aussi de matrice à la création de petits groupes plus radicaux déterminés à passer à l'action combattante pour venger les oppressions contre les musulmans.

Le financement du jihad afghan avait permis au royaume de se racheter une « crédibilité religieuse », tout en favorisant l'éloignement des activistes les plus virulents³⁵. Les connexions saoudiennes avaient été primordiales dans les relations entre les États-Unis et les moudjahidin es. Elles ont également permis de renforcer les relations entre le pouvoir et les religieux. Revenu sur les terres natales, la mouvance jihadiste échappe alors à tout contrôle. L'invasion du Koweït par l'Irak en 1990, puis l'intervention d'une coalition sous l'emprise américaine marquent la rupture définitive entre ces radicaux combattants et les gouvernements musulmans accusés de laisser souiller les terres de l'islam par les impies. L'extrémisme des jihadistes coupés de la réalité, de moyens et de soutiens, s'oppose aux aspirations politiques, économiques et culturelles d'une large majorité des populations musulmanes qui avaient pourtant constitué les ressorts d'expansion du phénomène

pèlerins pour exiger une meilleure conduite religieuse du régime. La rébellion est réduite et le principal protagoniste, un jeune saoudien al-Utaybi, est décapité à Riyad après son arrestation. Le pouvoir chercha à limiter l'affaire comme un vague complot chiite et permit aux autorités religieuses de renforcer leur pouvoir. Dès lors, pour le royaume, le soutien à l'élan islamiste international permet de mieux le contrôler à l'intérieur, en le dépouillant de sa dimension contestataire sociale et politique, pour le cantonner dans le domaine stricte de la pratique religieuse.

35 La solidarité musulmane est essentiellement financière et saoudienne, en complément du soutien militaire américain. L'assistance arabe n'est pas soumise aux mêmes contraintes étatiques et juridiques que pour les États-Unis. Elle provient d'un grand nombre de sources publiques et privées. Afin de coordonner cet afflux financier, trois grandes instances saoudiennes sont créées, dirigées par des hommes proches du pouvoir : « *le service de renseignement* » dirigé par le prince Turki al-Faisal, « *le comité de soutien* » par le prince Salman, gouverneur de Riyad et la « *Ligue Islamique Mondiale* » qui deviennent les principaux canaux de transmission des fonds islamiques. Dans ce contexte, des jeunes saoudiens sont envoyés sur place pour coordonner cette aide, in Migaux, *op. cit.*, p. 63-64.

islamiste. Disséminés dans tout l'espace musulman, ils tentent de transformer les conflits locaux en jihad, sombrant dans l'action terroriste comme mode principal d'expression. Ces organisations sont passées du sirtaki à une phase d'annihilation et de destruction, s'aliénant de fait une large partie des populations. Le wahhabisme avec son caractère puritain fait le lit des extrémistes, qui accusent les autres d'hérésie et les suppriment.

Lorsqu'il apparut que sur les 19 terroristes du 11 septembre, 15 étaient saoudiens, l'image de l'Arabie saoudite fut ébranlée. Le cerveau des attaques lui-même était originaire du royaume. Ces faits venaient corroborer les doutes émis par le Bureau de coordination du renseignement américain dans un rapport qui révélait les liens indiscutables entre ben Laden, al-Qaïda et les saoudiens³⁶. Le plus dangereux dans le wahhabisme réside dans cette capacité d'influence idéologique. S'il y eut des voix pour dénoncer les attentats du 11 septembre, notamment chez les officiels, des religieux n'ont pas hésité à approuver l'assassinat de plusieurs milliers d'Américains et appelèrent à d'autres destructions en réponse aux crimes commis par leur gouvernement contre les musulmans. Ce sont les mêmes personnes qui légitiment les attentats-suicides et le régime des talibans en Afghanistan³⁷. La guerre contre les non-musulmans et les impies est de nature à restaurer le vrai droit musulman. On retrouve chez ces idéologues le même soutien infaillible à l'État islamique en appelant toujours à ce même rejet de l'Occident. Ces religieux sont loin d'être en marge de la société saoudienne et trouvent bien souvent écho parmi les responsables des organisations islamiques gouvernementales.

L'Arabie saoudite continue donc de jouer un rôle non-négligeable dans la propagation des idées extrémistes, par le truchement du wahhabisme, à travers tout le monde arabo-musulman, et même au-delà. Les officiels saoudiens se réfugient régulièrement derrière la question palestinienne pour expliquer le terrorisme islamiste. Ils affirment que le traitement de cette question devrait permettre de faire taire les voix extrémistes. Pour autant, le lien entre ce conflit et le jihad global, notamment celui d'Al-

36 Gold, Bore, *L'Arabie saoudite et les racines du djihad planétaire*, Outre-Terre, Revue européenne de géopolitique, n°14, 2006-1, p.255-268.

37 C'est notamment le cas du Sheikh_Hammoud_bin_Uqlaa_AshShuaibi dont la pensée a une influence planétaire, http://jibal-khurassan.over-blog.com/pages/Analyse_de_la_Fatwa_du_Sheikh_Hammoud_bin_Uqlaa_AshShuaibi-494349.html, (page consultée le 11 mars 2015)

Qaïda, n'a jamais eu de fondement. L'organisation n'est pas apparue en réaction aux guerres israélo-palestiniennes mais à la présence américaine sur les terres les plus saintes. Israël n'a jamais pris une place prépondérante dans la stratégie d'Al-Qaïda et n'aura été qu'une lointaine priorité. La même interrogation resurgit avec la menace de l'État islamique. Depuis l'émergence de cette entité, la guerre en Palestine est comme effacée de l'agenda régional.

Le terrorisme islamiste puise non seulement son ferment idéologique dans le wahhabisme, mais également ses ressources financières. On évoque souvent le financement indirect du jihad global du fait des liens étroits qui perdurent entre des organisations caritatives du Moyen-Orient, le pouvoir saoudien et la nomenklatura wahhabite. Il est impossible de parler d'associations privées ou non-gouvernementales car toutes sont coiffées par un officiel, tout comme il perdure une imbrication entre les grandes fortunes du pays avec le pouvoir. La famille royale est composée de plusieurs milliers de princes, près de 4.000³⁸ même si le nombre et le rôle de chacun est considéré comme un secret d'état. Mais tous disposent d'une puissance financière non-négligeable. Aucune activité publique ne leur échappe. Les actions ne sont pas menées directement par le gouvernement, mais elles ne peuvent pas se développer sans sa complaisance, pour ne pas dire sa complicité³⁹. Si les saoudiens ont démontré leur volonté de combattre al-Qaïda à l'intérieur de leurs frontières, leur attitude vis à vis du jihad transnational est beaucoup plus ambiguë. Pendant des années, l'argent des salafistes est venu des riches particuliers. Une multitude de mouvements pouvait s'appuyer sur ces généreux donateurs et la doctrine wahhabite voyait ainsi se développer autour d'elle une multitude de relais politiques et de prosélytisme religieux à travers le monde. La question de l'implication du pouvoir demeure entière : faiblesse ou connivence ? Ses dirigeants récusent toutes ses accusations. Néanmoins, le pays continu d'être montré du doigt pour ses liens supposés avec certaines organisations terroristes⁴⁰.

Cette ambiguïté tient aussi du soutien aux mosquées wahhabites dans le monde qui permet au royaume de s'imposer contre tout autre courant de pensée et de balayer les

38 <http://www.lepoint.fr/actualites-monde/2007-01-16/la-vie-secrete-des-princes-saoudiens/924/0/4992>, (page consultée le 24 juin 2011).

39 Bauchard, *op. cit.*, p. 20

40 Les deux principaux bailleurs de fonds de la rébellion syrienne sont le Qatar et l'Arabie saoudite.

modérés. Les prêches enflammés des imams, notamment formés à Méline, prônent un salafisme radical. La question dépasse le cadre arabo-musulman. En France, le financement des mosquées est un débat récurrent. Les fonds saoudiens représenteraient près 50% des constructions récentes⁴¹. Depuis 2001, certaines sommes sont bloquées par les services de lutte contre les trafics financiers, même si les sommes peuvent transiter par les grandes fortunes du Golfe. Néanmoins, la méthode de financement tout comme la formation des imams demeure des préoccupations des pouvoirs publics, de sorte à contrôler les acteurs musulmans et toute influence radicale. L'attitude occidentale sur la question met en exergue un positionnement plus dicté par les considérations économiques que par une prise de position morale. En effet, l'Arabie saoudite demeure le premier pays exportateur de pétrole quand il est un des clients majeurs pour les biens et les services. Le pays finance ainsi l'achat d'armes au Liban, sous couvert de la défense du territoire contre la menace jihadiste. Mais le pays va pouvoir bénéficier d'une force d'influence politique pour évincer le Ayatollah libanais, mouvement qui soutient le gouvernement chiite de Bachat al-Passade que Riyad souhaite renverser.

Le financement des organisations terroristes est récusé. Pourtant, ces accusations sont récurrentes. Les pays du Golfe n'ont jamais hésité à financer des mouvements dès lors que leurs intérêts étaient menacés. Ce fut le cas en Irak lors de la mise en place d'un pouvoir chiite à Bagdad qui ne fut jamais réellement accepté. Ils ont ainsi appuyé les rebellions sunnites. Ce n'est que lorsque celles-ci, sous le flambeau de l'État islamique, ont représenté une menace que cette aide a cessé.

Cette problématique symbolise aussi le schisme entre le Qatar et ses voisins. L'émirat est ainsi accusé de soutenir toute sorte de rebellions par l'Arabie saoudite, tout cela sur fond d'opposition sur la question des Frères musulmans. Quand le Qatar soutient le mouvement, dès lors qu'il ne se mêle pas de ses affaires nationales le royaume saoudien les combat systématiquement⁴². Ce qui est en jeu, c'est la vision de l'islam. Les Frères sont en totale opposition avec la méthode de gouvernance saoudienne et le système héréditaire. La

41 <http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2008/12/13/01016-20081213ARTFIG00745-enquete-sur-le-financement-des-nouvelles-mosquees-.php>, (page consultée le 11 mars 2015).

42 http://www.lepoint.fr/monde/le-qatar-mis-au-ban-des-pays-du-golfe-06-03-2014-1798309_24.php, (page consultée le 10 juin 2015). L'opposition systématique de l'Arabie saoudite sur les Frères musulmans date des années 1990 lorsque ces derniers se sont mis à critiquer systématiquement les régimes de la région. Ils sont accusés de favoriser la radicalisation de la jeunesse saoudienne et de soutenir les thèses d'al-Qaïda.

question dépasse donc le cadre des marqueurs stigmatisant de l'opposition sunnite-chiite. Ces pays sont régulièrement pointés du doigt pour leurs « liaisons dangereuses ». Depuis de nombreuses années, l'Arabie saoudite cumule les paradoxes et semble vouloir mettre les autres émirats sous sa coupe. Le financement du terrorisme continue d'être une source d'interrogation quant à l'implication de ces nations dans l'aide aux rebellions islamistes. On assiste à une nouvelle guerre d'influence régionale où les intérêts de chacun se conjuguent dans une réalité complexe. Il y a toujours cette volonté de s'opposer au pouvoir chiite syrien en soutenant les rebellions sunnites. Il s'agit ainsi de jouer de son influence pour renverser le régime et s'affirmer comme la puissance régionale dominante. Il n'est pas question de politique mais de clans. Il est certain que le soutien aux révoltes anti-chiites servent, d'une manière ou d'une autre, le radicalisme sunnite.

Plus largement, l'ONU qui a dressé une cartographie de la rébellion syrienne confirme que sur les six cents groupes armés actifs en Syrie, la moitié est clairement jihadiste⁴³. Certains sont moins célèbres mais tout aussi actifs, comme « *Ahrar al-Sham* » (Mouvement des hommes libres du levant) et de « *Liwa al-Islam* » (Bannière de l'Islam). Les financements venant de mécènes du Golfe, ces groupes sont souvent mieux armés, avec des recrues issues de tout le monde musulman, souvent en quête du martyr. Il semble même que les syriens soient minoritaires. Les émirats du Golfe ne lésinent ni sur l'argent ni sur les fatwas.

La question du devenir de la région du Golfe persique est au cœur des interrogations saoudiennes. La diplomatie du Royaume continue d'être active pour contrer l'influence chiite. Après Bahreïn en 2011, c'est au Yémen que l'Arabie saoudite doit intervenir pour empêcher les milices chiites de s'accaparer le pays. Mais à travers elles, c'est l'Iran qui est visée. Le pouvoir de Riyad ne peut laisser une pétromonarchie tomber aux mains de la mouvance adverse, avec le risque de voir sa population chiite, amplement discriminée, se rebeller. En oubliant que les dernières tergiversations régionales ont conduit au renforcement de l'État islamique⁴⁴.

Pourtant, la menace iranienne continue d'être agitée de manière à s'attirer les

43 <http://www.jolpress.com/syrie-opposition-groupes-rebelles-syriens-divisions-article-821981.html>, (page consultée le 22 septembre 2013).

44 Bihan, Benoist, *Vaincre l'état islamique : un problème stratégique insoluble*, Revue Défense et Sécurité Internationale, hors-série n° 40, février-mars 2015, p. 46-51.

bonnes grâces des sunnites, mais au-delà des États-Unis. D'autant que l'Arabie saoudite subit la menace de plus en plus prégnante de l'État islamique. En annonçant la restauration du califat, cette nouvelle entité fait directement une concurrence idéologique pour la mainmise sur la communauté des croyants, du moins des sunnites, et affirme son *leadership* contre l'Iran chiite. En outre, cette concurrence dépasse le cadre religieux pour des questions sécuritaires. Il y a dans les rangs de l'EI nombre de saoudiens. Le Royaume craint indéniablement pour sa sécurité dès lors que ces individus rentreront sur leurs terres d'origine.

L'Arabie saoudite est une fois de plus face à un dilemme. L'écrasement de l'EI permettrait de réduire la menace directe mais pourrait aussi laisser la « voie libre » à l'Iran dont l'influence constitue une réalité renforcée, d'autant plus qu'il semble s'amorcer un début de rapprochement entre le pays et les États-Unis.

4.2.2 - *Le croissant chiite.*

En 1979, la révolution iranienne change le rapport de force dans un espace musulman jusque-là sous influence exclusive de l'Arabie saoudite. Désormais, les maîtres de Téhéran affirment incarner le véritable islam. Par-delà la spécificité chiite, ils taxent les dirigeants de Riyad d'usurpateurs, qui cachent mal derrière leur rigorisme religieux, leur soumission à l'Occident et à sa protection militaire⁴⁵. La libération de la Palestine, la lutte contre le faux panislamisme, la dénonciation des régimes inféodés au géant américain sont alors les thèmes récurrents destinés à exporter la politique iranienne et s'affichent comme les marqueurs d'un véritable changement de l'intégrisme islamique conservateur. De fait, la révolution a pu bénéficier d'un large capital de sympathie dans le monde musulman, jusque chez les sunnites. Elle donne le sentiment que l'islam est redevenu le principal facteur d'identité politique, sociale, culturelle pour des sociétés auparavant définies à travers leur nationalité ou leurs groupes sociaux. Dans toute la région, l'expansion du phénomène chiite a fait l'objet de nombreuses réflexions. La majorité des gouvernements a cherché alors à se prémunir d'une menace qui parvenait à fédérer tous les insatisfaits et qui ont commencé à faire preuve d'une ferveur religieuse ostentatoire.

⁴⁵ Kepel, *op. cit.*, p. 193-197.

Pour la nouvelle nation, le terrorisme est une méthode de combat au même titre que les autres. Le but premier du père de la nation, l'ayatollah Khomeini, consiste à exporter la révolution, notamment par le terrorisme. Dès sa fondation, la République Islamique d'Iran met en place une vaste infrastructure afin de pouvoir diffuser l'idéologie chiite dans d'autres pays à dominante musulmane. Téhéran cherche à imposer son influence notamment en essayant de gommer sa spécificité chiite et à toucher prioritairement les jeunes intellectuels des factions les plus radicales. Elle favorise la radicalisation religieuse dans les conflits du Proche-Orient. Le Jihad Islamique en Palestine ou le Hezbollah libanais sont aussi le fruit de l'influence iranienne⁴⁶. Symboles de cet engagement militant et religieux, les deux organisations ont acquis une influence régionale et favorisé la radicalisation islamique des luttes locales. Cette inflammation religieuse bouleverse les rapports de force mais également les ressources politiques des autres organisations⁴⁷.

Téhéran semble avoir toujours maintenu des relations avec les mouvements terroristes étrangers de manière à les utiliser à son profit. On évoque les nations musulmanes, mais il existerait aussi des contacts avec différents mouvements révolutionnaires sud-américains. Car l'Iran s'est également imposée comme un des principaux opposants politique au géant américain. A ce titre, la pays est devenu un symbole et entretient des liens avec les nations du « front anti-américain ». Le Venezuela, notamment sous la gouvernance de Chavez, n'a jamais caché sa profonde sympathie pour le régime iranien⁴⁸.

Néanmoins, c'est au Moyen-Orient que l'Iran poursuit son travail d'influence. Son objectif est de devenir la puissance régionale dominante. L'Iran n'a pas oublié son échec à exporter la révolution par la guerre. La nation perse reste le fer de lance de l'opposition à Israël à contre-courant des nations arabes qui ont reconnu l'existence de l'État hébreu⁴⁹. Le

46 Victor, Barbara, *Shahidas, Les femmes kamikazes palestiniennes*, Paris, Flammarion, 2002, p. 167-168.

47 C'est le cas de l'OLP qui en est venue à islamiser son discours afin de ne pas être dépassée dans son influence sur la communauté palestinienne.

48 Dembik, Christopher, *Jusqu'où vont les relations entre l'Iran et le Venezuela ?*, <http://leplus.nouvelobs.com/contribution/201509-jusqu-ou-vont-les-relations-entre-l-iran-et-le-venezuela.html>, (page consultée le 19 février 2014).

49 Roy, *op. cit.*, p. 140.

renversement de Saddam Hussein a permis à la majorité chiite en Irak d'accéder au pouvoir. Ce cas illustre un véritable réveil chiite constaté ces dernières décennies et qui s'est prolongé en 2013 à Bahreïn. Téhéran n'a eu de cesse de réclamer la liberté d'expression pour cette révolte, ce qu'elle s'est bien gardée de faire pour la Syrie. Surtout, à l'instar de son antagonisme avec le géant américain, Téhéran représente le front du refus et n'hésite pas à exacerber les tensions entre la rue dénuée de toute opportunité de parole et des pouvoirs présentés comme oppresseurs. Si les capitales comme Damas ou Bagdad sont toujours sous la menace de l'État islamique, les chiites continuent de maîtriser un arc allant du Liban à l'Irak, en passant par le Yémen et qui encercle l'Arabie saoudite. En mai 2015, face à l'avancée des troupes de l'EI, le gouvernement irakien s'est décidé à faire appel aux milices chiites pour reprendre la ville de Ramadi au sud-ouest du pays, une province pourtant à majorité sunnite. Ce combat, côte à côte entre chiites et tribus sunnites, marque un tournant stratégique, dans lequel l'Iran critique fermement les choix opérationnels américains et l'incapacité à professionnaliser l'armée irakienne, en déroute face aux jihadistes. Surtout, cet engagement confirme l'influence politique et territoriale de Téhéran. Les sunnites de la région se retrouvent désormais confrontés à une double menace : d'un côté celle de l'État islamique, de l'autre, les milices chiites.

L'Iran possède une force politique et renforce ses capacités économiques. Ce sera encore plus vrai avec la normalisation du pays dans la question nucléaire. L'Iran peut ainsi aider les mouvements chiites de toute nature. Lorsqu'il s'agit de lutter contre l'État islamique, la question ne pose que peu de difficultés. En revanche, cette nation va pouvoir aussi renforcer ses bras armés dans la région loin de ses frontières.

4.3 - Société contre communauté.

Dans nos sociétés, il est difficile d'aborder les questions de l'islam sans voir

apparaître des peurs accumulées au cours des siècles⁵⁰. Au-delà le mythe sur l'antagonisme entre Orient et Occident, il faut aussi rappeler que notre civilisation ne serait pas ce qu'elle est sans le savoir musulman. Pourtant, le retour en grâce d'un discours musulman autonome s'accompagne de craintes. Pour les musulmans, ce regain de religiosité marque fermement la volonté de s'écarter du modèle colonisateur. Politiquement, elle s'oppose à la vision occidentale d'infiltration du monde. Elle exprime un rejet de la laïcité, perçue comme une déconnexion volontairement imposée avec la culture endogène. *A contrario*, en Occident, l'islam mettrait à mal les modèles d'intégration. Pourtant, cette explication peine à cacher une islamophobie galopante. Les signes extérieurs de la pratique musulmane ont pris une importance qui dépasse les simples questions de société. Ils semblent entretenir comme un fantasme d'une conspiration secrète et encouragent des mesures restrictives, au risque d'être discriminatoires. Cette méconnaissance de la réalité de l'islam conduit à des raccourcis dangereux. La peur de l'islam et l'ignorance sont de plus en plus manipulées⁵¹. Il en devient difficile d'employer le terme même d'islamisme. Celui-ci a acquis une connotation quasi criminelle où l'autre est enfermé, alors que les revendications expriment bien souvent une volonté d'user des mêmes droits politiques et économiques. L'utilisation des peurs et de l'ignorance est exacerbée par la manipulation de l'actualité et cette inexorable préférence pour les instantanés qui choquent.

4.3.1 – La question du communautarisme.

Au début des années 1990, l'élimination de la menace soviétique fait disparaître une forme de régulation des relations internationales et laisse le champ libre aux États-Unis pour une politique interventionniste unilatérale. Dans l'esprit de nombreux pays émergents, la formule post coloniale cède le pas à un nouvel ordre impérial américain. Sous l'impulsion du mouvement néoconservateur, le choc des civilisations permet un transfert de puissance vers un nouvel ennemi, l'islam. Cette théorie vise à influencer la politique étasunienne vers une région du monde marquée par la prégnance de paramètres

50 Taubes, Isabelle, *Pourquoi avons-nous peur de l'islam?*, <http://www.psychologies.com/Planete/Societe/L-actu-decryptee/Articles-et-dossiers/Pourquoi-avons-nous-peur-de-l-islam>, (page consultée le 20 avril 2015).

51 Helly, Denise, *La peur de l'Islam*, Débats, Penser les inégalités, <http://sociologies.revues.org/4900> 23 février 2015, (page consultée le 28 août 2015).

spécifiques : les monarchies pétrolières et l'État d'Israël. Dans les monarchies, l'impossible transition politique encourage la radicalisation, tandis que le soutien américain sans faille à l'État hébreu continue d'enfoncer la résistance palestinienne dans un sentiment d'abandon. Ces facteurs de contestation sont autant d'arguments pour la mouvance jihadiste transnationale qui aspire à porter le combat sur toutes les terres de l'islam puis au cœur de l'Occident⁵².

Fort de leur suprématie, les États-Unis sont en position d'imposer leur administration dans de nombreuses affaires régionales. Cette doctrine unilatérale ne se limite pas à cette seule partie de l'espace musulman, que ce soit par des actions militaires directes (Somalie)⁵³ ou des soutiens indirects (coup d'état militaire en Algérie⁵⁴). Pour une majorité de musulmans, un sentiment de dualisme cynique se renforce, notamment quand la puissance américaine laisse se perpétrer des massacres⁵⁵. Dans le monde arabe, et pas seulement chez les islamistes, les crises politiques internes sont souvent associées à la volonté américaine et une politique du « *hard power* ». Cette poussée hégémonique s'est renforcée avec la lutte antiterroriste qui a ouvert la voie à une coopération sécuritaire ne faisant aucune distinction entre les spécificités locales. Ce nouvel ordre mondial, tend à devenir unilatéral, et devient de plus en plus une question confessionnelle au profit des valeurs chrétiennes défendues par les néoconservateurs américains.

A l'oppression politique des sociétés occidentales, l'islam oppose l'utopie de la communauté des premiers croyants, seul projet politique capable de répondre aux souffrances et à l'humiliation. Car la religion est le ciment de l'unicité. L'islam place Dieu au-dessus des hommes, dans le sens où il est strictement interdit d'associer de quelque manière un individu et Allah. Tous égaux devant le divin, l'homme ne peut être réellement accompli que dans un ensemble sans classe, sans préjugé et sans hiérarchie. Aucun désordre ne saurait être toléré. Cette nécessaire unicité de la communauté s'oppose à la

52 Burgat, *op. cit.*, p. 55.

53 En décembre 1992, une force des Nations Unies menée par les États-Unis, fut déployée dans le cadre de l'opération « Restore Hope », une mission humanitaire dans un pays en guerre civile. En 1993, devant l'échec de leur engagement, l'armée américaine se retira sur décision du président Clinton.

54 En décembre 1991, le FIS (Front Islamique du Salut) parti islamiste algérien, remporta le premier tour des élections nationales. Alors que leur arrivée au pouvoir était inéluctable, l'armée annula le résultat et plusieurs milliers de militants du FIS furent emprisonnés. Malgré les atteintes aux libertés, la communauté internationale resta muette.

55 En juillet 1995, près de 8000 hommes bosniaques et musulmans sont tués par des serbes, sans réaction de la force d'interposition de l'ONU.

stratification sociétale des occidentaux. L'union sociale s'accompagne aussi d'un devoir d'entraide inscrit dans le Coran. Elle trouve son prolongement dans l'unité territoriale et la nation islamique, et dans l'exercice du pouvoir politique temporel. Si le débat préside à la décision finale, elle s'impose ensuite à tous sans contestation possible. Il s'agit de refuser la forme de l'état-nation perçue comme un avatar du colonialisme. La référence est rejetée d'autant plus qu'il existe dans le patrimoine autochtone, une source de gouvernance qui permet de revendiquer un exécutif fort. Cette exigence d'unité ferme choque et s'oppose aux fondements de nos démocraties et reste largement incomprise au-delà du monde musulman. Surtout, la formule d'état-nation s'oppose viscéralement à la communauté des croyants et conduit à la plus grande des hantises des musulmans, « *la fitna* »⁵⁶, la division.

Cette unanimité s'impose aux autres minorités religieuses ou philosophies étrangères, dont l'absence de statut les confine à une place secondaire. Elle requiert une police des mœurs chargée de faire respecter le dogme à la lettre. La violence est donc possible contre tout ce qui s'oppose au stricte respect de la communauté. Elle se traduit par une action contre les pouvoirs nationalistes et contre l'Occident. D'autant plus facilement que depuis la défaite de 1967, la masse des Arabes a intégré qu'américains et européens seraient éternellement du côté des israéliens. Le rejet systématique, voire la lutte, contre l'alternance politique islamiste renforce la frange radicale dans la diabolisation des modèles sociétaux étrangers.

Le phénomène d'expansion de l'islam a largement débordé son cadre propre pour se transposer au sein même des modèles de sociétés exogènes. Pour autant, dans un premier temps, l'islam s'est caché, comme honteux. La religion s'est développée loin du regard, dans les sous-sols, les arrières-boutiques, alors que la majorité des occidentaux n'était pas prête à accepter la prolifération des mosquées. Depuis, tout signe ostentatoire de son appartenance à l'islam devient un marqueur négatif : les habitudes alimentaires, vestimentaires, emblèmes de ce que l'on dénonce comme communautarisme. On se focalise sur quelques images, insistant sur ces signes d'hostilité vis-à-vis du modèle occidental et du monde moderne. Des questions souvent dérisoires et qui occultent les vraies interrogations politiques et économiques. Le repli des communautés est dénoncé sous l'étiquette « hors de la République ». De fait, des minorités peinent à s'intégrer dans

56 La fitna est utilisée pour se référer aux guerres civiles qui ont suivi la succession du Prophète au VII^e siècle.

ces nouveaux environnements, qu'elles ressentent encore plus comme tolérables et indignes. Elles s'y sentent mal à l'aise, humiliées, mais aussi stigmatisées d'autant plus chez les musulmans⁵⁷. Cet islam des caves a échappé à tout contrôle, véritable aubaine pour les prêcheurs les plus radicaux qui ont pu concentrer leur théologie sur la vénération stricte du modèle divin, notamment auprès d'un auditoire jeune. Ils dénoncent un monde décousu et en perte de sens. Il suffit de sélectionner quelques traits de l'Occident : intolérance, égoïsme, dépravation sexuelle, volonté hégémonique sur les musulmans. Tout consiste à élargir ces accusations à toute la société et de dénoncer un travail délibéré de destruction de l'islam. La souffrance des exilés trouve son reflet dans celles des populations des nations musulmanes. La perversion des sociétés occidentales s'oppose à toute émancipation de la vraie communauté. L'Occident doit donc être condamné, car au mieux il maltraite, au pire il pervertit.

4.3.2 - La peur de l'islam comme arme des radicaux.

L'attachement à la communauté primaire se veut intense et exclusif. Il peut être de nature politique, nationale ou régionale. Il est le plus souvent religieux. L'ombre du communautarisme islamique semble donc planer sur les nations occidentales. Dans certaines nations, c'est le cas en France, le terme est perçu comme une menace et une insulte à la puissance publique. Il est l'antithèse des valeurs du pays qui se veulent fondamentales et des vertus du progrès. Le communautarisme est stigmatisé par sa discorde et la division qu'il immisce dans la nation. Il incarnerait le mal et le désordre, le repli et la conflictualité.

En 2013, une enquête publiée par Le Monde indiquait que 74% des Français percevaient l'islam comme une religion intolérante et incompatible avec la société française. « *Huit Français sur dix jugeaient que l'islam cherchait à imposer son mode de fonctionnement aux autres* »⁵⁸. Et le même discours alarmiste se développe dans de

57 Taubes, Isabelle, *Pourquoi avons-nous peur de l'islam?*, <http://www.psychologies.com/Planete/Societe/L-actu-decryptee/Articles-et-dossiers/Pourquoi-avons-nous-peur-de-l-islam>, (page consultée le 20 avril 2015).

58 Courtois, Gérard, *Les crispations alarmantes de la société française*, Le Monde, Édition du 25 janvier 2013, http://www.lemonde.fr/politique/article/2013/01/24/les-crispations-alarmantes-de-la-societe-francaise_1821655_823448.html, (page consultée le 19 février 2014). 42% des Français considèrent les musulmans «plutôt comme une menace», ils sont 40% en Allemagne, respectivement 22% et 24% comme «un facteur d'enrichissement culturel».

nombreuses nations occidentales. L'islam fait peur car il interpelle. Si on ne doit pas nier la réalité d'une frange radicale et violente, cette minorité est aussi stigmatisée, à des fins politiques et économiques, car elle est aussi la plus visible.

La peur de l'islam n'est pas un phénomène nouveau. En France, elle est imprégnée de vieilles croyances du musulman envahissant, accentuées par une représentation déformée de l'islam contemporain où s'entremêlent les violences en Égypte, la problématique des banlieues, la question du voile, le 11 septembre, les attentats de 2015 à Paris. Si l'homme a naturellement peur de ce qu'il ne connaît pas, l'islam cumule un autre handicap. Depuis plusieurs décennies, cette religion fait régulièrement la « Une », et le plus souvent, par des événements négatifs. On parle d'attentats, d'appel au jihad, de massacres. Préjugés, malentendus, fantasmes et vraies inquiétudes s'entrechoquent, renforçant l'incompréhension et le sectarisme d'une part, une incapacité à éradiquer les franges extrémistes d'autre part. La méconnaissance d'une religion complexe est entretenue par la multiplication d'experts dans un système où les intérêts mercantiles priment⁵⁹. D'où une profusion d'écrits et de commentaires de valeurs inégales mais qui ne contribuent pas à faciliter la compréhension et encourageant les amalgames et l'islamophobie. Les questions sur l'islam sont sujettes à récupération par des groupes identitaires qui stigmatisent ces marqueurs avec la complicité silencieuse de la majorité des populations. Au nom d'une laïcité aux contours flous et subjectifs, beaucoup s'attachent à nier à l'autre le respect d'une pratique religieuse qu'il ne connaît plus.

La phobie, c'est-à-dire la crainte démesurée, conduit à la confusion. A ce titre, le langage est un piège. Quand un occidental parle d'islamisme, il entend tout à la fois religion, extrémisme et terrorisme. Cette incompréhension sémantique conduit à une confusion et une peur irraisonnée. La violence islamiste met à mal des pans entiers de notre société et son modèle d'intégration. Elle interroge les valeurs qui nous ont été inculquées. En s'attaquant à une école juive ou à un journal, les terroristes ne mettent pas seulement à mal les libertés fondamentales, ils remettent en question l'ensemble du système sociétal, notre rapport à l'islam et la place des musulmans.

Il leur est reproché de se comporter comme une ensemble cherchant à s'exclure

⁵⁹ Burgat, *op. cit.*, p. 178.

volontairement de la société et, en même temps, on leur demande de se positionner en communauté pour dénoncer le terrorisme islamiste. Confronté à la difficulté de sortir des clichés, un discours « fourre-tout » facilite l'amalgame entre les composantes de l'islam, et plus particulièrement entre fidèles et radicaux. Les mouvements politiques populistes européens n'ont cessé de fustiger ces marqueurs afin d'attiser les peurs. Mais ces discours haineux provoquent aussi des passages à l'acte, avec son corollaire de contre-violence toute aussi haineuse. Par ailleurs, le mutisme des communautés islamiques continue de les bloquer dans les carcans de l'extrémisme et du terrorisme. L'absence d'explication sur l'islam, certes conjuguée avec un refus d'écoute, renforce les clivages entre les populations. Néanmoins, les croyants sont les plus aptes pour aider à faire comprendre leur religion. « *[Ils] ne sont pas assez entendus, mais c'est aussi parce que [leur] voix ne semble pas complètement se faire entendre* »⁶⁰. Le monde musulman ne sait toujours pas exprimer fermement son rejet des positions radicales. Surtout, la profonde désorganisation, à laquelle les démocraties occidentales participent par un déni de religiosité, facilite les orientations idéologiques venues de l'extérieur. Les autorités religieuses de l'islam condamnent tout à la fois la violence, le blasphème et se montrent toujours plus à mal à l'aise pour prendre une position claire. Les déclarations, à caractère politique, de certains représentants religieux contribuent à exacerber la polémique⁶¹. Faute de s'interroger sur la réalité et la légitimité de leurs doléances, l'opinion ne retient que le caractère polémique et renforce le fossé communautariste.

Dans certains quartiers, la concentration de populations d'origine étrangère, notamment de confession musulmane, souvent victimes de discrimination, accélère le repli communautaire et le retour ostentatoire à la religion. La multiplication des particularismes se veut comme le symbole de racines assumées et revendiquées pour les musulmans et, pour les opinions publiques, un signe du refus du « vivre ensemble ». Progressivement, les questions confessionnelles (affaire du voile, abattage rituel) laissent des traces dans les esprits et crispent les oppositions. Longtemps, les familles d'immigrés se mettaient en retrait par rapport à leur appartenance religieuse. Aujourd'hui, l'islam est devenu un

60 Moix, Yann, *Lettre un peu désagréable à l'intention de mes amis musulmans*, Le Point n° 2209 du 15 janvier 2015, p. 64-65.

61 En juin 2015, M. Dalil Boubakeur, président du Conseil français du culte musulman (CFCM) et recteur de la grande mosquée de Paris avait proposé de transformer les églises vides en mosquée. Quelques semaines plus tôt, il avait souligné le manque de mosquées, demandant que leur nombre soit doublé.

marqueur positif pour les nouvelles générations, avec chez certains l'affirmation d'une identité en rupture avec les sociétés locales. L'affichage de l'identité musulmane se veut une réponse à une relégation sociale dont ils s'estiment victimes depuis plusieurs générations. Une jeunesse musulmane marque de manière de plus en plus ostentatoire sa religiosité. Le mouvement salafiste, prétendant pratiquer l'islam des origines, occupe tout l'espace contestataire alors que cette pratique reste largement minoritaire⁶². Elle s'affiche toujours plus comme un spectacle et donne l'impression d'occuper tout l'espace. Ces individus sont plutôt marginaux, ils ne souffrent pas nécessairement du racisme. Ils sont en quête d'un idéal existentiel ou d'un rêve que leur offre le jihad, mais c'est aussi parce qu'est le seul qui leur soit offert.

La multiplication des lieux de culte est perçue comme une agression d'une religion qui progressait trop vite⁶³. Plus l'islam sort des caves et devient institutionnalisé, plus il est visible et craint. Étrange paradoxe d'une religion que la majorité voudrait rejeter dans l'oubli des salles de prière occultes, véritables « fonds de commerce » du radicalisme. La majorité des enfants d'immigrés en France cherche à trouver sa place dans un système combinant respect des principes démocratiques et religieux. C'est ce constat que stigmatisent les extrémistes de toutes parts : entre une extrême-droite qui cherche à faire peur et des jihadistes qui n'acceptent pas que l'on puisse s'intégrer dans une société avec des références ne correspondant pas à leurs critères. Ce retour du refoulé encourage les expressions de haine. Il y a aussi des gens qui ont besoin d'exercer un pouvoir sur les autres. Ils veulent contrôler. Ils ne sont pas dans la religion, mais s'en servent comme une opportunité pour dominer les autres⁶⁴. La religion devient un ascenseur social.

Il existe ces craintes actuelles qui envahissent des pans entiers de la société. Mais les peurs héritées sont aussi utilisés sciemment à des fins politiques. Les dictateurs arabes ont longtemps caricaturé l'islamisme pour capter les angoisses des occidentaux. Dès lors pour lutter contre les islamistes, l'Occident est prête à tout accepter, allant jusqu'à renier ses propres valeurs. Cette même peur est reprise depuis les printemps arabes pour limiter les tentatives de gouvernance islamique perçue comme une menace contre les fondements de

62 On estime à environ 15 000 le nombre de pratiquants salafistes en France, soit 1 pour 200 pratiquants.

63 Il y a environ 5 millions de musulmans en France. En 10 ans, le nombre de mosquées est passé de 1000 à 2400, http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2015/01/21/que-pese-l-islam-en-france_4559859_4355770.html, (page consultée le 18 mars 2015).

64 Bachir Diagne, Soulaymane, *Les vrais martyrs*, Le Point n° 2209 du 15 janvier 2015, p. 73.

la démocratie. Ce rejet fait le jeu des radicaux et de tous ceux qui ont un intérêt politique à faire disparaître une perspective de gouvernance des modérés. L'instrumentalisation d'une hypocrisie de la nation américaine et des européens permet de légitimer des décisions controversées, notamment en jouant sur les affects de la menace et de la mort⁶⁵.

L'intérêt de grossir la menace revêt aussi un aspect économique. La guerre contre le terrorisme a ouvert des perspectives pour les entreprises de défense en déficit d'ennemi à leur mesure depuis la chute du bloc soviétique. Elle profite à des entreprises privées dont les connexions avec le pouvoir sont parfois floues⁶⁶. La crise économique nuit également à la tolérance de toutes parts. Face à la déstabilisation sociétale, les peurs et les crispations identitaires resurgissent. Les incertitudes occidentales se trouvent confrontées à celles du monde musulman, lequel tente également de résorber les siennes en renouant avec ses traditions et sa culture.

Depuis dix ans, le fossé Nord-Sud a continué de se creuser. Les écarts de richesse encore plus grands qu'auparavant, mais c'est principalement une accentuation idéologique : l'Occident est montré du doigt, critiqué, considéré comme étant à l'origine de tous les maux dont souffrent les musulmans. Les islamistes usent de cette rhétorique contestataire et engendrent des situations de crise à la fois à l'intérieur de ces sociétés, mais encore à l'échelle internationale.

65 Roy, *op. cit.* p. 166-173.

66 Aux États-Unis, en 2003 en pleine guerre en Irak, la société Halliburton, fournisseur de l'armée américaine et dirigée entre 1995 et 2000 par le vice-président de G.W Bush, Dick Cheney, est passée du 19^e rang au 1^{er} dans des conditions qui ont été jugées douteuses.

CHAPITRE V.

L'OMNIPOTENCE DU JIHAD.

L'islamisme cherche à islamiser ou à réislamiser l'environnement sociétal dans lequel il évolue. Dans ce fusionnement politico-religieux, certains passent du prosélytisme à l'action violente : ce sont les terroristes. Depuis plus d'une décennie, ils ont pris un essor sans précédent en terme de dangerosité et de capacité de nuisance, sur leurs propres terres autant que pour les démocraties occidentales. La guerre classique qui prévalait jusque-là, fait place à une stratégie insurrectionnelle et destructrice qui bouleverse les concepts militaro-stratégiques. Le jihadisme n'est certes pas nouveau, mais les attentats du 11 septembre 2001 l'ont propulsé comme menace prioritaire sur l'échiquier international. Oussama ben Laden a personnifié, à lui seul, le terrorisme islamiste. Il lui a donné un nom et un visage, signifiant le catalyseur de toutes les peurs pour les uns, une véritable icône pour d'autres. Si de nombreux musulmans n'ont pas approuvé cette violence aveugle, beaucoup reconnaissent aussi le guerrier courageux qui a su construire une image porteuse d'espoir pour des peuples s'estimant depuis trop longtemps humiliés¹.

L'apport conceptuel d'al-Qaïda est essentiel dans la violence islamique. L'organisation a d'abord ciblé les régimes musulmans régionaux puis s'est déportée vers l'ennemi lointain, accusé de soutenir des gouvernements impies et de briser délibérément toute expression islamique. Elle a transformé le jihad, une lutte religieuse locale en une guerre déterritorialisée où l'effondrement de l'Occident chrétien devait être le préambule à la primauté de l'islam. Le jihad est valable n'importe où et n'importe quand. Après les

¹ Dans les années 2000, une enquête réalisée au sein du monde arabo-musulman révélait que 60% de la population soutenait ben Laden. En Arabie Saoudite, en novembre 2003, alors que le royaume était éprouvé par une vague d'attentats revendiqués par al-Qaïda, plus de la moitié de la population déclarait comprendre le message délivré, in Atwan, Abdel Bari, *L'histoire secrète d'al-Qaïda*, Paris, Acropole, 2006, p. 59.

échecs des luttes nationalistes arabes, il est l'arme politique porteuse d'espoir pour des générations de croyants.

Le terrorisme islamiste s'est imposé comme la principale menace contre le monde occidental. Pourtant, il n'épargne pas les musulmans². Profitant des arcanes de la mondialisation, la menace s'est éparpillée et s'inscrit dans la durée comme le suggère la multiplication des frappes de faible intensité. Pour autant, on ne peut parler d'une « internationale islamique ». La concurrence pour l'hégémonie jihadiste enflamme les antagonismes entre les grands mouvements radicaux. Au cours des derniers mois, une nouvelle menace a surgi sous des sigles différents, EI, ISIL, ISIS, Califat, Daech³. Cette nouvelle fragmentation terroriste affirme son emprise territoriale sur les territoires défailants de l'Irak et de la Syrie, de sorte à instituer une véritable nation islamique sur les ruines des anciennes. Quand al-Qaïda privilégie la multiplication des foyers d'instabilité, l'État islamique (E.I.), le nouvel ennemi déclaré de l'Occident, affiche une politique territoriale, impérialiste et réalise une véritable O.P.A. sur le jihad.

Les enjeux politiques sont intégrés dans un prêche religieux mystique, présenté comme une guerre cosmique⁴. Si chacun perçoit le monde de manière manichéenne, dans une confrontation du Bien contre le Mal, l'autre peut être accusé de tous les maux, et le monde entier devient un champ de bataille. La radicalisation permet de criminaliser l'ennemi, pour ses actes et pour ce qu'il est. Ce conflit dépasse le cadre chrétiens et musulmans, mais aussi pour ces derniers, l'opposition ancestrale entre sunnites et chiïtes. Désormais, la guerre divise le monde sunnite lui-même.

Plus de dix ans après les attaques du 11 septembre 2001, en dépit d'indéniables succès de la lutte antiterroriste, la menace jihadiste ne s'est pas éteinte. Elle se serait plutôt démultipliée. Al-Qaïda, qui s'était engagée dans une course pour le monopole de représentation de l'islam, apparaît en retrait. En l'absence d'un guide charismatique,

2 En 1995, l'université de St Andrews précisait que plus de 58% du total des actions terroristes étaient le fait de groupes religieux, www.st-andrews.ac.uk/wwwir/research/cstpv (page consultée le 21 février 2013).

3 Bauchard, Denis, *géopolitique du jihadisme*, in *Les nouveaux espaces du jihadisme, Menaces et réactions*, Questions internationales, La documentation française, n°75, Septembre-octobre 2015, p. 17.

4 Burke, Jason, *Al-Qaïda, la véritable histoire de l'islam radical*, Paris, La découverte, 2005, p. 43.

l'émancipation de certaines de ses « filiales » et plus encore la prééminence de l'État islamique marque l'affaiblissement de la nébuleuse. Confrontée à ces nouvelles données, al-Qaïda semble condamnée à s'adapter pour demeurer une force décisive sur le front du jihad.

Néanmoins, il ne faut pas occulter les capacités de résilience de la cause de l'islam radical et des opportunités de prolifération idéologique. Aujourd'hui, le jihad est présent sur presque tous les continents. La concurrence entre les mouvances renforce un danger protéiforme et complexifie l'appréhension globale du jihadisme combattant. Les organisations terroristes fonctionnent aussi comme des vases communicants qui encouragent la surenchère pour asseoir leur domination. Les tergiversations sémantiques autour de la mouvance jihadiste en Syrie montrent l'embarras des chancelleries face à un phénomène que personne n'a réellement vu venir, et qui se montrent désormais incapables de la contenir.

Le jihad a envahi le quotidien, machine impitoyable de manipulation et d'anéantissement psychologique et politique d'un phénomène religieux. Mais, le radicalisme religieux continue aussi de prospérer du fait de l'incapacité de la communauté internationale à s'accorder.

5.1 - Génération al-Qaïda.

Le monde semble fasciné par Oussama ben Laden. Il y a dans son ascension comme l'image d'une identité musulmane renaissante. Alors qu'en Occident il symbolise le terrorisme monstrueux mais fascinant car inacceptable, les hommes d'al-Qaïda ont aussi été perçus comme des guerriers courageux, porteur d'un espoir contre ce qui est ressenti comme une domination américaine arrogante. Toutefois, al-Qaïda n'a pas le monopole de représentation jihadiste. Son apport dans la transnationalisation du jihad et son aptitude à publiciser son action en ont fait l'emblème de la terreur islamique.

5.1.1 - L'inévitable Oussama ben Laden.

Ben Laden reste comme une énigme. A lui seul, il personnifie « l'islamofascisme », un fanatique et un criminel, le symbole de toutes les haines anti-occidentales. En fait, le personnage est bien plus complexe⁵. Il semble avoir été un homme de communication plus que d'action. C'est quelqu'un qui a beaucoup parlé et des journalistes ont même pu le rencontrer. On évoque souvent un homme timide, presque effacé. Dans les faits, il a fallu du temps pour que l'on prenne réellement conscience de sa dangerosité. Avant le 11 septembre, son nom était quasiment inconnu du grand public alors qu'il avait déjà entrepris un combat global et impitoyable contre l'Occident. Depuis, il a envahi notre quotidien. Sa mort en mai 2011 a suscité une avalanche de commentaires et d'analyses à la hauteur du personnage. On recense jusqu'à six versions sur les circonstances de son élimination⁶. Les services secrets américains en ont oublié le devoir de réserve alors que les membres du commando de la Navy se disputent la « paternité » de son exécution, comme un trophée offert à la nation américaine. Cet épisode se lit comme une superproduction hollywoodienne tout à la gloire américaine, ou comme un roman sur la théorie des complots⁷.

Ben Laden a d'abord été un politique qui a entrepris une guerre religieuse et les convictions de l'homme furent semble-t-il sincères. Il fut profondément religieux, attitude d'autant plus singulière chez un jeune saoudien dont la famille est habituée aux ors royaux. Adolescent, il s'ouvre à l'enseignement des Frères musulmans et se tourne vers la théologie⁸. Deux personnes vont notablement l'influencer : Mohammed Qotb, le frère de Sayyid Qotb, et Abdallah Azzam⁹, son futur mentor. Après un premier séjour en

5 Pour une biographie plus complète de ben Laden, on pourra se référer à Filiu, Jean-Pierre, *La véritable histoire d'al-Qaïda*, Paris, Pluriel, 2011.

6 <http://www.lefigaro.fr/international/2013/05/02/01003-20130502ARTFIG00328-cinq-questions-en-suspens-deux-ans-apres-la-mort-de-ben-laden.php>, (page consultée le 04 mai 2013).

7 En mai 2015, le journaliste américain Seymour Hersch a mis en doute la version officielle à propos de la mort de ben Laden, affirmant que ce dernier avait été capturé et détenu depuis 2006 par le Pakistan. En échange de subventions, les américains n'auraient eu qu'à « se servir », in Gaillet, Romain, *Traque de ben Laden, Roman ou document*, Le Point n° 2228 du 21 mai 2015, p. 56.

8 Le père d'Oussama avait l'habitude d'offrir chaque année l'hospitalité aux musulmans qui se rendaient à La Mecque. Après sa mort, ses fils aînés perpétuèrent cette tradition. Les pèlerins comptèrent des intellectuels et des théologiens de l'islam réputés, in Wright, Lawrence *La guerre cachée, al-Qaïda et les origines du terrorisme islamique*, Paris, Robert Laffont, 2007, p. 69-78.

9 Abdallah Azzam (1941-1989) est un intellectuel religieux palestinien connu sous le nom d'« imam du jihad » en raison du rôle intellectuel qu'il a joué dans le jihad afghan.

Afghanistan, au début des années 1980, il devient l'exemple à suivre. Ses apparitions dans la presse arabe lui confèrent une notoriété certaine. On y loue le moudjahidine valeureux, prêt à sacrifier son confort matériel et fastueux, pour la cause supérieure de l'islam.

Ben Laden fut aussi un combattant, même si ses faits d'armes en Afghanistan sont quasiment inexistantes. Comme lui, les volontaires arabes restèrent massivement cantonnés dans les zones tribales de la frontière pakistanaise, en tout cas assez éloignés des combats¹⁰. En revanche, il fut un organisateur hors pair¹¹. Il se fait d'abord remarquer par une aide matérielle dans les opérations contre les soviétiques¹². Il assure également un rôle prédominant dans le volet financier, accueillant les familles des volontaires arabes. Sur ce point, il bénéficie à la fois de l'assistance des renseignements saoudiens et de la générosité des mécènes privés du Golfe. Dans cette période de jihad afghan, le charisme spirituel d'Azzam complète l'efficacité pragmatique du saoudien¹³.

Azzam et ben Laden se considèrent comme une avant-garde d'élus dont la victoire en Afghanistan doit être le prélude à un plus grand jihad. La foi et la pratique musulmanes doivent être purifiées par une élite formée dans les camps jihadistes. Ensuite, le monde sera le théâtre d'un combat pour la reconquête des territoires musulmans colonisés, dont la Palestine est le symbole prégnant¹⁴. Mais une discorde idéologique éclate entre les deux associés sur la manière d'opérer cette libération. Ben Laden, soutenu par l'égyptien Ayman Zawahiri¹⁵, y voit l'opportunité de combattre les pouvoirs musulmans non-islamiques. On retrouve dans cet argumentaire l'obsession de l'égyptien à lutter contre le régime de son

10 Les combattants arabes ne quittent presque jamais les provinces pakistanaïses. Ben Laden ne connaîtra qu'un seul engagement contre les soviétiques en 1987.

11 Chesno, Christian et Sfeir Antoine, *Orient-Occident, le choc?*, Paris, Biblio essais, 2010, p. 149.

12 Atwan, *op. cit.*, p. 66

13 En 1984, les deux hommes établissent le Bureau des services « *maktab al-Khidamât* », chargé d'accueillir les volontaires arabes. Ben Laden en assure le volet financier, notamment l'aide aux familles des recrues. L'aide financière du gouvernement saoudien lui-même est estimé entre 2 et 20 milliards de dollars, *Ibid.*, p. 68.

14 Filiu, *op. cit.*, p. 43

15 Ayman Zawahiri est né en 1951 dans une famille de médecins de la banlieue du Caire. Il est particulièrement influencé par un oncle maternel, Mahfouz Azzam, avocat et exécuteur testamentaire de Sayyid Qobt. La pendaison de Qobt marque profondément l'adolescent Zawahiri qui décide de s'engager dans la subversion islamiste. Il mène une double vie, celle d'étudiant puis de médecin d'une part, celle d'un militant clandestin d'autre part. En octobre 1981, après l'assassinat du président Sadate, Zawahiri est incarcéré. Il craque et livre le nom des militants de son groupuscule et leur cachette. Condamné à 3 ans de prison, il ressort en 1984. Déshonoré, il n'est plus question de demeurer en Égypte. C'est le combat afghan qui doit lui permettre sa réhabilitation personnelle et son rêve de jihad contre les régimes impies et l'Occident. Zawahiri prend le chemin du Pakistan, réintègre une organisation du « *Jihad islamique égyptien* » (JIE) et côtoie ben Laden.

pays et qui restera le fil conducteur de son action dans les décennies suivantes. Azzam réfute l'idée même d'une force autonome engagée en dehors des résistances locales, s'opposant ainsi à toute idée de division entre les musulmans. Il en appelle à la solidarité de la communauté. La disparition de l'imam du jihad¹⁶ permet à ben Laden de revendiquer son héritage et lui laisse le champ libre pour disposer à sa guise de la « base »¹⁷.

La « grande mission » de ben Laden est étroitement dépendante de l'Arabie saoudite. Il aurait pu jouir tranquillement de la manne financière de sa famille. Il en fera une arme au service de son engagement. L'invasion du Koweït par l'Irak en août 1990 puis le maintien du contingent américain, sonnent comme une humiliation insupportable¹⁸. Les États-Unis, jugés responsables de la corruption des dirigeants saoudiens, deviennent le principal ennemi. Alors que le pouvoir de Riyad cherche à étouffer la parole de ben Laden, les mosquées vont lui offrir des relais puissants dans la population. Lui qui se voulait le héros du jihad est dédaigné par une classe dirigeante qui a offert sa terre à des troupes étrangères à l'islam¹⁹. Toutes les agressions infidèles contre des musulmans justifient le jihad. Mais la présence américaine en Arabie saoudite et la « libération » des terres saintes de l'islam hantent son discours. Politiquement, son programme est donc foncièrement révolutionnaire : renverser le régime des Saoud et mettre fin à la domination américaine dans la péninsule arabique puis, à terme, dans tout l'espace musulman.

L'univers socio-politique d'al-Qaïda s'articule autour de quelques représentations. Il y a d'abord l'humiliation que les musulmans éprouvent au quotidien parce qu'ils se sentent exclus, dans leur pays et vis-à-vis de l'Occident. Ce sentiment est exacerbé par les médias

16 Azzam meurt dans un attentat en 1989 dont les commanditaires n'ont jamais été déterminés, in Kepel, Gilles, *Fitna*, Paris, Folio, 2007, p. 132.

17 Entre le 18 et le 20 août 1988, une quinzaine de jihadistes arabes établissent une base militaire « *al-qaïda asharyya* », avant-garde du jihad global et prêtent allégeance à ben Laden, in Wright, *op. cit.*, p. 135. En revanche, le nom même d'Al-Qaïda a été livré au FBI en 1995 par un transfuge soudanais, Jamal al-Fadl.

18 Face à la menace pour les terres saintes, ben Laden y voit un combat à la hauteur de son armée. Mais le pouvoir lui préfère une autre offre, celle de 500 000 soldats occidentaux, dirigée par les États-Unis. Ben Laden est furieux d'apprendre que le pouvoir saoudien avait ouvert les terres de l'islam aux armées infidèles.

19 La propagation de l'idéologie jihadiste ébranle sérieusement la monarchie, d'autant que les dénonciations sur l'occupation impie et les régimes corrompus reçoivent l'approbation de moins en moins discrète de certains religieux. Ces mêmes religieux et quelques riches hommes d'affaires qui encouragent ben Laden à créer un véritable mouvement d'opposition à la famille régnante. Ses diatribes contre le Royaume conduisent à son expulsion vers le Soudan en 1991.

qui évoquent les souffrances et le sentiment de négation de l'oumma. Enfin, il y a ce ressenti perpétuel d'une souillure des vraies valeurs de l'islam par l'Occident. Ce rejet est renforcé par une complaisance sournoise des occidentaux à l'égard des régimes arabes autoritaires et clientélistes, ou avec les sociétés non musulmanes en lutte contre les musulmans (c'est le cas d'Israël).

L'autre facteur prééminent est lié à l'omniprésence américaine sur les terres de l'islam et la corruption des gouvernements musulmans. Le jihad doit instaurer un ordre nouveau, autour d'un islam pur. Mais les échecs à infiltrer les guérillas locales (Somalie, Algérie ou Tchétchénie) révèlent l'ampleur du rejet d'une organisation perçue comme une entité étrangère. Dans ce contexte, le débat idéologique déborde sur l'opportunité des cibles. Pour contourner l'obstacle sur la voie de « *l'ennemi proche* », ben Laden effectue un revirement tactique. Il décide de viser leur principal soutien, « *l'ennemi lointain* »²⁰. En frappant les États-Unis, il espère une intervention lourde en terre musulmane, où la nation américaine connaîtra le même revers que les soviétiques en Afghanistan, favorisant, par « effet de dominos », la déstabilisation des gouvernements locaux. Al-Qaïda se repositionne dans un affrontement binaire des guerres d'indépendance, où le géant américain se substitue aux vieilles puissances coloniales²¹.

Le jihad global appelle au meurtre sans distinction²². Combat radical et abouti, il ne saurait y avoir d'innocents. Ben Laden, qui n'a plus les ressources financières de son premier exode afghan, joue de la provocation. La sémantique du Bien contre le Mal permet de recruter massivement et d'élargir indéfiniment la stratégie de terreur.

Ben Laden adopte le terrorisme comme un choix rationnel. Son action ne peut être mauvaise car elle est la seule alternative contre des individus incapables de juger les affaires du monde dans une perspective autre que la sienne. Son combat est donc une « juste cause » liée à la nature impérialiste des États-Unis et à la souffrance dont est victime l'islam. Il s'identifie aux peuples qui s'estiment humiliés, asservis ou frustrés. Il

20 Filiu, *op. cit.*, p. 85.

21 Migaux, Philippe, *Le terrorisme au nom du jihad*, Paris, André Versaille Éditeur, 2009, p. 69.

22 En février 1998, ben Laden institue le « *Front islamique mondial de lutte contre les juifs et les chrétiens* » (FIMLJC) et lance une fatwa qui enjoint tous les musulmans à « *tuer les Américains et leurs alliés, qu'ils soient civils ou militaires, et de s'approprier leurs biens* ». En quelques lignes, il procède à une rupture radicale avec quatorze siècles de tradition islamique et de l'interprétation classique du jihad défensif de défense de la communauté, in Bergen, *op. cit.*, p. 263.

réagit face à la menace que représente la position occidentale dans les relations internationales, et leur incapacité à juger les affaires des musulmans dans une autre perspective que la leur²³.

Comme d'autres avant lui, l'option de l'action violente doit accélérer le changement de l'histoire et permettre de transformer la société dans sa globalité. Cette réflexion exprime des opportunités stratégiques bien connues : utilisation de l'arme du faible contre le fort. Il n'y a aucune nouveauté dans son approche opérationnelle. C'est seulement l'ampleur et la symbolique des frappes qui permettent de mieux marquer les esprits. Il faut encourager la multiplication des zones d'instabilité pour disperser les forces ennemies et les épuiser. En outre, il n'offre que peu de prises pour des contre-offensives. Le combat est donc déterritorialisé. Il n'est plus rattaché à une région précise et se transpose n'importe où. On assiste à une analyse similaire aux modes classiques de guérilla et de propagande par le fait. D'abord, l'action d'al-Qaïda rappelle la théorie du « foco » de Che Guevara. La méthode a assez bien fonctionné en Irak après 2003 qui a connu le cercle vicieux provocation/répression/révolution. Ben Laden a réussi à détourner l'imaginaire révolutionnaire et nationaliste pour le sublimer au profit de sa vision trans-territoriale. D'autre part, les violences extrêmes contre les populations civiles et leur médiatisation à outrance sont aussi une forme de terrorisme publicitaire. Pour autant, ce terrorisme ne doit être pas être confondu avec les modes de combats indépendantistes où la violence répond à une autre violence. Quel que soit l'acteur, on se bat pour la même chose : un territoire ou un État. Le dialogue, s'il reste délicat, est toujours possible. La vision d'al-Qaïda cible le système monde. Il n'y a rien de négociable.

Le jihad déterritorialisé doit également apporter des opportunités inédites. Il permet de se positionner au-dessus des clivages locaux, d'échapper à un cloisonnement de combats jugés trop nationaux et dont la valeur n'est pas toujours perçue à l'étranger. La dynamique est politique et symbolique. Il s'agit de frapper dans la masse et d'y associer les symboles de la puissance américaine. Deux premières cibles sont atteintes en 1998 en Afrique de l'Ouest, puis leur armée est attaquée en 2000, en rade d'Aden au Yémen²⁴. Mais c'est lors

23 Hiro, Dilip, *War without End: The Rise of Islamist Terrorism and Global Response*, Routledge, 2002, p. 327.

24 Le 08 août, deux attentats-suicides sont commis contre les ambassades des États-Unis de Nairobi (Kenya) et Dar es-Salam (Tanzanie) tuant 224 personnes, dont 7 américains. Puis le 12 octobre 2000, l'*USS Cole* est éventré en rade d'Aden par l'explosion d'un canot suicide. 17 militaires américains sont

des attentats du 11 septembre 2001 que l'organisation réussit à conjuguer les aspects politiques, économiques et militaires. Dans cet événement également, la dimension saoudienne demeure une marque indissociable de la réflexion de ben Laden²⁵.

Enfin, ben Laden aura su jouer de sa notoriété au lendemain du 11 septembre et de la « croisade » initiée par le gouvernement Bush. Ses interventions et leurs mises en scène lui confèrent une notoriété mondiale. Chacun de ses discours est disséqué, analysé. Tout le monde à un avis et veut le donner Il s'en suit une production sur al-Qaïda, son idéologie et ses chefs sans équivalents. Il a également largement investi la sphère virtuelle pour pallier les difficultés intrinsèques à l'absence de base. La rhétorique de lutte contre les croisés et sur l'héritage supposé de l'islam procèdent d'une doctrine minimaliste, une sorte de « choc de civilisations » à la mode musulmane, où la principale source de conflit se dessine dans l'opposition ente les pays musulmans et les États-Unis. En ce sens, al-Qaïda est étrangement proche du courant néofondamentaliste américain.

5.1.2 - La transnationalisation du jihad.

Pour les occidentaux, le jihad déterritorialisé présente un caractère insaisissable. Pourtant son inscription dans les esprits est consubstantielle à l'influence du modèle occidental sur les relations et la vie internationales. Car la force d'al-Qaïda aura été de jouer de la mondialisation pour accentuer son caractère ubiquiste. Sans État support, elle ne symbolise par le terrorisme international, mais transnational, en ce sens qu'elle agit en dehors de toute structure reconnue, multipliant les ramifications et renforçant son invisibilité. Al-Qaïda se veut également « tridimensionnelle », du noyau central comme cœur de l'organisation, les mouvements-relais, et comme idéologie radicale. La guerre en Afghanistan a durablement ébranlé le premier degré, tandis que l'apparition de nouvelles

tués. Bill Clinton, absorbé par l'échec du processus de paix israélo-palestinien et les ripostes aux attentats de l'été 1998, tarde à réagir et cette attitude sera interprétée comme une preuve de faiblesse.

25 Ben Laden insista pour que la péninsule arabe soit liée à l'action, soit par la nationalité des auteurs, soit par le lieu de leur passage à l'acte. 15 des 19 volontaires pour cette mission suicide étaient des saoudiens.

entités jihadistes éclipsent son hégémonie²⁶. Mais ces signes d'affaiblissement structurel ne doivent pas masquer l'ascendant d'une idéologie qui continue de susciter l'intérêt de nouvelles générations de combattants se recrutant bien au-delà de la sphère musulmane.

Selon la réflexion d'al-Qaïda, son combat s'inscrit dans une perspective hégémonique. Il ne s'agit pas tant de propager la parole de l'islam que de soumettre tous ceux qui n'adhèrent pas à son idéologie totalitaire. Le principal ennemi de l'organisation c'est l'Occident, mais aussi le monde laïc et les pays musulmans en voie de modernisation. Elle aspire à changer le système par la force. Le but proclamé de chasser les occidentaux des terres de l'islam et d'éliminer leurs collaborateurs rappelle l'idéologie des mouvements nationaux révolutionnaires.

« *L'organisation Ben Laden est autant une création de la mondialisation qu'une réponse à celle-ci* »²⁷. Elle aura été une des premières entités à la maîtriser et à savoir l'instrumentaliser avec autant de professionnalisme. Le discours religieux intégriste joue un rôle fédérateur, mais c'est le système mondial qui en accélère les atrocités et en facilite leur diffusion. Al-Qaïda a pris les États-Unis et la mondialisation comme cibles, alors qu'elle n'aurait jamais pu être aussi efficace sans eux. C'est justement parce que les activistes maîtrisent les règles du jeu international qu'ils les respectent d'autant moins. En outre, l'élargissement des échanges humains permet de réussir l'amalgame entre des militants cosmopolites, réunis sous la même bannière du jihad anti-occidental. Surfant sur l'échec de l'islam politique, elle développe un message simple et percutant, où toutes les formes d'opposition se retrouvent dans une ubiquité trompeuse²⁸. Le rayonnement est d'ordre planétaire. Il permet à la contestation radicale d'être présente partout, jusque dans les pays les plus puissants. Il joue de catalyseur pour les individus à la recherche d'un idéal subliminal.

Al-Qaïda s'organise autour de ben Laden et d'al-Zawahiri. Si le premier joue de son charisme pour attirer les jihadistes et servir les ambitions de certains, le second est le vrai

26 Burke, *op. cit.*, p. 20.

27 Bergen, Peter L., *Holy war*, New York, The Free Press, 2001, p. 196.

28 Courmont, Barthélémy, *L'après Ben Laden, l'ennemi sans visage*, Paris, François Bourin Éditeur, 2011, p. 78.

penseur. De fait, en dépit d'un discours globalisant, al-Qaïda peine à s'émanciper des préoccupations saoudiennes et égyptiennes, véritable obsession des deux associés.

L'organisation adoube un ensemble de mouvements hétéroclites et parraine les projets terroristes les plus ambitieux. En célébrant tel ou tel attentat, elle laisse planer le doute sur sa responsabilité réelle, véritable travail de sape où l'inspiration politique vaut bien plus que l'exécution matérielle. De fait, la terreur directement infligée par al-Qaïda a été largement amplifiée par la violence perpétrée par d'autres en son nom. Son rôle se limite le plus souvent à la gestion technique et médiatique. Mais, elle s'offre ainsi une publicité maximale. Elle s'autorise à revendiquer des actions dont il est possible de douter qu'elle en soit l'instigatrice. C'est aussi l'opportunité pour d'autres organisations islamistes de multiplier leurs exactions tout en laissant la nébuleuse en supporter la responsabilité²⁹. Ainsi, on a parlé de réseau des réseaux. C'est une manière d'inclure dans un spectre très large, un ensemble de groupes à l'affiliation parfois incertaine et lointaine, et dont il est difficile d'en identifier toutes les ramifications. Al-Qaïda fait partie de ces entités aux multiples tentacules et à la répartition disparate. Pour ces « filiales » l'inscription dans le jihad global présente l'opportunité de s'émanciper des rivalités locales. Elles se placent au-dessus de ces contingences, récompensées par la promotion de son image et d'un discours dans la structure médiatique internationale jihadiste.

L'éparpillement et la diversification des entités ont aussi créé une concurrence du jihad si bien que l'on ne sait plus, aujourd'hui encore, qui parle au nom de qui, et quel est le degré de récupération. Al-Qaïda se réserve le droit d'accepter ou de refuser son parrainage. Il s'agit de rester cohérent dans l'esprit et dans l'action du jihad global et d'empêcher toute infiltration. La menace ne vient pas du sommet qui reste fidèle au commandement central, mais de ce conglomérat d'entités plus ou moins éloignées. Tant qu'elle saura préserver ce caractère élitiste et secret, al-Qaïda restera une force. Sa perte d'audience dans la nébuleuse jihadiste est justement venue de l'émancipation de mouvements devenus incontrôlables.

En dépit de ses allégations, al-Qaïda subit l'absence d'une base solide. Le noyau central, ou ce que l'on appelle parfois « Al-Qaïda centrale », est très affaibli. La zone frontière afghano-pakistanaise ne constitue qu'une réplique où la sécurité du noyau dur est

²⁹ Cette situation atteint son paroxysme lors de la guerre d'Irak des années 2000. Zarqaoui fut ainsi rendu coupable de toutes les violences, oubliant le caractère nationaliste de la contre-insurrection.

virtuelle. Les attaques de drones américains (ou de commandos) montrent que les dirigeants constituent des cibles prioritaires et ne sont pas à l'abri de dénonciations. En outre, il n'est pas certain que les talibans fassent preuve de plus de complaisance envers leurs anciens protégés. Mis devant le fait accompli le 11 septembre, la défiance envers une organisation sourde et incontrôlable est aussi une question pour leur propre survie politique. Surtout, la perspective d'un retrait conséquent des forces américaines, conjugué à la fragilité des gouvernements afghans et pakistanais, leur permet d'envisager un retour rapide au pouvoir.

En outre, en l'absence d'un vrai chef charismatique, al-Zawahiri ne bénéficiant pas du même pouvoir de séduction que ben Laden, l'arrivée de nouvelles générations de combattants ont dépassé la nébuleuse dans la représentation idéaliste du jihad. La coopération de la terreur reste soumise au bon vouloir des seigneurs locaux auto-proclamés émirs. Les multiplications des signes d'allégeance ne suffisent pas à cacher les antagonismes dès lors qu'il s'agit d'asseoir sa propre domination. La guerre confessionnelle destructrice déclenchée en Irak par al-Zarqaoui³⁰ a préfiguré la scission entre les jihadistes quant à l'opportunité sur l'enracinement territorial du jihad³¹. Surtout, elle a affirmé de manière flagrante l'incapacité de ben Laden à maîtriser ses troupes, d'autant plus qu'il était confronté à ses propres échecs en Arabie ou en Afghanistan.

Reste la question de l'influence idéologique. Al-Qaïda exprime une opposition farouche aux politiques occidentales, rendues responsables de tous les maux du monde musulman. Cette philosophie a bénéficié d'une diffusion planétaire par l'impact médiatique du 11 septembre. Ensuite, elle a compensé partiellement ses faiblesses structurelles en investissant dans le jihad virtuel³². Le web est devenu la dernière ressource qui permet de nouer quelques liens symboliques avec les organisations émergentes. Mais si l'organisation a perdu le monopole de représentation de la violence terroriste islamiste, son nom assure

30 Ahmed Fadil Nazzal al-Khalayla plus connu sous le nom d'Abou Moussab al-Zarqaoui (1966-2006) est un activiste d'origine jordanienne. Après un séjour en Afghanistan, il rejoint l'Irak où il déclenche de violentes exactions contre la communauté chiite. Il rejoint al-Qaïda en 2004. Il est tué par un bombardement américain en 2006.

31 Le 22 février 2006, Zarqaoui ordonne la destruction d'un des sanctuaires les plus vénérés du chiisme, le mausolée du grand-père et du père de « l'imam caché ». En stigmatisant les rancœurs communautaristes, Zarqaoui espérait contraindre les milices sunnites à se focaliser sur la communauté chiite et ainsi, à relâcher la pression sur al-Qaïda.

32 Le noyau dur s'est doté d'une société de production « *Al-Sahab* ». Cet organe est diffusé sur le site www.sahad.net, et se présente lui-même comme un network salafiste.

encore une publicité certaine. Par ailleurs, elle continue à vouloir s'insérer systématiquement dans les conflits en cours ou qui surgissent. Al-Qaïda a longtemps monopolisé la terreur. Face aux défis des nouvelles organisations jihadistes, elle oscille entre surenchère médiatique et instrumentalisation des nouveaux pôles contestataires pour rappeler son antériorité dans le combat³³.

Surtout, le jihad continue de susciter une admiration acharnée, où l'embrigadement se fait toujours selon le principe du « *soft power* ». Les recrues accueillies dans les camps pour suivre une formation idéologique et militaire l'ont toujours fait de leur plein gré. La majorité était déjà dévouée à la cause. Les difficultés rencontrées pour arriver en Afghanistan, aujourd'hui pour se rendre en Syrie, attestent de la sincérité de leur engagement³⁴. Ils sont « anti-tout » : anti-occident, anti-américain, antichite, etc. Le radicalisme leur offre ce qu'ils considèrent comme une espérance face à un système monde, sous domination américaine, corrompu et nauséabond.

5.2 - L'impérialisme jihadiste.

Pendant deux décennies, al-Qaïda a monopolisé la terreur au nom de l'islam. Après les attentats du 11 septembre, elle n'avait plus rien à prouver. Pour autant, sa vision déterritorialisée est de plus en plus contestée par les partisans d'une nation forte. Les victoires de l'État islamique assènent un message totalement différent. En voulant imposer le califat, il marque son territoire et sa volonté d'unifier l'ensemble des forces jihadistes. De fait, l'État islamique accapare l'attention internationale et confisque la mouvance jusqu'à absorber dans ses rangs les anciens affiliés d'al-Qaïda. L'analyse oppose les deux organisations, les Anciens contre les Modernes du jihad, entre des individus usés ou éliminés qui subissent la concurrence d'une nouvelle génération dont l'EI est le catalyseur. De fait, nous assistons à un nouveau type de guerre de religion³⁵. La violence dépasse le cadre des conflits entre Occident et Orient, et des affrontements confessionnels sunnites et

33 C'est parfois un échec comme en Palestine, où les organisations Hamas et Jihad islamique sont présentes depuis des années et n'intègrent pas la dimension du jihad global, Chesno et Sfeir, *op. cit.*, p. 152.

34 Burke, *op. cit.*, p. 27-30

35 Guidère, Mathieu, *C'est une guerre de religion entre sunnites*, Le point n° 2209, 15 janvier 2015, p. 78.

chiites. Elles sont presque reléguées au second plan. La guerre se joue désormais dans le monde sunnite, entre d'un côté l'État islamique et d'un autre côté, les pays du Golfe avec l'Arabie saoudite en première ligne. La puissance financière du royaume ne permet pas d'occulter que le wahhabisme reste minoritaire dans l'espace musulman, et que le califat de l'EI s'oppose en définitive aux aspirations hégémoniques de Riyad.

5.2.1 - La suprématie sur le jihad.

Jusqu'en 2003, il n'y avait aucune présence d'al-Qaïda en Irak. L'invasion américaine n'a jamais démontré la réalité de la menace sous Saddam Hussein. En revanche, elle a justement permis d'y exporter la furie jihadiste. La branche irakienne d'al-Qaïda a d'abord émergé comme une réponse des fondamentalistes sunnites contre le nouveau pouvoir chiite. Le mouvement a connu une ascension fulgurante, bien aidé en cela par le chaos syrien, et de devenir un des plus actifs contre le régime de Bachar el-Assad. Il est une force régionale qui accapare les médias, préoccupe les états-majors et empoisonne les gouvernements musulmans. Il y a également acquis une identité, d'« *Al-Qaïda en Irak* » en 2006, puis « *État Islamique en Irak et au Levant* » (E.I.I.L.) en 2013, connu encore sous son acronyme arabe de Daech (Daesh) ou I.S.I.S. pour Islamic State of Iraq and the Levant. En outre, il empiète de plus en plus sur la sphère d'influence d'al-Qaïda, de sorte qu'il a réussi à inverser le rapport de force à sa faveur. En reléguant au second plan la première génération de jihadistes, l'État islamique a déclenché une guerre des chefs pour la domination sur le jihad.

En dépit d'une concurrence meurtrière pour le monopole jihadiste, l'État islamique n'en demeure pas moins une « fille » d'al-Qaïda. De cet héritage, on retrouve la même idéologie et le même projet politique d'un grand califat. Les divergences sont liées à des questions de stratégie, donc de choix politique pour y parvenir. Al-Qaïda a prêché le jihad global et déterritorialisé. Il fallait attaquer l'Occident sur ses terres pour déstabiliser le système monde. L'État islamique mise sur un autre effet majeur : il offre aux volontaires

un projet plus lisible. Il ne s'est attaqué aux occidentaux que lorsque les nations ont participé aux bombardements aériens. Il s'oppose frontalement aux régimes impies, et de fait à la vision mondialiste d'al-Qaïda. L'EI combat d'abord pour établir une base puis s'applique à exporter la guerre vers des objectifs déterminés, c'est-à-dire les territoires frontaliers. Si l'on pouvait résumer, l'État islamique représente la concrétisation territoriale d'al-Qaïda. Pour l'EI, il ne s'agit pas moins de frapper des cibles majeures à l'extérieur, que de multiplier les attentats de faible intensité pour entretenir l'univers de la terreur.

Les jihadistes de l'État islamique ont toujours affiché un objectif clair : instaurer un État véritablement religieux et ils ne s'en sont jamais cachés. Dans les premiers mois de la guerre civile, la propagande anti-Assad des médias arabes et occidentaux s'est attelée à le masquer. Ce refus de la réalité s'est poursuivi malgré ses victoires sur le terrain et contre l'Armée Syrienne Libre. Depuis, l'EI possède un territoire et s'ancre dans une logique locale, voire régionale pour asseoir son influence sur le Proche Orient. Il a ainsi pu créer ses propres institutions, sa justice religieuse, sa police, sans attendre l'éventualité lointaine d'une domination aboutie sur la communauté. Pour subsister, l'État islamique s'appuie aussi sur les populations locales. Le contrat se résume simplement : vous nous soutenez et nous vous offrons ordre et sécurité. Le discours est séduisant pour de nombreuses factions sunnites qui y perçoivent quelques gages de reconnaissance et assurent à l'organisation une certaine assurance contre toute velléité de renversement. En accordant des brides de pouvoir aux seigneurs locaux, l'organisation gagne en stabilité politique. Il se détermine également par rapport à son approche sectaire. Il identifie précisément ses ennemis, notamment les chiites, là où al-Zawahiri se montre plus clément et s'oppose aux massacres systématiques. En revanche, l'Occident n'est pas une cible prioritaire.³⁶ Les occidentaux le deviennent dès lors qu'ils s'immiscent directement dans les combats et qu'il s'agit de diffuser la terreur dans leurs rangs. Ils ne s'interdisent pas de mener des opérations terroristes comme tactique subversive derrière les lignes, c'est-à-dire au cœur des terres ennemies.

Cette question territoriale est un élément clé, car il conditionne inexorablement la popularité galopante de l'État islamique et son nouveau *leadership*. Le commandement de l'EI a rapidement compris qu'il n'arriverait pas à attirer la vieille garde d'al-Qaïda, enfermée

³⁶ Guidère, *op.cit.*, p. 78.

dans sa propre logique. Il s'est donc tourné vers un autre potentiel de jeunes recrues, volontaires et impatientes, en particulier venues notamment d'Occident, envoûtées à force d'images fallacieuses de glorieux de combats et de vie radieuse³⁷. Les deux entités s'opposent sur l'approche organisationnelle. Al-Qaïda est présentée comme une organisation pyramidale où le commandement donne les ordres, finance, organise, particulièrement rétif à intégrer des individus étrangers. L'État islamique s'appuie sur ses relais de terrain, et fonctionne selon un double degré de terrorisme. Il y a la terreur d'en haut, celle que l'on fait subir aux nouvelles recrues, pour s'assurer de leur loyauté et de la force de leur engagement, ou bien envers les populations. Les images de fermeté ont une fonction essentielle de propagande pour affirmer un déterminisme sans faille. Il y a en sus le terrorisme contre les femmes. La proclamation « *jihad al-Nikah* » (le jihad du sexe)³⁸ a pour objectif d'assurer le « repos des guerriers » jihadistes. Elles sont soumises à un véritable travail d'abattage sexuel, mariées de force et remariées si leur mari vient à périr. Il y a ensuite la terreur d'en bas des groupes terroristes contemporains. Dans ce cadre, l'organisation s'appuie sur une conception réticulaire, ouverte à tous les jihadistes pour qui leur engagement représente comme un moteur d'ascension sociale. Les rares témoignages des retours du jihad sont incohérents et les personnalités différentes. On nous parle de ceux qui reviennent traumatisés et des témoignages de terreur mortuaire³⁹. Mais il existe aussi une menace réelle de subversion de la part d'individus devenus totalement incontrôlables. Même s'ils agissent seul ou en très petite cellule, la théorie des loups solitaires paraît improbable, car tous sont reliés par des réseaux. L'Occident représente alors une cible de choix dans cette action de déstabilisation.

La marque territoriale conditionne également le financement d'un groupe qui peut s'appuyer sur des revenus quotidiens et réguliers. Il s'agit aussi bien de taxer les flux commerciaux que les minorités, notamment les chrétiens. Cette manne occulte un peu plus la nébuleuse al-Qaïda dont les ressources sont liées aux dons privés et aux activités mafieuses de ses filiales, mais qui ne possède plus de puissance économique capable de

37 En septembre 2014, on estimait à près de 2500 le nombre de combattants occidentaux, dont 700 français, in Henrotin, Joseph, *L'État islamique, forme la plus aboutie de l'ennemi hybride ?*, Défense et Sécurité Internationale, Hors série n° 40, Février-Mars 2015, p. 41.

38 Chastain, Mary, Women Volunteer for Sexual Jihad with Islamic State, <http://www.breitbart.com/national-security/2014/08/27/women-volunteer-for-sexual-jihad-with-islamic-state/> (page consultée le 10 décembre 2014).

39 http://www.lepoint.fr/societe/djihad-en-syrie-trevidic-ceux-qui-rentrent-sont-degoutés-par-ce-qu'ils-ont-vu-08-09-2014-1861320_23.php, (page consultée le 10 septembre 2014).

contrer son principal adversaire jihadiste.

Enfin, al-Qaïda a perdu nombre de ses effectifs, du fait de la guerre contre le terrorisme, mais aussi de son incapacité à s'adapter aux nouvelles données politiques régionales. Plusieurs sous-groupes ont quitté le giron de l'organisation et les affiliations sont de plus en plus lâches. La nouvelle réalité imposée par l'EI affecte directement al-Qaïda dont les différents groupes reconsidèrent leur allégeance⁴⁰. Pourtant, l'État islamique s'inspire d'al-Qaïda dans cette aptitude à rallier des groupes à l'identité géographique variée. Et chaque fois qu'il gagne du terrain, l'organisation enregistre les ralliements.

L'État islamique a mis en place un contrôle idéologique et territorial qui débouche sur une mise à l'écart des autres mouvements, notamment al-Qaïda qui peine à exister sur la scène syrienne. Pourtant, ses combattants sont présents depuis plusieurs années sur ce front. En 2013, les tergiversations entre al-Qaïda et le front al-Nosra ont montré les difficultés d'al-Zawahiri pour imposer sa marque sur des groupes dont les allégeances varient en fonction des enjeux et des convictions du moment⁴¹. A ce titre, la question de l'ancrage territorial a pris une nouvelle acuité. L'État islamique, maître du terrain et fer de lance de la révolte jihadiste, ne pouvait s'associer à un mouvement dont le chef prend ses ordres de l'étranger. Il s'inscrit comme un organe autochtone à la subversion, quand al-Qaïda continue de représenter qu'un corps étranger. Ces oppositions ont donné lieu à de violents affrontements entre factions⁴², jusqu'à ce que la coalition internationale ne se décide à frapper. C'est à ce moment-là que les deux organisations ont cessé leur guerre fratricide et appelé à l'unité face à cet ennemi commun.

40 En mars 2015, le groupe islamiste nigérian « Boko haram » a déclaré son allégeance à l'EI.

41 En juin 2013, le front al-Nosra avait été renié par al-Zawahiri qui ne le reconnaissait pas comme entité d'al-Qaïda, avant de se rétracter en novembre de la même année et d'affirmer que l'organisation était la seule représentante reconnue en Syrie.

42 En 2013, les combats entre les deux entités ont fait plus de 3000 morts.

5.2.2 - La guerre contre l'islam.

La pensée jihadiste se caractérise par une extrême faiblesse théologique. Comme dans toute religion, l'islam ne peut se concevoir comme un héritage ou un acte mimétique. La connaissance des textes sacrés et leur étude devraient présider à l'influence dogmatique sur la communauté. Mais à l'instar des talibans, s'affirmant comme les tenants du vrai savoir, les jihadistes ne s'encombrent guère des théories⁴³. Le jihad global se déploie au travers d'un caractère simpliste. Ce trait a permis d'en assurer une diffusion la plus étendue possible. Néanmoins, cette dimension populaire peine à dissimuler des lacunes extrêmes. Pourtant cette réflexion minimale suffit à développer des effets dévastateurs pour l'ensemble de la communauté des croyants. Si l'ambition originelle du jihad était de réparer les torts faits à l'islam, les déviations radicales ont conduit à une violence débridée contre leurs propres coreligionnaires. Cette guerre dépasse le cadre d'un choc civilisationnel entre l'Occident chrétien et le monde musulman. On a aussi beaucoup parlé des antagonismes millénaires entre chiites et sunnites, ou à l'époque contemporaine entre l'Iran et l'Arabie saoudite. Aujourd'hui, la bataille terroriste se joue en Syrie ou au Yémen, c'est-à-dire entre salafistes, wahhabites et Frères musulmans.

Au sein d'al-Qaïda, la vision de l'islam se veut élitiste, menée par une avant-garde autoproclamée prétendant parler au nom de masses musulmanes. Il s'agit de leur dire « *ce qui est bon pour eux et ce qui ne l'est pas* »⁴⁴. L'organisation, ce fut le cas pour ben Laden, légitime ses choix par un discours sommaire et brutal, articulé autour de quelques idées simplistes. L'essentiel demeure la dénonciation des crimes des infidèles. Elle ne cesse de présenter l'islam comme la victime d'un impérialisme agressif et arrogant. Face à la campagne impitoyable et généralisée des ennemis occidentaux, ce combat se veut une question de légitime défense. Ce ciblage verbal, dans un langage clair et tranché, marque mieux l'imaginaire.

Ben Laden et Zawahiri semblent avoir été conscients des limites de la seule « libération de la péninsule » auprès des audiences islamiques. En dépit des harangues

43 En arabe, le terme de taliban désigne celui qui étudie. Les talibans ne sont que des étudiants sans aucune érudition.

44 Atwan, *op. cit.*, p. 461.

verbales, le front anti-américain n'a jamais suffi à rallier l'ensemble des croyants. Le verbiage guerrier et religieux est aussi une question d'opportunisme politique, de sorte qu'il soit accessible à tous ceux qui veulent le comprendre et si possible à la plus grande masse⁴⁵. De fait, ils n'hésitent pas à instrumentaliser des causes qui lui sont lointaines et dans lesquelles leur organisation n'occupe aucune place. C'est le cas flagrant de la Palestine, une préoccupation plus parlante dans la conscience musulmane. Pourtant, celle-ci n'a jamais été au centre des préoccupations d'al-Qaïda. Elle a pris de l'importance uniquement avec le jihad anti-américain. Surtout, le commandement connaît l'écho de cette tragédie dans l'opinion musulmane qui adhère sans réserve depuis des décennies à l'appel à la guerre contre Israël. Elle garde donc une place centrale dans le discours radical. Quelles qu'en soient les motivations, la simple référence à ce conflit permet de déborder sur d'autres enjeux et enflammer le ressentiment antisémites et anti-occidental. Ce jeu basé sur l'humiliation et l'urgence permet d'enraciner le message. La grandeur de la cause justifie la violence la plus extrême.

Pour imprimer leur discours et s'affirmer comme les vrais détenteurs de l'identité islamique, les jihadistes ont cherché à mettre en doute la légitimité des religieux traditionnels et inféodés, selon eux, à des régimes corrompus. En l'absence d'un clergé clairement établi, des émirs s'octroient des droits en toute impunité⁴⁶. L'expérience combattante, le plus souvent rêvée et idéalisée, et les dispositions au sacrifice suprême leur confèreraient une supériorité morale, qui ne pourrait souffrir d'aucune critique. Le discours théologique ne s'attarde donc que sur quelques versets d'une grande pauvreté. Pour occulter leur extrême faiblesse dogmatique, ils multiplient les citations interprétées hors de leur contexte et tentent ainsi de mobiliser les masses. Ils sont de moins en moins dans le religieux mais dans le contrôle autrui. De plus, ils pensent que s'ils ne prennent pas part au

45 C'est essentiellement dans le conflit israélo-palestinien que les chefs d'al-Qaïda espéraient trouver un 2^{ème} souffle. Mais, ignorant les spécificités d'un combat déjà ancien, la rhétorique islamiste n'a pu occulter les aspirations nationalistes palestiniennes. Face à ce soutien de façade, les oppositions du Fatah et du Hamas ont brisé toute tentative de récupération.

46 Le titre de « cheikh » dont se pare ben Laden ou Zawahiri ne parviendra jamais à leur accorder un crédit dogmatique. Pendant la période afghane, al-Qaïda envisagea la création d'une école à formation religieuse, mais l'action terroriste accapara l'essentiel de l'organisation. Au final, seul Mohammed Hassa, dit Abou Yahya al-Libi, « le libyen » fut le seul à avoir suivi des études sur l'islam en Mauritanie. Abou Yahya al-Libi fut un des propagandistes les plus prolifiques d'al-Qaïda. Entre 2006 et 2010, il apparaît dans de nombreuses vidéos où il diffuse ses prêches, acquérant une notoriété et une visibilité plus importantes que celles des principaux dirigeants de la nébuleuse, in Filii, *op. cit.*, p. 252.

jihad, ils seront bannis. Il suffit alors de pervertir des textes méconnus de leur public, et d'eux-mêmes, pour alimenter leurs propres fantasmes. La guerre pour l'islam devient alors la seule voie vers la vérité. C'est la thèse de l'infailibilité du jihad. En vertu de quoi la légitimité de ce combat fonderait un droit à édicter des fatwas, de multiplier les accusations d'apostasie et de sentences de mise à mort.

Le culte du jihad et l'universalisation du takfir s'imposent comme les piliers de la réflexion radicale. Cette construction justifie l'arbitraire contre tous les ennemis. Le jihad global est de moins en moins doctrinal et religieux. Il se transforme en une machine de guerre contre l'islam lui-même⁴⁷. Les antagonismes théologiques dissimulent mal les enjeux politiques entre des organisations dont aucune ne s'écarte d'un rêve du grand émirat au Moyen-Orient.

La guerre chiite-sunnite fut longtemps rejetée par al-Qaïda qui y voyait une raison d'une scission fratricide de la communauté musulmane. En août 2013, en pleine fête de l'Aïd de la fin du ramadan, une vague d'attentat contre les chiïtes en Irak fit plus de 80 morts en deux jours. L'État islamique déclara que les chiïtes « *ne connaîtront la sécurité ni la nuit, ni le jour, ni le jour de l'Aïd, ni aucun autre* »⁴⁸. La question confessionnelle n'est pas nouvelle. Mais elle dépasse de loin l'opposition ancestrale entre les deux courants de l'islam. La stratégie de l'EI consiste à exacerber les tensions et entraîner les pays ciblés dans le cycle infernal des violences confessionnelles. La rhétorique reproduit celle d'Abou Moussab al-Zarqaoui, le chef historique d'al-Qaïda en Mésopotamie. Cette guerre est même devenue un élément clé de stratégie. Cette lutte survit sur les cendres du régime de Saddam Hussein où la minorité sunnite disposait des pleins pouvoirs. Les chiïtes se sont donc facilement ralliés aux États-Unis. A peine arrivés au pouvoir, ils se sont mis à leur tour à persécuter les sunnites. Des pans entiers de la société irakienne, et notamment d'anciens officiers de l'armée, se retrouvent sous la bannière jihadiste.

47 Mohammed ben Abdel Rahmane al-Rachi, chef de la branche d'al-Qaïda dans la Péninsule Arabique (AQPA) : « *La menace (des chiïtes) contre l'islam et son peuple est bien plus importante que celle des juifs et des chrétiens. Nous appelons la nation à être aux cotés (des sunnites) avec tous les moyens contre le danger de l'Iran et des fidèles à la foi (chiïte) dans la région. [...] Ils sont menés par la cupidité pour prendre le pouvoir dans les pays musulmans et veulent annihiler les sunnites.* », in Filiu, *op. cit.*, p. 252-258.

48 http://www.lepoint.fr/monde/les-irakiens-denoncent-l-incapacite-des-autorites-face-aux-violences-12-08-2013-1713295_24.php, (page consultée le 30 septembre 2013).

La violence radicale profite également des choix stratégiques des pays du golfe, Arabie saoudite en première ligne, qui ont privilégié la question nucléaire iranienne. A l'instar de la guerre civile en Syrie, les gouvernements régionaux se sont d'abord attardés sur la menace chiite, omettant la propagation jihadiste sunnite qui a su profiter localement de la désorganisation des pouvoirs publics et des forces de sécurité⁴⁹. L'État islamique a ainsi pu se développer à la faveur de la guerre, des errements des occidentaux et des erreurs du gouvernement chiite irakien.

Cet affrontement ne se limite pas aux seules zones de fracture. Il s'exprime ouvertement dans la question des zones d'influence régionale. Le Hezbollah s'affirme comme un opposant armé, d'autant plus aguerri qu'il bénéficie de l'appui technique et financier de l'Iran. La guerre se joue sur le théâtre des opérations, où le Hezbollah combat avec l'armée syrienne. Il a permis au régime des avancées militaires notables⁵⁰. Mais elle se joue également dans l'action terroriste. Les éliminations physiques et les attentats (notamment suicides) frappent chaque camp entre représailles et opérations de déstabilisation.

Le monde chiite ne représente que 10 % de la population musulmane. Le ralliement des nations du Golfe à la coalition internationale, Arabie saoudite, Jordanie, Qatar, Émirats arabes unis, est comme un symbole. Leur degré d'engagement est inégal mais tous semblent prendre conscience qu'ils ont sous-estimé cette nouvelle menace. Ce sont des pays arabes qui combattent désormais aux côtés de la coalition internationale et sont devenus de fait des cibles pour l'État islamique. Ce nouvel affrontement se superpose aux violences entre sunnites et chiites, sauf que cette fois-ci ce sont les sunnites qui se font la guerre. Avec des risques, d'une part de renforcer les haines radicales au cœur de ces nations et d'autre part, de connaître des défections dans les armées régulières au profit de forces jihadistes. Les infiltrations sont plus à craindre que les défections, notamment parmi les hommes du rang. L'Arabie saoudite, pour sa part, se retrouve enfermée dans une double confrontation, entre l'Iran qui fait peu à peu son retour sur scène internationale, et le nouveau califat sunnite qui envoûte les utopistes d'un islam pur dans une sorte de

49 En avril 2015, al-Qaïda au Yémen a pu profiter des frappes saoudiennes contre la rébellion chiite et la désagrégation des organes du pouvoir pour prendre le pouvoir dans la partie sud-est du pays.

50 En mai 2014, l'aide du Hezbollah a ainsi permis notamment de reprendre toute la région de Qalamoun, à l'ouest de la Syrie.

romantisme révolutionnaire, quand la doctrine wahhabite reste minoritaire.

5.3 - Une menace en constante mutation.

Tout semble le confirmer : depuis 2001, sous les coups portés, la capacité de nuisance d'Al-Qaïda, notamment de lancer des attaques dévastatrices contre l'Occident, a été considérablement réduite. Aujourd'hui, la nébuleuse ressemble davantage à un conglomérat de criminels et de filiales incontrôlables qu'à une entité cohérente⁵¹. Pour al-Zawahiri, il est difficile de préserver l'unité de son mouvement⁵², qui voit une partie de ses troupes faire défection et allégeance au nouveau symbole du jihadisme. Al-Qaïda apparaît donc comme doublement blessée. D'abord, elle subit depuis plus de dix ans une pression antiterroriste sans commune mesure. Ensuite, l'État islamique lui a volé « la vedette » et s'impose comme le catalyseur de toutes les forces du jihad. A force d'images glorieuses de combats exaltés et de décapitations rituelles, l'EI est devenu la « référence » sur le marché de la violence radicale islamique. Pour autant, la menace al-Qaïda n'est pas à ignorer. Ceux qui s'en réclament ont conservé une emprise meurtrière dans de nombreux pays. En effet, la situation ne cesse de se dégrader d'un arc de crise allant de l'Afghanistan au Sahel, en passant par le Yémen, la Syrie et le Soudan. Il ne fait presque aucun doute que l'organisation cherche à redevenir active dans le jeu violent et de rappeler ainsi qu'elle reste partie prenante du jihad. Elle conserve une capacité de résilience assez remarquable en cherchant constamment à s'infiltrer dans la multiplication des combats et d'élargir ainsi son champ opérationnel⁵³. Si une relation plus distante existe, le « label al-Qaïda » reste une référence dans l'horreur et un gage de reconnaissance internationale. Mais au-delà de la

51 En 2011, une enquête menée par le « Pew Research Center » a confirmé la baisse de la confiance dans al-Qaïda. Ainsi, en 2003, ils étaient près de 56% en Jordanie, 46% au Pakistan, 59% en Indonésie à exprimer un avis favorable envers ben Laden. En 2011, ils étaient 13% en Jordanie, 18% au Pakistan et 26% en Indonésie. www.terrorisme.net/p/article_248.shtml, (page consultée le 28 septembre 2013).

52 Filiu, Jean-Pierre, in *Les tribulations d'apprentis djihadistes au Waziristan*, Le Point n°2063, 29 mars 2002, p. 68.

53 « *Il est possible qu'Al-Qaïda veuille commettre des attentats pour montrer qu'elle reste pertinente, qu'elle est toujours dans la partie* ». De Kerchove, Gilles, coordinateur de l'Union européenne pour la lutte contre le terrorisme, <http://www.lefigaro.fr/flash-actu/2014/09/24/97001-20140924FILWWW00440-1-europe-redoute-des-coups-d-eclat-d-al-qaida.php>, (page consultée le 02 janvier 2015)

rivalité entre al-Qaïda et l'État islamique, les deux entités continuent de se renforcer mutuellement et sont de plus en plus dans une posture partenaires-adversaires. La multiplication des zones de crise contraint à un éparpillement des forces occidentales avec la conséquence de ne pouvoir répondre de manière optimale à la multitude de foyers. En portant l'effort sur une force jihadiste, les autres mouvements profitent de ce désengagement pour se renforcer.

5.3.1 – *Al-Qaïda : un héritage fatigué ?*

Le jihad déterritorialisé n'est-il qu'un échec ? Longtemps, Al-Qaïda a monopolisé l'activité et concentré les craintes des services de renseignement occidentaux. Elle semblait redoutable car imprévisible du fait même de son caractère déterritorialisé. Pourtant, elle n'a pas réussi à déstabiliser l'ennemi lointain et aucun gouvernement musulman n'a pu être renversé de son fait. Les nouveaux jihadistes s'opposent aujourd'hui à cette conception et cherchent à s'implanter dans un espace. Les attentats du 11 septembre ont déclenché une répression sans pareil contre les mouvements islamistes, mettant à mal la survie même de l'organisation. La mort de ben Laden en mai 2011 a semblé sonner le glas de la nébuleuse qui est apparue éparpillée, incapable de mener des opérations véritablement d'envergure et donc sans grand danger réel⁵⁴. Le centre d'al-Qaïda reposerait dorénavant sur les zones tribales entre l'Afghanistan et le Pakistan, même si on peut se demander s'il existe encore un commandement. Autrefois symbole de fureur, elle peine à rester unifiée autour d'un seul chef. Les rivalités longtemps étouffées par le charisme de ben Laden, ont pu ressurgir.

Plus que jamais, elle semble en recul sur le front de la représentation jihadiste. Sans appui territorial, elle ne dispose plus de réelles capacités opérationnelles. Elle subit également les victoires des nouveaux jihadistes et leur prise de pouvoir. Pourtant, l'extension de l'idéologie jihadiste n'a jamais été aussi importante. Les menaces contre l'ambassade américaine au Yémen en 2013 illustre que la menace demeure présente. Le

54 Ourdan, Rémy, *La survie d'Al-Qaïda est liée à sa capacité de gérer la succession de son chef*, http://www.lemonde.fr/mort-de-ben-laden/article/2011/05/03/la-survie-d-al-qaida-est-liee-a-sa-capacite-de-gerer-la-succession-de-son-chef_1516158_1515627.html, (page consultée le 19 juillet 2011).

coup d'État en Égypte⁵⁵ et les lendemains chaotiques des révoltes arabes ont gonflé les rangs des radicaux. L'organisation conserve une faculté d'adaptation et de retournement phénoménale corroborée par sa récupération des crises sociales que traverse le monde musulman. Diminuée ? La mouvance, al-Qaïda est comme une « bête blessée ». Elle n'en est que plus dangereuse.

En se dressant contre les États-Unis, al-Qaïda a longtemps bénéficié d'une vraie popularité dans les pays arabes. Mais ce combat n'aura été qu'une faillite. De nombreux jihadistes ont regretté l'option du 11 septembre qui n'avait pour eux aucune justification islamique et ont déploré les conséquences désastreuses⁵⁶. Non seulement, ces attentats ont provoqué la chute du refuge afghan, mais le géant américain a amorcé une campagne antiterroriste sans précédent. Leur présence est d'ailleurs toujours aussi importante dans la région du Golfe. L'impossibilité de frapper des cibles occidentales a contraint à se retourner vers des objectifs plus faciles à atteindre dans des pays qui soutiennent l'Occident (Arabie saoudite, Maroc, Indonésie). Ces attentats ont conduit ces États à s'associer aux américains contre le jihad alors que ces mêmes nations auraient pu servir de terre de repli⁵⁷. Plusieurs terroristes de haut rang, dont ben Laden lui-même, ont été éliminés. Aujourd'hui, le noyau central est « l'ombre de lui-même » et semble en retrait sur le front des initiatives terroristes. Enfin, le rayonnement d'al-Zawahiri n'est pas aussi affirmé que pour son prédécesseur. Non seulement la succession n'a pas été sereine, mais le nouveau chef ne parvient pas à incarner un islam universaliste. Il demeure considéré comme une figure polarisante autour de la question égyptienne et n'obtient pas l'adhésion des autres factions.

Les excès du jihad global ont également conduit à un durcissement de toutes les oppositions. Al-Qaïda a été largement rejetée, accusée notamment de massacrer les civils et les représentants des autres confessions (les chrétiens d'Irak). Confrontée à ses échecs, l'organisation tente constamment de diversifier son action et de se rapprocher d'autres mouvements. Elle y entrevoit la possibilité d'affirmer sa capacité de nuisance bien au-delà de ses terres traditionnelles d'action. En dépit des signes d'allégeance, les relations entre le

55 Le 3 juillet 2013, un coup d'État mené par l'armée égyptienne destitue le président Morsi, élu un an plus tôt après la révolte de 2011.

56 Kepel, *op. cit.*, p. 160.

57 Sageman, Marc, *Le vrai visage des terroristes*, Paris, Denoël, 2007, p. 113.

commandement et ses filiales sont de plus en plus aléatoires. Les ordres peinent à arriver, alors que le financement est dépendant généralement des activités criminelles. De nombreux mouvements affichent des ambitions politiques indissociables des visées économiques. Si certains groupes n'ont pas encore quitté le giron d'al-Qaïda, ils prennent toujours plus d'autonomie.

Beaucoup ont également vu dans le printemps arabe une limite idéologique au jihad global. Les soulèvements et la fin des régimes autocratiques devaient signifier une ère nouvelle, notamment pour une jeunesse portée par de nouveaux espoirs. Les perspectives démocratiques et le changement pacifique suggérèrent une alternative plus désirable que la terreur jihadiste⁵⁸. Dans les premières heures de la révolte, les « avant-gardes » jihadistes n'eurent aucune prise d'autant que d'autres composants islamistes, notamment modérés, s'associèrent à ces avancées qui devaient être victorieuses. Al-Zawahiri lui-même sembla totalement dépassé et incohérent. Non seulement il n'avait pas perçu ces demandes, mais il sembla leur donner une interprétation erronée. Dans son approche, les aspirations démocratiques ne pouvaient être qu'un leurre et de réaffirmer que le jihad ne pouvait être que la seule voie pour les musulmans⁵⁹.

Al-Qaïda semble devoir s'adapter ou bien disparaître. Elle entreprend un élargissement de son champ de bataille et de reconquête du front jihadiste dont la manifestation la plus tangible se situe sur le sous-continent indien avec la création « Al-Qaïda en Asie du Sud ». Ayman al-Zawahiri, tente ainsi d'insuffler un nouvel élan en se jetant à l'assaut des millions de musulmans qui peuplent cette région. Mais, cette branche porte une autre signification. Elle marque le signe d'affaiblissement d'une organisation qui se dérouta vers d'autres zones de combat, moins exposées, tandis que les occidentaux sont concentrés sur l'État islamique. Néanmoins, elle doit être interprétée comme un signal d'alerte dans la mesure où elle témoigne de cette volonté de rester un acteur sur le front du jihad et témoigne que l'organisation existe toujours.

Al-Qaïda semble ne plus devoir être le principal ennemi de l'Occident, trusté par

58 Riedel, Bruce, *The coming of Al Qaeda 3.0*, in <http://www.thedailybeast.com/articles/2013/08/06/the-coming-of-al-qaeda-3-0.html>, (page consultée le 22 septembre 2013).

59 Filiu, Jean-Pierre, *La dixième vie d'al-Qaïda*, www.terrorisme.net/p/article_246.shtml, (page consultée le 20 octobre 2012).

l'État islamique. On ne voit pas al-Zawahiri en intégrer les rangs, au risque de se voir subordonner à des fonctions de second ordre. Les activistes d'al-Qaïda risquent de vouloir affirmer leur existence par la multiplication des attentats. Surtout, la guerre des occidentaux contre toutes les composantes jihadistes ouvre de nouvelles raisons d'alliance entre l'ensemble des organisations contre un ennemi commun. Si l'avenir d'Al-Qaïda demeure incertain, on peut estimer que la nébuleuse sera encore présente dans la prochaine décennie. Malgré les éliminations de ses cadres et les arrestations, le mouvement demeure présent physiquement, et se nourrit des guerres civiles locales, comme en Syrie ou au Yémen. La fragmentation de ses entités se présente comme un nouveau défi pour les occidentaux. Surtout, il perdure une sorte de pensée « al-qaïdisme », comme une source d'inspiration. La menace Al-Qaïda est « *plus diffuse, plus compliquée, plus imprévisible* »⁶⁰.

La question al-Qaïda reste prédominante dans les analyses. On évoque une « dixième vie »⁶¹, un « al-Qaïda 3.0 » ou « 6.0 »⁶², mais tous évoquent un ennemi différent. La nouvelle génération d'activistes s'est recentrée sur l'ennemi proche, plutôt que sur l'Europe ou les États-Unis. Ils se concentrent principalement sur des cibles plus faciles à atteindre, on pense aux complexes industriels, qui permettent aux groupes locaux de tuer « les infidèles et les croisés ».

5.3.2 - Jihad et résilience.

Il ne faut pas sous-estimer les opportunités de résilience d'al-Qaïda et du jihad radical. Le califat instauré par l'État islamique entre la Syrie et l'Irak le rappelle clairement. Si les occidentaux peinent à s'adapter à la menace, le jihadisme montre une capacité de

60 Parker, Andrew, Terrorism, Technology and Accountability, in <https://www.rusi.org/events/ref:E54AF03D376DA6#.VhYAweQLaOE.email>, (page consultée le 21 février 2015).

61 Filiu, Jean-Pierre, *La « dixième vie d'al-Qaïda » ?*, in http://www.terrorisme.net/p/article_246.shtml, (page consultée le 08 octobre 2014).

62 Rothkopf, David, *We are losing the war on terror*, in <http://foreignpolicy.com/2014/06/10/we-are-losing-the-war-on-terror/>, (page consultée le 18 juin 2014).

conversion assez exceptionnelle. En effet, en quelques années, on est passé du « takfirisme » de la pensée de Qobt, au jihad déterritorié selon al-Qaïda, au califat de l'État islamique, véritable embryon d'une nation au sens politique du terme. Les diverses composantes du jihad bénéficient indirectement des choix militaires de la coalition contre l'État islamique et donnent un nouveau souffle à une organisation al-Qaïda qui cherche à composer avec ces nouvelles données pour se réaliser. Le jeu des alliances et des ralliements varie au gré des interventions. Mais en se focalisant sur une entité particulière, la guerre ne fait que déplacer le centre de gravité de la menace. Elle ne permet nullement de l'éliminer. Surtout, elle risque de retourner les ennemis d'hier dans une conjonction d'intérêts contre l'Occident.

L'islamisme radical prospère sur l'instabilité politique. Il est aussi le fruit des humiliations. Les révoltes arabes de 2011 sont apparues comme un espoir d'ouverture. Elles ont échouées, facilitant la propagation du chaos. Les pays sont devenus le théâtre des affrontements entre religieux, laïcs et militaires. L'échec de la plupart des soulèvements sonne comme une victoire pour les jihadistes, notamment pour al-Qaïda qui a su profiter des fausses espérances et de failles nées des révoltes pour s'y infiltrer. Politiquement, de nombreux témoignages font état des mécontentements populaires liés aux processus démocratiques. Face à ces difficultés et à un recul économique, la nébuleuse peut capitaliser sur les frustrations, et de connaître une nouvelle dynamique opérationnelle. L'organisation reste à l'affût de tous les changements politiques pouvant encourager son déploiement. La stratégie consiste toujours à encourager les subversions par une violence au nom de l'islam qui demeure le terreau de sa propagande. En outre, le rejet continu de toute alternance islamique à la participation politique, même modérée, permet de rassembler autour du jihad. Les critiques sur la vacuité de la démocratie semblent être corroborées par les faits. En outre, les nouvelles opportunités sont liées à la désintégration des pouvoirs publics et des organes de renseignement, mais aussi des libérations en masse des ressources humaines (les jihadistes emprisonnés) et de capacités supplémentaires en capitaux et en armes.

La guerre civile au Yémen et l'opposition régionale menée par l'Arabie saoudite contre les rebelles chiites (soutenus pas l'Iran) sont une nouvelle aubaine pour une

organisation qui a pu s'implanter territorialement, notamment dans la région Sud-est du pays. La question yéménite marque une fois encore la rivalité régionale entre les deux grands acteurs régionaux, l'Iran qui soutient les houthistes chiites, et l'Arabie-saoudite qui ne peut accepter un régime pro-iranien à sa frontière. La situation profite à al-Qaïda mais aussi à l'État islamique⁶³ dans un scénario « d'irakisation » de la zone, sur fond de rivalités politiques entre ces deux entités. Les deux camps se sont lancés dans une surenchère de la terreur, poussant l'autre à la multiplication des attaques confessionnelles. Chacun mène son propre jihad, selon ses intérêts propres et certainement pas dans une optique qui pourrait être favorable aux saoudiens.

Plus généralement, les jihadistes peuvent jouer du mécontentement croissant des sunnites en Syrie ou en Irak. Mais les terroristes gagnent aussi de la perte de souveraineté des nations de la région. Face à la montée des contestations, les gouvernements jouent aussi de leur survie à court terme. Les services de sécurité sont concentrés sur la lutte contre la déstabilisation des sociétés, et se détournent peu à peu des questions terroristes qui perdent de leur priorité. Les activistes, formés sur les théâtres du jihad, peuvent infiltrer leur pays d'origine.

Le jihad a également beaucoup à gagner des alliances avec les groupes africains. A ce titre, la guerre en Libye aura été comme une offrande pour toutes les subversions, en renversant un des rares pôles de stabilité régionale⁶⁴. Depuis l'Afrique du Nord et de l'Est, la menace s'est propagée vers l'Ouest et le centre. La guerre en Libye a permis de faire sauter un verrou et de déstabiliser la partie nord du continent. Aujourd'hui, elle couvre la totalité de la superficie du Sahel, une zone où aucun pays n'est à l'abri de la contagion radicale. L'Afrique s'offre ainsi avec son réservoir de population jeune et désœuvrée, prête à braver tous les dangers pour exister. Les territoires contrôlés par les organisations jihadistes sont autant de refuges pour les combattants de toutes sortes. La région est devenue le sanctuaire des radicaux au sein duquel les activités terroristes s'alimentent de trafics et autres activités criminelles en tout genre. Les conflits au Kenya ou au Nigeria contribuent à affirmer une dynamique régionale. Le continent pourrait permettre

63 L'État islamique a revendiqué les deux attentats contre des mosquées chiites de Sanaa, la capitale du Yémen, commis le vendredi 20 mars 2015 et qui ont fait près de 150 morts.

64 Deycard, Frédéric, *Une région à l'importance internationale croissante*, in *Sahel en crise*, Questions Internationales, Novembre-décembre 2012, n°58, p. 8-17.

d'effectuer un regroupement des forces, de rebâtir des troupes et de relancer le jihad mondial. La nouvelle stratégie s'oriente donc vers le recrutement de natifs. C'est-à-dire l'utilisation de groupes militants locaux qui peuvent s'implanter plus rapidement dans les pays voisins⁶⁵ et diffuser la contagion jihadiste. Les filiales africaines cherchent aussi à relancer, par elles-mêmes, le jihad. Elles trouvent dans cette idéologie, qui n'est pas initialement la leur, un moyen de transcender les spécificités locales.

En Europe, les premières générations combattantes des années 1980-90 ont fait place à une nouvelle génération, née en Occident, de parents musulmans immigrés. Le retour des jihadistes s'est accompagné d'une islamisation rapide d'une jeunesse fascinée par les récits de leurs combats. Celle-ci, souvent proche de la petite délinquance, se présente plus en quête d'une identité que d'un retour à des racines religieuses. Les réseaux islamiques deviennent transnationaux non par la volonté stratégique, mais parce qu'ils expriment une réalité sociale⁶⁶.

Cette frange combattante nous apparaît sans chef, c'est-à-dire faite de multiples réseaux composés de petites cellules locales, organisées et liées entre elles par Internet, ce qui obscurcit la distinction entre les simples sympathisants et les activistes⁶⁷. L'absence de liens hiérarchiques rend difficile l'infiltration, mais il ne permet pas non plus d'envisager une rébellion de grande ampleur. Pour survivre, un réseau sans leader affiché requiert un flot constant d'actions violentes de manière à maintenir l'intérêt des candidats potentiels. Idéologiquement, il lui faut créer l'illusion d'avancées vers l'objectif final, et pour les nouvelles recrues, acquérir une expérience à distance avant qu'elles ne passent à l'offensive. Les jihadistes peuvent développer une tactique des multiples cicatrices, des frappes d'intensité faible ou moyenne guidées depuis l'extérieur. Une entité extérieure, al-Qaïda ou l'EI, enracine l'idéologie, aide pour l'armement et donne ses directives grâce aux réseaux. Il ne reste plus qu'aux volontaires à frapper.

Les attaques terroristes ciblent des individus pour ce qu'ils représentent : parce qu'ils sont juifs, intellectuels ou de mauvais musulmans. Mais elles ne sont pas que de

65 <http://www.jolpress.com/terrorisme-islamiste-djihad-al-qaida-infernale-expansion-de-la-nebuleuse-article-819849.html>, (page consultée le 25 septembre 2013).

66 Roy, Olivier, *Généalogie de l'islamisme*, Paris, Hachette, 1995, p. 96.

67 Sageman, Marc, *Leaderless Jihad*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 2008, p. 140-143.

simples opérations de déstabilisation. Elles obligent les nations à se recentrer sur leur propre sécurité. Les services de police sont forcés de travailler sur les individus signalés, notamment ceux rentrant du jihad. Sachant qu'il est difficile de connaître le chiffre exact, avec des moyens limités et un cadre juridique strict, l'équation est presque impossible à résoudre. De même les forces militaires mobilisées ne peuvent être déployés sur les théâtres extérieurs, dans un contexte de coupes d'effectifs et budgétaires qui ont gravement nui à la capacité opérationnelle des armées. Pour les recrues potentielles, les images des attentats sont une source de radicalisation et les rapprochent des futures zones de combat. Ils encouragent les opérations simples, courtes et ne demandant que peu de moyens. Il ne s'agit plus de mettre au point des attentats d'envergure, car la coopération internationale dans le domaine de lutte antiterroriste s'est considérablement accrue. On donne un « blanc-seing » pour diffuser la terreur.

Le monde entier semble vouloir faire sa « Une » des exactions de l'État islamique. Il semble surtout souffrir d'une méconnaissance d'un mouvement véritablement aux « portes de l'Europe ».

L'État islamique est une de ces rares organisations à pouvoir se déployer selon le triptyque, guerre-guérilla-terrorisme, mais surtout une guerre hybride qui lui permet d'être omniprésente dans les médias et sur le front de la terreur. Les avancées en Syrie et en Irak ne doivent pas occulter l'implantation africaine du mouvement, notamment depuis une base libyenne qui lui permet d'influer sur les territoires voisins. C'est le cas en Tunisie où le printemps arabes a aussi généré la montée en puissance de l'idéologie salafiste dans les zones urbaines ; et dont les territoires du Sud, largement oubliés et marginalisés par la politique de Ben Ali au profit des zones côtières, se montrent de plus en plus réceptifs aux thèses de l'EI.

Une vision guerrière, bien plus pragmatique qu'al-Qaïda, et les moyens à sa disposition permettent de conjuguer les armements lourds conventionnels selon les schémas classiques de guérilla faits de mobilité et d'invisibilité. La question de l'appréhension de la menace montre des hésitations alarmantes. Face au terrorisme de l'État islamique, la guerre des mots est relancée. On parle de guerre de valeurs, on étale radicalisme et islamophobie, on ergote sur l'opportunité d'employer le vocable de Daesch,

de barbares ou d'égorgeurs. On nie le terme d'état et d'islamique, car l'entité ne représenterait ni l'un ni l'autre. Les occidentaux n'emploient pas la même dénomination pour désigner cette entité. Beaucoup ne veulent pas reconnaître la réalité d'un État, et non une nation, omettant qu'elle possède un territoire, une population et des services ; à tel point que pour contrer les bombardements, l'EI confie la gestion locale, administrative et policière, à des administrateurs formés et compétents.

CHAPITRE VI.

LES EXCES DE LA « *GUERRE CONTRE LE TERRORISME* ».

Les attentats du 11 septembre 2001 ont suscité une rare unanimité. Les grandes organisations et la majorité des gouvernements les ont condamnés sans ambiguïté et affirmé leur soutien aux États-Unis. Le terrorisme, quel qu'il soit, est désormais perçu comme un véritable acte de guerre. Érigé au rang de menace idéologique, il lance un défi majeur aux valeurs fondamentales des démocraties. Il justifierait donc le recours à des dispositions exceptionnelles, notamment militaires, présentées comme la seule alternative contre un danger transnational, global et totalitaire¹.

En Afghanistan, les États-Unis n'ont eu aucune difficulté à obtenir l'assentiment international pour une opération militaire destinée à démanteler les installations terroristes et renverser le régime taliban. Si l'attaque d'al-Qaïda est exceptionnelle par sa puissance, la question reste de déterminer si le concept de légitime défense s'applique à ce cas, et si la force armée est une juste réponse au terrorisme. Dans la guerre contre le terrorisme, la théorie classique de la guerre juste s'ouvre à de nouveaux paradigmes².

« *La guerre est rien d'autre* » sonne comme un slogan depuis 2001. L'affront subi par les États-Unis a provoqué une inflation sémantique guerrière. Ainsi, les mouvements néoconservateurs, partisans d'un rapport de force violent, ont pu passer de la théorie à la pratique. L'offensive armée est apparue comme étant l'unique réponse à la gravité de l'attaque. Mais elle ne peut occulter les volontés hégémoniques et les ambitions d'un projet du « Grand Moyen Orient ». Pourtant, la guerre n'est pas seulement une question de posture. L'administration Bush a voulu montrer une détermination sans faille et mobiliser

1 Camus, Colombe, *La guerre contre le terrorisme, dérives sécuritaires et dilemme démocratique*, Paris, Éditions du Félin, 2007, p. 17.

2 Walzer, Michaël, *De la guerre au terrorisme*, Bayard, Paris, 2004, p. 179.

toutes les ressources. Mais en optant pour cette stratégie au détriment d'une action policière, les États-Unis ont créé l'espoir d'une victoire facile tout en renforçant la légitimité d'un ennemi invisible. En raison des attermolements opérationnels et en l'absence d'objectifs clairs, il semble impossible de gagner cette guerre.

Pourtant, la rhétorique guerrière a envahi les discours, bien au-delà de la nation américaine, pour s'inviter dans l'agenda européen. S'il marque une détermination sans faille, ce vocable cloisonne les protagonistes dans un modèle de lutte inopérant dans le cadre du terrorisme. Le mot peut être employé au regard de l'énormité de la menace. Mais il crée des conditions psychologiques désastreuses dans le rapport à l'adversaire terroriste en particulier, et au monde musulman en général. Il a indéniablement favorisé la reconnaissance politique d'un nouvel acteur transnational. La guerre contre le terrorisme semble de plus en plus adaptée aux...terroristes.

Ce conflit a également remis en question le droit international. En effet, les attentats du 11 septembre ont été l'occasion d'une accélération de la transformation des principes légalistes occidentaux. Nombreux sont les gouvernements qui ont pris des mesures restreignant les libertés publiques, véritable mutation puisque c'est à présent l'État de droit lui-même qui est remis en cause. Les choix pour gagner cette guerre sont de plus en plus contestables et contestés. La lutte antiterroriste consacre la mutation du droit, par un renversement de la primauté de la loi sur la procédure, par l'instrumentalisation du pouvoir judiciaire et sa subordination à l'appareil policier³. L'État d'exception ne répond plus à une situation exceptionnelle et ponctuelle, mais devient la règle.

Renforcé par la théorie du « *Choc des civilisations* », de la « *Croisade contre le Mal* » et de la « *Guerre contre la terreur* »⁴, ce combat apparaît de plus en plus celui de l'Occident contre l'islam. Le monde semble entraîné dans une spirale perverse de conflits, où les notions élémentaires de droit, de moralité, voire de dignité humaine sont régulièrement bafouées. Les techniques de contournements juridiques et de pratiques illégales constituent la matrice des opérations antiterroristes américaines. Un des enjeux du combat jihadiste consiste justement à faire tomber le masque libéral des démocraties et de déstabiliser les régimes du Moyen et du Proche-Orient.

3 Paye, Jean-Claude, *La lutte antiterroriste : la fin de l'état de droit*, <http://www.rtdh.eu/pdf/200461.pdf>, (page consultée le 31 juillet 2013).

4 Discours de G W Bush au soir des attentats du 11/09/2001/ <http://www.september11news.com/presidentBush.htm>, (page consultée le 16 avril 2013).

Contre une menace hors norme pour la stabilité internationale, la réponse ne pouvait qu'être exceptionnelle. Si la guerre contre le terrorisme entre dans le champ théorique de la légitime défense, l'usage de la force armée apparaît de moins en moins la réponse idoine. Surtout, cette guerre a largement dépassé le cadre des armes pour s'insérer dans l'arsenal législatif, début d'une remise en cause du droit dans son acception la plus large. Si le terrorisme islamique n'est pas parvenu à faire vaciller l'Occident, les excès de la lutte antiterrorisme ont mis à mal les fondements libertaires. L'inflation sécuritaire et les fautes de verbiages ont permis de transformer un combat politique en une « guerre de religion », l'Occident en l'ennemi de l'islam.

6-1 - La question de la guerre juste à l'épreuve du terrorisme.

L'emploi de la force militaire en réponse au terrorisme n'est pas une nouveauté⁵. Ce qui change avec le 11 septembre, c'est l'ampleur de la riposte. Les États-Unis ont estimé devoir porter l'offensive non seulement contre le terrorisme, mais aussi contre les nations qu'ils considéraient comme « États voyous ». Niant tout droit à la neutralité, désormais le rôle des autres États est de choisir leur camp⁶. L'intervention militaire devait accélérer le processus de transition démocratique dans le monde arabo-musulman. Irrémédiablement, l'idéologie gagne du terrain et enflamme les discours. Face à un tel déploiement militaire, les questions de légitime défense, de guerre juste et d'action préventive ont retrouvé une acuité toute particulière. L'ennemi n'est plus réduit à un État ou un groupe d'États. L'ennemi fondamental, c'est le terroriste, acteur privé qui n'opère plus depuis un territoire déterminé et qui ne respecte pas les valeurs et principes de la guerre conventionnelle. Au contraire, il en viole délibérément tous les préceptes. Les règles juridiques traditionnelles qui avaient été conçues pour régler les situations de conflits ouverts, doivent être réinterprétées, suscitant de nombreux dilemmes moraux sur le recours à la force armée

5 Israël contre les palestiniens, ou les États-Unis contre le régime libyen ont déjà utilisé de la force militaire dans le cadre d'actes de terrorisme.

6 « Chaque pays, dans chaque région, doit maintenant prendre une décision. Ou bien vous êtes avec nous, ou bien vous êtes avec les terroristes. », Georges W Bush, 20 septembre 2001, Derriennic, Jean-Pierre, *Violence instrumentale et violence mimétique : l'estimation des effets politiques des actions terroristes*, in *Enjeux philosophiques de la guerre, de la paix et du terrorisme*, sous la direction de Stéphane Courtois, Sainte Foy, Presses Universitaires de Laval, 2003, p. 47.

dans la lutte antiterroriste.

6-1-1 - Mesures préventives et terrorisme.

La théorie de la « guerre juste »⁷ formalise le conflit armé dès lors qu'il existe une injustice qui puisse « constituer une juste cause de guerre »⁸ et que les combattants adoptent un comportement conforme à de telles circonstances. Cette théorie s'est imposée comme une réflexion morale sur les buts et les moyens de la guerre conditionnée par la réponse à deux séries de questions, traitant de la justification de la guerre, le « *jus ad bellum* », et du caractère approprié des moyens utilisés, le « *jus in bello* »⁹. Ce concept, déjà ancien, était adapté pour des engagements entre deux ou plusieurs nations connues et reconnues. En dépit de la complexification du jeu international, politique, légal ou philosophique, beaucoup continuent à s'appuyer sur celui-ci. C'est oublier que la guerre a changé de paradigme quand la place des acteurs transnationaux ne fait que croître.

Ces questions connaissent un regain d'intérêt depuis la guerre du Vietnam sous la réflexion du philosophe américain Michael Walzer¹⁰. Peu à peu, le langage de la guerre juste s'est répandu dans l'espace public et politique, d'abord à propos de la dissuasion nucléaire, lors de la deuxième guerre du Golfe et plus encore après le 11 septembre. Toutes les nations, quelles qu'elles soient, usent de la valeur morale de la guerre juste. Aucun gouvernement démocratique ne peut désormais envoyer ses soldats risquer de se faire tuer sans justifier l'impérieuse nécessité de l'opération, et donc sans évoquer la justesse de leur cause et l'injustice de l'ennemi.

7 Elle apparaît au V^e siècle sous la plume de Saint Thomas d'Aquin préoccupé de concilier l'enseignement des Évangiles et la défense par les armes de l'empire Romain nouvellement chrétien.

8 de Vitoria, Francisco dans Michaël Walzer, *De la guerre et du terrorisme*, traduit de l'anglais « *Arguing about war* », New Haven, Yale University Press, 2004, p. 20.

9 Flükiger, Jean-Marc, *Nouvelles guerres et théorie de la guerre juste*, Gollion, Infolio Éditions, 2001, p. 48. Le *jus ad bellum* implique une juste cause de guerre (légitime défense, décision d'une autorité responsable de l'ordre public international, intentions droites, avoir épuisé toutes les alternatives pacifiques, chance raisonnable de succès, réponse graduée). Le *jus in bello* regroupe les règles de comportements pendant la guerre qui respectent deux principes : celui de la discrimination et de la proportionnalité (séparation entre combattants et non combattants) et que les effets collatéraux de la violence, comme ses effets directs soient minimisés (frappes militaires dites chirurgicales). Le principe est que la bataille s'arrête avant qu'elle ne devienne un massacre.

10 Walzer, Michaël, *Guerres justes et injustes*, Basic Books, 1977, traduit de l'anglais par Simone Chambon, Anne Wicke et Pierre-Emmanuel Dauzat, Gallimard, Paris, 2006. L'auteur (né en 1935) est un spécialiste des questions de société, de politique, de justice et d'éthique.

La technique même de la guerre a évolué. La guerre moderne permet de combattre avec une plus grande discrimination. Elle doit être conçue, non comme un châtiment, mais comme un coup d'arrêt à une autre violence. Si elle est peut-être « *moralement nécessaire* »¹¹, elle doit demeurer au service d'une ambition politique clairement déterminée, de conservation (c'est-à-dire restaurer le « *statu quo ante* ») et ne pas s'opposer à la volonté populaire¹². De telles limites visent à écarter toute ambition impérialiste. Car la clarté des intentions n'est pas toujours aisée à déceler. La légalité d'une intervention, le fait qu'elle soit juste ou injuste, ne peut être défini par celui qui initie la force. Les causes de guerre ne seront jugées droites que s'il n'y a pas d'ambitions cachées. Mais au nom de l'humanité ou de la démocratie, la doctrine permet aussi de cacher des prétextes fallacieux. Vouloir imposer la justice peut aussi revenir à imposer sa propre conception de la juste cause, d'autant que celle-ci peut être invoquée par les deux belligérants. Surtout, les nations ne font pas toujours la guerre pour une juste cause ou ne la discernent pas. On parle de « droit des gens », un concept philosophique qui diverge selon les peuples. L'argument de justice auto-proclamée est souvent illusoire. Même les terroristes usent de ce langage, faisant appel à leur propre référentiel pour justifier le massacre de non-combattants. Particulièrement en temps de guerre, ces motivations servent à encourager la prolongation ou l'extension du conflit¹³.

Dans l'Histoire, généralement, seules les guerres de défense ont été perçues comme justes. Lorsqu'une attaque est nettement caractérisée, la partie attaquée n'a habituellement pas d'autre option que de riposter : c'est le droit naturel de légitime défense. Il n'est pas obligé de se justifier. Dans ce cas, la guerre défensive s'impose comme une nécessité. Pourtant, des actions à caractère offensif peuvent être justes. La problématique est une question d'anticipation au regard du danger potentiel, donc de prévention. Élaborer une doctrine d'anticipation, développer la dissuasion ou mener des préparatifs de guerre, c'est déjà faire la guerre¹⁴. Pourtant, tout pays doit pouvoir se prémunir contre un risque d'agression. Renvoyant au principe de souveraineté nationale, la guerre devient possible.

11 Walzer, Michaël, *La guerre contre la terreur ne peut pas être unilatérale*, http://www.lexpress.fr/culture/livre/la-guerre-contre-la-terreur-ne-peut-pas-etre-unilaterale_820027.html, (page consultée le 18 juin 2013).

12 Ces principes peuvent être outrepassés mais uniquement dans des cas extrêmes : c'est l'exemple de l'Allemagne nazie ou en cas de massacres, ou famine organisée.

13 Walzer, *op. cit.*, p. 20-24.

14 *Ibid.*, p. 28.

Dans l'action préventive¹⁵, le débat entre une posture de légitime défense et celle de prévention, c'est-à-dire de l'anticipation, est essentielle et détermine la légitimité de la guerre. Les niveaux de l'action préventive sont donc pluriels.

Dans sa définition la plus large, la guerre préventive est menée par un État qui craint de ne plus pouvoir survivre s'il ne prend pas les devants face à un ennemi qui, dans un futur proche ou plus lointain, l'attaquera s'il n'agit pas. Plus la menace est imminente, plus l'initiative sera offensive. Dès lors que le danger est moins prégnant, sa valence sera défensive. De fait, on distingue les « *guerres prééventives* » qui constituent une réponse tactique à une menace immédiate et constante, des « *guerres préventives* » qui se présentent comme une réponse stratégique à une menace perçue comme potentielle¹⁶.

La préemption désigne le fait de frapper en anticipation d'une attaque imminente. Elle n'affecte pas la probabilité d'un conflit perçu comme inévitable mais détermine uniquement qui sera le premier à passer à l'action¹⁷. A ce titre, la guerre prééventive est considérée comme un acte d'autodéfense, à condition qu'il y ait de bonnes raisons de penser que l'ennemi s'apprête à attaquer. Bien que perçue comme une guerre offensive masquée, elle est tenue pour légitime.

La guerre préventive constitue une « *légitime défensive sur un mode anticipatoire* »¹⁸ et fait référence à un devoir d'anticipation. Face à un ennemi qui montrerait clairement des intentions belliqueuses, il n'y aurait pas d'autre recours que de déclencher les hostilités. L'attaque est anticipée dans l'hypothèse, dans un futur indéterminé, d'un inévitable affrontement. Mais ce choix repose aussi sur l'expertise de signaux d'intention. Son déclenchement est de l'ordre de la représentation et de l'équilibre des forces. Le but est d'empêcher une redéfinition du rapport entre dominant et dominé. A ce titre le pouvoir discrétionnaire est énorme. Cette action implique un affrontement avec un pays dont les intentions belliqueuses sont du registre de l'hypothèse. La guerre préventive s'apparente donc à une offensive masquée ; d'où son illégalité au regard du droit international¹⁹.

15 Les réflexions sur la guerre préventive ont été menées par le philosophe Grotius (1583-1645) qui a contribué à l'adoption de principes encadrant la violence guerrière et influencé le droit international.

16 Nadeau, Christian, et Saada, Julie, *Guerre juste, guerre injuste. Histoire, théories*, PUF, Paris, 2009, p.76.

17 L'exemple classique est l'attaque d'Israël en 1967, contre les forces égyptiennes, entreprise en raison de la conviction que l'Égypte préparait une opération offensive contre l'État hébreu à très court terme.

18 Cette notion a été développée par Mavin Olasky, universitaire proche du parti Républicain américain, reprise depuis par le mouvement néoconservateur Olasky, Marvin, in Colonomos, *op. cit.*, p. 96.

19 Colonomos, Ariel, *Le pari de la guerre*, Paris, Denoël, 2009, p. 28-30.

Cette approche classique reste très étatique. Depuis la fin des années 1990, la question de la guerre juste est au cœur des débats où il apparaît qu'il n'est pas aisé d'apporter une définition à la notion de cause juste. La guerre a pris une nouvelle dimension. Les conflits sont civils ou bien contre la tyrannie. « L'intervention humanitaire » rappelle le principe d'extension par le droit d'ingérence qui viserait à rétablir les droits de l'Homme. Elle dépasse tous les clivages par le biais de grandes idées et d'idéologies. Mais elle n'est pas sans défauts.

Ce type d'intervention contrevient au principe légal de souveraineté nationale. Pourtant, les nations ne peuvent rester impassibles face à un massacre ethnique et plus généralement quand les populations civiles sont menacées d'extermination. La position de l'ONU est intenable. Elle se voit souvent dépassée par les organisations internationales²⁰ et se trouve en position de faiblesse comme autorité supra-nationale. L'autorisation des nations unies ne garantit pas non plus les débats. Dans un camp, on dénonce l'indifférence des grandes puissances face au sort des peuples et le soutien à des dictatures en tout genre. A l'opposé, on critique les ambitions hégémoniques. Surtout, le droit d'ingérence ne répond pas à toutes les questions sur la représentativité des populations, sur la réalité de la mise en danger ou sur le degré de rétorsion contre un gouvernement. Se pose également la question du post-interventionnisme et de la phase diplomatique. Ce dernier point est souvent occulté au profit d'intérêts politiques et internationaux, sans véritablement prendre en compte la réalité et du rapport de force local. Plusieurs interventions de la dernière décennie, Afghanistan, Irak ou Libye, ont montré la mauvaise prise en compte de cette phase, et l'enlisement conflictuel en l'absence d'une solution politique pertinente.

La question est encore devenue plus floue, liée à la nature même d'une menace jusque-là rare, celle de groupes terroristes transnationaux et d'individus prêts à se sacrifier. En théorie, des frappes préventives contre les terroristes ne devraient pas souffrir de contestation. Il est difficile de s'y opposer dès lors que leur implication dans des actes subversifs est avérée et qu'ils sont localisés. Sur leur territoire national, toutes les nations cherchent à protéger leurs ressortissants contre les individus socialement dangereux, il n'est pas illogique de vouloir élargir ce concept aux organisations transnationales. Pourtant,

20 En 1999, l'OTAN intervint d'initiative au Kosovo, sans autorisation préalable de l'ONU.

l'expérience montre qu'il existe un danger d'amalgame opportuniste entre des frappes préventives antiterroristes et des actions politiques subjectives.

S'il est possible de concevoir des guerres justes, on doit pouvoir définir des opérations antiterroristes justes. En effet, le terrorisme présente certaines similitudes avec la guerre, dans la mesure où ces conflits recouvrent une multitude de questions politiques. Mais « *le terrorisme n'est pas la guerre* »²¹. La guerre est assez simple à conceptualiser : il s'agit d'un affrontement direct entre plusieurs nations clairement déterminées. Dans le cadre du terrorisme, on retrouve cette difficulté de définition qui le caractérise. Les terroristes se voient comme des libérateurs, et s'évoquent selon leur propre perception. Ils parlent aussi de souffrance et d'humiliation des leurs, d'insultes et de menaces de l'ennemi. Ils s'appuient également sur une autorité légitime, la foi religieuse dans le cas du jihad, pour se retrancher derrière la juste cause de leur combat. Mais devant la supériorité de l'ennemi, la guerre asymétrique, par extension le terrorisme, ne serait que l'ultime solution à leur disposition.

L'action antiterroriste s'émancipe donc délibérément d'un cadre conventionnel²². Elle répond à d'autres impératifs. Tactique d'abord, car des actions trop ciblées ou limitées ne sont pas suffisantes. Pour être efficace, cette intervention doit pouvoir éliminer l'ensemble des ramifications d'un édifice multi-directionnel. D'où l'impérieuse nécessité du renseignement sur la configuration des cibles. A ce titre, les frappes en Afghanistan ont démontré la difficulté à collationner suffisamment d'informations exactes pour une efficacité optimale, laissant l'opportunité aux principaux chefs d'al-Qaïda de fuir le pays. Ensuite toute action préventive doit être soumise à une autorisation préalable d'une organisation internationale. Intervient alors une autre problématique sur la mise en ambiance de l'action : faut-il dévoiler ses sources au risque de laisser l'initiative aux terroristes ? *A contrario*, le secret pose la question de l'objectivité des politiques. Le Conseil de sécurité de l'ONU devrait remplir un rôle d'arbitrage. Mais en raison des risques de blocage et de la faiblesse des preuves²³, certaines coalitions (OTAN, américano-britannique en Irak) s'affranchissent délibérément de tout cadre. La définition

21 Chocquet, Christian, *Le terrorisme n'est pas la guerre*, Paris, Vuibert, 2008.

22 Walt, Stephen M, *La guerre préventive : une stratégie illogique*, Annuaire Français des Relations Internationales 2005, volume VI, p. 146.

23 L'implication du régime taliban aux cotés d'al-Qaïda dans les attentats contre les États-Unis de septembre 2001 n'a jamais été établie.

volontairement floue de la menace terroriste favorise l'unilatéralité de la décision.

Enfin, la difficulté réside dans la détermination des cibles combattantes et non-combattantes. La séparation entre les deux mondes, civil et militaire, a disparu avec la deuxième guerre mondiale. Les infrastructures de soutien se situent en zone civile. La destruction d'un centre armé déborde inexorablement sur la population.

Originellement, la théorie de la guerre juste répondait à une situation d'opposition clairement déterminée. La modernité affecte aussi les nations et obscurcit la notion de frontière. Avec le terrorisme, la gestion des conflits n'est pas facilitée. On ne fait pas la guerre à une entité identifiée, mais à des mouvements insurrectionnels jouant fortuitement de l'asymétrie, et plus encore de l'invisibilité. De fait, bien plus que de guerre juste, il semble qu'il faille évoquer des interventions nécessaires et inévitables. Même approuvée par le Conseil de sécurité de l'ONU, la légalité d'une opération n'écarte pas pour autant les interrogations sur sa légitimité. La responsabilité de protéger les populations civiles contre les agissements de mouvements transnationaux sont des concepts récents, et qui diffèrent des questions d'assistances humanitaires. On aborde les questions sur le droit d'ingérence. Certains évoquent alors des principes moraux, sous couvert d'euphémismes, oubliant que même les morts commis au nom de la démocratie conduisent au désastre.

6-1-2 – Vers une nouvelle doctrine interventionniste.

Après les excès de la II^e guerre mondiale, les puissances alliées tentèrent de mettre en place un système juridique où la force est soumise au droit et de renforcer les garanties pour éviter les interprétations abusives. La charte des Nations-unies²⁴, adoptée en juin 1945, codifie l'usage de la force entre les nations, désormais soumise au vote de l'organisation. Toute velléité de déclenchement²⁵ d'une guerre devrait faire l'objet d'une

24 Charte des Nations Unies consultable sur le site de l'organisation, <http://www.org/fr/documents/charter/pdf/charter.pdf>.

25 L'ONU permet une intervention militaire contre un État qui menacerait d'envahir un autre pays. Une telle autorisation doit donc être claire et sans équivoque, d'où trois précisions fondamentales. Si celle-ci offre la possibilité d'une action armée, elle développe également tout une gamme de mesures, allant de la simple recommandation, à l'invitation, puis à l'intervention militaire, ainsi que décider d'établir un embargo ou des mesures diplomatiques. Deuxième point, en cas de violation, même délibérée, d'une résolution onusienne, aucun État ne peut s'octroyer le droit d'attaquer sans autorisation préalable. Enfin, il faut que l'autorisation accordée puisse être déduite d'un texte de résolution, sans aucune ambiguïté.

discussion préalable, notamment pour les interventions hors cadre de légitime défense. Mais en développant la notion de « *Menace contre la paix* » (article 39), sans pour autant la définir de manière explicite, le Conseil de sécurité permet toutes les interprétations²⁶.

En application de cette Charte, il est également interdit d'appuyer, directement ou indirectement, des activités subversives. La situation s'aggrave si un État agit par leur intermédiaire dans son propre intérêt²⁷. On parle alors « d'agression indirecte ». Si une nation viole ce principe, le pays victime peut exiger des réparations. Mais une telle complicité active reste délicate à matérialiser. Et l'accumulation de preuves, souvent vérifiables qu'*a posteriori*, ne suffit pas pour livrer une guerre. La phase diplomatique devrait occuper une place prépondérante, préambule à toute intervention, même si l'usage de force armée apparaît comme l'ultime et nécessaire solution. Face à la menace terroriste pour la stabilité mondiale, certains politiques souhaiteraient élargir le cadre de responsabilité des États, et notamment pouvoir renverser tout régime soupçonné de complicité terroriste.

Si de nombreuses nations sont exposées au terrorisme, la menace diffère selon le positionnement international. Les États forts sont des cibles pour les activités subversives nationales et internationales. Les pays plus faibles sont souvent victimes de l'installation de terroristes qui exploitent les fragilités politiques sans pouvoir réellement les combattre. Depuis le 11 septembre 2001, ces questions ont une acuité toute particulière. Si la riposte des États-Unis a fait l'objet d'un large consensus international, la question de la règle de droit dans ce cas n'a pas été résolue. Le gouvernement américain a fait valoir un droit naturel de légitime défense, s'estimant habilité à attaquer tout État qui soutenait, finançait ou abritait des groupes terroristes. Le Conseil de sécurité leur a également reconnu ce « *droit inhérent de légitime défense* »²⁸. Néanmoins, l'ONU ne mentionna jamais contre qui ils pouvaient frapper, parlant vaguement de commanditaires²⁹. Surtout, les États-Unis n'ont jamais démontré que le pouvoir afghan s'était engagé de manière substantielle dans les

26 Colonomos, *op. cit.*, p. 97.

27 Corten, Olivier, *Le retour des guerres préventives : le droit international menacé*, Bruxelles, Labor, 2009, p. 34-38.

28 Résolution 1368 adoptée par le Conseil de sécurité de l'ONU le 12 septembre 2001, *sur la menace à la paix et à la sécurité internationales résultant d'actes terroristes*, <http://www.un.org/fr/sc/documents/resolutions/2001.shtml>, (page consultée le 10 juillet 2013)

29 Camus, *op. cit.*, p. 28-29.

attentats, comme ils ne purent présenter de preuves concrètes de l'implication d'al-Qaïda³⁰.

L'intervention en Afghanistan présente un caractère ambiguë. Elle se veut d'abord préventive, destinée à détruire les réseaux terroristes et d'interrompre les préparatifs à de nouveaux attentats. Mais la riposte américaine ne vise plus uniquement les camps d'entraînement d'al-Qaïda mais aussi le régime taliban. Pourtant, dans la lettre des États-Unis adressée au Conseil de sécurité pour justifier leur intervention, la seule accusation retenue contre le pouvoir de Kaboul est d'accueillir des terroristes. Pour les tenants du strict droit, les États-Unis auraient dû solliciter un vote favorable du Conseil de sécurité³¹. En outre, la résolution 1368 fut rapidement contestée du fait même de la nature de l'organisation terroriste. Désormais la légitime défense peut être invoquée contre des réseaux et des individus partout où ils se trouvent. Le rapport à la guerre change et permet des interventions sur des territoires souverains, soupçonnés d'abriter des mouvements terroristes, sans qu'il ne soit plus nécessaire de démontrer le lien entre ces individus et l'État hôte.

De manière unilatérale, les États-Unis se sont affranchis de toute autorisation. Mais la question dépasse la réalité du 11 septembre. Cette politique ouvre une nouvelle jurisprudence dans la doctrine interventionniste. Désormais, la guerre devient possible contre toute entité soupçonnée d'abriter des terroristes, sans qu'il soit nécessaire d'en matérialiser l'implication. Il s'agit d'interdire la conjonction entre le fanatisme terroriste et de nouvelles dispositions opérationnelle³².

Dans le cadre de l'Afghanistan, et parce qu'elle est une situation extraordinaire, la légitime défense peut être raisonnablement évoquée. La difficulté ne réside donc pas dans le cas afghan, mais dans la nouvelle stratégie interventionniste américaine. Désormais, l'action préventive vise deux ennemis : les terroristes et les États soupçonnés de détenir des armes de destruction massive. Sous l'influence des néoconservateurs, ils ont fait évoluer une conception des relations internationales qui n'est plus centrée sur le maintien du *statu quo*, mais sur une transformation en profondeur du Moyen-Orient. L'intervention en Irak devait être le premier stade vers l'instauration d'une démocratie dans la région.

30 Ben Laden ne revendiquera ces attaques qu'un an plus tard et le gouvernement afghan n'a jamais fourni de fonds pour la préparation ou l'exécution des opérations.

31 Au regard du contexte de l'époque, on imagine mal un refus de la communauté internationale.

32 Corten, *op. cit.*, p. 37.

Grâce à une définition assez floue du « *Grand Moyen-Orient* », les États-Unis ont mis en œuvre un interventionnisme unilatéral, hors cadre juridique international, notamment par l'intermédiaire de pressions ou d'actions militaires, contre des pays accusés d'appartenir à « l'axe de la terreur ».

Surtout, en portant la lutte antiterroriste sur le registre quasi exclusif des opérations militaires, les États-Unis ont dangereusement fait évoluer le statut même du terroriste qui s'affirme dorénavant comme un acteur essentiel de la vie politique mondiale.

6-2 – La guerre et rien d'autre ?

La violence a souvent un effet mimétique dans la réponse qui lui est apportée. Confrontés en 2001 à une attaque sans précédent, l'idée d'une guerre s'est immédiatement imposée chez les américains. Non seulement, l'agression du 11 septembre a mis fin au mythe de l'invulnérabilité du sol étasunien, mais encore l'hyperpuissance a été frappée dans son cœur militaire, le Pentagone, et économique, le World Trade Center. A cela s'ajoutent les effets psychologiques du nombre des victimes : près de 3.000 morts, des milliers de blessés, et la ville de New York, symbole du rêve américain, dévastée. Ce degré de violence, inconnu jusque-là, a projeté le peuple américain dans un état d'esprit martial³³. Les américains exigèrent une riposte violente et immédiate. Subitement, les États-Unis ont pris conscience de l'hostilité du monde musulman à leur égard. Depuis, sous la multiplication des attaques en Occident, on retrouve la même démesure et nombreux sont les politiques et autres idéologues à appeler à la guerre. On en parle alors que l'on peut légitimement se poser la question de la réalité de la guerre, une obsession dangereuse et méconnue du grand public. Pourtant, comme l'expression d'un sentiment d'incompréhension, la rhétorique guerrière a pris une place prépondérante dans les discours, rappelant systématiquement les « héros » ou les « lâches »³⁴, une lutte pour le monde libre. Aucun gouvernement ne semble épargné par cette réaction. Mais en évoquant un combat qui ne devrait s'achever qu'avec l'éradication complète du « Mal », les nations semblent oublier, ou plutôt vouloir faire oublier, qu'elles se lancent dans une aventure guerrière bien réelle et de très longue haleine.

33 Camus, *op. cit.*, p. 26.

34 Andréani, Gilles, *Annuaire Français des Relations Internationales*, 2003, volume IV, p. 102-103.

6-2-1 – L'inflation guerrière.

Les attentats-suicides de New-York et Washington font parties de ces « événements mères »³⁵ qui focalisent le regard et bouleversent l'Histoire. Alors qu'elle exigeait une période de réflexion, cette agression a comme accéléré le temps. Pour la première fois dans l'histoire, une organisation terroriste a atteint une capacité de destruction comparable à un conflit étatique. Submergée par la répétition des images et l'incompréhension devant un tel degré de haine, la réponse ne pouvait être que violente et immédiate. L'opération terroriste a débordé bien au-delà du camp américain et Occidental. C'est le monde entier qui était attaqué. Dès les premières heures après les attentats, le mot d'ordre est lancé. Pour les États-Unis, cette guerre ne pourra s'achever que par l'élimination totale de l'ennemi, sans esprit de pardon ou de consensus.

Submergé par l'émotion et l'incompréhension, le gouvernement américain a pourtant commis une erreur irrévocable. La logique militaire a pris le pas sur tout autre raisonnement, écartant les questions policières et enjeux stratégiques, omettant que le terroriste se différencie d'un ennemi conventionnel. Mais, puisque l'Occident est une référence de démocratie, les attaques terroristes ne peuvent provenir que de « forces obscures », en guerre contre la « Liberté », une haine qui ne peut être qu'irrationnelle. La guerre ne doit pas mettre à terre un ennemi surpuissant. Elle est l'unique alternative pour la défense des droits fondamentaux et de la civilisation, du moins cette croyance en des valeurs supérieures et inamovibles³⁶.

Depuis, cette opinion a dépassé le cadre outre-Atlantique pour s'exporter dans tout l'Occident. Partout, il est question de guerre et de menace terroriste alors qu'il ne s'agit que d'un risque. En effet, le terrorisme transnational agit comme une attaque contre nos principes sécuritaires mais il ne met pas en péril l'existence même de nos démocraties. Aucune n'a été renversée par de tels actes. Pourtant, les États-Unis ont initié une entreprise

35 Baudrillard, Jean, *L'esprit du terrorisme*, Gallilée, Paris, 2002, p. 2.

36 Pour analyser la réponse américaine, il faut aussi s'attarder sur un concept typique de cette nation dit de la « destinée manifeste ». Apparue au XIX^e siècle, elle fait appel à la croyance en une référence universelle de la démocratie américaine et sa mission civilisatrice. Ce pays aurait un destin confié par Dieu, celui de développer des valeurs de liberté, de justice et de progrès, puis de les diffuser le plus largement possible, et de les défendre contre toute attaque, de quelque nature que ce soit. Profondément ancrée, cet imaginaire ferait des États-Unis le garant du modèle de la civilisation exemplaire. Aujourd'hui encore, ce pays est fasciné par ce mythe, quasi messianique. Il explique aussi l'incompréhension de cette nation face à ce déchaînement terroriste dont elle est la cible.

de longue haleine et pourraient ne jamais connaître de victoire totale. Dépassant le cadre de la sémantique, ce combat a une réalité, celle des conflits de moyenne intensité qui commencent avec l'épisode afghan³⁷ et qui se sont disséminés. Destinée à poursuivre et à débusquer les terroristes partout où ils se trouvent, la stratégie guerrière marque un dangereux changement de paradigme dans le traitement du terrorisme, écartant la nature d'un mode de combat à caractère politique pour ne plus percevoir qu'une question de civilisation et de défense des valeurs occidentales.

Dès le 21 septembre 2001, le président Bush affirma « *Qui n'est pas avec nous est contre nous* »³⁸. Les États-Unis ont exigé une loyauté sans faille des autres nations, de sorte que chacune d'entre elles devait se positionner clairement dans cette lutte, et nul ne pouvait se targuer d'une éventuelle neutralité. Cette extrapolation a facilité l'entrée en guerre des États-Unis et de leurs Alliés, puis un mouvement international de coopération policière et judiciaire. Au changement de nature de la menace devait correspondre de nouvelles réponses. La banalisation de la guerre a permis d'étendre la gamme des moyens et tenté de faire admettre des mesures qui seraient, en temps de paix, considérées comme liberticides.

Le traitement militaire du terrorisme s'inscrit dans cette logique d'éradication complète. Mais quand les confrontations classiques opposent des acteurs étatiques facilement identifiables, l'enjeu du terrorisme transnational est d'une toute autre dimension. Le combat contre le terrorisme entre dans une sphère nouvelle, où les règles des affrontements armés traditionnels ne peuvent s'appliquer. Il soulève la question de l'identification de l'adversaire et de la détermination d'objectifs tactiques clairement définis dans un environnement volontairement dématérialisé. Mais, confronté au terrorisme, l'émotion et le désir de vengeance ne permettent pas d'envisager une autre alternative que la bellicisation de la riposte. Il ne peut s'agir que d'une action militaire, rapide et décisive.

La guerre ne devrait pas renforcer les déséquilibres locaux et provoquer de nouvelles zones de tension et de déséquilibre. Depuis, le 11 septembre, tout cela a été balayé au prétexte d'une menace imminente et d'un désir violent de vengeance. La guerre contre le terrorisme a envahi notre quotidien, au-delà du nationalisme américain, et s'est exportée vers l'Europe. Toutefois, grâce à ce nouveau conflit, les islamistes radicaux ont

37 Baudrillard, *op. cit.*, p. 102-103.

38 <http://www.monde-diplomatique.fr/cahier/irak/>, (page consultée le 23 avril 2014).

remporté une première bataille. En forçant les autorités américaines à recourir à la force armée, ils ont, d'une part, conforté leur renommée mondiale, et d'autre part, transporté une question policière sur la scène publique. Car si l'action policière se déroule le plus souvent en milieu clos et de professionnels, le fait militaire se joue au sein de la population, la première victime des dommages collatéraux. Surtout, elle exige une maîtrise de la force et des médias car les images de blessés ou de tués sont autant d'ingrédients pour renforcer l'incompréhension populaire, encourager le fait terroriste et finalement distiller le doute dans l'opinion internationale. De plus, comme dans tout combat, pour éliminer le terrorisme, il s'agit de déterminer précisément la cible.

Une autre erreur est de continuer à ignorer la nature structurelle du terrorisme. Les réseaux transnationaux se développent comme autant de branches décentralisées contre lesquelles l'affrontement direct risque simplement de réduire certaines ramifications sans l'éradiquer totalement. Pour autant, les États-Unis ont prétendu s'engager dans un combat contre les causes profondes du terrorisme. Puisque l'islam est au cœur du terrorisme transnational, il leur est apparu qu'il fallait transformer structurellement le Moyen-Orient pour éradiquer la menace. Il ne s'agit plus de préserver le statut quo de la Région mais de la transformer en profondeur. Imposer la démocratie devait conduire à la pacification de tout un sous-continent. La guerre contre l'Irak devait être la première phase de ce vaste mouvement. En définissant des ennemis aux contours flous, la guerre contre la terreur a permis de déterminer des cibles conformes aux intérêts américains et de faire un amalgame dangereux entre toutes les nuances du terrorisme. Confondre le terrorisme d'al-Qaïda avec celui des Palestiniens peut s'avérer désastreux sur le plan politique. En pointant toutes les organisations comme des cibles auxquelles on mène une guerre sans merci, on se coupe d'espaces éventuels de négociation.

Le travail d'analyse a été conduit en excluant toute responsabilité occidentale. La démocratisation forcée est apparue comme un vaste marché plus qu'une réelle capacité à promouvoir un projet politique. Si la demande démocratique est une réalité régionale du Moyen et Proche-Orient, la méthode directive de la démocratisation par le haut devait initier un processus plus général, à l'instar de la théorie des dominos de la lutte contre le communisme³⁹. En fait, le processus a permis l'accès public à des forces en tout genre. En

39 Roy, Olivier, *Le croissant et le chaos*, Paris, Hachette Littératures, 2007.

l'absence de légitimité politique, cette théorie met à mal un dispositif au raisonnement purement occidental et non ancré dans la réalité de sociétés traditionnelles.

6.2.2 – *Quelle efficacité ?*

Malgré une violence débridée, le terrorisme n'en demeure pas moins une forme de contestation politique. Il requière donc une réponse discernée. En effet, la fermeté politique affichée à l'égard des franges radicales ne doit pas exclure un questionnement raisonné et pragmatique des questions de fond. Il s'agit aussi de conserver une capacité de dialogues, et ne pas se couper des modérés. L'enjeu consiste aussi à réduire l'influence contestataire dans la population.

Le déploiement excessif de la force militaire n'offre pas les mêmes opportunités. Démonstration d'une détermination inébranlable, elle marque une opposition nette où la notion de négociation est un non-sens. Mais quand la première puissance militaire mondiale engage un combat frontal contre les activistes d'al-Qaïda et les mouvements jihadistes, elle expose les terroristes à une vitrine et une reconnaissance auxquelles ils ne pouvaient rêver.

Employée comme métaphore, la guerre contre le terrorisme pourrait ne pas souffrir d'interrogation. On parle déjà « de guerre contre la drogue, contre la pauvreté ou contre le crime ». Dans ce sens, elle symbolise la lutte contre un fléau plutôt que contre un ennemi désigné. On fait appel au sentiment d'unité nationale. Le slogan témoigne donc d'une ferme mobilisation collective, un refus de tout compromis et de toute complaisance contre une activité antisociale dangereuse, qui ne pourra jamais être totalement éliminée mais seulement réduite à un niveau acceptable. Dans ces cas-là, il est facile d'obtenir un large consensus. La lutte contre le terrorisme ne s'insère pas dans le même cadre. Là où l'on parle de délinquant ou de criminel, c'est-à-dire d'activités de droit commun, le terrorisme évoque une activité politique, où le combattant de la liberté s'oppose aux agents de la terreur. Pourtant, les politiques ont de moins en moins à employer le mot. Il semble être devenu un message récurrent en direction des opinions nationales, comme pour les préparer à une mobilisation longue et collective. S'il fait débat, il reste une référence

politique, symbole d'une volonté absolue contre un phénomène dont on occulte publiquement les causes profondes.

L'usage de la force militaire contre le terrorisme n'est pas une nouveauté. Mais, il était resté subordonné à une stratégie policière⁴⁰. Des opérations limitées, dans le temps et dans l'espace, restaient exceptionnelles. Pour autant, aucun gouvernement n'avait encore employé le terme de guerre mais de situation d'urgence. Cette sémantique a une importance capitale. A l'origine, elle signifie que les moyens policiers ont reçu des missions et des capacités d'action exceptionnels mais que l'emploi de la force militaire reste secondaire et soumise à un usage strictement défini et encadré par des instances civiles. Avec l'omniprésence de la rhétorique de la guerre, le langage a dépassé la métaphore et les questions de représentation. Il provoque des réactions qui dépassent le poids des mots.

La guerre contre le terrorisme est devenue réalité avec l'intervention afghane, menée comme un véritable conflit ouvert et, de fait, voué à l'échec⁴¹. La puissance de feu allié a surtout renforcé la conviction ennemie de développer une stratégie de contournement pour éviter le contact direct. Débutée en octobre 2001, les opérations armées ont été présentées comme la seule réponse possible au terrorisme transnational, déclinée en trois objectifs : éliminer al-Qaïda, renverser le régime des talibans et établir dans le pays un régime de transition vers un État démocratique, ou tout au moins stable et non susceptible d'offrir de nouveau un sanctuaire pour le terrorisme international. Si la première cible relève d'une campagne policière, le second objectif correspond à une question militaire et à une stratégie politique pour le troisième. L'amalgame entre des actions de nature différente a ouvert la voie à une libre interprétation de l'ennemi. Car l'instrumentalisation de la menace terroriste a créé des raccourcis dangereux⁴². On a oublié que la menace transnationale n'était pas du seul fait d'al-Qaïda, et que l'organisation n'avait même pas autorité sur tous les groupes de son réseau. Et il est rapidement apparu que ce vocabulaire allait dépasser le simple cadre afghan. Le terme a envahi le discours politique

40 En 1986, la Libye fut frappée en représailles d'un attentat à Berlin imputé au régime de Muammar al-Khadafi, puis en 1998, contre des camps d'entraînements en Afghanistan suite aux attentats contre les ambassades américaines au Kenya et en Tanzanie. Ce fut également le cas pour les britanniques, en Palestine et Chypre dans les années d'après-guerre, mais l'exemple le plus marquant demeure l'Irlande du Nord et le combat contre l'IRA.

41 Racine, Jean-Luc, *La situation militaire en Afghanistan dans une impasse*, in Questions internationales n°50, Paris, La documentation française, juillet-août 2011, p. 10.

42 Andréani, Gilles, *Le concept de guerre contre le terrorisme*, in *Justifier la guerre? De l'humanitarisme au contre-terrorisme*, Paris, Presses de Sciences Po, 2005, p. 188.

et les concepts juridiques, où l'on s'est mis à parler de « quatrième guerre mondiale »⁴³. Cette systématisation a renforcé le sentiment de mener une guerre juste et conduit à taxer de trahison toute velléité de désapprobation contre les politiques antiterroristes.

Depuis, la guerre contre le terrorisme semble s'imposer dès lors que des nations sont directement frappées. Sur le plan stratégique, on combat un ennemi aux contours imprécis, sans véritable ligne de front, et rarement au sol. Idéologiquement, le mot continue de faire peur, car la guerre s'oppose à la paix à laquelle les européens aspirent. La notion rappelle aussi les dangers de l'engagement américain des années 2000.

Disposant d'une capacité de frappe supérieure, à l'instar de ce qui s'est passé en Afghanistan les engagements sont, dans un premier temps, couronnés de succès. Mais les opérations militaires devraient rapidement céder la place à des actions de type policière et judiciaire. En effet, l'option militaire témoigne des limites dans la réflexion stratégique. Dans le camp occidental, l'intervention est présentée comme une machine à écraser l'ennemi tout en protégeant la vie de ses propres soldats. Si à court terme cette volonté peut s'avérer payante, elle est intenable dans la durée. Chercher à éliminer physiquement toute une rébellion s'apparente à une utopie alors que le déchaînement du feu à longue portée transforme la victime en martyr, l'ennemi en un lâche qui refuse le combat direct d'homme à homme, d'autant plus dans des pays où un code d'honneur ancestral continue de guider les relations humaines. De plus, les occidentaux semblent oublier qu'une telle puissance de feu développée à outrance renforce la nature asymétrique. Toute tentative d'affrontement direct a été anéantie, encourageant ce que l'on peut appeler « le management de la terreur »⁴⁴, fait d'actions indirectes et de terrorisme. Car les mouvements jihadistes n'ont pas la même conception du combat. Ils ne raisonnent pas en terme de stocks, mais de flux. Qu'importe la destruction, ils peuvent assez facilement reconstituer leurs armements. Enfin, ce combat se gagne aussi sur le terrain de l'humain et du renseignement.

Ainsi, la guerre classique se transforme en combat de contre-insurrection, où l'initiative des actions se trouve du côté des insurgés. Or, ce type d'opération se déroule en milieu ouvert et toute action a une influence directe ou indirecte sur la population, victime collatérale consubstantielle à tout conflit armé. Le danger est de renforcer le ressenti contre

43 Boniface, Pascal, *Vers une quatrième guerre mondiale ?*, Paris, Armand Colin, 2005, p.92.

44 <http://www.lefigaro.fr/international/2014/08/08/01003-20140808ARTFIG00329-jean-pierre-filiu-l-etat-islamique-agit-comme-un-rouleau-compresseur.php>, (page consultée le 16 novembre 2014)

une armée étrangère qui devient rapidement une force d'occupation, avec le risque de voir les mouvements terroristes devenir aux yeux des autochtones des mouvements de résistance nationale. Ce qui est vrai en Afghanistan l'aura été encore plus dans le cas de l'Irak⁴⁵. Les exactions d'Abou Moussab al-Zarquawi ont fait des émules et se prolongent aujourd'hui sous le drapeau de l'État islamique.

Dans le domaine de la représentation publique, les excès de la rhétorique guerrière créent des ambiguïtés dangereuses. Car c'est peut-être le seul point sur lequel les occidentaux et les activistes terroristes se rejoignent : tous présentent leur combat comme une véritable guerre. D'abord, on offre un statut à des individus pourtant frappé du sceau de l'illégalité. Car le fait de guerre grandit l'adversaire. Il confère le même degré de légitimité et de droit à tous les protagonistes. En guerre contre ben Laden et ses complices, les États-Unis ont conforté une posture de combattant, affichée et revendiquée. Dans leur engagement à mort, les activistes d'al-Qaïda se considéraient déjà en guerre contre l'Amérique. En effet dès 1998, al-Qaïda avait lancé le jihad global contre les intérêts américains, sans de réelles réactions. Les incessantes déclarations de guerre depuis 2001 ont conforté cette certitude. Partout, on part en guerre. Désormais, ces activistes sont les ennemis déclarés des puissances mondiales qui asservissent les populations musulmanes. Malgré un discours surréaliste, déconnecté de toute réalité politique plausible, ils y ont puisé une forme de reconnaissance internationale. Ils ne sont plus des « terroristes fous » mais les représentants légitimes de l'islam.

Politiquement, se pose aussi la question de la fin des conflits. Les concepts hégémoniques développés par les États-Unis ont également mis à mal la coalition alliée et les relations avec certaines nations arabes, où des voix se sont élevées pour dénoncer l'instrumentalisation de la menace et la systématisation des moyens militaires⁴⁶. Parallèlement, elle a fait naître un sentiment d'acharnement contre des individus qui ne sont pas de dangereux terroristes, et pour certains qui ne le sont même pas.

La guerre devrait être un affrontement entre deux ou plusieurs nations, suivi d'un traité de paix ou d'un accord entre les partis. Dans le cas présent, cette solution est inenvisageable et s'oriente vers une éradication complète. Pourtant, cette option paraît

45 Goya, Michel, *La situation militaire en Afghanistan dans une impasse*, in Questions internationales n°50, Paris, La documentation française, juillet-août 2011, p.37-38.

46 On se souvient que la France fut une des nations à s'opposer à l'intervention en Irak, ce qui valu au pays et à son président de violentes attaques outre-atlantique.

totallement utopique. En outre, quel système politique doit être instauré ? Sous les joutes verbales, les réponses peinent à émerger.

La lutte contre le terrorisme est également un enjeu sociétal. Il s'agit de gagner les cœurs et les esprits tout autant que de réduire au silence les activistes. Ce combat est donc d'une nature particulière. Il ne cessera pas par un communiqué de cessez-le-feu mais quand les conditions politiques auront permis de saper l'idéologie révolutionnaire. L'élimination de la menace est inopérante sans un soutien populaire massif, condition nécessaire pour le renseignement, un travail de fond, de longue haleine, mais à terme bien plus opérant que les frappes armées. De fait, le terrorisme ne pourra être efficacement combattu sans une cohérence entre les politiques locales et internationales. Il s'agit d'enfermer les acteurs violents dans une stature de criminels de droit commun, de sorte qu'ils ne puissent se gratifier du statut de belligérant, de « Résistant » ou de « Héros ».

La guerre contre le terrorisme renforce le sentiment d'humiliation et vindicatif qui fait le jeu des jihadistes. L'engagement occidental apparaît comme un combat d'éradication de l'islam. Le développement des actions militaires au Moyen-Orient a été perçue comme une atteinte directe contre les musulmans. En attaquant l'Irak, au prétexte fallacieux de relations avec al-Qaïda, non seulement les États-Unis mais tout l'Occident, se sont couverts d'une image de conquérants, amplifiée par le terme de « croisade »⁴⁷, et ne cherchant qu'à faire main basse sur les réserves pétrolières du pays. Loin d'apaiser la situation, cette référence a cristallisé la haine des opinions publiques arabes autour du complot américanisationniste. Le projet du « Grand Moyen Orient », une région riche en matières premières, se dévoile comme une ambition anti-musulmane. En intervenant de manière unilatérale, la coalition de 2003 a brisé les équilibres régionaux sans offrir d'alternative politique constructive. Elle a renforcé le front anti-occidental dans le Moyen Orient et dans le monde islamique⁴⁸. La simple menace de recours à la force ne suffit plus à calmer les ambitions belliqueuses. Elle les transforme et elles se conditionnent à une autre approche : si les armées occidentales ne peuvent être vaincues sur le champ de bataille, la guerre de guérilla et le terrorisme permettent de provoquer des pertes suffisantes. En outre, la guerre

47 Quelques jours après le 11 septembre, le président Bush parla « d'une croisade », terme qui ne put que susciter la colère et l'inquiétude des musulmans.

48 Andréani, *op. cit.* p. 104.

asymétrique est en même temps diplomatique, les pays « faibles » poussent l'Occident à des choix stratégiques impossibles.

Enfin, depuis 2001, le nombre d'attaques terroristes n'a cessé de croître. Ce conflit a permis aux jihadistes d'ouvrir un nouveau front et de s'appuyer sur l'instabilité créée. Celle-ci a offert un nouveau terrain d'entraînement pour les activistes, plus encore que l'Afghanistan où les musulmans étrangers ont toujours peiné à s'imposer. Cette amplification se forge également sur les hésitations politiques occidentales qui, avant le printemps arabe s'appuyaient sur toute sorte de régime, notamment les dictatures, pour cloisonner les idées extrémistes, où la lutte contre le terrorisme a également permis de combattre toutes les formes d'opposition et d'expression.

Cela pose donc la question du traitement des nouveaux conflits de ce type. L'Occident semble incapable de lutter contre un ennemi d'un genre inédit. Le passif mensonger et les erreurs du conflit irakien ne permettent plus d'aborder ce combat avec le pragmatisme nécessaire. La stratégie de la terreur semble annihiler toute stratégie coercitive efficiente. Si l'État islamique continue de progresser, c'est aussi parce que les occidentaux ne savent pas répondre à la guerre civile en Syrie et en Irak. Ne pas riposter au régime syrien, c'est faire le jeu des jihadistes puisque les forces de l'Armée Syrienne Libre (A.S.L.) se battent non seulement contre l'armée régulière mais aussi contre celle de l'EI, une force jihadiste bien plus puissante qu'al-Qaïda. Pour les États-Unis, la menace n'est pas la même que pour une Europe qui voit la proximité d'un conflit à ses portes. La sphère politique semble toujours plus frileuse pour prendre les décisions. Pour autant, la menace de l'EI est d'un ordre différent. Contrairement à al-Qaïda, l'EI est ancré dans un territoire, donc plus vulnérable. L'organisation s'appuie sur les pouvoirs locaux qui sont plus faciles à déterminer et à influencer. Plus encore que dans les autres terrains de guerre, la situation illustre que la guerre aérienne seule ne suffit pas et qu'il faille tenir compte des questions locales pour contrer la menace jihadiste.

La guerre fait appel à une situation d'exception⁴⁹ dans laquelle la définition et le contrôle de la force sont le préambule à toute efficacité. La notion est récurrente dans le

49 Derriennic, Jean-Pierre, *Violence instrumentale et violence mimétique : l'estimation des effets politiques des actions terroristes*, in *Enjeux philosophiques de la guerre, de la paix et du terrorisme*, sous la direction de Stéphane Courtois, Sainte Foy, Presses Universitaires de Laval, 2003, p. 47.

discours politique et populaire. Elle sonne aussi comme une réponse pleine d'opportunisme. Dans le cadre du terrorisme, la guerre est un mot trop généraliste qui manque de lisibilité.

6.3 - La démocratie en question.

Le terrorisme impressionne particulièrement les démocraties où le bonheur personnel a pris le dessus sur les valeurs de solidarité collective. On mentionne souvent la force psychologique d'individu faiblement armés qui s'opposent à la puissance technologique militaire ; de leur capacité à diffuser un spectacle d'horreur par toutes sortes de blessures⁵⁰. La guerre psychologique tient également en cette force déstabilisatrice des démocraties confrontées à une menace invisible, immédiate. Le terrorisme met en déroute des pans entiers de notre système sociétal : distinction entre crime de droit commun et politique, séparation entre état de guerre et de paix. Un enjeu fondamental réside dans la capacité à concilier le combat contre une forme de constatation politique violente et à respecte des fondements libertaires. Depuis longtemps, les terroristes ont compris la fragilité de cet équilibre instable et continuent à en jouer. En frappant le 11 septembre, al-Qaïda n'a pas seulement détruit les symboles américains, l'organisation a mis à mal l'équilibre politique mondial par l'érosion des frontières nationale/internationale, militaire/police, privé/public. Nonobstant le nombre des victimes de ce seul événement, la victoire des terroristes islamistes est d'avoir mis à mal les institutions, jusqu'à subvertir la démocratie, consacrant ce que Jean-Claude Paye nomme « *La fin de l'État de droit* »⁵¹. En effet, dans la lutte antiterroriste, les États-Unis et leurs alliés se sont engagés dans une radicalisation de leur politique sécuritaire. Ce combat est devenu une obsession. L'illégalité a été institutionnalisée, tandis que dans le monde musulman, cette guerre a renforcé le sentiment d'un acharnement contre l'islam.

50 Mannoni, Pierre, *Le terrorisme comme arme psychologique ou les triomphes du paradoxe*, Le Journal des psychologues 4/2008 (n° 257) , p. 28-32, www.cairn.info/revue-le-journal-des-psychologues-2008-4-page-28.htm (page consultée le 10 décembre 2013).

51 Paye, Jean-Claude, *La fin de l'État de droit*, Paris, La dispute, 2004.

6.3.1 - La surenchère généralisée.

Conséquence directe de 2001, la lutte antiterroriste s'est imposée comme une priorité. Si de nombreuses nations ont durci leur arsenal répressif, les États-Unis ont été les premiers à prendre des mesures radicales et discutables. Le gouvernement a justifié cette situation d'exception par la nature d'une menace mondiale et extraordinaire, et l'existence d'une demande de sécurité sans égale. Pourtant, ce dispositif met à mal les fondements de nos sociétés. Mais le succès du jihad transnational repose aussi sur cette capacité de déstabilisation des concepts démocratiques que l'Occident affirmait comme inébranlables et universels, avec d'autant plus de force que ces valeurs avaient mis à terre le communisme.

La loi représente un élément fondamental du Droit et s'impose sur le domaine administratif. Même si l'on parle de séparation des pouvoirs, le politique et l'administratif doivent se conformer aux lois, moyen d'interdire les excès et l'arbitraire. Le terrorisme est un phénomène criminel, une menace pour le droit le plus élémentaire, celui de la vie. De fait, la lutte antiterroriste demande des mesures particulières, adaptées à la menace en vue d'en limiter les effets déstructurants. Pour autant, elles doivent rester encadrées par le respect des droits de l'Homme, une équation délicate à réaliser, mais nécessaire à l'acceptation de mesures parfois liberticides. Au nom de la lutte contre le terrorisme, il importe aussi de ne pas sombrer dans le jeu antisocial des activistes.

Ces questions ne sont pas nouvelles. Toutes les mesures prises pour lutter contre les formes les plus variées du terrorisme ont été contestées et frappées d'iniquité pour les défenseurs des libertés individuelles. Néanmoins, depuis 2001, la peur du terrorisme, entretenue par les pouvoirs publics, a envahi notre quotidien. Le tournant sécuritaire n'est pas lié à l'émergence d'une prétendue nouvelle menace, elle existait depuis des années. Ces mesures se démarquent par leur impact dans le champ égalitaire et politique. En effet, tous les éléments étaient déjà intégrés dans le répertoire de l'action terroriste, que ce soit le type de l'organisation, de nature transnationale, ou la méthode suicidaire. Pourtant, ce sont précisément ces éléments qui ont été avancés par les tenants d'un durcissement des mesures antiterroristes, au nom de la protection des populations face à la menace d'une nouvelle guerre.

Aux États-Unis, l'alibi de la guerre contre le terrorisme ne peut occulter des choix antérieurs. La cible n'est plus seulement le terroriste. Six semaines après les attentats, la loi « *USA Patriot Act* » consacre de manière inquiétante la suprématie du pouvoir administratif (services de police et de renseignements), renforcé et doté de prérogatives extraordinaires⁵², et avec l'assentiment de la nation américaine. Au détriment des garanties individuelles et procéduraires, on élargit le spectre terroriste à des actes qui peuvent « *sciemment [...] influencer ou affecter le gouvernement par intimidation ou contrainte (...) ou dans le cadre de représailles vis à vis d'opérations conduites par le gouvernement* »⁵³. Les infractions liées à l'informatique sont plus particulièrement visées et intègrent des mesures de surveillance électronique qui outrepassent la matérialisation de la faute. Désormais, toute intrusion non-autorisée dans un système informatique, pour quelque motif que ce soit, est assimilée à un acte terroriste.

Ce renforcement du pouvoir administratif s'accompagne d'une remise en cause de la politique pénale, le déploiement des procédures d'exceptions et leur militarisation. Les tribunaux militaires ont tout pouvoir pour incarcérer sans inculper et n'autorisent aucune procédure d'appel devant une juridiction civile⁵⁴. Ce renforcement de l'état d'exception remet en cause les fondements libertaires de la procédure. Le fait n'est plus constaté, c'est l'intention qui a valeur d'accusation. La notion de subjectivité prend le pas sur la constatation objective de l'infraction. Surtout, le doute devient un élément accusatoire. La force de la preuve est réduite à un strict minimum et soumise à des critères discriminatoires⁵⁵. La restriction des droits s'accompagne également d'une simplification des procédures et de collectes proactives, en dehors de toute infraction. La dérogation au droit devient ainsi la norme, et légitime les procédures d'exception.

Ce durcissement marque la prédominance de l'état d'exception, une situation qui ne devrait répondre qu'à des situations extrême de menaces politiques ou territoriales. Les mesures adoptées par les États-Unis se sont inscrites dans la durée. Le pays n'est plus dans la situation d'exception mais engage une profonde mutation et un nouvel équilibre entre

52 Les autorités peuvent désormais arrêter et retenir, pour une période indéterminée, des étrangers soupçonnés d'être en relation avec des groupes terroristes, alors que la loi ne définit pas explicitement les actes de terrorisme.

53 Paye, *op. cit.*, p. 18.

54 Rousselot, Fabrice, *L'armée américaine jugera les terroristes*, Libération, 15 novembre 2001.

55 Celles-ci doivent être simplement « *convaincantes pour une personne raisonnable* ». Plus de 1200 personnes vont être ainsi arrêtées et détenues sur la seule base de leur origine : arabe, sud-asiatique, etc.

liberté et sécurité.

Politiquement, cette surenchère permet de légitimer les décisions les moins démocratiques en jouant sur des affects angoissants. Elle est aussi économique. On entre dans un véritable usage politique de la terreur. Surtout, elle offre aux États-Unis un ennemi à la mesure de la puissance de son armée, héritage de décennies de guerre froide. On quitte les questions idéologiques pour s'attarder sur des considérations mercantiles. L'intérêt de grossir la menace permet aux entreprises militaires de prospérer. Il n'y a jamais eu autant d'entreprises de sécurité et militaires privées, et chacun cherche d'abord à monnayer son arsenal sécuritaire. La difficulté réside dans la clarification des compétences réelles. Les analyses, souvent superficielles et rapides, sont développées pour toucher au maximum le grand public. Confuses et parfois contradictoires, elles éludent les questions prioritaires et dérangeantes au profit de sujets saisissants et apitoyants. Mais elles écartent la réalité de la menace et encouragent l'intolérance et la xénophobie. Chacun cherche alors à vendre ses compétences, plus ou moins avérées, dans une dangereuse privatisation des questions policières.

Mais l'exception avancée pour justifier ce nouvel ordre dépasse le cadre national américain. Superpuissance politique, militaire et économique, les États-Unis sont en mesure d'influencer de nombreux autres pays, et notamment le droit européen. Il faut mettre en relation le rôle que joue la Grande-Bretagne dans ses relations avec les États-Unis et la mise en place d'une structure de domination de type impérialiste. C'est une des principales caractéristiques des lois antiterroristes qui ont suivi le 11 septembre. La violence de l'agression a d'abord incité les autres nations à se prémunir de tels actes. Surtout, les États-Unis ont usé de leur position de première puissance mondiale pour influencer directement sur les autres législations. Elles ne résultent plus, comme par le passé d'initiatives indépendantes, mais sont de plus en plus promues par des institutions internationales. Elles généralisent des lois, même au sein de pays qui n'ont pas été confrontés directement à la menace terroriste. En anticipant d'éventuelles attaques, ces lois répondent, pour l'essentiel, à des exigences américaines.

Les membres de la communauté européenne ont pu conserver un pouvoir discrétionnaire qui se raccorde à leur propre échelle de valeurs de la menace terroriste.

L'État a alors en charge le contrôle de la circulation des personnes et peut éloigner ceux qui constituent une menace réelle et sérieuse pour la société. Et malgré l'expérience dramatique de l'Europe face au terrorisme (IRA, ETA, Brigades Rouges, etc.), il a fallu attendre les actions américaines de 2001 pour que cette lutte devienne internationale et influence le recours à des modes militaires.

Le jihad transnational conduit à d'inquiétantes mutations des concepts de droit. On ne combat plus uniquement la radicalisation islamiste, mais toutes les formes de terrorisme. Cette conception ouvre la voie à un éventuel acharnement contre tout opposant politique. Désormais, tout est symbole de danger. La peur fonctionne, elle permet de manipuler l'autre en fonction de ses intérêts. Il suffit de créer un climat de menace perpétuelle par la manipulation des degrés d'alerte terroriste. Face aux discours contradictoires, les gens ne savent plus quoi faire car personne ne peut vivre éternellement en alerte.

6.3.2 - L'illégalité transnationalisée.

L'exception terroriste a largement dépassé le cadre territorial des nations occidentales pour exporter largement les mesures d'exception. Toujours selon le Patriot Act, le ministère de la justice est autorisé à faire arrêter et incarcérer tout étranger suspecté de mettre en danger la sécurité nationale. Cette mesure est étendue en soumettant ces individus à des juridictions spéciales et à la détention illimitée, ouvrant des zones de non-droit qui ont gravement nuit à l'image de la nation américaine et continue, aujourd'hui, de polluer le débat politique international.

En 2001, la victoire militaire en Afghanistan a entraîné un nombre important de prisonniers de guerre, dépassant les prévisions. Les autorités américaines décidèrent de transférer dans des lieux plus sûrs un certain nombre de ces individus jugés de haute valeur, identifiés comme terroriste ou appartenant à al-Qaïda. En mai 2005, un rapport d'Amnesty International estimait à 70.000 le nombre de détenus par les États-Unis en dehors de leur territoire au nom de la guerre contre le terrorisme.

La résolution 1348 des Nations unies a affirmé le droit de répondre à l'agression. Mais les États-Unis ont refusé tout statut de prisonnier comme l'exige les Conventions de Genève. Le site de Guantánamo⁵⁶ a été choisi pour accueillir ces individus « sans statut ». Ne se trouvant pas sur le sol américain, donc hors de leur souveraineté, les États-Unis ont estimé que leur droit national ne pouvait s'y appliquer, sans pour autant que la législation cubaine y ait droit. Grâce à ce flou juridique, sur un territoire avec lequel les États-Unis n'ont aucune relation diplomatique, des détenus de toute nationalité sont alors transférés vers une zone de « non lieu »⁵⁷. Ce choix est critiquable en terme de droit, il est également moralement pernicieux. La guerre contre le terrorisme a été initiée au nom de valeurs de liberté de paix et de droits humains. Si le but est louable, les moyens pour y parvenir sont contraires à cet esprit. La violence terroriste se veut alors la réponse à une autre forme de violence⁵⁸.

Avec la guerre contre le terrorisme, il semble qu'il n'y ait plus de place pour les questions d'ordre politique, éthique ou morale⁵⁹.

Le camp de Guantánamo s'est vite révélé l'illustration d'un problème bien plus vaste. De plus les pratiques de non-droit ont été exportées vers les autres champs de bataille⁶⁰, où des actions illégales comme la restitution de prisonniers ou la détention dans des centres d'internement secrets⁶¹. Ils ont arrêté et séquestré des personnes soupçonnées de terrorisme, dans des pays tiers, en dehors de toute procédure juridique ou administrative⁶².

56 Située sur l'île de Cuba et louée par le gouvernement américain aux autorités cubaines depuis 1903, la base navale de Guantánamo Bay fut choisie pour être transformée en prison militaire de haute sécurité.

57 Masson, Nicolas, *Raconter Guantanamo*, Revue Esprit n° 338, octobre 2007, p. 26.

58 Govier, Trudy, *A Delicate Balance: What Philosophy Can Tell Us About Terrorism*, Boulder Co, Western Press, 2002, p. 154.

59 Cousseran, Jean-Claude, Hyez, Philippe, *Renseigner les démocraties, renseigner en démocratie*, Paris, Odile Jacob, 2015, p. 192.

60 Les États-Unis ont reconnu avoir mis en œuvre 17 sites de détention en Irak et 25 en Afghanistan.

61 Ces individus ont été déclarés « combattants illégaux », dénomination inconnue du droit international, mais justifiée au motif qu'ils ne portaient pas de signes distinctifs. N'appartenant à aucune armée traditionnelle, ils sont donc exclus de toute procédure conventionnelle. Cette condition permet de protéger les États-Unis et leurs représentants de toute attaque judiciaire sous couvert du droit international. Le site de Guantánamo a été choisi pour accueillir ces individus « sans statut ». Ne se trouvant pas sur le sol américain, donc hors de leur souveraineté, les États-Unis ont estimé que leur droit national ne pouvait s'y appliquer, sans pour autant que la législation cubaine y ait droit. Grâce à ce flou juridique, sur un territoire avec lequel les États-Unis n'ont aucune relation diplomatique, des détenus de toute nationalité sont alors transférés vers une zone de « non lieu ». Dans son rapport de 2005, *Amnesty International* évoque « le goulag de notre époque ». <http://www.amnesty.org/fr/library/asset/POL10/014/2005/en/44e84b68-fa1e-11dd-999c-47605d4edc46/pol100142005fr.pdf>, (page consultée le 17 avril 2014).

62 <http://web.amnesty.org/library/Index/ENGPOL100142005>, (page consultée le 01 août 2013).

Les témoignages des détenus libérés font état de tortures par électrochocs, immersions dans l'eau, de coups à répétition, d'insultes et de menaces sur les familles. Conséquence inévitable, les détenus ont livré de faux aveux. De fait, ces éléments sont nuls et ne peuvent donc être présentés devant aucune juridiction. Aujourd'hui, la problématique se résume simplement : qui garder, sous quel mandat juridique et où ? En outre, des « *militants islamistes affiliés à la cause d'al-Qaïda* » ont été transférés de manière définitive ou temporaire pour être incarcérés ou interrogés dans des pays tiers⁶³, dont certains sont régulièrement épinglés pour leur système pénitentiaire et l'usage de la torture. L'existence de ces « *extraordinary renditions* » (restitutions extraordinaires) représente un autre mépris pour le droit international. Les États-Unis ont pu contourner l'interdiction de la torture en remettant les prisonniers à d'autres régimes connus pour la pratiquer⁶⁴. Certains services américains ont engagé une coopération avec des nations antidémocratiques au motif que la résolution 1373 leur accorde la possibilité d'accélérer les échanges d'information. De plus, les frappes depuis des drones ont visé des terroristes présumés, jusque dans les territoires dont ils avaient la nationalité, au risque de dommages collatéraux⁶⁵.

Ces pratiques ont renforcé le front juridique anti-Guantánamo même au cœur des nations occidentales qui n'arrive pas ou obtient inutilement des informations sur leurs nationaux internés. Ces éléments demeurent néanmoins indispensables pour déterminer le qualificatif juridique de leur condition et les suites à donner. La coopération juridique entre l'Europe et les États-Unis a montré un manque d'efficacité, pour ne pas dire son inexistence. Cette attitude est largement contre-productive pour la nation américaine qui bénéficiait d'une large compassion et qui a réussi à saborder ce mouvement de cohésion.

Surtout, c'est une bénédiction pour les jihadistes qui peuvent dénoncer le double langage des occidentaux. Les dénonciations contre les tortures commises dans le centre ne peuvent qu'aggraver le rejet entre les peuples. Dans les pays musulmans, elle est ressentie comme une agression impérialiste et unilatérale. Elle accroît le ressentiment de toute une

63 Notamment Égypte, Syrie, Arabie saoudite, Jordanie, Pakistan, Ouzbékistan, Macédoine, Albanie, Libye, Soudan, Kenya, Maroc, Zambie, Indonésie ou Malaisie.

64 Quelques jours après les attentats du 11 septembre, le président Bush a signé une directive secrète autorisant la CIA à transférer des suspects à l'étranger sans demander l'aval de la Maison blanche ou du ministère de la justice, in Camus, *op. cit.*, p. 68. Il y aurait eu plus de 100 détenus. Pourtant, en 2004, des milliers de personnes étaient incarcérés par les États-Unis en Irak, des centaines en Afghanistan, et un nombre inconnu dans des sites secrets.

65 On estime que plus de 2500 militants mais aussi civils ont été tués au Pakistan, Yémen et Somalie entre 2006 et 2013, in Cousseran et Hyez, *op. cit.*, p. 192.

population, victime des agissements d'une très faible minorité. Les excès commis dans les prisons d'Abou Ghraïb⁶⁶ et de Bagram⁶⁷ provoquent indéniablement une poussée de la haine. Dans un monde musulman aux multiples facettes, ce comportement a réussi à unir une majorité de musulmans contre les États-Unis. Cette spirale de « haine contre haine » a permis au président Bush de diaboliser l'adversaire, au nom de la défense du peuple américain.

Mais plus important que les pressions physiques, les attaques contre l'islam génèrent des réactions encore plus violentes. La religion est le seul dénominateur commun entre tous ces détenus. Ce sont les abus et gestes contre le Coran qui ont suscité les plus vives réactions⁶⁸.

Le regroupement des combattants pose également la question de la diffusion de la doctrine extrémiste. Car il apparaît que c'est aussi au cœur de ces centres de détention que se sont créées et renforcées les réseaux jihadistes. Les internés ont pu tisser des relations quand un certain nombre étaient marginalisés ou qu'ils appartenaient à des cellules minimalistes et qui avaient les pires difficultés à communiquer entre elles. La prison fait office de centre de recrutement et de formation au sein desquelles le futur label jihadiste, État islamique, va pouvoir créer sa future assise politique autour des héritiers d'al-Zarqawi, notamment Abou Bakr al-Baghdadi. En dépit des alertes lancées par le terrain, le pouvoir américain resta sourd⁶⁹.

66 Le centre de détention d'Abou Ghraïb fut le plus important d'Irak, accueillant jusqu'à 7 000 personnes en 2004. Certains détenus y furent incarcérés pendant plusieurs mois sans inculpation ou jugement, sans possibilité de recours. En 2003, des informations filtrèrent faisant état de mauvais traitements. Les investigations confirmèrent un mauvais emploi de la force, de tensions entre la police militaire chargée de la garde des détenus et les services de renseignements. Elles évoquaient la violation par les États-Unis des conventions de Genève puisque des criminels de droit commun cohabitaient avec des prisonniers de guerre. Malgré ces observations, le commandement américain estima que la situation n'était pas encore critique. C'est en janvier 2004 que le scandale de la prison éclata quant un sergent de la police militaire fit parvenir à « *l'Army Criminal Investigation Command* », un CD-ROM contenant des images de torture. Si les autorités américaines présentèrent des excuses, le mot de torture ne fut pas employé, préférant évoquer des mauvais traitements ou des humiliations.

67 La base de Bagram, à proximité de Kaboul, ne devait être qu'un centre de passage. Au fil des ans, elle est devenue un lieu de détention et de non-droit. Près de 500 individus ont été détenus dans des conditions pires qu'à Guantánamo. En 2002, la mort de deux prisonniers a alerté sur la situation de cette prison, avérant que ces personnes étaient décédées suite à des coups mortels. Une enquête fut diligentée, dont le quotidien le « *New York Times* » en a relaté certaines précisions : mauvais traitements routiniers, privation de sommeil, humiliations sexuelles, menaces par des chiens, etc. La situation ne s'est jamais réellement améliorée. Les États-Unis n'ont pas vraiment su comment gérer l'afflux de prisonniers. Ne sachant pallier à leurs carences, leur stratégie aura été finalement de se délester de ce fardeau en transférant la responsabilité de leur administration à la justice afghane, in *Patterns of abuse*, New York Times, 23 mai 2005.

68 En mai 2005, la publication par *Newsweek* d'un article sur la profanation du Coran à Guantánamo provoqua de violentes émeutes à Kaboul, au Pakistan ou à Gaza, in Masson, *op. cit.*, p. 35.

69 Guibert, Romain, *L'homme qui fait la guerre au monde*, Le point n° 2234, 02 juillet 2015, p. 44.

De manière générale les excès de cette politique sont les marqueurs négatifs d'une philosophie américaine qui évoque les grands principes démocratiques mais qui s'en affranchit dès qu'elle y trouve un intérêt. La nation américaine a perdu une grande partie de sa crédibilité et de l'empathie que lui avaient valu les attentats du 11 septembre. Ces exceptions au droit ont conforté le monde musulman dans l'idée que les valeurs démocratiques prônées par les États-Unis et l'Occident sont souvent iniques. Cette contradiction est régulièrement mise en évidence par les courants jihadistes, qui ont fait de cette opposition un symbole de diabolisation occidentale et de mobilisation guerrière.

La lutte contre le terrorisme est devenue l'obsession des services de sécurité dans les démocraties. Mais leur contribution dépend d'abord de l'approche qui est fait de la question terroriste, entre la notion de guerre ou celle de lutte⁷⁰. En effet, toutes les sociétés occidentales, au delà des États-Unis, partagent cette obsession sécuritaire et exigent que toutes les attaques terroristes soient prévenues. Cette position est ruineuse, irréaliste et dangereuse car elle encourage des dispositifs antiterroristes globaux mais détournés des valeurs fondamentales sociétales.

⁷⁰ Cousseran, Hyez, *op. cit.*, p. 182.

TITRE 3 : LE TERRORISME ISLAMIQUE, UNE FORME DE COMMUNICATION POLITIQUE.

CHAPITRE VII. QUESTIONS DE MORT.

La mort se définit comme la cessation complète et définitive de la vie : à la mort, tout s'arrête. Nous mourrons tous un jour, c'est inéluctable. Aucun être vivant ne peut y échapper. Pourtant, la peur de mourir reste l'angoisse suprême, enfouie au plus profond de notre inconscient tandis que l'attitude devant le miroir de la mort montre une étrange fascination de l'humanité toute entière. Néanmoins, le regard d'un Occident chrétien se distingue nettement des sociétés orientales ou africaines qui nourrissent bien souvent à l'égard de la vieillesse et de la mort un respect que nous ne connaissons plus. Ce qui était autrefois domestiqué est devenu sauvage, si bien que la proximité entre morts et vivants n'est plus tolérée. La mort a perdu son caractère familier et spirituel pour devenir une transgression interdite.

Cette phobie dépasse le cadre du quotidien pour envahir l'univers militaire, violent par nature. Conséquence de cette négation, le monde occidental est ébranlé par un mal étrange. En effet, il n'aurait plus le courage de subir des pertes inhérentes aux guerres. La « *guerre zéro* » mort est considérée comme une faiblesse par ses ennemis, une

confrontation entre la technologie toute-puissante et le retour de l'humain sur la scène guerrière. Ils y perçoivent un aveu d'impuissance morale et l'on assiste au retour des combats sous les formes les plus archaïques. La guerre est délibérément plus asymétrique que jamais. Cela dépasse le cadre tactique pour envahir les univers de représentation, jouer sur la perte des valeurs et de cohésion sociale.

Confronté à sa propre mort, l'attitude de l'homme est parfois bien singulière. Le plus souvent, il se contente d'attendre. Parfois, il décide de la saisir à pleines mains. Il la choisit, la prépare et l'exécute. L'homme aspire au suicide pour des motifs divers et complexes : il fuit une souffrance ou une trop grande solitude, il recherche « *une autre vie* ». Parfois il lance un appel. Mais il peut aussi choisir d'offrir sa vie pour une cause supérieure à sa propre existence. Cet abandon prend des formes diverses : celle du sacrifice au combat, celui qui force l'autre par défi (c'est le cas des premiers chrétiens) ou qui se suicide en signe de refus ou de rejet. Il existe une troisième voie. Celle des « *volontaires de la mort* »¹, des êtres humains qui se tuent pour entraîner leurs ennemis dans leur propre sacrifice.

Dans une modernité exclusive, le sacrifice meurtrier fait appel à des références, symbioses d'arguments politico-religieux, qui nous échappent totalement. Car dans ce combat, le candidat aspire à une reconnaissance divine et éternelle. Pourtant, le suicide est rejeté par toutes les religions monothéistes. La vie étant un don de Dieu, nul n'est censé pouvoir décider de sa mort. Hors la justification du suicide est au cœur de la stratégie jihadiste, évoquant le sacrifice personnel non comme un acte autodestructeur, mais comme une lutte pour la défense de la communauté musulmane refusée.

Le monde moderne, préoccupé exclusivement du bien-être terrestre, a créé les conditions d'une indifférenciation à l'égard du religieux. On a voulu théoriser une signification de l'être humain saisi hors de tout conditionnement théologique, de toute croyance en une force transcendante pourvoyeuse de certitudes. Pourtant, le sens magique n'a pas totalement disparu. Bien au contraire, un renouveau des mouvements religieux se produit dans des aires culturelles diverses qui ont souvent en commun la critique du fondement séculier de la modernité. Ces nouveaux paysages se caractérisent par

1 Géré, François, *Les volontaires de la mort*, Paris, Bayard, 2003.

une inflation des productions victimaires. Ils viennent contrarier une vision occidentale qui se veut exclusive et universelle, qui appréhende ce mouvement de retournement spirituel comme une atteinte à des valeurs d'humanité, de tolérance et de rationalité.

Pourtant, nulle société n'a l'exclusivité du martyr. Mais alors qu'il disparaît du quotidien occidental, le monde musulman l'encourage dans l'espérance d'un avenir radieux². Les islamistes radicaux promeuvent la mort comme expression d'une réalisation absolue de soi, en rupture avec une conception banale de la vie. Dès lors qu'il « *meurt sur la voie de Dieu* », le martyr accède aux félicités éternelles. D'autant que le contexte médiatique mondialisé offre une publicité maximale à ces spectacles de sacrifice meurtrier quand la peur de la mort demeure le talon d'Achille de l'Occident.

La mort est un enjeu politique. Quand l'Occident nie la mort comme jamais, le retour du martyr sur la scène publique conforte une fabrique de l'exemplarité au service d'une cause profondément politique. L'islam par son passé de martyrologie est à même d'utiliser ces enjeux contemporains. L'exemplarité des martyrs est moins inactuelle que l'on pourrait le penser. La capacité mobilisatrice du martyr repose sur des données anthropologiques qui permettent de passer sans difficulté de la sphère religieuse à celle du politique.

7.1 - Le déni de mort.

L'appréhension de la mort a évolué au cours des siècles. D'un phénomène respecté, elle est progressivement devenue hostile et étrangère. Ce qui était naturel s'est effacé devant une rationalité avancée, évacuant toute notion de croyance et de tradition. La mort est devenue incongrue et irrespectueuse du bonheur des vivants. Ce processus de rejet a dépassé la sphère privée pour atteindre l'espace public et, par extension militaire, où les pertes au combat sont désormais perçues comme incompréhensibles et inacceptables. Le conflit sans mort est devenu un véritable outil de communication. Le prix du sang ne peut plus être payé quand on pense pouvoir mener des guerres propres. On en vient à comprendre que l'on pourrait tuer sans que les nôtres ne soient victimes. C'est ce que le

2 Atwan, Abdel Bari, *L'histoire secrète d'Al-Qaïda*, Paris, Acropole, 2007, p. 155-156.

général de Gaulle avait déjà résumé dans les années 1930 : « *La guerre, c'est comme la chasse, sauf qu'à la guerre les lapins tirent* »³. La mort, on a voulu la faire oublier par un slogan, et on a encore plus de mal à en accepter la réapparition brutale dans l'opinion publique.

7.1.1 - La tentation du zéro mort.

Notre approche sur la mort montre à quel point que celle qui était acceptée est devenue sauvage, ce qui était familier est aujourd'hui étranger. Le regard est de moins en moins serein avec des conséquences parfois inattendues. D'une part, l'acharnement thérapeutique pousse à vouloir prolonger indéfiniment la vie dans des corps mourants, symbole d'une science qui refuse la mort jugée comme un échec alors qu'elle est une finalité naturelle. D'autre part, ce refus de mort, assimilée à une maîtrise technologique, encourage politiques et militaires à développer le concept du zéro mort, c'est-à-dire refuser toute idée de pertes au combat, du moins dans ses propres rangs. Autant de signaux perçus par les ennemis de l'Occident comme des exemples de dépravation morale et de lâcheté, auxquelles ils répondent par leur propre mort.

L'histoire de la mort en Occident⁴ montre comment ce qui était « *apprivoisé* », a été progressivement expurgé. Un phénomène naturel et humain s'est imposé comme l'interdit suprême, constituant un « *anachronisme de compréhension* »⁵.

Dans les premiers siècles de la Chrétienté, la mort est profondément religieuse et présente dans la conscience collective. Au moment de mourir, l'individu théâtralise sa mort selon sa croyance (chrétien ou israélite) et sa position sociale (noble ou paysan). Le rite mortuaire est quelque chose de cérémoniel mais sans excès. Elle est quotidienne et publique. De par la primauté de la religion dans la société, la mort est imprimée dans les esprits. Elle paraît simple, directe, commune car elle fait « partie de la vie ». Familles et voisins accompagnent le mourant. La mort est familière et proche. On l'accepte et on la comprend.

3 De Gaulle, Charles, *Vers l'armée de métier*, Berger-Levrault, Paris, 1934.

4 Ariès, Philippe, *Essais sur l'histoire de la mort en Occident du Moyen Age à nos jours*, Paris, Éditions du Seuil, 1975.

5 *Ibid.*, p. 13.

Au cours des siècles, l'être humain prend conscience de sa personnalité. Le rite mortuaire reste collectif mais la mort devient en parallèle une interrogation personnelle. On prend conscience de la « *mort de soi* ». L'autre grande révolution concerne le rapport entre le mourant et son entourage. Elle apparaît comme une vraie déchirure que l'on exprime au cours de grandes démonstrations de deuil. On en vient à ne plus accepter un phénomène naturel et irrémédiable. La séparation est redoutée et les vivants n'acceptent plus la mort de leurs proches. Cette tendance s'accroît jusqu'au XIX^e siècle. Désormais, la « *mort de l'autre, de toi* » est redoutée⁶.

La révolution qui conduit à un véritable rejet définitif de la mort débute dans la seconde moitié du XIX^e siècle et s'accroît tout au long du XX^e. La mort comme élément familial s'efface puis disparaît. D'abord, on cherche à épargner le mourant et à prendre en charge son épreuve pour le préserver de la réalité. Ensuite, elle exprime la volonté d'éviter à l'entourage du mourant et à la société, un trouble et une émotion insupportables. La mort s'impose comme un interdit car elle contredit l'idéal du bonheur individuel.

Cette tendance s'est accentuée dans les années 1960, période où le progrès scientifique est présentée comme la panacée, capable de venir à bout de la mort. Transféré vers l'hôpital, le mourant est observé comme un sujet clinique et isolé du reste des vivants. De mieux en mieux soigné, il n'en demeure pas moins solitaire. L'hôpital devient le lieu de la mort moderne, un phénomène technique obtenu par l'arrêt des soins. L'initiative est passée au corps médical, morcelée en série d'étapes, si bien qu'on ne sait plus quelle est la mort vraie (mort biologique, clinique ou cérébrale⁷).

Surtout, il s'agit de rendre ce moment acceptable, c'est-à-dire supportable pour les vivants. La société ne supporte plus les odeurs et le spectacle de la mort. On essaie de rendre le défunt présentable, et on évite de le regarder. Ensuite on se dépêche d'oublier. L'accent est mis sur ce qui cause le moins d'embarras et provoque le moins d'émotion. La société, les proches, jusqu'à la famille, doivent s'apercevoir le moins possible du décès. Il est relégué à la sphère privée, avec la dignité d'être le plus discret possible. Le deuil même est exclu. Il n'est plus question de paraître ému et d'afficher sa douleur. La peine visible

6 Ariès, *op. cit.*, p. 45-53.

7 On appelle *mort cérébrale*, la disparition irréversible de l'activité cérébrale mise en évidence par la perte des réflexes du tronc cérébral ; *mort clinique*, l'arrêt des fonctions cardio-circulatoires et la *mort biologique*, l'incapacité permanente d'un organisme à résister aux modifications imposées par son environnement.

n'inspire plus la pitié mais la répugnance. Symbole de ce trouble, les mots eux-mêmes sont tabous. Le simple fait d'en parler est indécent. On ne parle plus de cadavre ou de mort, mais de dépouille, de départ, à peine de disparition. En fait, on accepte la mort quand elle est loin et qu'elle ne perturbe pas son propre quotidien. Ce qui était autrefois respecté est devenu étranger. La représentation du cadavre est un interdit que la majorité des médias respecte scrupuleusement⁸. Il n'y a que dans la rubrique des faits divers que la mort est abordée. Elle subjugué le public car elle est lointaine et le fait intime d'autrui. Certains y trouvent une jouissance et une excitation du fait même qu'elle n'interagit pas directement et ne perturbe pas son intimité propre.

Depuis deux décennies, cet interdit de la mort a dangereusement envahi le spectre militaire. La supériorité déterminante des technologies est apparue comme le rempart pour protéger les combattants et réduire le nombre de victimes alliées. Elle a ouvert la voie à un concept jusque-là inédit de zéro mort⁹, des interventions armées sans perte. Apparue aux États-Unis, la théorie a envahi le discours politique et s'est largement exportée si bien qu'aujourd'hui, les occidentaux supportent de moins en moins les violences consubstantielles à la guerre. Ils exigent que les militaires conduisent des conflits qui épargnent la vie de leurs soldats. L'expérience de la deuxième guerre du golfe contre l'Irak a encouragé l'idée qu'il était possible de mener un conflit d'envergure en un temps très réduit et avec un minimum de pertes. *A contrario*, le traumatisme et l'incompréhension nés de l'expédition somalienne, une intervention humanitaire où l'on tue, en s'en réjouissant, des soldats américains venus secourir et nourrir, est intolérable pour les opinions publiques. Surtout, le lobby militaro-industriel martèle que la technologie est la solution à tout problème¹⁰. Les nouveaux outils de la guerre (satellites, missiles ou drones) sont autant d'armes qui permettent de surveiller l'ennemi et de le vaincre sans un affrontement direct. Mais, ce qui n'était qu'un slogan est devenu progressivement l'idée maîtresse de toute intervention.

8 Le 11 septembre 2001, avant que les deux tours du World Trade Center ne s'effondrent, plusieurs dizaines de personnes prises au piège dans les incendies choisirent de se donner la mort en se jetant par les fenêtres du plus haut des gratte-ciels. Les images de ces personnes défenestrées et chutant vers leur mort furent visibles dans les premières heures après les attaques. Dans les jours suivants, ces mêmes images furent « travaillées » pour faire disparaître cette vision des écrans.

9 La doctrine de la guerre zéro mort n'est pas à confondre avec la notion de « *guerre propre* », faite de frappes chirurgicales effectuées, sur des cibles bien définies, en vue de limiter les dommages collatéraux.

10 Combelles-Siegel, Pascal et Géré, François, *Les mythes et les réalités du zéro mort : comparaison franco-américaine*, p. 3, étude disponible sur www.frstrategie.org/barreFRS/

Le zéro mort a envahi la sphère publique. Désormais, les gouvernants ne peuvent plus demander à leurs soldats d'aller se faire tuer, encore moins lors d'opérations humanitaires. Surtout, la réalité géopolitique contemporaine a notablement évolué. L'ennemi n'est plus l'URSS et nous sommes loin des guerres pour la sauvegarde de la souveraineté nationale, d'un affrontement binaire et direct. De fait, il n'est plus question de verser le sang si la nation n'est pas directement menacée. Même pour protéger des populations de massacres ou de nettoyages ethniques, il faut pouvoir mener des guerres sans mort. En dépit des interrogations sur la validité du concept, le débat s'est invité dans l'agenda public. La persistance du concept est inquiétante car il tend à nier la notion de risque dans l'action militaire, pourtant inhérente à l'idée même de guerre¹¹. Dès lors, lorsque les politiques décident d'envoyer des troupes sur un théâtre d'opérations, la difficulté consiste désormais à expliquer à l'opinion publique que des guerres doivent d'être menées. Et que la guerre n'est pas un jeu vidéo¹².

Il est légitime de vouloir réduire les pertes au maximum. Mais personne ne peut affirmer que sa vie compte plus que celle de son ennemi. Pourtant, l'Occident est prêt à exposer des civils dans des dommages collatéraux, et se montrent parallèlement de moins en moins enclin à envoyer des soldats au sol. Cette position est moralement intenable. On ne peut pas tuer si l'on est pas soi-même prêt à mourir¹³.

7.1.2 - Un encouragement à l'ennemi.

Le zéro mort est porteur d'interrogations sur la psychologie des combattants et des populations occidentales. Pour leurs adversaires, il est perçu comme un aveu de faiblesse et de lâcheté, notamment dans des sociétés où le rapport humain reste centré autour de

11 Les Français semblent eux-aussi de plus en plus tentés par cette stratégie. Après la mort de dix soldats lors de l'embuscade d'Uzbin en Afghanistan le 18 août 2008, ils ont été de plus en plus nombreux à exiger le retrait des troupes du sol afghan. Après ce drame, le chef d'état-major des armées, le général Jean-Louis Georgelin, expliqua que les insurgés afghans avaient adoptés les méthodes occidentales traditionnelles de la guerre (celle de l'embuscade par exemple), à tel point que leur tactique effaçait la supériorité technologique. Surtout, il notait que les Français n'étaient apparemment plus prêts à assumer les risques que comporte l'envoi de soldats au combat.

12 Gégot, *op. cit.*, p. 466.

13 Walzer, Michael, *De la guerre et du terrorisme*, traduit de l'anglais « *Arguing about war* », New Haven, Yale University Press, 2004, p. 36.

notions d'honneur et de fidélité. La victoire n'est plus seulement une question de stratégie. Plus que jamais, elle se joue sur le terrain psychologique. Les gouvernements occidentaux semblent prêts à faire tuer des soldats ennemis et à mettre en danger des civils mais ils veulent de moins en moins exposer leurs propres soldats, d'où ce dangereux message : « *nos vies comptent plus que celles des étrangers que nous combattons* »¹⁴. La réflexion stratégique classique préconisait un emploi gradué de la force. Mais elle se développait dans un cadre d'opposition symétrique. Face à des individus prêts au défi, le zéro mort est une position intenable. Elle montre dans ce cadre précis de dangereuses limites car « *elle ne tient pas compte de l'importance de l'enjeu qui doit être plus grand chez celui qui bombarde que chez son adversaire* »¹⁵. Elle est perçue comme un refus du risque.

Politiquement, la question est de prendre conscience de la puissance du message délivré et de la position fragile, voire instable et intenable de l'Occident. Le confort des frappes à distance éloigne le combattant du théâtre des opérations et, par conséquence, de la vision directe de la mort. Cette distanciation par rapport à la réalité conduit à une plus grande vulnérabilité psychologique, d'autant plus forte dans les conflits inter-ethniques souvent faits d'exactions, de charniers et de fosses communes. Plus la cause est lointaine, moins elle paraît importante. On s'y engage en refusant toute idée de sacrifice personnel. Le High-tech a fait de l'ennemi une cible lointaine et abstraite¹⁶. Et les opinions publiques réagissent toujours mal aux images de victimes civiles collatérales.

La stratégie du zéro mort privilégie les opérations à distance, sur des objectifs économiques, industriels et les infrastructures civiles, faiblement protégés mais avec un degré important de dommages collatéraux, accentuant l'incompréhension des populations civiles, et un risque élevé de mauvaise appréciation des cibles. L'ennemi n'a plus qu'à mener une guerre asymétrique, jouant de la confusion entre civil et militaire. En bon stratège, il suffit de tirer profit de l'émoi que cause la perte de civils dans l'opinion publique, de la capture et de la mort de leurs soldats chez les occidentaux. Le renseignement lui-même est devenu technologique, oubliant le rôle essentiel des sources humaines. Il se prive d'un élément essentiel que sont les éléments d'ambiance, notamment

14 Walzer, Michael, *De la guerre et du terrorisme*, traduit de l'anglais « *Arguing about war* », New Haven, Yale University Press, 2004, p. 138.

15 Hassner, Pierre, *Guerre sans morts ou morts sans guerre? Les paradoxes de l'intervention au Kosovo*, Critique Internationale n°4, Paris, Presses de Sciences Po, été 1999, p. 13.

16 Dumoulin, André, *Le zéro mort : entre slogan et concept*, Revue Internationale et Stratégique, 2001/4, n°44, disponible sur www.cairn.info/revue-internationale-et-strategie-2001-4-page-17.htm

dans les domaines ethniques et religieux. Au final, le zéro mort tend à favoriser la sous-traitance militaire par des forces supplétives, qui se lit à travers l'émergence des sociétés de sécurité privée, véritables armées miniatures, qui interviennent dans les zones de conflit de basse intensité¹⁷. Ces entités s'imposent aussi dans la psychologie guerrière comme une démonstration du refus du risque.

Alors que l'on assiste à une certaine inhibition du soldat occidental dans le combat de proximité, ces nouvelles règles d'engagement se heurtent à une logique opposée faite d'efficacité morbide pour des individus qui recherchent systématiquement le chaos. L'ennemi se disperse dans des petits groupes transnationaux très mobiles et qui ont su développer une capacité de nuisance surdimensionnée en comparaison de leur réelle potentialité. C'est à ce stade que la guerre asymétrique joue pleinement son rôle. L'ennemi veille à appuyer sur les freins culturels occidentaux pour s'engager dans des stratégies de contournement et d'esquive. Le « choc des mentalités » confirme les limites du zéro mort et sonne comme un encouragement à l'ennemi. Comment une société qui va jusqu'à refuser la mort au combat peut-elle agir efficacement contre des communautés qui honorent le sacrifice suprême ? Désormais, l'objectif est d'atteindre un seuil d'insupportabilité morale en faisant perdurer les conflits avec des codes différents. Pour l'ennemi qui sait l'émoi qu'il peut tirer des pertes militaires dans l'opinion adverse, tout consiste à abuser de méthodes jugées répugnantes, des combats à l'arme blanche, d'élimination directe et de terrorisation. La médiatisation toute puissante offre une publicité maximale à ce spectacle de mort et à sa diffusion dans le monde entier.

L'Occident a oublié la réalité de la violence politique comme arme traditionnelle. Depuis 1945, elle rejette l'idée de guerre au nom de la culture de la paix. De fait, elle se montre incapable de gérer les tragédies humaines. Alors que le XX^e siècle s'est ouvert sur une boucherie sans nom, il s'est clos sur une utopie insensée et un fantasme politique. On oublie que le combattant moderne comprend inexorablement des risques mortels, même s'il paraît humain de vouloir les réduire. Maintenant fortement ancré dans l'esprit occidental, le zéro victime offre de nouvelles opportunités pour des guerriers qui jouent systématiquement de la mort, d'un effet de terreur et de démoralisation chez l'ennemi. Pour

17 En 2011, 113 000 employés étaient déployés en Afghanistan contre 90 000 militaires. Ils ont été plus de 74 000 en Irak, in *Vers un rôle accru du privé dans la défense française*, Le Monde, 15 avril 2012.

ceux qui ne partagent pas cette vision, le sacrifice est considéré comme l'acte de bravoure suprême au nom d'un idéal qui échappe aux occidentaux. En outre, pour des individus imprégnés de valeurs ancestrales, elle permet cette réalisation de soi, comme défi à un monde uniformisé et en rupture avec la banalité vécue comme dégradante du quotidien.

Dès lors que la peur est bannie, le guerrier n'a plus rien à craindre. Il porte en lui une force meurtrière qu'il peut déclencher à chaque instant. Dans l'esprit des terroristes, notamment chez les islamistes, ce courage face à la mort permet de contrer une infériorité technique. Surtout, ils affirment la supériorité morale des valeurs de l'islam.

7.2 - La mort volontaire.

Se tuer ne constitue pas un acte naturel. La vie étant un don de Dieu, le suicide fut longtemps considéré comme un des interdits suprêmes. De fait, les motivations suicidaires ont été ignorées. Les travaux de Durkheim¹⁸ ont démontré que le suicide était difficile à définir parce qu'il recouvrait un phénomène dont les causes profondes sont très différentes. Il est, le plus souvent, un acte individuel et tourné vers soi. Il peut également être dirigé vers les autres, dans le sens d'un sacrifice volontaire destiné à infliger des pertes à l'ennemi. Cette figure du sacrifice guerrier est récurrente dans l'histoire, commune à toutes les civilisations. Depuis trois décennies, elle s'est élargie sous une autre forme, celle du terrorisme. Le monde est confronté à un type de mort volontaire qui déroute : l'attentat-suicide. Car tuer en se tuant représente un comble de difficulté. Le sacrifice meurtrier lance un défi à l'humanité. Celui qui accepte de mourir pour infliger des pertes à l'ennemi n'est pas un suicidaire comme les autres. Il ne cherche pas à s'ôter la vie parce que les « choses vont mal » mais à transmettre un message politique et social fort. Il ne détruit pas seulement l'autre mais témoigne d'une conscience collective supérieure. Si l'hostilité provoque le passage à l'acte, généralement une volonté de protection profondément altruiste le guide.

18 Durkheim, Émile, *Le suicide*, Paris, PUF, 1930, 12^e édition 2004. Durkheim (1858-1917) est le pionnier de la sociologie moderne. Ses travaux sur le suicide ou la religion sont toujours une référence.

7-2-1 - La place du suicide dans le terrorisme.

Par définition, le suicide est l'acte de se donner volontairement la mort. Il « *résulte directement ou indirectement d'un acte positif ou négatif accompli par la victime elle-même et qui savait devoir produire ce résultat* »¹⁹. Dans cette définition très large, le point commun est que le sujet renonce à l'existence. Mais elle est insuffisante et ne permet pas de faire la distinction entre les différentes formes de suicide. En effet, le phénomène du suicide recouvre des causes très différentes. Durkheim réfute les thèses couramment avancées au XIX^e telles que le rôle de l'hérédité, la folie, l'importance du climat ou encore l'existence d'un esprit d'imitation. Le suicide est avant tout une marque collective. C'est un fait social, lié à l'environnement et au degré d'intégration du sujet, c'est-à-dire du poids de la régulation que la société exerce sur lui. Les causes de la mort volontaire sont donc exogènes à la personne. C'est l'intensité sociale, plus ou moins forte, qui conditionne les différentes formes de mort volontaire

Le plus souvent, le suicide résulte d'un profond détachement social qui intervient plus ou moins rapidement. Plus l'individu est détaché plus le lien qui le lie au reste de la société se délite et celui-ci ne trouve plus les raisons d'endurer les affres de l'existence²⁰. Le « *suicide égoïste* » intervient quand il existe simultanément un traumatisme personnel élevé et un faible niveau d'intégration dans la société. Le repli sur soi implique un refus de communiquer alors que la conscience collective n'exerce plus assez de régulation sur la personne. Ce suicide ne s'explique pas par les souffrances individuelles mais par le fait qu'il faille les supporter seul. Il provient d'une carence de liens sociaux et d'un état d'individualisation exagérée.

Le détachement social peut également se produire de façon brutale, malgré une intégration sociale ancienne et poussée. Subitement sans repères sociaux et dépourvu de tout but dans la vie, le sujet ne voit plus de sens dans le présent et un futur qui n'offre pas d'espoir. Le « *suicide anémique* » fait suite à un accident de la vie, à un événement qui conduit à la décision de vouloir la mort, expression d'une disproportion entre aspiration

19 Durkheim, *op. cit.*, p. 3.

20 A la fin du XIX^e, Durkheim note que le taux de suicide est plus fort chez les célibataires que chez les veufs et nettement supérieur à celui des hommes mariés. Il démontre ainsi que le mariage préserve du suicide puis qu'avec la famille c'est l'intégration dans un groupe qui apparaît salvateur, in Durkheim, *op. cit.*, p. 149-264.

individuelle et satisfaction du bonheur.

Les mécanismes conduisant au suicide anémique ou égoïste sont identiques : ils se traduisent essentiellement par la combinaison entre un traumatisme personnel et un sentiment d'isolation. La différence entre les deux catégories provient de la notion de détachement social : chronique pour le suicide égoïste, aigu pour le suicide anémique.

Comme fait social, le suicide peut également résulter d'un attachement excessif. Car, la pression collective peut affecter l'individu et le conduire au sacrifice. Le « *suicide fataliste* » se produit quand l'individu est sujet à une influence qui pense que la mort volontaire est le résultat d'une inéluctable et inflexible pression. L'individu perd tout contact avec la société et se trouve sous l'influence exclusive d'une minorité, voire d'une seule personne, qui annihile toute volonté personnelle. Le suicide fataliste fait suite à un endoctrinement important, au sein d'une entité restreinte, sous l'influence d'un guide charismatique, et dont les objectifs diffèrent du reste de la société. Phénomène inquiétant mais limité, il rappelle les morts collectives des sectes.

Ce geste s'affirme également dans le cadre d'un champ sociétal plus large où les notions de cohésion et d'intérêt vital prennent le pas sur toute considération personnelle. Confronté à une situation de péril, on accepte de se tuer pour les autres. Le volontaire n'exprime pas pour autant une fascination pour le suicide. C'est une des difficultés pour les occidentaux de comprendre cette forme de mort volontaire qui ne correspond en rien aux canons classiques. Le « *suicide altruiste* »²¹ témoigne de cette intégration excessive et donc d'une individualisation déficiente. Suicide coutumier des sociétés traditionnelles, il n'a pas complètement disparu du monde moderne. Absorbé dans un ensemble qui cherche à se défendre ou à s'affirmer, l'individu ne peut se soustraire à une mort que tous estiment indispensable pour la cause commune. La personne qui se sacrifie a préalablement intériorisé cette valeur qu'elle estime supérieure à son individualité. Dans son sacrifice personnel, l'individu ne cherche pas à disparaître mais, au contraire, aspire à un prestige et à un gain social. Il est encouragé dans cette voie. Il est soumis à une intégration sociale, si forte que l'individualité est refoulée. Il perd la possession de son « moi ».

21 Durkheim, *op. cit.*, p. 233

L'exemple courant de mort volontaire fait référence aux combattants et dans la conscience collective aux kamikazes japonais²², où la conscience sociale l'emporta sur la distinction et la préservation de soi. Depuis, l'expression a été maintes fois reprises, souvent de manière inopportune²³.

Depuis le début des années 1980, le sacrifice meurtrier est étroitement lié à la problématique terroriste. S'agissant d'un fait majoritairement lié au monde musulman, sans en être exclusif, le terrorisme suicidaire a conduit à des raccourcis dangereux. Beaucoup y ont vu rien d'autre que l'expression d'un désarroi sociétal propre à ces populations. Pourtant, les sociétés musulmanes ne présentent pas de dispositions sociologiques pour le suicide. Elles ne connaissent pas un taux de suicide élevé. L'organisation mondiale de la santé estime à une moyenne de 16/100 000 le nombre de suicides dans le monde. Certains pays, notamment d'Europe de l'Est (Pologne, Lituanie), dépassent un taux de 60/100 000 pour les hommes (moyenne globale de 38,6/100 000 en Lituanie). En Israël, cette moyenne est de 6,2/100 000. Il n'y a qu'en Palestine où ce taux est important, 29/100 000 mais il apparaît que près de 50 % de la population palestinienne souffre de troubles psychologiques qui nécessitent un suivi médical. Dans un certain nombre de pays musulmans, ce taux est de 5/100 000, Koweït, Turquie, Albanie, il est de 1/100 000 en Jordanie, Égypte, Iran ou Syrie²⁴.

De plus, les motivations individuelles sont nécessairement secondaires, sous peine d'opprobre. La dynamique de groupe anime des individus qui seuls ne passeraient pas à l'acte. Ils ne basculent pas dans le terrorisme soudainement. Il s'agit d'un processus long. On vient dans le groupe parce que l'on a des amis, puis on adopte leurs convictions. Rester uni permet d'accepter la mort sacrifiée. La marque collective rend mieux compte de ce comportement que la haine de l'ennemi²⁵.

22 Le « *kamikaze* » ou vent divin fait référence aux typhons qui balayèrent les vaisseaux mongols venus envahir le Japon au XIII^e siècle. Le mot japonais fut popularisé par son emploi, au cours de la Seconde Guerre mondiale, pour désigner les avions nippons chargés d'explosifs que leurs pilotes lançaient sur les navires américains, lors de la bataille du Pacifique. Depuis, il désigne, de manière contestable, les auteurs d'attentats-suicides.

23 En 2001, le gouvernement japonais s'est ému de l'amalgame entre les pilotes japonais de la II^e guerre mondiale, qui était des militaires en mission, avec les terroristes du 11 septembre.

24 www.who.int/mental_health/prevention/suicide/suicideprevent.fr, (page consultée le 06 avril 2014). Il est de 16,2/100 000 en France.

25 Bersay, Claude, *La mort sanctifiée*, in *Mourir pour tuer : les kamikazes*, Paris, Esprit du temps, 2006, n°130, p. 51.

Les ressources du suicide meurtrier sont donc d'un ordre qui dépasse les questions de la souffrance personnelle. A titre d'exemple, 15 des 19 pirates du 11 septembre étaient saoudiens et rien dans leur parcours ne montre de difficultés sociales. Ils étaient plutôt bien intégrés et instruits. On ne peut donc pas évoquer une perte brutale de repères. Si, le geste égoïste ou anomique ne suscite aucune considération, le sacrifice meurtrier est largement admiré et applaudi dans les rangs partisans. Cette approbation suppose que l'acte paraît bénéfique pour la communauté. C'est la différence essentielle entre le suicide, tel que nous l'appréhendons, un acte tourné vers soi en réponse à une inquiétude ou un malaise intime, et une opération de type terroriste. Le suicide égoïste ou anomique embrasse la mort comme solution personnelle. La bombe humaine est exactement dans le raisonnement inverse. Elle ne renie pas la vie mais recherche la mort comme une arme au service d'une cause supérieure à sa propre existence : « *Utilisez-moi comme une arme, selon votre volonté...laissez-moi me sacrifier pour le futur de notre peuple* »²⁶. Le candidat affirme qu'aucune vie, certainement pas la sienne, ne saurait être plus précieuse que l'avenir de toute une communauté. Il affirme son appartenance sociétale contre les ennemis de la vraie croyance. Dans le cadre de l'islam, il s'est d'abord développé dans une affirmation d'appartenance nationale jusque-là refusée. Aujourd'hui, c'est le fait du jihad transnational, comme si l'Occident interdisait à l'islam de se régénérer.

Le sacrifice meurtrier se veut donc un geste profondément altruiste, même s'il peut paraître étonnant d'associer ces deux termes. Pourtant par leur engagement, les volontaires manifestent un attachement social puissant. Ils se fusionnent dans l'esprit communautaire contre un ennemi qu'ils exècrent et aspirent, en retour, à une approbation éternelle. Freud définit trois instances présentes en l'homme et qui régissent ses comportements conscients et inconscients : le moi, le surmoi et le ça²⁷. Le moi assure une fonction de stabilité de l'individu face aux menaces de l'extérieur mais aussi de son inconscient. Il est la partie défensive de notre personnalité. Les mécanismes de défense du moi doivent protéger des pulsions. Le surmoi intériorise tous les interdits, « ce qu'il ne faut pas faire ». Enfin, le ça représente la partie la plus imperméable de la personnalité, celle du chaos et des interdits.

26 Déclaration d'une jeune palestinienne, Hujayra al-Arabi, prononcée en octobre 2005, peu avant de commettre un attentat contre les israéliens, in www.freearabvoice.com/articles/ConfessionsOfAHumanBombFromPalestine.htm, (page consultée le 16 mai 2013),

27 Freud, Sigmund, *Le moi et le ça*, Paris, 1923, nouvelle édition de 2010, Payot.

Il tend à satisfaire les besoins personnels selon les principes de l'envie et ne supporte pas la contradiction.

Dans le sacrifice meurtrier, le volontaire abandonne la partie de son moi pour le ça. La partie la plus obscure de la personnalité, le ça, ne reconnaît aucune des règles, quelque chose que nous maîtrisons péniblement. Il échappe à notre volonté et exprime un désir de satisfaction illimitée et immédiate. Face à ce en quoi le ça croit ou perçoit, il ne peut plus faire la part entre le réel et l'imaginaire. Dès lors que l'individualité est menacée par les forces extérieures, le moi et le surmoi ne jouent plus leur rôle de régulateur et de protecteur. Le ça retourne l'énergie intime contre soi. Il devient une forme de plaisir par l'offrande de son existence. Dans l'impossibilité de se réaliser intimement, le soi s'abandonne au profit d'un univers de représentation idéalisée. Dans le cadre du terrorisme suicidaire, c'est celui de la communauté. Le ça concrétise cette instance pulsionnelle en ce sens qu'il faut satisfaire pleinement et immédiatement le nouveau pôle d'existence.

La notion d'approbation sociale est donc au cœur de la question du sacrifice meurtrier. Tout individu peut estimer que son acte peut profiter à la collectivité même si cette dernière n'est pas en accord avec son jugement. Si les volontaires cherchent à échapper à des difficultés personnelles, les mécanismes narcissiques sont inefficients pour comprendre la réflexion de ces individus dans l'action terroriste. Ils ne cherchent pas à échapper à une peine que la société estime raisonnablement supportable. Ils aspirent délibérément à la mort justement parce que la société, ou le groupe, soutient et honore cet acte.

7.2.2 - La justification du suicide meurtrier dans l'islam.

Toutes les religions de Salut respectent la vie car elle représente un don de Dieu. Le suicide y est donc condamné, synonyme d'enfer. Dans une société qui exalte le sacrifice, la principale difficulté reste que l'acte de mort volontaire constitue une violation directe d'un des dogmes religieux les plus sacrés et absolus. La religion devrait être un obstacle irrémédiable. En outre, l'auteur brave un deuxième interdit, celui du meurtre. Dans l'acte de la mort volontaire, il faut donc d'une part, légitimer le suicide du croyant, et d'autre part

surmonter l'obstacle éthique de justification de massacre d'innocents, de civils non-combattants. Si l'enjeu politique crée les conditions de la violence terroriste, le facteur religieux permet d'imprimer un caractère inexpiable à la confrontation, notamment à travers l'esprit de martyr. L'exercice consiste à développer une argumentation, pourtant sujette à controverse, pour faire accepter une atteinte physique et morale qui contrevient à tous les préceptes sacrés. Pour réaliser cette transgression, un durcissement idéologique s'impose.

Les groupes extrémistes arguent facilement des antagonismes confessionnels, voire pour les plus radicaux, du schisme entre sunnites et chiites. Ils réinterprètent la doctrine religieuse pour justifier la mort suicidaire. L'argumentaire religieux facilite la manipulation nécessaire pour redéfinir le suicide et le meurtre un acte de légitime défense communautaire. En effet, chaque fois qu'il perdure des croyances religieuses étrangères, l'autre est présenté comme le représentant d'une foi dangereuse. Dans les cas les plus exacerbés, essentiellement quand l'existence politique d'une entité serait en péril imminent, il se développe de telles conditions de haine qu'elles permettent de faire accepter l'idée de mort volontaire et de considérer avec respect ceux qui vont mourir. Il n'existe plus de différence entre une mission à haut risque et une opération-suicide. La pérennité d'un groupe, fortement teintée d'exacerbation religieuse, encourage la promotion du sacrifice meurtrier. Toutes les nations, tous les mouvements, religieux ou politiques, honorent leurs « *martyrs* », concept religieux à son origine et qui revient en force aujourd'hui. Mourir pour sa foi, terme commun aux trois grandes religions monothéistes, continue d'être l'unique exception à l'interdiction de la mort volontaire.

Mourir pour sa foi signifie que l'on a été tué par un ennemi de sa croyance. Ainsi, un juif ne peut tuer un autre juif, pas plus qu'un chrétien ou un musulman ne peut le faire pour un des siens (exception des meurtres hérétiques). Pourtant, dans ce fondement commun aux trois grands dogmes monothéistes, la religion musulmane a développé l'idée du martyr dans une voie différente.

Il existe ainsi une différence fondamentale entre le « *maturos* »²⁸ chrétien et le

28 Le terme de martyr vient du grec « *martus* » qui devient « *marturos, martures* » et signifie dans sa première acception témoin, notamment devant les tribunaux, in Briand, Sarah, *Kamikazes, ou le destin fermé*, in *Mourir pour tuer : les kamikazes*, Études sur la mort, Esprit du temps, 2007, p. 23.

« *chahid* » musulman, littéralement les témoins. Jusqu'au II^e siècle, il ne désigne jamais la mort pour une cause. C'est sous l'influence chrétienne qu'il perd progressivement son sens originel pour signifier cette volonté de mourir. Il est appliqué aux chrétiens opposés à Rome qui eurent à affronter les persécutions et la mort pour la défense de leur foi. Les premiers chrétiens ne croient pas en quelque chose, ils croient en quelqu'un, Jésus Christ. De cette foi, ils veulent témoigner. La mort découle du refus de souscrire à la volonté du détenteur du pouvoir. L'empereur cumule le pouvoir temporel et spirituel. En se tournant vers un Dieu exclusif, le chrétien met en péril l'autorité absolue de Rome. Mais, le chrétien ne cherche pas à infliger la mort au païen qui veut lui faire abjurer sa foi. Il ne répond pas à la violence physique par un comportement équivalent. Il lui nie simplement le droit à le forcer à agir contre les préceptes de sa religion. L'ennemi du chrétien est diabolisé et se fait involontairement complice du martyr qu'il met à mort. Peu à peu, la mort possible, mais non souhaitée pour l'idéal religieux, se transforme en mort désirée pour échapper à la vanité du monde terrestre et dans l'espérance d'un séjour glorieux au paradis. Si l'on se rapproche du suicide, la mort volontaire se réalise toujours par les soins d'un agent extérieur.

Dans le monde musulman, l'expression de la mort sacrée en martyr (*chahâdat* du *chahid*), apparaît au VII^e siècle après la conquête de la Palestine. Elle désigne alors les musulmans tombés au champ de bataille dans la lutte contre les infidèles, avec la promesse de récompenses dans l'au-delà. On offre sa vie comme témoignage de soumission. Comme chez les chrétiens, ce premier martyr témoigne de la force de sa foi et de la justesse de sa cause. Il n'a nul intention de se suicider et ne perçoit pas son geste comme tel.

Selon une traduction officielle du Coran, la sourate 9, verset 111 (sourate Repentir) prédit le martyr pour celui qui meurt contre l'ennemi de la religion d'Allah : « *Ils combattent dans le sentier d'Allah : ils tuent, et ils se font tuer* »²⁹. C'est sur cette phrase que se fonde la justification du martyr dans l'islam. Bien que l'expression n'apparaisse pas explicitement, l'idée de la mort sacrée est formulée. Mais à la différence des chrétiens, l'exercice de la violence est réciproque, la lutte contre les ennemis d'Allah est marquée par une violence légitime où l'on peut être tué comme tuer. Néanmoins qu'il se fasse tuer au nom d'Allah ou qu'il meurt après avoir lui-même donné la mort, c'est le paradis qui lui est

29 Khosrokhavar, Farhad, *Les nouveaux martyrs d'Allah*, Paris, Flammarion, 2002, p. 21-22.

promis. La mort est assumée et ne provient plus exclusivement de l'adversaire. Il y recourt en toute légitimité selon les préceptes religieux.

Aujourd'hui, des théoriciens musulmans tentent de justifier le sacrifice meurtrier par cette référence. Ils se fondent sur le fait que tout musulman a le droit, sinon le devoir, de se sacrifier en entraînant ses ennemis dans la mort. En rehaussant le sacrifice personnel dans l'espérance d'un autre monde, ils incitent au martyr et à justifier indirectement le suicide.

La question du suicide est au cœur d'un intense débat entre les théologiens musulmans. Cette interrogation permet de mieux comprendre les dérives vers le terrorisme suicidaire. De nombreux penseurs assimilent ces opérations à un suicide. Elles sont donc formellement réprouvées car interdites par ce qu'il y a de plus sacré, c'est-à-dire les textes religieux³⁰. Dans le camp adverse, il importe que le futur martyr soit convaincu de la valeur nouvelle de son geste, un don de sa personne pour la cause suprême, celle de la grandeur de l'islam retrouvé. Le déni de reconnaissance de Dieu par l'opresseur est considéré comme une hérésie. La lutte contre cette hérésie et l'impiété est un combat à mort contre ceux qui renient la vraie religion. En outre, devant Dieu, le musulman est jugé sur la totalité des actions, positives et négatives durant son existence terrestre. Elles conditionnent le passage par l'Enfer ou le Paradis, d'où l'importance accordée aux conditions de mort³¹, le moment où le bilan de la vie est établi. La reconnaissance d'Allah est donc la réalisation spirituelle suprême. Toute personne qui se soustrait à cette exigence s'expose à la damnation. Pour le croyant, il est primordial de préparer du mieux possible sa seconde vie en ayant la meilleure conduite dans l'existence présente. Dans l'idéologie jihadiste, l'expression la plus forte de son amour pour Allah réside dans sa contribution à la guerre sainte et le sacrifice de sa propre personne, soit en étant tué par l'ennemi, soit dans une mission suicide.

30 C'est le cas du syrien Abou Basir al-Tartusi qui affirmait en 2005 que de tels actes devaient être assimilés à un suicide, www.en.altartosi.com/suicide.htm (page consultée le 27 mai 2013). Abou Basir al-Tartusi est un théoricien syrien de la guerre sainte. En 2005, après les attentats de Londres, il s'est opposé à ce type d'opérations. Depuis le début de la guerre civile, il est un des éléments forts de l'opposition au pouvoir.

31 Guidère, Mathieu, *Les martyrs d'al-Qaïda, au cœur de la propagande terroriste*, Nantes, Du temps, 2006, p. 21.

L'amour de Dieu anime donc cette volonté de mourir. Les courants islamistes modernes y accordent une centralité importante. Une autre dimension du discours réside dans la valeur de l'unité musulmane, car la communauté unifiée doit permettre de se soulever et de dominer les puissances impies. Pour les islamistes radicaux, l'oumma est prise sous le feu ennemi. Contre cette infamie, tout musulman doit accepter le sacrifice de soi et s'attaquer aux symboles de l'arrogance adverse³². Ce geste de sacrifice personnel ne doit donc pas être perçu comme l'expression d'une volonté de mourir.

Dans son engagement ultime, le volontaire ne cherche pas à échapper à une quelconque peine. Il procède parce que l'acte est magnifié. Le suicide, tel que nous le percevons, est un acte tourné vers soi, qui répond à une inquiétude ou un malaise ne concernant que sa propre personne. Dans le martyr, il est un geste altruiste, d'inspiration religieuse mais profondément politique. Le volontaire accepte la mort précisément parce que la communauté soutient et honore son acte.

7.3 - Le martyr : du religieux au politique.

Le sacrifice, qu'il soit volontaire ou rituel, possède en lui une force fondatrice. Il exprime la violence consubstantielle des êtres humains et permet à toutes les sociétés de trouver les ferments de leur cohésion. En effet, toutes les organisations communautaristes conservent et glorifient les traces de leurs origines sacrificielles, qui sont le plus souvent d'essence religieuse. A lui seul, le sacrifice expiatoire permet de concentrer toutes les dissensions en les détournant vers un exutoire passionnel commun. Le sacrifice rétablit et encourage l'unité sociétale. Dans les esprits, le martyr n'est pas mort. Il est le témoin des valeurs supérieures auxquelles chacun doit pouvoir se référer, qui font la force, la fierté et la raison de se battre pour les siens.

Cette production « martyrogène » a été peu à peu rejetée puis ignorée sous un afflux de modernité, qui a emporté l'Occident dans un univers de rationalité et de déni de religiosité. Le renouveau de la figure traditionnelle du martyr, comme critique violente du fondement séculier de la société, vient remettre en cause la vision du monde moderne. Car

32 Al-Zawahiri a ainsi établi un sinistre classement de priorités pour les militants d'al-Qaïda : Nations Unies, représentants des pays occidentaux, sociétés multinationales, dirigeants arabes alliés de l'Occident, in Atwan, Abdel Bari, *L'histoire secrète d'al-Qaïda*, Paris, Acropole, 2007, p. 156.

la violence sacrée n'a pas disparu. Elle persiste et se renforce en opposition à un système de représentation qui se voulait universel et absolu. De nouveau, des communautés cherchent à expulser vers une victime indifférente et sacrificable, une violence qui doit leur permettre de se réaliser. La syntaxe religieuse se présente comme une réponse aux attermolements politiques. Elle encourage un autre rapport à la mort sacrée. Cette rencontre entre croyance traditionnelle et vision politique séculière crée les conditions d'un désordre de compréhension dans l'esprit des occidentaux.

7.3.1 - *Le renouveau du martyr ou la fabrique de l'exemplarité.*

Jusqu'à l'époque contemporaine, les rapports du politique et du religieux furent des liens de subordination, où le politique était inféodé à la religion. Désormais, le politique s'impose comme l'instance suprême, comme nouveau support de sacralité. Toutefois, le fait politique reste du domaine du relatif et de l'immanent, il ne fait que mimer le religieux sans pouvoir l'éliminer totalement. Il s'efforce donc de mobiliser les fonctions et les rôles spécifiques du spirituel à son profit : il aspire à devenir salut. Ce besoin de reconnaissance est courant dans toutes les sociétés, mêmes celles qui érigent la laïcité en valeur fondamentale. Ainsi, le martyr développe une forte puissance endogène : dès lors qu'une personne a donné sa vie pour une cause, elle devient sacrée et indiscutable. Cette référence est d'autant plus rentable que, une fois disparu, il est impossible d'évaluer le degré de conviction et de manipulation du martyr. Et quiconque viendrait à s'interroger sur la valeur du sacrifice personnel serait marginalisé et stigmatisé.

Les martyrs ont une valeur impérieuse. Désignant à l'origine les victimes des persécutions religieuses, le martyr en est venu à désigner celui qui est tué pour un idéal, notamment politique. Il s'applique aussi aux héros des révolutions ou des résistances³³. Cet élargissement sémantique n'est pas le fruit du hasard mais la marque d'une instrumentalisation délibérée. D'une part, la promotion des victimes laïques reprend volontairement le langage de glorification déjà à l'œuvre dans les institutions religieuses,

33 Albert, Jean-Pierre, *Sens et enjeux du martyr*, in Centlivres Pierre (sous la direction de), *Saints, sainteté et martyr, la fabrication de l'exemplarité*, Paris, Maison des sciences de l'homme, 2001, p. 17.

justement en raison de son caractère traditionnel et de son ancrage au plus profond de la conscience humaine et du groupe. D'autre part, le culte des morts martyrs fait l'objet d'un retour sur la scène publique en raison d'un devoir de mémoire omniprésent même en dehors de tout contexte religieux. Il s'intègre sans difficulté dans les cérémonies civiles. On assiste ainsi à la multiplication des références victimaires³⁴, à l'élaboration d'une philosophie combattante comme source de sacralité au profit d'une légitimité ou d'une opportunité politique. La fabrique de l'exemplarité commence nécessairement par des références liées à l'histoire autochtone. Elle dépasse le cadre des régimes autoritaires. Cette exemplarité se démarque justement parce que l'on fait appel à des références anciennes manifestement toujours d'actualité. Le saint est éternel.

Même les élites laïques sont en quête de cette reconnaissance, les plus athées, les plus anti-conformistes, ou du moins leurs supposés héritiers, revendiquent cette part d'héritage et sont intégrées dans cette représentation collective. Les martyrs participent à la construction de leur propre légitimité. La célébration des références du passé, autant que contemporaine, est une pratique courante. Dans tout système politique, les élites font appel aux vertus transmises par des personnages « teintés de gloire », destinées à être admirées et imitées. Par cette référence glorieuse, la classe dirigeante tend à souligner cette excellence, à se l'approprier et démontrer ainsi ses aptitudes à gouverner. Un sentiment de descendance mystique se transmet de génération en génération et la lignée des héros se perpétue.

La « polis », dans son acception antique de cité, ne peut exister et n'a de force qu'à partir du moment où ses membres sont prêts à mourir pour elle, et encore plus quand cette mort symbolise les valeurs fondamentales de la société. Le martyr est l'expression la plus dramatique de cette volonté d'exister et d'affirmer sa puissance sociale³⁵. Car en mourant pour la cité, le volontaire renforce la preuve de son existence. De fait, il doit faire appel à des forces morales capables de vivifier et de renforcer les sentiments communautaristes, et de combattre ses adversaires. Il intègre nécessairement une figure positive qui intéresse la sphère politique. En entretenant la mémoire et le culte des glorieux anciens, les nations ont

34 C'est plus particulièrement le cas avec la II^e guerre mondiale, en référence aux victimes du nazisme de toute nature (juif, résistant, etc...)

35 Albert, *op. cit.*, p. 19-21.

toutes les chances d'obtenir le renforcement de l'appartenance sociétale. Les nations sans État revendiquent justement ce droit d'appeler au sacrifice.

La mort en martyr fait appel à une notion d'efficacité pragmatique. Celui qui accepte de se sacrifier prétend au salut pour lui et les siens. Il aspire à une nouvelle vie faite de sacralité et de glorification. Il devient un intermédiaire entre l'humain et le divin. Le charisme du sacré s'étend de la sphère religieuse à l'ensemble socio-politique. La mort acceptée acquiert une valeur de référence susceptible de fortifier le groupe³⁶.

Elle s'affirme également comme un symbole de transcendance absolue, l'expression la plus aboutie de la manifestation de la vertu. L'acte en lui-même réactualise la possibilité d'une conduite réglée par des principes plus forts que les valeurs ordinaires et individualistes. Ces considérations dépassent le cadre de l'immanence, les martyrs se veulent des exemples pour les vivants avec le dessein de susciter les dispositions éthiques de fidélité, de dévouement et de sacrifice. Ils témoignent que chaque homme a la possibilité de suivre cet exemple et d'atteindre la condition de sainteté. Le martyr moderne est de moins en moins le défenseur d'une cause religieuse. Lorsque la Nation est en danger, par son sacrifice, la mort sacrée permet de l'ériger en cause absolue. Le volontaire témoigne qu'elle prévaut absolument. Il réaffirme cette terrible propension humaine à verser et faire couler le sang pour la défense des siens. En retour, elle atteste aux yeux des siens sa force légitime.

C'est au prix de cette gloire étincelante que le sujet moderne acceptera son sacrifice. Sa mémoire est entretenue par ceux qui se reconnaissent dans la cause ou dans le groupe pour lequel il a donné sa vie. Reconnaître qu'un martyr est des « nôtres », c'est aussi marquer la distance qui nous sépare des bourreaux. On l'identifie, au besoin on désigne ses héritiers, autant de cibles potentielles pour les néomartyrs.

Désormais, tout se passe comme s'il y avait la volonté de détourner l'imaginaire religieux au profit des valeurs contemporaines. Le vocabulaire politique emprunte au mystique même lorsqu'il s'applique à des domaines laïques. La religion ne suffit plus. Il faut qu'il y ait sacralisation d'un symbole, le plus souvent national. Cette promesse de

36 Maalouf, Tina, *Le Martyr : du religieux au politique*, www.sens-public.org/sprp.php?article120, (page consultée le 10 juillet 2013)

glorification de la mémoire par les nations modernes est double³⁷. La gloire reste céleste pour les croyants, au sens religieux, et il est nationaliste.

Le héros national conjugue un geste extraordinaire avec la banalité qui l'a amené à le faire. Cette accessibilité doit permettre à chacun de s'y reconnaître et de considérer qu'il peut, lui aussi, aspirer à cette glorification. L'assimilation des valeurs et des références passées leur confère une force supérieure dans la mesure où leur dimension temporelle dépasse la durée de vie humaine. Dès lors, il s'agit de renforcer les traits qui valorisent la situation et d'atténuer, voire d'ignorer, tout ce qui pourrait rendre le martyr répulsif. Les vivants vont insister sur l'appartenance commune et une filiation supposée reçue en guise d'héritage. En affichant le culte du héros, on assure la pérennité des vertus qu'il est censé représenter. En France, si Vercingétorix est le « *premier héros de la Résistance française* »³⁸, la nation se trouve alors créditée d'une antiquité qui légitime son présent et son futur. Ce mort célébré alimente le sentiment d'appartenance collective. La mémoire des martyrs permet l'appropriation et le martelage des valeurs emblématiques de son identité dans la communauté qui les honore.

En rendant hommage à « ses grands Hommes », c'est la nation qui s'honore elle-même en mettant en lumière ses vertus les plus louables et les plus essentielles. Le politique cherche donc à être exemplaire des traits fondamentaux de la construction nationale et peut, en retour, les mettre en avant positivement. On entre au panthéon de la communauté laquelle, en échange, offre une gloire éternelle. L'exemplarité positive reste l'image la plus valorisante du martyr.

Mais à l'heure de l'individualité, il est de plus en plus difficile de faire passer le message de sacrifice altruiste auprès des opinions publiques. Le risque de manipulation des anciens héros se conjugue avec le détournement d'une cause sacrée au profit d'un intérêt particulier. La fabrique de l'héroïsme impose donc d'effacer tout ce qui pourrait nuire à une identification positive. Pourtant, même les « héros-victimes » ont un pouvoir attractif et

37 Saint-Bonnet, François, L'idéologie djihadiste et la modernité, La vie des idées.fr, 10 mars 2015, <http://www.laviedesidees.fr/L-ideologie-djihadiste-et-la-modernite.html>, (page consultée le 15 avril 2015).

38 Le culte rendu à Vercingétorix est apparu sous le second Empire, mais il s'est surtout renforcé après 1870 et la défaite contre la Prusse. Le chef gaulois des Arvernes et la défense du site de Gergovie dans le Puy de Dôme symbolisent alors la résistance à l'envahisseur et les valeurs guerrières.

valorisant car ils renforcent la frontière, entre Nous, les tenants d'une légitimité absolue, et Eux, symboles de cruauté et de totalitarisme³⁹. Dans l'imaginaire collectif, le martyr ne doit plus apparaître comme une victime malheureuse, mais comme le héros tombé pour une cause supérieure à la vie humaine. Il faut l'admirer et non le plaindre. Le culte accorde une gloire posthume au nom d'un combat dévoué même s'il est fait de souffrance et de mort. Surtout, il rappelle à ses héritiers la même gloire individuelle qui les attend. C'est la toute la différence avec les victimes des génocides, certes respectés, mais qui sombrent plus facilement dans l'indifférence de ces morts collectifs. A ce stade, on honore les victimes de la barbarie sans pour autant pouvoir mettre un visage à ces suppliciés.

On comprend ainsi pourquoi des références, même religieuses, intéressent tous les pouvoirs politiques et laïques. Le martyr offre une glorification à la personne et à la communauté. Les sociétés anticléricales veillent à aussi conserver un degré de sacralité et puisent dans les références communes de la figure des grands martyrs. Mais ce processus n'est ni automatique, ni immédiat. Il faut pouvoir attirer et convaincre tous les sujets, et surtout les plus réticents. La célébration des martyrs obéit à un rituel qui doit inspirer la nation, en particulier les classes les plus jeunes éduquées au sacrifice mimétique. Le procédé n'est pas nouveau. Il n'est pas exclusif d'une quelconque société, et de nombreux gouvernements continuent d'en user. Dans les régimes autoritaires, la méthode reste directive. Et lorsque les structures scolaires sont défailtantes, le cadre de vie est là pour subvenir à ce besoin d'éducation élémentaire⁴⁰.

Les sociétés démocratiques occidentales ont voulu s'émanciper de cette promotion de sainteté. Le modèle de l'exemplarité devrait souffrir d'un obstacle incommensurable, celui de l'individualisation. Dans cette logique, le martyr devait perdre de son sens et de sa valeur. La capacité de la communauté à imposer le sacrifice altruiste devient problématique car les valeurs mobilisatrices dont il se réclame sont de plus en plus contestées et rejetées. Or, il appert que les choses sont bien plus complexes. L'exemplarité des martyrs est moins

39 Giordano, Christian, *L'exemplarité en (re)mettant l'histoire à jour : les saints, les héros et les victimes*, in *Saints, sainteté et martyre, la fabrication de l'exemplarité*, Centlivres, Pierre (sous la direction de), « *Saints, sainteté et martyre, la fabrication de l'exemplarité* », Paris, Maison des sciences de l'homme, 2001, p. 128.

40 C'est le rôle des madrasas pakistanaises où le Coran sert à enseigner la lecture. Des mouvements comme le Hamas ont compris que les organisations caritatives pouvaient constituer un vecteur privilégié de la propagation de leur idéologie et de leurs objectifs politiques.

inactuelle que l'on pourrait le penser. Elle se développe à travers de nouveaux paradigmes. La force du martyr persiste à un tel degré que même les plus anticléricaux sont atteints par de nouvelles formes de sanctification. Le martyr n'est donc pas incompatible avec la modernité. Bien au contraire, dans un univers déstructurant pour le collectif, il renforce inversement sa capacité de ralliement. Ces anciennes références d'altruisme ont évolué. On assiste à l'émergence de nouveaux héros sacrifiés, liés à la performance individuelle sportive, humanitaire, aventurière, dont les exploits sont largement repris grâce aux nouvelles techniques de l'information. Ces individus légitiment les mêmes valeurs de courage, de solidarité et d'abnégation. Ce qui est reconnu, c'est l'idéal du libre choix et la capacité d'aller jusqu'au bout de soi⁴¹.

7.3.2 - La martyrologie dans l'islam.

La notion de sacralité est présente dans tous les ensembles humains. Mais, c'est au sein de l'islam que l'on assiste à un retour d'une religiosité ostentatoire plus visible et troublante. Souvent désignés comme « des fous d'Allah », ces sacrifiés seraient mus par la démence et par des motifs étrangers à l'Occident.

Comme dans toute théologie, l'islam a ses martyrs. Ils sont des témoins privilégiés de leur foi. De fait, le martyr, ultime offrande, est censé attirer la satisfaction divine. Par son geste, le volontaire témoigne de la sincérité de son engagement⁴². Il porte en lui les preuves de la perfection qu'il exprime jusqu'au péril de sa propre existence. Son exemplarité le place au-dessus des considérations sociales. Par sa mort, il se place en emblème d'une cause collective. Pourtant, les martyrs de l'islam cachent une réalité bien plus complexe où s'enchevêtrent des croyances ancestrales fortement ancrées avec une réalité post-moderne déstructurante. La figure religieuse du « shahid », le martyr, reflète aussi un fait politique et une forme de manipulation des foules⁴³.

41 Maalouf, *op. cit.*

42 Les martyrs bénéficient d'un statut différent des croyants ordinaires. Leur âme ne subirait pas réellement la mort ni ne passerait par l'épreuve de la « tombe », pour être emporté vivant au Paradis. Les commentateurs du Coran se sont étendus sur les récompenses divines dévolues aux martyrs : admission directe au Paradis, mariage avec les 72 houris vierges, intercession accordée par Allah au 70 proches du martyr. Ils ne sont pas jugés pour leurs péchés, le sacrifice de leur vie au profit de Dieu efface toutes les fautes antérieures qui auraient été commises. Ils sont considérés comme vivants après leur mort. Leur âme ne disparaît pas, seul leur corps se désintègre

43 Géré, François, *Volontaires de la mort : les raisons de l'absurde*, Libération du 29 août 2011.

C'est au sein de l'islam chiite que la dimension sacrificielle reste la plus exaltée. « *Si tu peux, mets à mort et si tu ne peux pas, meurs* »⁴⁴. Shari'ati⁴⁵ a placé dans cette phrase la quintessence même du martyr moderne. Si l'on peut, on fait mourir l'ennemi (c'est le cas de celui qui fait le jihad). Si l'on ne peut pas, que ce but poursuivi est inaccessible, il faut accepter sa propre mort. Le combattant ne renonce pas à la violence contre son adversaire. Mais le sachant plus fort que lui, il outrepassa ses propres faiblesses dans un acte sacrificiel. En se faisant martyr, il réaffirme la justesse de sa cause et lance un message aux générations futures. La mouvance chiite a développé une forte tradition martyrologue⁴⁶, autour du sacrifice d'Husayn, symbole du sang victimaire versé contre le pouvoir impie.

Dès les premières heures de la révolution, le nouveau pouvoir des mollah de Téhéran remet en vigueur le modèle du martyr rédempteur et de la mort exaltée. Isolé face à une coalition sunnite et occidentale soutenant l'Irak, Khomeini sut tirer avantage d'un étrange parallèle avec le combat de Karbala. Khomeini n'est plus un simple chef temporel. A lui seul, il incarne Husayn, celui à qui il revient de conduire les croyants dans la bataille suprême pour restaurer l'âge d'or de l'islam. La nation iranienne devient le nouveau fer de lance de la lutte contre les infidèles. La guerre Iran-Irak n'est plus une question d'autodéfense, mais un jihad offensif vers la vraie foi. Cependant ne disposant pas de ressources humaines suffisantes, le pouvoir se tourna vers la jeunesse, les futurs « bassidjes »⁴⁷, qui se mit au service de la révolution.

Sociologiquement, ces jeunes expriment le désespoir de toute une génération post adolescente, animée du rêve révolutionnaire, mais qui ne pourra jamais se réaliser dans la

44 Khosrokhavar, *op. cit.*, p. 76.

45 Ali Shari'ati (1933-1977) est un laïc originaire d'une famille religieuse respectée. Sa pensée fut fortement influencée par le marxisme-léninisme sur le double plan de la redistribution sociale et de la libération des masses. Il a contribué à adapter le chiisme à son temps par l'apport du combat anti-impérialisme. violemment critiqué en son temps par les mollahs iraniens, il a pourtant suscité l'intérêt des jeunes classes intellectuelles de son pays.

46 La tragédie de Karbala, ou jour de l'Achoura, est une commémoration mineure dans le monde sunnite mais revêt une importance extrême pour les chiites. Le martyr d'Husayn est célébré par des foules en deuil et des flagellations publiques.

47 Les bassidjes furent les auxiliaires juvéniles de la révolution iranienne. Intégrés à l'armée, âgés entre 12 et 20 ans, ils s'illustrèrent par leur totale abnégation et leur absence de crainte face à la mort. Persuadés d'être les nouveaux martyrs, ils furent utilisés comme chair à canon contre les armes irakiennes. Plus de 10 000 d'entre-eux furent envoyés contre le feu ennemi ou sur les champs de mines, avec comme objectif, que leur corps face exploser les munitions et, ainsi, ouvrir, le chemin pour les troupes qui les suivaient.

vie terrestre. En se faisant martyr, ces jeunes s'émancipent d'une réalité douloureuse pour un paradis idéalisé et renforcent en retour le rêve révolutionnaire. Le martyr se veut le remède à un effondrement identitaire, d'où son succès considérable pendant les premières années de la révolution. Le nouveau martyr rappelle donc l'attachement aux traditions ancestrales mais dans une réalité moderne fermée à toutes les aspirations terrestres. La théologie martyrogène chiite est devenue disponible dans l'ensemble du monde islamique. Elle a été largement relayée au Liban et en Palestine. Par le truchement des médias modernes, les musulmans ont découvert les plus jeunes faire face à la mort, genèse d'un effroyable effet mimétique. Elle offre de rester fidèle à la représentation islamique de la violence réciproque. Le sacrifié s'élève, non dans l'acceptation de l'agression de l'autre et le refus d'y répondre, mais dans l'héroïsme d'un acte de suppression de soi qui entraîne la mort d'un ennemi que l'on sait pourtant plus fort.

Les martyrs iraniens sont célébrés selon un rite traditionnel qui va déborder sur le Proche-Orient⁴⁸. Par l'entremise du Hezbollah, la jeunesse palestinienne s'est pleinement imprégnée de ce message et influence les groupes radicaux islamistes de toute obédience. Les nouvelles générations déstructurées trouvent dans le martyrisme l'opportunité de se réaliser par elles-mêmes. Ils réussissent à s'affirmer dans la mort avec la promesse d'avoir, dans l'au-delà, ce qui leur a été reniée dans leur vie, c'est-à-dire une dignité. C'est à ce titre que le martyr moderne se distingue des ressorts anthropologiques anciens. En effet, là où la tradition faisait du martyr un phénomène exceptionnel, la modernité vécue sans espérance élargit le geste sacrificiel au plus grand nombre. La mort sacrée rend possible l'accès à cette dignité, et donne un sens à ceux qui se sentent exclus. La sanctuarisation religieuse apporte une autre crédibilité à la lutte politique, faisant ainsi références à une légitimité et à des valeurs moralement supérieures à celles de l'adversaire.

Néanmoins, cette mort sacrée élargie ne saurait se définir selon un canon unique⁴⁹. Il y a d'abord le martyr « optimiste », qui s'expose au danger mais n'entend pas mourir pour autant. La mort est toujours présente et acceptée. Mais si l'on peut, on cherche à y échapper pour poursuivre le combat. C'est le modèle des jeunes palestiniens de la première Intifada.

48 Guzy, Evelyne (sous la direction de), « *Attentats suicides, le cas israélo – palestinien* », Paris, Luc PIRE, 2004, p. 35-41.

49 Khosrokhavar, *op. cit.*, p. 83.

Ils veulent d'abord lutter contre un ennemi qu'ils pensent pouvoir vaincre, ou à défaut contester son hégémonie. Ils acceptent tous les risques dans leur affrontement.

En opposition, le martyr « pessimiste » ne se soucie plus de la vie ici-bas. L'individu veut mourir et faire mourir le maximum de ceux qu'il considère du camp adverse. C'est l'exemple aujourd'hui des volontaires du jihad transnational. Ils n'ont plus le souci de vivre et aspirent à un anéantissement total d'eux-mêmes et de leur ennemi. D'une éventualité dont on assumait le risque, la mort devient un désir ardent. On se fait martyr par l'attentat-suicide contre les ennemis chiites. En Europe, on s'oppose par les armes aux représentants de l'État pour signifier la supériorité de son engagement. Dans tous les cas, on ne croit plus à un possible épanouissement de soi dans le présent et on se sent profondément blessé par un adversaire qui focalise toute la haine. On ne pourra jamais s'accomplir tant que cet autre sera présent. C'est un désir irrépressible de modernité conjuguée à une impossibilité vécue comme absolue qui inverse le vecteur de vie en celui de mort. A cela, il faut ajouter la construction fantomatique d'une communauté. On assiste à une contagion entretenue par l'accroissement même du nombre d'adeptes à la mort sacrée. Les candidats au martyr savent que leurs frères morts les attendent dans un univers paradisiaque, pour former une communauté glorieuse, tandis que les vivants sont témoins de cette mort glorieuse. Les morts forment une communauté d'élus qui attend les candidats à bras ouverts et les encourage encore plus à franchir le pas et à dépasser la peur de mourir.

Les organisations terroristes usurpent cette dimension du sacré transmise dans la religion musulmane. Elles réunissent des hommes autour de discours pré-écrits mais qui permettent de souder la communauté autour d'une cause d'autant plus qu'elle dépasse les logiques de rationalité occidentale. Des individus qui s'estiment meurtris par une force étrangère, puisent dans la croyance les moyens de leur reconnaissance. Chez eux, il existe une opinion largement répandue d'une souillure des terres de l'islam qui doivent être purifiées. Dès lors, la violence victimaire est licite. Face à ce monde sombre, le futur imaginaire ne peut être qu'espérance. Mais il est aussi manipulable pour l'esprit. C'est à ce stade que les organisations terroristes développent un double discours. Si elles utilisent les croyances et projections d'un avenir glorieux, elles en profitent pour surjouer des donneurs de mort⁵⁰. Elles s'organisent comme des nations, avec leurs ambassadeurs, leur stratégie de

50 Bacqué, Marie-Frédérique, *Mourir pour tuer : les kamikazes*, Études sur la mort, Esprit du temps,

communication, mais surtout un brouillage de l'esprit entre le temps de paix et celui de guerre. A défaut de disposer d'une armée, d'abord la guérilla puis le terrorisme généralise la guerre sur tous les territoires. Cette instabilité politique engendre une agressivité dans le monde, rendu anxieux par la menace et avide de vengeance, qui à son tour génère de la violence.

Toutes les organisations terroristes font appel aux mêmes références religieuses sur fond d'aspirations politiques. La religion ne disparaît pas, elle se transforme. La modernité n'a pu éteindre les grands récits religieux qui visent à promouvoir des valeurs ou des idéaux locaux. Dans l'intériorisation personnelle de la foi, chacun définit ce qu'il considère sacré. Le repositionnement du martyr religieux en élément politique ne marque pas l'épuisement de la religion face au politique, mais l'étrange symbiose du rapport religieux et politique. La pertinence de la religion tient de moins en moins en soi-même mais en un instrument du politique en quête de sens.

CHAPITRE VIII.

L'ÊTRE BOMBE.

Dans son acception contemporaine, le terrorisme suicidaire émerge au début des années 1980. Il est originellement conçu comme une méthode pour lutter contre l'occupant onusien puis israélien en terre libanaise. Cette problématique est longtemps restée ignorée des occidentaux. La menace leur semblait cantonnée au Moyen-Orient et beaucoup ne voulait y voir rien d'autre que l'expression du fondamentalisme islamique¹. Les événements du 11 septembre 2001 ont bouleversé la donne et mis en avant la figure individuelle du martyr musulman qui émerge dans certains grands conflits. Dans l'opinion publique, ces attentats ont représenté quelque chose de nouveau et de jamais vu. En réalité, il ne s'agit que d'un effet d'optique. En dépit d'une inflation sémantique, le terrorisme suicidaire n'a pas changé de paradigme mais seulement connu un saut quantitatif. Ces attaques sont choquantes, elles ne sont pas fondamentalement nouvelles.

Néanmoins, le phénomène a pris une ampleur que ne peuvent pleinement expliquer religion et tradition. Il est devenu une des méthodes privilégiées des organisations terroristes islamistes, démontrant que rien ne peut les arrêter. Choisie au hasard, la victime est un moyen de pression sur l'ennemi honni. Et chacun peut devenir cette victime. Cependant, toutes ces attaques montrent un caractère moins aléatoire et plus réfléchi que jamais. Le basculement dans le terrorisme suicidaire n'est pas l'expression d'un symptôme psychologique, de la religion ou du fondamentalisme islamique. L'attentat-suicide se veut une tactique intégrée dans une politique précise et globale. Il vise à exacerber les tensions politiques, particulièrement dans les régions où le pouvoir souffre d'un manque de

1 En France, rares étaient les personnes qui pouvaient se remémorer l'attentat-suicide dont avait été la cible les forces d'interposition au Liban. Le 23 octobre 1983, à Beyrouth, deux attentats-suicides contre les quartiers-généraux militaires américains et français firent 241 morts dans les rangs des États-Unis et 58 français. Ces attaques furent attribuées au Hezbollah soutenu par l'Iran.

légitimité.

Le sacrifice meurtrier nous affecte avec force. Il rappelle qu'il existe des individus qui considèrent leur combat, quelle que soit la cause, plus important que leur propre vie. Le « *volontaire de la mort* »² se déploie délibérément en dehors des règles conventionnelles de la guerre. Faute de pouvoir lutter à parité avec un ennemi surpuissant, l'idée d'un engagement sacrificiel et meurtrier est réapparue. Face à un destin terrestre qu'il estime impossible à réaliser, l'être humain se fait bombe, transcendé par le vieil idéal du martyr qui acquiert une nouvelle force. L'arme du suicide se présente comme le cas extrême de l'asymétrie militaire. Elle se veut également un affrontement psychologique.

L'homme se réalise dans un pouvoir de destruction sans précédent. Cette logique exterminatrice, totalement étrangère pour l'Occident, est justement choquante dans le but de provoquer l'ébranlement morale de l'adversaire, d'autant plus perturbé qu'il est dans l'incapacité de lancer des représailles. Pire, il n'apparaît aucun moyen de contrer des attaques qui frappent, non simplement dans le but de tuer, mais également de mourir au cours de la même opération. Ils anéantissent des logiques entières de pouvoir. Et aucune mesure coercitive ne semble pouvoir être prise contre quelqu'un qui ne désire pas survivre.

Depuis trois décennies, le terrorisme suicidaire a envahi le monde islamique. D'Afghanistan au Mali, de New York à Bagdad, il a largement investi la réflexion jihadiste. Pour les opinions publiques, la question semble un phénomène extrémiste et uniforme, commis par des déséquilibrés ou des manipulés. La réalité est bien plus complexe. Dans l'émotion horrifiée, on ne peut occulter une dualité dans le raisonnement meurtrier. Le terrorisme suicidaire a d'abord exprimé l'impossible communauté nationale. Le volontaire libanais combat pour libérer un pays occupé, le martyr palestinien pour une nation refusée. La guerre est vécue comme une menée impérialiste contre la nation musulmane qu'il aspire à ériger.

Comme un déni de représentation, le volontaire de la mort a inauguré un modèle vertueux et exemplaire de la nation rêvée. Le sacrifice de soi est une arme développé sur les ruines du nationalisme arabe. Le motif politique est au cœur de la stratégie de terrorisation. Pourtant, peu à peu, les aspirations religieuses vont prendre une place

2 Géré François, *Les volontaires de la mort. L'arme du suicide*, Paris, Bayard, 2003.

prépondérante pour devenir, subjectivement, le réel moteur du sacrifice meurtrier. Mais la religion ne reste qu'un motif, instrumentalisé à des fins politiques. Chaque groupe évoque l'islam comme force, comme s'il s'agissait de justifier l'injustifiable. Désormais, le martyr transnational s'épanouit dans les difficultés du monde arabe mais aussi des diasporas musulmanes. Pour des individus qui peinent à exister, le rêve d'un islam universel et dominant alimente le rang des candidats au suicide.

Le terrorisme suicidaire peut ainsi se définir comme « *une arme intelligente de très haute précision et de forte puissance psychologique, dans le cadre d'une mesure de guerre asymétrique ayant recours à des humains autodestructeurs contre des populations non combattantes, essentiellement civiles, justifiée selon une rhétorique religieuse mais toujours pour bouleverser une donne politique* »³.

Si la religion est instrumentalisée pour justifier la mort volontaire, la syntaxe spirituelle ne peut occulter des ambitions politiques. Celles-ci s'inscrivent dans une logique et une finalité du rêve nationaliste et de la communauté à conquérir.

8.1 - La stratégie de la mort volontaire.

Depuis le premier attentat-suicide du 15 décembre 1981 contre l'ambassade d'Irak au Liban, le phénomène a connu une inflation « galopante » d'abord géographique, puis opérationnelle. A la fin du XX^e siècle, on estimait à 200 le nombre d'attaques du genre. Depuis, les estimations sur 30 ans font état de plus de 3.500 faits. Les attentats du 11 septembre ont mis en lumière la réalité d'un phénomène mais également l'implication du jihad global dans l'extension du terrorisme suicidaire. Cette mouvance est à l'origine de près de 85 % des attentats-suicides depuis 1980, et de plus de 95 % ces dix dernières années⁴. Si le candidat au suicide meurtrier cherche à produire un effet de terreur et de démoralisation, c'est autant en raison des pertes infligées que de la détermination d'aller jusqu'au bout. Évoquer des cibles non-combattantes, enfants ou femmes, parler d'horreur et d'inhumanité est dérisoire. Le terrorisme suicidaire est justement déployé pour ses effets dévastateurs sur les corps et les esprits. C'est ce qui motive cette inflation de terreur.

3 Géré, *op.cit.*, p. 13.

4 <http://www.inss.org.il/index.aspx?id=4538&articleid=6408>, (page consultée le 16 avril 2014).

8.1.1 - Un modèle en constante diffusion.

Longtemps, les opérations-suicides furent cantonnées sur des zones déterminées : Palestine, Liban, Sri-Lanka, Turquie ou Israël. Elles symbolisent alors un combat localisé pour la nation refusée. Le Hezbollah libanais fut le premier à percevoir la force stratégique et tactique de cet engagement à mort, en frappant la force d'interposition internationale puis Israël, contraignant ces nations pourtant militairement supérieure, à d'importantes concessions. A compter de 1987, les Tigres Tamouls, organisation d'inspiration marxiste-léniniste, reprennent la méthode dans la guérilla au Sri-Lanka⁵. En 2001, le continent nord-américain fut touché par l'opération la plus meurtrière à ce jour. Depuis, on note un élargissement géographique : Irak, Pakistan et Afghanistan mais aussi la Tchétchénie, la Russie, le Yémen ou le Nigeria. L'intensification de ces opérations a créé un nouvel élément de guerre jihadiste. La transnationalisation du terrorisme suicidaire n'a cessé de croître, si bien qu'aujourd'hui, seule le continent océanique et le sous-continent sud-américain ont été épargnés.

Entre 1983, première vague d'attentats-suicides au Liban, et 2003, on a recensé 188 opérations du type, au Liban, Israël, Sri Lanka, Afghanistan, Yémen, Turquie, Algérie, Russie et États-Unis. Sans compter les morts du 11 septembre 2001, on recense une moyenne de 13 victimes par fait. Dans le même laps de temps, on a enregistré 4.155 attentats « classiques » et 3.207 tués (toujours en excluant le 11 septembre), soit moins d'un mort par attentat. Il y eu 31 opérations-suicides dans les années 1980, et plus de 100 dans les années 1990. Au cours de la même décennie, elles représentaient moins de 5 % des attaques terroristes, mais causèrent près de 50 % des morts liés au terrorisme⁶.

Entre 2000 et 2001, on en a recensé 53, mais le mouvement s'est ensuite accéléré. Conséquence directe de la guerre contre le terrorisme, elles se sont démultipliées après le 11 septembre. Plus de 80 % des attentats suicides ont eu lieu après cette date. De 2000 à 2004, il y a eu près de 500 attentats-suicides dans 22 pays, faisant plus de 7.000 victimes.

5 Ce mouvement est à l'origine de plusieurs « innovations » dans la méthodologie et l'équipement du sacrifice meurtrier, dont la chasuble à explosif ou la systématisation de l'emploi de femmes. C'est la seule organisation à avoir assassiné deux chefs de gouvernement, le premier ministre indien Rajiv Gandhi et le président du Sri Lanka Premadasa et à en avoir blessé un troisième très sérieusement en la personne du président sri lankais Chandrika Kumaratunga, in Pavey, Eleanor, *Les kamikazes sri lankais*, Cultures et conflits n° 63, automne 2006, p. 135-154.

6 Pape, Robert A, *Dying to win, the strategic logic of suicide terrorism*, New York, Random House, 2005, p. 62.

En 2004, en Irak, il y avait un attentat-suicide par jour, et 460 attaques pour l'année 2005. Le Pentagone estimait que 50 % des actions insurrectionnelles quotidiennes ont été l'œuvre de bombes humaines⁷. Fin 2005, on estimait entre 14.000 et 20.000 le nombre de décès lié aux attaques suicides sur ce territoire⁸. Sur une décennie, le pays aurait enregistré près de 1.500 attaques suicidaires.

Ces opérations se sont également intensifiées en Afghanistan et au Pakistan. Alors qu'il n'y eu aucune de ces opérations sur le théâtre afghan des années 80, on enregistre 25 faits en 2005 et 136 en 2006, 228 en 2007 et 240 en 2008. Au Pakistan, ces opérations firent près de 2.500 morts entre 2007 et 2008. En une décennie, l'Afghanistan aura été frappé à 700 reprises et le Pakistan, 450 fois. En 2013, ce sont 65 attaques pour les afghans et 35 pour les pakistanais.

C'est assez logiquement qu'al-Qaïda, puis le jihad global en sont venus à s'approprier cette arme, détenant le sinistre record avec les attentats du 11 septembre 2001, 19 terroristes pour 2.955 victimes, soit une moyenne de 155 morts par individu. En 2010, un peu moins de 50 attaques sont répertoriées pour près de 700 morts. On a pu penser à un déclin de l'arme lié à la mise en échec d'al-Qaïda ou la fin de la présence américaine en Irak. Mais l'élargissement de la terreur montre que la tactique est d'actualité. Il y eu plus de 300 faits en 2013 et plus de 2.000 morts. Il y en eu presque 592 en 2014 pour plus de 3.400 morts, soit un augmentation de 94% des faits⁹.

Le Moyen-Orient reste la zone la plus meurtrière. L'Irak est devenu un des pays les plus frappés, avec 98 attentats-suicides pour 2013 (35 en 2012). L'Afrique est de plus en plus touchée (34 attaques). La région du Mali qui a été victime de plusieurs opérations revendiquées par le « *Mouvement pour l'Unité et le Jihad en Afrique de l'Ouest* » (M.U.J.A.O.) visant les forces réglementaires¹⁰. Les « *Shebab* » ont frappé en Somalie, les activistes de « *Boko Haram* » au Nigeria. La Libye ou la Tunisie ont également été ciblées¹¹.

7 Ces attaques firent en moyenne 12 morts. Mais certaines s'apparentèrent à de véritables massacres. En juillet 2005, dans la ville chiite de Musayyib, à environ 60 km au sud de Bagdad, un attentat se faisait exploser près d'un réservoir d'essence qui, dans son souffle, s'est transformé en boule de feu tuant plus d'une centaine de personnes. En août 2007, toujours en Irak, une série de 4 attentats a fait près de 600 morts et 1 500 blessés.

8 *Analyse : la diffusion des attentats suicides*, http://www.terrorisme.net/p/article_237.html, (page consultée le 25 juillet 2013).

9 *Le nombre d'attentats-suicides dans le monde a doublé*, <http://www.directmatin.fr/monde/2015-01-04/le-nombre-dattentats-suicides-dans-le-monde-double-sur-un-697266>, (page consultée le 19 février 2015).

10 Dutheil, Mireille, *Afrique : le MUJAO, relève d'AQMI ?*, Le Point édition du 23 mai 2013.

11 <http://www.inss.org.il/index.aspx?id=4538&articleid=6408>, (page consultée le 17 avril 2014).

L'attentat-suicide frappe indifféremment : une foule, un convoi militaire, des bâtiments officiels, une école ou des personnalités politiques. Dans ces opérations, le facteur distance est essentiel. Il est d'abord un dispositif local ou régional. Le 11 septembre se voudrait un contre-exemple à cette logique de proximité. Les commanditaires se trouvaient en Afghanistan et les exécutants provenaient des pays du Golfe¹². Mais ces derniers étaient installés depuis plusieurs semaines sur le sol américain et ont embarqué depuis des aéroports locaux. Ainsi, dans la majorité des cas, les volontaires se préparent dans un espace proche de leur cible. En Israël, les terroristes pouvaient agir depuis l'arrière-cour, car ils résidaient déjà dans le pays. Ils n'avaient même pas à passer de frontières. L'État hébreu a contourné l'obstacle, justement en créant une frontière artificielle, une barrière de séparation physique avec les territoires palestiniens. La multiplication des checkpoints permet d'augmenter la probabilité d'intercepter les activistes.

En Irak, Syrie ou Afghanistan, les étendues géographiques interdisent toute imperméabilisation des frontières, alors que le désordre ambiant facilite les déplacements internes ou trans-étatiques. L'inflation mortuaire est donc étroitement liée à cette nouvelle donne politico-sécuritaire. Le martyr exprime une volonté politique forte, mais il est aussi la conséquence de la dégradation, voire de la désintégration, de l'appareil d'État et encourage les subversions. L'échec de la protection et/ou repréailles est lié à l'incompétence et à la négligence des services en charge de ces opérations. Surtout, la prolifération des attaques protéiformes ne permet plus d'instaurer de zones de stabilité, alors que les forces de sécurité sont des cibles privilégiées et se montrent inaptes à résister. Les zones frontalières, instables, servent de bases arrières pour préparer et alimenter les rebellions. Ils disposent d'une liberté de circulation qui les encourage à rejoindre les terres de jihad. Les organisations terroristes s'appuient sur de véritables sanctuaires d'où elles peuvent planifier leurs opérations, sans détection et au plus près de leurs cibles. Dans ces zones, le renseignement, clé de voûte de la lutte antiterroriste, est quasi nul. L'incapacité des autorités à prévenir et à contrecarrer ces opérations sonne comme un encouragement¹³. Le pouvoir politique ne peut pas allouer les ressources indispensables pour faire face au danger, lui-même souvent impliqué dans les luttes claniques et qui cherche aussi à jouer du

12 Sur les 19 pirates, 15 étaient saoudiens.

13 *Opérations Suicide 2004 : Une synthèse pour l'année*, Institut Français d'Analyse Stratégique, <http://www.strato-analyse.org/fr/spip.php?article32>, (page consultée le 26 juin 2013).

phénomène de terreur.

Le volontaire de la mort est souvent présenté comme le meilleur des soldats. Son engagement évoque une combinaison redoutable entre anéantissement moral et efficacité tactique. En effet, l'attentat-suicide montre un degré de létalité supérieure. Politiquement, il permet de transmettre un message fort, celui d'un groupe puissant et déterminé, qui agit pour le bien communautaire, prêt à tous les sacrifices pour le succès final. La notion d'auto-sacrifice sert à resserrer les liens ou à atténuer les oppositions internes en montrant l'ultra-détermination à remplir un objectif déterminé. La psychologie mortuaire est donc un point clé. Les conséquences d'un attentat-suicide, ses morts et blessés, bénéficient d'une couverture et d'un impact supérieur dans les opinions publiques. Plus la mort est horrible, plus le retour sera puissant. Il atteint donc le degré suprême de l'horreur. Les organisations disposent donc d'une force psychologique inégalable : elles peuvent indifféremment accroître les degrés de violence. L'opération affirme la volonté de ne respecter aucune règle, aucune limite. La notion de suicide elle-même apporte un crédit, affirmant par le sacrifice du volontaire, la fermeté de ses convictions. La crédibilité des attaques s'appuie sur le suicide. L'acte lui-même est une force. Il suggère que l'auteur n'a pu être dissuadé par des menaces de représailles aussi fortes soient elles.

S'y ajoutent les effets psychologiques sur les victimes et leurs familles, tandis que la médiatisation de masse relaie un sentiment d'impuissance dans la population cible. L'incompréhension horrifiée des commentaires ne sert à rien, pire elle renforce la vision terrorisante. Le terrorisme est depuis toujours un élément de la guerre psychologique. L'attentat-suicide en est devenu l'expression ultime.

La tactique est un autre facteur déterminant. Le terrorisme classique contribue à distiller la peur dans les populations civiles. L'assassinat, surtout quand il est aveugle, une explosion dans un espace cloisonné renvoient à l'effet d'amplification médiatique et favorisent la panique. Mais venir au contact et se faire sauter, c'est encore plus puissant. Il réduit le risque d'erreur sans l'éliminer totalement (plus le tueur s'approche et plus il augmente la possibilité de se faire repérer). L'intérêt de l'opération est double : elle multiplie les chances de réussite et élève le taux de destruction. L'auteur de l'attaque aspire au maximum de dégâts par une haute précision. Le rapport coût-efficacité d'une opération

terroriste intègre aussi ce calcul tactique qui débouche sur l'attentat-suicide.

La simplicité et un investissement financier peu élevé, la garantie de faire un nombre conséquent de victimes se conjugue à une certaine facilité technique puisqu'il n'y a aucun échappatoire à organiser. A cela s'ajoute une terrible précision, dans le temps et l'espace. Le sacrifice meurtrier rend l'ennemi beaucoup plus accessible et vulnérable pour un court moment malgré une position de faiblesse dans le rapport de force (c'est le concept même de l'asymétrie). On a parlé de l'arme nucléaire du faible. Elle permet dans certains cas de pallier les insuffisances en capacités technologiques des organisations. Faute de pouvoir bombarder par voie aérienne, on lance des camions suicides sur les lignes adverses. Le caractère aléatoire de l'attentat « traditionnel », le risque de voir les activistes se faire intercepter sont réduits à *minima*. L'attaque offre des options d'envergure dans les situations tactiquement fermées. Conséquence, la technique évolue et s'adapte aux contingences locales. C'est le principe développé par Clausewitz quand il évoque l'impérieuse nécessité de définir le « *centre de gravité de l'adversaire* »¹⁴. Les objectifs sont d'abord humains : une personnalité politique ou une foule symbolique (cas des attaques confessionnelles entre sunnites et chiites). Les terroristes visent à toucher la base et à meurtrir, en espérant que leur action va se répercuter jusqu'au politique. Leur choix peut aussi se porter sur des bâtiments, des lieux précis, cherchant à frapper un symbole et lancer un défi. Dans cet exemple, le pouvoir est directement agressé. Mais dans tous les cas, les objectifs sont politiques même si les voies tactiques sont différentes. Les attentats du 11 septembre sont l'illustration d'actions à la polyvalence destructrice : causer des milliers de morts tout en détruisant des édifices symboliques. En fait, les cibles varient selon les opportunités locales. En Israël, où il est beaucoup plus difficile d'atteindre les forces de sécurité mieux préparées, les principaux objectifs sont des civils. En Irak, l'anarchie ambiante permet de frapper en tous lieux. Mais au final, il reste la stratégie de la violence extrême. C'est aussi pour cela que l'on évoque parfois « *la bombe atomique du pauvre* »¹⁵.

Reste que l'efficacité est dépendante des capacités de formation, pour ne pas dire de l'expérience de l'arme. En Afghanistan, les volontaires n'ont généralement reçu qu'un

14 Clausewitz, in Géré, *op. cit.*, p. 223.

15 Larzillière, Pénélope, *Analyser les attentats suicides : rationalité, genre et contextualisation*, Les Champs de Mars n° 22, Automne 2011, p. 64-81.

entraînement médiocre : 42% ne tuent finalement qu'eux-mêmes. A l'inverse, en Palestine ou en Irak, ils sont souvent bien entraînés et causent un nombre plus important de victimes¹⁶. Ce constat réaffirme le caractère calculé de l'arme du suicide. Depuis quelques années, on voit apparaître les convois de mort, où les candidats se succèdent pour l'efficacité maximale. Il ne peut s'agir d'une affaire d'illuminés au risque d'être totalement inefficace. Seul un caractère affirmé et conscient de la responsabilité de son action permettra d'obtenir un succès complet.

8.1.2 - *La technique du chaos absolu.*

Alors qu'un grand nombre d'opérations-suicides sont le fait de musulmans, il s'en est suivi de nombreuses erreurs d'interprétation sur les motivations des volontaires. Beaucoup y ont vu l'influence du radicalisme islamique. Quelques observateurs ont pensé pouvoir mettre un terme au terrorisme en changeant la société musulmane. Pourtant, vouloir établir une connexion de réciprocité entre le fondamentalisme islamique et les attentats-suicides est une erreur. Comme dans toute activité subversive, la tactique du suicide meurtrier s'inscrit dans une réflexion plus générale de déstabilisation politique. En soi, le terrorisme suicidaire ne diffère pas du terrorisme global. Toutes les aspirations et revendications religieuses ne peuvent dissimuler des ambitions de gouvernance terrestre.

Dans ses premières manifestations, le terrorisme suicidaire fut étroitement lié à la question nationaliste. Les événements du Liban, de Palestine ou du Sri Lanka, par leur répétition et les objectifs ciblés, ont témoigné d'une même logique, celle d'établir ou restaurer un espace indépendant¹⁷. Dans cette opposition ultra-violente, les démocraties occidentales se sont montrées plus particulièrement vulnérables. Elles ont offert une publicité sans égale. En effet, les comptes rendus médiatiques et les réactions politiques furent équivalents à l'expression d'une violence incompréhensible. Surtout, elles affichèrent une dangereuse incapacité à répondre aux agressions. Le succès des attaques-suicide du Liban de 1983, et le retrait des forces occidentales, renforcèrent la certitude que la méthode

16 http://www.hudson.org/files/publications/mes_alternatives_strategies.pdf, (page consultée le 28 juillet 2013).

17 Larzillière, *op. cit.*, p. 42.

était payante¹⁸. Phénomène politique, le rôle de la religion fut secondaire, mais il permit d'amplifier la haine en jouant sur les divergences de confessions. La religion fut instrumentalisée comme ressource de haine. Ces premières opérations étaient étroitement liés à une cause nationale que les autorités religieuses tentèrent de confiner¹⁹.

Confronté à un coût humain exorbitant, seule une cause rassemblant une nation refusée était de nature à exiger le sacrifice d'une partie de sa population, le plus souvent la plus jeune. Le phénomène ne pouvait avoir de sens que pour un ensemble dont des intérêts cruciaux se trouvaient menacés, voire niés, au point d'envisager l'ultime recours pour leur défense. La croyance parmi les membres d'une même communauté qu'il existe, entre eux, un ensemble distinct de caractéristiques ethniques, linguistiques et historiques et qu'ils sont capables de se gouverner sans intervention extérieure²⁰. Plus l'enjeu est crucial, plus les dispositions collectives incitent au libre consentement sacrificiel en vue d'en assurer la survie. L'impact de ce point vital va avoir un rôle clé dans l'esprit des mouvements de résistance : c'est la volonté des acteurs locaux, non d'un pouvoir étranger, qui détermine l'émergence des attentats-suicides.

Les connexions entre terrorisme suicidaire et jihadisme transnational exigent une approche différente du sacrifice meurtrier puisque les militants sont plus éloignés d'un contexte politique spécifique et local. Avec le 11 septembre, l'attentat-suicide s'est peu à peu émancipé de son caractère d'arme du dernier recours comme élément de défense nationale, pour s'inscrire dans une stratégie délibérément offensive, une inspiration suprême vers le chaos absolu. D'une arme employée en réaction à l'injustice et à la violence, les succès en ont favorisé l'élargissement. L'attentat-suicide est passé de l'oppression à l'inspiration. Son appropriation par al-Qaïda semblait s'inscrire dans le cadre du jihad mondial contre les États-Unis et leur présence sur les terres saintes. La nébuleuse aurait cherché à annihiler les tentatives d'ouverture démocratique à la mode occidentale, à instaurer une version politique et restrictive de l'islam. L'intensification des opérations-suicides en Irak a marqué le début de sa transnationalisation et de sa normalisation. Il est devenu un élément clé dans la stratégie d'insurrection.

18 Le retrait des forces militaires françaises et américaines du Liban en 1983, puis israélienne du sud Liban en 1985 confortèrent les organisations terroristes dans le choix du sacrifice meurtrier.

19 Larzillière, *op. cit.*, p. 71.

20 Atran, Scott, *The moral logic and growth of suicide terrorism*, in http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/05/99/38/PDF/TWQ06spring_atran.pdf, (page consultée le 25 juillet 2013).

Désormais, le sacrifice meurtrier est déployé selon une nouvelle donne politico-tactique. Il a pris une ampleur et un caractère habituel que ne peuvent plus expliquer l'opposition viscérale entre deux peuples. Les guerres civiles confessionnelles entre sunnites et chiites mettent à mal la théorie classique sur la question des divergences de confessions. Ce sont les populations civiles autochtones qui sont les premières cibles. En 2013, moins d'un tiers des opérations-suicides ont été perpétrées dans des États en situation d'occupation étrangère²¹. En renforçant la haine entre les communautés, les activistes du jihad mondial aspirent à renforcer leur poids politique en déstabilisant les fragiles structures locales. Le chaos absolu doit conduire au soulèvement général et accélérer l'histoire en favorisant le retour du véritable islam.

Les lieux d'affrontement sont interchangeables. Il n'est pas une question de parler de souveraineté locale mais de la cause musulmane attaquée de toute part (par les impies et les hérétiques). De fait, cette logique communautariste plus que nationaliste fait disparaître toute tentative de limitation et favorise son expansion. D'autant que la faillite des gouvernements musulmans encourage le développement d'une violence protéiforme. La capacité à contrer ces opérations est quasi nulle.

Partie intégrante de l'insurrection islamiste, l'utilisation de l'arme humaine présente un caractère plus précis, mieux organisé, plus politique et plus symbolique. La multiplication des cibles ouvre de nouvelles perspectives de combat et de désordre. Quel que soit le théâtre du jihad global, on peut déterminer trois types d'objectifs. D'abord, les armées occidentales, lorsqu'elles sont présentes (ce fut le cas en Irak, en Afghanistan). Alors qu'elles se veulent des troupes de « libération » et de « démocratisation », les insurgés cherchent à les présenter comme des forces d'occupation permettant de discréditer un peu plus leur pouvoir et celui de leurs affiliés locaux. Ensuite, les attaques répétées contre les supplétifs obligent les forces militaires à s'exposer constituant autant de cibles faciles pour des embuscades. Néanmoins, contre des forces disposant de capacités de défense et de protection, la guerre civile s'est imposée comme le deuxième degré de l'insurrection. En radicalisant les antagonismes, principalement confessionnels, il s'agit de renforcer les foyers d'instabilité. Les opérations-suicides perpétrées par les sunnites sont désormais plus nombreuses que celles liées aux chiites. Mais la question est plus politique que religieuse.

21 <http://www.inss.org.il/index.aspx?id=4538&articleid=6408>, (page consultée le 27 avril 2014).

Les chiites sont d'abord visés parce qu'il représente la classe dominante et le pouvoir. Conséquence directe des tensions ethniques et religieuses, ce sont les autorités nationales, bien souvent installées par les occidentaux qui sont mises en difficulté. Le terroriste vise à liquider les collaborateurs, à décourager les ralliements et à creuser le fossé entre la population et le pouvoir.

L'attentat-suicide n'est donc plus une arme locale. Aujourd'hui, sous les coups du jihad global, elle est plus que jamais une tactique dans un combat global. En lançant ses volontaires en Irak, al-Qaïda a su propager la menace aux pays voisins. Le jihad mondial joue sur l'impact émotionnel, qui dépasse largement les frontières des zones de conflit, pour exacerber les sentiments de frustrations et d'humiliation des croyants de l'islam. Aujourd'hui, sous une forme différente, il est aux portes de l'Occident, où l'on voit des jeunes se laisser tuer pour au nom de l'islam.

8.2 - La « philosophie » meurtrière.

Dans la réflexion terroriste, la mort est consubstantielle à l'action violente. Lors d'un attentat, l'activiste tue sans chercher à mourir lui-même. Pour autant, il ne craint pas sa propre mort qui peut être une conséquence de son acte. Le terrorisme suicidaire développe une logique différente dans la mesure où la mort frappe intentionnellement et concomitamment le terroriste et ses victimes. Le sacrifice meurtrier constitue une situation infiniment tragique. Il conditionne inexorablement la destinée morbide d'une personne qui place un idéal politique au-dessus de sa vie. Ainsi, le terrorisme suicidaire se démarque dans la mesure où il bénéficie à l'extrême de l'effet d'amplification psychologique. En frappant à l'aveugle, ces actions sont systématiquement qualifiées de lâches. Mais cette terminologie est un non-sens. Les volontaires affichent un mépris de la mort qui donne un caractère bouleversant à ce geste. En se faisant bombe, le terroriste refait de l'homme le nerf de la guerre. De nouveau, il est au cœur du conflit. De par les effets qu'elle engendre dans les esprits, en plaçant le sacrifice meurtrier au centre de l'action, l'arme du suicide est payante et compense partiellement l'asymétrie de départ. Elle témoigne d'une appartenance sociétale que l'Occident ne connaît plus. Elle permet d'expliquer comment des individus

peuvent être suffisamment nombreux à réagir, par leur sacrifice meurtrier, à permettre à des réseaux de mettre en œuvre une politique délibérée de mort.

8.2.1 - *L'homme face à son destin.*

Depuis une quinzaine d'années, l'attentat-suicide connaît un nouvel intérêt motivé par des fondamentalistes qui détournent la religion pour justifier les meurtres de masse. Dans la réflexion moderne, le recours au suicide meurtrier est irrationnel, un symbole d'échec moral et physique. C'est oublier qu'il demeure un moyen efficace pour ébranler une société et disperser le chaos. Désormais, le poseur de bombe n'est plus dissocié de son engin. Il en est partie intégrante. La question est de savoir ce que son sacrifice apporte de plus²².

Tout l'art de la guerre consiste à introduire des asymétries tactiques de manière à faire pencher le rapport de force en sa faveur. Dans les cas d'une asymétrie stratégique, le plus faible essaye d'utiliser des moyens exceptionnels dont l'autre ne peut disposer, en concentrant ses efforts sur les points vulnérables, tactiques, matériels et moraux de l'adversaire, de manière à produire un effet final de compensation. De fait, les groupes terroristes possèdent un avantage considérable : la liberté d'action. En effet, cette dernière est plus retreinte dès lors qu'il existe dans un corps constitué des codes et une doctrine déterminés. *A contrario*, moins il y a de règles prédéterminées, plus les possibilités d'action s'élargissent à l'infini. La force du terrorisme réside dans cette capacité à n'avoir ni les moyens, ni les contraintes des forces conventionnelles.

Contre cette menace, toute perspective de dissuasion est inopérante, en raison même de la faiblesse technique de l'adversaire. Les règles de conduite de la guerre conventionnelle sont caduques. On ne combat pas contre une arme ou un matériel, on lutte contre la psychologie humaine. Ce qui crée la capacité de nuisance et de destruction du terrorisme suicidaire, ce n'est pas tant les dégâts actuels que la possibilité de poursuivre les frappes sans discrimination et avec la volonté absolue d'entraîner l'ennemi dans un anéantissement barbare. Plus que la destruction en elle-même, la philosophie première

22 Baud, Jacques, *La guerre asymétrique ou la défaite du vainqueur*, Paris, Du Rocher, 2003, p. 26-31.

consiste à convaincre l'opinion adverse de son extrême vulnérabilité²³.

L'acharnement morbide des volontaires amplifie les effets coercitifs. Une personne qui choisit de se donner la mort pour accomplir sa mission est bien plus efficace que tout dispositif artificiel et les dommages sont généralement plus élevés. La force de l'arme réside essentiellement dans l'utilisation de l'intelligence humaine. Non seulement le volontaire bénéficie d'un avantage technique (il peut facilement cacher une arme, une ceinture d'explosif sur lui-même), mais il possède un atout décisif : la capacité à s'adapter à la situation du moment, de répondre à un imprévu. La volonté de mourir simplifie la puissance de l'attaque : aucun plan de repli ou d'opération de secours n'est à organiser.

A ce stade, l'homme développe une symbiose avec son engin de mort qui nous est étrangère, dramatique et déstabilisante. Il apporte une valeur ajoutée à son geste²⁴. Porteur ou poseur de bombe, l'activiste entretient une relation distante avec son engin. S'il cherche à semer la mort, sa propre destruction n'est pas programmée. Le porteur de bombe est cantonné à un rôle peu flatteur, de complice de bas étage qui partage toute la responsabilité de l'attentat sans avoir le courage de le commettre. C'est le niveau le plus faible du rapport homme-bombe. Le poseur d'explosifs se veut une figure active puisqu'il s'engage personnellement dans l'action violente. Son rapport à l'explosif est intermédiaire. S'il l'instrumentalise, il n'en reste pas moins dissocié et cherche à échapper à la mort sous-jacente à l'acte terroriste.

Le volontaire de la mort développe un degré de proximité inédit. Dans ce cas, l'individu devient partie intégrante de son engin, dont il accepte d'être le pilote. C'est lui qui décide du moment le plus opportun pour déclencher sa charge et en assure ainsi l'efficacité optimale. Néanmoins, cette recherche d'efficacité n'explique pas tout. A l'impact matériel, vient s'ajouter une puissance symbolique. La bombe humaine fait de son corps l'arme qui va frapper la cible. Son être tout entier devient le missile destiné à s'écraser contre l'adversaire pour l'entraîner dans la mort. Il joue sur une impressionnante confusion. La bombe n'est plus à côté de l'homme, dans une séparation entre la nature humaine et la machine. Avec l'homme, la spiritualité et la machine ne font qu'un. La bombe devient vivante. On entre dans une réflexion et un rapport à l'arme opposé à l'idée occidentale, où

23 Reuter, Christoph, « *My life is weapon. A modern history of suicide bombing* », traduit de l'allemand, *Mein leben ist eine waffe*, Princeton University Press, 2002, p.3.

24 Mannoni, Pierre, *Les logiques du terrorisme*, Paris, Édition In Press, 2004, p. 104-105.

l'outil est au service du combattant. Tout est pensé pour le protéger et réduire le risque de dommage à un niveau quasi nul. Dans le terrorisme suicidaire, c'est l'individu qui se met au service de son arme. Il se déshumanise pour n'être que l'instrument de son dessein. La guerre demeure une épreuve de volonté collective qui s'érige en épreuve de vérité sur les valeurs intrinsèques des belligérants, sur les enjeux de litige qui conditionnent l'avenir de chacun, sur la capacité à soutenir ce jugement, donc leur puissance et leur vulnérabilité respectives.

Les effets psychologiques provoqués par la mort du volontaire présentent un avantage considérable dans l'épreuve des volontés. Dès lors que l'individu se constitue comme un instrument au service d'une tactique, il devient facile d'agir sur son efficacité mortuaire. Mais pour ses ennemis, la dimension spirituelle de cette mort lui confère une puissance morale supérieure à toutes les autres actions. L'apparente puissance de conviction qui pousse un être humain à sacrifier sa vie décourage l'idée que l'on puisse l'influencer dans le sens du renoncement. Dans une stratégie générale visant à épuiser moralement l'adversaire, l'attentat-suicide obtient des résultats supérieurs et requiert une riposte violente. En effet, les discours d'horreur et d'indignation sonnent déjà comme un renoncement²⁵. L'acte suggère une haine qui enferme l'autre dans la même logique et qui ne dispose d'aucune autre échappatoire que le même degré de violence. La force principale de l'arme réside dans cette aptitude à démoraliser. L'alliance entre une technologie moderne et des croyances ancestrales se fondent sur une aversion illimitée, une capacité de propagation sans précédent et à s'identifier comme une arme de destruction massive, peu coûteuse et d'une efficacité redoutable. L'individualisme exacerbé, l'économie de marché érigée en dogme, la croyance en la prédominance de la culture occidentale, toutes ces certitudes sont balayées. Les principes de dissuasion, de punition ou de riposte deviennent caduques face à un ennemi qui impose le sacrifice suprême vers la victoire. L'attentat-suicide constitue donc une arme hautement létale. Son auteur n'accepte pas uniquement de se tuer, il instrumentalise psychologiquement sa propre mort²⁶.

25 Géré, *op. cit.*, p. 243.

26 Guidère, *op. cit.*, p. 12.

Les volontaires de la mort ne peuvent être des tempérament nerveux. Mais ils n'ont pas besoin non plus d'un long entraînement. Ils doivent être courageux²⁷. Les mouvements terroristes n'ont pas à « fabriquer » un volontaire de la mort, plutôt à identifier les postulants. Le souhait de rejoindre ces organisations doit permettre de surmonter une forme d'impuissance face à un ennemi supérieur et de se montrer maître de son destin. Les volontaires, hommes et les femmes, ont fait ce choix en pleine conscience. Cette logique est commune à toutes les organisations. Les membres aspirent à se tuer pour afficher la détermination et la noblesse de la cause. Tout ce qui favorise l'aura du volontaire est utilisé. En mettant à l'honneur ses martyrs, les mouvements agissent avec le même chemin de propagande. Le martyr est béni d'Allah. De fait, il est l'objet d'une vénération, de héros quasi surnaturels.

8.2.2 - Le « trompe l'œil » religieux.

Les volontaires de la mort ont longtemps été présentés comme les victimes des crises économiques, de familles brisées, des sous-cultivés. D'où la présentation dans de nombreux écrits d'un stéréotype péjoratif : un homme jeune, voire un adolescent, déraciné, pauvre, fanatisé, peu instruit et mentalement instable. Certains ont pointé le fanatisme religieux, évoquant un être impulsif, sans aucune expérience de la vie que l'on arrive à manipuler en lui faisant espérer un paradis par la mort de ses ennemis. Humilié et offensé, il s'arrimerait à une idéologie manipulatrice et chercherait une sorte de revanche. Son action ne procéderait pas d'une valeur morale, mais serait l'expression d'un ego qu'une organisation capterait et manipulerait à son profit. D'autres y ont vu une sorte d'aliénation sociale commune aux plus grands criminels de droit commun, une déficience mentale proche de la démence, voire une frustration sexuelle. Par la nature morbide de l'acte, les témoignages sont extrêmement rares alors qu'il faut aussi pouvoir s'émanciper des discours officiels de part et d'autre. Les premières analyses indépendantes des années 2000 ont permis de dresser un portrait-robot bien loin des clichés²⁸. Bien au contraire, on évoque des

27 Stern, Jessica, *In the name of God*, New York, Harper Collins, 2003, p. 39.

28 Le profil du volontaire ne semble pas beaucoup évoluer. Marc Sageman parle d'un « *nouveau terroriste, global et nihiliste* », bien loin de l'image du fanatique ignorant, pauvre et embrigadé, issu des quartiers défavorisés. Il s'agit au contraire d'un homme jeune, de 25,7 ans de moyenne, cultivé, issu des couches moyennes ou supérieures de la société. Près de 60 % d'entre eux a fait des études, ce qui en fait un groupe plus instruit que la moyenne mondiale. Il est le plus souvent marié et père de famille. Et il n'a pas

jeunes gens issus des classes moyennes. L'inflation du fait sacrificiel de ces dernières années ne permet pas d'en déduire une aliénation psychologique. Qu'ils soient autochtones, convertis ou issus de l'immigration, les aspirants à la mort volontaire ne sont quasiment jamais des défavorisés. S'ils ont connu des difficultés personnelles, ils ne sont pour autant des exclus et encore moins des marginaux. On note plus des personnalités fragiles exprimant des troubles identitaires. La mort sanctifiée leur ouvre cet espoir de reconnaissance.

Le fondement politique ne fait aucun doute. Mais une autre difficulté est régulièrement mise en exergue : pourquoi certains conflits enflamment-ils le sentiment communautariste plus que d'autres ? Pourquoi des groupes aussi différents que le Hezbollah, d'influence chiite, al-Qaïda d'obédience sunnite et les Tigres Tamouls, marxiste-léniniste, s'appuient-ils sur ce type d'opération pour réaliser leurs objectifs politiques. Pourquoi des mouvements, à la détermination toute aussi forte, tels l'ETA ou l'IRA n'y ont jamais eu recours ?

C'est à ce stade que la question confessionnelle prend toute son importance. La rivalité religieuse est apparue longtemps comme la source du terrorisme suicidaire. Les guerres civiles en Irak, au Pakistan, aujourd'hui en Afrique centrale ont mis à mal cette théorie puisque les musulmans sont de plus en plus victimes de leur propre religion. Pour autant, le terrorisme suicidaire continue de se développer sur ce ferment. Les conflits les plus violents interviennent lorsqu'il existe une rivalité théologique entre les belligérants. En effet, les oppositions confessionnelles permettent de durcir le conflit, offrant aux activistes les plus déterminés, la possibilité de diaboliser l'adversaire de façon particulièrement vicieuse, de noircir la situation du moment et de développer la notion de martyr. Si la religion n'est pas la source première du terrorisme suicidaire, elle permet d'aggraver la situation et encourage le passage à l'acte.

L'obsession politico-stratégique se répercute sur les questions de croyance. Le religieux n'est qu'un élément parmi tant d'autres, mais il reste un outil très efficace pour mobiliser du local au transnational. Le religieux est instrumentalisé au-delà des frontières.

suivi de formation religieuse (pour plus de 90 % des cas). Enfin, ce sont des individus cosmopolites, d'une santé mentale solide, et n'ayant pas de passé de criminel, à l'exception de quelques cas d'origine maghrébine, issus des banlieues européennes, in *Le monde* 2, n° 108, du 11 mars 2006.

Il s'agit d'une guerre idéologique et de pouvoir.

A l'instar de l'appropriation de l'image du martyr, le politique puise dans le religieux les fondements de sa radicalisation. Les disparités confessionnelles provoquent bien plus de dommage que toute autre question sociétale. Il est souvent aisé de s'approprier les codes de l'ennemi. Les croyances demeurent le dernier rempart contre l'assimilation globale. Dans chaque conflit, les différences culturelles sont largement manipulées, mais la religion possède cette force de frapper au cœur même des codes moraux les plus ancrés. Toute conversion devient un abandon et une menace identitaire²⁹. De fait, les oppositions religieuses réduisent considérablement les possibilités de négociations. Les emblèmes confessionnels deviennent des enjeux de haine. Une église, une mosquée ou un temple sont autant de lieux sacrés, de sanctuaires que toute une communauté considère comme inviolables (et donc qui ne peuvent être partagés). Les symboles religieux sont au centre de la mémoire collective, pour lesquels les membres, croyant ou non, éprouvent un attachement émotionnel³⁰.

Cette question permet de diaboliser l'Autre à outrance, moralement inférieur et qui doit être traité avec la plus grande fermeté, voire sauvagerie. Pour les croyants, les pratiques et les dogmes d'une croyance différente sont incompréhensibles et immorales. De fait, les plus extrémistes continuent d'affirmer la supposée supériorité de leurs valeurs et taxent leurs opposants d'éréthisme. Dès lors, ces différences sont facilement stigmatisées pour renforcer la haine de l'autre, pour justifier sa mort sans aucune distinction et sans retenue. La certitude en une supériorité dogmatique encourage l'idée que l'ennemi n'est plus complètement humain. Cette diabolisation explique deux des principaux traits de l'attentat-suicide : la volonté de mourir et celle de tuer des innocents. Plus la culture de l'adversaire est perçue avec mépris et aversion, plus les sentiments les plus cruels servent de justificatif à la mort d'innocents.

Ces tensions ont repris une acuité toute particulière dans l'opposition sunnites contre chiites. Si celle-ci n'est pas nouvelle, elle connaît une nouvelle vigueur depuis 2005 et l'arrivée au pouvoir en Irak de la majorité chiite. Ce bouleversement géostratégique régional a provoqué le réveil des puissances sunnites et a durci les positions, en particulier

29 Pape, *op. cit.*, p. 88.

30 La cité de Jérusalem, ville sainte pour 3 religions, catholique, musulmane et judaïque, symbolise cet attachement au religieux et continue de constituer une des racines du conflit palestinien-israélien.

contre les chiïtes³¹. Cette logique d'exacerbation des tensions dogmatiques permet de développer les actions contre tous les ennemis, notamment les occidentaux et les chrétiens, accusés de soutien à l'ennemi hérétique. Ce registre d'opposition confessionnelle sur fond d'intérêt politique permet aux jihadistes de justifier leur acharnement morbide et de recruter aussi massivement, à travers tout l'espace musulman. Les crispations actuelles continuent donc de se fonder sur les mêmes références. Elles sont liées au fait que chaque camp crie pour sa survie. Les médias tendent à insister sur la fracture fondamentaliste entre les communautés. Ils oublient que l'on fait face à des discours de mobilisation. D'un côté, al-Qaïda ou l'État islamique s'attaque aux mécréants chiïtes. En appuyant les jihadistes sunnites, les monarchies du Golfe combattent d'abord le régime alaouite du clan Assad. De l'autre, les chiïtes se sentent menacés en Irak et appellent à la mobilisation des organisations comme le Hezbollah. Le soutien des États-Unis à l'Arabie Saoudite contre l'Iran se développe sur fond de rivalité militaire et économique³². Une solidarité religieuse transnationale se met en place.

8.3 - Organisations islamistes et terrorisme suicidaire.

Depuis les attentats du 11 septembre, la communauté internationale se penche sur le dossier du terrorisme islamiste. Si la figure des martyrs de l'islam est largement discutée, il s'agit pourtant d'un phénomène récurrent depuis plusieurs décennies, qui apparaît dans les grands conflits liés aux musulmans. Les gouvernements ont décidé d'un commun accord de lutter ensemble contre ce fléau. Faut-il encore savoir contre qui ? Pourtant, l'impulsion radicale et transnationale ne constitue pas la seule fin de cette entreprise. Dans sa version islamique, l'attentat-suicide est souvent présenté comme « *un mouvement défensif contre ceux qui imposent la violence* »³³. Mais cette progression relève d'un choix délibéré, celui d'utiliser cette arme plus qu'une autre. Si le corpus idéologique est souvent identique, le

31 "Les monarchies du Golfe mènent une politique d'endiguement envers l'Iran, pour éviter qu'il n'étende son influence. Pour l'instant, c'est une guerre froide, mais on ne peut pas exclure que ça devienne une guerre chaude, tant les relations sont tendues", Rigoulet-Roze, Davis, in http://www.lemonde.fr/proche-orient/article/2012/08/21/pourquoi-l-opposition-chiites-sunnites-structure-la-geopolitique-du-monde-musulman_1748286_3218.html, (page consultée le 27 novembre 2014).

32 Si l'Iran venait à obtenir l'arme nucléaire, il serait le seul pays de la région à détenir l'arme, d'où un déséquilibre et une course à l'armement pour les monarchies locales.

33 Cheikh Fadlallah, leader spirituel du Hezbollah, interview accordée au Time le 15 janvier 1996, in www.diploweb.com/forum/islam07092.htm, (page consultée le 22 juillet 2013).

terrorisme suicidaire se décline au pluriel selon l'enracinement temporel des organisations. Une distinction est à faire selon que l'on assiste à une lutte territorialisée ou non. Lorsque les actions sont lancées sur le même terrain que l'ennemi (Israël, Tchétchénie), les organisations se réfèrent à un combat fortement teinté de nationalisme contre une cible clairement désignée. Dans le cas des mouvements transnationaux, l'argumentaire évoque les attaques dont sont victimes les musulmans partout dans le monde par des forces occidentales impérialistes et hérétiques, en justifiant tout cela par un mélange des questions afghanes, irakiennes ou encore somaliennes, etc. Et ces deux réflexions sont concurrentes. En Palestine, le courant transnational a été rejeté par les mouvements islamistes traditionnels qui l'ont perçu comme une entité étrangère et négative. En Tchétchénie, ce même axe transnational a réussi à s'adapter aux contingences locales pour être accepté. En Irak, les deux mouvances sont présentes mais sur des registres différents. Les partisans du jihad global continuent de lutter en se référant au combat de leurs camarades musulmans, quand les islamo-nationalistes se concentrent sur la guerre locale.³⁴

Surtout ces deux exemples renvoient à des visions divergentes du martyr³⁵. L'exemple nationaliste rappelle le destin tragique d'un groupe national, instrumentalisé par des structures à caractères étatiques et révolutionnaires et d'une importance symbolique majeure dans ce combat. Le volontaire pessimiste exprime, par son sacrifice, le désarroi d'une impossible représentation légaliste. Au contraire, le cas du jihad transnational témoigne d'une vision plus mystique d'un idéal de communauté des croyants, au-delà des frontières nationales. Il n'a pas de vision politique clairement définie et s'oppose violemment à l'Occident diabolisé.

8.3.1 - *L'impossible nation islamiste.*

C'est en 1983 que les opérations-suicides marquent la conscience occidentale³⁶. Au cours du mois d'avril, un groupe jusque-là inconnu frappe l'ambassade des États-Unis au Liban. Relais des ambitions régionales iraniennes, le « *Hezbollah* » (Parti de Dieu) apparaît

34 Guidère, Mathieu, *L'Irak ou la terre promise des jihadistes*, Critique internationale, vol. 34, 2007, n°1, p. 48.

35 Khosrokhavar, Farhad, *Les nouveaux martyrs d'Allah*, Paris, Flammarion, 2002, p. 159.

36 Le premier attentat-suicide a lieu au Liban en 1981, par le groupe islamique Al-Da'wa, contre l'ambassade d'Irak, in Azzam, Roger J, *Liban, l'instruction d'un crime: 30 ans de guerre*, Paris, Cheminement, 2005, p.366.

officiellement sur la scène politique deux ans plus tard. Largement influencé par les bassidjes iraniens, le Hezbollah utilise le terrorisme suicidaire, non selon la méthode de la guerre Iran/Irak (la situation et les effectifs ne permettent pas le développement de vagues massives de volontaires de la mort), mais comme une arme d'une extrême précision³⁷. Elle est alors employée selon deux orientations : dans une logique de dissuasion contre les incursions étrangères puis en stratégie de représailles³⁸.

Le volontaire libanais est profondément nationaliste et politique, même s'il puise dans la religion une justification morale : mourir pour le jihad³⁹. Le martyr est commandé dans le cadre de la lutte contre les ennemis de la foi d'Allah. Mais, cette guerre sainte accompagne et légitime l'exercice d'un devoir national de résistance. Elle vise la défense de la patrie, la libération de la terre occupée et concerne l'ensemble des citoyens, pas seulement les partisans du Hezbollah. De cette association entre martyr et jihad défensif, un culte des morts volontaires s'est largement développé dans la société musulmane. Mais ces références confessionnelles ne peuvent occulter la réalité pragmatique avec laquelle la tactique terroriste est développée. Il y a celui qui prépare méticuleusement son action et frappe lorsque les conditions optimales sont réunies. A défaut, il reporte l'attentat. Puis, il y a ceux qui, une fois lancés, ne peuvent plus être stoppés. Au moment du passage à l'acte, à l'instant précis de la détonation, la force de la bombe est toujours plus forte et plus efficace entre les mains de ces individus déterminés à l'extrême. De fait, l'attentat-suicide est développé, étudié et enseigné pour une efficacité maximale. La préparation psychologique est fondamentale : le volontaire doit savoir attendre froidement le moment de passer à l'action et donc de sa propre mort. De fait, il ne peut s'agir d'individus désespérés, mais des êtres calculateurs, décidés à causer le maximum de pertes avec un minimum de moyens. Avec l'expérience, le Hezbollah va faire évoluer la technique et se montrer d'une redoutable efficacité. Surtout, sa force aura été de comprendre l'impact médiatique. Rarement un

37 Depuis 1980, plus de 1000 gardiens de la révolution iranienne ont pris pied au Liban dans l'intention d'établir une tête de pont pour la révolution islamique, apportant à la population chiite libanaise (portion la plus pauvre et la plus défavorisée du Liban) un allié de poids. Elle se retrouve entraînée dans la spirale de la violence de la guerre civile et interconfessionnelle du Liban. Pour l'Iran, le Liban présente de nombreux atouts pour étendre la révolution islamique : une population chiite importante, une absence de contrôle étatique et une alliance de circonstance avec la Syrie qui veut imposer son influence sur le territoire libanais.

38 En février 1992, après que les forces aériennes israéliennes assassinèrent le secrétaire général du mouvement, Abas Musavi, l'organisation perpétua un attentat-suicide contre l'ambassade israélienne à Buenos Aires (mars 1992) tuant 29 personnes et en blessant plus de 250.

39 Charara, Walid, et Domont, Frédéric, *Le Hezbollah*, Paris, Fayard, 2004, p. 110.

mouvement de guérilla n'y aura accordé autant d'importance. Dès le début, l'organisation prend soin de filmer ses actions : au moment de passer à l'action, les groupes armés comptent toujours dans leurs rangs une personne équipée d'une caméra vidéo pour « immortaliser le moment »⁴⁰. Le facteur international reste une des clés dans l'action. Rien ne sert si le flot de terreur ne submerge pas le quotidien.

Conséquence de l'expérience libanaise, le sacrifice meurtrier s'exporte en Israël où se développe une véritable culture de la mort. Longtemps, dans l'esprit occidental, le terrorisme suicidaire fut symbolique du conflit israélo-palestinien tant l'affrontement entre les deux communautés a focalisé l'attention internationale. Néanmoins, l'exemple palestinien est plus complexe. Il porte en lui le désespoir de générations qui ont tout perdu, avec comme toile de fond, une incessante lutte d'influence entre les organisations laïques ou religieuses, pour l'hégémonie sur le front de la résistance.

Dès les années 1980⁴¹, le Hamas perçoit dans le sacrifice meurtrier une possibilité de succès dévastateurs pour le moral ennemi. En contact direct avec le Hezbollah, faisant fi de leurs différences (chiïtes du Hezbollah contre sunnites du Hamas), ils vont collaborer. Le Hamas va également puiser dans le religieux, les justifications morales à la mort volontaire. Mais dans ce cadre, l'enjeu reste prioritairement politique et nationaliste. Pour le mouvement islamiste, la question est double. Sur la scène internationale d'abord, il s'agit de ne pas laisser l'OLP paraître comme le seul interlocuteur. D'autre part, dans la lutte interne, il faut renforcer la haine quand l'OLP prône la conciliation avec l'ennemi hébreu. Dans ce contexte, les premières bombes humaines sont lancées avec succès.

Les attentats-suicides apportent une capacité de déstabilisation, de précision et de létalité supérieures pour infliger des pertes significatives chez un ennemi qui les tolère mal dès lors qu'elles excèdent un seuil de tolérance, généralement plutôt bas. Avec ces opérations, on s'identifie comme le bras vengeur de toute une population pour un mouvement qui veut réunir autour de lui des générations entières prêtes au sacrifice. De fait, la méthode permet de dénoncer une occupation honteuse et oppressante, et d'y répondre par une violence similaire. Cette tactique doit inhiber l'adversaire et réduire d'autant sa volonté de combattre. Mais cette analyse, inspirée de l'exemple libanais, montre

40 Charara et Domont, *op. cit.*, p. 168.

41 Reuter, *op. cit.*, p. 98-100.

de sérieuses limites de réflexion politico-stratégique. Car ce qui est valable au Liban, ne l'est pas forcément pour la situation palestinienne. Provoquer le retrait des troupes occidentales d'un territoire qu'elles ne venaient pas coloniser était une chose. Expulser les israéliens de leur propre sol en est une autre. Loin de démobiliser les israéliens, cette violence ne leur laisse aucune autre alternative qu'une lutte à mort⁴².

En outre, elle ouvre la voie à une terrible surenchère dans la mort volontaire⁴³. Désormais, pour chacune des organisations palestiniennes, il s'agit de s'assurer un avantage sur la scène politique. La nation conjuguée au futur reste le dénominateur commun à tous les mouvements palestiniens. Les islamistes prônèrent les bombes humaines à la suite de l'échec des organisations laïques à mobiliser la jeunesse. Lors de la première Intifada de 1987⁴⁴, le sacrifice meurtrier permet à ces jeunes de « s'offrir » dignité et gloire face à la multiplication des humiliations quotidiennes. Pour ceux qui ont perdu l'estime de soi, le martyr offre l'opportunité de racheter une honorabilité en défiant un État d'Israël incomparablement plus puissant. Il perçoit sa mort comme un espoir pour les générations futures. La seconde Intifada⁴⁵ des années en 2000 explose dans un climat de déclin et de désarroi. Cette révolte, profondément pessimiste, postule que la nation ne peut se réaliser. Le sacrifice meurtrier s'impose là où le politique et la vie en général ne sont pas le lieu de résolution des problèmes, en raison des tensions avec Israël mais également de la nature de l'autorité palestinienne. Car elle se montre incapable d'accorder une vraie citoyenneté. Il est impossible pour ces jeunes d'exister individuellement alors que l'édification de la nation espérée n'est plus qu'une lointaine utopie. Le sentiment de fraternité permet de surmonter ces déficits de représentation, dans le cadre d'une islamisation qui s'impose en substitut de la patrie absente. Le martyr de la seconde Intifada est marqué par une inversion de la vie

42 Géré, *op. cit.*, p. 110.

43 Victor, Barbara, *Shahidas, les femmes kamikazes palestiniennes*, Paris, Flammarion, 2002, p. 48-49.

44 Le 8 décembre 1987, un accident de la route entre un camion israélien et une voiture palestinienne fait 4 morts. Les palestiniens y perçoivent un acte de vengeance qui explose lors des obsèques des victimes par des jets de pierre et de cocktails Molotov contre une position militaire de Tsahal. Mais la première Intifada entre décembre 1987 et 1993, résulte de l'accumulation de plusieurs facteurs. Car les palestiniens s'enracinent dans la colère et le sentiment d'injustice qui résultent de leurs difficultés quotidiennes sous l'autorité israélienne. La multiplication des points de contrôle militaires interdit la libre circulation, l'impossibilité pour les plus diplômés d'accéder à certains emplois sont autant de manifestations de la réalité d'une occupation vécue chaque jour comme une souffrance et une humiliation, alors que les autres nations arabes se désintéressent de leur cause.

45 La deuxième Intifada débute officiellement le 28 septembre 2000, lors de la visite d'Ariel Sharon sur l'esplanade des mosquées. Cette présence est perçue comme une provocation par les palestiniens. En fait, cette insurrection était programmée depuis des mois, suite à l'échec des accords de paix et à la lutte d'influence entre les factions palestiniennes.

dans la mort. Le sacrifice meurtrier permet de rejoindre une espérance paradisiaque inassouvie sur terre, tout en détruisant, en partie, l'ennemi israélien.

Les « shahids » palestiniens clament leur désir de libérer leur terre et leur peuple du tyran israélien. L'impasse politique est à l'origine de la radicalisation religieuse. La mort en martyr ne signifie pas la fin de l'existence mais le début d'une nouvelle vie, ce qui attribue grandement le caractère terrifiant de la mort et la rend moins horrible. Enfin, le candidat se lance un défi à lui-même. Il passe sous silence son existence terrestre pour mettre en avant ses aspirations mystiques les plus profondes.

Les opérations suicides à caractère nationaliste ont une approche moins spirituelle, plus spécifique que dans la mouvance transnationale⁴⁶. La démarche est individuelle et s'inscrit dans le présent. Cet antagonisme avec la vision planétaire du jihad transnational s'est manifesté lors du 11 septembre. Pour les mouvements nationalistes, il s'agissait de se démarquer de la politique du pire de ben Laden et ainsi éviter d'être une cible de la nouvelle guerre américaine. Il faut donc dissocier la question de la Palestine du jihad transnational pour éviter la même opprobre, de sorte que l'image négative des terroristes d'al-Qaïda ne vienne se substituer à la représentation positive des martyres palestiniens. D'où des communiqués comprenant un degré minimal de condamnation et une mise en garde contre toutes les tentatives d'instrumentalisation politique, de sorte à exclure les activistes de la nébuleuse transnationale et d'éviter tout amalgame sur la scène mondiale avec les notions de « terroriste » et de « résistance » des mouvements palestiniens. Il s'agissait alors de montrer moins son adhésion à la logique de ben Laden que son hostilité à l'endroit des États-Unis. Surtout, il fallut mener une offensive discursive pour souligner pour ces partis qui s'opposent à la politique internationale américaine, mais qui ne développent aucune haine dirigée contre le peuple américain.

46 Haddad, Rayan, *Al Qaïda / Hezbollah : la concurrence à distance entre deux logiques d'action jihadistes différentes pour la captation des cœurs et des esprits de l'Umma*, Cultures et conflits n° 66, septembre 2007, p. 157-177.

8.3.2 - *L'internationale islamique.*

L'attentat-suicide ne constitue pas seulement un événement fort physiquement. Il a aussi un impact énorme psychologique et idéologique. Le débat sur la légitimité de l'arme n'a pas épargné la mouvance islamique transnationale. Devant un tel degré d'efficacité destructrice conjuguée à une froide détermination, le jihad global ne pouvait échapper à la tentation du sacrifice meurtrier. Dans ce cadre également, la notion de témoignage est primordiale. Les volontaires veulent témoigner que la cause de l'islam est la plus juste. Ces activistes sont souvent plus attirés par la mort que par la vie. La mort est omniprésente dans leur discours. Mais elle doit être martyre car elle unit la communauté et leur garantit une place au paradis⁴⁷. Ils ne se réalisent pleinement qu'à travers le devoir religieux et le sacrifice que l'on s'impose à soi-même. Le « grand sacrifice » est une arme à double effet, qui garantit le salut personnel et sème en même temps la mort dans les rangs ennemis. Le jihad est une nécessité pour lutter contre toutes les formes d'agressions, dans une version défensive quand il s'agit de lutter en Afghanistan ou en Irak, et offensive pour frapper l'ennemi sur son propre territoire.

Le jihad transnational se fonde sur une néooumma guerrière, des réseaux de recrutement et de financement qui s'émancipent d'une logique nationale pour une solidarité entre des membres motivés par les mêmes aspirations violentes. Leur argumentation repose principalement sur l'invasion du monde musulman par l'Occident et une attitude jugée contestable face aux problématiques locales⁴⁸. Le rêve de la reconquête de la communauté fait parti d'un imaginaire. Cette minorité peine à s'intégrer dans le nouvel environnement socio-politique mondial qu'elle ressent comme tolérable et indigne. Elle s'y sent mal à l'aise, humiliée, mais aussi stigmatisée d'autant plus qu'elle est musulmane. L'islam apparaît comme la réponse globale à un monde désaxé où l'occultation de la mort, la domination politique et économique d'élites dépravées et la perte du sens de la vie sont chroniques. L'islam sans clergé ne se concentre que sur l'adoration de Dieu. Ces nouveaux martyres y intègrent des considérations subjectives occidentales, comme la peur de mourir ou la perte de normes ou de valeurs spirituelles. Alors que l'individualisme moderne s'exprime par un refus d'identification à une quelconque communauté, l'islam promeut des

47 Atwan, *op. cit.*, p. 143.

48 Khosrokhavar, Farhad, *Les nouveaux martyrs d'Allah*, Paris, Flammarion, 2002.

ressorts psychologiques totalement opposés.

Les premières opérations ont été le fait d'al-Qaïda, qui s'est accaparée le sacrifice meurtrier. L'organisation a voulu reprendre le récit positif du martyr au profit de sa vision globalisante et, tenté de tirer profit de la popularité des opérations palestiniennes dans le monde musulman⁴⁹. Néanmoins, cette option fut largement critiquée au sein même de l'islam où l'on argua que les États-Unis n'étaient pas en guerre contre les musulmans, *a contrario* d'Israël. Les bombes humaines ont néanmoins pris une place considérable dans l'arsenal de mort du jihad global. L'internationale islamique dispose d'un réservoir de combattants prêts à mourir pour la cause. Les traits caractéristiques des attaques sont déterminés par la personnalité des leaders et leur capacité à intégrer des recrues d'un niveau d'éducation et d'origines les plus variées.

Les ressorts psychologiques ne sont pas très différents des autres organisations. Ben Laden s'est souvent moqué de son ennemi, parlant de la « *poltronnerie* » des soldats américains présentée comme le symbole d'une extrême faiblesse morale et militaire. Le terrorisme suicidaire est aussi un moyen de communication et de reconnaissance politique. Massacrer à l'aveugle conditionne inexorablement un phénomène publicitaire mondial. L'idéologie panislamique permet une colonisation facile des conflits locaux. Partout où les musulmans-sunnites s'organisent en groupe de combat pour lutter contre l'envahisseur ou contre leur voisin chiite, ils sont « à la merci » d'être infiltrés par des organisations radicales qui leur offrent connaissances techniques, tactiques et soutien financier.

Le sacrifice meurtrier porte en lui les termes du fanatisme dans son sens le plus primaire, celui d'un « *dévouement absolu et exclusif à une cause qui pousse à l'intolérance religieuse ou politique et conduit à des actes de violence* »⁵⁰. Dans le cadre du jihad, il engendre une ardeur à mourir, et à faire mourir, hors norme. Les hommes et les femmes qui s'engagent dans cette voie le font comme un véritable instrument de guerre contre l'Occident. Ils n'ont qu'un seul but : réparer les torts faits à l'islam, libérer leur territoire, reconquérir la communauté. Les raisons du rejet sont politiques. Mais elles s'entrechoquent avec des aspirations de modernité inaccessible, de malaise ou d'anonymat. Ce parcours psychologique provoque une rupture profonde contre l'Occident, symbole du Mal absolu et

49 Kepel, Gilles, *Terreur et martyre, relever le défi de civilisation*, Paris, PUF, 2005, p. 118-120.

50 Définition Larousse.

rendu responsable de tous les maux dont souffrirait le monde musulman⁵¹. Ce sentiment de trahison quotidien conjugué à une asymétrie guerrière déterminent ce basculement dans l'attentat-suicide.

Si le terrorisme suicidaire nationaliste se limite au domaine stratégique qui l'intéresse, le martyr transnational n'a cure des armatures conceptuelles. Il opère sans distinction, notamment en visant les civils qui n'ont pourtant pas d'implication directe dans le conflit. L'Occident est un cancer qu'il faut combattre de l'intérieur. On peut mettre à mort sa population, sans distinction. Ils doivent mourir parce qu'ils sont du camp adverse. Tous les lieux sont susceptibles de représenter un point de fixation du conflit. La mort procure un prestige inégalé, contre-pied à cette modernité vécue comme douloureuse. Alors qu'elle est constamment occultée dans la recherche moderne de jeunesse éternelle, elle acquiert une haute valeur symbolique pour le martyr qui devient apte à maîtriser sa vie jusqu'à son extrême limite. Cette ivresse de mourir pour une cause sacrée est un stratagème qui permet de surmonter le sentiment de vide qui habite ces nouvelles générations de jihadistes.

Ce système transnational vise à regrouper l'ensemble des humiliés ou des frustrés au cœur de l'islam. Ils ont dû s'intégrer au monde moderne, mais c'est souvent pour des raisons professionnelles plus que par convictions intimes. Surtout, cette intégration s'est faite en un temps très court, celui d'une génération, loin des cadres structurants traditionnels, dans une réalité sociale où ces comportements anciens sont devenus surannés et rejetés. Ils développent un sentiment de solitude et de rejet. Beaucoup se réfugient dans les discours radicaux qui stigmatisent la décadence de l'Occident. Convaincus de l'indifférence haineuse dont les leurs sont victimes, ils sont prêts à verser dans une violence que les organisations radicales savent capter à leur profit. Ils se retrouvent à rejoindre le jihad partout où il se trouve, et souvent loin de leur pays natal. Présentés comme des exaltés, des fugitifs ou des transfuges⁵², tous expriment une forme de révolte, personnelle ou réelle, et sont à la recherche d'une espérance que les terroristes leur délivrent. Ils leur rappellent ce besoin de défense de la communauté des croyants harcelée de toute part. Le

51 Khosrokhavar, *op.cit.*, p. 239.

52 Guidère, Mathieu, et Morgan, Nicole, *Le manuel de recrutement d'al-Qaïda*, Paris, Seuil, 2007, p. 14-15. Les auteurs font une distinction entre les exaltés, ceux qui recherchent une aventure ou une expérience initiatique ; les fugitifs, qui estiment que la réalité ne correspond pas à leurs aspirations existentielle et qui, souvent, fuient la persécution dans leur pays ; enfin les transfuges, qui ont cherché, en vain, à s'exprimer par d'autres modes de contestation et qui trouvent dans al-Qaïda un moyen de compenser leur échec et leur frustration.

jihad s'impose comme une nécessité, un réflexe de survie. Dans l'utopie attractive de l'âge d'or de l'islam, les radicaux apportent des réponses simples et satisfaisantes, tout cela dans un échange affectif qui instrumentalise les émotions. Sa force est de savoir jouer sur la légitimité et la justesse de son engagement guerrier. L'ambition est alors de dégager l'individu de tout sentiment de responsabilité, convaincu alors de remplir une mission divine. Peu à peu, le volontaire se détache de son univers personnel et réel pour intégrer un espace divin et sacré. Dès lors, il est prêt à mourir sur le sentier d'Allah et à tuer un maximum d'infidèles. Il entre dans un combat planétaire et divin, où son unique peur est représentée par Dieu. Le volontaire est comme « hypnotisé » par un récit grandiose, persuadé d'intégrer un monde d'élite.

L'islam est présenté comme la religion des opprimés. Le salut ne pourra être assuré qu'en opposition à un Occident dominateur et oppressif. Il est celui qui pervertit les musulmans, partout où ils se trouvent, par un étalage opulent et outrancier de biens de consommation, de sorte à pervertir la véritable voie de l'homme, celle de l'adoration d'Allah. De ce monde honni, les islamistes sélectionnent quelques traits : intolérance, égoïsme, dépravations sexuelles, volonté de domination mondiale construite comme une véritable œuvre de destruction de l'islam⁵³. La souffrance des musulmans partout dans le monde est systématiquement attribuée à l'Occident, destinée à convaincre les nouveaux adeptes du caractère perverti des occidentaux vis-à-vis de leur religion. Le basculement dans la violence se fait selon la perception et l'expérience intime de chaque candidat.

Participer à l'action d'une organisation qui combat l'Occident, jusque sur ses propres terres rehausse l'individu à ses propres yeux et lui rend une dignité qu'il estime perdue⁵⁴. Un sentiment quotidien de trahison ou de solidarité avec le monde musulman accélère la rupture. D'autant que de nombreux jeunes, notamment issus des générations immigrées, ne savent pas à qui incriminer leur malaise. L'identification précise d'un ennemi permet de faire sortir l'activiste d'une situation d'indécision. La radicalisation religieuse mêle cette haine de leur univers et le rêve du califat ancestral. On aspire à retrouver la splendeur du passé, dans le martyre contre un ennemi incapable de mourir, et pour qui le salut éternel est inexistant dans un univers de modernité centré sur le bien-être,

53 La traduction du nom de Boko Haram, mouvement salafiste du Nigéria, se définit comme « l'éducation occidentale est un péché »

54 Atwan, *op. cit.*, p. 175.

la volonté de vivre coûte que coûte et la consommation à outrance. Le sacrifice de sa vie est le substitut à la supériorité matérielle.

En présentant l'acte comme un effort sur soi pour échapper aux vanités de ce monde, tout en portant secours aux frères de l'islam, le mouvement transnational a également instrumentalisé le martyr dans un projet politique global : l'indépendance des terres saintes pour al-Qaïda, le califat pour l'État islamique. La question dépasse le cadre de l'espace musulman et encourage toute la diaspora vers le jihad.

Néanmoins, cette logique d'élargissement des opérations-martyres débouche sur une fragmentation de la communauté, largement initiée par les excès d'al-Zarqaoui en Irak. La tactique développée dans le monde chiite puis réappropriée par les sunnites contre les États-Unis puis les chiites⁵⁵. Elle permet à l'Iran de se poser en défenseur de ces victimes dans le contexte de confrontation à l'Occident rendue responsable du chaos irakien et des nations du Golfe. La problématique suicidaire dépasse alors les questions internes pour déborder sur le registre international.

⁵⁵ Kepel, *op. cit.*, p. 126.

CHAPITRE IX.

LE CAPITAL SOCIAL ENDOMMAGE.

Le terrorisme suicidaire porte en lui le désespoir d'individus prêts à se sacrifier pour la pérennité de valeurs glorifiées. Pour en arriver à accepter la mort volontaire, il faut qu'il persiste un environnement propice de sorte que l'acte violent ne soit pas que du ressort du discours. Sans en être exclusive, la conscience d'un monde musulman assiégé et outragé crée les conditions du sacrifice meurtrier. On a alors assisté à une banalisation du geste meurtrier, de pères de familles, de femmes, parfois d'adolescents comme symbole d'une fracture irrémédiable entre deux communautés. Les scènes de liesse et les discours enflammés dissimulent mal une réalité dramatique. Dans un camp, on pleure ses morts. De l'autre, on enterre ses martyrs dans une atmosphère de mimétisme mortuaire. Le conditionnement moral renvoie à une culture de haine qui affecte des couches entières de la société¹.

L'exacerbation de la lutte conduit à entraîner chaque parties dans la spirale de la haine. Tout est danger : un bus, une foule, une mosquée. Le « vivre ensemble » s'apparente à une utopie. Le traumatisme dépasse l'impact direct. Les conséquences de la multiplication des attentats frappe la population dans son ensemble. L'indifférence à la souffrance adverse s'impose comme une logique absurde. Dans un climat de haine absolue, chacun est obsédé par sa propre survie. On s'isole pour se protéger et se ferme à toute idée de négociation. On vit dans une forteresse, une barrière physique contre la peur qui s'immisce dans le moindre geste du quotidien.

Longtemps, ce geste altruiste s'est voulu entièrement tourné vers le rêve de construction nationale. Le volontaire, au contact direct et quotidien de l'ennemi cherchait à

¹ Reuter, Christoph, *My life is a weapon, a modern history of suicide bombing*, Princeton University Press 2002, p. 80,

promouvoir cet idéal dans lequel une communauté revendiquée se reconnaissait. Le jihad global s'est depuis approprié la mort volontaire comme une arme de destruction, voire de nihilisme. Les martyrs sont heureux de se battre et de mourir. Le phénomène frappe les locaux, mais aussi de plus en plus de convertis. Leur geste n'exprime pas une espérance collective mais une négation du présent. Leur mort n'a pas de futur. Elle est beaucoup plus mystique.

Le sacrifice meurtrier constitue le prolongement d'une aversion irraisonnée qui permet de justifier cette violence débridée. Il n'existe plus de limite à la négation de l'humain. Il se produit un phénomène de double réification. Si le volontaire se diffuse dans sa bombe, l'ennemi devient chose. Il n'y a plus d'humanité et tout est fait pour qu'elle disparaisse. Le combat est tellement absolu qu'il ne saurait y avoir de code d'honneur et encore moins de respect de quelconques conventions. On en distingue plus les combattants des civils. De fait, il n'y a plus d'innocents. Seule une idéologie à but absolu va permettre de légitimer ce geste.

Le martyre au féminin fait débat. Depuis trois décennies, la place des femmes dans les opérations du genre s'est considérablement accrue. C'est au Sri Lanka, chez les Tigres Tamouls, qu'elles ont acquis ce triste rôle, imités en Palestine, en Tchétchénie, aujourd'hui en Afrique². Mères de famille ou adolescentes, ces femmes qui donnent la vie ont choisi d'apporter la mort. Pourtant dans des sociétés qui les relèguent à un statut de second rang, elles se retrouvent impliquées dans la forme la plus violente de l'action terroriste, puis élevées au même niveau que les hommes, à condition que ce fût au paradis. Elles rejoignent dans l'au-delà les martyrs masculins dont elles se voulaient les égales, avec l'espoir d'une mort plus clémente que leur vie.

Ce martyre est une arme terriblement destructrice et de propagande redoutable. Mais elle dissimule mal la tragédie de ces femmes, cibles de manipulations et de pressions psychologiques les plus perverses. Car elles ont généralement toutes traversé des tragédies personnelles graves et leurs conditions de vie sont devenues insupportables au sein de leur propre société. Toutes sont recrutées par des hommes, ces hommes qui en vertu de la place dominante, réussissent à les convaincre qu'en raison des erreurs qu'elles auraient commises, ne peuvent racheter ou laver cette faute que par cet acte altruiste. Présentées

2 Lahnait, Fatima, *Female suicide bombers : victims or murderers ?*, in Sharpe Mary (sous la direction de), *Suicide bombers : the psychological, religious and other imperatives*, NATO/IOS Press, 2008, p. 71-72.

comme des combattantes de la liberté, elles sont trahies sur le plan politique, religieux et personnel.

Le sacrifice meurtrier développe à son paroxysme les haines communautaires. L'ennemi n'a plus d'humanité, sa mort seule ne suffit plus. Il faut qu'il disparaisse. Dès lors, il n'existe plus de limites dans les moyens pour élargir l'horreur. Cette tragédie n'épargne aucun camp, ni aucune couche sociale.

9.1 - Les fruits amers du sacrifice meurtrier.

L'histoire regorge d'exemples de sacrifice personnel pour la défense d'une cause. Néanmoins, une péripétie de combat ne peut suffire à expliquer l'émergence de la mort volontaire : un événement aléatoire et particulier ne peut se reproduire, sauf à s'inscrire dans une stratégie définie. Mais le recours systématique à la mort du volontaire dans une lutte exige l'existence préalable d'un fond culturel propice. Car s'il n'existe aucune tradition du sacrifice, il n'y aura aucune raison d'exiger spontanément le suicide. Seule l'existence d'une culture de la mort peut expliquer cet engagement irrémédiable, jusque dans les franges les plus jeunes de la population. En effet, on ne devient pas martyr par hasard. Pour en arriver là, il faut haïr son ennemi plus que sa propre vie³. Les volontaires vivent le plus souvent immergés dans un environnement social, et plus précisément religieux, qui les jettent dans une haine sans retour. Le spectre du fanatisme tenaille sans distinctions toutes les couches de la société. Le désespoir de ce geste renvoie à une situation perçue sans humanité. A ce titre, le porteur de bombe et plus largement celui qui va au-devant de la mort est une tactique d'une efficacité morale hors norme, le degré ultime de l'asymétrie. Pour en arriver à ce point de haine, il existe bien souvent un fond culturel propice de sorte à accepter le sacrifice d'une frange de la communauté.

3 Guzy, Evelyne (sous la direction de), *Attentats suicides, le cas israélo – palestinien*, Paris, Luc PIRE, 2004, p. 45-47.

9.1.1 – *L'enracinement culturel du sacrifice.*

Le sacrifice meurtrier porte en lui la quintessence même du martyr, en tant qu'acte altruiste entièrement tourné vers l'Autre. Dans chaque situation de mort volontaire, un environnement culturel et social se développe autour d'un mythe qui n'épargne aucune classe de la société. Une propagande entêtante et efficace répand quotidiennement le culte du martyr. Tout est fait pour la construction d'une mémoire collective⁴. Pour y parvenir, c'est toute une communauté qui se livre à un travail de représentation idéologique, d'autant plus enraciné qu'elle survit, soumise à la pression ennemie.

Au sein de sociétés musulmanes, la tradition conserve une place majeure dans la représentation quotidienne. La narration du sacrifice donne un sentiment de vie exceptionnelle. Ces récits s'inscrivent comme transcription écrite et orale, dans la pure coutume des contes arabes. Cette culture agit sur la population dans sa globalité mais affecte avec force les jeunes générations plus sensibles au témoignage de glorification, dans leur réalité qui est souvent douloureuse. La vénération des valeurs du martyr débute dès l'enfance et se renforce dans le quotidien. C'est un véritable environnement de haine qui conduit un individu à souhaiter sa propre mort pour entraîner celle de ses ennemis. Tout est fait pour rappeler la souffrance et les frustrations des siens, victimes réelles ou supposées de la proximité immédiate et infâme de l'ennemi. Cet environnement social, religieux et culturel prônant un rejet absolu conduit inexorablement au sacrifice des générations, souvent accéléré par les tensions psychologiques et la violence physique. Les médias, la famille, l'école, tous jouent un rôle dans l'orientation jihadiste, même si désormais, la télévision a pris une place centrale.

Pour être pleinement efficiente, une éducation de négation débute dès le plus jeune âge, sous l'influence directe des adultes. L'hostilité des parents conduit inexorablement à celle des enfants. Tous sont l'objet d'une propagande ciblée, considérant l'impact démographique comme une arme. Même la fécondité devient politique. L'explosion de la natalité et donc de la ressource humaine doit compenser l'infériorité militaire. Ce choix

4 Guidère, Mathieu, *Les martyrs d'al-Qaïda : Au cœur de la propagande terroriste*, Nantes, Du Temps, 2005, p. 197.

repose sur un instinct de survie : la logique du nombre finirait toujours par l'emporter⁵. La filière de mort aspire l'enfant dès sa naissance et le poursuit jusqu'à son entrée dans l'âge adulte⁶. On forge la haine, tant pour des signes symboliques (choix d'un prénom de martyr), que pour la multitude des canaux quotidiens (milieu scolaire, caritatif). La participation des jeunes à la violence est encouragée. Ils sont devenus les héros d'une cause à laquelle ils ne peuvent échapper. Ce conditionnement mental oriente leur personnalité future.

Le monde du virtuel accélère le message, les mouvements terroristes se montrant d'excellents professionnels dans la publicisation mortuaire. Le martyr est glorifié, selon des références comprises et acceptées par le plus grand nombre. Dans les nations chiites, on fait appel aux valeurs des courageux ancêtres victimes de la haine des sunnites. L'efficacité communicative conduit à de plus grandes dispositions pour le sacrifice personnel. Le volontaire se défait de sa personnalité, de son goût pour la vie ordinaire, mais aussi de son instinct de survie en raison même de son identification au groupe. La communauté crée une sorte d'obligation sociale et exerce une pression idéologique qui pousse les individus à ce choix de mort volontaire.

Néanmoins, la religion ou la question sociale ne peuvent pleinement expliquer cette pulsion de mort⁷. Le système sociétal traditionaliste musulman encourage aussi ce phénomène. Ces sociétés demeurent extrêmement hiérarchisées, avec des oppositions de plus en plus violentes de la part de ceux qui aspirent à une reconnaissance, bien souvent les classes les plus jeunes, refusées par les strates supérieures et le pouvoir. Symbole de la radicalisation islamiste, cette confrontation a peu à peu versé dans le suicide meurtrier. Victime d'un rejet systématique, les éléments les plus engagés se tournent vers des moyens plus violents pour affirmer leurs droits et ambitions. C'est aussi une façon pour braver les interdits de toute nature : de la famille patriarcale, de la religion, des régimes policiers. Cet esprit de rébellion est largement renforcé par les difficultés économiques, le chômage et au final un sentiment d'exclusion. A cela, on doit évoquer la question de la colonisation réelle (Israël) ou supposée (la présence des États-Unis dans la péninsule arabe). Enfin, la

5 Le taux de natalité palestinien est un des plus élevés au monde. En 2011, il était de 31 pour 1000, contre 21 pour Israël (19 en moyenne dans le monde). Le taux de fécondité suit la même dynamique : 2,8 enfants par femme pour l'état hébreu, 4 pour les femmes palestiniennes en Cisjordanie et 5,4 pour Gaza, http://www.ined.fr/fr/pop_chiffres/pays_du_monde/ (page consultée le 16 septembre 2013).

6 Guzy, *op. cit.*, p. 45-47.

7 *Ibid.*, p. 45.

complexité des relations inter-ethniques (arabes ou perses) et interconfessionnelles (sunnites ou chiites), la discrimination qui en découle accentue le mépris et les revendications. La question de la négociation est volontairement écartée au profit d'actions qui sont perçues comme plus décisives.

La posture victimaire est revendiquée avec insistance⁸. La prise en compte du discours est essentielle et insistante, avec la volonté de convaincre le reste du monde de la légitimité et de la justesse de son propre récit, de sorte à renforcer sa condition de victime. Chacun se place dans une compétition. Il cherche à mettre en avant et à revendiquer sa souffrance et l'injustice subie. Tous veillent à prouver que leur douleur est plus forte que celle de l'Autre. Quand l'un cherche des méthodes d'actions innovantes et marquantes, son opposant aborde la question morale et juridique. Dans ce jeu de rivalités morbides, de souffrance et d'injustices affichées, chaque camp s'enferme dans une logique discursive absolue et hermétique à toute contestation, ou ne serait-ce que de discussion.

Même la dépouille, du moins ce qu'il en reste, est l'objet d'un combat symbolique. Les activistes défilent devant leurs chefs en signe de soumission⁹. Dans un effet miroir, les chefs s'inclinent devant les corps des martyrs et veillent, en toute circonstance, à rappeler cette mort glorieuse. Enfants, amis mais aussi et surtout les ennemis, tous doivent être convaincus de la force et de la continuité spirituelle entre le terrestre et l'au-delà. Le corps du volontaire est l'épicentre, depuis sa préparation motivée par la volonté de destruction extrême, jusqu'à sa célébration post mortem. Ce rituel doit faciliter la construction d'une mémoire commémorative et renforcer l'identité communautaire.

Dans les sociétés musulmanes, le rite mortuaire appelle au respect de règles strictes. Pour le défunt, l'enterrement est un droit. Pour son entourage, c'est un devoir. Surtout, le martyr est enterré de sorte à mettre en valeur son acte. Dès lors, l'action des opposants consiste à jouer sur ces règles de manière à ne pas offrir à ces individus de statut glorieux. En ne rendant pas les corps, on refuse un aspect fondamental du sacrifice, c'est-à-dire le respect religieux. Le défunt reste au cœur des combats. Sa dépouille est l'enjeu d'une lutte féroce qui vise à interdire au camp adverse de pouvoir jouir de cet aura sacrificielle. Le lieu de sépulture participe aussi à cette confrontation : on refuse la possibilité d'enterrer les corps pour que leurs tombes ne deviennent pas le lieu de « pèlerinage ». A défaut de

8 Atwan, Abdel Bari, *L'histoire secrète d'Al-Qaïda*, Paris, Acropole, 2007, p. 185.

9 Géré, François, *Les volontaires de la mort. L'arme du suicide*, Paris, Bayard, 2003, p. 147.

pouvoir les faire disparaître, on les rend le plus possible anonymes¹⁰.

Pour les victimes, le deuil est un aspect déstabilisant du terrorisme suicidaire. Il laisse des blessures physiques et morales, impossibles à cicatriser. Le suicide meurtrier est encore plus traumatique car la mort est non seulement violente, mais elle est donnée au hasard et collectivement. Revoir le mort s'inscrit dans un processus d'acceptation de la mort, qui permet d'engager le processus de deuil. Le fait terroriste détruit la vie, mais les corps sont si abîmés qu'il est insupportable de les revoir, voire impossible de les retrouver. Psychologiquement la douleur est pire : les corps des « bons », ou plutôt les lambeaux des victimes sont mélangés aux restes des terroristes. Le deuil impossible est un des éléments clés de la psychologie de la terreur¹¹.

La cérémonie d'adieu devrait être un moment de recueillement serein sur le défunt. Avec l'explosion meurtrière et suicidaire, elle se transpose inexorablement dans le registre guerrier. A la violence des corps, succède une haine verbale qui tend à la radicalisation de toute réflexion. Elle cède devant les demandes de vengeance et de représailles, même si les discours jusqu'au-boutistes sont le fait de politiques ou d'individus assez éloignés des risques de combat, plus que des victimes directes traumatisées par cette perte de repère et de sécurité.

9.1.2 – *Nier l'ennemi.*

Dans un schéma militaire classique, la relation à l'ennemi évolue entre des périodes de dépréciation et de moralisation. Selon les enjeux du moment, chaque parti reconsidère la valeur de l'Autre et les critères qui légitiment telle ou telle action au regard de la finalité recherchée, défensive ou offensive. Dans le cadre d'un affrontement symétrique et sauf dans des circonstances très exceptionnelles¹², les soldats ont généralement pas ou peu de raison de se suicider. Les situations de guerres civiles ou inter-ethniques, c'est-à-dire

10 En 2013, l'Algérie refusa l'inhumation de Mohammed Merah. En janvier 2015, le maire de Reims refusa également la dépouille d'un des deux frères Kouachi. Saïd Kouachi fut finalement inhumé anonymement à Reims.

11 Bacqué, Frédérique, *La fabrique du terrorisme*, in *Mourir pour tuer : les kamikazes*, Études sur la mort, Esprit du temps, 2007, p. 66-67.

12 Ce fut le cas des kamikazes japonais qui se tuèrent pour leur patrie, mais aussi pour éviter que la caste des militaires ne disparaissent.

asymétriques, présentent cette capacité de mobilisation d'une violence extrême. Elles témoignent d'une incohérence entre volonté politique et capacités militaires de part et d'autre. Techniquement, on ne combat pas des jihadistes à la mobilité extrême avec des bombes de plusieurs centaines de kilo et des frappes à distance qui n'empêcheront jamais les dommages collatéraux. On anéantit des familles, véritable terreau pour la construction psychologique de l'ennemi et donc l'endoctrinement des futurs combattants¹³.

Dans le cas d'un affrontement direct et territorialisé, la proximité avec l'ennemi encourage cette volonté de négation. On se rejette ente voisins, entre proches, parfois entre membres de la même famille. Ces situations facilitent la haine absolue, ontologique et politique. On ne réfléchit même plus aux motifs de l'affrontement. Pour la cible, on ne comprend pas les raisons de cette réification et du comportement terroriste. On parle alors de « barbare, de fous, de lavage de cerveau ». Mais le choix de la mort volontaire est fait pour renforcer cette inhumanité.

Face à un ennemi surpuissant et un pouvoir qui monopolise les fonctions valorisantes, la vie quotidienne joue un rôle dans le passage à l'acte des martyrs nationaux¹⁴. Les hommes ne disposent d'aucun exutoire à leur humiliation. Le mélange explosif de la prison, de l'exil, de la fuite pour ne pas être arrêté et de l'instabilité de la vie engendre un sentiment radical qui va jusqu'à faire disparaître toute notion de peur. L'annonce de la mort d'un martyr devient la seule rupture, refoulant l'ennui. Une des causes de cette radicalisation se retrouve dans les conditions de vie quotidiennes face à un ennemi qui domine économiquement, politiquement, militairement et symboliquement où tout est fait pour lui rappeler son statut inférieur¹⁵. Elle peut être vécue directement par la lourdeur de l'occupation et la pression politique, économique que l'individu subit au quotidien. L'idéalisation de la mort sanctifiée accompagne certaines versions religieuses, d'autant plus quand la vie terrestre est très dure. Elle fonctionne grâce à l'espérance et l'appétence vers un monde meilleur. Les terroristes ne sont pas des déprimés. On sait l'apragmatisme et la désorganisation des personnalités dissociées, incompatibles avec des actions programmées à l'avance. Ils vivent avec des projets, ou comme s'ils en avaient, se marient et parfois ont des enfants. En outre, la force du groupe caché mais complice semble

13 Géré, *op. cit.*, p. 236-242.

14 Haïm, Laurence, *Les bombes humaines : Enquête au cœur du conflit israélo-palestinien*, Paris, Édition de la Martinière, 2003, p. 32.

15 Khosrokhavar, *op. cit.*, p.173-196.

soutenir fortement la défense contre l'angoisse de la mort. Le discours sur le paradis érotisé semble largement idéalisé. En se sacrifiant, le volontaire remporte une double victoire : contre l'ennemi et dans sa vie personnelle en accédant au panthéon des héros.

La mort n'est que le préalable nécessaire aux manifestations, aux démonstrations et aux célébrations qui seront organisées autour d'elle. Le désespoir de son geste renvoie à l'inhumanité de la situation qui a pu le pousser à l'accomplir. Plus il est jeune, plus il est fragile, et son sacrifice est choquant et incompréhensible. Sa mort ne sert qu'à démontrer l'inhumanité de celui qui a provoqué un tel niveau de désespérance. Les victimes qu'il peut faire ne sont rien face à l'exemplarité de ce sacrifice ultime.

Dans le camp adverse, on se dit prêt à combattre les terroristes et à pointer leur infériorité morale. Face à la répétition des attaques, l'émoi tombe rapidement. Mais elle renforce le caractère violent de toute la société, plus agressive, raciste et de moins en moins démocratique. Ceux qui osent briser ce consensus national, « les réfractaires », se mettent inexorablement en marge du socle collectif national, comme de nouvelles cibles pour le politiquement correct. Ils deviennent « mauvais ». Ce phénomène d'exclusion marque une simplification politique à l'extrême et outrancière, un autre produit de radicalisation politique. Cette perception relève d'un registre à la fois incantatoire et injonctif : reconnaître sa peur et sa vulnérabilité, c'est accorder une forme de victoire à l'adversaire.

Tel est le mécanisme logique qui sert de fondement à la justification de la mise à mort de civils. La perception multiforme de cet ennemi structure les constructions identitaires. Pour convaincre et se convaincre de son statut de victime, il est nécessaire de dépeindre les traits de l'opresseur et de l'enfermer dans son appartenance ethnique ou religieuse. Cette construction facilite les discours manichéens qui figent les positions idéologiques et entretiennent la régression de l'imaginaire. Ils ne sont pas humains, donc ils n'appartiennent pas à l'humanité. C'est le processus de réification de l'ennemi. On insiste sur le côté brutal du geste. En s'attaquant à des civils innocents presque au hasard, ils commettent un geste profondément injuste. On en vient à se haïr entre proches. On ne se pose même plus de question, on ne veut plus rien savoir de l'autre. Le choix du suicide révèle une inhumanité anormale, c'est-à-dire une espèce de bestialité primale¹⁶.

16 Géré, *op. cit.*, p. 141-145.

Ce processus de bestialisation est indispensable pour forger la volonté du candidat. De fait, la communauté renoue avec des représentations négatives et les (re)construit sous les traits de l'ennemi. Les volontaires choisissent donc leurs victimes en décidant de se faire exploser dans un restaurant, un bus, une file d'attente ou une fête familiale. La mort doit être absolue car l'ennemi est un et unique. Plus l'action est sauvage et immorale, plus il est facile de déshumaniser l'ennemi et d'intensifier la charge de la haine. L'ennemi est donc haï à double titre. Il est d'abord une cible directe. Dans un combat asymétrique, sa destruction apportera un élément clé dans le combat. Mais on exige également que l'autre paie une dette pour le sang qu'il a fait verser. Dès lors, il est normal de se faire justice.

9.2.- Conversion et radicalisation, l'incompréhension fatale.

Au cours des siècles, le sacrifice altruiste a évolué. Dans sa genèse, le martyr subit l'Autre sans nécessairement restituer la même violence. On est entré dans une phase de radicalisation lié à la nature même du terrorisme suicidaire. Il doit être moralement et physiquement rabaissé. Par l'action terroriste, non seulement on cherche à le faire disparaître, mais on ne lui reconnaît même plus d'aspect humain. Il n'existe aucune limite dans la guerre. Le pire est permis et la négation de l'autre est absolue. La réification est double. Du côté des victimes, on perçoit le volontaire dans une haine absolue, il est celui à abattre. De l'autre, l'ennemi est fait chose, et pour le détruire on se fait soi-même objet. De cette manière, on ne distingue plus les combattants des civils à qui l'on récuse toute innocence. On doit se soustraire à des sentiments de compassion, ou ne serait-ce que de compréhension, ce qui reviendrait à remettre en question l'usage de la mort. Seule une aversion sans limite est capable d'assurer la pérennité du martyr. L'exacerbation de la lutte finit par entraîner chaque partie dans une spirale de négation. On n'en finit plus de nier, de renier et d'être renié.

9.2.1 – *La fascination destructrice.*

Comme le rappelle Olivier Roy : « *Aujourd'hui, le jihad est la seule cause sur le marché* »¹⁷. En effet, dans les années 1960-70, on partait pour la révolution au nom de l'idéal d'extrême-gauche. Désormais, ce rêve est représenté par le jihad. L'humain est enfermé dans un univers de repli sur soi et d'individualité. Le jihad transnational permet de lutter contre l'ordre établi à l'échelle mondiale. Ce détour vers l'islam s'explique aussi par un besoin naturel de l'homme : celui d'être animé d'une cause noble, une raison de vivre et de se donner entièrement à elle. Elle lui offre cette dignité supplémentaire. En Occident, ce fut d'abord Dieu, puis le Roi et enfin la Patrie. Aujourd'hui, ces valeurs ont été annihilées. Il ne reste plus que la laïcité, c'est-à-dire un concept aux contours flous et qui ne méritent plus que l'on se sacrifie pour lui. Dès lors, dans cet univers matérialiste et individuel, seule une religion conquérante permet de mobiliser ces forces en offrant aux croyants un espoir de conquête du monde. L'univers de l'islam apparaît comme seul respectable car c'est celui de Dieu, en opposition à la civilisation de l'objet. C'est aussi en cela que les radicaux estiment bénéficier d'une supériorité morale.

Cette fascination morbide suscite des interrogations sur le caractère nihiliste de leur geste. Tout comme les nihilistes de la fin du XIX^e siècle, les jihadistes veulent que leur crime soit sidérant et fulgurant, portant la signification de la « fin d'un monde »¹⁸. Il faut faire exploser la réalité exécrée de sorte à mettre un terme à un monde corrompu et agresseur. On retrouve donc cette fascination pour la violence, la volonté de « faire table rase » du passé pour une jeunesse fascinée par le geste suicidaire.

Pourtant, il existe une différence fondamentale entre le nihiliste, au sens classique du terme et le candidat au jihad. Le nihiliste se présente comme une négation des valeurs communes à un groupe, alors que le jihadiste se porte volontaire justement au nom d'une religion à laquelle il croit. Ils sont nihilistes dans la volonté de détruire l'ancien modèle. Ils exècrent une modernité présente dépourvue de sens, dont ils sont issus, et rejettent tout ce dont ils auraient pu en hériter. Ils s'offrent à ce qu'il y a de plus radical. Ils se rapprochent des nihilistes dans la mise en scène de leurs actions plus que dans l'idéologie. Il faut salir l'ennemi par la représentation spectaculaire de ses crimes et de rompre avec tous les

17 http://www.liberation.fr/monde/2014/10/03/le-jihad-est-aujourd-hui-la-seule-cause-sur-le-marche_1114269, (page consultée le 20 mai 2015).

18 Geifman, Anna, *La mort sera votre Dieu. Du nihilisme russe au terrorisme islamiste*, Paris, La table ronde, 2005, p. 51-64.

sentiments. On est plus dans la fascination morbide que dans une dimension réellement religieuse.

La question est d'autant plus déstructurante qu'elle n'est plus un fait distant mais elle a envahi peu à peu notre quotidien. La vie internationale est restée longtemps soumise à une grille de lecture essentiellement économique. Elle cède devant de nouveaux blocs d'intérêts religieux et ethniques. Les occidentaux découvrent que le danger n'est plus lointain et irrationnel. Il est dans leurs rangs. Ce sont des jeunes nés en Angleterre ou en France qui ont commis les attentats de Londres en 2005 puis de Paris en janvier 2015. On assiste à un véritable télescopage culturel. Pour l'Occident, ce déchaînement de haine suicidaire est irrationnel et justifie toutes les théories, et notamment celle du choc des civilisations. L'islam représente la menace comme si la problématique se résumait à une opposition entre laïcs et religieux, omettant qu'au cœur de l'espace musulman, les radicaux ne représentent qu'une infime minorité.

En réactivant le spectre de la mort donnée, et de leur propre mort dans un quotidien de sécurité, le volontaire sape un fondement majeur du pacte social contemporain¹⁹. Il remet en cause le consensus entre gouvernants et gouvernés, et de l'aptitude des premiers à garantir et à protéger la vie de leurs ressortissants. Dès lors qu'ils échouent dans cette tâche, ils sont mis en difficulté à tous les niveaux de coopération. Car ceux qui bravent la mort s'octroient un droit que les nations sont de moins en moins enclins à utiliser, celui de disposer de la vie d'autrui.

Les témoignages sur les premiers morts volontaires, exprimant la nation refusée, ont montré que ces individus n'avaient pas de motivations personnelles. Ils ont reçu un ordre et leur mort est entièrement tournée vers l'idéal communautaire. Cette situation peut apparaître incompréhensible, elle s'ancre néanmoins dans une réalité temporelle et politique.

La problématique prend une acuité différente sous les coups du jihad global où l'on assiste au sacrifice de personnes issues du monde musulman mais aussi de convertis des pays occidentaux. On a du mal à comprendre comment des personnes non-musulmanes par naissance, en viennent à revendiquer ce passage à l'acte. Dans des sociétés où président

¹⁹ Hintermeyer, Pascal, *Terrorisme sacrifice et volonté de puissance*, in *Mourir pour tuer : les kamikazes*, Études sur la mort, Esprit du temps, 2007, p. 33.

toutes les formes d'individualisme centrées sur la recherche, dans leur cas, inassouvie du plaisir et de l'aisance matérielle, la pression sociale n'explique pas cette recherche de sacrifice meurtrier. Surtout, les candidats sont de plus en plus jeunes. Certains décident de « se faire sauter », d'autres d'être un « cop shot »²⁰. La mort est la seule issue pour des individus en quête d'un sens existentiel. Mais ils sont toujours manipulés dans le cadre d'un projet politique. Dans la réflexion de l'État islamique, il faut établir un nouveau monde, et donc détruire l'ancien²¹. Il ne s'agit pas de restaurer un vieux rêve nationaliste, mais bien d'affirmer un projet politique contemporain et moderne.

Le jihad global joue de ces individus en perte d'idéal. On évoque régulièrement le cas des convertis. L'islam radical attire également de jeunes musulmans, issus de la petite et moyenne délinquance, dont la religiosité excessive s'éveille tardivement. Tous disent leur détresse dans leur réalité quand la religion vient leur offrir un nouvel idéal même si celui-ci est profondément destructeur. Car tout se termine dans la mort. Le jihadiste ne parle peu ou pas du tout d'avenir. Le volontaire palestinien ou libanais exprime un espoir d'un avenir meilleur pour les siens. L'activiste du jihad global n'a cure de ces considérations. Il n'est pas à la recherche d'une quelconque société du futur. En se tuant, il cherche d'abord à se réaliser par lui-même. Leur geste témoigne une forme de nihilisme, en tout cas un très haut degré de fascination morbide. Ils se sentent perdus dans le monde actuel. Par leur geste, ils intériorisent une mission de toute puissance. Leur violence est légitime car elle sert une cause supérieure. Ils abandonnent d'autant plus facilement toutes leurs aspirations antérieures, tout ce à quoi ils pouvaient croire, pour une mort qui leur apparaît sublime²².

Cette fascination, ce sont les idéologues du jihad global qui l'ont mieux comprise. Ils veillent à la retourner contre leurs ennemis musulmans et les occidentaux. La propagande islamiste a appris à s'adapter à ses nouvelles cibles et insister sur les interrogations personnelles pour attirer dans ses rangs les frustrés de la mondialisation. Ce conditionnement mental se joue encore plus facilement en Occident où les technologies

20 Littéralement « se faire tuer par la police ». Dans ce cas, le volontaire sait que son geste ne peut le soustraire à une morte certaine, assumée et recherchée.

21 Roy, Olivier, *Les jeunes djihadistes sont des suicidaires*, http://www.lexpress.fr/actualite/monde/proche-moyen-orient/olivier-roy-les-jeunes-djihadistes-sont-des-suicidaires_1616584.html, (page consultée le 10 mars 2015).

22 Atwan, *op. cit.*, p. 172-181.

modernes des vidéos glorieuses des guerriers de l'islam transcendent toutes les hésitations. On rappelle la souffrance et le drame des musulmanes assiégés, teintés d'images liées à leur propre histoire. Les décapitations d'aujourd'hui rappellent la mise à mort des ennemis de la Révolution d'autrefois. Le volontaire intègre un espace de glorification exalté. Il témoigne d'une motivation sans faille, d'autant plus exemplaire qu'il se rapproche de la mort. Par son acte, il pense pouvoir être maître de son destin. Le martyr est préférable à la vie de soumission que lui offre un système sociétal pervers. Il lui faut donc combattre jusqu'à ce qu'il soit tué et ainsi éviter l'humiliation de la prison et des pressions de l'ennemi. Il n'y aurait donc pas d'autres solutions que « *la ceinture d'explosif pour éviter la prison* »²³. Dès lors qu'il n'est plus humain, ses paroles et son geste ont une dimension quasiment prophétique. Il exprime alors un aboutissement ultime de soi. Surtout, il devient l'exemple à suivre.

Le martyr transnational appartient à une vision du monde différente. Il s'inscrit dans une minorité qui rêve d'une communauté qui ne pourra se réaliser que par la destruction du monde ambiant. Il s'édifie contre les sociétés musulmanes qu'ils jugent sous influence. Les prédicateurs du jihad jouent sur les sentiments refoulés de volontaires en perte de repères. Tout est fait pour appuyer sur les situations de ségrégation, réelles ou supposées, qui renforcent le sentiment d'humiliation et d'indignité, devenus constantes et quotidiennes. Les impressions d'impuissance mêlées d'injustice et de déni de droit ont constitué le terreau de la radicalisation et des formes de violence extrême comme les bombes humaines. L'islam est devenu le lieu de l'honneur en compensation de celui perdu dans la vie réelle.

Il représente un individu qui s'estime abandonné et livré à lui-même, qui ne pourra se réaliser que par un huis clos sectaire et dans la mort. Dans ce cadre, la marginalisation conduit à une forme de radicalisme et de sectarisme qui se prévaut de l'authenticité et de la sincérité. Elle s'exprime sous deux formes opposées. La première s'accompagne d'une clôture identitaire et de repli sur soi, par la constitution d'une néooumma paisible et introvertie. Les individus cherchent à établir une sorte de cordon vital avec les leurs et rejettent l'autre à la périphérie. On s'isole et on vit sa foi dans un monde clos et

23 <http://www.memri.fr/2015/04/03/sortie-du-3eme-numero-de-dar-al-islam-la-revue-en-francais-de-letat-islamique-pas-de-meilleure-arme-pour-eviter-la-prison-que-la-ceinture-d-explosif/> (page consultée le 16 avril 2015).

authentique, hermétique à toute intrusion étrangère, sans pour autant être en guerre avec le monde. La seconde éjecte violemment ce rejet de l'autre.

De son côté, l'Occident, certain de sa supériorité politique, économique, militaire et plus encore de ses valeurs, réfute toute critique contre un modèle qui se veut universel. Ce rejet est encore plus lourd de conséquences quand il vient de son for intérieur. La mort volontaire des générations les plus jeunes vient remettre en cause ce système. Pourtant, dans cet univers d'immédiateté, de fugacité, même ce geste est refoulé. Une forme de narcissisme conduit à pleurer ses propres morts et à oublier la détresse des autres. Même la tragédie terroriste est empreinte d'interrogations, une forme de duplicité comme si le sang occidental avait une valeur supérieure. La conscience collective s'émeut de la mort des siens mais reste impassible devant la détresse au Moyen-Orient ou en Afrique. La mort ne semble importante que s'il s'agit de celle des occidentaux²⁴.

S'il y a choc de civilisations, cette notion exprime des antagonismes profonds et des incompréhensions entre les fondamentalistes de tout bord. Elle encourage les dérives idéologiques. Elle possède en elle une force évocatrice qui permet de justifier ou dénoncer.

9.2.2 – La double réification.

Le projet du suicide meurtrier est si absolu qu'il se veut sans limite. Ce combat ne saurait s'arrêter aux codes traditionnels de la guerre et encore moins à de quelconques préceptes moraux. Le terrorisme suicidaire relève d'un tout autre ordre moral, nécessairement différent de celui contre lequel il combat. Dès lors que les règles ont changé, il est plus facile de légitimer les opérations les plus extrêmes. L'histoire montre qu'il ne reconnaît pas de distinction. Les victimes ne sont pas choisies en fonction de ce qu'elles font, mais de ce qu'elles sont : ils sont juifs, occidentaux, chiïtes ou simplement de « mauvais musulmans ». On voit réapparaître la réflexion inquiétante et inhérente à tous les génocides. L'Autre est stigmatisé comme une menace étrangère et destructrice. C'est la même théorie que partagent tous les régimes autoritaires ou totalitaires. Surtout, aucun

24 <http://www.memri.fr/2015/02/09/reactions-des-medias-arabes-aux-attentats-terroristes-a-paris-ve-partie-les-ecrivains-arabes-denoncent-un-monde-choque-par-les-attaques-de-paris-mais-indifferent-a-celles-qui-surviennent/>, (page consultée le 27 avril 2015).

système politique ou sociétal ne résiste à cette « pathologie de la haine »²⁵. Dans le cadre musulman, l'idéologie méthodiquement propagée et l'absence de sentiment de culpabilité sont liées à la perception de l'Occident qui inflige les pires souffrances aux musulmans et à l'idée que les agressions répétées contre l'islam requièrent une violence plus forte en réponse.

Tout tend à démontrer que l'individu cherche aussi à venger une détresse personnelle qui prive sa vie de sens et de raison. Déjà mort en lui-même, il ne survit que pour accomplir un acte de revanche perverse. La mort physique devient l'instrument de sa vengeance. Pourtant, cette passion mortuaire constitue une violation du dogme religieux, car toute motivation personnelle égoïste est condamnée puisque perçue comme un suicide. L'esprit de vengeance individuelle doit être dépassé par une action meurtrière à consonance altruiste. Quelles que soient leurs aspirations, tous semblent développer ce même raisonnement. Si les uns cherchent à effacer l'affront de l'occupation et des vexations quotidiennes, les autres se présentent comme victimes de la domination occidentale, militaire, économique et politique. Et pour accentuer cet état psychologique, on renforce les traits de l'oppression dans un discours qui fige un peu plus les idéologies et la régression de l'ennemi²⁶.

Dès qu'il se porte candidat, la vie du volontaire ne lui appartient plus. Pour ses chefs, il est déjà mort. Son existence terrestre ne tient qu'à la décision de son emploi par les personnes auxquelles il a remis sa vie. La cause et l'autorité que le volontaire entend incarner, confisquent sa liberté de mourir à leur profit. Cependant, la décision originelle de mourir a été prise bien en amont et résulte d'un engagement personnel. Ce n'est qu'au cours de sa préparation que le volontaire s'éloigne du monde ordinaire pour entrer dans une phase de transcendance et d'abnégation mortuaire à la philosophie de ses chefs. Les témoignages convergent sur ce changement de comportement en insistant sur la gravité qui s'empare de celui qui auparavant « était comme tout le monde ». En peu de temps, il instaure une distance avec son entourage familial et manifeste un zèle excessif dans ses convictions.

Les objectifs des terroristes sont invariables : terroriser une population, la rendre vulnérable et lui interdire de vivre tout bonheur au quotidien. Une des propriétés de cet

25 Kapuscinski, Ryszard, *De la nature des génocides*, Le monde diplomatique, mars 2001.

26 Atwan, *op. cit.*, p. 181.

engagement consiste bien à produire des effets dévastateurs et de démoralisation, tant en raison des pertes infligées que dans l'expression d'une détermination sans faille, d'aller jusqu'au bout de l'épreuve de force. A la question des cibles non-combattantes, les radicaux opposent les victimes des bombardements aveugles.

Contre ces tentatives de diffusion de l'épouvante et du chantage à l'horreur, la société se veut unie et s'affirme, dans des formules incantatoires, comme prête à affronter violemment les terroristes²⁷. La victimisation de chaque camp débouche sur une impasse emblématique. Pour rétablir une justice, le recours à la violence paraît légitime mais conduit à une autre violence, qui ne tient pas compte de ses conséquences pour les êtres humains. Le monde se réduit en un affrontement entre oppresseurs et opprimés, sans que personne ne puisse définir le rôle de chacun.

Le coût du terrorisme suicidaire ne se calcule pas en terme économique. Il est socio-politique. En effet, si l'investissement financier de ce type d'action est généralement très faible, cela ne signifie pas qu'elles n'aient pas un impact, notamment politique, dont les conséquences sont catastrophiques, et elles s'invitent de plus en plus sur la scène internationale. Les réactions sont généralement immédiates, sévères et sans appel. Pourtant l'impact médiatique offre au volontaire et à ses « donneurs d'ordre » une renommée mondiale. Avant le 11 septembre, qui connaissaient ben Laden ou al-Qaïda ? Qui en Europe se soucie des massacres commis au nom de l'islam par l'État islamique en Syrie et en Irak ? Ce genre d'opération permet aussi de faire connaître une problématique parfois ignorée et souvent mal interprétée.

Car le problème du terrorisme est rarement abordé de front. Le raisonnement est simple : la violence aveugle des uns ne laisserait pas d'autres choix que répression et terreur. Cette vision contribue à un aporie intellectuelle. Bourreaux ou victimes, les choses sont présentées de manières simplistes. La cause du terrorisme suicidaire est recherchée dans l'attitude arrogante de l'Occident. Les bourreaux deviennent les défenseurs des humiliés et des opprimés. Mais lorsque les bombes humaines frappent à New York, Londres ou Paris, ce retournement sémantique est dangereux, où celui qui est frappé est rendu responsable du coup qu'il reçoit. Mais le discours sur soi n'a de sens que par rapport à l'Autre. Chaque camp combat pour sa propre survie sans aucune considération pour les

27 Haïm, Laurence, *op. cit.*, p. 117.

pertes adverses. Surtout, il n'est pas question de subir les coups ennemis.

Plus que tout autre acte terroriste, l'attaque suicidaire renforce la suspicion dans un climat qui est déjà haineux. Par le jeu des alliances et des soutiens plus ou moins affichés, c'est l'ensemble du jeu politique qui est perturbé. Les pressions sur les deux camps du conflit se font de plus en plus prégnantes dès lors que des cibles collatérales sont attaquées. Le durcissement politique sert d'alibi pour justifier les mesures extrêmes, axées sur le caractère discriminatoire et intolérant de l'adversaire et l'incompréhension internationale d'un enjeu local. Le regard de la communauté mondiale conduit à opter pour une politique de coopération méfiante. En d'autre terme, les protagonistes se montrent le plus souvent peu enclins à cesser leurs actions de peur de perdre le soutien d'une partie de leur base, tout en évitant une violence systématique pour ne pas s'isoler totalement.

Pourtant, faire le choix de la violence terroriste, et du sacrifice meurtrier, encore plus après le 11 septembre, c'est se mettre volontairement à la marge. Chacun cherche à se protéger des actions de ses adversaires et à s'en différencier fermement et définitivement. La politique devient unilatérale, fondée sur l'argument qu'il n'existe aucune négociation possible. C'est la « diplomatie du chacun chez soi ». La barrière est autant physique que psychologique, de sorte qu'il ne puisse plus exister de partenaire.

La seconde, au contraire, rejette l'Autre et cherche à le diaboliser. Elle en appelle à un esprit guerrier. C'est la rupture complète avec les sociétés impies qui est prônée. Il s'agit de préserver la pureté de soi et de se défendre contre les attaques des impures. Elle se développe essentiellement dans les communautés où la culture dominante et la coexistence pacifique n'emportent plus l'adhésion d'une minorité. La posture occidentale jugée arrogante ne peut entraîner que rejet et jihad. L'individualisme moderne s'exprimerait par le refus d'identification à un quelconque groupe social et une perte de valeur, quand l'islam permet d'intégrer un idéal communautaire. Rien de mieux que la lutte pour se purifier, séparer les croyants des impies et de s'éloigner de la tentation d'un Occident lâche et sans unité homogène.

Néanmoins, toutes les explications politiques, économiques ou sociales du terrorisme suicidaire n'éliminent pas pour autant l'exploitation des mécanismes de défense

contre l'angoisse de la mort qui devraient atteindre « humainement » les acteurs au moment de leur tuerie. Pour manipuler la mort des autres, il est indispensable d'anticiper cette situation, comme pour en jouir à l'avance. Il faut donc valoriser l'action par des repères psychologiques et sociaux précis²⁸. A ce stade, la compulsion religieuse permet de renforcer cette sensation de déni de la mort et de ses souffrances grâce à la croyance et la ritualisation de la pratique

9.3 – Martyr au féminin.

L'engagement des femmes dans des actions terroristes n'est pas un phénomène récent. En revanche, les cas de suicide meurtrier de femmes sont généralement rares, à quelques exceptions (Tchéchénie ou Sri Lanka). Mais ils demeurent une réalité systématiquement mise en avant par les médias. Dans ce domaine, les jihadistes pratiquent d'autant moins la discrimination qu'elle constitue une arme redoutable, un vrai cauchemar pour les services de sécurité. En effet, elles sont bien mieux armées pour tromper les vigilances, notamment dans des sociétés où le tabou de la mixité est encore prégnant. Au cœur de sociétés où les qualités des femmes sont ignorées, voire bridées, demeurant très patriarcales, elles sont d'abord soumises à la satisfaction des aspirations des hommes qui conservent pouvoirs et privilèges. Le contrôle des femmes est une question essentielle dans une espèce de code d'honneur masculin. Dans le terrorisme suicidaire, elles ont été mobilisées, non comme volontaires, mais dans le registre psychologique. Cette mobilisation totale des corps et esprits s'est faite au service d'une stratégie qui se veut intégrale, mais reste profondément inégale. Si les organisations terroristes ont longtemps été réfractaires au sacrifice féminin, devant les enjeux politiques et l'impact psychologique, toutes ont effectué un revirement en laissant des volontaires féminins se sacrifier. Présentées comme des combattantes de la liberté, elles sont trahies sur le plan politique, religieux et personnel.

28 Bacqué, Marie-Frédérique, *Études sur la mort*, L'esprit du temps, n°142, 2012/2, p. 65.

9.3.1 – *L'entrée en scène : l'émancipation par la mort.*

Au cours des dernières décennies, les femmes se sont portées volontaires pour le martyre en Tchétchénie, chez les kurdes ou en Palestine. Leur implication directe dans le terrorisme suicidaire a montré incompréhension, stupéfaction et révolusion ; des perceptions encore plus puissantes que dans le cas des hommes²⁹. L'émergence des martyrs féminins apparaît pourtant comme un mystère, leur mort se posant en opposition totale avec la vision islamique traditionnelle qui continue de ne voir en elles que des personnes de seconde zone. La coutume arabe attend qu'elles répondent strictement aux exigences religieuses. Néanmoins, des femmes prirent part aux premières expériences du jihad alors que de nombreux dignitaires musulmans ont continué à rejeter toute idée de suicide meurtrier.

Les organisations islamistes, notamment celles du jihad global, sont longtemps restées rétives à cet engagement mortuaire. Dans des sociétés ultra-conservatrices, la sphère familiale demeure le dernier rempart contre l'influence d'autres modes de vie jugés destructurants. La place de la femme y est strictement déterminé. Les genres sont complémentaires mais pas égaux. Le rôle d'une femme reste cantonné à des tâches privées quand il revient à l'homme d'exercer le rôle social. Elle doit prendre soin de sa famille quand la mission de l'homme est de fournir une vie décente et de protéger l'honneur de la famille. La place de la femme est au foyer, la place de l'homme est dans l'espace public. Cette idéologie n'est pas spécifiquement musulmane, mais elles demeurent très prégnantes dans ce système sociétal.

L'exclusion des femmes du sacrifice meurtrier tient d'abord en cette volonté de sauvegarder la place publique et héroïque qui est réservée aux hommes. Dès lors que des femmes peuvent se sacrifier, ce geste en vient à renier la prééminence sociale masculine. Le statut suprême de martyr ne peut donc pas leur être accordé car elles ne seront jamais des égales. La domination masculine est aussi assurée par cette capacité à verser le sang en tant que martyr. De fait, la mort sainte ne peut être que refusée aux femmes. Il s'agit d'une question d'honneur, en vertu de quoi celui des hommes en viendrait à en être dégradé par l'intervention féminine. Elles ne peuvent donc pas mettre leur vie en danger, et demeurent

²⁹ Lahnait, *op. cit.*, p. 71-82.

placées sous la protection de leur père, mari ou frère. Ils rejettent toute possibilité d'émancipation qui ressortirait alors d'une attitude profane³⁰. La dissymétrie sociale est encouragée et renforcée.

La mort volontaire et le martyr leur sont donc restés longtemps refusés, eu égard à un tabou social immuable. Alors qu'elles ne peuvent disposer librement de leur vie, leur mort leur était également dictée. Le changement tactique de leur engagement va se jouer, non dans la psychologie masculine profonde mais dans une approche politique. En vertu de la supposée « innocence féminine », elles vont devenir un atout majeur contre les services de sécurité.

Si leur nombre est resté restreint, des femmes ont pris part aux premières expériences du jihad. Ce fut notamment le cas des palestiniennes dès 1987. Les premiers engagements étaient le plus souvent le fait d'organisations laïques, alors que les mouvements d'inspiration religieuse continuèrent à leur nier toute accession au suicide meurtrier. Elles prirent une part importante dans les conflits locaux, notamment en Palestine, participant activement à des opérations de subversion, et non plus à un engagement de soutien. Les hommes comprirent rapidement tout l'intérêt qu'il y avait à impliquer les femmes dans leur combat : ils remarquèrent qu'il était plus facile pour elles de cacher des armes sous leurs vêtements, les soldats masculins n'ayant pas le droit de les fouiller³¹.

Le poids des femmes avait changé. Elles passaient d'un rôle secondaire, à celui de combattantes ; d'un rôle d'observatrice passive à un engagement beaucoup plus spectaculaire³². Surtout, elles ont désormais pleinement conscience de l'importance de leur acte dans la lutte à laquelle elles s'identifient. Leur sacrifice se fait au nom d'un bénéfice bien plus grand que leur propre existence. La survie collective passe avant leur propre vie. Pourtant, leur sacrifice comporte une dimension supérieure.

Depuis, le mouvement s'est élargi, et de plus en plus de femmes continuent de

30 « Une femme martyre pose un problème dans une société musulmane. Fondamentalement, un homme qui recrute une femme viole la loi islamique. Il prend une jeune fille ou une femme sans l'autorisation de son père, son frère ou son mari, et, par conséquent, la famille de la jeune fille se retrouve face à un problème encore plus grave puisque cet homme dispose sur elle d'un plus grand pouvoir qu'eux, en choisissant le jour où elle remettra sa vie à Allah », Cheikh Ahmed Yassine, leader spirituel du Hamas, in Victor, Barbara, *Shahidas, les femmes kamikazes palestiniennes*, Paris, Flammarion, 2002, p. 36.

31 Victor, *op. cit.*, p. 37.

32 Safeman, Marc, *Leaderless Jihad*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 2008, p. 111-112.

rejoindre les rangs jihadistes. Les explications sont diverses. Les femmes se sentent toujours plus concernées par le monde qui les entoure. On explique aussi ce phénomène par une sorte de « modernisation paradoxale », celle de l'engagement actif des femmes dans les mouvements ultra-religieux, et pour les converties européennes, cette habitude de mixité homme-femme de leurs sociétés d'origine. Le mouvement s'explique aussi par le changement de discours des religieux. Le rôle des femmes est une question d'opportunisme. Dans tous les combats de longue durée, les femmes finissent forcément par se retrouver piégées en première ligne. Surtout, la reconnaissance médiatique constitue un atout. Elles sont une arme de propagande qui démontre que ce sont toutes les strates de la communauté qui s'inscrivent dans cette lutte glorieuse. La figure de la féminité renferme la même volonté morbide que leurs homologues masculins.

Si l'on ne peut comparer avec le mouvement en Occident, l'islam traditionnel est également touché par une forme d'émancipation et d'individualisation. Les femmes aspirent au respect religieux tout en s'assurant une place plus importante³³. Les signes ostentatoires ne sont pas qu'un retour à l'archaïsme comme il est perçu dans nos sociétés. C'est aussi une manière pour les femmes d'affirmer leur présence.

La mort volontaire procède du même opportunisme. En rejoignant les hommes dans le martyre, elles espèrent conquérir une reconnaissance qui leur est refusée de leur vivant, dans un paradis qui ne pourra être que plus clément que leur existence terrestre. Leur féminité est devenue un atout majeur. Dès lors qu'une femme se porte volontaire pour une opération-suicide, elle le fait pour un combat mais aussi en vertu de son état de femme. Les raisons socioculturelles de leur engagement ont pris le pas sur les motifs nationalistes, patriotiques ou religieux qui sont immanquablement avancés par les hommes. C'est leur condition qui se voit renforcée par leur mobilisation dans ce combat extrême³⁴. En adhérant au groupe, dans un cadre opérationnel, elles peuvent aller au-delà de leur statut de victimes, et participer à l'anéantissement de l'ennemi. Elles montrent une envie de rompre avec un présent douloureux et de démontrer qu'elles sont capables de choses « grandioses ».

33 Reuter, Cristoph, *My life is a weapon. A modern history of suicide bombing*, traduit de l'allemand, *Mein leben ist eine waffe*, Princeton University Press, 2002, p. 162-163.

34 Géré, *op. cit.*, p. 135.

Les femmes partagent la plupart des aspirations masculines même si les revendications liées à leurs conditions ne paraissent pas anodines. Il y a certainement une volonté de prendre activement part à la lutte contre l'ennemi. Quand une femme décide de se porter volontaire pour une opération-suicide, son intention, au-delà de son pays, d'un chef ou d'une religion, serait aussi une expression d'émancipation. Mais la question des femmes dans les opérations-suicides marque un paradoxe ultime. Celles qui donnent la vie sèment la mort. Dans cette situation, les conditions de leur émancipation sont liées à leur propre destruction. Les femmes sont donc doubles victimes. Victimes directes des conflits, elles sont instrumentalisées par les hommes de leur propre camp. Elles le paient de leur vie dans l'espoir de retirer des bénéfices de leur acte.

9.3.2 – Entre récupération et exclusion de sainteté.

L'intégration des femmes dans le terrorisme suicidaire résulte d'un choix volontaire mais aussi parce que les organisations y ont trouvé un intérêt. On a parlé des avantages tactiques liés à leur condition féminine dans l'opposition directe. Mais l'engagement des femmes sert aussi à légitimer le combat³⁵. Elles affirment qu'elles viennent spontanément et que la communauté dans son ensemble est concernée par le combat.

Ce martyre renferme une réalité plus douloureuse. Les hommes continuent de lutter contre toute forme d'émancipation féminine et instrumentalisent cette revendication à des fins politiques et subversives. Mais dans la rigidité qui continue de guider les relations entre les genres, elles demeurent des êtres secondaires. Leur sacrifice ne résulte pas d'un engagement positif. Elles se meurent en réparation à quelque chose ou pour quelqu'un. Les femmes continuent d'avoir un avenir limité. En donnant l'occasion à une femme de se sacrifier, il ne fait aucun doute que ce sera pour elle un honneur de mourir pour le bien des Autres. Elle lavera l'être cher de tous les soupçons qui pèsent contre lui et il pourra jouir à nouveau du respect de tous. La mort martyrisée est présentée comme une alternative légitime à une vie sans espoir.

35 Guidère, Mathieu, <http://information.tv5monde.com/terriennes/jihad-pourquoi-les-femmes-aujourd-huis-engagent-elles-3244>, (page consultée le 02 janvier 2015)

Le sacrifice féminin constitue un exemple de domination et de manipulation par les hommes. La mort qui leur est offerte ne participe pas à une amélioration de la condition féminine. Surtout, ce sont des hommes qui les recrutent.

Les femmes montrent généralement une capacité de résistance à l'ennemi supérieure à celle des hommes. Elles peuvent endurer des souffrances sur de longues périodes avant de passer à l'acte. Le recours à la violence réciproque est souvent l'ultime recours. Cependant, la violence des femmes n'en est pas moins redoutable. Les femmes agissent rarement de façon impulsive, leur geste est généralement réfléchi : il est d'autant plus déterminé³⁶. Ce mélange de motivation individuelle et de haine contre l'adversaire est bien connu des organisations terroristes. La technique pour les attirer demeure la même : on fait appel à leur rôle de femme, à leur capacité de combattre, à l'honneur bafoué de leur proche ou de la religion³⁷. Les arguments sont parfois contradictoires. Les recruteurs insistent sur tout ce peut légitimer leur objectif.

De fait, leur engagement vers la mort est instrumentalisé sur fond de souffrances personnelles. La reconnaissance dont on les entoure n'est qu'une chimère, une exceptionnelle machine de manipulation psychologique. La féminité revendiquée est une excuse qui permet toutes les justifications pour leurs bourreaux. Recrutées par des hommes, le plus souvent un proche, elles sont utilisées pour laver un honneur trahi, d'elles-mêmes ou d'un proche. Leur mort est supposée laver l'affront. Leur situation personnelle est utilisée pour les encourager au sacrifice volontaire. Alors qu'elles ont des projets d'avenir, elles plongent dans la mort comme une « réparation »³⁸. Cette relation permet à des hommes d'apporter une caution morale à ce geste et témoigne d'un opportunisme politique. Inégales dans la vie, elles le sont finalement dans la mort.

36 Atwan, *op. cit.*, p. 182-186.

37 Dufour, Jean-Louis, *Ces femmes qui se suicident*, L'économiste n° 2904 du 19 novembre 2008.

38 La comparaison des promesses révèle que cette égalité n'est pas forcément exacte : les femmes martyrs seront plus belles que les vierges du paradis et serviront d'objets sexuels de choix. Les hommes vont pouvoir s'épanouir charnellement dans une jouissance renouvelée. Ils profiteront en tant que sujet de ce statut ; les shahidas sont promises à une vie meilleure. Les shahids mettent leur toute puissance masculine en action ; les femmes combattent au même titre que leurs camarades masculins et accèdent ainsi à l'égalité. Les hommes œuvrent pour l'Islam. Ils remplissent un rôle religieux. Les femmes rachètent des erreurs passées et sauvent ainsi l'honneur de leur famille. L'objectif est personnel et familial. Les hommes se battent pour la Palestine et l'honneur du peuple palestinien. Leur cause est donc supérieure et nationale.

Les démonstrations publiques, les louanges et les hymnes à la gloire des martyrs féminins ont permis de rehausser le rôle des femmes, soulignant leur indépendance d'esprit, pleinement conscience de participer à un combat sociétal global. Ces louanges révèlent un peu plus la manipulation des esprits. Participer à la promotion de leur engagement permet aussi d'occulter l'aberration de leur mort. Les femmes n'ont acquis aucune avancée égalitaire. Aujourd'hui, leur présence dans les forces de l'État islamique confirme leur infériorité dans les esprits des islamistes. Elles sont engagées pour le « repos des guerriers », lorsqu'elles ne sont pas soumises à un véritable servage sexuel.

Au final, il s'agit de gagner une forme de compétition entre tous les mouvements. Les opérations auxquelles elles participent font l'objet d'une sur-médiatisation. Leur message obtient de fait une portée supérieure, renforçant dans les esprits l'imaginaire d'une infaillible solidarité entre les membres d'une même nation ou communauté. La glorification démesurée de la rue a conduit tous les mouvements violents, qu'ils soient laïcs ou religieux à reconsidérer leur position sur le martyr qui pouvait leur être accordé³⁹. Si les motivations profondes demeurent obscures, on insiste toujours sur le drame personnel, leur mort sert d'exemple pour les autres femmes. Elles sont destinées à devenir les premières victimes des croyances et valeurs extrémistes. Leur vie est réglée par un ensemble de règles religieuses. Le concept d'honneur est si profondément ancré dans la culture arabe que des crimes sont commis en son nom.

Dans un contexte religieux où toute règle édictée s'assimile à la parole de Dieu, l'idée même de droits des femmes est frappée d'anathème. Les volontaires sont forcées de vivre dans une société où tout leur est interdit au risque des plus graves sanctions et n'ont droit à l'égalité et au respect qu'en se sacrifiant pour le bien de la nation. Il n'est pas surprenant qu'elles soient de plus en plus nombreuses à prendre le chemin de cette dernière solution. Les groupes extrémistes ont recours à l'attentat-suicide pour frapper l'opinion et ils utilisent les femmes car c'est l'instrument le plus efficace pour démultiplier la résonance de leur action. Quand il s'agit de mourir au nom d'Allah, le Coran est interprété de façon à dégager les volontaires de toute conscience morale et de tout sentiment de culpabilité normalement associés à l'idée de se tuer ou de tuer des civils. Pour les femmes,

39 « Conformément à notre religion, une femme musulmane est autorisée à mener le djihad et à combattre l'ennemi qui envahit la terre sacrée. Le Prophète tirera au sort parmi les femmes qui veulent participer au djihad. Le Prophète a toujours souligné le droit de la femme à mener cette guerre », cheikh Yassine après le premier attentat d'une femme palestinienne, Wafa Idriss, le 27 janvier 2002, in Victor, op. cit., p.17.

le nombre croissant de volontaires pour le martyre a débouché sur une redéfinition des préceptes religieux visant à les libérer de tous les interdits moraux fixés par la religion.

Contrairement aux hommes, les femmes ont un avenir limité dans la société islamiste. Le martyre est le seul moyen dont elles disposent pour espérer un degré certain de considération et de respect. Les vagues de femmes volontaires pour le suicide s'expliquent par des facteurs psycho-environnementaux qui se combinent. Il n'existe pas de personnalité-type susceptible de tenter ou de réussir un attentat-suicide. Beaucoup de raisonnements, de processus variés ainsi que des problèmes personnels peuvent pousser au suicide. Mais aucun de ces facteurs ne fonctionne seul. C'est par leur symbiose qu'une femme atteint l'état requis pour la mise en place et l'exécution du sacrifice meurtrier.

Quand ces femmes vivent dans un environnement où la mort est présentée comme une alternative désirable et légitime à une vie sans avenir, il est presque logique que cette solution leur apparaisse comme la seule issue possible.

CONCLUSION

Le terrorisme islamique se renforce sur le terreau d'un conflit entre des temporalités opposées. Il restaure la singularité par une violence débridée contre un système mondial omnipotent. La force des terroristes est de savoir manipuler les armes du système-monde selon des valeurs autochtones pour mieux le combattre et le déstabiliser. « *Puisque vous ne supportez plus la mort, nous allons encore plus vous en montrer* », ce peut-être une pensée explicite de leur approche. Il ne s'agit donc pas d'un choc de civilisations. Nous ne sommes pas dans un affrontement entre l'Occident d'une part, et l'Islam d'autre part. Les radicaux violents ne représentent en fait qu'une minorité. Mais par leur capacité à jouer de l'asymétrie psychologique, notamment par l'image de mort débridée, il renforce la sensation du désordre. En réponse à la post-modernité occidentale, les terroristes s'appuient sur des valeurs communautaires recentrées sur l'humain.

Le terrorisme doit être brutal. Les armées modernes sont à la recherche d'une puissance de feu plus grande, d'une technologie salvatrice qui épargne la vie humaine. L'antinomie des deux concepts est flagrante et révélatrice. De leur côté, les terroristes veillent à réutiliser des armes ancestrales avec des pratiques volontairement archaïques. Quand les occidentaux parlent de psychologie, les agents de la terreur mettent en avant l'humain, les corps et le sang, la destruction sans limite. La mise en scène et sa diffusion par les médias permettent de propager l'horreur dans l'imaginaire social.

Pourtant, dans chaque explosion de violence terroriste, et plus encore lorsqu'elle embrasse des revendications islamiques, les schémas discursifs sur les enjeux de civilisation s'enracinent dans les esprits. Inexorablement, les termes de barbarie, du combat

entre le bien et le mal se répètent sans cesse dans les discours des occidentaux, au point d'occulter les raisons objectives des conflits. Le choc des civilisations déchaîne les passions. Le succès de cette théorie s'explique par son caractère réducteur. Elle témoigne surtout d'une dangereuse ignorance, réelle ou recherchée. La théorie alimente les fantasmes, les antagonismes mais aussi les peurs. Elle s'appuie d'abord sur le ressenti des populations et évacue les autres préoccupations, d'ordre politique, économique, idéologique. Certes, les questions religieuses ont eu leur importance dans l'histoire et continuent d'enflammer les conflits. Mais ce concept trop simpliste conduit à tous les clichés où les problèmes ne s'expriment plus qu'en des termes civilisationnels et religieux, ignorant délibérément les autres enjeux majeurs, mais aussi plus délicats à décortiquer et à vulgariser.

La théorie, émanant d'un professeur de science politique reconnu, n'a été que très peu critiquée. Si le terme de civilisation a peu à peu disparu du vocabulaire scientifique, il ressurgit régulièrement dans le débat politique. Il est présent dans la réflexion outre-Atlantique où la culture anglo-protestante constitue toujours le cœur de la nation américaine. Le choc des civilisations exprime cette peur de voir les valeurs ancestrales détrônées et privilégie l'identité blanche, tout en oubliant que la culture américaine continue d'envahir le monde. D'ailleurs depuis le 11 septembre, elle se renforce contre tout ce qui pourrait représenter un danger.

Le concept est néfaste, pourtant il continue de progresser. Il est d'autant plus mis en avant que le terme de civilisation permet, à lui seul, de fédérer les masses. Le mot permet de se placer dans une catégorie supérieure, démonstration du phénomène « d'ethnocentrisme »¹, comportement social qui conduit à privilégier et à surestimer le groupe racial, national ou géographique d'appartenance. Mais cette attitude engendre un regard biaisé envers les autres cultures. Certains évoquent la barbarie de l'autre, car on rejette sa culture tout ce que l'on ne comprend pas ou qui n'est pas conforme avec notre vision de la modernité. Le choc de civilisations sonne comme une incompréhension face à une autre incompréhension.

1 Levi-Strauss, Claude, *Race et histoire*, Paris, Gallimard, 2007.

Le terrorisme n'est pas une question récente. Il est aussi un phénomène pluriel. Depuis la fin du XIX^e siècle, la menace a évolué et s'est massivement rependue. Longtemps, le terrorisme symbolisa un rapport de force étatique contre les autres nations ou contre les peuples. On évoquait le terrorisme d'État, de contestation extrémiste, nationaliste. Mais avec le retour d'une forme de religiosité excessive, la menace évolue. Le pouvoir politique et ses représentants ne sont plus les cibles privilégiées de ce déchaînement de violence ; c'est la société dans toute sa plénitude qui doit être frappée, dans une nouvelle guerre cosmique² où l'ennemi se décline désormais à l'infini. On ne tue pas pour ce qu'il fait mais pour ce qu'il est : occidental, chrétien, chiite, etc.

Sous les effets de la mondialisation et des vecteurs de communication moderne, la menace a pu s'éparpiller sur la planète entière. Elle n'est plus nécessairement importée mais elle émerge sournoisement au cœur même des nations³. Elle s'infiltré, évolue et explose : le terrorisme n'est plus national ou international, il est transnational. Il est moins doctrinal et de plus en plus mafieux, dans un mélange ambiguë entre des actions idéologiques et les errements de la grande criminalité. Ces individus sont le plus souvent considérés comme des petits délinquants « ordinaires », avant qu'ils n'intègrent le fanatisme religieux. Ils sont d'autant moins faciles à détecter que les signes de leur engagement sont faibles et qu'ils se radicalisent et communiquent dans les méandres de la toile.

Les organisations terroristes ne semblent plus aptes à planifier des opérations d'envergure. Mais la multiplication des attentats, par des individus agissant seuls ou en petit comité, permet de renforcer le sentiment d'insécurité dans le camp ennemi. C'est la stratégie dite des « mille entailles » de manière à infliger une multitude de blessures destinées à le déstabiliser, à défaut de pouvoir le faire sombrer par un choc frontal⁴. On a parlé un temps des loups solitaires, comme pour signifier une incompréhension ou créer un espace fourre-tout de ces actions limitées mais qui renforce l'incompréhension générale sur la question. C'est oublier que ces individus n'agissent jamais seuls mais sous l'influence des réseaux supranationaux, dont les structures et liens restent toujours difficiles à matérialiser. Leur efficacité morbide est moins impressionnante mais la dissémination des frappes de faible intensité perturbe dramatiquement le quotidien.

2 Burke, Jason, *Al-Qaïda : la véritable histoire de l'islam radical*, Paris, La découverte, 2005, p. 43.

3 Baudrillard, Jean, *L'esprit du terrorisme*, Paris, Gallilée, 2002, p. 3.

4 Merchet, Jean-Dominique, <http://www.lopinion.fr/9-juillet-2015/djihadisme-tueries-planifiees-mode-d-emploi-26093>, (page consultée le 10 juillet 2015)

Les attentats du 11 septembre ont été présentés comme un tournant dans l'histoire, lié à l'émergence d'une nouvelle forme de violence terroriste, celle de groupes capables d'infliger des pertes de dimension étatique. On a d'abord parlé d'hyperterrorisme. Aujourd'hui, on évoque le « *gangterrorisme et lumperrorisme* »⁵, pour qualifier des individus impulsifs et agissant avec des moyens réduits. On rappelle sans cesse le rôle d'Internet dans la radicalisation et le passage à l'acte. Mais toutes ces explications occultent le caractère temporel de la problématique et son ancrage dans les antagonismes politiques.

Le terrorisme du XXI^e siècle ne saurait être d'un nouveau paradigme. Le fait que la majorité des attentats soit liée au monde musulman conduit à des amalgames et une simplification dramatique du rapport de force politique, parfois même de son traitement sécuritaire. La nouvelle composition des groupes, liés à la diaspora musulmane, leur médiatisation à outrance, renvoient à une tactique de diffusion de la terreur déjà connue, et à une stratégie clairement établie de gouvernance terrestre. La problématique islamique n'est pas différente d'autres formes de terrorisme. Il requiert une riposte que les nations occidentales connaissent déjà, faite principalement d'actions policières et judiciaires. Pourtant, cette non-nouveauté est détournée et mise en avant dans l'argumentaire des défenseurs des politiques antiterroristes. Les nations justifient leurs actions publiques, justement au nom de la protection des populations face à une nouvelle menace particulièrement grave.

Les discours de haine renforcent les intransigeances. Le niveau de la violence physique et verbale ne cesse de croître : « *mon intransigeance contre votre intransigeance* »⁶. Alors que dans le monde musulman, les attaques terroristes n'ont jamais été aussi nombreuses, les occidentaux ne semblent se concentrer que sur les opérations dont ils sont victimes. Chaque jour, l'islamophobie gagne du terrain, en raison d'un amalgame entre islam, islamisme et terrorisme. La radicalisation de plus en plus rapide d'une jeunesse ouvre la porte à la sectorisation sociétale. La mondialisation des médias, l'omnipotence du web et des réseaux sociaux offrent des tribunes quasiment infinies où les

5 Bauer, Alain, *On est passé de l'hyperterrorisme au lumperrorisme*, http://www.lepoint.fr/societe/alain-bauer-on-est-passe-de-l-hyperterrorisme-au-lumperrorisme-15-01-2015-1896814_23.php, (page consultée le 24 juin 2015).

6 Marzouki, Moncef, *Halte aux discours de haine qui attisent le choc des civilisations*, http://www.lemonde.fr/idees/article/2015/02/26/halte-aux-discours-de-haine-qui-attisent-le-choc-des-civilisations_4583840_3232.html, (page consultée le 27 février 2015).

thèses les plus radicales peuvent se développer. Il s'y exprime haine, aspirations apocalyptiques et racisme pour des individus en mal de modernité. Dans ce concert, les paroles consensuelles sont à peine audibles. De toutes parts, les fondements libertaires sont revendiqués, même s'ils contribuent à renforcer les oppositions. Les occidentaux multiplient les signes de défense de la liberté d'expression et perçoivent les fondamentalistes de toute nature, comme des fanatiques. Dans l'autre camp, on exprime aussi une demande de respect de la dignité et de la croyance.

Le choc des civilisations s'est matérialisé lors de la guerre contre le terrorisme, dont les conséquences marquent de manière flagrante la faillite de cette réflexion. Les États-Unis, et leurs principaux alliés, ont fait du fondamentalisme islamiste la genèse du terrorisme, et donc leur ennemi. Ils ont omis le rôle ambiguë de l'Occident dans la politique du Moyen et Proche-Orient, les tensions régionales entre l'Arabie saoudite et l'Iran d'une part, mais aussi avec les nations émergentes d'autre part, tous ces conflits plus ou moins locaux entretiennent la méfiance réciproque et alimente le terrorisme.

La guerre contre le terrorisme se présente comme un ensemble de moyens militaires, policiers et politiques. Mais le terme est vaste et ce combat ne ressemble à aucun autre conflit. Le vocable même est régulièrement dénoncé. Sa valence guerrière prédomine dans les actes et dans les esprits, contre des ennemis déclarés unilatéralement illégaux, ouvrant le champ à toutes les interprétations. Certains néoconservateurs américains ont même parlé de « quatrième guerre mondiale »⁷, sonnante comme un blanc-seing à la politique nationale, sans en mesurer les répercussions. De fait, cette guerre n'a fait que renforcer les antagonismes.

Dans chaque camp, des analyses tronquées conduisent à renforcer l'incompréhension, avec le plus souvent des conséquences désastreuses. Le monde musulman continue de percevoir l'Occident comme une entité homogène à vocation impérialiste. L'aventure irakienne de 2003 a renforcé la haine contre un peuple de « croisés ». Cette unification favorise la diabolisation de l'ensemble de la société, et fait de chaque citoyen une cible potentielle. Il peut être tué, uniquement parce qu'il est un occidental. De la même manière, l'espace musulman ne saurait être uni. Ignorer la diversité des peuples revient à exprimer une méconnaissance désastreuse.

7 Le terme fut employé par les néoconservateurs américains pour évoquer la guerre contre le terrorisme, la troisième correspondant à la guerre froide.

La guerre contre le terrorisme a permis d'affaiblir le noyau central d'al-Qaïda. La perte du sanctuaire afghan, puis l'élimination de ben Laden handicapent considérablement l'organisation du point de vue opérationnel et idéologique. Elle ne dispose plus d'un chef charismatique, des camps d'entraînement et des financements. La menace « d'al-Qaïda historique » apparaît de plus en plus faible et semble ne plus représenter de violence, en dépit de tentatives d'exportation de la violence vers de nouveaux territoires, notamment en Asie du Sud-Est.

En revanche, la violence jihadiste s'est largement exportée vers des filiales qui se sont clairement émancipées de l'entité mère et représentent les nouveaux enjeux de terreur. Le centre s'est affaibli au profit des mouvements périphériques qui ont également bénéficié de l'effondrement de certaines nations régionales. En effet, une des limites flagrantes de la guerre contre le terrorisme réside dans l'intervention en Irak, au prétexte de connivences avec al-Qaïda. Elle illustre l'échec cuisant de la politique américaine. Non seulement, aucune trace d'armes de destruction massive n'a été décelée, mais l'Irak est devenu le site d'implantation des jihadistes, alors qu'ils étaient absents de la zone sous le règne de Saddam Hussein. Depuis, les violences y sont quotidiennes. Le chaos général a accéléré l'emprise de l'État islamique qui impose sa marque sur une large partie du pays et de son voisin syrien. L'Irak est devenu le théâtre mondial du combat jihadiste qui a envahi peu à peu les territoires voisins. Les trafics en tous genres nés de l'embargo des Nations Unies contre le pays, ont pu continuer au profit des entités subversives. Depuis, la violence s'exporte librement par la « porte d'entrée » libyenne. Si l'Afrique était déjà en proie à la menace jihadiste, la déstabilisation politique de la Libye offre de nouvelles perspectives en terme de combattants, d'armement et de base arrière.

Dans la modernité avancée où nous vivons, le terrorisme islamique vient replacer l'individu au cœur du conflit. Sous couvert d'inspirations religieuses, il est profondément temporel et politique. En effet, la question de la mort suicidaire justifie toutes les critiques sur la thèse du choc des civilisations. Le terrorisme islamique relève d'un conflit de temporalité, c'est-à-dire de perceptions antagonistes, individuelles et collectives, de la réalité du monde. En dépit d'une mondialisation toute puissante, la prise en compte du quotidien n'est pas uniforme. Les mêmes informations se développent dans des paradigmes

différents. C'est le cas des martyrs qu'il faut mettre en relation avec les paramètres environnementaux. Inconsciemment, tous les individus associent leurs émotions et leurs impressions avec la situation qu'ils vivent. Cette interprétation du factuel peut déboucher sur une distorsion de la réalité. Ainsi certains accordent une importance disproportionnée à des enjeux contemporains et peuvent sombrer ainsi dans la radicalisation. L'approche d'une menace, qu'elle soit individuelle ou sociétale, ramène systématiquement à une vision centrée sur l'individu, dans sa propre perception et sa relation au monde. Dès lors que son groupe, sa communauté ou sa société ont acquis une légitimité supérieure, considérée comme « meilleure » que les autres, il aurait de fait toute légitimité pour agir selon son intime conviction.

La question du martyr porte à leur paroxysme les antagonismes de perception entre l'Occident et le monde musulman.

La peur de la mort a envahi l'Occident et n'épargne aucune sphère si bien que les militaires ont pour objectif de mener des guerres « zéro mort ». La mort culpabilise et les corps sans vie impressionnent. Les précautions oratoires pour évoquer cette période de la vie témoignent de cet embarras. Parallèlement, le martyr n'a jamais été aussi présent chez les musulmans. Il rappelle la destinée glorieuse des anciens vénérés, l'attachement communautariste et l'opposition à une individualisation excessive de la modernité. Le sacrifice meurtrier apparaît comme un drame, une attaque contre tous les hommes. L'arme de l'attentat-suicide impressionne du fait de son efficacité morbide. Mais son impact psychologique sonne déjà comme une défaite : elle rappelle tragiquement que rien ne peut être entrepris contre une personne qui ne désire pas survivre et réfute toute notion d'humanité. La réification est double. L'individu abandonne sa personnalité et se fait bombe. Par un mécanisme de dépersonnification, l'ennemi est faite chose pour mieux le détruire. Son corps est arraché pour mieux rendre insoutenable l'image de la mort.

Néanmoins, cette inflation sacrificielle s'inscrit dans une ambition terrestre de gouvernance politique, fortement teintée d'idéologie spirituelle et de martyrologie, permettant d'inciter les générations de combattants au suicide meurtrier et de le valoriser.

La mort volontaire constitue un phénomène évolutif, d'abord d'inspiration nationaliste, aujourd'hui communautariste et millénariste. Elle se définit sous deux angles,

d'ordre tactique et psychologique : d'une part réduire la notion d'asymétrie face à un adversaire que les terroristes savent militairement, techniquement, matériellement supérieur, puis marquer en profondeur les esprits, notamment au sein de la population civile ; et d'autre part, agir directement sur la politique. La religion ne constitue jamais le fondement originel de ce type d'action, même si l'on ne peut nier l'influence de la question. Les disparités théologiques permettent de mieux manipuler les esprits, favorisent le développement d'un culte du martyr, jusqu'à accepter l'idée même du suicide pourtant un des interdits religieux suprêmes. Les caractéristiques sociales évoluent selon les organisations, les circonstances. Cependant, les auteurs d'attentats-suicides ne présentent aucun caractère dysfonctionnel sur le plan social, pas plus qu'ils développent de pathologie suicidaire. Les femmes sont de plus en plus impliquées dans cette forme de lutte. Les mouvements islamistes pratiquent d'autant moins la discrimination qu'elles constituent une arme redoutable, véritable cauchemar pour les services de sécurité.

Le terrorisme suicidaire est une arme d'autant plus redoutable qu'elle développe à l'extrême la notion d'asymétrie. La riposte en est d'autant plus périlleuse.

En premier lieu, les opérations militaires d'envergure ne paraissent pas une solution suffisante. Elles ne perturbent que temporairement les activités terroristes, et bien souvent contribuent à disséminer la menace : les interventions américaines, en Afghanistan puis en Irak, se sont soldées par un échec. Elles ont conduit au renforcement du sentiment anti-américain, donnant un second souffle aux groupuscules terroristes et à la dissémination de la menace. Aujourd'hui, le danger de l'État islamique déborde les frontières de la Syrie et de l'Irak. Le degré zéro de vulnérabilité semble impossible à réaliser. La protection physique peut fonctionner pour des territoires restreints⁸. Elle est une utopie à l'échelle d'une région comme le Moyen et le Proche-Orient où les frontières sont traditionnellement poreuses. Enfin, l'idée de négociation est incongrue. Le terrorisme suicidaire se définit comme la logique de « *haine et vengeance* »⁹. Il est justement développé pour radicaliser l'engagement contre un ennemi extensible à l'infini.

8 C'est le cas d'Israël qui a réussi à endiguer ce type d'action par la construction d'un mur entre ses frontières et celles des palestiniens.

9 Géré, François, *Les volontaires de la mort. L'arme du suicide*, Paris, Bayard, 2003, p. 141.

La mort volontaire consacre un instrument qui s'inscrit nécessairement dans une stratégie globale. Il paraît donc possible d'agir sur son efficacité. Si cette lutte doit s'insérer dans une réflexion globale, il est primordial de tenir compte des spécificités de l'arme, de la diversité des conflits et des acteurs.

Pour espérer contrer efficacement ce genre d'opération, la riposte doit s'appuyer sur une évaluation très précise de l'attentat-suicide, notamment sur sa place dans la méthodologie meurtrière ennemie. Dans tous les cas, la riposte nécessite des actions immédiates et violentes, même si celles-ci ne préjugent pas d'autres mesures, moins coercitives, en traitant en profondeur le problème sur les plans politiques et sociétaux. La lutte contre le terrorisme suicidaire passe donc par une double stratégie : une action immédiate qui s'inscrit dans le cadre d'une lutte policière et militaire, une action psychologique, de longue durée, qui vise à contrer les fondements politiques de l'attentat, à délégitimer l'adversaire tant sur le plan opérationnel que moral.

L'action opérationnelle s'articule autour de deux grands axes : D'une part, cela consiste à freiner l'action ennemie de façon à rendre les opérations plus dures et plus difficiles à organiser. Cette stratégie consiste à compliquer la tâche et donc réduire le taux de faisabilité et d'efficacité de l'attentat. La destruction de l'ennemi ne consiste pas à le forcer à renoncer aux armes (rôle de la dissuasion) mais à le désarmer, à le priver des forces dont il dispose. D'autre part, il faut attaquer les organisations terroristes et procéder à leur démantèlement. Plus la cible est importante, plus son élimination constitue une stratégie payante.

Cette méthodologie a notamment été développée en Israël. Le gouvernement israélien peut s'appuyer sur une mobilisation de l'ensemble de la société dans cette lutte mais aussi d'un territoire restreint qui en facilite le contrôle de zone. Le pays a donc agi dans une double logique. Lourde et brutale, l'action militaire vise les hommes et les biens par un recours systématique à des représailles physiques et matérielles. Ainsi, dès qu'un attentat est perpétré, des raids sont lancés pour frapper au cœur de la communauté palestinienne, et vise directement les biens de l'activiste ou de ses proches. Ciblée et agissant par le renseignement, les israéliens cherchent également à décapiter la hiérarchie terroriste, à détruire les centres de commandement et d'entraînement. Ce type d'opération

s'appuie sur un temps de décision et de réaction très court pour ne pas laisser l'opportunité à l'ennemi de réagir.

Ces actions visent à stopper les attaques mais servent également des intentions politiques. Le discrédit jeté sur l'autorité palestinienne a indéniablement renforcé les mouvements islamistes radicaux. Et devant l'opinion internationale, l'État hébreu peut afficher son statut de victime des organisations terroristes. Néanmoins, l'exemple particulier d'Israël montre que l'engagement militaire ne peut s'adapter à toutes les situations et ne saurait répondre pleinement à la menace. En effet, le territoire limité de cette nation permet un contrôle de zone que ne peuvent appliquer des nations plus importantes. C'est encore plus vrai lorsque les activistes évoluent déjà à l'intérieur de frontières nationales ou bien dans les démocraties où le contrôle est beaucoup plus libertaire.

L'action armée ne peut donc pas se substituer à la réflexion policière qui doit constituer la principale ressource de lutte antiterroriste. Celle-ci n'obéit pas aux mêmes logiques qu'un conflit conventionnel. Dans les sphères du terrorisme, la problématique est toute autre. Il existe un monde obscur où s'affrontent les acteurs et pour lequel les méthodes de guerre traditionnelle sont inadaptées. Dans ce domaine, les forces de police, les services de contre-espionnage, services secrets et forces spéciales peuvent déployer des moyens d'arrestation, mais aussi de renseignement, d'infiltration, de manipulation et d'intoxication. Les unités d'intervention spécialisées permettent de reprendre l'initiative face à de petites entités très mobiles. Car il est clairement établi que l'on ne combat pas les terroristes avec des chars d'assaut ou des frappes aériennes. Si elles ne permettent pas d'éradiquer totalement la menace, les pertes subies par les activistes sont suffisamment gênantes pour assurer un degré important de sécurité. Il s'agit d'assurer une surveillance beaucoup plus humaine des points de passage, des lieux de rencontre, des individus.

Toute action se complète nécessairement par une approche psychologique. Elle s'inscrit dans une stratégie de longue durée, mais elle est indispensable. Elle consiste à mettre en œuvre un exercice de délégitimation se développant par l'information, la communication, l'éducation. Il importe de modifier l'environnement politique et idéologique des volontaires.

La prise en charge psychologique se fait peu à peu, de manière différente entre les pays. Nous disposons de l'exemple de l'Arabie saoudite. Dans les années 2000, le pays a mis en œuvre une vaste politique de déradicalisation en mettant en prison les combattants rentrant d'Afghanistan ou d'Irak, puis en effectuant un travail de réinsertion dans la société par un emploi, une maison etc. En outre, terre des lieux les plus saints, il y a suffisamment de docteurs de la foi pour contribuer à cette mission périlleuse. De l'avis de nombreux observateurs, la méthode est intéressante même si elle n'est pas efficace à 100 %¹⁰. Mais pour des raisons financières et théologiques, elle est difficilement transportable en Europe.

En Europe, un travail est réalisé sur la prévention contre la radicalisation et le recrutement. Depuis 2007, en Grande-Bretagne, on travaille en amont pour empêcher toute tentative de radicalisation. La France s'est inspirée de ce programme et a lancé, en 2014, le plan « anti-jihad » qui comporte la création d'un numéro vert et un centre d'accueil pour les familles dont les enfants sont déjà partis vers la Syrie. La différence entre les nations se trouve dans l'approche du candidat potentiel. Doit-on le considérer comme la victime d'un endoctrinement ou comme un terroriste ? La Grande-Bretagne joue plus l'affect psycho-éducatif en intervenant en amont, dans les écoles, les quartiers ou à la télé. En France, la méthode est centralisée et plus répressive. C'est à ce titre qu'elle fait l'objet de critiques des spécialistes et des familles¹¹.

Des pans entiers de déradicalisation sont donc à investir, de sorte à lutter contre un fléau de type sectaire. Il semble difficile de s'abstenir de ce travail en amont de ce processus. Cette action doit aussi viser les individus et les groupes susceptibles d'être attirés par l'idéologie du sacrifice. Il importe de contrer dans la société la propagation de ces idéologies. Il s'agit de récuser les arguments compatissants et de contrer ceux qui développent des excuses de manière à légitimer la mort volontaire.

D'où la nécessité d'une prise de position claire et ferme des autorités de l'islam sur la relation à l'extrémisme. L'action psychologique s'orchestre aussi à l'encontre des guides spirituels autoproclamés, dans le cadre d'une véritable campagne de dénigrement, que l'on cherchera à présenter comme irresponsables. Ce type d'action nécessite de disposer des

10 On estime à 80 % le taux de réussite de ce plan, in Filiu, Jean-Pierre, *La véritable histoire d'al-Qaïda*, Paris, Pluriel, 2011, p. 210.

11 Guidère, Mathieu, in <http://www.rfi.fr/mfi/20140613-france-terrorisme-retour-candidats-jihad-plan-lutte>, (page consultée le 07 septembre 2015).

informations sur les personnes, puis de faire ressortir les traits de caractères méprisables (cruauté, mépris, soif de pouvoir). L'idéal reviendrait à mettre intellectuellement à l'abri tous ceux qui pourraient d'une manière ou d'une autre s'abandonner à l'idéal du sacrifice meurtrier. On entre alors dans un jeu de dévalorisation éthique. Les affirmations des docteurs de la foi ne font jamais défaut pour légitimer le sacrifice, y compris parmi les membres de leur communauté. C'est sur ce terrain qu'il faut agir, en s'opposant aux justifications morales et apporter un argumentaire contradictoire. La lutte passe donc par un travail de psychologie dans laquelle les instances musulmanes ont une place prépondérante pour contrer l'influence radicale. Une visibilité institutionnalisée régulée et affirmée est un préambule incontournable.

En 2005, la Grande-Bretagne fut la cible d'une attaque de type suicidaire. Depuis, l'Europe n'a plus connu sur son territoire de phénomène d'attentat-suicide. En revanche, la mort volontaire y est de plus en plus présente. La majorité de ceux qui partent pour le jihad ne rentre pas. Ces individus sont dans une logique d'émigration pour instaurer et vivre dans un État islamique. La mort est omniprésente. Le sacrifice meurtrier l'est également. On évoque les déçus du jihad, c'est-à-dire, des retours vers les pays européens. Ils ne rentrent pas comme des héros et vivent cette expérience comme un échec. Dans cet environnement, les terroristes semblent minoritaires, mais la menace est réelle. A moyen terme, si l'État islamique est défait, elle devrait être encore plus prégnante. Déceler ces individus est particulièrement difficile, voire presque impossible.

Ces individus sont aguerris, déterminés et la mort fait partie de leur environnement¹². Les forces de gendarmerie et de police travaillent à étudier la mise en œuvre de leur tactique meurtrière. Tant que ces individus cherchent la mort dans la confrontation, les unités d'élite nationales disposent des capacités pour les neutraliser. L'incertitude réside dans l'utilisation des armes de la guérilla ou de l'attentat-suicide. Dans le premier cas, on peut craindre des manœuvres d'individus engagés dans des actions ponctuelles contre les civils, prêts à affronter la mort mais sans la rechercher systématiquement. Dans le second cas, les occidentaux ne sont pas à l'abri d'actions de déstabilisations dirigées depuis l'extérieur destinées à semer la mort et la panique. On peut

12 Guidère, Mathieu, <http://www.rfi.fr/mfi/20140613-france-terrorisme-retour-candidats-jihad-plan-lutte/> (page consultée le 28 juillet 2015).

penser qu'un engagement renforcé des nations occidentales contre les jihadistes constituerait une source de terrorisation morbide.

Depuis plus de 30 ans, la menace du sacrifice meurtrier se démultiplie et évolue. Vaincre le terrorisme suicidaire demandera du temps. Aucune nation occidentale ne peut faire l'économie de la réflexion et de la lutte contre ce phénomène. Au-delà de toutes mesures militaires, policières, psychologiques contre les organisations terroristes, c'est également la politique internationale qui doit être repensée. Aucune crise, aucune guerre civile ne doit être ignorée, toute nécessité un règlement global ou du moins un engagement politique de la communauté internationale pour la pacification. Toute mesure négociée ne peut prétendre apporter une réponse définitive au conflit, mais conduira à rendre délicat le recrutement pour les organisations terroristes de volontaires, et plus difficile la justification des attaques et de la mort d'innocents.

LES DÉFIS DU « JIHAD POUR TOUS »

Le terrorisme n'est pas une idéologie. On ne devient pas terroriste par conviction philosophique mais parce qu'il est une technique de combat, archaïque et médiatique, un degré élevé de guerre psychologique et asymétrique. Il exprime une violence subversive délibérément privilégiée aux autres modes d'action. Il est l'instrument qui déstabilise et met en échec les forces de sécurité et le pouvoir politique.

Le jihadisme n'est pas non plus une nouveauté. L'opinion publique peine parfois à comprendre en quoi cet extrémisme religieux la concerne et il affole. Le terrorisme islamique représente la « menace principale non militaire » dans le Livre blanc sur la défense de 1994, puis il est édifié en priorité première en 2005¹. Après une période de seize ans sans attentats sur son territoire, la France a redécouvert l'horreur jihadiste avec Merah en mars 2012. Puis, la succession des attentats en 2015 a dramatiquement remis la question sur le devant de la scène. La multiplication des attaques de faible intensité montre la difficulté pour l'État à garantir la sécurité des citoyens. Le danger est prégnant à l'intérieur de nos frontières, alors qu'il s'est considérablement renforcé à l'extérieur. En effet, en s'étendant en Afrique, en particulier vers le Sahel, l'arc terroriste s'est élargi au porte de notre pays. Sous la pression islamiste, nous sommes entrés dans une phase de démocratisation de l'action subversive, une forme de « jihad pour tous ».

¹ Déclaration de 2005 du ministre de l'Intérieur, Nicolas Sarkozy, in Revue de défense nationale, novembre 2005.

Au cœur de la crise terroriste, l'engagement de la puissance publique veut dépasser les antagonismes partisans. Les politiques se rejoignent dans l'émotion et au rassemblement des français. Mais ce consensus s'effrite dès lors qu'il s'agit de déterminer les responsabilités, de pointer les éventuels dysfonctionnements, encore sur la réponse et sa méthode. Car la question du terrorisme islamiste a envahi les discours et les peurs. Fin janvier 2015, un sondage réalisé par l'IFOP déterminait que 93 % des français (interrogés) jugeaient la menace élevée. Si la question intervenait quelques jours après les attaques terroristes des 07 et 08 janvier, elle témoigne toutefois d'une peur qui submerge la société française, puisqu'en juin 2015, ils étaient encore 85 % à soutenir cette affirmation². La lutte contre le terrorisme s'impose comme un enjeu fondamental de sécurité et de cohésion nationale³.

Dans une société où le bonheur individuel prime, la lutte contre les phénomènes perturbateurs est une exigence fondamentale. Le terrorisme, parce qu'il brise tous les tabous, notamment celui de la mort violente, exige une réponse ferme. Mais comme dans toute démocratie, la France se trouve confrontée à ce dilemme : comment concilier les fondements de la République et les libertés individuelles tout en luttant contre la forme la plus aboutie de déstabilisation sociétale. Il est vrai que la guerre contre le terrorisme menée par les États-Unis a déclenché les foudres des défenseurs des droits. Désormais, toute tentative de contrainte légale suscite prudence et controverse.

En 2015, la France est plusieurs fois la cible des terroristes jihadistes. L'attentat contre le journal « Charlie Hebdo », le 07 janvier 2015, est le plus mortel depuis 1961⁴. Depuis d'autres attaques, ou tentatives, ont montré que la menace restait une réalité prégnante. Certains des activistes faisaient l'objet d'une fiche de « sûreté de l'État » dite « S ». Ils étaient connus et certains avaient été contrôlés quelques semaines avant leur passage à l'acte⁵. De fait, des observateurs n'ont pas manqué de souligner les insuffisances

2 Sondage IFOP réalisé le 09 janvier 2015, disponible sur http://www.ifop.com/media/poll/3077-1-study_file.pdf

3 Un sondage réalisé en février 2015 (disponible sur http://www.ifop.com/?option=com_publication&type=poll&id=2896) révèle que 82 % des français font confiance à leurs services de gendarmerie et de police qui subissent moins de critiques de la société que de la part des observateurs, et autres « experts » et journalistes.

4 Le 18 juin 1961, à Blacy (51), une bombe posée sur le trajet du train Strasbourg-Pars explose et le fait dérailler. L'attentat attribué à l'OAS fit 22 morts.

5 L'auteur de la fusillade de Montrouge et de l'Hyper-Casher à Paris, Amedy Coulibaly, avait été contrôlé par deux motards de la police une dizaine de jours avant son attaque terroriste.

et les ratés de l'antiterrorisme. On ne peut occulter une forme de récupération politique et médiatique. Elle contribue à délivrer un message perturbateur face à un acte perturbateur par essence. Face à la crise, les « défaites » sont plus parlantes que les « victoires ». Les critiques sur la coordination des services tendent à l'oublier. Pourtant, de l'avis des acteurs de la lutte antiterroriste, la « LAT », le dispositif français reste un modèle du genre.

Dans une première approche, nous avons voulu observer si le modèle français, remis en cause à chaque crise, participait toutefois de manière efficace au dispositif global de sécurité. Il s'agissait d'aborder la question dans ses spécificités nationales, l'arsenal législatif et de contrôle, et plus globalement les enjeux du système. Cette première approche est vite insuffisante. En effet, si le sujet reste pertinent, et plus encore ces derniers mois, le travail « en direct » avec les services de renseignement est délicat. Ces personnels sont tenus par un nécessaire secret qui ne leur permet pas de s'ouvrir à ce type d'étude et sont soumis à un degré de confidentialité légitime.

Les entretiens ont permis de mettre en exergue les nouvelles orientations de la menace pour le pays, celle de la radicalisation de masse. Nous avons donc choisi de nous attarder sur l'enjeu que représente la multiplication des jihadistes, potentiels ou avérés. Parce que le terrorisme islamique présente un risque qui s'est considérablement étendu, la lutte antiterroriste requière une ré-articulation de son dispositif, globalisant et centralisé dans la prise de décision, et de plus en plus décentralisé dans l'anticipation et l'exécution. Surtout, au-delà des services spécialisés, c'est l'ensemble des forces nationales qui sont engagées dans la mission. Nous avons donc été amené à évoquer ce que l'on qualifiera « le deuxième cercle » de la LAT, c'est-à-dire les services de sécurité, en particulier de la gendarmerie et de la police nationale. L'étude antiterroriste s'attarde généralement sur les services et omet que cette lutte se joue plus que jamais au cœur de la population. On parle de sécurité et d'ordre public, de force et de mobilisation humaine, d'impact territorial, autant d'enjeux fondamentaux pour l'État.

La méthode employée est fondée sur des entretiens semi-directifs, cherchant à saisir les interactions de l'échelle locale jusqu'au plan national. Les intervenants ont été sollicités au regard de leurs fonctions. Tous ont manifesté une discrétion toute légitime, rappelant la

sensibilité politique du sujet. Les entretiens ont permis d'exprimer des versions singulières dans l'approche et dans la relation à la problématique terroriste. Néanmoins, il n'a jamais été question de témoignages intimes ou d'un vécu personnel mais d'une analyse réflexive. Le recoupement des données et leur étude ont été réalisés par une approche thématique, s'attardant sur des thèmes privilégiés, et transversale, en ce qu'elle recoupe les différents entretiens.

Le dispositif de lutte antiterroriste s'inscrit dans une stratégie bi-directionnelle, qui repose sur une action conjuguée des services judiciaires et de renseignement. La matrice française des services spécialisés (I) a évolué de part le changement de nature de la menace terroriste conduit à une repositionnement des services territoriaux (II) et ouvre de nouvelles perspectives dans l'approche globale antiterroriste (III).

I – La matrice française de l'antiterrorisme.

Le danger terroriste est une constante. Au cours des dernières décennies, la France a été successivement confrontée aux attentats indépendantistes dans le contexte de la guerre d'Algérie, puis avec la Corse et le pays basque. Il y eut également les dérives politiques des groupes extrémistes, de gauche ou de droite, dans un contexte de guerre froide fait de manipulation et de désinformation. Depuis les années 1980, le pays subit la violence islamique. Le cas de la France n'est pas isolé, mais son passé colonial et sa politique au Proche et au Moyen-Orient continuent d'en faire un objectif privilégié. S'il n'y a pas eu d'attaques terroristes d'ampleur⁶, la multiplication des frappes de faible intensité renforce le sentiment d'insécurité.

En réaction à des attentats perpétrés son territoire, la France a renforcé son arsenal antiterroriste ; d'abord dans le domaine répressif, par un régime pénal dérogatoire inscrit dans le code pénal ; puis la capacité de détection et de prévention a été réévaluée. Entre

⁶ On pense au 11 septembre, ou aux attaques de Madrid de mars 2004.

2004 et 2014, il y a eu pas moins de six textes législatifs (sept avec la loi sur le renseignement de 2015) afin de consolider ce cadre pénal et de donner aux services de renseignement des moyens plus efficaces. Ce modèle marque la volonté de la France de conserver, face aux défis nationaux et internationaux, un véritable pouvoir discrétionnaire. La France dispose d'une expérience et d'une méthode bien plus efficaces que la majorité des autres nations occidentales.

L'appareil judiciaire de LAT s'appuie sur des juridictions spécialisées et centralisées, et non sur des tribunaux d'exception. La procédure est dérogatoire par rapport au droit commun, mais elle n'est pas exclusive et se rapproche des règles applicables pour la grande criminalité⁷. La loi n° 96-647 du 22 juillet 1996 constitue la clé de voûte de cet ensemble⁸. Le terrorisme y est défini selon une appréciation nationale qui souligne la primauté dans l'appréciation du parquet d'un acte, non pas perçu sous un angle politique, mais judiciaire. Le texte évoque le fait intentionnel dans le cadre terroriste, alors que le droit pénal se fonde sur la matérialisation pour les cas relevant du droit commun.

Le code pénal organise la poursuite et l'instruction de l'ensemble des infractions à caractère terroriste, sous l'exercice du procureur de la République, du pôle de l'instruction, le tribunal correctionnel et la cour d'assises de Paris. En la matière de terrorisme, ils bénéficient d'une capacité de saisine supplémentaire de celle applicable en droit commun⁹. Il ne s'agit pas de se substituer aux juridictions territoriales, mais de créer une compétence supplémentaire. La loi n'a fait que renforcer cette centralisation¹⁰. Le parquet de Paris se saisit de l'ensemble des dossiers entrant dans la qualification d'association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste. Il y va d'une cohérence nationale.

Face aux nouvelles menaces liées à la proximité des terres de jihad, la multiplication des départs et les risques pour la sécurité nationale, la législation s'attarde également sur les liaisons avec les zones d'instabilité. L'infraction permet assez facilement

7 Les règles de garde à vue diffèrent du droit commun, pour la durée de la mesure de contrainte qui peut aller jusqu'à 96 heures (144 heures exceptionnellement s'il existe un risque imminent d'action terroriste) et l'accès à un avocat qui peut être reporté de 72 heures.

8 Les actes de terrorisme et leurs dispositions légales sont définis dans les articles 421-1 à 422-7 du code pénal.

9 Lieu de commission de l'infraction, de résidence de l'une des personnes soupçonnées d'avoir participé à l'infraction ou le lieu d'arrestation de l'une de ces personnes

10 Ce fut le cas en 2014 pour les faits commis en détention.

d'appréhender les acteurs liés à la mouvance jihadiste ou de retour d'un théâtre de guerre. La relation matérielle avec une structure à caractère terroriste est une incrimination suffisante. Mais parce qu'elle reste du domaine de la potentialité, la question des départs est plus délicate. En effet, le législateur impose des conditions qui en complexifie le traitement judiciaire¹¹. Il est assez facile de dissimuler des intentions sous des prétextes d'actions civiles, humanitaires, etc. On est dans le contexte de la spéculation. La difficulté réside donc dans l'anticipation. Sauf à détenir des preuves d'un lien actif avec des groupes terroristes, il est quasi impossible de matérialiser les faits.

Le système français n'échappe pas au débat. Les opposants s'appuient justement sur cet argument d'exceptionnalité, et de la menace que ferait planer pour les droits fondamentaux. Du côté du pouvoir, on avance la promesse de limiter dans le temps toutes les mesures dérogatoires. On évoque des mesures exceptionnelles et non d'exception, car elles sont de nature à ne pas persister. Nonobstant les critiques, la France converse le souci de la règle de droit, et les mesures nationales n'ont rien de comparables avec celles prises aux États-Unis ou en Grande-Bretagne.

La menace terroriste constitue l'effet majeur de l'action des services de renseignement français, où l'accent est mis sur le repérage. La stratégie française s'articule autour de la connaissance et de l'anticipation.

Cette exigence apparaît dès les années 1980, alors que les services chargés des missions de LAT dépendent de la Direction générale de la police nationale (DGPN) ou de la préfecture de police de Paris (PP). Un phénomène de démocratisation du renseignement terroriste a créé les conditions d'une nécessaire centralisation, liée à la multiplication des entités émettrices mais aussi de mettre un terme à d'éventuelles concurrence. La création en 1984 de l'Unité de coordination de la lutte antiterroriste (UCLAT) résulte de cette démarche, unité spécialement dédiée au regroupement des informations, chargée d'assurer la coordination et d'évaluer la menace.

11 « L'existence d'un groupement ou d'une entente de personnes ayant la résolution d'agir en commun, qui s'est manifestée par des faits matériels tels que l'achat de matériel militaire ou des échanges opérationnels ; poursuivant une entreprise ayant pour finalité de troubler gravement l'ordre public par l'intimidation ou la terreur et l'adhésion volontaire à ce groupement en connaissance de cause et la volonté d'y apporter une aide efficace ». Rapport n° 388 du Sénat du 01 avril 2005 sur l'organisation et les moyens de la lutte contre les réseaux djihadistes en France et en Europe, du 01 avril 2015, p. 67.

En 2003, la gendarmerie nationale crée au sein de la Sous-direction de la police judiciaire (SDPJ) le Bureau de lutte antiterrorisme (BLAT). Celui-ci dispose de prérogatives spécifiques en matière judiciaire et de renseignement. Son champ d'action s'étend à toutes les formes de la menace terroriste. Ce bureau constitue le point d'entrée pour la gendarmerie, chargée de coordonner et de conseiller, d'assurer le suivi de l'action des unités et services qui concourent à la LAT. Il assure également le lien avec les magistrats spécialisés, les organismes nationaux et internationaux luttant contre le terrorisme, et tout particulièrement avec l'UCLAT.

La France a développé un ensemble structuré, de sorte à donner au président de la République et au gouvernement, les informations indispensables à la prise de décision¹². Le coordonnateur national du renseignement et le conseil national du renseignement¹³ orientent la stratégie et les priorités. L'académie du renseignement (créée en juillet 2010) concourt à la formation et au renforcement des liens entre les services. Avec les six directions spécialisées, ils concourent à un ensemble de « communauté du renseignement »¹⁴. Ce schéma restreint présente une certaine cohérence, en particulier dans le cadre de la coopération internationale où une multiplication des services pourraient être un frein à l'échange avec les partenaires extérieurs. Ces réformes confirment le rôle stratégique de la fonction connaissance et anticipation. Néanmoins, cette centralisation du renseignement a montré qu'il ne prenait pas assez en compte l'implication et la puissance de mobilisation du renseignement territorial.

En 2014, le gouvernement a souhaité définir un cadre légal et exhaustif de l'action des services de renseignement. Les attentats de janvier 2015 ont confirmé l'urgence d'un tel texte. Le 24 juillet 2015, la « Loi n°2015-912 relative au renseignement »¹⁵ est

12 Le rôle de ces services ne se limite pas au terrorisme, mais vise également l'espionnage et l'intelligence économique, la prolifération des armes de destruction massive, les cyber attaques, la criminalité organisée.

13 Initiés dans le Livre blanc de la défense de 2008.

14 Direction Générale de la Sécurité Extérieure (DGSE), Direction de la Protection et de la Sécurité des la Défense (DPSD), Direction du renseignement Militaire (DRM), Direction Générale de la Sécurité Intérieure (DGSI), Direction Nationale du renseignement et des Enquêtes Douanières (DNRED), Traitement du renseignement et Action contre les Circuits Financiers Clandestins (Tracfin).

15 Ce texte autorise des pratiques d'investigation jusque-là réservées au traitement judiciaire des dossiers. Les finalités de la politique publique de renseignement visent à concourir à la stratégie de sécurité et de sauvegarde des intérêts fondamentaux de la nation, par la possibilité de mettre en œuvre des mesures de

promulguée. Le conseil constitutionnel, saisi par le président de la République et des parlementaires, en a validé l'essentiel. Seules trois dispositions ont été censurées¹⁶.

Les controverses d'un système de surveillance généralisée et des dérives autoritaires possibles ont divisé au-delà des partis politiques¹⁷. Pourtant, un tel dispositif n'est pas nouveau, puis que la plupart des méthodes mises en œuvre existaient déjà. La loi ne fait que légaliser pour le renseignement, des pratiques courantes pour les affaires judiciaires. Néanmoins, le débat montre la difficulté de s'émanciper des polémiques chargées de fantasmes ou d'ignorance. Les avis divergent mais la France restait une des dernières démocraties occidentales à ne pas avoir légiféré en la matière, véritable carence au détriment de services essentiels pour la sécurité nationale.

La loi sur le renseignement vise ainsi à offrir les supports juridiques dans le cadre d'activités spécifiques et sensibles, notamment la nécessité d'intrusion dans la vie privée, et de respecter l'État de droit. Il s'agit de clarifier un ensemble de moyens et de dispositions les plus variées, apparues au gré des textes et de sanctuariser les missions d'institutions régaliennes. Elle n'est pas d'un système d'exception. Elle vise à offrir une plus grande lisibilité par une meilleure définition des rôles. Le texte ouvre des opportunités suffisantes qu'il ne faille pas aller plus avant, de sorte à ne pas s'écarter du corpus juridique qui garantit les libertés individuelles.

Enfin, la création d'un traitement automatisé de données à caractère personnel dénommé « FSPRT »¹⁸, doit permettre à l'UCLAT de reprendre un véritable rôle de coordination. Il permet de recenser et de centraliser les signalements d'individus radicalisés ou en voie de radicalisation puis de retransmettre les renseignements vers les services ayant à en traiter, de sorte à faciliter et à standardiser les procédures en la matière,

surveillance de particulières (localisation, sonorisation ou captation d'images) et la création d'un Fichier judiciaire national automatisé des auteurs d'infractions terroristes ». Les connexions électroniques sont également soumises à contrôle via des « boîtes noires », des dispositifs permettant de recueillir en temps réel des données sur la base d'un traitement automatisé. La loi fixe également les grands principes garants du respect de la vie privée (énumération limitative des missions des services spécialisés, procédure de recours, traçabilité de l'exécution technique). Face à l'avalanche de critiques, une Commission nationale de contrôle des techniques de renseignement (CNCTR) est créée, nouvelle autorité administrative indépendante. Elle incarne une contrepartie face à des moyens accrus. Le citoyen dispose également d'un moyen de recours, au sein d'une formation spécialisée du Conseil d'État.

16 Les services de renseignement ne pourront pas déroger à l'autorité du premier ministre en cas « d'urgence opérationnelle ». La deuxième disposition concerne les mesures de surveillance internationale jugées trop floues. Le dernier point est plus anecdotique puis qu'il s'agit d'une question de financement.

17 A gauche, Aurélie Filippetti s'est opposée à cette loi. Alors que Nicolas Sarkozy avait indiqué que son parti voterait la loi, plusieurs personnalités, tels Henri Guaino ou Pierre Lelouche ont été très critiques.

18 Le décret portant création de ce traitement n'a pas été publié.

et de s'assurer qu'aucun individu ne soit oublié.

II. Le repositionnement du renseignement territorial.

Au cours des décennies passées, les crises restaient des événements exceptionnels et ponctuels. Elles pouvaient durer des mois, mais elles avaient toujours une fin. Elles ne mobilisaient qu'une infime partie des ressources disponibles. L'inflation des désordres internationaux a créé les conditions de la multiplication des cellules de crise, grandes consommatrices en personnels, en moyens et en temps. Face à la multiplication des menaces, la France a dû repenser le renseignement territorial, redonnant aux sources humaines et domestiques leur valeur. Surtout, le suivi du radicalisme est devenu un enjeu fondamental de sécurité nationale.

Historiquement, le terroriste fut une affaire « urbaine », voire même « parisienne ». L'engagement de la police nationale, plus localement de la préfecture de police de Paris, répondait à une réalité, celle d'exaction commises prioritairement dans la capitale. La lutte antiterroriste fut également conçue pour répondre à un terrorisme professionnel, souvent l'expression d'un affrontement indirect entre les États. On pouvait le combattre avec des effectifs et des services réduits. Ils ont su développer un véritable « savoir-faire », dans la tradition française d'un État fort et donc d'une police forte. Le changement d'une approche conventionnelle de groupuscules et des réseaux limités vers un terrorisme de masse, fait de connexions locales et internationales, urbaines et rurales, l'antiterrorisme ne pouvait plus demeurer un domaine réservé à quelques agents. Les paradigmes de la menace ont évolué, la méthode française aussi. Le terrorisme représente donc un nouveau défi pour des agences de renseignement devant s'adapter face à des cibles mobiles, nombreuses et de plus en plus dangereuses. De fait, il est apparu indispensable de renforcer le renseignement humain, de source ouverte (souvent négligé pour les éléments dits « fermés »), de s'appuyer sur les capacités technologiques pour en assurer la diffusion et l'intégrer de manière opérationnelle dans un objectif de prévention.

L'extension du domaine a engendré un risque de confusion, c'est-à-dire que tout le monde fasse de la LAT et d'atteindre des limites. Un ensemble pointu et élitiste n'était plus adapté aux échanges d'information de masse. La mission de renseignement dans le cadre de la sécurité publique a été restructurée par à une redéfinition sur l'engagement et la coopération entre la gendarmerie nationale et de la police. Ils sont les marqueurs les plus pertinents de cette massification et de l'intensification de la lutte à tous les niveaux.

La réforme du renseignement de 2008 institue la Direction central du renseignement intérieur (DCRI) qui obtient un monopole dans le renseignement fermé et des Services départementaux de l'information général (SDIG) plus particulièrement destinés aux sources ouvertes, la surveillance des mouvements revendicatifs et contestataires. Au sein de la préfecture de police de Paris, la Division du renseignement (DRPP) remplit cette mission sur la capitale et sa petite couronne. La DCRI reste tout spécialement chargée du terrorisme islamiste. La redéfinition des services marque une refonte du renseignement territorial de sorte à redonner à cette fonction toute ses « lettres de noblesse ». En outre, il est décidé de renforcer le lien fonctionnel entre le SCRT et la gendarmerie, représentée plus particulièrement par la Direction de l'opération et de l'emploi.

Par son histoire et son implantation territoriales, la recherche du renseignement fait partie des missions essentielles de la gendarmerie nationale. La loi n° 2009-971 du 03 août 2009 relative à la gendarmerie nationale rappelle que « *la mission de renseignement et d'information des autorités publiques, à la lutte contre le terrorisme, ainsi qu'à la protection des populations* »¹⁹. Cet engagement est un signe fort qui rappelle que le terrorisme se joue désormais autant en zone rurale qu'en ville. La proximité territoriale permet de signaler et de suivre les comportements inhabituels.

La création de la Sous-direction de l'anticipation opérationnelle (SDAO) résulte de la volonté politique du ministre de l'Intérieur, en 2012. De sorte à répondre aux attentes du gouvernement et de faciliter les échanges, la gendarmerie s'est restructurée au niveau central. En outre, le SCRT dispose désormais d'un interlocuteur au sien d'une structure unifiée. Pour autant, la SDAO ne constitue qu'un des éléments de la LAT dans la

¹⁹ Article L.3211-3 du code de la défense.

gendarmerie. Pour répondre à la menace, c'est l'institution toute entière qui est intégrée, et se décline, notamment au sein de l'administration centrale, à travers la Direction des opérations et de l'emploi et ses entités, SDPJ en particulier (on pense au BLAT), mais aussi de la Sous-direction de la défense de l'ordre public et de la protection (SDDOPP), plus spécialement chargée de la conduite des opérations (on pense au GIGN).

L'institution demeure encore une force de proposition, un véritable « bulldozer ». Cette capacité de montée en puissance et de force d'engagement, conjuguée à son implantation territoriale doit permettre de réunir efficacement plus de données de proximité. Elle apporte une plus-value par le maillage territorial qui permet de n'exclure aucune zone.

III. D'autres perspectives dans l'antiterrorisme.

Aujourd'hui, le jihadisme constitue la menace terroriste majeure. Et le niveau d'alerte ne semble pas devoir s'abaisser. Dans les années 1930, les volontaires s'engageaient dans les rangs de l'extrême-droite, puis ce fut ceux de l'extrême-gauche dans les années 1960. Aujourd'hui, ceux qui sont à la recherche d'un combat subliminal partent pour le jihad. Il semble difficile d'empêcher ces individus, souvent jeunes, à s'engager. Dans cette lutte, on évoque la question de la radicalisation. Certains observateurs s'appuient sur les méthodes d'autres pays européens, mais oublient que la France compte 4,5 millions de musulmans, et donc que la population cible est potentiellement plus importante. Pour autant, il existe des marges de progression dans l'approche de la menace.

III.1 – Faire la « police »²⁰ au terrorisme.

Confrontée à une succession d'attaques, la France serait en « guerre contre le terrorisme ». Le fait semble avéré, le terme est prononcé jusque dans les plus hautes instances du pouvoir et repris par des politiques de tout bord. Cette injonction devient comme un « lieu-commun » dès lors qu'il s'agit d'aborder la menace jihadiste. Les critiques contre cette rhétorique guerrière peinent à émerger. Elles sonnent comme un renoncement, une accusation de sentiment antinational néfaste.

Pourtant, l'enjeu de la lutte contre le terrorisme dépasse le cadre sémantique. Il est même fondamental, et risque d'insuffler une fausse perception dans les esprits. D'une part, la multiplication des précautions n'est pas l'assurance du zéro risque. D'autre part, « *le terrorisme n'est pas la guerre* »²¹. Il est plus opportun d'évoquer la lutte ou la police du terrorisme. Les observateurs rappellent que l'on affronte des acteurs violents et qu'il faille impérativement les cloisonner dans ce qu'ils sont, des terroristes. La France n'est pas opposée à des combattants ou des résistants qui agissent dans le cadre d'un conflit ouvert. C'est la raison d'être des terroristes que d'évoluer en dehors des normes et des règles. La France n'est pas en guerre mais confrontée à une situation de lutte contre un phénomène criminel.

La lutte contre le terrorisme, c'est aussi un combat d'idées. On évoque les attentats, on s'horripile devant les exécutions morbides. On tend à oublier que le jihadiste n'est pas un criminel de droit commun. Il est un terroriste enfermé dans une idéologie dominante. Il fait du Coran le révélateur d'une existence paradisiaque, une alternative à la modernité occidentale avec laquelle ses valeurs terrestres et spirituelles divergent²². L'idéologie combattante influe sur un nombre important de personnes. De fait, les références à une moralité à la mode occidentales sont inefficaces. Le terrorisme islamique se combat aussi sur le terrain de la diffusion. Cette lutte est aussi celle des idées.

20 Bauer, Alain, *Au terrorisme nous devons faire la police*, <http://www.magazine-decideurs.com/news/alain-bauer-au-terrorisme-nous-devons-faire-la-police#>, (page consultée le 14 juillet 2015).

21 Chocquet, Christian, *Le terrorisme n'est pas la guerre*, Paris, Vuibert, 2008.

22 Saint-Bonnet, François, *L'idéologie djihadiste et la modernité*, <http://www.laviedesidees.fr/L-ideologie-djihadiste-et-la-modernite.html>, (page consultée le 10 avril 2015).

La menace terroriste est forte et la multiplication des attaques le confirme. En la matière, le risque zéro n'existe pas. Au regard des enjeux sociétaux, de stabilité et de cohérence nationale, une communication adaptée est vitale. Plus encore dès que la période de stupeur et d'incompréhension horrifiées est révolue. Le pouvoir ne peut se défaire d'une prise de parole adaptée, à la hauteur de l'événement. L'autorité ne peut agir dans l'ombre. Moralement, elle n'en a pas le droit. Si la discrétion sur l'engagement des forces (d'intervention, de renseignement et judiciaire) est de mise, elle se doit aussi de trouver les termes adéquats et le degré idoine de parole, de sorte à accompagner son action.

L'enjeu est politique également. La question peut choquer mais on doit s'interroger sur le seuil d'acceptabilité sociétal de toute forme de violence. La société française, comme le plupart des nations occidentales, a acquis un degré élevé de confort personnel et de sécurité. Le terrorisme remet en question ces fondements vitaux. On a peur de la mort, plus encore quand elle est violente, et nul ne renie la présence terroriste sur le territoire. Le devoir des gouvernants, mais aussi des observateurs du terrorisme, est de rappeler la réalité de la menace, son intensité et son expression. La protection des populations est une ambition pieuse, de sorte aussi à développer et d'entretenir les réflexes de précaution. Mais, l'écart entre peur et vigilance est mince. L'argumentaire ne doit pas renforcer le doute et la méfiance. La parole est millimétrée, car le maniement déréglé des mots révolte. Il renforce le sentiment de mensonges et ébranle un peu plus la « cohésion sociale ». Le pouvoir est confronté à la nécessité de ne pas succomber à l'émotion collective, ce que recherche précisément les auteurs d'attaques terroristes.

III.2 – Confirmer dans la durée la cohérence du dispositif.

Le renseignement est un service public, conjuguant un devoir de résultat, de clarté des intentions et des actions. Aujourd'hui, le suivi du radicalisme est un enjeu. Il ne saurait y avoir de système parfait. Des individus peuvent toujours passer au travers « des mailles du filet », le travail de services est de les resserrer au maximum. La circulation des informations fonctionne de sorte à offrir une meilleure lisibilité sur les personnes à cibler, les moyens accordés ou à déployer. Mais, la lutte contre le terrorisme occupe de plus en

plus l'action des services. Elle est toujours plus exigeante et grève les capacités d'anticipation dans les autres dossiers. De fait, toute idée de compétition serait dévastatrice. Ce stade semble dépassé. La loi renseignement est venue rappeler l'importance du travail tous azimuts.

Une plus grande coordination inter-services a permis de transformer la mission d'anticipation. Mais rapprocher les structures ne sert à rien si les personnes ne se parlent pas. Si les services coopèrent mieux, cette efficacité repose d'abord sur l'engagement des personnes plus que sur les institutions. De vrais efforts de collaboration ont permis de gagner en pertinence et efficacité. « Respect, loyauté et confiance » permettent les succès collectifs. L'impulsion se décline à tous les échelons, des services spécialisés jusqu'aux unités territoriales. Une véritable « esprit » renseignement a transformé le travail où chacun se connaît. Les bonnes pratiques en œuvre dans les services centraux sont aussi bénéfiques sur le terrain qui peut s'appuyer sur ces structures. Désormais, la France dispose d'un outil, certes perfectible, mais très efficace. Le renseignement peut encore progresser. Et il existe un potentiel humain non négligeable.

Les discours de fermeté et le déploiement de vrais outils de contrôle n'excluent pas la question d'une stratégie globale et dans le temps de lutte antiterroriste. L'engagement des services demeure de l'ordre de la tactique et du technique et il ne leur revient pas de prendre des initiatives sortant de ce cadre.

Dans le contexte des attentats de 2015, le ministre de l'Intérieur a annoncé la création d'un État-major opérationnel de prévention du terrorisme (EMOPT). La nouvelle dimension des processus de radicalisation exigeait une réadaptation du ministère, de sorte à éviter la contamination et un harcèlement des radicaux par tous les moyens de droit. Il s'agissait aussi de renforcer la cohérence de l'ensemble du dispositif, notamment par une meilleure interpénétration des données avec le renseignement territorial. L'antiterrorisme n'a pas vocation à être répartie de manière équitable entre les services, mais de trouver celui qui sera le plus efficace pour une mission donnée.

La pratique radicale d'une religion n'est pas interdite en soi, mais c'est dans le vivier des radicaux que se recrute les futurs terroristes. Surtout, on ne parle plus que de quelques

individus isolés, mais d'un risque de contagion vers des milliers de personnes. Il est apparu vital de pouvoir traiter l'ensemble des signaux. Aucun cas suspect ne doit échapper à la surveillance. L'EMOPT n'a pas vocation à suppléer les services de renseignement ou de se voir attribuer des missions opérationnelles. Sur tout le territoire, les services de l'État doivent pouvoir juger l'ensemble des cas suspects. Il ne s'agit plus de concentrer uniquement sur les suspicion forte de radicalisation, mais de pouvoir assurer plusieurs niveaux de traitement, des plus faibles au risque avéré de passage à l'acte terroriste. On intègre une nouvelle logique dans la détection. Le ministère choisit de travailler au plus large. Cette stratégie dépasse les cadres traditionnels de travail et doit permettre une approche globale, notamment dans un partenariat renforcé avec les autres ministères, on pense en premier lieu à la justice, pour signaler et prendre en compte. Les services spécialisés ne peuvent traiter l'ensemble des signalements. Selon le degré estimé de dangerosité, il n'est pas toujours nécessaire de déployer des moyens spécifiques, mais de s'appuyer sur les unités territoriales. Plus que jamais, le terrorisme n'est plus un domaine réservé. Cette lutte doit réaffirmer que « l'État est en marche ». On traite tous les individus à leur juste niveau mais il faut qu'ils soient tous traités.

III.3 – Mieux étudier l'antiterrorisme.

Néanmoins, ce nouvel échelon ne peut occulter la question de la vision politique à plus long terme. Une réponse publique doit aussi être évaluée dans le durée. C'est précisément à l'instant de la crise que les failles d'un système se font dramatiquement ressentir. La réponse miracle n'existe pas, pour autant faut-il remettre systématiquement en cause l'approche sécuritaire ?

La combinaison des moyens de lutte contre le terrorisme semble demeurer « à réaction ». Les citoyens sont en droit de s'interroger sur la pertinence et la logique des actions. Néanmoins, la France a multiplié les réformes de ses services : si on cherche sans cesse à s'adapter, la lutte antiterroriste aura toujours un temps de retard. Le pays s'est engagé dans une troisième phase de réforme du renseignement (après celles de 2008 et 2013). Il semble plus que nécessaire de « faire une pause », d'affirmer notre approche de lutte et d'évaluer sa pertinence. Il n'est pas question de demeurer statique au prétexte que le

dispositif vient d'évoluer, mais de prendre un temps dans l'adaptation pour gagner en puissance.

Les moyens humains et matériels n'ont cessé de progresser depuis 10 ans, et la multiplication des signalements confirme les besoins. Aujourd'hui, il y aurait près de 3000 personnes nécessitant une attention particulière, dont près de 1500 impliqués dans les filières syriennes²³. Les événements de l'année 2015 ont montré qu'il ne fallait négliger aucune élément, notamment des individus « se faisant oublier » ou les signaux dits « faibles ». Indéniablement il existe un risque que des personnes ne fassent pas l'objet d'un traitement approprié, d'où un nécessaire travail d'appréciation et de hiérarchisation des cibles. Ce travail demande recul et finesse au risque de sorte à pouvoir discerner les éléments à en connaître des radicalisations non avérées. L'accumulation de données n'est pas gage d'efficacité.

La LAT requière donc plus d'analystes, de traducteurs, d'informaticiens. C'est certainement dans ce domaine que la France peut consolider son dispositif. La formation professionnelle a été développée en interne. Elle se fait essentiellement « sur le terrain » et c'est souvent l'expérience qui permet de juger de l'utile de l'accessoire. Les questions de l'antiterrorisme et du renseignement sont largement ignorées du monde universitaire. Surtout, le renseignement semble poser un problème. D'une part, on ne sait pas à quel domaine d'étude le rattacher (droit, défense, relations internationales). D'autre part, il continue de nourrir fantasmes et rejets. Il semble encore souffrir d'une image négative et de suspicion, alors qu'il est de plus en plus présent sur la scène publique. Il est essentiel de sortir de ces préjugés. Pour autant, cette relation entre professionnels et universitaires, largement développée dans les autres nations européennes, devrait être une source positive dans l'approche et l'analyse de la menace.

Pour conclure, il convient de rappeler que la France est confrontée à la violence terroriste depuis des décennies. Elle a su penser et développer un dispositif de lutte antiterroriste pertinent et efficace, avec une importance pour la centralisation judiciaire et la spécialisation des magistrats. Depuis, le renseignement s'est également perfectionné, redonnant au facteur humain sa primauté.

²³ Rapport de l'Assemblée nationale sur la surveillance des filières et des individus jihadistes du 02 juin 2015, p. 22.

Le renforcement des régimes nationaux peut être jugé avec un certain recul. Il semble qu'il y ait eu une « sur-réaction » dans plusieurs pays occidentaux. En France, en dépit des critiques contre les orientations antiterroristes, il n'y a pas eu d'atteintes fondamentales aux libertés fondamentales. Mais la prudence reste de mise, car sous le coup de l'émotion, les stigmatisations raciales et ethniques représentées sont tout aussi dangereuses. Il y va également de la crédibilité politique. En effet, plus les procédures et les mesures d'exception perdurent, plus la majorité qui les soutient s'effrite.

Aujourd'hui, la France est confrontée à une triple menace jihadiste. Il y a les nationaux qui se radicalisent et qui peuvent mener des opérations à l'intérieur de nos frontières. On pense aussi aux organisations terroristes qui peuvent envoyer leurs activistes pour des opérations de subversion. Il y a surtout les activistes de retour de Syrie ou d'ailleurs, qui reviennent clandestinement, aguerris pour exporter leur combat. Sur ce dernier point, les services sont en « alerte », la menace est présentée comme hautement probable. Les attentats du premier semestre 2015 sont déterminants dans l'approche antiterroriste. S'ils ont confirmé les craintes sur les réseaux jihadistes en France, ils ont également montré un degré de préparation assez limité. Les craintes se justifient par le réservoir que représente les combattants de l'État islamique. La France risque de se voir confronter à de vrais professionnels de l'action subversive, coordonné depuis une entité étrangère bien décidée à porter des coups en territoire ennemi. Ils peuvent étudier leurs cibles, agir à partir de groupes d'importance variable et frapper à l'instant idoine. Ces individus sont expérimentés. Et ils ne craignent pas la mort.

BIBLIOGRAPHIE

I. Ouvrages de référence et textes généraux.

ANDREANI Gilles, « *Le concept de guerre contre le terrorisme, in Justifier la guerre? De l'humanitarisme au contre-terrorisme* », Paris, Presses de Sciences Po, 2005.

ASHID Rashid, « *Descent into chaos* », New York, Viking Books, 2008.

AZZAM Roger J, « *Liban, l'instruction d'un crime: 30 ans de guerre* », Paris, Cheminement, 2005.

BADIE Bertrand, « *Le jeu triangulaire* », in BIRNBAUM Pierre (sous la direction de), « *Sociologie des nationalismes* », Paris, PUF, 1997.

BALANDIER Georges, « *Le désordre, l'éloge du mouvement* », Paris, Fayard, 1988.

BALENCIE Jean-Marc, RUFIN Jean-Christophe et de la GRANGE Arnaud, « *Mondes rebelles: l'encyclopédie des conflits* », Paris, Michalon, 2001.

BARBER R Benjamin, « *L'empire de la peur* », Paris, Fayard, 2003.

BATTISTELLA Dario, « *Paix et guerres au XXI^e siècle* », Paris, Sciences Humaines Éditions, 2011.

BAUD Jacques, « *La guerre asymétrique ou la défaite du vainqueur* », Paris, Du Rocher, 2003.

BAUD Jacques, « *Le renseignement et la lutte contre le terrorisme, stratégies et perspectives internationales* », Paris, Lavauzelle, Collection Renseignement Histoire et Géopolitique, 2005.

BAUDRILLARD Jean, « *L'esprit du terrorisme* », Gallilée, Paris, 2002.

BAYLON Christian et MIGNOT Xavier, « *La Communication* », Paris, Armand Colin, 1991,

- BAUDRILLARD Jean, « *L'esprit du terrorisme* », Paris, Gallilée, 2002.
- BECK Ulrich, « *La société du risque* », Munich, Champs essais, 1986.
- BECK Ulrich, « *La société du risque globalisé sous l'angle de la menace terroriste* », Cahiers internationaux de sociologie, 2003/1, n°114.
- BECK Ulrich, « *Pouvoir et contre-pouvoir* », Munich, Champs essais, 2002.
- BENJAMIN Charles, « *La théorie de la guerre juste face au terrorisme et à la lutte antiterroriste* », Centre d'études des politiques étrangères de sécurité, Université du Québec, Montréal, décembre 2007.
- BERGEN Peter, « *Holy war* », New York, The Free Press, 2001.
- BONANATE Luigi, « *Le terrorisme international* », Paris, Casterman, 1994.
- BOUNAN Michel, « *Logique du terrorisme* », Paris, Allia, 2003.
- BONIFACE Pascal, « *Vers une quatrième guerre mondiale ?* », Paris, Armand Collin, 2005.
- BOULOISEAU Marc, « *La République jacobine* », Nouvelle histoire de la France contemporaine, n°2, Paris, Histoire - Seuil, 1972.
- BOUSTANY Antoine, « *Drogues de paix, drogues de guerre* », Paris, Hachette, 1993.
- BUNT Gary R, « *Islam in the digital age* », Londres, 2003, Pluto Press.
- CAMUS Colombe, « *La guerre contre le terrorisme, dérives sécuritaires et dilemme démocratique* », Paris, Éditions du Félin, 2007.
- CAPELLER Wanda, « *La transnationalisation du champ pénal : réflexions sur les mutations du crime et du contrôle* », Revue Droit et Sociétés, n°35-1997.
- CARR Matthew, « *La mécanique infernale : l'histoire du XX^e siècle à travers le terrorisme* », Paris, Héloïse d'Ormesson, 2008.
- CARRE Olivier, « *Mystique et politique, le Coran des islamistes* », Paris, Le Cerf, 2004.
- CASSEN Bernard, « *La fabrique du terrorisme* », Paris, Yves Michel, 2008
- CETTINA Nathalie, « *Terrorisme, histoire de sa mondialisation* », Paris, L'Harmattan, 2001.
- CHALIAND Gérard, « *Terrorismes et Guérillas* », Bruxelles, Complexe, 1988.
- CHALIAND Gérard, « *L'arme du terrorisme* », Paris, Audibert, 2002.
- CHALIAND Gérard, « *Les stratégies du terrorisme* », Paris, Desclée de Brouwer, 1999.
- CHALIAND Gérard, « *Des guerres irrégulières* », Paris, Folio, 2004.
- CHALIAND Gérard et BLIN Arnaud (sous la direction de), « *Histoire du terrorisme, de*

- l'antiquité à Al-Qaïda* », Paris, Bayard, 2004.
- CHAMPAGNE Patrick, « *Faire l'opinion* », Paris, Éditions de Minuit, 1990.
- CHESNO Christian et SFEIR Antoine, « *Orient-Occident, le choc?* », Paris, Biblio essais, 2010.
- CHOCQUET Christian, « *Terrorisme et criminalité organisée* », Paris, L'Harmattan, 2003.
- CHOCQUET Christian, « *Le terrorisme n'est pas la guerre* », Paris, Vuibert, 2008.
- CHOCQUET Christian, « *Terrorisme : la démocratie en danger?* », Paris, Vuibert, 2011.
- CHRISTAKIS Théodore, BANNELIER Karine, CORTEN Olivier. et DELCOURT Barbara. (sous la direction de), « *Le droit international face au terrorisme* », Pedone, Cahiers internationaux n°7, CEDIN-Paris I, 2002.
Paris, 2002.
- COLONOMOS Ariel, « *Le pari de la guerre* », Paris, Denoël, 2009.
- CORTEN Olivier, « *Le retour des guerres préventives : le droit international menacé* », Bruxelles, Labor, 2009.
- COURMONT Barthélemy, « *Terrorisme et contre – terrorisme. L'incompréhension fatale* », Paris, Le cherche midi, 2003.
- COURMONT Barthélémy et DARKO Ribnikar, « *Les guerres asymétriques* », Paris, PUF, 2002.
- COURMONT Barthélémy, « *La guerre* », Paris, Armand Colin, 2007.
- COUSSERAN Jean-Claude, HYEZ Philippe, « *Renseigner les démocraties, renseigner en démocratie* », Paris, Odile Jacob, 2015.
- CRENSHOW Mathex, « *Terrorism in context* », The Pennsylvania State University Press, 1995.
- DASQUE Jean-Michel, « *Géopolitique du terrorisme* », Paris, ellipses, 2013.
- DAVID Charles-Philippe et GAGNON Benoît, sous la direction de, « *Repenser le terrorisme : Concept, acteurs et réponses* », Laval, Les Presses Universitaires de Laval, 2007.
- DAVIS Mike, « *Petite histoire de la voiture piégée* », Paris, La découverte, 2007.
- DAYAN Daniel (sous la direction de), « *La terreur spectacle* », Paris, de Boeck, 2006.

DERRIENNIC Jean-Pierre, « *Violence instrumentale et violence mimétique : l'estimation des effets politiques des actions terroristes* », in *Enjeux philosophiques de la guerre, de la paix et du terrorisme*, sous la direction de Stéphane Courtois, Sainte Foy, Presses Universitaires de Laval, 2003.

DEPAGNE Rinaldo, « *Le martyr de Bobby Sands* », Paris, E-dite, 2006.

DOUMERGUE-CLOAREC Danielle et COPPOLANI Antoine, « *Des conflits en mutation?* », Bruxelles, Complexe, 2003.

ELORZA Antonio (sous la direction de), « *ETA, une histoire* », Paris, Denoël, 2000.

FLUKIGER Jean-Marc, « *Nouvelles guerres et théorie de la guerre juste* », Gollion, Infolio éditions, 2011.

FURET François, LINIERS Antoine, RAYNAUD Philippe, « *Terrorisme et démocratie* », Paris, Fayard, 1985

GAGNON David, « *Repenser le terrorisme, concepts, auteurs et réponses* », Laval, Presses Universitaires de Laval, 2007.

GARCIN-MARROU Isabelle, « *Terrorisme, médias et démocratie* », Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 2001.

GAYRAUD Jean-François, « *Le terrorisme* », Paris, PUF, 2006.

GERE François, « *La nouvelle géopolitique* », Paris, Larousse Essais et documents, 2012.

GIDDENS Anthony, « *Les conséquences de la modernité* », Paris, L'Harmattan, 1994.

« *Global Terrorism. A Historical Bibliography* », Santa Barbara, Suzanne Robitaille Ontiveros Édition, 1986.

GOVIER Trudy, « *A Delicate Balance: What Philosophy Can Tell Us About Terrorism* », Boulder Co, Western Press, 2002.

GROS Bernard, « *Le terrorisme* », Paris, Hatier, 1976.

GUBERT Romain, « *Le terrorisme international, la guerre des temps modernes* », Milan, Les Essentiels, 2005.

HEISBOURG François et la Fondation pour la Recherche Stratégique, « *Hyperterrorisme : la nouvelle guerre* », Paris, Odile Jacob – Histoire et Document, 2001.

HERSH Seymour, « *Dommages collatéraux, la face obscure de la guerre contre le terrorisme* », New York, Editions Denoël, 2005.

HIRA Dilip, « *War without End: The Rise of Islamist Terrorism and Global Response* », Routledge, 2002

HOFFMAN Bruce, « *La terreur sacrée* », Politique internationale n°77, automne 1997.

HOFFMAN Bruce, « *La mécanique terroriste* », Paris, Calmann-Lévy, 1999.

HOFFMAN Bruce, « *Inside terrorism* », New York, Columbia University Press, 2006.

HOFFMAN Bruce, « *Inside terrorism* », New York, Columbia University, 2006.

HUYGHE François-Bernard, « *Comprendre le pouvoir stratégique des médias* », Paris, Eyrolles, 2005.

HUNTINGTON Samuel, « *Le choc des civilisations* », Paris, Edile Jacob, 2007.

JAQUARD Roland, « *Les dossiers secret du terrorisme* », Paris, Albin Michel, 1985.

« *La lutte contre le terrorisme. Les normes du conseil de l'Europe* », Strasbourg, Édition du conseil de l'Europe, 2004.

JENKINS Brian Michale, « *International Terrorism and world security* », Londres, Croom Helm, 1975.

JOHNSON John Turner, « *Morality and contemporary warfare* », New Haven, Yale University Press, 1999.

KOURY Nadia, « *L'impact du terrorisme dans le développement économique international* », Sherbrooke, Université de Sherbrooke, 2006.

LAIDI Ali, « *Retour de flamme : comment la mondialisation a accouché du terrorisme* », Paris, Calmann-Levy, 2006.

LAMBERT Joseph J, « *Terrorism and hostages in international law* », Cambridge, Grtius publications Ltd, 1990.

LAQUEUR Walter, « *Le terrorisme* », Paris, PUF, 1979.

LAMLOUM Olfâ, « *Al-Jazira, miroir rebelle et ambigu du monde arabe* », Paris, La découverte, 2004.

LEGRAIN Jean-François, « *L'Intifada dans sa troisième année* », Paris, Esprit, juillet-août 1990, p. 16-17.

MADELIN Philippe, « *La galaxie terroriste* », Paris, Plon, 1986.

MAILLOT Agnès, « *IRA* », Caen, Presses Universitaires de Caën, 2001.

MARGUENAUD Jean-Pierre, « *La qualification pénale des actes terroristes* », R.S.S., 1990.

MANNONI Pierre, « *Un laboratoire de la peur, terrorisme et média* », Hommes et perspectives, Paris, Collection psychologie et société, 1992.

MANNONI Pierre, « *Les logiques du terrorisme* », Paris, In Press, Collection Psycho – Polis, 2004.

MANNONI Pierre, « *De la peur au terrorisme* », Paris, Matrice, 2004.

MARRET Jean-Luc, « *Les techniques du terrorisme* », Paris, PUF, 1997.

MILES Hugh, « *Al-Jazira, la chaîne qui défie l'occident* », Londres, Buchet-Castel, 2005.

MIDANI Al, Mohammed Amin, « *Les droits de l'homme et l'Islam – Textes des organisations arabes et islamiques* », Stasbourg, Marc-Bloc, 2003

MAYAND Yves, « *Le terrorisme* », Lyon, Connaissance du droit – Dalloz, 1997.

NETANYAHOU Benyamin, « *Combattre le terrorisme* », New York, L'Archipel, 2001.

NADEAU Christian et SAADA Julie, « *Guerre juste, guerre injuste. Histoire, théories* », PUF, Paris, 2009.

NEYRAT Frédéric, « *La terrorisme, la tentation de l'abîme* » Paris, Larousse, 2009.

NOELLE-NEUMANN Elisabeth, « *The spirale of silence* », in journal of Communication, 24, 1974, Traduit par Gilles Adache, Dorine Bregman, Daniel Dayan.

PALETZ David L., SCHMID Alex P., « *Terrorism and the média* », Newbury Park, Sage Publications, 1992.

PAYE Jean-Claude, « *La fin de l'État de droit* », Paris, La dispute, 2004.

Freud, Sigmund, « *Le moi et le ça* », Paris, 1923, nouvelle édition de 2010, Payot.

QUADRUPPANI Serge, « *L'anti-terrorisme en France ou la terreur intégrée, 1981-1989* », Paris, La découverte, 1989.

RAIKHLIN Raddai, « *Civil war, terrorism and gangs. The system of sociology and social dynamics* », Charleston, Booksurge Publishing, 2003.

RAPPORT DE LA COMMISSION D'ENQUETE, « *Rapport final de la commission nationale sur les attaques terroristes contre les États-Unis* », Washington, Équateurs, 2004.

RAPPORT fait « *au nom de la commission d'enquête sur l'organisation et les moyens de la lutte contre les réseaux djihadistes en France et en Europe* », sous la coprésidence de Mme Nathalie GOULET et de M. André REICHARDT, n° 388, enregistré à la Présidence du Sénat le 01 avril 2015.

RAPPORT fait « *au nom de la commission d'enquête sur la surveillance des filières et des individus jihadistes* », sous la présidence de M. Eric CIOTTI, n° 2828, enregistré à la Présidence de l'Assemblée nationale le 02 juin 2015.

- SAGEMAN Mark, « *Understanding Terror Networks* », Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 2004.
- SCHWEITZER Yoram et SHAY Shaul, « *The globalization of terror* », Washington, Library of congress, 2003.
- SIMONIN Anne, « Le déshonneur de la République, une histoire de l'indignité, 1791-1958 », Paris, Grasset et Fasquelle, 2008.
- SLOAN Stephen, « *Historical dictionary of terrorism* », Lanham, The Scarecrow Press, Inc., 1995
- SOMMIER Isabelle, « *Le Terrorisme* », Paris, Flammarion, 2000.
- TALON Claire-Gabrielle, « *Al-Jazeera, Liberté d'expression et pétromonarchie* », Paris, PUF, 2001.
- VENNER Dominique, « *Histoire du terrorisme* », Paris, Pygmalion, 2002.
- VILLENEUVE Charles et PERRET Jean-Pierre, « *Histoire secrète du terrorisme* », Paris, Plon, 1987.
- WALZER Mickaël, « *Guerres juste et injustes* », Basicks Brooks, 1977, traduit de l'anglais par Simone Chambon, Anne Wicke et Pierre-Emmanuel Dauzat, Gallimard, Paris, 2006.
- WALZER Michael, « *De la guerre et du terrorisme* », traduit de l'anglais « *Arguing about war* », New Haven, Yale University Press, 2004.
- WIEVIORKA Michel et WOLTON Dominique, « *Terrorisme à la une. Média, terrorisme et démocratie* », Paris, Gallimard, 1987.
- WIEVIORKA Michel, « *Sociétés et terrorisme* », Paris, Fayard, 1988.
- WIEVIORKA Michel, « *Face au terrorisme* », Paris, Siona Levi, 1995.
- WIEVIORKA Michel, « *La violence* », Paris, Hachette, 2005.

II. Ouvrages spéciaux.

2.1 - Le terrorisme à la Lumière de la réflexion philosophique et de la littérature.

- CAMUS Albert, « *Les Justes* », pièce en cinq actes, Paris, Gallimard, 1949.
- DEREK Allan, « *The psychology of a terrorism* », Nottingham French Studies, vol. 21, no 1, mai 1982.

MALRAUX André, « *La Condition humaine* », Paris, Gallimard, 1933.
MALRAUX André, « *Antimémoires* », Paris, Folio, 1967.
WIESEL Élie, « *Le terrorisme : le mal absolu* », Le Point, n°1506, 27 juillet 2001.

2.2 – Le terrorisme islamiste.

ADDI Lahouari, « *La perception des attentats du 11 septembre dans le monde arabe et musulman* », Confluences Méditerranée, no 40, hiver 2001-2002.
AL-ASHMAWY Muhammad Saïd, « *L'islamisme contre l'islam* », Paris, La découverte, 1987.
ATWAN Abdel Bari, « *L'histoire secrète d'Al-Qaïda* », Paris, Acropole, 2007.
AL-ZAWAHIRI Ayman, « *L'absolution* », Paris, Millani, 2008.
BAUD Jacques, « *Jihad; l'asymétrie. Entre Fanatisme et incompréhension* », Paris, Lavauzelle, 2009.
BAUER Alain et RAUFER Xavier, « *L'énigme Al-Qaïda* », Paris, JC LATTES, 2005.
BERGEN Peter L., « *Guerre sainte et multinationales* », Paris, Gallimard, 2002.
BERGEN Peter L., « *Ben Laden l'insaisissable* », Paris, Michel Lafon, 2006.
BERRY Nicholas, « *The internationale Islamic terrorist network* », "Terrorism Project", Center for Defense Information, 14 septembre 2001.
BERTOMET Stéphane et BIGOT Guillaume, « *Terrorisme islamiste : les vrais risques pour l'hexagone* », Paris, Ramsay, 2007.
BLIN Arnaud, « *Manuel pratique du terroriste* », Trouvé à Manchester en Angleterre en mai 2000, Dans l'appartement d'un membre présumé D'Al-Qaïda, Paris, André Versaille, 2009.
BONNEG Michael, « *Le jihad : origines, interprétations, combats* », Paris, Tétraèdre, 2007.
BOUCHET Christian, « *L'islamisme* », Paris, Pardès, 2002.
BUNEL Pierre-Henri, « *Ces terroristes qui dévoient l'Islam* », Paris, Carnot, 2001.
BURGAT François, « *L'islamisme en face* », Paris, La Découverte, 2002.
BURGAT François, « *L'islamisme à l'heure d'Al-Qaïda* », Paris, La Découverte, 2005.

- BURKE Jason, « *Al-Qaïda : la véritable histoire de l'Islam radical* », Paris, La Découverte, 2005.
- CHEVALERIAS Alain, « *La guerre infernale. Le montage Ben Laden et ses conséquences* », Paris, Du Rocher, 2001.
- CARRE Oliver, « *Mystique et politique, le Coran des islamistes* », Paris, Du Cerf, 2004.
- CARRE Olivier et DUMONT Paul, « *Radicalismes islamiques* », Paris, L'harmattan, 2006.
- CHARNAY Jean-Paul, « *L'islam et la guerre : de la guerre juste à la révolution sainte* », Paris, Fayard, 1986.
- CHARARA Walid, DOMONT Frédéric, « *Le Hezbollah* », Paris, Fayard, 2004.
- CONRAD Philippe, « *Origines et réalités de l'islamisme activiste* », (dossier de la revue Perspectives stratégiques publiée par la Fondation pour la recherche stratégique (no 31, octobre 1997).
- COLL Steve, « *Ghost Wars* », New York, Penguin, 2004.
- COLL Steve, « *The Bin Ladens* », Londres, Allen lane, 2008.
- COOLSAET Rik, « *Le mythe Al-Qaïda, le terrorisme symptôme d'une société malade* », Rik Coolsaet, Mols, 2004.
- COURMONT Barthélémy, « *L'après Ben Laden* », Paris, François Bourin Editeur, 2011.
- DELACAMPAGNE C., « *Islam et Occident, les raisons d'un conflit* », Paris, PUF, 2003.
- DENECE Eric, « *Guerre secrète contre Al-Qaïda* », Ellipses Marketing, 2002.
- ENCEL Frédéric, « *Géopolitique de l'apocalypse* », Paris, Flammarion, 2003.
- ESPOSITO John, « *The dictionary of Islam* », Oxford, Oxford University Press, 2005.
- ETIENNE Bruno, « *L'islamisme radical* », Paris, Hachette, 1987.
- FREGOSI Franck, « *Le fait religieux comme fait politique* », Aix en Provence, Braché, 2009.
- FILIU Jean-Pierre, « *Les frontières du jihad* », Paris, Fayard, 2007.
- FILIU Jean-Pierre, « *La véritable histoire d'Al-Qaïda* », Paris, Pluriel, 2011.
- GABRIEL Mark, « *Islam et terrorisme* », Paris, Ourania, 2006.
- GUIDERE Mathieu, « *Les martyrs d'Al-Qaïda : Au cœur de la propagande terroriste* », Nantes, Du Temps, 2005.
- GUIDERE Mathieu et MORGAN Nicole, « *Le manuel de recrutement d'Al-Qaïda* », Paris, Seuil, 2007.
- GUIDERE Mathieu, « *Al-Qaïda, à la conquête du Maghreb* », Monaco, Du Rocher, 2007.

GUERIN Michel, « *Le phénomène moujahidin : ses origines et ses conséquences dans les pays musulmans* », Paris, Centre des Hautes Etudes sur l'Asie Moderne, 2000.

HAMELIAN, « *L'enigme Oussam Ben Laden* », Paris, Payot, 2008.

HANI Ramadan, « *L'Islam et la barbarie* », Genève, Tawhid, 2001.

HEISBOURG François, « *Après Al-Qaïda, la nouvelle génération du terrorisme* », Paris, Stock, 2009.

KEPEL Gilles, « *Jihad : expansion et déclin de l'islamisme* », Paris, Gallimard, 2000.

KEPEL Gilles, « *Terreur et martyr, relever le défi de civilisation* », Paris, PUF, 2005.

KEPEL Gilles, « *Du jihad à la fitna* », Paris, Bayard, 2005.

KEPEL Gilles, « *Al-Qaïda dans le texte* », Paris, PUF, 2005.

KEPEL Gilles, « *Fitna* », Paris, Folio, 2007.

KHROSHID Ahmad, préface du livre de Maududi, *The Islamic Law and Constitution*, Université du Michigan, 1960.

KOREWA Victor, « *La lutte contre le terrorisme d'Al-Qaïda, perceptions et stratégies* », Paris, Connaissances Et Savoirs, 2008.

KHOSRKHAVAR Farad, « *L'Islamisme et la mort, le martyr révolutionnaire en Iran* », Paris, L'Harmattan, 1995.

KHOSRKHAVAR Farad, « *Quand Al Qaïda parle* », Paris, Grasset et Fasquelle, 2006.

LAIDI ali et S'AALAL Ahmed, « *Le jihad en Europe : les filières du terrorisme islamiste* », Paris, L'Epreuve des faits, 2002.

LAMCHICHI Abderahim, « *Géopolitique de l'islamisme* », Paris, L'Harmattan, 2001.

LANDAU Paul, « *Pour Allah, jusqu'à la mort : Enquête sur les convertis de l'Islam* », Paris, Broché, 2008.

LAWRENCE Bruce, « *Messages to world : the statements of Oussama Ben Laden* », Washington, Library of congress, 2005.

MALET Emile H, « *Al-Qaïda contre le capitalisme. Religion et domination* », Paris, PUF, 2004.

MAMDANI Mahmood, « *La CIA et la fabrique du terrorisme islamiste* », Paris, Demopolis, 2008.

MARRET Jean-Luc, « *Les fabriques du jihad* », Paris, PUF, 2005.

MARSAUD Alain, « *Face à la terreur* », Paris, Fayard, 2007.

M'BACKE Alioune, « *Islam contre terrorisme* », Albouraq, 2002.

- MEDDEB Abdelwahab, « *La maladie de l'islam* », Paris, Seuil, 2002.
- MIGAUX Philippe, « *Le terrorisme au nom du Jihad* », Paris, André Versaille, 2009.
- MILLER Frédéric P, VANDOME Fagnés, Mac BREWSTER John (sous la direction de), « *La Guerre du Kosovo* », Alphascript publishing, Paris, 2011.
- MONIQUET Claude, « *Le Jihad; Histoire secret des hommes et des réseaux en Europe* », Paris, Ramsay, 2004.
- PALMER HARIK Judith, « *Hezbollah, the changing face of terrorism* », New York, I B Tauris, 2005.
- PAZ Reuven , « *Radical islamist terrorism : points for pondering* », ICT – Israël, 2001.
- PAZ Reuven, « *Is there an Islamic terrorism?* », ICT - Israël, 1998.
- PESNOT Patrick, « *Le terrorisme islamique* », Paris, Nouveau Monde, 2008.
- RANDAL Jonathan, « *Oussama :la fabrication d'un terroriste* », Paris, Albin Michel, 2005.
- RICHARD Yann, « *L'islamisme chiïte* », Paris, Fayard, 1989.
- RODIER Alain, « *Al-Qaïda, les connexions mondiales du terrorisme* », Paris, Ellipses, 2006.
- ROLAND Jacquard, « *Au nom d'Oussam Ben Laden. Dossier secret sur le terroriste le plus recherché du monde* », Paris, Picollec, 2001.
- ROUGIER Bernard, « *Le jihad au quotidien* », Paris, PUF, 2004.
- ROUGIER Bernard, « *Qu'est ce que le salafisme* », Paris, PUF, 2009.
- ROY Olivier, « *L'échec de l'islamisme politique* », Paris, Seuil, 1992.
- ROY Olivier, « *Généalogie de l'islamisme* », Paris, Hachette, 1995.
- ROY Olivier, « *L'Islam mondialisé* », Paris, Seuil, 2002.
- ROY Olivier, « *Les illusions du 11 septembre* », Paris, Seuil, 2002.
- ROY Olivier, « *Le croissant et le chaos* », Paris, Hachette Littératures, 2007.
- ROY Olivier, « *Le débat sur le terrorisme islamique, état des lieux* », Paris, Carnets du centre d'analyse et de prévision, Ministère des affaires étrangères, 2008.
- SAFOUAN Moustapha, « *Pourquoi le monde arabe n'est pas libre* », Paris, Denoel, 2008.
- SAGEMAN Marc, « *Understanding Terror networks* », Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 2004.
- SAGEMAN Marc, « *Le vrai visage des terroristes* », Paris, Denoël, 2007.

SAGEMAN Marc, « *Leaderless Jihad* », Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 2008.

SFEIR Antoine, « *Dictionnaire mondial de l'islamisme* », Paris, Plon, 2002.

SIFAOUI Mohamed, « *Combattre le terrorisme islamiste* », Paris, Grasset Et Fasquelle, 2007.

TERNISIEN Xavier, « *Les frères musulmans* », Paris, Fayard, 2006.

THOMAS Dominique, « *Les hommes d'Al-Qaïda : discours et stratégie* », Paris, Michalon, 2005.

« *L'infiltré – Une femme au cœur des réseaux des terroristes islamistes* », Paris, Grasset, 2003.

WRIGHT Lawrence, « *La guerre cachée, Al-Qaïda et les origines du terrorisme islamiste* », Paris, Robert Laffont, 2007.

YACOUB Joseph, « *Au nom de Dieu* », Paris, Lattes, 2002.

ZERROUKY Hassane, « *La nébuleuse islamiste en Europe* », Paris, Edition n°1, 2002.

2.3 – Le terrorisme suicidaire.

AMOS Elon et AVISHAI Margalit, « *Pourquoi des kamikazes ? Les raisons d'un désastre* », New York, Les empêcheurs de penser en rond, 2003.

BRAHIM Marrakchi, « *Comment fabrique t'on un Kamikaze?* », Casablanca, Koutoubia, 2009.

CAPAN Ergu, « *Terrorisme et attentats-suicides* », 2005.

CENTLIVRES Pierre (sous la direction de), « *Saints, sainteté et martyre, la fabrication de l'exemplarité* », Paris, Maison des sciences de l'homme, 2001.

CHAUVIN Gérard, « *Chiïsme* », Grez sur Loing, Pardès, 2005.

ETIENNE Bruno, « *Les combattants suicidaire* », Paris, Éditions de l'Aube, 2002.

JUERGENSMEYER Mark, « *Au nom de Dieu, ils tuent* », Éditions Autrement, 2003.

GANOR Boaz, « *Suicide terrorism, an overview* », ICT - Israël, 15 février 2000.

GERE François, « *Les volontaires de la mort. L'arme du suicide* », Paris, Bayard, 2003.

GEIFMAN Anna, « *La mort sera votre Dieu. Du nihilisme russe au terrorisme islamiste* », Paris, La table ronde, 2005.

- GUZY Evelyne (sous la direction de), « *Attentats suicides, le cas israélo – palestinien* », Paris, Luc PIRE, 2004.
- HAIM Laurence, « *Les bombes humaines : Enquête au cœur du conflit israélo-palestinien* », Paris, Édition de la Martinière, 2003.
- LAHNAIT Fatima, *Female suicide bombers : victims or murderers ?*, in SHARPE Mary (sous la direction de), *Suicide bombers : the psychological, religious and other imperatives*, NATO/IOS Press, 2008.
- LEWIS Bernard, « *Les Assassins* », Paris, Complexe, 1984.
- L'HEUILLET Hélène, « *Aux sources du terrorisme, de La Petite Guerre Aux Attentats-Suicides* », Paris, Fayard, 2009.
- KHOSROKHAVAR Farhad, « *Les nouveaux martyrs d'Allah* », Paris, Flammarion, 2002.
- « *Les violences islamiques* », Critique internationale n°20, Paris, Presses de Sciences Po, 2003.
- « *Mourir pour tuer : les kamikazes* », Études sur la mort, Esprit du temps, 2007.
- PAPE Robert A. « *Dying to win, the strategic logic of suicide terrorism* », New York, Random House, 2005.
- REUTER Christoph, « *My life is weapon. A modern history of suicide bombing* », traduit de l'allemand, *Mein leben ist eine waffe*, Princeton University Press, 2002.
- SCHWEITZER Yoram, « *Suicide bombing : the ultimate weapon?* », ICT- Israël, 2001.
- SCHWEITZER Yoram, « *Suicide terrorism : development and characteristics* », ICT - Israël, 2000.
- VICTOR Barbara, « *Shahidas, les femmes kamikazes palestiniennes* », Paris, Flammarion, 2002.
- VIDAL-NACQUET Pierre, « *FLAVIUS JOSEPH et la guerre des juifs* », Lisieux, BNF – Guerre et Religion, 2005.
- VOLANT Eric, « *Culture et mort volontaire* », Montréal, Liber, 2007.
- YOUZIK Julien, « *Les fiancées d'Allah. Le drame des femmes kamikazes tchéchènes* », Paris, Presse de la cité, 2005.

2.4 – Le suicide et la mort.

ARIES Philippe, « *Essais sur l'histoire de la mort en occident, du Moyen Age à nos jours* », Paris, Seuil, 1975.

DURKHEIM Emile, « *Le suicide* », Paris, PUF, 1930, 12^e édition 2004.

MORON Pierre, « *Le suicide* », 7^e édition, Paris, PUF, 2005.

III. Articles et revues.

ATRAN Scott, « *The moral logic and growth of suicide terrorism* », in http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/05/99/38/PDF/TWQ06spring_atran.pdf.

BAUER Alain, « *On est passé de l'hyperterrorisme au lumpenterrorisme* », http://www.lepoint.fr/societe/alain-bauer-on-est-passe-de-l-hyperterrorisme-au-lumpenterrorisme-15-01-2015-1896814_23.php.

BRONNER Gérard, « *Les nouveaux obscurantistes* », Le Point n° 2238 du 30 juillet 2015, p.72.

CEYHAN Ayse, « *Le communautarisme et la question de la reconnaissance* », Cultures et conflits n° 12, 1993, p. 169-184.

CHANDRAN Suba, « *An Inquiry into Suicide Terrorism : Sociological Perspectives* », www.ipcs.org

CHANDRAN Suba, « *Born to Die :The Blacks Tigers of the LLTE* », www.ipcs.org

CHANDRAN Suba, « *Fighting the Fidayeens : Combating Suicide Terrorism in Kashmir* », www.ipcs.org

CHASTAIN Mary, Women « *Volunteer for Sexual Jihad with Islamic State* », <http://www.breitbart.com/national-security/2014/08/27/women-volunteer-for-sexual-jihad-with-islamic-state/>

CONESA Pierre, « *Aux origines des attentats suicides* », Juin 2004, [www. monde-diplomatique.fr/2004/06/CONESA/11248](http://www.monde-diplomatique.fr/2004/06/CONESA/11248)

COPELAND Libby, « *Female Suicide Bombers: The New Factor in Mideast's Deadly Equation* », Washington Post, 27 avril 2002.

COURMONT Barthélémy, « *L'émergence de nouveaux acteurs asymétriques* », Revue internationale et stratégique, 2003/3 n°51.

COURRIER INTERNATIONAL, « *Leçons sri lankaises pour les kamikazes du Proche-Orient* », n°618, 05 août 2002.

COURRIER INTERNATIONAL, « *La fabrication des bombes humaines* », n°618, 05 septembre 2002.

COURRIER INTERNATIONAL, « *Vocation kamikaze* », n°655, 22 mai 2003.

COURRIER INTERNATIONAL, « *Iran. Postes de kamikazes à pourvoir* », 10 août 2005.

DOCUMENTATION FRANCAISE (LA), « *AfPak* », Paris, N°50, juillet-août 2011.

DEMBIK Christopher, « *Jusqu'où vont les relations entre l'Iran et le Venezuela ?* », <http://leplus.nouvelobs.com/contribution/201509-jusqu-ou-vont-les-relations-entre-l-iran-et-le-venezuela.html>.

DERRIENNIC Jean-Pierre, « *Une stratégie absurde* », La Presse, 25 juillet 2006.

DOWES Alla, « *Qu'est ce qu'un Etat terroriste?* », Les cahiers de l'Orient, N°3, 1986.

DARAGHMEH Mohammed, « *Woman suicide bomber rejected by Hamas* », The Independent, 1^{er} mars 2002.

DUMOULIN André, « *Le zéro mort : entre slogan et concept* », Revue Internationale et Stratégique, 2001/4, n°44, www.cairn.info/revue-internationale-et-strategie-2001-4-page-17.htm

DUTEIL Mireille, « *Afrique : le MUJAO, relève d'AQMI ?* », Le Point édition du 23 mai 2013.

ERTA (Equipe de Recherche sur le Terrorisme et l'Antiterrorisme), « *L'engagement des femmes dans une forme particulière du terrorisme : l'attentat suicide* », www.erta.trcg.org/cri6224

FISHMAN Alex et AHRONOT Yediot, « *Comment le Hamas a transformé une femme adultère en bombe humaine* », www.objectif.info.org

FRIEDMAN Thomas, « *Mensonges suicidaires* », The New York Times, 31 mars 2002.

FRONTLINE, « *The LTTE and suicide terrorism* », volume 17, 05 août 2000.

GUIDERE, Mathieu, « *L'Irak ou la terre promise des jihadistes* », Critique internationale, vol. 34, 2007, n°1, p. 48.

GREENWOD Christopher, « *International law and the war against terrorism* », International Affairs, vol.78, n°2, avril 2002.

HASSNER Hassner, « *Guerre sans morts ou morts sans guerre? Les paradoxes de l'intervention au Kosovo* », Critique Internationale n°4, Paris, Presses de Sciences Po, été 1999.

Helly, Denise, « *La peur de l'Islam* », Débats, Penser les inégalités, <http://sociologies.revues.org/4900> 23 février 2015.

JACOB T Jabin, « *Female suicides bombers : a political perspective* », www.ipcs.org
KHOSROKHAVAR Farhad, « *Bassidje, auxiliaires juvéniles de la révolution iranienne* », Cultures & Conflits, 18, été 1995.

LARZILLIERE Pénélope, « *Analyser les attentats suicides : rationalité, genre et contextualisation* », Les Champs de Mars n° 22, Automne 2011, p. 64-81.

GANOR Boaz, « *Suicide terrorism : an overview* », 15 février 2000, www.ict.org.il

GUINEL Jean, « *Les Français sont-ils tentés par la guerre « zéro mort »?* », www.lepoint.fr/actualites-monde/2008-08-25/les-francais-sont-ils-tentes-par-la-guerre-zero-mort/1648/0/268890.

HAARETZ, « *Profile of the Haifa suicide bomber* », 5 octobre 2003

HADDAD Rayan, « *Al Qaïda / Hezbollah : la concurrence à distance entre deux logiques d'action jihadistes différentes pour la captation des cœurs et des esprits de l'Umma* », Cultures et conflits n° 66, septembre 2000

HONAWAR Rohit, « *The Glorification of Suicide Terrorism* », www.ipcs.org

HONAWAR Rohit, « *Women Suicide Bombers : Unchartered Territory* », www.ipcs.org

IFAS (Institut Français d'Analyse Stratégique), « *Les opérations suicide* », 07 octobre 2004, www.strato-analyse.org

IFAS (Institut Français d'Analyse Stratégique), « *Opérations suicide 2004 : une synthèse pour l'année* », 02 novembre 2004, www.strato-analyse.org

IFAS (Institut Français d'Analyse Stratégique), « *Irak, la politique des suicides* », 11 janvier 2005, www.strato-analyse.org

IFAS (Institut Français d'Analyse Stratégique), « *Repères sur l'attentat suicide forcé* »,

GERE François et BISTOQUET Vincent, 12 octobre 2005, www.strato-analyse.org/fr/id_article=88

KAPUSCINSKI, Ryszard, « *De la nature des génocides* », Le monde diplomatique, mars 2001.

KRICHEN Zyed, « *La folie kamikaze* », [www. réalités.com](http://www.realites.com).

LAVILLE Jean-Louis, « *Communauté et société : l'actualité d'une typologie classique* », *Esprit critique*, *Revue internationale de sociologie et de sciences sociales*, Automne 2007, vol. 10, n°1.

LE CALVE Aude, « *Felin, premiers tests tactiques* », *Armée d'Aujourd'hui*, n°358, Mars2011.

« *Le nombre d'attentats-suicides dans le monde a doublé* », <http://www.directmatin.fr/monde/2015-01-04/le-nombre-dattentats-suicides-dans-le-monde-double-sur-un-697266>

LEMENNICIER, Bertrand, « *La notion de guerre juste* », *Libertarian International Spring Convention*, Krakow, Poland, in www.lemennicier.bwm-mediasoft.com/article_23_.html

LOUYOT Alain, « *Kamikazes au féminin* », *l'Express*, 13 septembre 2004.

MANNONI Pierre, « *Le terrorisme comme arme psychologique ou les triomphes du paradoxe* », *Le Journal des psychologues* 4/2008 (n° 257) , p. 28-32.www.cairn.info/revue-le-journal-des-psychologues-2008-4-page-28.htm

MERCHET Jean-Dominique, « *Djihadisme, tueries planifiées* », <http://www.lopinion.fr/9-juillet-2015/djihadisme-tueries-planifiees-mode-d-emploi-26093>.

MEMRI (The Middle East Research Institute), « *Entretien avec la mère d'un kamikaze* », MEMRI, n° 391, 19 juin 2002.

MEMRI (The Middle East Research Institute), « *Suicide, martyre, terrorisme ou homicide ? Les médias arabes à la recherche du mot juste* », MEMRI, n° 378, 12 mai 2002.

MEMRI (The Middle East Research Institute), « *Recrutement et entraînement des volontaires palestiniens aux attentats suicide* », MEMRI, n° 741, 12 juillet 2004.

MILNER Kate, « *Who are the suicide bombers?* », news.bbc.co.uk

OURDAN Rémy, « *La survie d'Al-Qaida est liée à sa capacité de gérer la succession de son chef* », http://www.lemonde.fr/mort-de-ben-laden/article/2011/05/03/la-survie-d-al-qaida-est-liee-a-sa-capacite-de-gerer-la-succession-de-son-chef_1516158_1515627.html.

PAVEY Eleanor, « *Les kamikazes sri lankais* », *Cultures & Conflits*, 63, automne 2006.

PIPES Daniel, « *The Scourge of Suicide Terrorism* », www.danielpipes.org/articles/175

PLANCHAIS Jean, « *L'ordre militaire règne à Alger* », Le Monde Dossiers et documents, n° 307, Mars 2002.

RETCHKALOV Vadim, « *L'itinéraire d'une kamikaze tchéchène – Comment j'ai manqué mon attentat suicide* », Courrier international, n° 698, 18 mars 2004.

RIEDEL Bruce, « *The coming of Al Qaeda 3.0* », in <http://www.thedailybeast.com/articles/2013/08/06/the-coming-of-al-qaeda-3-0.html>.

ROTHKOPF David, « *We are losing the war on terror* », in <http://foreignpolicy.com/2014/06/10/we-are-losing-the-war-on-terror/>

ROUSSELOT Fabrice, « *L'armée américaine jugera les terroristes* », Libération, 15 novembre 2001.

SAINT-BONNET François, « *L'idéologie djihadiste et la modernité* », La vie des idées.fr, 10 mars 2015, <http://www.laviedesidees.fr/L-ideologie-djihadiste-et-la-modernite.html>.

SCHWEITZER Yoram, « *Suicid Terrorism : Development and Characteristics* », 21 février 2000, www.ict.org.il

TAUBES Isabelle, « *Pourquoi avons-nous peur de l'islam* », <http://www.psychologies.com/Planete/Societe/L-actu-decryptee/Articles-et-dossiers/Pourquoi-avons-nous-peur-de-l-islam>

THE NATIONAL INSTITUTE OF JUSTICE, « *Suicide terrorism conference* », 25 - 26 octobre 2004, Washington DC, www.nijpc.org/terror/ « *The Role of Palestinian Women in Suicide Terrorism* », communiqué du ministère des Affaires étrangères israélien, 30 janvier 2003.

WALZER Michael, « *La guerre contre la terreur ne peut être unilatérale* », www.lexpress.fr/culture/livre/la-guerre-contre-la-terreur-ne-peut-pas-etre-unilaterale_820027.html

IV. Sites Internet et ressources électroniques.

<http://anglesdevue.canalblog.com/archives/2007/08/19/5936647.html>

<http://www.checkpoint-online.ch/CheckPoint/Histoire/His0010-CombatTawakalna.html>

<http://www.discordance.fr/le-terrorisme-mediatique-ou-1174-1217>

International Crisis Group : www.crisisgroup.org

www.ipcs.org

www.frstrategie.org

www.iraqbodycount.org/analysis/numbers/lancet-2011/

Jane's review : www.janes.com/public:jir/terrorism.shtml

Jamestown Foundation : www.jamestown.org

www.meurtre-suicidaire.com/

www2.memri.org/french : L'institut de recherche des médias du Moyen-Orient (MEMRI) explore le Moyen-Orient à travers les médias de la région.

www.quellehistoire.com/docu/hassan.pdf

www.questionscritiques.free.fr/discours/Georges_W_Bush_ONU_190906.htm

Rand Corporation : www.rand.org

centre d'études sur le terrorisme et la violence politique de la Saint Andrews University : www.st-andrews.ac.uk/wwwir/research/cstpv

www.scienceshumaines.com/kamikaze-le-suicide-comme-arme-fr-5351.html

www.suicideterrorism.org.

www.terrorisme.net : site généraliste sur le terrorisme

terrorismfiles.org : site US généraliste sur le terrorisme, présentant les grandes organisations terroristes, l'actualité des attentats et un historique dans les États frappés par le terrorisme.

www.terrorwatch.ch : site référençant toutes les organisations classées comme terroriste

www.thelancet.com/journals/lancet/article/PIIS0140-6736%2811%2961023-4/fulltext

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE	p. 4
INTRODUCTION GENERALE	p. 7
Une rencontre entre religion et modernité avancée	p. 7
Le phénomène de mondialisation	p. 9
La transnationalisation du crime et du contrôle	p. 13
« L'hyperpuissance » face à la contestation	p. 15
Le paradoxe médiatique	p. 19
La guerre sans frontières	p. 20
La terreur au nom de l'islam	p. 25
La mort suicidaire comme révélateur du lien social	p. 27
<u>TITRE 1 : LE TERRORISME : UN CHOC DE CIVILISATIONS ?</u>	p. 33
Chapitre I : Approche historique du terrorisme	p. 33
1.1 - Un fait politique teinté de religiosité	p. 35
1.1.1 - Une première syntaxe	p. 35
1.1.2 - L'extension à l'islam	p. 37
1.2 - L'encadrement politique du terrorisme	p. 42
1.2.1 - La terreur « d'en haut »	p. 43
1.2.2 - Le terrorisme « d'en bas »	p. 45

1.3 - Le terrorisme comme guerre irrégulière	p. 53
1.3.1 – La religion nationaliste	p. 54
1.3.2. - Les prémices du jihad moderne	p. 59
Chapitre II : Un phénomène transnational et politique complexe	p. 63
2.1 - Le terrorisme comme miroir inversé de mondialisation	p. 65
2.1.1 - Les ferments de la transnationalisation	p. 65
2.1.2 - Le terrorisme, un acteur de la politique mondiale	p. 71
2.2 - Le terrorisme comme accélérateur de violence politique	p. 75
2.2.1 - La question de l'infraction terroriste	p. 76
2.2.2 - Un phénomène polymorphe	p. 82
2.3 - Lorsque l'on évoque « l'arme du faible »	p. 91
2.3.1 - Le déterminisme de la violence	p. 92
2.3.2 - L'élargissement du champ victimaire	p. 96
Chapitre III : La communication de la terreur	p. 101
3.1 - La dérégulation du contrat politico-médiatique	p. 103
3.1.1 - La convergence des temporalités	p. 103
3.1.2 - Les dangers des schémas narratifs	p. 106
3.2 - La stratégie publicitaire du terrorisme	p. 111
3-2-1 - La manipulation discursive	p. 111
3.2.2 - Terrorisme, web et jeux vidéo	p. 115
3.3 - La guerre d'influence	p. 122
3.3.1 - Le journaliste, une cible fondamentale de manipulation	p. 122
3.3.2 - La nouvelle concurrence informative	p. 127
<u>TITRE 2 : LE TERRORISME ISLAMIQUE : UN DÉFI A L'OCCIDENT.</u>	p. 132
Chapitre IV : Comment devient-on jihadiste ?	p. 132
4.1 - Les références de la radicalisation	p. 134
4.1.1 - L'islam politique : de l'exclusion à la radicalisation	p. 135
4.1.2 - La vulnérabilité d'un espace déstructuré	p. 139

4.2 - La guerre froide de l'islam	p. 145
4.2.1 - Le terrorisme à l'ombre du wahhabisme	p. 146
4.2.2 - Le croissant chiite	p. 152
4.3 - Société contre communauté	p. 155
4.3.1 – La question du communautarisme.	p. 155
4.3.2 - La peur de l'islam comme arme des radicaux	p. 158
Chapitre V : L'omnipotence du jihad	p. 163
5.1 - Génération Al-Qaïda	p. 165
5.1.1 - L'inévitable Oussama ben Laden	p. 166
5.1.2 - La transnationalisation du jihad	p. 171
5.2 - L'impérialisme jihadiste	p. 175
5.2.1 - La suprématie sur le jihad	p. 176
5.2.2 - La guerre contre l'islam	p. 180
5.3 – Une menace en constante mutation	p. 184
5.3.1 - Al-Qaïda : un héritage fatigué ?	p. 185
5.3.2 - Jihad et résilience	p. 188
Chapitre VI : Les excès de la « guerre contre le terrorisme »	p. 194
6.1 - La théorie de la guerre juste à l'épreuve du terrorisme	p. 196
6-1-1 - Mesures préventives et terrorisme	p. 197
6-1-2 – Vers une nouvelle doctrine interventionniste	p. 202
6-2 – La guerre et rien d'autre ?	p. 205
6-2-1 – L'inflation guerrière	p. 206
6.2.2 – Quelle efficacité ?	p. 209
6.3 - La démocratie en question	p. 215
6.3.1 - La surenchère généralisée	p. 216
6.3.2 - L'illégalité transnationalisée	p. 219

TITRE 3 : LE TERRORISME ISLAMIQUE, UNE FORME DE COMMUNICATION

<u>POLITIQUE.</u>	p. 224
Chapitre VII : Questions de Mort	p. 224
7.1 - Le déni de la mort	p. 226
7.1.1 - La tentation du zéro mort	p. 227
7.1.2 - Un encouragement à l'ennemi	p. 230
7.2 - La mort volontaire	p. 233
7-2-1 - La place du suicide dans le terrorisme	p. 234
7.2.2 - La justification du suicide meurtrier dans l'islam	p. 238
7.3 - Le martyr : du religieux au politique	p. 242
7.3.1 - Le renouveau du martyr ou la fabrique de l'exemplarité	p. 243
7.3.2 - La martyrologie dans l'islam	p. 248
Chapitre VIII : L'Être bombe	p. 253
8.1 - La stratégie de la mort volontaire	p. 255
8.1.1 - Un modèle en constante diffusion	p. 256
8.1.2 - La technique du chaos absolu	p. 261
8.2 - La « philosophie » meurtrière	p. 264
8.2.1 - L'homme face à son destin	p. 265
8.2.2 - Le « trompe l'œil » religieux	p. 268
8.3 - Organisations islamistes et terrorisme suicidaire	p. 271
8.3.1 - L'impossible nation islamiste	p. 272
8.3.2 - L'internationale islamique	p. 277
Chapitre IX : Le capital social endommagé	p. 282
9.1 - Les fruits amers du sacrifice meurtrier	p. 284
9.1.1 – L'enracinement culturel du sacrifice	p. 285
9.1.2 – Nier l'ennemi	p. 288
9.2.- Conversion et radicalisation, l'incompréhension fatale	p. 291
9.2.1 – La fascination destructrice	p. 292
9.2.2 – La double réification	p. 296

9.3 – Martyr au féminin	p. 300
9.3.1 – <i>L'entrée en scène : l'émancipation par la mort.</i>	p. 301
9.3.2 – <i>Entre récupération et exclusion de sainteté</i>	p. 304
CONCLUSION	p. 308
POST FACE. LES DEFIS DU « JIHAD POUR TOUS »	p. 321
I – La matrice française de l'antiterroriste	p. 324
II. Le repositionnement du renseignement territorial	p. 329
III. D'autres perspectives pour l'antiterrorisme	p. 331
III.1 – Faire la « police » au terrorisme	p. 332
III.2 – Confirmer dans la durée la cohérence du dispositif	p. 333
III.3 – Mieux étudier l'antiterrorisme	p. 335
BIBLIOGRAPHIE	p. 338
TABLE DES MATIERES	p. 357

TERRORISME, ISLAMISME ET SACRIFICE : LA MORT EN TRANSFIGURATION.

Le terrorisme a changé de paradigmes. Phénomène complexe, il se définit désormais dans le cadre de la transnationalisation du crime, une forme de violence métapolitique. La mondialisation des échanges, matériels et virtuels, ouvre de nouvelles perspectives de terrorisation. Avec les nouvelles technologies, les agents de la terreur jouent des frustrations sociales et identitaires pour contester la hiérarchie mondiale. Une guerre sournoise, aux contours flous et faite des ambitions démesurées, s'est développée entre les organisations terroristes et l'Occident.

Paradoxalement, à l'heure de la technologie toute puissante, cette guerre redonne à l'humain toute sa centralité. Dans le « *village planétaire* », le temps uniforme de la modernité s'oppose à une perception du monde ancrée dans des croyances ancestrales.

Dans cette guerre des valeurs, l'islam s'est affirmé comme l'opposant le plus virulent à l'hégémonie occidentale. D'abord, parce que le monde musulman subit politiquement la suprématie de l'Occident. D'autre part, ses valeurs et codes contredisent le monopole mondial de la pensée unique et offrent des nouvelles perspectives d'émancipation et de reconnaissance. En réussissant une improbable connexion entre religion et modernité avancée, les terroristes portent un combat politique sur le domaine du symbolique, mis en scène avec les moyens de la modernité, ceux-là même censés promouvoir la prétendue domination morale et matérielle de l'Occident. Apôtre de la violence absolue, ils offrent un spectacle tout aussi extrême, où la mort s'offre le premier rôle. Les terroristes islamistes jouent de cet écart de temporalité, en transportant ce combat sur les affects psychologiques occidentaux.